

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

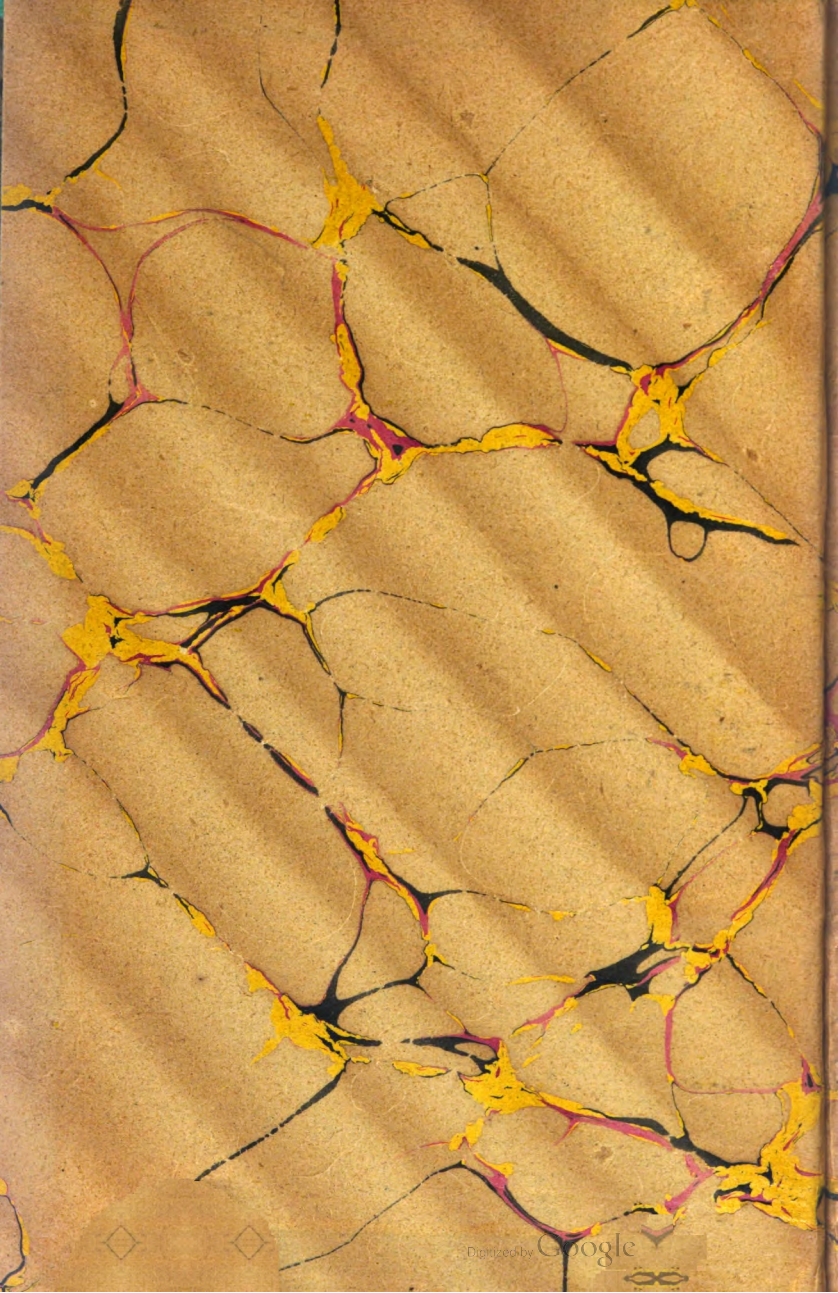
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

S 192/217

Digitized by Google

Digitized by Google

†
BIBLIOTHÈQUE
de
L'ADORATION RÉPARATRICE
36, rue d'Ulm
PARIS

COURS

D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

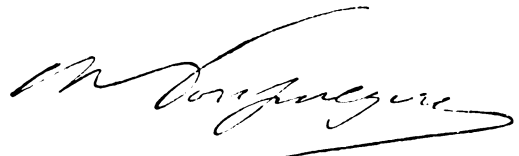
HISTOIRE

DE LA RELIGION ET DE L'ÉGLISE

BIBLIOTHÈQUE
"Les Fontaines"
S J
60 – CHANTILLY

Digitized by Google

PROPRIÉTÉ DE



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

A L'USAGE DES CATÉCHISMES DE PERSÉVÉRANCE
DES MAISONS D'ÉDUCATION ET DES PERSONNES DU MONDE
HONORÉ D'UN BREF DE SA SAINTETÉ LÉON XIII
ET APPROUVÉ
PAR SON ÉM. LE CARDINAL LANGÉNIEUX, ARCHEVÊQUE DE REIMS

4 VOLUMES IN-18 JÉSUS, SE VENDANT SÉPARÉMENT

LE CATÉCHISME EXPLIQUÉ. Dogme. — Morale. — Sacrements. — Culte. 11e édition. In-18 jésus. 3 75
Cartonnage toile pleine. 4 25

HISTOIRE DE LA RELIGION ET DE L'ÉGLISE. 3e édition.
In-18 jésus . . . . . 4 »
Cartonnage toile pleine. 4 50

RECHERCHE DE LA VRAIE RELIGION. Religion en général. — Religion révélée. — Judaïsme. — Christianisme. — Église catholique. 4e édition. In-18 jésus. . . . . 3 »
Cartonnage toile pleine. 3 40

APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE. Les Mystères en face de la raison. — Accord des sciences et de la Foi. — Questions historiques. 3e édition. In-18 jésus. . . . . 3 »
Cartonnage toile pleine. 3 40

HISTOIRE DU COLLÈGE DES BONS-ENFANTS DE L'UNIVERSITÉ DE REIMS. Un fort volume grand in-8e raisin de XIV-776 pages, avec planches et dessins. Ouvrage couronné par l'académie nationale de Reims . . . . . 10 »

Digitized by Google

ALLIANCE DES MAISONS D'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

COURS
D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

A L'USAGE

DES CATÉCHISMES DE PERSÉVÉRANCE

DES MAISONS D'ÉDUCATION ET DES PERSONNES DU MONDE

PAR Mgr CAULY

VICAIRE GÉNÉRAL DE REIMS

HONORÉ D'UN BREF DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

ET APPROUVÉ

PAR SON ÉM. LE CARDINAL LANGÉNIEUX, ARCHEVÊQUE DE REIMS

HISTOIRE

DE LA RELIGION ET DE L'ÉGLISE

TROISIÈME ÉDITION



BIBLIOTHÈQUE S. J
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

1893

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

BREF DE N. S. PÈRE LE PAPE

A M. L'ABBÉ CAULY

Dilecto filio Eugenio Ernesto CAULY, *canonico honorario templi max. Rhemensis.*

LEO PP. XIII.

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Una cum litteris, tui erga nos obsequii testibus, libros accepimus qui continent ingenii industriæque tuæ geminos fetus.

Rhemense Collegium *Bonorum Puerorum* vocabulo nuncupatum, dignum erat cujus ipse in historia scite elaborares: exiguis quippe ortum initiis, sensim ad memorabilem nobilitatem pervenit: vetustate gloriaque cum paucis eodem genere institutis comparandum.

Extra domesticarum fines rerum, latiore et augustiore campo alterum opus excurrit, quod est a te *Cours d'instruction religieuse* inscriptum, in quo quidem propositum tibi videmus esse, catholicæ fundamenta fidei alte repetere, falsas de ea sententias coarguere, virtutem religionis sanctissimæ omni qua potes ratione ad persuadendum apta tueri. Laudabilis labor, atque omnino ejusmodi, ut facile queat multis hominibus nominatimque juventuti in tam periculosa opinionum multitudine prodesse. Id tibi si feliciter contigerit, quemadmodum Nos confidimus, cupimus autem ex animo certe, tu profecto operæ pretium tuleris unum omnium maxime optabile.

Cœlestium munerum auspicem benevolentiæque Nostræ paternæ testem tibi apostolicam benedictionem peramanter in Domino impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die XV aprilis an. MDCCCLXXXVII, Pontificatus Nostri decimo.

LEO PP. XIII.

Digitized by Google

A notre cher fils Eugène-Ernest CAULY, *chanoine honoraire de l'église cathédrale de Reims.*

LÉON XIII, PAPE,

Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Avec votre lettre, témoignage de votre déférence à Notre égard, Nous avons reçu les livres qui renferment le double fruit de votre intelligence et de votre industrieux travail.

Le Collège de Reims, désigné sous le nom de *Collège des Bons-Enfants*, méritait que son histoire fût écrite avec la science que vous y avez apportée. Faible à sa naissance, il est arrivé peu à peu à une éclatante célébrité; pour l'antiquité et la gloire, bien peu d'institutions du même genre peuvent lui être comparées.

Sortant de ce domaine privé, l'autre ouvrage, que vous avez intitulé *Cours d'instruction religieuse*, s'élance dans un champ plus vaste et plus noble. Nous voyons que vous vous y êtes proposé de rechercher jusqu'à leur base les fondements de la foi catholique, de réfuter les erreurs qui l'attaquent, de défendre la valeur et la force de la très sainte religion par toutes les raisons capables de produire la conviction.

Travail digne d'éloge et exécuté de telle façon qu'il ne peut manquer d'être utile à beaucoup d'hommes, et spécialement à la jeunesse, exposée à une multitude d'opinions si dangereuses. Si vous avez le bonheur d'atteindre ce but, comme Nous en avons la confiance, et comme assurément Nous le souhaitons de tout Notre cœur, vous aurez retiré de votre travail la récompense de toutes la plus désirable.

Comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons avec amour dans le Seigneur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 15 avril 1887, la dixième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Digitized by Google

RAPPORT

DE MONSEIGNEUR V. TOURNEUR, VICAIRE GÉNÉRAL, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

Je termine aujourd'hui la lecture du nouvel ouvrage de M. l'abbé Cauly, *Histoire de la Religion et de l'Église*. J'y ai trouvé le complément du remarquable *Cours d'instruction religieuse*, approuvé et loué par Votre Éminence. Même clarté, même exactitude, même style toujours élégant et correct. On ne peut rien de mieux, ce me semble, pour les jeunes gens de quatorze à seize ans, en faveur de qui l'auteur a travaillé.

Les divisions de la matière sont précises et forment un résumé naturel qui aidera la mémoire, et un cadre tout fait pour ceux qui voudront approfondir leur étude et savoir parfaitement l'*Histoire universelle*, puisque la *Religion* et l'*Église* s'étendent au monde entier depuis la création jusqu'à ce jour.

La dernière partie surtout, de Luther a Léon XIII, m'a paru plus particulièrement intéressante et instructive.

Je fais les vœux les plus sincères pour le succès de ce beau travail; l'instruction religieuse en profitera sérieusement dans nos établissements chrétiens.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

De Votre Éminence Révérendissime,

Le très humble et très obéissant serviteur,

V. TOURNEUR,
Vicaire général,
Protonotaire apostolique.

Reims, le 10 août 1887.

*

Digitized by Google

APPROBATION

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL LANGÉNIEUX

ARCHEVÊQUE DE REIMS

Sur le rapport de Notre Vicaire général chargé par Nous d'examiner l'ouvrage intitulé : *Histoire de la Religion et de l'Église*, par M. l'abbé Cauly, chanoine de Notre Église métropolitaine, doyen de Signy-l'Abbaye;

Nous permettons très volontiers l'impression de cet ouvrage, et nous en recommandons la lecture et l'étude aux fidèles, surtout aux jeunes gens sérieux qui ont à cœur de connaître la Religion.

Reims, le 12 août 1887.

† B.-M. Card. LANGÉNIEUX,
Arch. de Reims.

APPROBATION

DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL LANGÉNIEUX

ARCHEVÊQUE DE REIMS

POUR LE COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Nous, Cardinal-Archevêque de Reims, avons successivement approuvé et recommandé, au cours de leur publication, les divers ouvrages de M. l'abbé Cauly : *le Catéchisme expliqué*, — *Recherche de la vraie Religion*, — *Apologétique chrétienne*, — *Histoire de la Religion et de l'Église.*

Aujourd'hui que ces quatre volumes forment un *Cours complet d'instruction religieuse*, à l'usage des Catéchismes de persévérance, des maisons d'éducation et des personnes du monde, nous aimons à en louer l'ensemble et le détail, et nous en recommandons la lecture et l'étude aux jeunes gens, aux familles chrétiennes et aux maisons d'éducation.

Reims, le 12 août 1887.

† B.-M. Card. LANGÉNIEUX,
Arch. de Reims.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Sur la fin du XVIIe siècle, un de nos plus savants écrivains, Fleury, gémissait en voyant l'ignorance de la plupart des chrétiens. « Ce ne sont pas seulement, dit-il, les paysans, les ouvriers, les gens grossiers, sans esprit, sans éducation ; ce sont les gens du monde, polis et éclairés d'ailleurs, souvent même les gens de lettres, que l'on trouve fort mal instruits et des mystères et des règles de morale. » Et dans cette ignorance, le judicieux historien croyait reconnaître une des principales sources de la corruption des mœurs. Il entreprit d'y remédier et composa dans ce but le *Catéchisme historique,* contenant en abrégé l'histoire sainte et la doctrine chrétienne.

Fleury, profond connaisseur de l'esprit et du cœur humains, était d'avis qu'il faut soutenir par la connaissance des faits l'explication du symbole et des autres parties de la doctrine évangélique. L'expérience lui avait démontré l'avantage de cette méthode; elle est fondée sur la nature même de l'homme, qui est bien plus frappé par des faits que par de simples paroles; elle est appuyée sur la

Digitized by Google

logique et le bon sens : ce sont des faits qui ont été le point de départ de toutes les croyances religieuses, et des préceptes moraux et liturgiques que l'on rencontre chez les différents peuples; cette méthode enfin fut la forme primitive de l'enseignement, et longtemps ce fut la seule. Chez le peuple juif, la vraie religion, pendant plus de deux mille ans, se conserva sans écriture, par la seule tradition ou le récit des faits. Dans les premiers siècles chrétiens, les instructions étaient pareillement fondées sur les événements, et les discours des Pères de l'Église ne sont d'ordinaire qu'une narration de ce que Dieu a fait pour le genre humain en vue de l'instruire et de le sauver. C'est la méthode de saint Augustin, en particulier, dans son livre de la *Vraie religion* et dans son ouvrage sur l'instruction des ignorants : *De catechisandis rudibus.*

Il faut donc le reconnaître avec Fleury, « la narration et la déduction des faits est, généralement parlant, la meilleure manière d'enseigner la Religion[1]. »

Ces considérations, vraies au XVII^e^ siècle, n'ont point cessé de l'être; elles revêtent, au contraire, à notre époque un caractère plus spécial d'opportunité et d'intérêt. Notre XIX^e^ siècle n'est-il pas le promoteur extrême et souvent exagéré de la méthode expérimentale? N'a-t-il pas érigé en principe l'éducation de la jeunesse française par les *faits?*

Or la Religion, elle aussi, est une science; science reposant sur des faits, et le développement

[1] Fleury, *Discours du dessein et de l'usage du* Catéchisme historique.

Digitized by Google

de la vérité religieuse et catholique a, lui aussi, son histoire, hélas! trop peu connue.

Fleury, avec autant de modestie que de savoir et de tact, reconnaissait la difficulté d'écrire une *méthode* d'enseignement religieux, qui doit varier infiniment selon les sujets et les occasions. « Autre doit être l'instruction des enfants, autre celle des personnes raisonnables, mais ignorantes de la Religion : à des gens polis et éclairés d'ailleurs, il faut parler autrement qu'à des ouvriers et à des paysans. » Pour compléter la pensée de l'illustre historien de la *Religion et de l'Église,* nous ajouterions volontiers : Autre était ce grand XVII^e^ siècle, obscurci par des nuages d'ignorance et d'immoralité, mais demeuré religieux et croyant; autre notre XIX^e^ siècle, battu en brèche par toutes les attaques de l'incrédulité, instruit de tout, excepté de la Religion, envahi par toutes les convoitises, indifférent, sceptique, précipité vers la libre pensée et vers la libre morale. Diverse est la situation, différents doivent être la méthode et les procédés.

Nous l'avons ainsi jugé, et notre *Cours d'instruction religieuse* a pour but de répondre à des exigences multiples.

Le *Catéchisme expliqué*[1], destiné à des enfants de douze à quinze ans, c'est-à-dire à un âge qui n'a pas encore subi les atteintes de l'incrédulité moderne, est une affirmation pure et nette de la vérité catholique, un simple exposé de la doctrine chrétienne, présenté avec méthode et précision.

1 Tome I^er^ du *Cours d'instruction religieuse :* Dogme, Morale, Sacrements, Culte.

Digitized by Google

Nos volumes du *Cours supérieur,* comprenant la *Recherche de la vraie Religion* et l'*Apologétique chrétienne*, s'adressent à un âge plus avancé et à la génération particulière du XIXe siècle, secouée par le doute, le mensonge et les passions humaines.

Entre l'exposé doctrinal et la discussion polémique, une place demeure spécialement marquée pour l'*histoire religieuse.* Car l'enseignement chrétien, aujourd'hui réduit en synthèse, n'a pas toujours formé une science aussi complète et didactique : il a eu son commencement, ses progrès, son épanouissement à travers les siècles. La *Religion et l'Église* ont effectivement leur histoire. Mais, — circonstance digne de remarque, — c'est au moment où l'enseignement historique reçoit dans nos écoles plus d'extension, que l'on supprime l'étude la plus intéressante et la plus utile, l'*histoire sainte,* où la Religion chrétienne a pris son origine; et ce grand fait historique, l'Église et son rôle au sein de l'humanité, devra être passé sous silence, à moins qu'on n'en parle pour l'attaquer ou la dénigrer! N'est-ce point l'heure d'en revenir à l'enseignement traditionnel des âges chrétiens, de reprendre la Religion à son origine et d'en montrer le développement au sein de la nation juive d'abord, et ensuite sous l'influence bienfaisante de l'Église catholique, gardienne et maîtresse de la vérité?

D'autres nous ont devancé dans cette œuvre opportune toujours, mais aujourd'hui nécessaire et réparatrice. Nous voulons y apporter notre effort personnel, et cela dans un but spécial, avec une

Digitized by Google

méthode dont on nous permettra d'exposer le caractère et l'actualité.

Aujourd'hui surtout, la famille humaine se partage en deux groupes : les croyants et les sceptiques. Pour les uns et pour les autres, la Religion catholique se présente avec un cortège de croyances mystérieuses, de vérités surnaturelles, de préceptes parfois austères, de pratiques et de solennités qui étonnent. Au croyant, pour l'affermir et le préserver, l'histoire apportera des preuves multipliées de sa foi ; elle lui montrera, dans une merveilleuse harmonie, l'enchaînement des faits, des dogmes, de la morale et du culte chrétien. Quant au rationaliste et à l'incrédule, souvent une vue d'ensemble sur la suite étonnante de la Religion suffirait pour lui apporter la lumière : à cette manifestation providentielle et successive de la vérité religieuse, il reconnaîtrait un merveilleux accord entre la raison, dont il vante les progrès, et la foi, dont il méconnaissait les épanouissements.

Puis, en nos jours, même parmi les chrétiens, il n'est pas rare d'entendre des hommes reprocher à l'Église d'être immuable dans sa foi, et de vouloir ramener aux croyances du moyen âge une génération émancipée par les découvertes modernes. D'autres, au contraire, reprochent à cette même Eglise de changer, par des définitions nouvelles, la foi des siècles primitifs. Où démêler la vérité ? Comment étouffer ces reproches contradictoires ?

Nous pensons qu'une *Histoire de la Religion et de l'Église* d'où l'on éloignerait les faits accessoires, sans portée pour les croyances, sans

Digitized by Google

influence sur la diffusion de la vérité religieuse et morale dans le monde, répondrait à de nouvelles exigences et résoudrait bien des difficultés plus apparentes que réelles, dont se plaint notre siècle.

C'est le but de notre travail, que nous pourrions intituler, en précisant davantage : *Histoire du développement de la vérité religieuse et catholique à travers les siècles.* Or la première manifestation de la vérité religieuse est au berceau du monde, et son dernier épanouissement n'est autre que la dernière *Encyclique* du glorieux pape actuellement régnant, Léon XIII. Entre ces deux anneaux extrêmes, la chaîne de l'enseignement se continue sans interruption. Mais il y a des époques de lumières, des heures providentielles où Dieu parle au monde, où l'Église nous instruit de sa part : nous voudrions nous y arrêter et en faire, pour ainsi dire, des étapes dans notre course rapide à travers les événements qui emportent l'humanité vers son but surnaturel et sa fin éternelle.

Partout sur notre route, planant au-dessus des événements qu'elle dirige, reliant dans un majestueux ensemble les manifestations successives de la vérité, nous montrerons l'action de la Providence rattachant tout à son admirable plan d'unité de foi et de religion. Au centre nous apparaîtra le Christ-Rédempteur : quatre mille ans le préparent, et ces quarante siècles ne sont que son annonce prophétique ou figurative; les deux mille ans qui le suivent ne sont que le récit de ses œuvres, accomplies par lui-même en personne, puis par

Digitized by Google

son Église et par les nations chrétiennes que cette Église a fondées.

De là une division toute naturelle de notre travail en deux parties : l'*Histoire de la Religion* sous l'ancienne alliance qui prépare le Messie, et l'*Histoire de l'Église* qui continue son œuvre. L'ancienne loi était en quelque sorte l'enfance de la Religion : la loi évangélique en est l'âge parfait. « Mais la Religion, dit Bossuet, a toujours été la même : placé entre les deux Testaments, le Christ a été le centre de l'un et de l'autre ; Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles. La Religion dont il est le grand objet a été sous la loi, elle subsiste sous l'Évangile, et elle subsistera dans toute l'éternité. » C'est à cette grande et vive clarté que nous voulons étudier l'histoire.

Mais notre livre n'a pas été composé pour offrir l'intérêt d'une simple lecture courante ; nous désirons qu'il soit appris de mémoire, au moins en substance, et nous lui avons donné le caractère méthodique et didactique de ses aînés. De là nos divisions et subdivisions, qui faciliteront le travail en groupant autour d'un fait principal les documents dogmatiques ou moraux qui en découlent. Si nous ne voulions que suivre les chemins battus de l'histoire de la Religion et de l'Église, notre œuvre serait sans but ; nous n'oserions nous poser en émule du docte et pieux Lhomond, ni rivaliser avec des auteurs contemporains qui ont multiplié leurs efforts pour donner à l'enfance et à la jeunesse d'intéressantes histoires de la Religion et de

Digitized by Google

l'Église[1]. Leurs œuvres sont utiles et doivent demeurer. Mais la nôtre ne pourrait-elle trouver place à côté de leurs récents travaux, que nous utiliserons en les ramenant à notre plan?

Nos guides seront Fleury dans son *Catéchisme historique*, qui malheureusement n'embrasse que l'Ancien Testament, et surtout Bossuet, dont l'admirable *Discours sur l'histoire universelle*, en sa seconde partie, *La suite de la Religion*, contient l'idéal que nous voudrions poursuivre. Le difficile, pour nous, sera de réduire en leçons accessibles aux jeunes intelligences, et pouvant être plus aisément retenues par toutes les mémoires, les aperçus si grandioses et si profonds du maître de tous les historiens.

Enfin notre seule ambition sera satisfaite si nos confrères dans le sacerdoce et dans l'enseignement reconnaissent à ce travail l'humble mérite qu'ils ont attribué à nos autres volumes, celui de la clarté et de l'actualité, et s'ils peuvent nous donner l'assurance que nous avons fait quelque bien à l'intelligence et au cœur de leurs disciples, et contribué pour notre faible part au relèvement de la jeunesse française dans la foi et dans l'attachement à la *Religion* et à l'*Église*.

1 Parmi les plus utiles, citons l'*Histoire sainte*, par M. l'abbé Drioux, et l'*Histoire de l'Église*, du même auteur; la *Bible illustrée*, approuvée par les évêques de la Suisse, et la *Petite Histoire de l'Église*, revue et complétée par Mgr Bourquard; l'*Histoire sainte*, de M. l'abbé Crampon; les *Récits et Tableaux* de M. l'abbé Cantin; sous une forme plus élémentaire, l'*Abrégé de l'Histoire de la Religion*, publié par ordre et avec approbation de Mgr Langénieux, archevêque de Reims, etc.

Digitized by Google

COURS

D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA RELIGION

LEÇON PRÉLIMINAIRE

I. Objet de cette histoire. — II. Division générale. — III. Les sources de l'histoire sacrée. — IV. Le théâtre des divines Écritures.

I. *Objet de l'histoire de la Religion.* — La Religion, comme l'explique saint Augustin, relie l'homme à Dieu. L'histoire de la Religion doit donc être le récit des communications de Dieu avec l'humanité, depuis l'origine du monde jusqu'à l'époque où nous sommes. Dieu est un, et la vérité religieuse est une comme son auteur. Aussi elle ne change pas; elle est seulement susceptible de perfectionnement, et Dieu a voulu qu'en réalité elle fût un continuel progrès; mais le mot de saint Paul reste perpétuellement vrai : « Il n'y a qu'un seul Seigneur, et une seule foi religieuse. » (*Ephes.* IV, 5.) Aussi les historiens de la Religion et de l'Église font-ils remonter la Religion chrétienne et catholique à la création de l'homme. Et, en effet, la vraie Religion consiste essentiellement à n'adorer qu'un seul Dieu, créateur de l'univers, et à croire au Rédempteur de l'humanité. Cette foi, qui fait le fond du Christianisme, a toujours été la principale partie du

Digitized by Google

vrai culte, et le moyen nécessaire pour parvenir au salut; elle remonte jusqu'à l'époque de la promesse qui fut faite à Adam aussitôt après son péché. Les générations qui ont précédé la venue du Sauveur l'ont attendu et se sont préparées à son avènement par la pratique de la Religion qui le présageait; celles qui ont suivi l'Incarnation croient au Messie venu, et ne peuvent participer à sa Rédemption que par la foi à ses enseignements et l'obéissance à ses préceptes: c'est là toute la Religion.

II. *Division générale de l'histoire de la Religion.* — Toutefois nous comprenons plus spécialement sous ce titre d'*histoire de la Religion* les temps écoulés depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ, ou mieux jusqu'à l'achèvement complet de sa mission personnelle, qui coïncide avec la ruine de Jérusalem et du temple, et marque le terme de la religion mosaïque par la dispersion des Juifs. Nous réservons pour l'*histoire de l'Église* les faits religieux ultérieurs. L'histoire ecclésiastique, en effet, prend l'Église à son origine et nous fait connaître sa marche à travers les siècles, depuis la descente du Saint-Esprit sur les apôtres jusqu'à nos jours.

Quant à l'*histoire de la Religion*, nous la diviserons en trois parties, correspondant à trois grandes époques de l'histoire du peuple de Dieu, et à trois manifestations principales de la vérité religieuse. Dieu, qui avait conçu de toute éternité le plan d'une religion vraiment digne de sa sagesse infinie, a marqué comme trois étapes dans la révélation qu'il en a faite au monde.

D'abord il y eut une *Religion primitive*, formée des plus pures notions de la loi naturelle et des premières révélations que Dieu voulut bien faire à Adam et ensuite aux patriarches jusqu'à Moïse, de l'an 4004 à 1491 [1]

1 Pour la chronologie, afin que nos lecteurs n'éprouvent ni embarras ni incertitude, nous placerons constamment à côté de la date donnée par la chronologie vulgaire, que suit Bossuet, une autre date inscrite entre parenthèse: c'est celle de la chronologie bénédictine, communément admise dans l'Université.

Digitized by Google

(ou 4963 à 1645) avant Jésus-Christ : ce sera l'objet de notre première étude, sous le titre de *Religion primitive*, ou *Loi de nature*.

Puis, dans le dessein d'effectuer ses promesses, de ramener son peuple au pays de Chanaan et de se choisir une nation fidèle, qui garderait les principes de la vraie Religion, Dieu suscite Moïse et lui transmet sa loi. Il grave sur la pierre les dix commandements, et confie à Moïse le soin d'en donner le commentaire. Le Législateur obéit et trace pour les âges futurs le récit des communications qu'il a reçues du Très-Haut. Les historiens sacrés continuent son œuvre ; les prophètes y ajoutent leurs enseignements : tout cet ensemble forme la *Religion mosaïque*, que l'on nomme aussi *Loi écrite*. Nous l'étudierons sous ce titre dans une seconde partie, qui s'étend de Moïse à Jésus-Christ, de 1491 (1645) à l'ère chrétienne.

Enfin, quand les temps sont accomplis, et que le monde, pendant quatre mille ans, a fait l'expérience de sa misère et du besoin qu'il a d'un Sauveur, Dieu envoie sur la terre son Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est la lumière qui doit éclairer tout homme venant en ce monde : il parle, il communique une Religion toute divine ; il perfectionne les croyances, la morale, le culte ; il lègue au genre humain cette sublime doctrine qui doit durer jusqu'à la fin des siècles : c'est la *Religion chrétienne*, ou *Loi évangélique*. Nous lui consacrons l'examen attentif qu'elle réclame : c'est l'objet de notre troisième partie, où nous résumons la vie et les enseignements de Notre-Seigneur, en poursuivant notre exposé historique jusqu'à la dispersion du peuple juif, qui termine pour nous l'*histoire de la Religion*. (De l'an 1 à l'an 70 de l'ère chrétienne.)

A travers ces péripéties, c'est la même Religion qui s'avance et se déploie. « Une même lumière, dit Bossuet, nous paraît partout ; elle se lève sous les patriarches ; sous Moïse et les prophètes, elle s'accroît ; Jésus-Christ plus grand que les patriarches, plus autorisé que Moïse, plus éclairé que tous les prophètes, nous la montre dans

Digitized by Google

sa plénitude. » C'est cette Religion que l'Église reçoit des mains du Fils de Dieu, et qu'elle a mission de transmettre jusqu'à la fin des temps, en l'éclairant par ses commentaires et ses définitions, selon les besoins des différentes époques.

III. *Les sources de l'histoire sacrée.* — L'histoire de la Religion a ses sources dans les livres sacrés que nous appelons l'*Écriture sainte*. On désigne sous ce nom les écrits que nous ont laissés des hommes inspirés de Dieu. Ils forment la *Bible*, ou le livre par excellence. La Bible se partage en *Ancien* et en *Nouveau Testament*.

L'*Ancien Testament* embrasse tous les faits de l'histoire sainte qui se sont passés depuis la création de l'homme jusqu'à Jésus-Christ. Ils sont racontés dans les livres inspirés qui furent écrits avant la venue du Sauveur.

Les livres de l'*Ancien Testament* sont au nombre de quarante-cinq, et ils se partagent en livres *historiques*, contenant l'histoire proprement dite de la vraie Religion; en livres *moraux*, renfermant les préceptes de la morale révélée; en livres *prophétiques*, qui rapportent les prédictions inspirées de Dieu à des hommes appelés prophètes.

Les livres *historiques* sont: la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, le *Deutéronome* et les *Nombres*. Ces cinq livres, œuvre de Moïse, sont désignés sous le nom général de *Pentateuque*. Les livres de *Josué* et des *Juges* continuent l'histoire sacrée sous le successeur de Moïse et sous les chefs qui, pendant quatre siècles, gouvernèrent la nation au nom du Seigneur, 1451-1095 (1645-1080) avant J.-C. Les quatre *livres des Rois* racontent les événements accomplis dans les royaumes d'Israël et de Juda depuis l'avènement de Saül jusqu'à la captivité de Babylone, de 1095 à 598 (ou 1080 à 588) avant N.-S. Les deux *livres des Paralipomènes* complètent cette histoire de la royauté. Les deux *livres d'Esdras* nous donnent le récit du retour de la captivité et de la reconstruction de Jérusalem et du temple (536-454 av. J.-C.). Les deux *livres des Machabées* racontent l'affranchissement de la Judée sous ces

Digitized by Google

princes vaillants qui firent trembler le roi de Syrie, et pour un moment rendirent à leur nation son ancien prestige (167 à 135 av. J.-C.). Enfin les livres de *Job*, de *Tobie*, de *Judith* et d'*Esther* sont autant d'épisodes intéressants, détachés du récit historique, et qui ont leur date dans la période écoulée entre Moïse et le retour de la captivité.

Les livres *moraux* ou *sapientiaux* sont : le *livre des Psaumes*, œuvre de David pour la plupart, et quelques-uns de Salomon; les livres des *Proverbes*, de l'*Ecclésiaste* et du *Cantique des cantiques*, attribués à ce même Salomon; et les livres de la *Sagesse* et de l'*Ecclésiastique*, recueils de maximes et de sentences d'auteurs inconnus.

Les livres *prophétiques* de l'Ancien Testament sont au nombre de seize et portent les noms de leurs auteurs. On compte quatre *grands prophètes* et douze *petits*. Les grands prophètes sont : *Isaïe*, *Jérémie*, au livre duquel on joint la prophétie de *Baruch*, son disciple et son secrétaire, *Ézéchiel* et *Daniel*. Les petits prophètes sont : *Osée*, *Joël*, *Amos*, *Abdias*, *Jonas*, *Michée*, *Nahum*, *Sophonie*, *Habacuc*, *Zacharie*, *Aggée* et *Malachie*. Tous ces prophètes ont vécu dans les temps écoulés depuis le règne d'Ozias, roi de Juda, jusqu'au retour de la captivité de Babylone, et s'échelonnent entre 800 et 454 avant J.-C.

C'est donc à ces livres de l'Ancien Testament que nous empruntons nos documents relatifs à l'histoire de la Religion avant Jésus-Christ. Ce qui concerne la *Religion primitive* ne se rencontre que dans le premier des livres de Moïse, la *Genèse*. La notion de la *Religion mosaïque* se trouve plus spécialement dans l'*Exode*, le *Lévitique* et le *Deutéronome*. Mais les livres *moraux* et *prophétiques* la complètent avantageusement en ce qui concerne les règles de sage conduite et l'idée que le peuple d'Israël devait avoir du Messie promis et attendu.

Quant à la *Religion chrétienne*, nous en trouvons tout à la fois l'origine, la notion et la première histoire dans les livres du *Nouveau Testament*. Ces livres sont au nombre de vingt-sept, et se divisent, comme ceux de l'Ancien, en

Digitized by Google

livres *historiques*, où se trouve écrite l'histoire de Jésus-Christ et de sa doctrine; en livres *moraux*, qui contiennent la morale évangélique développée par les apôtres, et dans un livre *prophétique* sont consignées les prédictions concernant l'Église et la fin du monde.

Les livres *historiques* du Nouveau Testament sont : les quatre *Évangiles*, écrits par saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean. Le plus ancien est celui de saint Matthieu, écrit vers l'an 42 de Jésus-Christ; le dernier composé est celui de saint Jean, qui l'écrivit à la fin du premier siècle. — Il faut encore placer parmi les livres historiques les *Actes des apôtres*, livre écrit par saint Luc vers l'an 64, où sont rapportés les premiers événements accomplis après l'ascension du Sauveur, les travaux et les voyages des apôtres, et en particulier ceux de saint Paul, dont l'écrivain sacré était le compagnon fidèle.

Les livres *moraux* du Nouveau Testament comprennent vingt et une *Épîtres* ou lettres adressées par les apôtres aux Églises qu'ils avaient fondées. — Quatorze sont de saint Paul et furent écrites de l'an 52 à l'an 66 de Jésus-Christ : une est adressée aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Éphésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, évêque d'Éphèse; une à Tite, évêque de Crète; une à un particulier appelé Philémon, et la dernière aux Hébreux. — Une épître est de saint Jacques, composée pour la catholicité. — Deux sont de saint Pierre, adressées au monde catholique. — Trois furent écrites par saint Jean : l'une devait accompagner son Évangile, et les deux autres sont dédiées à Électa, mère chrétienne, et à Caïus, disciple de l'apôtre. — Enfin la dernière Épître est de saint Jude.

Le Nouveau Testament n'a qu'un seul livre *prophétique :* c'est l'*Apocalypse*, ou révélation de saint Jean, écrite par cet apôtre, vers l'an 94, dans l'île de Pathmos, où Domitien l'avait relégué. C'est là que sont décrites les luttes et les persécutions de l'Église, ainsi que les scènes de la fin du monde et du dernier jugement.

Digitized by Google

A proprement parler, les quatre *Évangiles*, complétés par la Tradition, servent seuls de sources à l'histoire évangélique. Les Actes des apôtres, les Épîtres et l'Apocalypse forment plutôt les premiers monuments inspirés de l'*histoire de l'Église*.

IV. *Le théâtre des divines Écritures.* — Avant d'entrer dans le récit de l'histoire sacrée, il n'est pas inutile de connaître le pays où les faits religieux s'accomplissent, et où se produisent les manifestations successives de la vérité qui doit éclairer toutes les nations et toutes les intelligences.

Et d'abord la Bible indique le centre de l'Asie comme ayant été le berceau du genre humain. La Mésopotamie, région située entre le Tigre et l'Euphrate, serait l'emplacement du *Paradis terrestre*. C'est de la plaine de Sennaar, du pied de la tour de Babel, que sont parties les familles primitives qui ont peuplé la terre.

Quand Dieu choisit Abraham pour être le père des croyants, il lui assigna comme résidence la *Terre de Chanaan ;* c'est le pays qui s'est successivement appelé : *Terre promise,* depuis la vocation d'Abraham jusqu'à l'entrée de Josué et du peuple saint dans cet héritage promis à leurs pères; *Terre d'Israël,* après la conquête et le partage entre les douze tribus; *Royaume de Juda et d'Israël,* après le schisme qui divisa l'empire de Salomon. Depuis la captivité de Babylone jusqu'au temps de Notre-Seigneur, on l'appela *Judée;* dans les âges chrétiens, *Terre sainte;* et enfin les géographes désignent cette région sous le nom de *Palestine,* du nom d'un de ses anciens peuples, les Philistins.

Ce pays est borné au nord par le *Liban* et l'*Anti-Liban,* deux chaînes qui se détachent des montagnes de Syrie et sont parallèles. Le *Liban* regarde la Méditerranée, dont il ne s'éloigne jamais plus de sept à huit lieues; l'*Anti-Liban,* que bordent à l'est les plaines de Damas, se termine au sud par les hautes cimes du *Grand-Hermon.*

Du Liban se détachent de nombreuses ramifications,

Digitized by Google

dont l'une traverse le centre de la Judée sous le nom de montagnes d'*Éphraïm* et de *monts de Juda*, et l'autre forme le *Carmel*, dont l'extrémité septentrionale s'avance au loin dans la mer. D'autres points culminants sont le *Thabor*, les monts de *Gelboé*, de *Garizim* de *Silo*; puis le *Golgotha* ou Calvaire, le mont des *Oliviers*, la montagne de *Sion* et celle de *Moriah*.

De l'Anti-Liban descendent les monts de *Galaad*, qui bordent le Jourdain sur sa rive gauche. Au pied de ces montagnes s'étendent quelques plaines, les unes arides, les autres très fertiles.

La Palestine n'a qu'un fleuve, le *Jourdain*, formé de trois sources qui descendent de l'Hermon. Après avoir traversé les eaux du *Merom* et la *mer de Galilée*, ou *lac de Tibériade*, il coule dans la belle vallée d'*Aulon* jusqu'à la mer Morte, où il se jette.

La *mer Morte*, ou *lac Asphaltite*, qui reçoit le Jourdain, est d'un niveau très inférieur à celui de la Méditerranée, et ses rives présentent l'aspect d'une terre silencieuse et maudite.

Avant la conquête de Josué, la *Terre promise* était habitée par sept nations, toutes issues de Chanaan : les *Héthéens*, les *Jébuséens*, les *Amorrhéens*, les *Hévéens*, les *Phéréséens*, les *Chananéens* proprement dits et les *Gergéséens*. Tous ces peuples étaient idolâtres et livrés aux vices les plus dégradants.

Les peuples voisins de la Terre promise étaient : au nord, les *Phéniciens* ou *Chananéens*, qui avaient échappé à la conquête, et les *Cœlé-Syriens* ou Syriens de Damas; à l'est, les *Ammonites* et les *Moabites*, descendants de Loth, neveu d'Abraham; au midi, les *Madianites*, descendants d'Abraham par Madian, fils de Céthura; les *Iduméens*, issus d'Ésaü ou Édom, frère de Jacob, et les *Amalécites*, descendants d'Amalec, petit-fils d'Ésaü; enfin, à l'ouest, sur le littoral, les *Philistins*, d'origine égyptienne. Tous ces peuples, longtemps en guerre avec les Israélites, finirent par être assujettis ou soumis au tribut par le peuple de Dieu.

Digitized by Google

« Par sa position géographique au centre de l'ancien monde, au milieu des grands empires qui devaient l'absorber avant d'être absorbés à leur tour par l'empire romain, le peuple de Dieu était admirablement situé pour faire rayonner chez tous les autres peuples la vraie Religion, dont il était le gardien providentiel, et qui devait s'universaliser par l'avènement du Messie sorti de lui [1]. »

1 Abbé Cantin, *Récits et Tableaux d'histoire sainte*.

Digitized by Google

I

LA RELIGION PRIMITIVE

OU LOI DE NATURE

4004-1491 (4963-1645) avant J.-C.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude.

La Religion *primitive* est celle qu'ont pratiquée nos premiers parents et les patriarches, leurs descendants, depuis Adam jusqu'à Moïse. On l'appelle aussi quelquefois la *Loi de nature*. Cela ne veut point dire que la Religion primitive, fondée sur la conscience, n'ait connu et enseigné que des vérités découvertes ou comprises par la raison humaine, et des devoirs uniquement inspirés par la loi naturelle. Nous verrons prochainement le contraire. Mais c'est que cette Religion des premiers temps, où les dogmes et les préceptes positifs sont peu nombreux, paraît être plus spécialement l'expression de cette loi naturelle que Dieu a gravée au cœur de l'homme dès le commencement, et qui reste à la base de toutes les croyances comme de tous les devoirs.

Nous avons à étudier d'abord cette Religion primitive pendant une période d'environ quinze cents ans, durant laquelle rien n'était encore écrit de ce que l'homme de-

Digitized by Google

vait croire et pratiquer. La conscience, l'instinct naturel des premières vérités et des grands principes, la tradition fidèlement gardée et transmise : tels étaient les moyens par lesquels s'apprenait et se perpétuait la vérité religieuse dans ces premiers siècles de l'humanité.

Les historiens de la Religion, Bossuet à leur tête, ont partagé en différents âges les temps écoulés, et ils ont eu soin de choisir tout à la fois, pour caractériser chaque époque, un grand homme et un grand événement, afin de frapper plus fortement l'esprit. C'est ainsi que l'illustre auteur de l'*Histoire universelle* partage son *Discours* en douze époques, depuis Adam et la création jusqu'à Charlemagne et l'établissement du nouvel empire. De même l'histoire sainte est généralement divisée en six époques, marquant les six principaux événements de la nationalité et de la religion judaïques. Nous retiendrons ces divisions universellement admises. Celles qui coïncident avec la durée de la Religion primitive sont au nombre de trois : la première allant de la création au déluge, de 4004 à 2348 (ou 4963 à 3308) avant J.-C.; la deuxième, du déluge à la vocation d'Abraham, de 2348 à 1925 (ou 3308 à 2296) avant J.-C.; la troisième, de la vocation d'Abraham à Moïse, de 1925 à 1491 (ou 2296 à 1645) avant J.-C. Toutefois, voulant plus spécialement étudier la suite de la Religion, nous nous arrêterons, en ces trois chapitres, aux noms et aux faits historiques qui ont un rapport plus immédiat avec notre but. Ces événements nous conduiront du berceau du genre humain jusqu'au pied du Sinaï, c'est-à-dire au seuil de la *Loi écrite*.

Digitized by Google

CHAPITRE I

De la Création au Déluge.

(PREMIÈRE ÉPOQUE)

4004-2348 avant J.-C. (4963-3308)

Début de l'histoire sacrée. — Matières de ce chapitre.

La première page de la *Genèse* s'ouvre par cette parole: « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. » C'est le premier mot écrit par Moïse, qui est le plus ancien des historiens, le plus sublime des philosophes, le plus sage des législateurs. Ainsi, dans le temps où les histoires profanes n'ont à nous conter que des fables, ou tout au plus des faits confus et à demi oubliés, la *Bible*, c'est-à-dire sans contestation le plus ancien livre qui soit au monde, nous ramène à l'Être premier qui a tout fait, et à son œuvre si pleine de sagesse et de puissance : la création de l'univers. Nous assistons à l'origine de l'homme, à la formation de la première femme, aux conditions fixées par le Créateur au maintien de l'état d'innocence et de bonheur, à la chute de nos premiers parents, à la sentence de condamnation prononcée contre eux, à une promesse de salut et de rédemption, et enfin aux premières conséquences et au terrible châtiment des péchés commis par la race déchue.

Nous nous arrêterons, dans ce chapitre, à quelques réflexions : 1° sur la création en général, et sur celle de l'homme en particulier; 2° sur la chute et les consé-

Digitized by Google

quences qu'elle entraîne au point de vue de la Religion ; 3° sur l'histoire des premiers hommes : Caïn, Abel, Seth et leurs descendants.

ARTICLE I

La Création.

I. Création en général. — II. Création du premier homme et de la première femme. — III. La Religion dans l'état d'innocence.

I. *Création en général.* — Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe et nue, les ténèbres couvraient l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux.

Dieu dit : « Que la lumière soit ! » et la lumière fut. Alors il sépara la lumière d'avec les ténèbres, et il y eut ainsi le jour et la nuit. Ce fut le premier jour, ou, si l'on veut, la première époque de la création.

Au second jour, Dieu dit : « Que le firmament s'étende entre les eaux et qu'il les sépare. » Dieu fit ainsi le firmament et sépara les eaux supérieures des eaux inférieures, et donna au firmament le nom de ciel.

Le troisième jour, Dieu dit encore : « Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent et que l'élément aride paraisse. » Ainsi furent désormais distinctes la *terre* et la *mer*. Ensuite il commanda que la terre produisît des plantes et des arbres de toute espèce, qui portassent leur graine et eussent la vertu de se reproduire.

Au quatrième jour, Dieu dit : « Qu'il y ait dans le ciel des corps lumineux qui séparent le jour de la nuit, qu'ils servent de signes pour marquer les temps et les saisons, qu'ils luisent dans le ciel et qu'ils éclairent la terre. » Et Dieu fit ainsi le soleil, la lune et les étoiles.

Le cinquième jour, Dieu dit : « Que les eaux produisent des animaux qui vivent dans les mers et que l'air se peuple d'oiseaux. » Et il créa les poissons grands et

Digitized by Google

tous les animaux qui vivent et nagent au sein des eaux; il créa aussi tous les oiseaux, chacun selon son espèce.

Enfin, au sixième jour, Dieu dit : « Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, des animaux domestiques, des reptiles et des bêtes sauvages.» Et il créa de la sorte toutes les espèces d'animaux qui devaient peupler la terre.

II. *Création du premier homme et de la première femme.* — Le palais était prêt ; mais à la création il manquait un roi. Jusqu'alors une parole avait suffi pour tout créer; or voici qu'au soir de ce sixième jour Dieu tient en quelque sorte conseil. On pressent que quelque chose de plus grand va sortir de cette délibération divine. Il dit : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance; qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes et à tous les reptiles qui se meuvent sous le soleil. » Alors du limon de la terre Dieu forma le corps de l'homme ; puis il répandit sur cette matière encore inerte un souffle de vie, et l'homme se leva, âme vivante, et Dieu le nomma *Adam,* ce qui veut dire : tiré de la terre.

Mais au milieu de toutes les créatures vivantes l'homme était seul, sans aucun autre être de son espèce. « Il n'est pas bon, dit le Seigneur, qu'il en soit ainsi ; faisons-lui une compagne qui lui ressemble. » Et il envoya à Adam un profond sommeil durant lequel il prit une de ses côtes pour en former la première femme. A son réveil, Adam, contemplant cet être nouveau : « Voilà, dit-il, l'os de mes os et la chair de ma chair. » Et de cette mystérieuse origine il déduit le vrai principe du mariage chrétien et indissoluble, qui de deux êtres ne fait qu'un même cœur. Et Dieu nomma cette première femme *Ève,* c'est-à-dire mère des vivants.

Le septième jour, Dieu avait terminé son œuvre ; il se reposa alors, et ayant béni ce jour, il le sanctifia. Puis il plaça nos premiers parents dans un lieu de délices appelé *Éden* ou paradis terrestre.

Digitized by Google

III. *La Religion dans l'état d'innocence.* — « Il n'y a rien, dit Bossuet, de plus ancien parmi les hommes que la Religion. » Et, en effet, si nous y prenons garde, nous verrons apparaître dans cette première page de la Bible tous les éléments essentiels et constitutifs de la Religion.

Et d'abord se révèle à nous l'Être tout-puissant, éternel et infini que nous appelons *Dieu ;* c'est l'esprit créateur et souverain maître de toutes choses. Il n'a pas seulement arrangé le monde, il en a créé la matière ; chaque plante, chaque animal, l'homme enfin, ont été tour à tour l'objet d'une création directe et immédiate. Cet Être infini et éternel, puissant et sage, qu'est-il en sa nature? Ne faut-il pas déjà pressentir la Trinité dans cette parole du divin conseil : « Faisons l'homme à notre image ?... » N'est-il pas évident aussi que ce Dieu est distinct de sa création, puisqu'il la tire, non de lui-même, mais du néant ? Enfin n'apparaît-il pas que l'homme va constituer un être privilégié, en raison de sa ressemblance avec Dieu ?

En effet, l'homme se révèle sous son véritable aspect : il est une *âme vivante.* Ressemblant à Dieu, il aura comme son auteur l'intelligence, la volonté, la liberté, l'immortalité.

Entre ces deux êtres, le Créateur infini et sa créature finie et bornée, mais douée d'intelligence et de liberté, vont naître tout naturellement des rapports réciproques. D'une part, le Dieu créateur incline vers sa créature privilégiée, par la bonté, l'amour, la communication de sa parole de vérité ; d'autre part, l'homme intelligent se tourne vers Dieu pour l'adorer, le remercier, chanter ses louanges et reconnaître sa douce et paternelle autorité.

Dans ce premier état d'innocence, c'était, pour ainsi dire, toute la Religion ; mais voici que déjà, à ces devoirs naturels, la bonté divine ajoute des préceptes positifs : la *sanctification* du septième jour, par exemple, et bientôt après l'ordre formel pour nos premiers parents de s'abstenir de manger du fruit de l'arbre de la *science du bien et du mal.*

Digitized by Google

Déjà aussi, dans l'ordre moral, se manifeste la loi d'amour et de charité ; ces deux êtres intelligents, Adam et Ève, doivent s'aimer réciproquement comme chacun aime sa propre personne ; leur union est indissoluble, et l'on ne devra point séparer ce que Dieu a uni.

Enfin, dans la création d'Ève, les Pères ont vu une figure prophétique de l'Église, tirée du côté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, son divin époux, sur la croix. Le sommeil d'Adam, dit saint Augustin, figurait la mort du Christ, et du côté entr'ouvert par la lance du soldat romain il est sorti du sang et de l'eau, c'est-à-dire les deux sacrements qui constituent l'Église.

ARTICLE II

La Chute de l'Homme.

I. L'état d'innocence et ses privilèges. — II. La désobéissance et ses suites. — III. La première promesse d'un Rédempteur. — IV. La Religion dans l'état de déchéance.

I. *L'état d'innocence et ses privilèges.* — Au sortir des mains de Dieu, Adam et Ève étaient innocents et purs ; c'est ce qu'on nomme l'état de justice originelle. Ils ne devaient point souffrir ni mourir ; le corps, exempt du dur travail et des misères de la vie, devait passer de cette existence terrestre à une vie sans fin et toujours heureuse ; l'esprit ne connaissait point les ténèbres de l'ignorance ; l'âme inclinait au bien. Dieu n'avait pas seulement favorisé l'homme d'une ressemblance de nature avec lui, il l'avait privilégié de tous les dons de la grâce : ici-bas, son amitié et ses communications intimes ; au ciel, sa propre félicité devaient être le partage d'Adam et d'Ève, et de toute leur descendance.

Le Seigneur toutefois, et c'était son droit de souverain et de maître, avait mis à la conservation de ce bonheur terrestre et de cette félicité surnaturelle une condition : il voulait un acte de soumission et de dépendance, et il

Digitized by Google

avait dit : « Vous pouvez manger des fruits de tous les arbres du jardin, à l'exception du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car le jour même que vous en mangerez, vous serez soumis à la mort. »

« Dieu, dit Bossuet, donne un précepte à l'homme pour lui faire sentir qu'il a un maître ; un précepte attaché à une chose sensible, parce que l'homme était fait avec des sens ; un précepte aisé, parce qu'il voulait lui rendre la vie commode tant qu'elle serait innocente. »

II. *La désobéissance et ses suites.* — Avant l'homme, Dieu avait créé les anges, esprits purs et destinés à vivre sans être, comme nos âmes, unis à des corps. Lui qui ne fait rien que de bon, les avait tous créés dans la sainteté, et ils pouvaient assurer leur félicité en obéissant à leur Créateur. Les anges, eux aussi, furent soumis à une épreuve. Les uns, — et ce fut le plus grand nombre, — demeurèrent fidèles, et ils furent confirmés pour toujours dans leur état de perfection et de bonheur. Ce sont les bons anges, qui adorent Dieu dans le ciel, exécutent ses ordres dans l'univers et sont préposés à la garde des hommes. Les autres, ayant Lucifer à leur tête, aveuglés par l'orgueil, refusèrent à Dieu l'acte de soumission qu'il réclamait. Le tout-puissant Créateur les punit en les précipitant du ciel dans les abîmes éternels de l'enfer, qu'il créa pour eux. Ce sont les mauvais anges ou les démons, ennemis de Dieu par vengeance et tentateurs de l'homme par envie contre lui.

Jaloux du bonheur de l'homme et de sa haute destinée, le démon résolut de le perdre. Prenant la forme d'un serpent, alors inoffensif, il s'approche d'Ève ; il flatte son orgueil et son indépendance, il achève par la sensualité l'œuvre de la tentation. Ève cueillit le fruit défendu, et elle en mangea. Elle en offrit ensuite à son mari, qui, entraîné par l'exemple de sa compagne, en mangea pareillement. Alors leurs yeux furent ouverts ; ils se cachèrent, après s'être voilés de feuillages, comme pour dissimuler leur honte et leur péché.

Digitized by Google

Ce n'était que l'indice du changement qui venait de se produire en leur âme, dont la nudité était autrement lamentable. Le Seigneur tout-puissant avait vu la désobéissance ; il prononça contre tous les coupables le châtiment mérité. Il maudit le serpent, premier auteur du mal, puis il dit à Ève : « Je multiplierai tes chagrins et tes douleurs, et tu seras sous la puissance de l'homme ; » et à Adam : « La terre sera maudite à cause de ton péché ; elle produira des épines et des ronces, et tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu retournes en la terre d'où tu as été tiré ; car tu es poussière, et tu retourneras en poussière. » Et Dieu les fit ensuite sortir du paradis de délices.

Telle a été la désobéissance ; elle a marqué dans l'âme et dans le corps de nos premiers parents des traces lamentables ; mais c'est aussi notre sentence qui a été prononcée dans celle des coupables. L'âme a perdu la grâce, l'amitié de Dieu, et le droit à l'éternelle félicité qui devait en être la récompense ; les facultés sont amoindries et viciées ; l'esprit connaîtra l'ignorance, la volonté inclinera vers le mal, le cœur sera dépravé. Le corps lui-même subira le contre-coup de la chute ; non seulement il est condamné au travail, à la souffrance et à la mort, mais les sens deviennent les complices de la volonté rebelle et l'inclinent au mal. Voilà la faute originelle avec ses conséquences, que nous héritons tous de nos premiers parents.

III. *La première promesse d'un Rédempteur.* — Cependant Dieu, qui pouvait abandonner les coupables à leur malheureux sort, ne voulut pas les laisser sans consolation et sans espérance. A côté de la justice qui punit, voici la miséricorde qui pardonne et promet le salut. S'adressant au serpent infernal, Dieu lui dit : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne ; elle t'écrasera la tête, et tu t'efforceras vainement de lui mordre le talon. » Tous les docteurs et tous les interprètes ont vu dans ces paroles la première pro-

Digitized by Google

messe d'un Rédempteur. Cette semence bénie, sortie de la race humaine, ce sera Notre-Seigneur Jésus-Christ; seul, il n'a point péché en Adam, parce qu'il est conçu du Saint-Esprit. Cette femme mystérieuse, divinement promise, qui doit renverser l'empire du démon et détruire son règne, c'est la Vierge Marie, préservée de la tache originelle en raison de sa future maternité divine.

Nos premiers parents, au sortir du paradis terrestre, emportèrent cette promesse et cette espérance, qui ont passé chez tous les peuples de la terre avec le souvenir de la chute. Dans tous les pays on a gardé la mémoire de l'*âge d'or*, fruit de l'état d'innocence; partout le serpent est mêlé à l'histoire de la désobéissance; le rôle de la femme est le même dans tous les récits de la chute originelle; partout on purifie les enfants aussitôt après leur naissance, parce qu'on les croit coupables. Enfin toutes les nations ont cru à un Rédempteur qui devait réparer le mal et rétablir l'humanité dans ses anciens privilèges.

IV. *La Religion dans l'état de déchéance.* — On peut dire que l'attente d'un Sauveur et la foi en ce Messie promis ont été, à partir de la chute, le fond de toute la Religion. C'est que, en effet, pour l'homme pécheur il n'y eut plus dès lors de ressource possible que dans la médiation du Rédempteur que Dieu lui promit par une miséricorde toute gratuite. Dès lors aussi tous les exercices de la Religion, toutes les pratiques du culte et de la morale, durent être appuyés sur ses mérites futurs et n'eurent de valeur que par leur union avec eux. La foi au Rédempteur est donc bien le fondement de la Religion.

Le culte, après la déchéance du genre humain, revêt un caractère nouveau; il est à la fois expiatoire et emblématique : expiatoire, car l'homme devenu coupable ne doit plus se contenter de rendre à Dieu, comme il lui était prescrit dans les jours de son innocence, un simple hommage d'adoration, de louange et de remerciement; désormais, en expiation, il ajoutera l'offrande des productions de la terre, et comme, suivant le mot de saint

Digitized by Google

Paul, il n'y a pas d'expiation sans effusion de sang, il offrira en sacrifice les animaux qui vivent à ses côtés. En cela l'homme se reconnaît pécheur ; il avoue qu'il n'a plus de droit à la vie, et pour exprimer cette disposition il met le sang d'une victime à la place du sien. Telle est l'origine des sacrifices sanglants qui, chez tous les peuples, ont toujours fait la principale partie du culte public.

Le culte de la Religion primitive, avons-nous ajouté, était emblématique. En effet, le sang des victimes n'était point capable, par lui-même, d'apaiser la justice de Dieu. Cependant le Seigneur ne voulait pas du sang de l'homme, qui eût été d'ailleurs incapable de le mieux fléchir. Mais il agrée les sacrifices, parce qu'ils représentent et présagent le seul et unique sacrifice qui devait expier le péché, c'est-à-dire l'immolation de Jésus-Christ sur le Calvaire.

Cette foi au Rédempteur et cette Religion réparatrice furent la consolation de nos premiers parents pendant leurs longues années de douleurs. Adam, notre père selon la nature, mérita par là d'être la figure de Jésus-Christ, notre père selon la grâce ; et Ève, mère des vivants, devint ainsi la figure de Marie, la nouvelle Ève, mère de tous les enfants de Dieu.

ARTICLE III

Histoire des premiers hommes.

I. Caïn et Abel. — II. La piété de Seth et de ses descendants. — III. Corruption générale ; menaces de châtiment.

I. *Caïn et Abel.* — Le péché, une fois entré dans le monde, y fit en peu de temps d'horribles ravages. La désobéissance de nos premiers parents fut bientôt suivie d'un crime affreux : pour la première fois le sang de l'homme souilla la terre, par le fait d'un fratricide. Adam et Ève eurent deux fils, Caïn et Abel. Caïn culti-

Digitized by Google

vait la terre, Abel nourrissait des troupeaux. Tous deux offrirent à Dieu des sacrifices. La piété d'Abel attira le regard de Dieu sur lui et sur ses dons ; une foi vive donnait du prix à ses offrandes, et en immolant les premiers-nés de son troupeau il y mettait plus de générosité. Caïn offrait au Seigneur les fruits de la terre, et il le faisait sans piété et avec parcimonie. Dieu avait pour agréables les dons d'Abel et se détournait de Caïn. Celui-ci en conçut une secrète jalousie contre son frère. « Pourquoi, lui dit le Seigneur, cette tristesse ? Si tu fais le bien, ne seras-tu pas récompensé ? Et si tu fais le mal, ne seras-tu pas puni ? Le penchant qui te sollicite est sous ta dépendance, et, si tu le veux, tu peux t'en rendre le maître. » On voit par ces paroles que l'homme est libre, même après le péché originel, et c'est pour cela que nous sommes responsables de nos bonnes et de nos mauvaises actions.

Caïn s'obstina dans sa haine ; il proposa à son frère une promenade dans la campagne, et, quand ils furent seuls, il se précipita sur Abel et le tua. La voix de Dieu poursuivit le coupable, le remords entra dans son âme, et, fuyant la société, il se bâtit une ville à l'orient d'Éden et l'appela Énoch, du nom de son premier-né.

Ce trait nous montre la vertu persécutée dès l'origine par le vice ; le juste Abel, mis à mort malgré son innocence, est la vive image du *juste* par excellence, qui devait périr sous les coups d'une jalouse fureur, haï et crucifié par les Juifs, ses frères. Caïn, maudit de Dieu, errant et fugitif, présage le peuple déicide dispersé dans tous les pays, objet de la haine de toutes les nations.

II. *La piété de Seth et de ses descendants.* — Les descendants de Caïn furent méchants comme leur père, et devinrent pour Adam et Ève un surcroît d'affliction. Dieu consola ceux-ci de la perte d'Abel en leur donnant un autre fils appelé Seth, qui se rendit illustre par sa piété. Il eut une nombreuse postérité qui conserva les traditions religieuses et vécut dans l'innocence et la sainteté jus-

Digitized by Google

qu'aux approches du déluge. De cette race étaient les hommes vertueux qu'on appela *patriarches*. Moïse en compte dix depuis Adam jusqu'à Noé, savoir : Adam, Seth, Énos, Caïnan, Malaléel, Jared, Hénoch, Mathusalem et Lamech, père de Noé.

La longévité de ces patriarches est relatée par la Bible, mais le souvenir s'en est aussi conservé dans les traditions de tous les anciens peuples de la Chaldée, de l'Égypte et même de la Grèce. Par cette longévité Dieu voulait, dans un but providentiel, conserver plus aisément dans toute leur pureté les traditions primitives.

Dieu s'est donc conservé des serviteurs fidèles dans la postérité de Seth, et il est à remarquer que le bienfait de la Rédemption s'est ainsi fait sentir dès le commencement du monde. Depuis Abel jusqu'à Jésus-Christ, Dieu a toujours eu sur la terre de vrais adorateurs qu'il a sauvés par sa grâce de la corruption et de l'erreur. Ces justes ont été justifiés par la foi au Messie promis et par les œuvres qu'ils pratiquaient avec sa grâce.

III. *Corruption générale ; menaces de châtiment.* — Les descendants de Caïn formèrent une race méchante, et on les appela les *enfants des hommes*. Tant que la famille de Seth resta séparée de celle de Caïn, elle se conserva dans l'innocence. Ses descendants avaient mérité le titre glorieux d'*enfants de Dieu*. Mais, après la mort d'Adam, les deux familles se rapprochèrent et s'unirent par des mariages. Ce fut la cause de la perversion des enfants de Dieu ; ils prirent bientôt les vices de la postérité de Caïn. De ces alliances sortit une race de *géants* dont les abominations irritèrent le Seigneur. Avec le temps, la corruption devint générale. L'iniquité alla si loin, que Dieu se repentit en quelque sorte d'avoir créé l'homme. « J'exterminerai, dit-il, l'homme que j'ai créé et tout ce qui est sur la terre, depuis l'homme jusqu'aux animaux. » Mais, dans sa justice, Dieu se souvint de sa miséricorde. Il n'oublia pas qu'il avait promis à Ève un fils qui devait sauver les hommes, et il voulut conserver

Digitized by Google

un reste de cette postérité d'où sortirait le Sauveur attendu.

Au milieu de la dépravation générale, il y avait un homme juste, de la famille de Seth, appelé Noé. Le Seigneur lui fit connaître son dessein de submerger la terre à cause des crimes de ses habitants. « Dieu, dit Bossuet, n'avait besoin que de lui-même pour détruire ce qu'il avait fait d'une parole, mais il trouva plus digne de lui de faire servir ses créatures d'instrument à sa vengeance, et il appelle les eaux pour ravager la terre couverte de crimes. » Il dit donc à Noé de construire une arche pour s'y abriter, lui et sa famille. Noé crut et obéit. Il travailla pendant cent ans à bâtir cette arche, et il ne cessait de prêcher la pénitence. Patient, parce qu'il est éternel, Dieu différait encore le châtiment. Depuis Hénoch, c'est-à-dire pendant près de mille ans, les avertissements n'avaient point cessé ; l'abus des grâces finit toujours par appeler la punition : cette fois elle sera terrible et laissera un souvenir ineffaçable.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Du Déluge à la Vocation d'Abraham.

(DEUXIÈME ÉPOQUE)

2348-1925 avant J.-C. (3308-2296)

Sommaire de cette époque. — Division du chapitre.

La seconde époque de l'histoire du monde est marquée par un grand événement, le déluge, qui purifie la terre et la renouvelle. C'est là un des faits primitifs que les traditions des anciens peuples établissent avec le plus d'éclat : les annales de la Chine nous montrent son premier empereur Fohé occupé à faire écouler les eaux qui couvraient les collines; celles de l'Inde nous rappellent le roi Sathyavatra sauvé des eaux avec ses trois fils. L'histoire d'Egypte et de la Chaldée parle d'une grande inondation. Le souvenir du déluge s'est conservé chez les Grecs et les Romains dans la fable de Deucalion. Les Mexicains eux-mêmes et tous les peuples de l'Amérique ont représenté le déluge par la peinture ou l'ont écrit avec leurs hiéroglyphes.

Indépendamment de ces témoignages historiques, notre globe porte les traces de bouleversements et de submersions qui ne peuvent être attribués qu'à un cataclysme du genre de celui que décrit Moïse.

Un siècle après le déluge commence la confusion des langues et la dispersion des peuples; c'est là un autre événement important auquel nous devons nous arrêter. Nous étudierons donc en ce chapitre : 1° le déluge et ses suites; 2° Babel et la dispersion des peuples.

Digitized by Google

ARTICLE I

Le Déluge.

I. Récit biblique; enseignements. — II. Révélations et promesses faites à Noé. — III. Nouvelle phase de l'histoire du monde et de la Religion. — IV. La descendance de Noé.

I. *Récit biblique du déluge; enseignements.* — Tous les préparatifs étant faits, Noé entra dans l'arche, lui, sa femme, ses trois fils et leurs femmes. Il fit entrer pareillement sept couples de tous les animaux purs, deux couples des animaux réputés impurs, sept couples des oiseaux du ciel, afin d'en conserver la race. Puis il fit porter dans l'arche toutes les choses nécessaires pour la nourriture des hommes et des animaux. Et alors toutes les sources du grand abîme furent rompues, les cataractes du ciel s'ouvrirent; la pluie tomba pendant quarante jours et quarante nuits, et les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes. Tout périt; l'arche seule, doucement portée sur les eaux, échappait à ce grand désastre. 2348 (2482) avant J.-C.

Durant cent cinquante jours les eaux couvrirent la face de la terre. A la fin du septième mois, elles commencèrent à diminuer, et l'arche s'arrêta sur le sommet du mont Ararat, en Arménie.

Tel est le grand cataclysme qui a purifié la terre. Il n'est pas seulement une expiation: il était aussi la figure du baptême qui lave aujourd'hui nos péchés, comme l'eau, dit saint Pierre, a lavé les souillures de la terre coupable. Noé, sauvant l'humanité de la destruction, présageait le Sauveur futur qui a purifié toute la race humaine du péché et l'a préservée de la mort éternelle. L'arche était la figure de l'Église, hors de laquelle il n'y a point de salut. Les flots, qui faisaient tout périr, soulevaient l'arche et la sauvaient des écueils: de même les

Digitized by Google

tempêtes que devait éprouver l'Église élèveraient les âmes vers Dieu et avanceraient la sanctification des élus.

II. *Révélations et promesses faites à Noé.* — Au sortir de l'arche, le premier acte de Noé fut une prière et un hommage de reconnaissance. Il dressa un autel, et prenant un couple de tous les oiseaux et de tous les animaux purs, il les offrit en holocauste, c'est-à-dire qu'il les brûla sur l'autel après les avoir immolés. Dieu, satisfait de la piété de son serviteur, lui témoigna qu'il agréait son offrande, et lui dit: « Je ne répandrai plus ma malédiction sur la terre à cause des hommes. Je ne frapperai donc plus de mort, comme je l'ai fait, les créatures animées. »

Alors Dieu bénit Noé et ses enfants, et il leur dit : « Croissez et remplissez la terre ! Nourrissez-vous de tout ce qui est vivant et animé; je vous abandonne toutes ces choses, comme les légumes et les herbes, mais je vous défends de manger de la chair mêlée avec le sang. » Cette défense de se nourrir de viandes d'animaux suffoqués avait pour but d'inspirer l'horreur du sang, parce que la terre n'avait été déjà que trop souillée par l'effusion du sang de l'homme.

Dieu dit encore à Noé : « Je fais aujourd'hui alliance avec vous et vos descendants pour toute la suite des siècles. » Et le signe qu'il donna de cette alliance nouvelle, ce fut l'arc-en-ciel, qui pour la première fois parut dans la nue, et dont les douces couleurs ranimeraient l'espérance.

III. *Nouvelle phase de l'histoire du monde et de la Religion.* — Avec le déluge commence en quelque sorte un nouvel ordre de siècles. Une seconde investiture du domaine terrestre est faite en faveur de Noé et de sa race ; une alliance est renouvelée entre Dieu et l'humanité. Mais, ainsi que le remarque Bossuet, dans ce renouvellement il demeure une impression de la vengeance divine. La nature a perdu de sa vigueur et les plantes de leur énergie, aussi la vie humaine diminua sensiblement

Digitized by Google

de durée, et il fallut lui donner une nourriture plus substantielle dans la chair des animaux.

« Ainsi devaient disparaître et s'effacer peu à peu les restes de la première institution; et la nature changée avertissait l'homme que Dieu n'était plus le même pour lui depuis qu'il avait été irrité par tant de crimes. »

Ces conditions nouvelles faites à l'humanité marquent une nouvelle phase dans la Religion. Nous voyons l'ancien usage des sacrifices sanctionné par Noé à sa sortie de l'arche et solennellement confirmé par Dieu, qui reçoit cette offrande des victimes et bénit le sacrificateur. On remarque la distinction entre les animaux purs, seuls admis pour les sacrifices. L'effusion du sang de la victime indique l'idée d'expiation. Enfin la loi morale et la loi religieuse reçoivent ici leur développement dans deux préceptes positifs: le premier, c'est la défense de manger le sang des animaux en même temps que la chair, et de se nourrir de la chair des animaux réputés impurs; le second, c'est l'interdiction formelle de l'homicide, avec cette sanction que le criminel sera puni par l'effusion de son propre sang.

IV. *La descendance de Noé.* — Le patriarche Noé transmit à ses fils, Sem, Cham et Japhet, l'ensemble des vérités et des prescriptions religieuses, en même temps que la tradition de la promesse divine d'un Rédempteur futur. Noé planta la vigne et découvrit l'usage que l'on pouvait faire du raisin en exprimant cette liqueur bienfaisante qui est le vin. Il bénit les deux fils qui avaient respecté sa vieillesse. « Que Dieu, dit-il, étende les possessions de Japhet, et qu'il habite sous la tente de Sem! » Ces paroles prophétiques indiquaient que Japhet peuplerait au loin la terre, et qu'il trouverait la grâce du Rédempteur sous la tente de Sem, qui devait être l'héritier de la promesse de salut faite à notre premier père. Mais le patriarche maudit Cham dans la personne de son fils Chanaan. « Qu'il soit, dit-il, à l'égard de ses frères, l'esclave des esclaves! » La postérité de Cham est devenue

Digitized by Google

la race nègre et semble porter encore le poids de cette malédiction.

ARTICLE II

La dispersion des hommes.

I. Babel et la confusion des langues. — II. Formation des idiomes et des peuples. — III. Décadence et idolâtrie générale.

I. *Babel et la confusion des langues.* — Les trois enfants de Noé et leurs descendants habitaient d'abord le même pays, situé entre le Tigre et l'Euphrate : c'était la plaine de Sennaar, depuis appelée Mésopotamie. Quand ils se furent multipliés au point de ne pouvoir plus habiter ensemble, ils dirent entre eux : « Allons, bâtissons une ville et une tour dont le sommet touchera le ciel, et rendons notre nom célèbre avant de nous disperser par toute la terre. » L'entreprise déplut à Dieu, parce qu'elle accusait un sot orgueil. Jusqu'alors tous les hommes parlaient une même langue. Pour empêcher leur vaine tentative, le Seigneur confondit leur langage, en sorte qu'ils ne s'entendaient plus les uns les autres. Ils furent contraints d'abandonner leur ouvrage. Le nom de *Babel,* qui signifie confusion, demeura à cette tour fameuse, dont on a retrouvé les débris. Ces ruines, exhumées par les archéologues modernes, nous apportent, après tant de siècles, une confirmation du récit de Moïse. Ainsi que le rapporte l'historien sacré, les assises sont formées de briques reliées avec du bitume : monument éternel, attestant au genre humain que l'orgueil est la source de la division et du trouble parmi les hommes. Ne pouvant plus se comprendre, les descendants de Noé se dispersèrent dans tous les pays du monde. Cet événement s'accomplissait un siècle environ après le déluge, 2247 (2907) ans avant Jésus-Christ.

II. *Formation des idiomes et des peuples.* — Deux grands

Digitized by Google

faits historiques ont été la conséquence de cette confusion de Babel : elle a donné naissance à des idiomes multiples, et les hommes se sont dispersés pour donner origine à diverses nations. Le nom de *Babel*, ou confusion, donné par Moïse et conservé au monument élevé dans la plaine de Sennaar, nous fait entendre que cette confusion des langues a été instantanée plutôt que progressive.

Le chapitre x de la Genèse est intitulé *Généalogie des fils de Noé ;* on aurait pu l'appeler aussi bien le *Livre des origines du genre humain.* Nous y voyons figurer les noms des différents chefs de famille qui ont donné naissance aux anciens peuples. Nous y retrouvons les fils de Sem, de Cham et de Japhet avec les races primitives de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'en se dispersant les hommes ont emporté partout les traditions des événements antérieurs : l'âge d'or ou l'état d'innocence, la chute de l'homme, le siècle de fer, c'est-à-dire une époque de désordre et de malheur ; la promesse d'un Sauveur, l'audace et l'impiété des géants, le déluge universel, la conservation d'un seul homme juste ; et, avec ces traditions, celles du culte dû à Dieu, des sacrifices, de la semaine et de la sanctification du septième jour, des anges et des mauvais esprits ; en un mot, toute la Religion fondamentale : croyances et culte, morale naturelle complétée par une révélation primitive, et par-dessus tout l'idée d'un Dieu créateur et unique, d'un monde et d'un genre humain tirés du néant par sa parole, conservés par sa bonté, gouvernés par sa sagesse, punis par sa justice, délivrés par sa miséricorde, et toujours assujettis à sa puissance.

III. *Décadence et idolâtrie générale.* — Cependant, à mesure qu'ils s'éloignaient de leur berceau, les hommes perdaient les saines traditions qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres. « Les enfants indociles ou malappris n'en voulaient plus croire leurs grands-pères décrépits. » (Bossuet.) Ce mal est de tous les temps. Puis l'orgueil

Digitized by Google

humain précipitait les esprits dans les plus grossières erreurs; déjà les hommes ne voulaient plus croire que ce qu'ils voyaient : c'était l'impiété; ils ne voulurent plus adorer que ce qui frappait leurs regards : ce fut l'idolâtrie. La postérité de Sem et de Japhet subit peu à peu les mauvaises influences de l'exemple; elle oublia Dieu et ses promesses, aussi bien que la descendance de Cham. La corruption devint générale avec l'idolâtrie, qui en est la mère. Dieu méconnu, le culte suprême prostitué aux créatures et refusé à Dieu seul; le feu, l'air, les étoiles, le soleil, la lune divinisés; l'aveuglement poussé jusqu'à rendre l'adoration à des statues d'or, d'argent ou de bois; les plantes et les animaux substitués à la divinité; en un mot, « tout devenu Dieu, excepté Dieu lui-même » : voilà le spectacle qu'offrait l'univers repeuplé. A la fin, l'homme divinisa ses propres passions; étouffant le remords, il en vint à commettre par principe de religion des crimes qui font horreur à la nature.

« Que l'homme parut alors éloigné de sa première institution, s'écrie Bossuet, et que l'image de Dieu y était gâtée ! » Un si grand mal faisait des progrès étranges. De peur qu'il n'infectât tout le genre humain, ce grand Dieu appela Abraham pour en faire le chef d'une race fidèle.

Digitized by Google

CHAPITRE III

De la Vocation d'Abraham jusqu'à Moïse, ou la Loi écrite.

(TROISIÈME ÉPOQUE)

1925-1491 avant J.-C. (2296-1645)

Aperçu général de cette époque. — Division du chapitre.

Avec Abraham commence, à proprement parler, l'histoire du peuple de Dieu. Quand le Seigneur eut fait choix de ce patriarche pour être le père des croyants, il lui indiqua le pays qu'il promettait à ses descendants; il renouvela en sa faveur les anciens oracles et les précédentes promesses. Mais, avant de prendre possession de la Terre promise, le peuple hébreu, pendant plusieurs siècles, dut mener une vie nomade et connaître l'exil et la servitude. Néanmoins Dieu ne perdait pas de vue ses desseins; il se conservait dans la famille d'Abraham des serviteurs fidèles, héritiers de toutes les bénédictions. Cette période, qui s'ouvre par une alliance formelle avec la famille d'Abraham, se continue par les histoires si instructives d'Isaac, de Jacob et de Joseph. Nous y entendons de nouvelles promesses, nous y remarquons de nouvelles figures du Messie; avec Joseph nous pénétrons en Égypte, où l'honneur et la richesse, et ensuite la servitude, attendent les fils de Jacob et leur postérité. Enfin Dieu prépare à son peuple un libérateur dans la personne de Moïse, dont nous racontons la vie et les

Digitized by Google

œuvres extraordinaires jusqu'au jour de la délivrance d'Égypte.

Nous partagerons ce chapitre en quatre articles : 1° la vocation d'Abraham ; 2° les patriarches Isaac et Jacob ; 3° l'histoire de Joseph ; 4° Moïse et la délivrance.

Tandis que le peuple de Dieu se prépare dans le recueillement à son importante mission, les royautés de l'histoire ancienne se fondent : c'est l'époque où Inachus, le plus ancien roi de la Grèce, fonde le royaume d'Argos ; une colonie que Cécrops amena de l'Égypte établit les premières villes qui formeront le royaume d'Athènes ; Hellen, fils de Deucalion, donne son nom à la Grèce ; une autre colonie de Phéniciens, sous la conduite de Cadmus, fonde Thèbes dans la Béotie.

ARTICLE I

La vocation d'Abraham.

1925 (2296) avant J.-C.

I. Vocation d'Abraham ; nouvelles promesses. — II. Le sacrifice de Melchisédech. — III. La circoncision, signe de l'alliance. — IV. Dieu demande à Abraham le sacrifice de son fils Isaac.

I. *Vocation d'Abraham ; nouvelles promesses.* — Abraham naquit à Ur, en Chaldée. Il descendait de Sem par Arphaxad, Héber, premier ancêtre des Hébreux, et Tharé. Les habitants de cette ville adoraient le soleil. Dieu apparut à Abraham et lui dit : « Sors de ton pays, quitte ta famille et la maison de ton père, et viens en la terre que je te montrerai. Je ferai de toi le chef d'un grand peuple, et toutes les nations de la terre seront bénies en toi. » Abraham obéit, emmenant avec lui Sara son épouse, Loth son neveu, et tous ses serviteurs, avec ses troupeaux. Il passa l'Euphrate et vint dans le pays de Chanaan. « Voilà, dit le Seigneur, le pays que je donnerai à ta postérité. » Abraham dressa en ce lieu un autel

Digitized by Google

et offrit un sacrifice. Toutefois Dieu lui prédit que cette promesse ne s'exécuterait qu'à la quatrième génération, et après une longue servitude.

« Toutes les générations seront bénies en toi et en Celui qui naîtra de ta race. » Par cette parole, Abraham est fait le père de tous les croyants, et sa postérité est choisie pour être la source d'où la bénédiction doit s'étendre par toute la terre. Voilà ce qui caractérise le choix et la mission d'Abraham : la conversion des gentils, c'est-à-dire des païens, est toujours marquée dans les Écritures comme l'œuvre distinctive du Messie.

II. *Le sacrifice de Melchisédech.* — Abraham et Loth, son neveu, avaient l'un et l'autre de nombreux troupeaux. De fréquentes querelles entre leurs pasteurs les forcèrent de se séparer. Loth vint habiter Sodome, dans la vallée du Jourdain; Abraham se fixa dans la plaine de Mambré, où plus tard fut la ville d'Hébron. Sodome avec Gomorrhe, Adama, Séboïm et Ségor formaient les villes de la Pentapole et obéissaient à Chodorlahomor, roi des Élamites. Ces cités s'étant révoltées contre leur souverain, celui-ci, avec deux autres rois, ses alliés, reprit Sodome et emmena ses habitants prisonniers avec un riche butin. Loth et sa famille étaient parmi les captifs. Abraham, l'ayant appris, arma ses serviteurs, au nombre de trois cent dix-huit, poursuivit les vainqueurs, les mit en déroute, délivra Loth et reprit le butin qu'ils avaient emporté.

Comme Abraham revenait de cette expédition, Melchisédech, roi de Salem, son allié, qui était prêtre du Très-Haut, vint à sa rencontre pour le féliciter de sa victoire. Il offrit à Dieu, en action de grâces, un sacrifice composé de pain et de vin, et il bénit Abraham. Celui-ci voulut, en retour, donner à Melchisédech la dîme de tout ce qu'il avait pris sur les ennemis vaincus. Dans la personne de ce roi-pontife, Abraham honorait le Messie futur, prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech, comme l'a prophétisé David et comme l'explique

Digitized by Google

saint Paul. En effet, Melchisédech est l'une des figures les plus saisissantes du Messie. Sans génération connue en ce monde, il est roi et il est pontife; il offre en sacrifice le pain et le vin, images du futur sacrifice offert par Notre-Seigneur la veille de sa mort, et chaque jour renouvelé sur nos autels catholiques. Il bénit Abraham, et en lui toutes les nations : après son sacrifice, le Sauveur, lui aussi, bénira et sanctifiera tous les peuples de la terre, et il sera la réalisation parfaite de tout ce dont Melchisédech n'était que la représentation et la figure.

III. *La circoncision, signe de l'alliance.* — Cependant Sara n'avait point encore donné de fils à Abraham. Le patriarche, selon l'autorisation que Dieu en avait accordée aux premiers hommes, épousa une esclave du nom d'Agar. Il en eut un fils appelé Ismaël, qui est devenu le père des Arabes; mais Ismaël ne devait pas être l'héritier de la promesse, car les bénédictions étaient réservées au fils de la femme libre. Dieu fit connaître à Abraham que Sara lui donnerait enfin ce fils désiré, qui s'appellerait Isaac. C'est alors que le Seigneur ordonna à Abraham, comme signe de son alliance, de pratiquer la *circoncision,* et d'étendre cette coutume à tous les enfants mâles issus de son sang. Abraham obéit; et toute sa race est demeurée fidèle au précepte du Seigneur.

A quelques jours de là, Abraham eut l'honneur de recevoir sous sa tente, dans la vallée de Mambré, trois anges qui s'en allaient exécuter sur Sodome et Gomorrhe les rigueurs de la justice divine. Là se révèle la merveilleuse puissance de la prière du juste. Abraham intercéda; il eût obtenu la grâce de la cité coupable s'il se fût trouvé cinq justes dans Sodome. Mais ils ne s'y trouvèrent point, et le feu du ciel dévora les villes de la Pentapole; sur leur emplacement on ne rencontre plus qu'un grand lac de bitume, appelé mer Morte, qui atteste la malédiction tombée sur ce riche pays. Cependant Loth et sa famille purent échapper au désastre.

Digitized by Google

IV. *Dieu demande à Abraham le sacrifice de son fils Isaac.* — Sara, dans sa vieillesse, vit l'accomplissement de la promesse que les anges lui avaient faite : elle eut un fils. Abraham le circoncit et le nomma Isaac.

L'enfant grandit ; mais Dieu voulut éprouver plus fortement la foi d'Abraham. « Prends ton fils unique que tu chéris, lui dit-il, et va dans la terre de Moriah ; là tu me l'offriras en holocauste sur une montagne que je te montrerai. » Abraham ne discuta point ; il prit son fils dès le matin, emmena avec lui deux serviteurs, et il se dirigea vers l'endroit que Dieu avait désigné. Isaac portait sur ses épaules le bois du sacrifice. « Mon père, disait-il, où donc est la victime ? — Dieu, répondit Abraham, voudra bien y pourvoir. » Enfin ils arrivèrent au sommet de la montagne ; on dressa le bûcher. « Mon fils, dit le vieillard, la victime, c'est toi. » Et il plaça l'enfant sur l'autel ; il allait le frapper. Mais le Seigneur arrêta son bras. « Je connais maintenant, lui dit-il, que tu crains Dieu, puisque pour obéir tu n'as pas épargné ton fils unique. » Abraham, se retournant, vit un bélier embarrassé dans les broussailles ; il l'offrit en holocauste à la place de son fils.

En récompense de sa foi, Abraham entendit de la bouche de l'Éternel cette promesse renouvelée : « Parce que tu as obéi à ma voix, je te bénirai et je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel et comme le sable de la mer, et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité. »

Le sacrifice que Dieu vient de demander à Abraham est une image du sacrifice futur de Jésus-Christ. La figure et la vérité se ressemblent si fort, qu'il est superflu d'en expliquer les traits. Isaac porte le bois de son sacrifice ; Jésus portera la croix, instrument de son supplice. La même montagne leur servira d'autel. Isaac consent à son immolation ; Jésus-Christ s'offre à la mort. Abraham, malgré sa tendresse, s'apprête à frapper l'innocente victime ; Dieu le Père, malgré son amour, frappe son Fils, qui est l'innocence même. Isaac et Jésus sur-

Digitized by Google

vivent à leur sacrifice. Isaac n'est immolé et ne ressuscite qu'en figure ; Jésus donne réellement sa vie, mais il la reprend dans sa résurrection.

ARTICLE II

Les patriarches Isaac et Jacob.

I. Le mariage d'Isaac. — II. Esaü et Jacob ; la dernière bénédiction d'Isaac et les promesses divines sont accordées à Jacob.

I. *Le mariage d'Isaac.* — Abraham perdit Sara, sa vertueuse épouse, et lui donna une sépulture honorable dans la caverne de Machpelah, qu'il acheta aux enfants de Heth. Se sentant vieillir, il résolut de donner à son fils Isaac une femme choisie dans la famille de son frère Nachor, qui habitait la Mésopotamie. Il confia cette mission à son fidèle serviteur Éliézer, qui partit avec des chameaux chargés de présents. Éliézer avait juré d'exécuter les volontés de son maître. Parvenu au pays de Nachor, il s'arrête auprès d'une fontaine où les jeunes filles venaient puiser de l'eau, et il invoque le Dieu témoin de son serment, le conjurant de lui faire connaître l'épouse qu'il destine à son maître. A peine avait-il achevé sa prière, qu'une jeune fille vint au puits, portant une urne sur son épaule. Il lui demande à boire. « Seigneur, buvez, dit-elle, et je vais aussi abreuver vos chameaux. » A cette parole, Éliézer reconnaît l'épouse prédestinée pour Isaac. Elle s'appelait Rebecca, et elle était petite-fille de Nachor. La demande fut agréée ; de riches présents cimentèrent l'union projetée, et Éliézer repartit, emmenant avec lui la fiancée d'Isaac. Le saint patriarche Abraham unit les deux époux au nom de Dieu, et cette heureuse union, touchant modèle des alliances selon le Seigneur, tempéra la douleur que le père et le fils éprouvaient de la mort de Sara. Abraham mourut plein de jours et fut enseveli près de son épouse chérie.

Digitized by Google

II. *Ésaü et Jacob : la dernière bénédiction d'Isaac et les promesses divines sont accordées à Jacob.* — Rebecca mit au monde deux fils jumeaux : le premier fut nommé Ésaü, et le second Jacob. Ésaü était roux et couvert de poils, et il devint un grand chasseur. Le doux Jacob vivait retiré sous la tente et avait les prédilections de Rebecca. Un jour qu'Ésaü revenait des champs, accablé de fatigue et pressé par la faim, il vendit, pour un plat de lentilles, son droit d'aînesse à Jacob. Celui-ci devenait ainsi le chef de la famille, et il en obtenait les prérogatives.

Isaac était devenu vieux et aveugle. Se sentant près de sa fin, il demanda à Ésaü de lui faire goûter une fois encore du produit de sa chasse avant de recevoir la bénédiction paternelle. Rebecca avait entendu ces paroles. Elle se hâta de tuer un chevreau et de le faire cuire. Elle fit mettre à Jacob les vêtements d'Ésaü, puis elle recouvrit ses mains et son cou de la peau du chevreau ; Jacob se présenta ainsi à son père et surprit sa bénédiction : « Mon fils, lui dit le patriarche, que Dieu te donne la rosée du ciel et la graisse de la terre, le blé et le vin en abondance. Que les peuples te servent et que les nations te craignent. Sois le maître de tes frères, et que les fils de ta mère s'humilient devant toi. » C'était tout l'héritage de l'aîné, avec les promesses et les bénédictions du Seigneur, qui passait à Jacob.

Pour échapper à la colère d'Ésaü, Jacob, sur le conseil de sa mère et de l'avis d'Isaac, dut prendre la route de l'exil. En chemin, il eut besoin de repos. Il plaça une pierre sous sa tête et s'endormit. Il vit alors en songe une échelle mystérieuse dont le pied touchait le sol et dont le sommet s'élevait jusqu'au ciel. Des anges de Dieu montaient et descendaient, révélant ainsi leur sublime mission : ils portent au ciel nos hommages, ils nous en rapportent les bienfaits divins. Au sommet était Jéhovah, qui fit entendre à Jacob cette nouvelle et consolante promesse : « C'est moi qui suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham et d'Isaac, ton père. Je te donnerai, à toi et

Digitized by Google

à toute ta race, la terre où tu as dormi. Ta postérité sera nombreuse comme la poussière de la terre, et toutes les nations seront bénies en *Celui qui sortira de toi.* » Ces dernières paroles témoignaient évidemment que le Messie promis sortirait de la famille de Jacob. A son réveil, Jacob reconnaissant que ce lieu, où il avait reposé était saint, érigea comme un monument la pierre qu'il avait avait mise sous sa tête ; il la consacra au Seigneur en y versant de l'huile. Il préludait ainsi à la bénédiction de nos églises et à la consécration de nos autels.

Jacob se réfugia en Mésopotamie chez Laban, son oncle, dont il épousa les deux filles, Rachel et Lia, et leurs esclaves, Zelpha et Bala. De ces différentes unions il eut douze fils, qui furent appelés les douze patriarches et devinrent les chefs des douze tribus d'Israël. Ce sont : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon, enfants de Lia ; Dan et Nephtali, nés de Bala, servante de Rachel ; Gad et Azer, nés de Zelpha, servante de Lia ; Joseph et Benjamin, fils de Rachel, l'épouse préférée.

Après vingt ans d'exil, Jacob revint dans sa patrie. Dieu lui-même avait ménagé entre les deux frères une réconciliation qui fut complète. Jacob en avait eu le présage dans la lutte victorieuse qu'il soutint contre un ange. A la suite de ce combat, l'ange lui dit : « Désormais votre nom ne sera plus Jacob; vous serez appelé *Israël,* ou fort contre Dieu. » C'est de là que les descendants de Jacob furent nommés *Israélites.*

ARTICLE III

Histoire de Joseph.

I. Joseph vendu par ses frères. — II. Séjour en Égypte; élévation de Joseph. — III. Jacob et sa famille en Égypte. — IV. Prophéties et mort de Jacob et de Joseph. — V. Deux figures frappantes du Messie. — VI. La postérité de Jacob dans le pays de Mesraïm.

I. *Joseph vendu par ses frères.* — 1728 (2096) av. J.-C. — Joseph était l'enfant chéri de Jacob ; tout le rendait

Digitized by Google

digne de cette prédilection, qui pourtant excita la jalousie de ses frères. Leur envie s'accrut encore au récit d'un songe qu'avait eu Joseph, et qui présageait sa future grandeur : « Nous étions dans un champ, leur dit-il, occupés à lier des gerbes. La mienne était debout, tandis que les vôtres étaient autour d'elle et l'adoraient. » Une autre fois il avait vu le soleil, la lune et les étoiles lui rendre le même hommage. « Quoi donc, disaient ses frères, seras-tu notre roi ? Est-ce que nous allons t'adorer ? »

Un jour que tous les frères de Joseph étaient allés dans la région de Dothaïm pour y faire paître leurs troupeaux, Jacob, qui conservait à la maison son fils bien-aimé, l'envoya prendre de leurs nouvelles. L'apercevant de loin, ils résolurent de s'en défaire : les uns voulaient le tuer, Ruben proposa de le jeter dans une citerne. Mais des marchands Ismaélites vinrent à passer. Juda dit à ses frères : « Vendons Joseph à ces marchands, et que notre main reste pure de son sang. » Ils le vendirent, en effet, trente pièces d'argent, pour être conduit en Égypte. Puis trempant sa tunique dans le sang d'un chevreau, il l'envoyèrent à Jacob en disant : « Nous avons trouvé ce vêtement, n'est-ce point celui de Joseph ? » Jacob crut qu'une bête sauvage avait dévoré son fils ; il le pleura amèrement et refusait toute consolation. La mort d'Isaac vint mettre le comble à sa douleur.

II. *Séjour de Joseph en Égypte ; son élévation.* — Les Ismaélites ayant conduit Joseph en Égypte, le vendirent à Putiphar, ministre du roi Pharaon, qui, l'ayant apprécié, lui confia l'intendance de sa maison. Dieu la bénit à cause de Joseph. Mais la femme de Putiphar essaya d'ébranler sa vertu. Pour échapper à ses instances, Joseph s'enfuit, lui abandonnant son manteau qu'elle retenait. Cette femme coupable s'en servit pour l'accuser, et Putiphar le fit jeter en prison. Dieu, qui veillait sur le jeune captif, lui communiqua le don d'interpréter les

Digitized by Google

songes ; ce fut le moyen providentiel de son élévation. Joseph prédit à un échanson du roi, prisonnier comme lui, sa prochaine délivrance. Rendu à la liberté, celui-ci se souvint de son compagnon. Pharaon lui-même était préoccupé d'un songe qu'il avait eu : sept vaches grasses et belles sortaient du Nil et paissaient dans les marécages ; sept autres vaches maigres et difformes en sortirent aussi et les dévorèrent. Puis dans un autre songe sept épis, grêles et desséchés, dévoraient sept épis bien fournis sortant d'une même tige. Joseph fut appelé pour interpréter cette vision ; il fit connaître que Dieu réservait à l'Égypte sept années d'abondance qui seraient suivies de sept années de stérilité, et il engagea le roi à choisir un ministre sage, qui approvisionnerait les greniers de l'Égypte pendant les années d'abondance en vue des années de disette.

Pharaon jugea que personne mieux que Joseph ne remplirait cette mission ; il l'établit son premier ministre, lui donna l'intendance sur toute l'Égypte et lui fit épouser la fille d'un grand prêtre d'Héliopolis, dont il eut deux fils, Éphraïm et Manassé.

III. *Jacob et sa famille en Égypte.* — La famine prédite par Joseph fut grande en Égypte et sur toute la terre. Elle se fit particulièrement sentir dans le pays de Chanaan, où Jacob habitait avec ses autres fils. Apprenant l'abondance où se trouvait l'Égypte, le patriarche envoya ses dix premiers-nés pour y acheter du blé, et il ne retint auprès de lui que Benjamin, à cause de son jeune âge et dans la crainte qu'il ne lui arrivât malheur.

Les dix enfants de Jacob s'adressèrent au premier ministre de Pharaon, qui n'eut point de peine à les reconnaître, mais il dissimula et feignit de les traiter en espions. Il retint Siméon comme otage et renvoya les autres chercher Benjamin.

De retour en leur pays, ils furent stupéfaits de retrouver dans leurs sacs de blé l'argent qu'ils avaient emporté pour le payer. Jacob se refusait à laisser partir

Digitized by Google

Benjamin ; cependant, la disette continuant, il fallut s'y résoudre. Joseph reçut avec bonté les voyageurs, combla de ses tendresses son jeune frère Benjamin, et fit servir un banquet à ses frères, sans toutefois se faire encore reconnaître. Il les soumit exprès à une série d'épreuves, en faisant de nouveau remettre leur argent dans les sacs et cacher sa coupe d'or dans celui de Benjamin. Puis il les fit arrêter comme des voleurs, et feignit de vouloir garder Benjamin comme esclave. Mais à la douleur de ses frères il reconnut leur sincérité, et ne pouvant plus se contenir, il s'écria : « Je suis Joseph ; notre père vit donc encore ! Allez, dites-lui ma gloire et ma puissance, et amenez-le près de moi ! »

Jacob, à l'heureuse nouvelle, quitta le pays de Chanaan avec tout ce qu'il avait. Parvenu à Bersabée, sur la frontière de l'Égypte, il eut une vision dans laquelle le Seigneur lui disait : « Ne crains pas de descendre en Égypte avec tes enfants : je ferai sortir de vous un grand peuple et je vous en ramènerai ; Joseph te fermera les yeux. » La rencontre fut des plus douces pour le père et son fils, qu'il croyait perdu. « Je puis mourir en paix, disait le patriarche, maintenant que j'ai revu ton visage. » Pharaon donna pour séjour à Jacob et à ses fils la terre de Gessen, sur la rive orientale du Nil. La famille de Jacob comptait alors soixante-dix membres, qui continuèrent en cette région leur vie de pasteurs.

IV. *Prophéties et mort de Jacob et de Joseph.* — Le patriarche Jacob vécut encore dix-sept ans. Quand il sentit approcher la mort, il appela Joseph et lui fit promettre avec serment de transporter ses restes à Machpelah, au tombeau de ses pères ; il bénit les enfants de Joseph, Éphraïm et Manassé ; puis, s'adressant à chacun de ses enfants, il les bénit en leur annonçant leur destinée future. Arrivé à Juda, qui n'était que le quatrième par ordre de naissance, Jacob prononça ces remarquables paroles, qui renferment une éclatante prophétie : « Juda, tes frères te loueront, les fils de ton père se prosterne-

Digitized by Google

ront devant toi, et ta main pèsera sur la tête de tes ennemis... Le sceptre ne sortira pas de Juda, et on verra toujours des chefs de sa race jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera l'attente des nations. »

Cette admirable prédiction nous apprend deux choses au sujet du Messie : la première, c'est qu'il naîtra de Juda. « Ce Christ, que nous savions devoir sortir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, nous est désigné comme devant être le fruit de la tribu de Juda. Nous verrons ensuite que dans cette tribu David est choisi pour en être le père, afin que Jésus, — fils de David, auteur de la famille royale, — fils de Juda, qui est toujours à la tête du peuple de Dieu, — fils d'Abraham, en qui avait commencé l'alliance, et, pour remonter encore plus haut, fils de Sem, béni au-dessus de ses autres frères, — recueillit en lui par la plus belle des successions tous les titres de distinction et de bénédiction qui avaient jamais été, et sortit du plus pur et du plus beau sang qui fût au monde[1]. »

La seconde chose que précise la prophétie de Jacob, c'est l'époque à laquelle doit paraître le Messie. La tribu de Juda doit donner des rois et des chefs au peuple juif, et quand elle sera dépossédée du sceptre de l'autorité, quand Israël passera sous une domination étrangère, c'est alors que paraîtra le Libérateur attendu.

Jacob mourut. On lui fit des funérailles magnifiques, et Joseph transporta sa dépouille au tombeau de ses pères, puis il revint en Égypte. Ses frères l'y suivirent et continuèrent à y vivre heureux sous sa protection. Lui-même s'éteignit à l'âge de cent dix ans, 1635 av. J.-C. (1770). Avant de mourir, il réunit ses frères autour de sa couche et leur dit : « Je meurs, mais Dieu vous visitera et vous fera remonter de cette terre à celle qu'il a promis de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob ; et alors vous emporterez avec vous mes ossements. » Son corps fut embaumé et resta déposé dans un cercueil en

[1] Bossuet, *Elévations sur les mystères*, 10e semaine, 1re élév.

Digitized by Google

Égypte, jusqu'au jour où ses descendants le transportèrent à Sichem.

V. *Deux figures frappantes du Messie.* — Jacob et Joseph nous présentent, dans leurs personnes et dans leurs vies, des caractères bien frappants de ressemblance avec le Messie qui naîtra de leur race. Jacob, doux et vertueux, est en butte aux persécutions de son frère à cause des bénédictions qu'il a reçues de son père ; Jésus, la douceur et la sainteté, sera poursuivi de la haine des Juifs, ses frères, parce qu'il aura reçu de Dieu, son père, la vertu et la puissance. Jacob voit son union bénie du Seigneur ; Rachel lui donne des enfants, pères futurs d'un grand peuple. Notre-Seigneur voit son union avec l'Église, encore mieux bénie ; cette épouse immaculée lui donne d'innombrables enfants. Par ses douze fils, Jacob devient le chef d'un peuple nombreux ; par ses douze apôtres, Jésus-Christ conquiert le monde entier. Enfin Jacob, vainqueur de toutes les difficultés, retourne dans sa patrie auprès de son père ; ainsi le Sauveur du monde, vainqueur de ses ennemis, retourne au ciel auprès de son père, lui amenant à sa suite toutes les âmes qu'il a conquises.

Plus admirable encore est la ressemblance de Joseph avec le Sauveur qu'il présage et figure. Ce fils innocent, privilégié de son père et envié de ses frères, n'est-ce point Jésus, la sainteté même, le bien-aimé du Père éternel, détesté de ses frères, les Juifs, en raison de ses mérites et parce qu'il leur prédit ses futures grandeurs ? Joseph est vendu pour trente pièces d'argent à des marchands étrangers, comme Jésus sera livré à ses ennemis par l'apôtre Judas ; mais de même que le patriarche conduit en Égypte devient le sauveur de ses frères, ainsi Notre-Seigneur, après avoir été comme lui condamné pour son innocence, sauvera toute la nation d'Israël. Joseph passe de la prison au faîte de la gloire ; Jésus-Christ passera de la croix et du tombeau à la gloire du triomphe et de la résurrection. Trahi et vendu, Joseph pardonne

Digitized by Google

à ses frères et les introduit dans le pays dont il est le vice-roi ; Notre-Seigneur, livré et mis à mort, prie pour ses persécuteurs, pardonne à ses bourreaux et leur promet une place dans son royaume à la seule condition du repentir. C'est ainsi que Dieu, tout occupé du grand dessein qu'il méditait, semblait, pour ainsi dire, en faire un essai, et crayonner d'avance son ouvrage.

VI. *La postérité de Jacob dans le pays de Mesraïm.* — Après la mort de Joseph, le nombre des Hébreux augmenta rapidement, et avec le temps, ils remplirent tout le pays. Alors il s'éleva un Pharaon, ou roi, qui n'avait pas connu Joseph, et qui oublia tous les services qu'il avait rendus à la nation. Redoutant le grand nombre de ces étrangers, qui n'avaient ni le culte ni les mœurs des Égyptiens, il entreprit de les opprimer. Dans ce but, il établit sur ce peuple des intendants qui les accablèrent de travaux pénibles. L'historien Josèphe rapporte que les Pharaons firent construire par les Israélites des digues pour arrêter les eaux du Nil, des canaux pour répandre la fertilité, des murailles pour enfermer les villes, et enfin des pyramides d'une hauteur prodigieuse. Mais, sous l'oppression, les Hébreux se multipliaient encore. Le Pharaon ordonna de précipiter dans le Nil tous les enfants mâles qui naîtraient de ce peuple : il espérait ainsi pouvoir éteindre leur race.

Le peuple de Dieu demeura en Égypte environ deux cents ans après la mort de Jacob. « Dieu, dit Bossuet, voulait accoutumer ses élus à se fier à sa promesse, assurés qu'elle s'accomplit toujours tôt ou tard, et toujours dans les temps marqués par son éternelle Providence. Il fallait donner à son peuple élu le temps de se multiplier, afin qu'il fût en état de peupler la terre qui lui était destinée, et de l'occuper par force en exterminant ses habitants maudits de Dieu. Il voulait qu'ils éprouvassent en Égypte une dure et insupportable captivité, afin qu'étant délivrés par des prodiges inouïs, ils aimassent leur libérateur et célébrassent éternellement ses miséricordes.

Digitized by Google

Voilà l'ordre des conseils de Dieu tels que lui-même nous les a révélés, pour nous apprendre à le craindre, à l'adorer, à l'aimer, à l'attendre avec foi et patience. »

ARTICLE IV

Moïse et la délivrance.

1571-1491 avant J.-C. (1725-1645)

I. Naissance et vocation de Moïse. — II. Les dix plaies d'Égypte. — III. La première Pâque et le passage de la mer Rouge. — IV. Épisode de Job.

I. *Naissance et vocation de Moïse.* — En l'an 1571 (1725) avant Jésus-Christ, un enfant naquit dans la maison d'Amram, descendant de Lévi. Pendant trois mois sa mère, Jocabed, parvint à le soustraire à toutes les recherches des Égyptiens. Mais, désespérant de le pouvoir cacher plus longtemps, elle l'exposa, dans une corbeille de joncs, sur le bord du Nil. La fille du Pharaon étant venue pour se baigner dans le fleuve, eut pitié de cet enfant et lui sauva la vie. Elle le nomma Moïse, c'est-à-dire *sauvé des eaux*, l'adopta et le fit élever à la cour du roi. Instruit dans toutes les sciences des prêtres égyptiens, Moïse grandit en force et en sagesse. Cependant, au milieu de ces honneurs, il souffrait de l'oppression de ses frères. Un jour il tua un Égyptien qui maltraitait un Israélite. Craignant la colère de Pharaon, il s'enfuit dans le pays de Madian. Il avait alors quarante ans. Jethro, prince et prêtre de ce pays, recueillit le fugitif et lui confia le soin de ses troupeaux.

« L'idolâtrie, dit Bossuet, couvrait alors la terre. Tout était Dieu, excepté Dieu lui-même, et le monde que Dieu avait fait pour manifester sa puissance semblait être devenu un temple d'idoles. Le genre humain s'égara jusqu'à adorer ses passions et ses vices... Des impuretés qui font horreur commencèrent à être mêlées dans les

Digitized by Google

sacrifices. La cruauté y entra en même temps. L'homme coupable, qui regardait la divinité comme ennemie, crut ne pouvoir l'apaiser par des victimes ordinaires. Il fallut verser le sang humain avec celui des bêtes; une aveugle frayeur poussait les pères à immoler leurs enfants. Au milieu de tant d'ignorance, l'homme vint à adorer jusqu'à l'œuvre de ses mains. Il crut pouvoir renfermer l'esprit divin dans des statues... Le moment était venu où la vérité, mal gardée dans la mémoire des hommes, ne pouvait plus se conserver sans être écrite, et Dieu ayant résolu d'ailleurs de former son peuple à la vertu par des lois plus expresses et en plus grand nombre, il résolut en même temps de les donner par écrit. Moïse fut appelé à cet ouvrage. »

Un jour, au pied du mont Horeb, le Seigneur lui apparut dans un buisson ardent et lui commanda d'aller délivrer son peuple. Moïse hésitait. Au nom de qui parlerait-il au roi ? Il fallait au libérateur une mission légitime. Dieu va la lui donner; et comme il aura la mission de rétablir la vérité religieuse dans le monde, il commence par lui révéler la plus sublime notion qui ait encore été donnée de Dieu : « Je suis Celui qui suis ! Tu diras aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous. »

Jusqu'à cette époque Dieu avait parlé aux patriarches sans opérer aucun prodige pour se faire reconnaître. Mais quand il eut fait choix de Moïse pour enseigner la Religion qui devait subsister jusqu'à la venue du Messie, il lui donna un double moyen de prouver la divinité de sa mission : la *prophétie* et le *miracle*.

II. *Les dix plaies d'Égypte.* — Moïse et son frère Aaron se présentèrent devant le roi et demandèrent, au nom du Dieu d'Israël, la permission d'emmener son peuple dans le désert pour y offrir le sacrifice. Le roi répondit par un refus. Dès lors Moïse annonce au Pharaon les châtiments qui vont successivement frapper le peuple égyptien. A la prière du prophète, dix fléaux, qu'on ap-

Digitized by Google

pela les *dix plaies d'Égypte*, vinrent s'abattre sur la nation rebelle aux ordres de Dieu.

1° Les eaux du Nil furent changées en sang.

2° Une quantité prodigieuse de grenouilles sortirent du fleuve et pénétrèrent dans les maisons des Égyptiens.

3° Des nuées de moucherons s'attachèrent aux hommes et aux animaux et les tourmentèrent par des piqûres insupportables.

4° Des essaims de grosses mouches envahirent le palais de Pharaon et toute l'Égypte, à l'exception de la terre de Gessen, et causèrent des tourments cruels.

5° La peste décima tous les troupeaux des Égyptiens, sans porter atteinte à ceux des Hébreux.

6° D'affreux ulcères couvrirent les hommes et les animaux.

7° Une grêle épouvantable détruisit toutes les récoltes et tua les Égyptiens et les animaux qui se trouvaient dans les champs.

8° Une terrible invasion de sauterelles vint ravager le peu de verdure que la grêle avait épargné.

9° D'épaisses ténèbres couvrirent toute l'Égypte pendant trois jours; nul ne pouvait quitter le lieu où il était; la lumière n'éclairait que le pays des Hébreux.

Pharaon et son peuple, épouvantés par ces malédictions, furent plusieurs fois sur le point de laisser les Israélites s'en aller au désert; mais l'endurcissement prévalait. La dixième plaie dont Moïse menaca le prince obstiné fut l'extermination de tous les fils premiers-nés des Égyptiens.

III. *La première Pâque et le passage de la mer Rouge.* — Avant d'envoyer ce dernier fléau, Dieu chargea Moïse de dire aux Israélites : « Le quatorzième jour de ce mois, les enfants d'Israël prendront dans chaque famille un agneau d'un an, sans tache; ils l'immoleront, puis de son sang ils marqueront leurs portes, et cette même nuit ils mangeront la chair rôtie de l'agneau, avec du pain sans levain et des herbes amères. Ce qui n'aura pas

Digitized by Google

été mangé sera consumé par le feu. Ils prendront ce repas les reins ceints, ayant aux pieds leurs chaussures de voyage et le bâton à la main; car c'est la Pâque, c'est-à-dire le *passage du Seigneur*. Dans cette même nuit, ajouta l'Éternel, je passerai par la terre d'Égypte, j'y frapperai tous les premiers-nés, depuis l'homme jusqu'aux animaux, et je n'épargnerai que les maisons qui auront été marquées du sang de l'agneau. » Enfin, pour consacrer à jamais parmi les Hébreux la mémoire de cet événement, le Seigneur dit encore: « Vous garderez le souvenir de cette journée, et vous en ferez une fête que vous célébrerez de génération en génération. » Par la manducation de l'agneau pascal et par l'institution de la *Pâque*, le peuple de Dieu va inaugurer sa nouvelle existence.

Les Israélites accomplirent ce qui leur avait été prescrit. Au milieu de la nuit, l'ange exterminateur, épargnant les maisons des Hébreux, massacra tous les premiers-nés des Égyptiens ; il y eut un immense cri de douleur. Pharaon appela Moïse et lui intima l'ordre de partir avec tout son peuple.

Les fils d'Israël partirent de Rhamessès au nombre de six cent mille hommes capables de porter les armes. C'était, avec les femmes et les enfants, une population d'un million d'habitants qui se dirigeait vers la mer Rouge, miraculeusement conduite par le Seigneur; car la nuit une colonne de feu, et le jour une colonne de nuée dirigeait sa marche. Cependant les Égyptiens, regrettant d'avoir consenti au départ de tout ce peuple, s'étaient mis à la poursuite des Hébreux. Ceux-ci arrivaient en face de la mer Rouge, ayant derrière eux Pharaon et toute son armée. Sur l'ordre de Dieu, Moïse étendit la main, et les flots se divisèrent, laissant à sec un chemin par lequel purent passer tous les enfants d'Israël. Les Égyptiens continuèrent leur poursuite, et quand ils furent engagés dans cette route entr'ouverte au milieu des vagues, Moïse, de l'autre rivage, étendit la main, et les flots se refermant engloutirent Pharaon et toute son armée. Moïse et tout le peuple entonnèrent

Digitized by Google

le cantique de la délivrance : « Chantons le Seigneur, car il a fait éclater glorieusement sa puissance ; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. »

Ce n'était que le commencement des prodiges. Pour nourrir son peuple dans le désert, Dieu fit jaillir une source d'eau douce ; il envoya une multitude innombrable de cailles qui s'abattirent sur le camp, et le lendemain matin le sol se trouva couvert de grains ronds et menus comme ceux du grésil : c'était le pain que Dieu devait donner aux Israélites pendant quarante ans. On l'appela la *manne*. Chaque nuit il en tombait en abondance, et il fallait la ramasser avant le lever du soleil. Le jour du sabbat, la manne ne paraissait point. On la pétrissait, et elle avait le goût de la plus pure farine mêlée avec de l'huile et du miel. Moïse fit remplir un vase de ce pain merveilleux, et il fut gardé dans l'arche d'alliance, plus tard dans le temple, parmi les choses saintes d'Israël.

De même que l'*agneau pascal* figurait Jésus-Christ, l'innocente et sainte victime du sacrifice, offerte pour effacer les péchés du monde, ainsi la *manne* était le présage de la divine Eucharistie, vrai pain de vie descendu du ciel.

IV. *Épisode de Job.* — A une époque qu'il ne serait pas facile de préciser, mais vraisemblablement pendant que la postérité de Jacob se multipliait en Égypte, vivait dans l'Idumée un patriarche demeuré célèbre. Il s'appelait *Job,* et c'était un homme juste et craignant Dieu. Il avait sept fils et trois filles, et possédait de très grandes richesses. Or Satan demanda et obtint du Seigneur la permission de tenter ce patriarche fidèle. « Oui, dit le Seigneur, je te l'abandonne, à condition que tu respecteras sa vie. »

Aussitôt l'épreuve commence : une tribu d'Arabes lui enlève ses bœufs et ses ânesses ; le feu du ciel dévore ses troupeaux ; des cavaliers lui prennent ses trois mille chameaux ; un vent furieux, soufflant du désert, renverse la

Digitized by Google

maison où ses enfants étaient rassemblés et les ensevelit sous les ruines. Job, apprenant coup sur coup ces malheurs, ne murmura point : « Le Seigneur m'avait tout donné, dit-il; il m'a tout ôté, que son saint nom soit béni ! »

Satan s'acharne ensuite contre la personne de Job. Couvert de plaies et d'ulcères, couché sur un fumier, insulté et maudit par sa femme, le patriarche est réduit à enlever avec un débris de pot de terre l'humeur fétide qui coule de ses plaies. Trois de ses amis, venus de loin pour le consoler, s'obstinent à voir dans une si grande épreuve le châtiment de crimes cachés. Alors s'engage entre l'homme affligé et ses amis un dialogue plein d'enseignements.

La principale question discutée est celle de l'origine du bien et du mal, de leur inégale répartition dans l'humanité, sous le gouvernement d'un Dieu juste et sage. Job donne la véritable solution de ces difficultés : il s'appuie sur le péché d'Adam, qui a passé à toute sa postérité; il exprime sa foi profonde en la résurrection et son espérance dans le Rédempteur.

« Puissent mes discours être gravés sur le plomb avec un stylet d'acier ou imprimés sur la pierre avec le burin ! Oui, je le sais, mon Rédempteur est vivant. Je ressusciterai de la terre au dernier jour; je serai encore revêtu de cette peau, et je verrai mon Dieu dans ma chair; je le verrai moi-même, et non pas un autre, et je le contemplerai de mes propres yeux : c'est cette espérance qui me console, et je la conserverai toujours dans mon cœur. »

Qui donc a enseigné ces dogmes profonds à un homme qui n'appartient pas au peuple d'Israël ? Évidemment ces vérités ne pouvaient venir que de la Révélation primitive.

Job s'incline devant les mystérieux décrets de la Providence. Dieu pardonne : il guérit ses maux; il lui rend au double tout ce qu'il a perdu, richesses et famille.

Job est l'une des figures les plus expressives du

Digitized by Google

Christ. Ainsi le Juste par excellence sera lui-même dépouillé de tout, abandonné des siens, couvert de plaies des pieds à la tête, outragé par son peuple et blasphémé sur la croix; mais il n'ouvrira pas la bouche pour se plaindre, et s'il parle, ce sera pour reconnaître et proclamer son humble soumission à la volonté de son Père. Et Dieu récompensera cette sublime patience en lui rendant, dans sa chair ressuscitée, toutes les richesses et toutes les gloires. — En attendant, Moïse ne pouvait, selon la remarque de Bossuet, donner aux enfants d'Israël, sortant de la captivité et affligés dans le désert, un exemple plus utile de courage et de patience que celui du patriarche de l'Idumée.

Digitized by Google

II

LA RELIGION MOSAIQUE

OU LOI ÉCRITE

1491 (1645) avant J.-C. à l'an 1 de l'ère chrétienne.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude.

Jusqu'alors les hommes n'avaient pour se gouverner que la raison naturelle et les traditions de leurs ancêtres : Dieu n'avait rien donné par écrit qui pût servir de règle. Les croyances se perpétuaient par l'enseignement des pères aux enfants, et les principaux devoirs de la morale reposaient sur la conscience et sur la *Loi naturelle,* déjà commentée, il est vrai, par l'enseignement oral de Dieu à nos premiers parents et aux patriarches. En fait de cérémonies et de culte, outre l'usage des sacrifices, commun à tous les peuples, les enfants d'Abraham avaient seulement la circoncision, comme marque de l'alliance que Dieu avait contractée avec cette race élue.

Le Seigneur ne voulut point abandonner plus longtemps à la seule mémoire des hommes le mystère de la religion et de son alliance. Il était temps de poser une plus forte barrière à l'idolâtrie, qui inondait le genre humain et achevait d'y éteindre les restes de la lumière

Digitized by Google

naturelle. C'est ce que Dieu fit en donnant à son peuple, par l'intermédiaire de Moïse, une *loi écrite*, 430 ans après la vocation d'Abraham, 856 ans après le déluge, et l'année même où le peuple hébreu sortit de l'Égypte. Cette date est remarquable: elle rappelle un événement considérable dans l'histoire de la Religion et de ses progrès; elle sert aussi à désigner tout le temps qui s'écoule depuis Moïse jusqu'à Notre-Seigneur, de l'année 1491 (1645) avant J.-C. jusqu'au commencement de l'ère chrétienne.

Esquissons cette longue période: Dieu lui-même l'inaugure en écrivant le *Décalogue* ou les dix commandements. Moïse en fait le commentaire dans les livres du Pentateuque. Il conduit son peuple jusqu'aux confins de la Terre promise; mais il meurt sans y entrer. Josué est investi de l'autorité et du commandement; c'est lui qui est chargé d'introduire la nation d'Israël dans le pays promis à ses pères, d'en assurer la conquête et d'en faire le partage aux douze tribus.

Après Josué, Dieu se réserve la suprême autorité. Israël n'a pas d'autre roi que le tout-puissant Jéhovah. Toutefois, quand les Israélites tombent sous la servitude des peuples voisins, Dieu suscite des chefs pour commander aux armées et rendre justice à la nation: ce sont les Juges. 1434-1095 (1580-1080) avant J.-C.

Mais les Israélites ayant voulu, comme les peuples voisins, être gouvernés par un roi, Samuel leur sacra Saül, qui devint le premier roi de la nation juive. David lui succède et prépare les splendeurs du règne de Salomon.

Sous Roboam, son successeur, dix tribus se séparent et constituent le royaume d'Israël, qui ne dure que 254 ans et finit à la captivité de Ninive, 721 (718) avant J.-C. Le royaume de Juda eut plus de durée. Mais, après 387 ans d'existence, il finit lui-même par la captivité de Babylone (606 ans av. J.-C.). Pendant soixante-dix ans, Israël n'eut plus de nationalité, plus de temple et plus de culte public.

Digitized by Google

Cependant la *Loi écrite* se perfectionne et s'augmente par les enseignements des prophètes. Nous aurons à rappeler leurs remarquables prédictions au sujet du Rédempteur attendu.

Jamais les Juifs ne furent plus fidèles à Dieu que depuis leur retour de la captivité. On ne les vit plus retomber dans l'idolâtrie. A dater de la reconstruction du temple, les oracles sont muets, et l'on n'entend plus la voix des prophètes. La nation, pendant 450 ans, se recueille et se prépare à la venue de son Sauveur, gouvernée par ses grands prêtres, sous la suzeraineté bienveillante des rois de Perse. Les quatre grands empires prophétisés par Daniel se succèdent et préparent, chacun à sa manière, les voies au Messie promis. Les Juifs, un moment opprimés sous les rois de Syrie, retrouvent sous les Machabées leur ancienne splendeur avec leur indépendance. La royauté asmonéenne nous conduit à l'intervention des Romains dans les affaires de la Judée : cette contrée est réduire en province romaine; la royauté passe à Hérode l'Iduméen, et le Messie naît à Bethléhem.

Tels sont les événements multiples qui remplissent l'intervalle d'environ quinze cents ans que nous appelons la *Loi écrite*.

Les historiens ont partagé cette longue durée en trois périodes : la première, qui, par rapport à l'histoire générale du monde, est appelée *quatrième époque,* va de la promulgation de la loi à la dédicace du temple par Salomon, 1490-1003 (1645-991) avant J.-C.; la deuxième période, ou *cinquième époque,* s'étend de Salomon à la captivité de Babylone, 1003-606 (962-606) avant J.-C.; la troisième période, ou *sixième époque* de l'histoire, comprend le temps écoulé depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ, de l'an 606 avant N.-S. jusqu'à l'an 1 de l'ère chrétienne.

Fidèles à notre programme de montrer avant tout la suite de la Religion, nous consacrerons un premier chapitre à une étude spéciale de la loi de Moïse, au point de vue des croyances, de la morale et du culte. Puis, repre-

Digitized by Google

nant ensuite l'ordre historique, nous donnerons dans trois chapitres, correspondant aux trois époques que nous venons d'indiquer, les faits qui ont un rapport plus immédiat au développement de la vérité religieuse.

Il nous sera facile de le constater, la loi de Moïse préparait les voies à une loi plus auguste, à la loi du Messie. Aussi quand paraîtra cet autre prophète, plus grand que Moïse, la religion mosaïque aura fait son temps, et l'éclat qu'elle avait jeté pâlira, comme on voit au lever du soleil les astres du firmament s'effacer et s'éteindre.

Digitized by Google

CHAPITRE I

La Loi du Sinaï.

1491 (1645) avant J.-C.

I. La promulgation du Décalogue sur le Sinaï. — II. Moïse est chargé d'expliquer la loi ; division de ce chapitre.

I. *La promulgation du Décalogue sur le Sinaï.* — Après avoir traversé la mer Rouge, les Israélites entrèrent dans le désert de Sur. A quelques jours de là, ils se trouvèrent en présence des Amalécites, descendants d'Ésaü; il fallut livrer bataille. Moïse gravit la montagne d'Horeb avec Aaron, son frère, et Hur, son beau-frère. Tandis que les Israélites combattaient dans la plaine, Moïse priait sur la montagne. Merveilleux effet de la prière ! tant qu'il tenait les mains élevées vers le Ciel, son peuple était vainqueur; mais dès qu'il les baissait, Amalec avait l'avantage. Aaron et Hur soutinrent ses bras jusqu'au soir, et la victoire fut complète.

Quarante-six jours après la sortie d'Égypte, les Israélites arrivèrent au pied du Sinaï. Moïse en gravit les sommets et fit ranger le peuple autour de la montagne. Le quatrième jour, au lever de l'aurore, le Sinaï se couvrit d'une épaisse nuée; les éclairs brillaient, le tonnerre grondait avec fracas, et l'on entendit une voix formidable qui promulgua en ces termes le *Décalogue,* base de toute la loi :

I. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre d'Égypte et de la maison de servitude. Vous n'au-

Digitized by Google

rez pas d'autres dieux que moi. Vous ne ferez pas d'idoles taillées, ni aucune image de ce qui est dans le ciel ou sur la terre pour les adorer.

II. Vous ne prendrez pas en vain le nom du Seigneur votre Dieu; car le Seigneur ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.

III. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. Vous travaillerez pendant six jours, et vous ferez tout ce que vous aurez à faire; mais le septième jour est celui du repos du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez en ce jour aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos animaux domestiques, ni l'étranger qui sera dans vos murs. Car le Seigneur a fait en six jours le ciel, la terre et la mer, et tout ce qui y est renfermé, et il s'est reposé le septième jour. C'est pour cela qu'il a béni et sanctifié le jour du sabbat.

IV. Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera.

V. Vous ne tuerez pas.

VI. Vous ne commettrez point le péché d'impureté.

VII. Vous ne déroberez point.

VIII. Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

IX. Vous ne convoiterez point la femme de votre prochain.

X. Vous ne convoiterez point sa maison, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui.

Il est facile de remarquer que ces dix préceptes ne sont autre chose qu'une promulgation nouvelle de la loi naturelle que Dieu avait gravée dans le cœur de tous les hommes, mais que les passions avaient obscurcie. Dieu voulut la promulguer au milieu d'un appareil de terreur, afin de mieux montrer qu'il est le maître, et qu'il tient en main la foudre pour punir les violateurs. Pour les

Digitized by Google

fixer à jamais, Dieu grava les dix commandements sur deux tables de pierre qu'il remit à Moïse. Cependant le peuple, dans son impatience, s'était laissé entraîner à l'idolâtrie : il s'était fait un veau d'or, à l'exemple de l'Égypte, et il l'adorait.

A ce spectacle, Moïse entra dans une sainte colère et brisa contre le rocher les tables de la loi. Il ordonna aux enfants de la tribu de Lévi, restés fidèles, de passer au fil de l'épée les Israélites plus coupables. Puis il entra dans le camp, renversa l'idole, la réduisit en poudre et la fit boire en signe de protestation, et pour qu'il ne restât point de trace de l'idolâtrie.

Après ce châtiment, Moïse intercéda pour son peuple repentant. Dieu voulut bien pardonner et rendre à son serviteur deux nouvelles tables sur lesquelles il avait gravé les dix commandements.

II. *Moïse est chargé d'expliquer la loi ; division de ce chapitre.* — Outre les dix préceptes, Moïse avait reçu de Dieu diverses communications importantes qu'il devait transmettre à son peuple. On les peut considérer comme une explication et un commentaire admirable du *Décalogue*. Le législateur les écrivit dans l'ordre où il les recevait de Dieu, et nous les trouvons dans les divers livres du Pentateuque. Mais, en les étudiant de près, on remarque que les livres de Moïse sont avant tout des livres de Religion, bien que le législateur y ait introduit pour le peuple juif des lois civiles, politiques et même hygiéniques. En effet, pour la nation d'Israël, c'était toute la Loi. Pour nous, il importe d'en étudier surtout le côté religieux. Or toute religion comporte des *croyances*, une *morale*, un *culte*. C'est à ces trois chefs que nous rapporterons, dans les trois articles qui suivent, notre étude sommaire de la Religion mosaïque.

Digitized by Google

ARTICLE I

Les croyances ou dogmes de la Religion mosaïque.

Notion exacte d'un Dieu unique, spirituel et créateur. — II. L'âme humaine substance spirituelle et immortelle. — III. Le dogme du Messie futur.

I. *Notion exacte d'un Dieu unique, spirituel et créateur.* — Il fallait avant tout prémunir le peuple d'Israël contre l'idolâtrie, qui était le crime de toutes les nations voisines. C'est parce que l'idolâtrie s'est répandue sur toute la terre que Dieu proclame sur le Sinaï cette première vérité : « Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la servitude d'Égypte; vous n'aurez pas d'autres dieux que moi. » Israël n'oublia jamais totalement ce dogme. Aussi les ennemis des Juifs leur rendaient ce témoignage : « On ne voit pas d'idoles en Jacob. » (*Nomb.* XXIII, 21.) Pour imprimer plus fortement dans les esprits l'unité de Dieu, la loi veut qu'il n'y ait qu'un temple, qu'un seul lieu de sacrifice, un seul culte; et afin d'ôter tout péril d'idolâtrie, elle défend qu'il y ait dans le temple aucune image de la divinité.

Mais ce Dieu unique, quel est-il? Déjà Moïse l'a fait connaître au peuple d'après la définition que le Seigneur donne de lui-même: « Il est Celui qui est, » par conséquent l'Être par excellence, invisible dans sa nature, esprit, raison, intelligence, faisant tout par sa parole, se rendant seulement présent par ses œuvres, et plus sensiblement encore par ses miracles.

Voulons-nous connaître les perfections de sa nature divine? Moïse nous dira que le Seigneur est une puissance éternelle, infinie, un Dieu miséricordieux et clément, juste et bon, sévère, mais non pas inexorable. Il est saint, et préfère la pureté de l'âme à tous les sacrifices (*Deut.* VI et X); il ne fait acception de personne; il fait droit à la veuve et à l'orphelin; il aime l'étranger, et il le nourrit. (*Ib.* X, 12.) Ces derniers mots nous révèlent

Digitized by Google

que le Dieu des Juifs n'est pas seulement, comme on l'a prétendu, un Dieu national; il est le Dieu de tous les peuples, et aussi de toute la terre.

Et, en effet, c'est ce Dieu unique et souverain qui a tout créé et qui gouverne tout. Moïse n'a-t-il pas, au début de son premier livre, la *Genèse*, raconté dans le détail son œuvre créatrice? Et toute l'histoire qu'il écrit, depuis la création d'Adam jusqu'au passage de la mer Rouge et la promulgation de la loi, qu'est-ce autre chose, sinon le gouvernement du monde, et en particulier de l'humanité, par sa miséricordieuse Providence?

II. *L'âme humaine substance spirituelle et immortelle.* — Ce qui distingue l'homme des autres êtres de la création, c'est son âme. Le Législateur des Hébreux le rappelle et le montre en racontant l'origine de nos premiers parents; ce souffle divin qui communique la vie, c'est notre âme, esprit comme Dieu, moins parfait que lui, mais possédant dans une certaine mesure les mêmes attributs: l'intelligence, la liberté, l'immortalité. Quand Moïse affirme que l'homme a été créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance, évidemment il ne saurait parler de notre corps, puisque Dieu est l'Être spirituel et invisible, et c'est de l'âme qu'il est question. Émanée d'un souffle de Dieu, elle ne devra jamais se croire de même nature que les corps. En lui proposant des récompenses pour sa fidélité et des châtiments pour ses révoltes, le législateur reconnaît manifestement sa liberté. Il est vrai que cette condition de l'âme humaine, non plus que les merveilles de la vie future, ne furent alors développées. C'était au jour du Messie que cette grande lumière devait paraître à découvert. Mais les patriarches ont vécu dans l'espérance de l'immortalité; toutes les traditions juives l'attestent. Il est vrai encore que Moïse parle plus souvent des récompenses et des châtiments terrestres que de ceux de l'autre vie; mais il le fallait avec un peuple aussi matériel et grossier. Cependant les meilleures espérances des Israélites étaient d'être réunis à leurs pères dans l'autre

Digitized by Google

monde, et ils croyaient, ainsi que Job, que les corps ressusciteraient pour partager avec l'âme la félicité du ciel.

III. *Le dogme du Messie futur.* — Parmi les vérités religieuses qui font partie de la croyance juive, il faut placer particulièrement l'attente d'un Libérateur, ou Messie promis. Cette foi avait été commune à tous les patriarches; mais Moïse l'accentue encore davantage dans son commentaire de la loi. Les enfants d'Israël ne voulaient point que Dieu leur parlât, dans la crainte de mourir. « Ils ont demandé un médiateur, dit le Seigneur à Moïse; eh bien, je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à toi, je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que je leur commanderai. Si quelqu'un ne veut pas écouter ce que ce prophète lui annoncera de ma part, j'en tirerai vengeance. » (*Deut.* XXXIV, 9.)

En rappelant les promesses faites aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob, et en y ajoutant cette parole de Dieu lui-même, Moïse voulait entretenir dans sa nation cette ferme espérance. Au reste, le culte mosaïque, le tabernacle, le temple, l'arche d'alliance, les sacrifices, le sacerdoce, les fêtes, tout, en un mot, n'était que figure, et présageait le Christ.

Nous ne rappellerons pas ici les autres vérités dogmatiques qui faisaient partie de la croyance juive. Nous les avons indiquées déjà en parlant de la Religion primitive. Mais Moïse les a conservées pour les âges futurs en les consignant dans son livre de la *Genèse*.

ARTICLE II

La Morale dans la Religion mosaïque.

I. Morale individuelle. — II. Famille et propriété. — III. Devoirs sociaux. — IV. Pouvoirs publics et lois pénales.

I. *Morale individuelle.* — Pendant les jours qu'il passa seul avec Dieu sur la montagne, Moïse reçut une expli-

Digitized by Google

cation sommaire de chacun des dix préceptes miraculeusement révélés au peuple. Trois chapitres de l'Exode (XX, XXI, XXIV) sont le commentaire abrégé de la loi, que le Législateur complète ailleurs dans le Deutéronome. Nous ne donnerons point ici l'explication du Décalogue; qu'il nous suffise d'indiquer les principales dispositions de la loi, d'abord concernant la morale individuelle.

Le premier devoir de l'homme est de reconnaître et d'adorer son Créateur, et le premier commandement du Décalogue le rappelle : « Tu n'adoreras que le Seigneur ton Dieu; et aussi tu l'aimeras de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces. » (*Deut.* VI.)

Le second devoir est de mener une vie sainte et pure. Moïse y revient souvent : « Soyez saints, dit le Seigneur, parce que moi-même je suis saint. » (*Deut.* IV, 9, X, 16; *Lévit.* XX, 7.) Mais en quoi devra consister cette sainteté? Ici les détails abondent : il faut aimer le prochain et ne pas entretenir contre lui de haine et de désir de vengeance, être bienveillant pour les étrangers et même pour les ennemis, avoir de la charité pour le pauvre, la veuve et l'orphelin. Toutefois la loi mosaïque ne va pas encore à la perfection de la charité; car elle maintient la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie. L'injustice, le mensonge, le faux témoignage, autant de vices flétris et condamnés. Le vol devra se réparer par la restitution en valeur double, quadruple et même quintuple. (*Ex.* XXIII.)

Le troisième devoir de la morale individuelle est le respect de soi-même et de la vertu des autres : il appartenait à l'Évangile de donner à cette loi la suprême perfection. Moïse du moins défend sévèrement à son peuple de porter atteinte à la vertu; il règle les conditions qui sont l'honneur du mariage; il prononce les plus terribles sentences contre le vice qui déshonore. (*Ex.* XXI, XXII; *Lév.* XIX et XX.) Quelle perfection déjà dans cette morale mosaïque, si on la compare à celle des philosophes les plus vantés de la Grèce et de Rome!

Digitized by Google

II. *Famille et propriété.* — La famille avait pour chef naturel le père, dont l'autorité était absolue dans l'antiquité. Dans la loi mosaïque, il jouit encore de droits étendus sur ses enfants, car il pouvait vendre sa famille comme esclave pour un temps; mais Moïse lui enleva le droit de vie et de mort. (*Deut.* XXI, 18-21.) Aucune loi ne réglait l'éducation; il était seulement prescrit aux parents de donner à leurs enfants l'instruction religieuse. (*Deut.* IV, 9-10.) Le pouvoir paternel cessait pour les filles au moment de leur mariage; pour les fils il durait toujours. A la mort du père seulement les biens passaient aux enfants, et l'aîné avait double part. (*Deut.* XXI, 17.) La révolte des enfants contre l'autorité paternelle était sévèrement réprimée, et les actes de violence punis de mort. (*Deut.* XXI, 15.)

La polygamie, telle qu'elle avait été pratiquée par les patriarches, n'est point l'objet d'une interdiction absolue dans la loi juive; cependant le principe de l'unité du mariage commence à se formuler plus nettement par l'obligation du partage égal entre tous les enfants. La femme esclave devenait libre et l'égale de son époux. La perpétuité de l'union était la condition même du mariage, et si Moïse autorisa « le livre du divorce » pour l'épouse infidèle, ce fut avec un tempérament et des correctifs salutaires. (*Deut.* XXII, 13-21.)

La propriété reposait, en Israël, sur une base divine. Dieu, en réalité, est le seul propriétaire; il délègue seulement l'usufruit, et règle les conditions de jouissance : de là les institutions de l'*année sabbatique* et du *jubilé*. Chaque septième année, les terres restaient en friche, et les produits spontanés du sol étaient le bien des pauvres. Au bout de sept semaines d'années, c'est-à-dire chaque cinquantaine, revenait le *jubilé;* tous les biens aliénés retournaient aux anciens propriétaires; et si dans l'intervalle le Juif faisait quelque vente, ou s'il avait aliéné sa liberté en se réduisant en esclavage, l'année jubilaire le remettait en jouissance de ses biens et de sa liberté, et toutes les dettes étaient remises. (*Lév.* XXV; *Nomb.* XXVI.)

Digitized by Google

III. *Devoirs sociaux.* — Des lois, à la fois religieuses et civiles, réglaient tous les devoirs des citoyens entre eux et avec les étrangers. Moïse ne s'est point contenté de pourvoir à la sécurité des individus et au maintien des bons rapport dans la famille. Tout le peuple juif formait une société dont Jéhovah était le maître et le père. Moïse laissa subsister néanmoins le régime patriarcal et la division du peuple en tribus, en familles et en maisons. Mais il voulut la parfaite égalité des citoyens devant Dieu et devant la loi. L'entrée du temple, l'accès aux plus hautes charges, le droit à une égale justice font partie essentielle de la loi mosaïque.

Les rapports des Israélites entre eux sont basés sur la justice et la charité. Le Législateur revient à chaque page sur le devoir du magistrat d'être intègre et impartial, et sur le devoir de chaque citoyen de ne blesser en rien le droit d'autrui. La loi mosaïque n'abolit point, il est vrai, l'esclavage ; elle en distingue deux espèces, celui des Hébreux et celui des étrangers. Les premiers sont plutôt des serviteurs que des esclaves ; ils redeviennent libres, s'ils le veulent, au bout de six ans, ou au moins à l'année jubilaire. Les étrangers devenaient esclaves par achat, par héritage, ou comme prisonniers de guerre ; mais il était défendu de les traiter avec dureté, et ils participaient à certains privilèges de la nation.

Les voyageurs et les étrangers devaient être traités comme les indigènes, et Dieu voulait que les fils d'Israël se souvinssent qu'ils avaient été eux-mêmes étrangers et voyageurs en Égypte. Toutefois la loi en exceptait les Chananéens, à cause du danger de perversion, ainsi que les Moabites et les Ammonites, en raison de leur dureté.

Le droit de la guerre était réglé, comme tous les autres, par la loi de Moïse. Le chef militaire ne devait accepter dans les rangs de l'armée que des volontaires courageux et libres. Avant de marcher à l'ennemi, on devait lui offrir la paix. S'il acceptait, il devenait simplement tributaire ; s'il refusait, on pouvait passer au fil de l'épée tous les guerriers, mais respecter les femmes, les

Digitized by Google

enfants, les vieillards et les troupeaux. Le soldat vainqueur devait se purifier avant de serrer la main d'un frère et d'un ami; tout le code militaire lui-même tendait à inspirer l'horreur du sang. (*Nomb.* XXII.)

IV. *Pouvoirs publics et lois pénales.* — Les plus anciens philosophes de l'antiquité, Platon, Aristote, Cicéron, ont dit que le gouvernement le plus parfait est celui où la monarchie, l'oligarchie et la démocratie sont si heureusement combinées, qu'aucun de ces régimes ne prévaut d'une manière exclusive et absolue. Saint Thomas et les théologiens du moyen âge étaient du même sentiment. Or tel fut le gouvernement que Moïse établit en Israël. Pendant plusieurs siècles, sous les Juges, Dieu était l'unique souverain. Mais Moïse avait prévu et réglé la royauté. Dieu devait choisir le roi, et son pouvoir se transmettrait par l'hérédité. Au-dessous de ce chef siégeait un Conseil, plus tard appelé *Sanhédrin*, composé de soixante-dix vieillards choisis parmi les plus sages et les plus vertueux de la nation. Ce Conseil représentait l'élément oligarchique. Tous les citoyens étaient électeurs et éligibles, et d'autre part le chef devait convoquer l'assemblée du peuple quand il s'agissait d'un intérêt national; la démocratie avait donc aussi sa part d'influence.

Au point de vue religieux, une grande prépondérance était accordée aux prêtres et aux lévites. Ils étaient dispersés au milieu des tribus, ne possédaient point de terres dans le partage et recevaient la dîme des autres tribus. Ces règlements les tenaient dans une dépendance qui empêchait leur autorité de devenir excessive; ils leur permettaient d'ailleurs de remplir leur ministère avec plus de dignité.

Le pouvoir judiciaire s'exerçait par les *scribes* ou docteurs, choisis dans chaque cité parmi les hommes influents et recommandables. Ils siégeaient aux portes de la ville, et souvent ils se recrutaient parmi les prêtres. Moïse a fixé les *lois pénales*. Dans le code divin on rencontre assez fréquemment la peine de mort. Chez les

Digitized by Google

Juifs, comme dans toutes les nations civilisées, le plus grand crime est celui qu'on appelle de *lèse-majesté*. Mais dans la nation d'Israël, le souverain, c'est Dieu. De là vient que la peine de mort est infligée pour l'idolâtrie, le blasphème, la violation du sabbat, la magie, etc. Le supplice était d'ordinaire la lapidation par le peuple. Étaient punis de cette même peine le crime de lèse-paternité et les attentats aux lois de la nature et aux mœurs publiques, ainsi que l'homicide volontaire.

En faveur de l'homicide involontaire, commis par imprudence, Moïse établit par ordre de Dieu des villes de refuge, au nombre de six, dans toute l'étendue de la Terre promise. Le meurtrier y trouvait un asile inviolable, où la vengeance ne pouvait l'atteindre.

Une autre peine afflictive souvent infligée était celle du talion, impliquant la mutilation, l'amende, la restitution d'un objet égal, pour celui qui avait maltraité son prochain, préjudicié à ses biens, détruit ce qui lui appartenait. Enfin la loi prononçait le bannissement ou l'interdiction contre les transgresseurs, parfois aussi la flagellation, limitée toutefois à trente-neuf coups de bâton. L'emprisonnement n'existait pas dans la loi mosaïque.

ARTICLE III

Le Culte dans la Loi mosaïque.

1. Le tabernacle et l'arche d'alliance. — II. Le sacerdoce. — III. Les sacrifices. — IV. Sabbat et fêtes. — V. Prescriptions religieuses particulières.

I. *Le tabernacle et l'arche d'alliance.* — En attendant le temple qui devait plus tard se construire à Jérusalem, le centre du culte, pour le peuple d'Israël, était le *tabernacle*. C'était une tente portative soutenue par quarante planches épaisses de bois de sétim ou acacia. Elle avait une forme rectangulaire et se divisait en deux parties,

Digitized by Google

séparées par un voile ou rideau d'une riche étoffe. La partie antérieure, dans laquelle on entrait d'abord, se nommait le *Saint* ou *lieu saint ;* la seconde, cachée par le voile, s'appelait le *sanctuaire* ou le *Saint des saints;* c'est là qu'était déposée l'*arche d'alliance.*

Dans la partie du tabernacle qu'on appelait le *Saint,* on voyait d'un côté un chandelier d'or à sept branches, destiné à éclairer le tabernacle; de l'autre, une table d'or sur laquelle étaient douze pains que l'on renouvelait toutes les semaines, et appelés *pains de proposition.* Au milieu de cette première partie était un autel d'or où l'on brûlait soir et matin, en l'honneur de Dieu, un encens particulier composé de vingt-quatre aromates. L'autel s'appelait *autel des parfums.*

Devant le tabernacle était le *parvis,* sorte de cour où l'on offrait les sacrifices et où se réunissait le peuple. Le parvis était fermé par une enceinte composée de rideaux de lin tendus entre des colonnes d'airain. C'est dans cette enceinte que se trouvait l'*autel des holocaustes,* destiné à l'immolation des victimes. Il était d'acacia, recouvert d'airain ; le feu y était entretenu sans interruption. Près de l'autel était placée la *mer d'airain,* vaste réservoir où les prêtres puisaient de l'eau pour se laver les mains et les pieds avant d'approcher de l'autel, en signe de la pureté intérieure qui devait orner leurs âmes.

Lorsque le tabernacle fut dressé pour la première fois, Moïse en fit la consécration avec de l'huile sainte. Il consacra de même le chandelier, la table d'or, les deux autels et le bassin. Le tabernacle se transportait d'une station à l'autre, ainsi que les tentes mobiles des enfants d'Israël. Il était, dit saint Paul, l'image du ciel, sanctuaire dont l'architecte n'est pas un homme, mais Dieu lui-même. Il était aussi l'image de nos églises, lieux choisis et sanctifiés pour l'offrande du véritable sacrifice.

L'*arche d'alliance* renfermée dans le *Saint des saints* était un coffre en bois de sétim, couvert intérieurement et extérieurement de lames d'or, et mesurant environ

Digitized by Google

1m 75 de longueur et 0m 80 de largeur et de hauteur. Tout autour de la partie supérieure régnait une sorte de couronne d'or ; aux quatre angles étaient attachés quatre anneaux d'or dans lesquels étaient passés des bâtons de bois d'acacia doré, pour la transporter plus facilement d'un campement à l'autre. L'arche était recouverte d'une table d'or appelée *propitiatoire,* aux extrémités de laquelle étaient représentés deux chérubins aux ailes déployées. Le propitiatoire était en quelque sorte le trône de Dieu ; c'est là qu'il manifestait sa présence et rendait ses oracles. Dans l'arche d'alliance étaient renfermés les deux tables de la loi, un vase contenant de la manne du désert, et la verge d'Aaron, instrument de prodiges. Mais l'arche d'alliance, avec ses symboles et ses respectables souvenirs, présageait une arche de meilleure et plus parfaite alliance, la divine eucharistie, qui devait mettre au milieu de nous, non plus une image, mais la réalité de la présence de Dieu.

II. *Le sacerdoce.* — Dieu choisit la tribu de Lévi pour remplir les fonctions du culte. L'ordre sacerdotal comprenait trois degrés : le *grand prêtre,* les *prêtres* et les simples *lévites.*

Le sacerdoce fut dévolu à la famille d'Aaron, et le chef de la famille fut le grand prêtre. Aaron le premier fut revêtu de la dignité de pontife souverain, et Moïse le consacra par l'huile sainte. Le *grand prêtre* avait l'administration générale du culte ; seul il pouvait entrer une fois l'an dans le Saint des saints. Il présidait aux fêtes solennelles, et il était l'arbitre des affaires importantes qui intéressaient la Religion. Les prérogatives dont il jouissait lui donnaient dans l'État un pouvoir presque égal à celui du souverain. En raison de sa dignité, il portait un costume dont Dieu lui-même avait déterminé le détail. Sur la robe de lin, commune à tous les prêtres, et serrée par une large ceinture, le grand prêtre portait une autre robe d'hyacinthe, à laquelle étaient suspendues des sonnettes pour avertir de son arrivée, et par-

Digitized by Google

dessus cette robe, un vêtement court et sans manches nommé *éphod* et d'une extrême richesse. Sur ses épaules il y avait deux onyx portant chacun six noms des douze tribus d'Israël. Sur sa poitrine apparaissait le *rational* ou *pectoral,* pièce d'étoffe de figure carrée, recouverte de douze pierres précieuses où étaient inscrits les noms des douze tribus, et brodés en lettres d'or les mots *Urim* et *Thummim,* c'est-à-dire *lumière* et *perfection;* il consultait le Seigneur en fixant le regard sur ces mots mystérieux. Enfin sur sa tête le grand prêtre portait une tiare de lin au-devant de laquelle était une lame d'or où on lisait: *La sainteté est au Seigneur.*

Les *prêtres* avaient pour fonctions principales d'offrir les sacrifices, d'étudier la loi et d'en donner l'intelligence au peuple. Seuls ils pénétraient dans l'intérieur du Saint et servaient à l'autel; ils entretenaient le feu perpétuel sur l'autel des holocaustes, renouvelaient les pains de proposition et allumaient les parfums sur l'autel d'or. En dehors du tabernacle, ils avaient le devoir de juger de la lèpre, de discerner ce qui était saint et profane, pur et impur. Ils n'étaient point exclus des fonctions judiciaires ni même militaires. Leur costume était la robe de lin, la ceinture et une tiare de lin.

Les simples *lévites* remplissaient les emplois inférieurs; ils étaient les gardiens et les serviteurs du sanctuaire. Dans le désert, ils étaient chargés de transporter le tabernacle avec les différentes pièces de l'enceinte du parvis. La garde du tabernacle leur était confiée, et plus tard, une de leurs fonctions fut de chanter dans le temple les louanges du Seigneur.

Ajoutons que le sacerdoce judaïque était héréditaire dans la famille d'Aaron. Mais qui ne voit que cette institution, d'un ordre déjà si élevé, présageait un sacerdoce plus excellent? Aaron n'était que la figure du vrai prêtre, Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont le sacerdoce éternel n'aura pas besoin de se perpétuer par l'hérédité, en sorte que les prêtres qu'il établira ne seront, selon la doctrine de saint Paul, que ses délégués. De même

Digitized by Google

toutes les fonctions et prérogatives des prêtres de la loi juive n'étaient estimables que par les mytères qu'elles représentaient, et tenaient leur éclat et leur dignité de la grandeur et de la sainteté du sacerdoce de Jésus-Christ.

III. *Les sacrifices.* — La plus grande et la plus sainte des fonctions sacerdotales était le sacrifice. Chez les Juifs, les sacrifices étaient de deux espèces principales : les sacrifices *sanglants* et les sacrifices *non sanglants*. Les premiers consistaient dans l'immolation d'animaux, qui ne pouvaient être que le mouton, la chèvre, le bœuf et la colombe. La victime était amenée devant l'autel ; on posait la main sur elle comme pour en prendre possession au nom de Dieu même, et la charger en quelque sorte des iniquités commises ; puis elle était égorgée et brûlée, en totalité ou en partie, sur l'autel, selon la catégorie du sacrifice offert. On distinguait, en effet, parmi les sacrifices sanglants : l'*holocauste,* le sacrifice *pacifique* et le sacrifice *expiatoire.*

L'*holocauste* était ainsi appelé parce que dans ce sacrifice la victime était brûlée tout entière. Il avait pour but de reconnaître le souverain domaine de Dieu, et d'attester que devant lui la créature n'est rien.

Le sacrifice *pacifique* était offert ou en action de grâces, pour un bienfait reçu, et il s'appelait alors *eucharistique,* ou pour implorer une grâce, et il était dit *impétratoire ;* il marquait l'union intime qui doit exister entre Dieu et l'homme. Dans le sacrifice pacifique, une partie de la victime était brûlée, une autre réservée aux prêtres et une troisième à ceux qui faisaient offrir le sacrifice.

Le sacrifice d'*expiation* était offert pour implorer le pardon du péché, soit au nom du peuple, soit pour des particuliers. On brûlait une partie de la victime ; le reste était réservé pour les prêtres seulement.

Quant aux sacrifices *non sanglants,* ils consistaient en offrandes de parfums, de fleur de farine avec de l'huile, de gâteaux, de pains sans levain, et aussi en libations

Digitized by Google

de vin. Ces libations accompagnaient toujours les sacrifices sanglants.

Ces divers sacrifices exprimaient fort bien notre situation et nos devoirs vis-à-vis de Dieu : créatures, nous lui devons l'hommage de l'adoration ; comblés de ses bienfaits, nous avons à lui en exprimer notre reconnaissance; ayant sans cesse besoin de ses secours, nous les devons implorer; et enfin pécheurs, nous devons solliciter notre pardon. Un jour ces quatre fins du sacrifice se réuniront dans l'immolation de Jésus-Christ sur le Calvaire; ce sera le seul et unique sacrifice capable d'acquitter toutes nos dettes, et la messe en sera le renouvellement et la continuation à travers les siècles. Tous les anciens sacrifices n'étaient que des ombres et des figures; ils n'avaient d'efficacité et de vertu qu'en raison de leur signification symbolique ; c'est pourquoi ils disparaîtront tous après le sacrifice de la Croix, et il n'y aura plus que la *messe*, mystérieusement présagée par l'oblation de pure farine et de vin qui accompagnait tous les sacrifices sanglants.

IV. *Sabbat et fêtes.* — Chaque jour, matin et soir, on offrait à Dieu dans le tabernacle, et plus tard dans le temple, un agneau en holocauste avec une offrande et une libation, comme pour symboliser la perpétuité du sacrifice. Mais, outre ce culte quotidien, Dieu voulut qu'on l'honorât d'une façon toute particulière tous les samedis ou *sabbats*, et à certaines fêtes.

La célébration du sabbat consistait principalement dans le repos ou cessation de toute œuvre servile. Aucune pratique spéciale du culte n'était commandée pour ce jour aux particuliers. Cependant l'usage était de se réunir pour entendre des choses pieuses, et plus tard on s'assembla dans les synagogues pour prier, lire et expliquer les saintes Écritures. Un holocauste spécial était offert par les prêtres le jour du sabbat, entre le sacrifice du matin et celui du soir. C'était comme le prélude de la messe catholique.

De plus, le *commencement* (les calendes ou *néoménies*),

Digitized by Google

qui était marqué par l'apparition d'une nouvelle lune, se célébrait par un holocauste extraordinaire, composé de deux jeunes taureaux, d'un bélier et de sept agneaux; on y ajoutait un jeune bouc pour l'expiation du péché. Le premier jour du septième mois, qui était le commencement de l'année civile, était particulièrement honoré en mémoire de la création du monde, et l'on y observait le repos du sabbat, ce qui n'était point commandé pour les autres calendes. (*Lév.* XXIII, 24; *Nomb.* XXIX, 1.)

De même qu'on sanctifiait chaque période de sept jours, on sanctifiait aussi chaque période de sept ans. C'était l'année *sabbatique*, pendant laquelle la terre se reposait; le payement des dettes était suspendu, les esclaves recouvraient la liberté. Enfin, au bout de sept fois sept ans, c'est-à-dire la cinquantième année, arrivait l'année *jubilaire*. Toutes les prescriptions de l'année sabbatique s'appliquaient à elle; de plus, les dettes étaient complètement remises, et les biens aliénés revenaient à leurs anciens propriétaires.

Outre le sabbat et les néoménies, les Juifs célébraient chaque année quatre *fêtes* principales: celles de *Pâque*, de la *Pentecôte*, des *Tabernacles* et de l'*Expiation des péchés*. 1° La fête de *Pâque*, la plus grande de toutes, rappelait la sortie d'Égypte et le *passage* de l'ange exterminateur; elle marquait aussi le commencement du printemps et de la moisson. On célébrait la Pâque le quatorzième jour de la lune de Mars; la fête durait sept jours, dont le premier et le dernier seulement étaient de repos obligatoire. Le premier jour, on immolait dans chaque famille l'agneau pascal, que l'on faisait rôtir après l'avoir fixé, sans briser aucun os, à deux bâtons transversaux en forme de croix, comme pour mieux indiquer le sacrifice du véritable *agneau de Dieu*. On le mangeait ensuite avec du pain azyme et des laitues amères. Le second jour de la Pâque, on offrait la première gerbe d'orge, avec un agneau, en holocauste; c'était la cérémonie religieuse d'ouverture de la moisson. (*Lév.* XXIII.)

Digitized by Google

2° La fête de la *Pentecôte* se célébrait cinquante jours après la Pâque, en souvenir de la loi donnée sur le mont Sinaï. Cette solennité est quelquefois appelée la fête des *Semaines*, parce qu'on comptait sept semaines entre Pâque et la Pentecôte, et aussi fête de la *Moisson*, parce qu'elle avait pour but de remercier Dieu de la récolte que l'on venait de faire, et fête des *Prémices*, parce qu'on y offrait, avec divers holocaustes et hosties pacifiques, deux pains fermentés, comme prémices de la moisson. La fête ne durait qu'un jour. (*Lévit.* XXIII; *Nomb.* XXVIII.)

3° La fête des *Tabernacles* était ainsi appelée parce que les Israélites la célébraient en se logeant sous des tentes de branches et de feuillages, en souvenir du temps passé sous la tente dans le désert. Cette solennité avait lieu en automne; elle durait huit jours, comme celle de la Pâque : le premier et le dernier devaient être sanctifiés par le repos du sabbat. Cette fête servait aussi à remercier Dieu des récoltes de grain et de raisin, de sorte qu'elle était en même temps une sorte de fête des vendanges. On la célébrait avec de grandes réjouissances, de nombreux sacrifices, des chants et de la musique. (*Lévit.* XXIII; *Nomb.* XXIX.)

4° La fête de l'*Expiation* avait sa date cinq jours avant celle des Tabernacles. Ce jour-là il était défendu de travailler et de manger avant le soir; c'était le jour du grand jeûne, le seul qui fût prescrit par la loi. Le grand prêtre, revêtu de ses ornements pontificaux, officiait seul dans cette solennité. Il offrait un jeune taureau pour le péché et un bélier en holocauste pour lui et les prêtres; deux boucs pour le péché du peuple et un bélier en holocauste. L'un des deux boucs était le *bouc émissaire*. Après l'avoir chargé des iniquités du peuple, on le conduisait hors de la ville et on l'expulsait dans le désert. C'est le jour de l'Expiation que le grand prêtre pénétrait dans le Saint des saints, précédé du sang des victimes. — Saint Paul nous a montré dans le grand prêtre juif l'image de Jésus-Christ, qui est entré dans le ciel avec

Digitized by Google

son propre sang pour accomplir notre rédemption ; de même le bouc émissaire représentait le Sauveur chargé de nos iniquités et conduit hors de la ville pour être immolé. (*Lév.* XXIII ; *Nomb.* XXIX.)

V. *Prescriptions religieuses particulières.* — Outre les lois religieuses concernant le culte public, il en existait d'autres qui s'appliquaient aux particuliers.

1° La principale était la *circoncision,* prescrite par Dieu à Abraham et à ses descendants, comme signe de l'alliance du Seigneur avec son peuple. Elle avait lieu pour tous les enfants mâles huit jours après leur naissance.

2° L'offrande des *premiers-nés* de l'homme et des animaux. Les animaux seuls étaient immolés ; les fils premiers-nés, présentés au temple quarante jours après leur naissance, étaient rachetés par une offrande d'argent et une victime. Ces offrandes au Seigneur devaient rappeler son souverain domaine sur toutes les créatures.

3° Un certain nombre d'impuretés légales, provenant soit de fautes, soit de circonstances déterminées, privaient les Hébreux des rapports religieux et civils avec leurs frères jusqu'à ce qu'ils eussent accompli la cérémonie de la *purification* par un sacrifice ou par des rites expiatoires; toutes ces prescriptions avaient pour but d'entretenir la pureté de cœur, figurée par ces purifications extérieures. (*Lév.* XI-XV.)

4° Comme pratique de pénitence, le *jeûne* était ordonné aux Juifs un seul jour de l'année, celui de la fête de l'Expiation ; mais ils jeûnaient volontairement dans les jours d'affliction et de pénitence. De plus, il était interdit aux Hébreux de manger la graisse et le sang des animaux, ainsi que la chair de certains animaux réputés impurs, comme le porc, le cheval, et en général de tous les animaux morts de maladie ou par accident. (*Lév.* III, XI, XVII ; *Deut.* XIV.)

5° Les Juifs devaient offrir à Dieu les prémices des fruits de la terre, et donner la dîme ou dixième partie de

Digitized by Google

toutes les récoltes pour l'entretien des prêtres et le soulagement des veuves et des orphelins.

6° Enfin la loi de Moïse autorisait les *vœux* et en distinguait de deux espèces : les uns consistant à offrir à Dieu un animal, une personne, un présent, mais en beaucoup de cas ces vœux pouvaient être rachetés ; les autres étaient un engagement à s'abstenir des choses permises. (*Lév.* XXVII ; *Nomb.* XV.) La loi permettait aussi le *serment,* soit pour affirmer la vérité, soit pour sanctionner une promesse ; dans les deux cas, le parjure était sévèrement défendu.

Toutes ces prescriptions mosaïques nous montrent en ébauche la loi chrétienne, avec cette différence toutefois que la mortification du cœur et de la volonté, que les sacrifices intérieurs, et en général l'esprit de foi et de charité dans toutes les pratiques religieuses, perfectionneront dans le christianisme les œuvres extérieures auxquelles semblait s'arrêter toute la législation de Moïse.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Depuis la promulgation de la Loi jusqu'à la dédicace du temple de Salomon.

(QUATRIÈME ÉPOQUE)

1491-1003 avant J.-C. (1645-991)

Résumé de cette époque. — Division du chapitre.

Désormais le peuple d'Israël aura sa loi écrite. Moïse, éclairé de l'esprit de Dieu, avait tout prévu : les juges, et plus tard les rois, ses successeurs, n'auront rien à y changer. « La loi mosaïque, dit Bossuet, était un livre parfait qui, étant joint à l'histoire du peuple de Dieu, lui apprenait tout ensemble son origine, sa religion, sa police, ses mœurs, sa philosophie, tout ce qui sert à régler la vie, tout ce qui unit et forme la société. »

Nous n'aurons point, jusqu'à Jésus-Christ, à rapporter d'ordonnances tendant à modifier cette admirable législation. Mais il nous faut suivre, à travers ses pérégrinations dans le désert, le peuple que Dieu s'est choisi pour garder la vraie Religion et préparer le Christ. Moïse, pendant quarante ans, travaille à former ce peuple : les révoltes, les idolâtries, les châtiments, les consolations contribuent tour à tour à le maintenir dans une ferme discipline. Le sage Législateur le mène jusqu'à la porte de la Terre promise, mais il n'y entre pas. Josué réalise la conquête et fait le partage de la Terre sainte entre les tribus d'Israël. Après lui, pendant une période de cinq

Digitized by Google

cents ans, Dieu lui-même est le chef de la nation juive. Chaque ville choisit ses magistrats particuliers pour maintenir l'ordre et administrer la justice. Sous ce gouvernement des *Juges*, le peuple d'Israël nous offre une perpétuelle alternative de rébellions contre Dieu, de châtiments infligés par sa justice, et de retour à Dieu et à la paix. On compta sept servitudes et sept délivrances accomplies par des personnages suscités de Dieu même.

Puis le peuple juif se lassa de ses juges et voulut, comme les nations voisines, être gouverné par un roi. Samuel, après avoir consulté le Seigneur, accéda à ce désir et versa l'huile sainte sur la tête de Saül, qui devint le premier roi du peuple de Dieu.

« Après Saül paraît David, cet admirable berger, vainqueur du fier Goliath et de tous les ennemis du peuple de Dieu; grand roi, grand conquérant, grand prophète, digne de chanter les merveilles de la toute-puissance divine, homme enfin selon le cœur de Dieu, qui, par sa pénitence, a fait même tourner son crime à la gloire de son Créateur. »

« A ce pieux guerrier succéda son fils Salomon, sage, juste, pacifique, dont les mains pures de sang furent jugées dignes de bâtir le temple de Dieu, 998 (1012) av. J.-C. »

Afin de ne rien perdre des enseignements que contient l'histoire de cette longue époque, nous allons la partager et l'étudier en six articles, sous les titres suivants : 1° Moïse et le séjour des Israélites dans le désert, 1491-1451 (1645-1605) av. J.-C.; 2° Josué et l'établissement du peuple de Dieu dans la Terre promise, 1451-1434 (1605-1580) av. J.-C.; 3° le gouvernement des Juges, 1434-1095 (1580-1080) av. J.-C.; 4° le règne de Saül, 1095-1055 (1080-1040) av. J.-C.; 5° le règne de David, 1040-1001 (1070-1014) av. J.-C.; 6° enfin le règne de Salomon et la construction du temple, 1001-962 (1014-975) av. J.-C.

Pour n'avoir pas à y revenir au cours de notre récit,

Digitized by Google

mentionnons en passant les grands faits de l'histoire profane contemporains de cette époque.

Tandis que les Israélites accomplissaient leur voyage dans le désert, les Égyptiens continuaient l'établissement de leurs colonies dans la Grèce; Danaüs se faisait roi d'Argos et dépossédait les anciens rois venus d'Inachus.

A la conquête de la Terre promise, sous Josué, correspond l'arrivée du Phrygien Pélops, fils de Tantale, dans cette partie de la Grèce à laquelle il donna son nom, et qui s'appela le Péloponèse. Bel, roi des Chaldéens, recevait de ce peuple les honneurs divins.

C'est pendant le gouvernement des Juges (1434-1095 av. J.-C.) que, suivant la supputation d'Hérodote, il faut placer la fondation du premier empire assyrien par Ninus, fils de Bel; il donna son nom à la capitale qui fut Ninive. L'ancienne et fameuse ville de Tyr fait remonter à cette époque sa célébrité. C'est dans le XIII^e^ siècle avant Notre-Seigneur que les historiens placent les fameux combats d'Hercule, et ceux de Thésée, roi d'Athènes. Enfin c'est au temps de Jephté (1187 av. J.-C.) que Sémiramis, veuve de Ninus, augmentait l'empire des Assyriens par ses conquêtes, et que la célèbre ville de Troie fut réduite en cendres par les Grecs, sous Priam, fils de Laomédon, après un siège de dix ans, immortalisé par les récits d'Homère et de Virgile.

ARTICLE I

Moïse et le séjour des Israélites dans le désert.

1491-1450 (1645-1605) avant J.-C.

I. Séjour dans le désert; rébellions et châtiments. — II. Exploration de la Terre promise; premières conquêtes. Prophétie de Balaam. — III. Dernières années et mort de Moïse; comment il a été la figure du Messie.

I. *Séjour dans le désert; rébellions et châtiments.* — Les Israélites demeurèrent environ un an au pied du Sinaï,

Digitized by Google

où ils avaient reçu la loi. C'est là que le grand prêtre Aaron et ses fils reçurent la consécration sacerdotale, et que les lévites furent aussi voués au Seigneur. Après cette dernière cérémonie religieuse, la nuée lumineuse qui couvrait l'arche d'alliance se leva et donna le signal du départ. La terre promise aux patriarches était comme une image du ciel: il fallait la conquérir par l'épreuve et par la patience. C'était aussi une terre sainte, et Dieu voulait, avant d'y introduire son peuple, le purifier et lui faire expier ses faiblesses, ses murmures et ses révoltes. Elle devait être une récompense, et de même que les seuls élus entrent au ciel, ainsi le Seigneur ne fit entrer dans l'héritage promis à leurs pères que ceux des Israélites qui en étaient dignes.

Malgré les bienfaits dont la nation juive avait été comblée, elle fut bien souvent ingrate et infidèle: néanmoins le Seigneur ne l'abandonna pas. Le prophète fut découragé plus d'une fois. Le Seigneur lui accorda, pour partager ses sollicitudes, un conseil de soixante-dix hommes choisis parmi les anciens d'Israël. Sans se départir de sa miséricorde, Dieu, pour imprimer le respect de sa loi, donna plusieurs exemples de la sévérité de sa justice.

Un jour que les Israélites avaient élevé leurs murmures contre l'Éternel, le feu du ciel dévora une partie du camp. Le peuple s'était plaint de n'avoir pour nourriture que la manne: le Seigneur, pendant vingt et un mois, fit tomber des cailles en abondance; mais un grand nombre de murmurateurs furent frappés d'une horrible plaie et périrent aux *sépulcres de concupiscence*. Marie, sœur de Moïse, avait élevé contre son frère un reproche immérité: Dieu la couvrit d'une affreuse lèpre dont elle ne fut guérie qu'à la prière du prophète. Nadab et Abiu, les deux fils d'Aaron, placèrent un jour sur l'autel des holocaustes un feu étranger et profane: une flamme intérieure les dévora tout vivants. Il arriva qu'un Israélite, dans une querelle, fut surpris à blasphémer le nom du Seigneur: par ordre de Dieu, le coupable fut conduit

Digitized by Google

hors du camp et lapidé. « Ainsi sera puni, ajouta le Seigneur, quiconque aura blasphémé mon nom ! » On trouva un homme qui, au mépris de la loi, se permettait une œuvre servile en ramassant du bois le jour du sabbat : il fut également lapidé, hors du camp, par tout le peuple, afin d'inspirer à jamais le respect et l'obéissance pour les lois de Dieu.

Coré, Dathan et Abiron voyaient avec dépit le sacerdoce confié à la seule famille d'Aaron, et ils reprochaient à Moïse d'avoir usurpé l'autorité souveraine : la terre s'entr'ouvrit et les engloutit vivants, pendant qu'un feu vengeur sorti de terre dévorait deux cent cinquante de leurs partisans.

Moïse et Aaron devinrent eux-mêmes un exemple frappant de la sévérité du Seigneur. Les Israélites manquaient d'eau dans le désert ; au lieu de frapper une fois le rocher avec confiance pour en faire sortir une source, comme il l'avait fait à Horeb, Moïse frappa deux fois. L'eau vint en abondance ; mais Dieu, offensé de l'hésitation de Moïse et de son frère, déclara qu'ils n'entreraient pas dans la Terre promise.

Le plus court chemin pour arriver au pays de Chanaan eût été de traverser l'Idumée. Mais Dieu ne le voulut pas, et il fallut prendre un long détour ; de là de nouveaux murmures de la part des Israélites. Cette fois, Dieu les punit en envoyant dans le camp des serpents venimeux dont la morsure brûlante donnait la mort. Le prophète fit monter vers Dieu sa prière, et le Seigneur lui dit : « Faites un serpent d'airain et dressez-le dans le camp comme un signe : quiconque le regardera sera guéri de sa blessure. » Moïse fit ce que le Seigneur avait ordonné, et le venin disparaissait dès que ceux qui avaient été blessés regardaient ce signe mystérieux. Ce serpent d'airain ne pouvait guérir par lui-même ; mais il était l'image de Jésus-Christ élevé en croix. Les serpents brûlants étaient la figure des démons : ils nous ont blessés à mort par leurs morsures empoisonnées. Jésus-Christ seul peut nous guérir. Or il s'est fait lui-même l'application du

Digitized by Google

mystérieux symbole érigé dans le désert: « Comme Moïse éleva le serpent, dit-il, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que ceux qui croient en lui ne périssent pas, mais qu'ils aient la vie éternelle. » Ainsi seront sauvés les pécheurs qui regardent la croix avec repentir et foi en la rédemption.

II. *Exploration de la terre promise; premières conquêtes. Prophétie de Balaam.* — Tandis que les Israélites campaient à Kadès, au midi du pays de Chanaan, Moïse envoya douze espions, un de chaque tribu, pour reconnaître la Terre promise. Parmi les explorateurs se trouvaient Caleb et Josué. A leur retour, les envoyés racontèrent des choses merveilleuses sur la fertilité de ce pays. Ils en rapportaient des fruits extraordinaires. Mais tous, à l'exception de Caleb et de Josué, parlèrent avec effroi de la taille et du courage des habitants. C'était, disaient-ils, une race de géants auprès desquels les Hébreux ne paraissaient que comme des sauterelles. A cette annonce, les Israélites poussèrent des gémissements et voulurent se choisir un chef pour retourner en Égypte. Le Seigneur, indigné, menaça de les faire tous périr. Moïse intercéda et obtint le pardon. Toutefois, en punition de leur révolte, Dieu les condamna tous à mourir dans le désert. Caleb et Josué, dont le témoignage avait été plus fidèle, furent seuls exceptés de cette punition.

Quarante années s'écoulèrent: la génération sortie de l'Égypte disparaissait peu à peu. Après bien des marches et contremarches, le peuple d'Israël, remontant à l'orient, arriva vers les confins du pays des Amorrhéens. Une double victoire, remportée sur le prince des Amorrhéens et sur Og, roi de Basan, rendit les Hébreux maîtres de tout le pays situé en deçà du Jourdain. Moïse donna ces terres aux tribus de Ruben, de Gad et de Manassé.

Ces succès jetèrent la consternation parmi les Moabites, voisins de la mer Morte. Se sentant trop faible pour résister au peuple d'Israël, Balac, roi de Moab et de Madian, recourut à d'autres armes. Il appela près de lui,

Digitized by Google

pour maudire Israël, Balaam, devin et prophète d'un grand renom, qui habitait en Mésopotamie. Séduit par les riches présents du roi de Moab, Balaam se mit en chemin. Mais, dans une gorge étroite, l'ânesse que montait le prophète s'arrêta tout à coup, refusant de continuer sa marche. Un ange lui barrait le passage et dit à Balaam : « Poursuis ton chemin, mais tu ne diras que ce qui te sera inspiré. » Arrivé sur les sommets du Phogor, Balaam ouvre la bouche pour maudire Israël ; mais voici que, saisi de l'esprit de Dieu, il s'écrie : « Comment maudirais-je celui que Dieu ne maudit pas ?... O Jacob, que tes pavillons sont beaux ! que tes tentes sont magnifiques, ô Israël ! Le roi d'Israël prévaudra contre Agag, et son empire sera élevé en gloire !... » Et voici que l'histoire de ce peuple conquérant se déroule aux regards du prophète ; il entrevoit le Libérateur promis, et il s'écrie : « Je le vois, mais il ne viendra pas encore maintenant. Une étoile sortira de Jacob, un sceptre s'élèvera d'Israël ; il frappera les chefs de Moab ; il écrasera tous les enfants de Seth. L'Idumée deviendra son domaine, et Israël étendra ses conquêtes. » Un jour, quand paraîtra l'étoile mystérieuse, les mages de l'Orient se souviendront de la prophétie de Balaam.

III. *Dernières années et mort de Moïse ; comment il a été la figure du Messie.* — Moïse extermina les habitants du pays de Moab et de Madian. Après cette sanglante exécution, il apprit de Dieu que sa mort était proche. Il employa les derniers mois de sa vie à écrire ses suprêmes recommandations : elles formèrent le *Deutéronome,* ou le second livre de la Loi. Après l'avoir lu au peuple, il le remit aux enfants de Lévi en leur disant : « Tous les sept ans, quand sera venue l'année de la rémission et le temps de la fête des Tabernacles, vous rassemblerez toute la nation d'Israël, et vous relirez les paroles de cette loi. »

L'original de ce livre fut déposé dans l'arche d'alliance ; des copies fidèles en furent transcrites, revues et gardées par les prêtres et les lévites. Les rois d'Israël

Digitized by Google

étaient obligés, dans la suite, d'en posséder un exemplaire; mais c'était aussi le livre du peuple : c'est là que les enfants apprenaient à lire, et que les parents puisaient toutes leurs leçons.

Moïse désigna Josué comme son successeur, puis il composa et récita un cantique magnifique, où sont racontées toutes les merveilles de la bonté de Dieu envers son peuple. Ensuite il gravit la montagne de Nébo, d'où son regard pouvait du moins contempler la terre promise au peuple d'Israël. Ce fut en présence de ce spectacle ravissant que ses yeux se fermèrent. « Moïse mourut ainsi au pays de Moab, à l'âge de cent vingt ans. Nul homme, jusqu'à ce jour, n'a connu le lieu où repose sa dépouille. Les tribus le pleurèrent pendant trente jours, et après lui il ne s'éleva plus, du milieu du peuple, de prophète à qui le Seigneur parlât, comme à lui, face à face, ni qui ait fait tant de prodiges dans tout Israël. »

Entre Moïse et le Prophète par excellence dont il est le précurseur, nombreux et frappants sont les traits de ressemblance. Et, en effet, Moïse libérateur de son peuple, législateur et fondateur de religion, thaumaturge, médiateur d'une alliance entre Dieu et le monde, homme de douleurs et d'immolation : voilà autant de traits figuratifs du Messie.

Moïse a délivré le peuple d'Israël de la servitude d'Égypte : Jésus-Christ délivrera tous les hommes de l'esclavage du péché. L'un et l'autre ont passé en Égypte les premières années de leur vie; quarante années d'exil ont préparé à sa mission le libérateur d'Israël, et quarante jours de retraite et de pénitence serviront à Jésus de préparation à sa mission de Sauveur du monde.

Moïse a donné aux Israélites la loi du Sinaï : Notre-Seigneur a donné au genre humain la loi évangélique; la première, encore imparfaite et figurative, ne devait durer qu'un temps; la seconde, parfaite et définitive, doit s'étendre à tous les siècles. Mais la Religion juive présage la Religion chrétienne et la porte en quelque sorte dans ses flancs.

Digitized by Google

Moïse a fait de grands miracles pour prouver qu'il était l'envoyé de Dieu : Notre-Seigneur en fera de plus étonnants pour prouver qu'il est l'envoyé et le Fils de Dieu; le passage de la mer Rouge n'est que la figure du passage plus merveilleux du péché à la grâce par l'eau sainte du baptême; la manne du désert n'est que l'annonce symbolique du pain vivant, descendu des cieux, qui nourrit nos âmes dans l'Eucharistie.

Moïse a été le médiateur de l'alliance entre Dieu et le peuple d'Israël : Jésus-Christ a conclu entre Dieu et le genre humain une alliance plus merveilleuse. La première avait été confirmée par le sang des victimes; la seconde le sera par le sang de Jésus-Christ. Par sa prière, Moïse obtenait de Dieu le pardon des coupables : Notre-Seigneur, par sa médiation toute-puissante, sera le perpétuel réconciliateur du ciel et de la terre.

Enfin Moïse n'a réalisé sa mission qu'au prix de la souffrance : « Dieu lui fit goûter à l'avance les opprobres de Jésus-Christ; sa fuite précipitée, les révoltes du peuple juif, sa vie continuelle d'immolation en ont fait la vivante image du Sauveur persécuté et voué à toutes les ignominies. Moïse apprit ce qu'il en coûte à sauver les enfants de Dieu, et fit voir de loin ce qu'une plus haute délivrance devait un jour coûter au Sauveur du monde. »

ARTICLE II

Josué et l'établissement du peuple de Dieu dans la Terre promise.

1451-1434 (1605-1580) avant J.-C.

I. Mission de Josué; ses exploits militaires. — II. Mort de Josué; comment il a figuré le Messie.

I. *Mission de Josué; ses exploits militaires.* — Le Seigneur dit à Josué : « Moïse, mon serviteur, est mort; maintenant lève-toi et passe le Jourdain pour entrer au

Digitized by Google

pays que je donne aux enfants d'Israël ; nul ne pourra te résister. Comme j'étais avec Moïse, je serai avec toi. » C'est ainsi que Dieu caractérise la mission de Josué : il doit introduire son peuple dans la Terre promise. Toutefois, en succédant à Moïse, Josué n'hérita pas le même pouvoir. Le législateur des Hébreux avait réuni dans ses seules mains le pouvoir religieux et le pouvoir civil. Il avait consacré Aaron au pied du Sinaï, et avait lui-même exercé les fonctions sacerdotales. A sa mort, le pouvoir religieux passa aux mains du grand prêtre Éléazar, et Josué n'eut que le pouvoir temporel.

Il devint bientôt évident que la main du Seigneur conduisait Josué. Pour pénétrer dans la Terre promise, il fallait traverser le Jourdain, dont le lit était très large et profond. Josué sanctifia le peuple par le jeûne et la prière. Le lendemain, il fit entrer l'arche d'alliance dans le fleuve. A peine les prêtres qui la portaient y eurent-ils mis le pied, que le Jourdain suspendit son cours : les eaux qui descendaient s'arrêtèrent comme des montagnes ; celles qui étaient déjà passées s'écoulèrent vers la mer Morte, laissant à sec le lit du fleuve. Tous les Hébreux traversèrent ainsi le Jourdain, en défilant devant l'arche. En mémoire de ce fait miraculeux, Josué dressa, dans le lit même du fleuve, un autel formé de douze énormes pierres. Mieux que ces pierres, les chants d'Israël conservèrent le souvenir de ces merveilles : « Lorsque Israël sortit de l'Égypte, la mer le vit et s'enfuit ; le Jourdain, à son aspect, remonta vers sa source... Qu'avais-tu donc, ô mer, pour fuir ainsi ? qu'avais-tu, ô Jourdain, pour remonter ton cours ?... C'est que la terre a tremblé devant la face du Dieu de Jacob... » (*Ps.* CXIII.)

Josué se disposait à emporter Jéricho par les armes, qnand l'ange du Seigneur lui enjoignit de ne pas attaquer la ville : la Providence se réservait de la mettre en son pouvoir par un tout autre moyen. Pendant six jours, au son des trompettes, les prêtres portèrent l'arche d'alliance autour des murs de Jéricho ; tout le peuple suivait.

Digitized by Google

Le septième jour, au chant de victoire d'Israël, les murailles de la ville s'écroulèrent, et Jéricho fut livrée sans défense aux nouveaux conquérants.

Cependant les rois du Sud et de l'Est formèrent une puissante coalition contre le peuple de Dieu. Les Gabaonites seuls n'entrèrent point dans cette ligue et obtinrent de Josué un traité d'alliance. Cernés dans leurs murailles, les habitants de Gabaon appelèrent Josué à leur secours. Le chef des Israélites fondit à l'improviste sur les rois conjurés. Dieu, combattant pour son peuple, fit tomber sur les Chananéens une grêle épouvantable qui en extermina un grand nombre. Cependant la nuit approchait, et pour laisser à ses soldats le temps d'achever leur victoire, Josué s'écria : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon; et toi, lune, sur la vallée d'Aïalon. » Et le soleil suspendit sa course, laissant aux Hébreux le temps de massacrer leurs ennemis.

Les rois du Nord ayant Jabin, roi d'Azor, à leur tête, voulurent opposer résistance à la marche victorieuse d'Israël. Josué remporta sur eux une victoire décisive, et exécuta sans pitié les ordres d'extermination qu'il avait reçus du Seigneur. La conquête de la Terre promise était achevée.

Josué fit alors entre les douze tribus le partage du pays conquis. La tribu de Lévi n'eut point de part dans la division du sol, afin qu'elle pût se livrer à l'étude de la loi et à ses fonctions saintes; mais elle devait recevoir des autres tribus la dîme de leurs récoltes. Les lévites eurent quarante-huit villes dispersées dans tout Israël. Il fut convenu que l'arche d'alliance et le tabernacle resteraient à Silo, dans la tribu d'Éphraïm. Six villes de refuge furent désignées pour être l'asile inviolable de ceux qui auraient commis un meurtre involontaire.

II. *Mort de Josué; comment il a figuré le Messie.* — Après avoir gouverné Israël pendant dix-huit ans, Josué, sentant que sa fin était proche, réunit autour de lui, à Silo, les anciens, les chefs et les juges avec tout le

Digitized by Google

peuple. Il leur rappela les bienfaits répandus de siècle en siècle sur la race d'Abraham, raconta humblement ses victoires, et il ajouta : « S'il vous reste encore des ennemis à vaincre, vous les exterminerez. Il vous suffira pour cela d'observer tout ce qui est écrit dans le livre de la Loi. Vous savez que le Seigneur a rempli toutes ses promesses et accompli toutes ses menaces. Mais si vous adoptez les erreurs des nations qui vous environnent, et si vous avez la faiblesse de contracter des mariages avec elles, Dieu se tournera contre vous, et vous tomberez sous le poids de ses vengeances. Le choix vous est donné. » Tout le peuple s'écria : « Nous servirons le Seigneur ! » Josué prit acte de cet engagement et renouvela solennellement l'alliance de la nation avec Dieu. On peut dire que tout l'avenir de la nation juive était renfermé dans la prophétie de Josué mourant. Il s'éteignit peu de jours après, et son corps fut enterré sur la montagne d'Éphraïm.

Josué avait été, lui aussi, la figure du Messie. Son nom est le même que celui de Jésus et veut dire *sauveur*. Successeur de Moïse, moins grand que Moïse en puissance et en œuvres, mais supérieur à lui par le nom qu'il portait et par l'office qu'il eut à remplir, il introduisit le peuple de Dieu dans la Terre sainte, comme Jésus-Christ introduira l'humanité dans le céleste héritage. A la voix de Josué, le soleil s'arrêta dans sa course pour laisser le temps d'achever la victoire : à la voix de de Jésus-Christ, la vérité religieuse, plus brillante que le soleil, illuminera les nations et éclairera la défaite de Satan. Les sages conseils de Josué ont résumé l'histoire de la nation juive, maudite ou bénie de Dieu, selon sa fidélité : ainsi la loi chrétienne promulguée par Jésus-Christ sera pour tous les peuples un gage de prospérité ou de décadence, selon qu'ils lui garderont obéissance ou qu'ils en transgresseront les préceptes.

Digitized by Google

ARTICLE III

Le gouvernement des Juges.

1434-1095 (1580-1080) av. J.-C.

I. État d'Israël sous le gouvernement des Juges. — II. Servitudes et délivrances : 1re servitude : Othoniel ; 2e servitude : Aod ; 3e servitude : la prophétesse Débora ; 4e servitude : Gédéon ; 5e servitude : Jephté ; 6e servitude : Samson. Le grand prêtre Héli ; 7e servitude : Samuel, dernier juge d'Israël. — III. Épisode de Ruth.

I. *État d'Israël sous le gouvernement des Juges.* — Josué n'eut point de successeur. Après sa mort, les douze tribus formèrent comme un État fédératif dont le vrai et unique chef était Jéhovah, le Seigneur. La justice cependant était rendue dans les villes par des magistrats particuliers, et le grand conseil des anciens administrait les affaires générales. C'était sous les ordres de Dieu que les Israélites combattaient : toutefois, quand il s'agissait d'œuvres extraordinaires et de guerres importantes, il déléguait en quelque sorte son autorité à des chefs qu'on appela *Juges*. Ceux-ci n'étaient que les lieutenants du Seigneur, qui les prenait parfois dans les rangs les plus humbles; et pour montrer que lui seul conduisait la victoire, souvent il répudiait le grand nombre de soldats et la force des armes. Parfois il prorogeait la mission des Juges pendant toute leur vie, mais sans leur communiquer la souveraine autorité et sans rendre leur pouvoir héréditaire.

Tant que vécut la génération qui avait vu les merveilles accomplies par le Seigneur, le peuple resta fidèle à ses promesses. D'ailleurs, les douze tribus conservaient pour liens : le culte de Jéhovah et l'observation des lois mosaïques, la dignité du grand prêtre, c'est-à-dire l'unité du sacerdoce, la distribution des lévites dans tout Israël, et enfin la nécessité pour chaque Hébreu de venir plusieurs fois l'an aux solennités qui se célébraient dans le

Digitized by Google

tabernacle. Mais quand la génération instruite par Moïse eut disparu, alors les enfants d'Israël firent le mal; ils se laissèrent entraîner à l'idolâtrie par l'exemple des peuples voisins qu'ils n'avaient pas assez complètement exterminés, malgré les ordres du Seigneur.

II. *Servitudes et délivrances.* — Pour punir les infidélités de son peuple, Dieu le livra aux nations voisines, qui le réduisirent successivement en servitude; mais chaque fois qu'il revenait de ses erreurs et de son idolâtrie, des hommes extraordinaires étaient suscités par la Providence pour le délivrer.

Bossuet l'a remarqué : « Sous les Juges, — c'est-à-dire pendant près de cinq cents ans, — le peuple de Dieu est diversement traité, selon qu'il fait bien ou mal... Autant de fois il tombe dans l'idolâtrie, il est puni; autant de fois il se repent, il est délivré. La foi de la Providence, et la vérité des promesses et des menaces de Moïse, se confirme ainsi de plus en plus dans le cœur des vrais fidèles. »

1re *Servitude : Othoniel.* 1405 (1554) av. J.-C. — La première prévarication d'Israël fut de s'allier aux nations idolâtres et de prostituer l'encens à leurs fausses divinités. Dieu, pendant huit ans, livra son peuple à la tyrannie de Chusan-Rasathaïm, roi de Mésopotamie. Le libérateur fut Othoniel, frère de Caleb. Après sa victoire, il remplit avec sagesse, pendant quarante ans, les fonctions de *Juge* d'Israël.

2e *Servitude : Aod.* 1324 (1496) av. J.-C. — Après la mort d'Othoniel, les Hébreux retombèrent dans l'idolâtrie. Dieu choisit pour instruments de ses vengeances les peuples du Sud et de l'Est. Les Moabites, aidés des Amalécites et des Ammonites, firent peser sur le peuple d'Israël un joug de fer pendant dix-huit ans. Dieu se laissa toucher par les cris du repentir; il envoya un libérateur dans la personne d'Aod, qui tua de sa main Églon, roi de Moab, défit son armée et gouverna ensuite les tribus dans une paix qui se prolongea quatre-vingts ans.

Digitized by Google

3° *Servitude : la prophétesse Débora.* 1285 (1396) av. J.-C. — Une nouvelle infidélité des Israélites amena une troisième servitude, sous Jabin, roi de Chanaan. Pendant vingt ans il opprima cruellement le peuple hébreu. La prophétesse Débora jugeait alors Israël. A sa voix, Barac leva une troupe de dix mille hommes pour combattre l'armée de Jabin, conduite par Sisara. La victoire des Hébreux fut complète, et Sisara trouva la mort sous la tente d'une femme nommée Jahel, qui pendant son sommeil lui enfonça un clou dans la tempe. Le cantique de Débora a perpétué le souvenir de cet acte courageux.

4° *Servitude : Gédéon.* 1245 (1349) av. J.-C. Après une paix de quarante années, les tribus retombèrent dans leurs fautes passées, et Dieu les livra pendant sept ans aux Madianites. Le libérateur suscité pour leur délivrance fut Gédéon. Il battait le blé quand un ange lui apparut et lui dit : « Va, et avec ta force tu délivreras Israël. » Gédéon hésitait, mais un double prodige, — la flamme jaillissant sous la baguette de l'ange, et ensuite la rosée du ciel tombant sur la seule toison exposée par Gédéon sur le sol demeuré aride et sec, — finit par persuader le libérateur. A son appel, trente-deux mille hommes se levèrent; il renvoya les timides et les lâches et ne conserva que dix mille guerriers. « C'est encore trop, lui dit le Seigneur; ne conserve que trois cents des plus braves. » Gédéon les arma de trompettes et de vases de terre renfermant des torches allumées, et il les mena la nuit dans le camp des Madianites. A ce cri : « Le glaive de Dieu et de Gédéon ! » tous ensemble sonnent de la trompette et brisent leurs vases. Ce fut une panique générale dans l'armée des Madianites, qui s'entre-tuèrent. Gédéon acheva la déroute. Les Israélites lui offrirent la royauté, il la refusa en disant : « Je ne serai point votre Seigneur, c'est Dieu qui doit l'être. »

5° *Servitude : Jephté.* 1187 (1243) av. J.-C. — Les enfants d'Israël furent infidèles encore en adorant les dieux de Sidon, de Moab et d'Ammon. Dieu employa les Ammonites pour leur infliger pendant dix-huit ans une nou-

Digitized by Google

velle servitude. Un homme de Galaad, chassé de son pays et devenu chef de brigands, fut l'instrument de la Providence pour les délivrer. Ses compatriotes lui offrirent le commandement. Il accepta ; mais avant de livrer bataille il fit vœu d'offrir au Seigneur, s'il était victorieux, la première personne de sa famille qui viendrait au-devant de lui. Il triompha des Ammonites. A son retour à Maspha, la première personne qui vint à sa rencontre était sa fille. Le malheureux père regretta son vœu imprudent. La courageuse enfant demanda seulement à son père deux mois pour pleurer dans les montagnes sa virginité. Ce terme écoulé, Jephté accomplit son vœu en consacrant sa fille au Seigneur.

6e *Servitude : Samson.* 1127 (1172) av. J.-C. — Israël retournait toujours à son péché. La nation fut livrée aux Philistins, qui pendant quarante ans l'opprimèrent durement. Dieu, fléchi par le repentir de son peuple, suscita le plus fort et le plus étonnant des libérateurs : Samson, fils de Manuë. Tout est prodigieux en cet homme : sa naissance annoncée par un ange, l'austérité de sa vie consacrée à Dieu par le *nazaréat,* sa force prodigieuse placée en sa chevelure. Jeune encore, il s'essaye déjà contre les Philistins. Bientôt il n'a plus qu'une pensée : se venger des ennemis de son peuple. Un jour il détruisit leurs récoltes en lâchant à travers leurs moissons trois cents renards portant à la queue des torches enflammées. Livré aux Philistins par ses compatriotes, Samson fut lié avec des cordes neuves ; il les brisa comme un fil, et saisissant une mâchoire d'âne qui lui tomba sous la main, avec cette arme improvisée il tua mille Philistins. Enfermé dans la ville de Gaza, il enlève pendant la nuit les portes de la cité et les transporte sur une montagne voisine. Mais une femme du pays des Philistins, que Samson voulait épouser, Dalila, surprit le secret de sa force. Elle en fit part à ses ennemis, qui durant son sommeil lui coupèrent les cheveux, s'emparèrent de sa personne, lui crevèrent les yeux et le condamnèrent à tourner la meule.

Digitized by Google

Cependant les cheveux du captif repoussaient, et il sentait en même temps revenir ses forces. Un jour de fête, les Philistins l'avaient entraîné dans le temple de Dagon, pour se faire un jouet de leur prisonnier. Samson invoqua le Seigneur, puis, se plaçant entre deux colonnes, il les ébranla si fortement, que l'édifice s'écroula, engloutissant sous ses ruines trois mille Philistins.

Ainsi périt cet homme extraordinaire, figure du Messie par sa naissance miraculeuse, par le prodige de sa puissance et de sa force, par l'héroïsme de sa mort et la délivrance qui en est la suite.

Le grand prêtre Héli. **1124-1116 (1152-1112) av. J.-C.** — Après la mort de Samson, le grand prêtre Héli lui succéda dans la souveraine judicature. Mais il ne se trouva point à la hauteur de sa mission. Père faible, il ferma les yeux sur la conduite de ses deux fils, Ophni et Phinées, tous deux prêtres du Seigneur, qui détournaient à leur profit, par une avarice sacrilège, les offrandes présentées au temple. Dieu suscita un prophète pour rappeler au devoir le grand prêtre et tout son peuple : c'était Samuel. Anne, sa mère, avait obtenu cet enfant par la ferveur de sa prière ; elle le consacra au service du Seigneur, et il fut élevé dans le temple. Une nuit, la voix de Dieu se fit entendre à Samuel et lui dit : « Je vais faire tomber sur la maison d'Héli des maux qui glaceront tout le monde d'effroi. »

Cette terrible menace ne tarda pas à s'accomplir. Attaqués par les Philistins, les Israélites pensèrent attirer sur eux la protection de Dieu en amenant de Silo dans le camp l'arche d'alliance. La bataille s'engage : trente mille Israélites restent sur le champ du combat ; Ophni et Phinées sont parmi les morts, et l'arche sainte est au pouvoir de l'ennemi. En apprenant tous ces désastres, Héli tombe de son siège à la renverse et se brise la tête. Exemple frappant de la vengeance terrible que Dieu exerce sur les pères aveuglés et faibles !

7e *Servitude : Samuel dernier juge d'Israël.* **1116-1095**

Digitized by Google

(1092-1080) av. J.-C. — Les Israélites retombèrent pour la septième fois en servitude, sous le joug des Philistins. Cependant l'arche d'alliance, qu'ils avaient placée dans le temple de Dagon, renversait l'idole ; partout elle attirait la malédiction. Les Philistins prirent le parti de la renvoyer au pays d'Israël ; mais vingt années entières le joug de l'étranger pesa sur les tribus. Samuel travaillait à réunir ses concitoyens dans un grand mouvement national et religieux. Quand il vit le peuple disposé à chercher son repos dans le Seigneur, il convoqua une assemblée générale à Maspha ; il était déjà grand prêtre, il fut élu juge d'Israël. Le peuple, fidèle à ses exhortations, renouvela son alliance avec Jéhovah. Sur ces entrefaites les Philistins vinrent attaquer les Hébreux, mais leur déroute fut complète.

Samuel rétablit la paix dans tout le pays, fit revivre les anciennes coutumes et remit en honneur la loi de Moïse. Il institua dans plusieurs villes des écoles de *prophètes,* interprètes de la parole divine ; mais, devenu vieux, il se déchargeait des fonctions de la judicature sur ses fils, qui mécontentèrent les tribus par leurs jugements iniques. Les anciens d'Israël vinrent trouver Samuel, et ils lui dirent : « Donnez-nous un roi, comme en ont toutes les nations. » Le prophète consulta le Seigneur, qui lui répondit de condescendre au désir de ce peuple, après lui avoir annoncé toutefois les charges que la royauté ferait désormais peser sur toute la nation.

III. *Épisode de Ruth.* — Sous le gouvernement des Juges, et à peu près au temps de Jephté, se place l'histoire de Ruth. Un homme de Bethléhem, Élimélech, et sa femme Noémi, pressés par la famine, émigrèrent au pays de Moab avec leurs fils déjà mariés. Au bout de quelques années, le Bethléhémite mourut, ainsi que ses enfants. Noémi, restée veuve, voulut retourner au pays de ses pères. Elle engagea ses deux belles-filles, Ruth et Orpha, à demeurer dans leur pays de Moab. Orpha y consentit, mais Ruth dit à Noémi : « En quelque lieu

Digitized by Google

que tu ailles, je te suivrai ; ton peuple sera mon peuple, ton Dieu sera mon Dieu. » Elles arrivèrent ensemble à Bethléhem, au temps de la moisson des orges. Sur le conseil de Noémi, Ruth alla glaner dans les champs de Booz, homme très riche et proche parent d'Élimélech. Apprenant la belle conduite et le dévouement de l'étrangère, Booz non seulement lui permit de glaner dans son champ, mais il commanda aux moissonneurs de laisser à dessein tomber des épis de leurs gerbes. Lorsqu'il connut que Ruth était sa parente et que la loi juive lui faisait un devoir de remplacer auprès d'elle son mari défunt, il l'épousa malgré sa pauvreté. De cette union naquit un fils; on le nomma Obed ; il fut le père d'Isaï, qui fut lui-même père de David, un des ancêtres du Messie.

Ruth la Moabite a l'honneur d'être nommée par saint Matthieu entre les femmes qui figurent dans la généalogie de Jésus-Christ. Elle mérita par ses vertus cette distinction. D'ailleurs, par sa descendance de Ruth, étrangère à son peuple, Notre-Seigneur voulait montrer qu'il est le Sauveur non seulement des Juifs, mais de tous les peuples de la terre.

ARTICLE IV

Le règne de Saül

1095-1055 (1080-1040) avant J.-C.

I. Élection et sacre de Saül ; les glorieux débuts de son règne. — II. Saül coupable est rejeté. — III. Les commencements de David. — IV. Mort de Saül.

I. *Élection et sacre de Saül; les glorieux débuts de son règne.* — Il y avait alors en Benjamin un homme du nom de Cis, dont le fils, appelé Saül, était d'une taille et d'une beauté remarquables. Un jour, les ânesses de son père s'étant égarées, il se mit à leur recherche, et, ne les retrouvant pas, il alla consulter le prophète Samuel.

Digitized by Google

Inspiré de Dieu, Samuel lui versa de l'huile sainte sur la tête en l'embrassant : « Par cette onction, dit-il, je te consacre au nom de l'Éternel, et je te fais prince sur mon peuple. » C'est ici le premier exemple de consécration royale, faite avec l'huile sainte, d'un prince élu de Dieu. Saül s'en retourna et ne dit rien de ce qui s'était passé. Mais Samuel avait convoqué le peuple en assemblée générale à Maspha, en vue d'élire un roi. Il jeta le sort par tribus, par familles, par personnes, et il tomba successivement sur Benjamin, sur Méri, enfin sur Saül. L'acclamation du peuple ratifia le choix de Dieu. Samuel lut ensuite à l'assemblée une sorte de *charte* qu'il avait écrite et où se trouvaient énoncés les droits et les devoirs de la nouvelle royauté ; ce livre fut déposé dans l'arche, et l'assemblée se dispersa.

Bientôt Saül prouva qu'il était digne de marcher à la tête de son peuple. Avec une puissante armée, il vint au secours des habitants de Jabès-Galaad, assiégés par les Ammonites, et remporta sur l'ennemi une éclatante victoire. Israël, de nouveau, acclama son roi. Samuel, profitant de ces heureuses dispositions du peuple, convoqua une assemblée générale à Galgala. Devant toute la nation il abdiqua solennellement la judicature, dont il avait jusqu'alors conservé les fonctions, mais en subordonnant son autorité à celle de Saül, depuis qu'il l'avait sacré. Il ne conserva que le souverain pontificat.

II. *Saül coupable et rejeté.* — Le Seigneur avait jusqu'alors protégé et béni cette royauté légitime. Mais il l'abandonna quand elle devint infidèle. Saül commit deux fautes que l'Éternel ne lui pardonna point. Deux ans après son élection, il eut à repousser une invasion de Philistins. Ils vinrent camper avec une armée innombrable à Maspha. Les Israélites, réunis à Galgala, furent dans l'épouvante. Samuel avait promis de se rendre le septième jour au camp des Hébreux, pour offrir un sacrifice au Seigneur et le rendre propice aux armes d'Israël. Le prophète se fit attendre. Saül, impa-

Digitized by Google

tient, fit amener des victimes, et, contre l'ordre de Dieu, il les offrit lui-même en holocauste. C'était usurper le pouvoir du sacerdoce. La victime venait d'être consumée quand Samuel parut. Il vit le sacrilège : « Qu'as-tu fait ? dit-il à Saül. Sans cette faute, le Seigneur eût affermi ton règne pour jamais ; maintenant il se choisira un homme selon son cœur, et il le marquera pour être le chef d'Israël, parce que tu n'as pas observé ses commandements. (*I Reg.* XIII, 14.)

Il y avait vingt ans que Saül régnait quand il commit une autre désobéissance. Samuel, au nom du Seigneur, lui ordonna d'exterminer les Amalécites, race méchante et perverse, et d'offrir en holocauste tout le butin. Saül obéit ; il extermina ce peuple, mais il épargna Agab, leur roi, et garda la meilleure partie du butin. Samuel lui reprocha son péché, et comme le roi cherchait à excuser sa faute, en alléguant qu'il voulait offrir à Dieu les troupeaux épargnés. « L'obéissance, lui dit le prophète, vaut mieux que les victimes. Puisque tu as rejeté la parole du Seigneur, le Seigneur te rejette ; il ne veut plus que tu règnes sur son peuple. Il donnera ton royaume à un autre qui vaut mieux que toi. » (*Ib.*, XV, 26-28.) A dater de ce jour, Samuel s'en alla et ne revit plus Saül, mais il ne cessa de pleurer sur ce prince, dont l'Esprit de Dieu s'était retiré.

III. *Les commencements de David.* — Samuel reçut du Seigneur l'ordre de prendre un vase contenant de l'huile sainte et de se rendre à Bethléhem, dans la maison d'Isaï ou Jessé. Le prophète convia le père et les enfants à un sacrifice. Après le banquet, il se fit présenter les fils de ce patriarche. Le plus jeune était aux champs, à la garde des troupeaux. Samuel l'envoya chercher, et, suivant les ordres de Dieu, il versa sur sa tête l'huile sainte qui devait le consacrer. Cet élu du Seigneur s'appelait David, et il avait vingt ans.

L'Esprit de Dieu, qui s'était retiré de Saül, se reposa sur David. Livré à une mélancolie profonde et tourmenté

Digitized by Google

par l'esprit malin, Saül entrait en de violents accès de fureur. On crut que la musique calmerait cette humeur farouche, et l'on fit venir David, comme habile joueur de harpe. Les harmonieux accords du jeune pâtre adoucirent, en effet, les fureurs de Saül, qui prit David en affection.

Cependant les Philistins avaient repris les armes, et les deux peuples se trouvèrent en présence dans la plaine des Térébinthes. Un guerrier philistin d'une taille gigantesque, appelé Goliath, s'avança pour provoquer en combat singulier le plus brave des Israélites. Nul n'osait se mesurer avec ce géant. David pourtant se présenta pour le combattre. Saül voulut lui prêter son armure; mais, petit de taille, le pâtre ne pouvait marcher sous ce pesant fardeau. Il prit son bâton, sa fronde et sa gibecière, dans laquelle il mit cinq cailloux ramassés dans le torrent. Goliath insultait au jeune soldat. « Tu viens à moi, lui répondit David, avec l'épée, la lance et le bouclier. Moi je viens au nom du Dieu des armées que tu as blasphémé, et qui va te livrer entre mes mains. » Puis il mit une pierre dans sa fronde et frappa au front le géant, qui tomba. Aussitôt il courut à lui, arracha son épée et lui coupa la tête. Les Philistins s'enfuirent. David fut reçu en triomphe, et Saül lui donna en mariage sa fille Michol, qu'il avait promise au vainqueur.

La victoire de David et les louanges qu'il recueillit mirent au cœur de Saül une jalousie profonde. Il ne chercha plus qu'à faire périr celui qu'il considérait comme un rival. Mais l'amitié de Jonathas et une fuite précipitée sauvèrent David, qui payait de générosité l'injuste persécution du roi; plusieurs fois il lui épargna la vie. Un jour le roi Saül entra dans une caverne où David s'était réfugié; celui-ci pouvait lui trancher la tête; il se contenta de couper le bord de son manteau, « ne voulant pas étendre la main sur l'oint du Seigneur. »

IV. *Mort de Saül.* — Le moment des vengeances divines approchait. Samuel venait de mourir, à l'âge de

Digitized by Google

quatre-vingt-dix ans, pleuré pendant trente jours de ce peuple d'Israël dont il avait été le sauveur et le père. Comme le précurseur Jean-Baptiste, dont il fut la figure, Samuel avait été obtenu de Dieu par la prière de ses parents ; comme lui, consacré au Seigneur, il avait prêché la pénitence, et il disparaissait après avoir consacré par l'onction sainte le grand roi David, comme Jean-Baptiste disparaîtra après avoir baptisé le Sauveur.

Cependant Saül essayait de résister aux Philistins. Il consulta le Seigneur, qui ne fit aucune réponse. Déconcerté, il alla consulter à Endor une pythonisse célèbre, et la pria d'évoquer l'ombre de Samuel. Dieu permit que le prophète évoqué parût et fît entendre à Saül cet oracle: « L'Éternel s'est retiré de toi. Il a arraché ton royaume de tes mains pour le donner à David, parce que tu lui as désobéi. Demain tes fils et toi vous serez avec moi dans la mort, et le Seigneur vous livrera aux infidèles. » (*I Reg.* XXVIII, 17-19.)

Le lendemain la bataille s'engagea, mais les Israélites plièrent devant l'ennemi ; Jonathas et deux autres fils de Saül périrent dans le combat. Saül, désespéré, ordonna à son écuyer de le tuer, et sur son refus il se jeta lui-même sur la pointe de son épée.

Cette mort laissait à David la royauté. Mais, loin de se réjouir, il punit de mort un Amalécite qui se vantait d'avoir tué Saül ; il pleura longtemps la mort du roi et celle de Jonathas, et composa un chant funèbre où il exhala toute sa douleur : « Montagnes de Gelboë, que la rosée et la pluie ne descendent plus sur vous ; que vos champs ne donnent plus de prémices, parce que c'est là qu'est tombé le bouclier des héros, le bouclier de Saül ! Saül et Jonathas, si aimables et si grands dans leur vie, n'ont point été séparés dans la mort... »

Digitized by Google

ARTICLE V

Le règne de David.

1040–1001 (1070–1014) avant J.-C.

I. David roi conquérant et glorieux. — II. David coupable et repentant. — III. David prophète et figure du Messie. — IV. La religion sous le gouvernement de David.

I. *David roi conquérant et glorieux.* — Après avoir honoré la mémoire de Saül, David consulta le Seigneur sur ce qu'il devait faire. Dieu lui dit de se rendre à Hébron. Les anciens de la tribu de Juda vinrent l'y trouver ; ils lui donnèrent l'onction royale et le reconnurent pour leur roi. Les autres tribus demeurèrent quelque temps sous l'autorité d'Isboseth, fils de Saül, mais elles finirent par reconnaître la souveraineté de David.

Les Jébuséens possédaient encore la forteresse de Sion; David en fit le siège et s'en rendit maître. Il résolut alors de faire de Jérusalem la capitale de son royaume et d'y fixer sa demeure. Il y fit bâtir un palais, et autour de cet édifice une seconde ville appelée la *cité de David.*

Pour placer ostensiblement sa royauté sous la protection de Dieu, le pieux roi voulut transporter à Jérusalem l'arche d'alliance, qui depuis son retour du pays des Philistins était demeurée à Gabaa, dans la maison d'Abinadab. Dans ce but, il fit élever sur la montagne de Sion un sanctuaire destiné à la recevoir. Mais dans le trajet l'arche faillit tomber ; un lévite du nom d'Oza eut l'imprudence d'y porter la main pour la soutenir. Les prêtres seuls pouvaient la toucher. Dieu punit Oza de son manque de respect en le frappant de mort. David fut effrayé et n'osa plus faire conduire l'arche jusqu'à Jérusalem. On la déposa dans la demeure d'Obédédom, où elle resta pendant trois mois. Durant ce temps, elle fut une source de bénédictions pour cet homme et sa famille.

Digitized by Google

David, témoin de ces bienfaits, la fit enfin transporter en grande pompe dans le sanctuaire préparé sur la montagne de Sion. Il y eut un immense concours de peuple, des chants et des sacrifices. Dieu prenait ainsi possession de la cité sainte.

Le règne de David fut marqué par les plus glorieuses conquêtes; il étendit sa domination de la Méditerranée à l'Euphrate, et s'avança jusqu'à Élam, dans la Perse.

II. *David coupable et repentant.* — Pendant une guerre contre les Ammonites, David commit un double crime, qu'il devait expier durant les dernières années de sa vie. Du haut de son palais, il avait vu sur la terrasse d'une maison voisine Bethsabée, femme d'Urie, un de ses plus braves officiers, et cette vue avait allumé dans son cœur une passion coupable. Puis, afin de pouvoir l'épouser, il résolut de faire mourir Urie et commanda à Joab, son général, de l'exposer au plus fort du combat. L'officier périt en effet, et David épousa Bethsabée. Une année s'écoula sans que Dieu manifestât sa vengeance. Mais un jour le prophète Nathan vint trouver David, et, dans un apologue saisissant, il lui fit sentir tout l'odieux de sa conduite. « Maintenant, ajouta-t-il, le glaive ne quittera point ta maison; le mal sortira de ta famille contre toi; tu ne mourras point, mais le fils que t'a donné Bethsabée mourra. » (*II Reg.* XI.)

David, effrayé, jeûna et pria le Seigneur; mais les menaces s'accomplirent. L'enfant mourut. Peu après, Ammon, un de ses fils, fut tué de la main de son frère Absalon, qui s'enfuit auprès du roi de Gessur, et resta trois ans dans l'exil. Rentré en grâce, l'indigne Absalon souleva le peuple, se révolta contre son père, et, à la tête d'une armée, marcha sur Jérusalem pour le détrôner. David dut prendre la fuite, lever une armée pour se défendre contre les troupes d'Absalon. La bataille s'engagea près de la forêt d'Éphraïm. David avait recommandé à ses soldats d'épargner au moins la vie de son fils. Les troupes d'Absalon furent taillées en pièces. Lui-

Digitized by Google

même s'enfuyait sur sa mule, lorsqu'en passant sous un chêne touffu sa longue chevelure s'embarrassa dans les branches, et il demeura suspendu. Joab, averti par un soldat, accourut aussitôt et le perça de trois dards. En apprenant la mort du rebelle, David fondit en larmes, et on l'entendit répéter sans cesse : « Absalon, mon fils, que ne puis-je donner ma vie pour la tienne ! »

De grandes victoires, suivies d'une longue paix et d'éclatants succès, enorgueillirent le puissant monarque et lui inspirèrent la pensée de faire le dénombrement de son peuple. Pour punir cette nouvelle faute, le prophète Gad vint dire au roi que Dieu lui donnait à choisir entre ces trois fléaux : une famine de trois ans, une guerre de trois mois ou une peste de trois jours. David courba la tête, choisit la peste et perdit soixante-dix mille Israélites, enlevés par le fléau.

Les épreuves et les châtiments mirent dans l'âme de David le sentiment d'une vive douleur de ses fautes et d'une confiance parfaite en la miséricorde de Dieu. Il exhala son repentir dans des psaumes admirables, qui resteront jusqu'à la fin des temps l'expression la plus pieuse de la vraie pénitence.

David mourut à soixante-dix ans. Il avait régné sept ans à Hébron et trente-trois ans à Jérusalem.

III. *David prophète et figure du Messie.* — Roi puissant et glorieux, David fut aussi un prophète inspiré et une figure frappante de ce Messie qu'il annonçait.

Dans ses admirables psaumes, David a décrit à l'avance le Libérateur attendu, son *origine* de la tribu de Juda et de sa descendance royale, son *règne,* son *sacerdoce éternel,* puis sa *passion* et sa *mort,* sa *résurrection* et son *royaume* sans fin.

Son *origine* : « Dieu a choisi les princes dans la tribu de Juda. Dans la maison de Juda, il a choisi la maison de mon père. Parmi les enfants de mon père, il lui a plu de m'élire roi sur tout son peuple d'Israël ; et parmi mes enfants, il a choisi Salomon pour être assis sur le

Digitized by Google

trône du Seigneur et régner sur Israël. » — « J'affermirai son royaume, ajoute le Seigneur, jusqu'à l'éternité ; je serai son père, et il sera mon fils. » (*I Paral.* XXVIII, 4-6 ; *Ps.* LXXVII, 68 ; LXXXVIII, 36-38.)

Son *règne :* « Il dominera d'une mer à l'autre. Les rois de Tharsis et des îles lointaines lui apporteront leurs présents. Les nations que vous avez créées, Seigneur, viendront en foule ; elles vous adoreront et elles rendront gloire à votre nom. » (*Ps.* LXXXV.) « Pourquoi les nations ont-elles frémi, et pourquoi les peuples ont-ils médité de vains complots ? Les rois de la terre se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ... Mais j'ai été établi roi sur la montagne de Sion. Demande, ô mon fils, et je te donnerai les nations en héritage, et tu les gouverneras avec une verge de fer. » (*Ps.* II.)

Son *sacerdoce éternel :* « Je t'ai engendré avant l'aurore. Le Seigneur l'a juré, et il ne s'en repentira pas : tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. » (*Ps.* CXIX.)

Sa *passion* et sa *mort :* « Ainsi que des chiens acharnés, ils m'ont environné, et le conseil des méchants m'a circonvenu. Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os, ils se sont partagé mes vêtements et ils ont tiré ma robe au sort. » (*Ps.* XXI, 17-22.) Ailleurs il dépeint la trahison de Juda, l'abandon des disciples, le fiel et le vinaigre dont le Christ doit être abreuvé, ses ennemis frémissant autour de lui et s'assouvissant de son sang. (*Ps.* XL, LIV, LXVIII.)

Sa *résurrection* et son *royaume* sans fin : « Est-ce que celui qui dort ne ressuscitera pas ?... Ma chair reposera dans l'espérance, car vous ne laisserez pas, Seigneur, mon âme dans l'abîme, et vous ne permettrez pas que votre saint connaisse la corruption de la tombe. Vous m'avez, au contraire, ouvert les chemins de la vie. » (*Ps.* XL, 9 ; XV, 9-10.) En même temps David voit tous les peuples de la terre se ressouvenir de leur Dieu, et les nations converties venir en foule se ranger sous sa royauté ; et cela pour jamais : « Je l'ai juré à David,

Digitized by Google

mon serviteur : sa race subsistera éternellement ; son trône aura devant moi l'éclat et la durée du soleil. » (*Ps.* LXXXVIII, 36-38.)

Mais David n'a pas seulement prophétisé le Messie ; il l'a figuré dans sa personne. Comme le Sauveur, il naît à Bethléhem ; il est prédestiné, choisi, consacré pour être roi et libérateur. Il calme les fureurs de Saül : Jésus anéantira toute la rage des démons. David, armé d'une fronde, l'emporte sur Goliath : avec sa croix, le Sauveur domptera Satan.

David persécuté, maudit, exilé, subissant la révolte de ses fils, n'est-ce point l'image du Sauveur en butte à la haine des uns, trahi par les autres, livré par ses propres disciples ? David cependant triomphe de tous ses ennemis : ainsi Notre-Seigneur finit par triompher, et tandis que son ancêtre ne reçoit l'hommage que de ses sujets, lui, vainqueur de la mort, recueille les adorations du monde entier.

IV. *La Religion sous le gouvernement de David.* — Au milieu de ses épreuves, de ses guerres et de ses victoires, le saint roi David donna toujours la première place à la Religion et au culte de Jéhovah, qu'il voulut associer en quelque sorte à son gouvernement. Après avoir établi l'arche sainte sur la montagne de Sion, il donna plus de pompe aux cérémonies religieuses, et le sanctuaire qu'il avait bâti devint le siège d'un culte national. Poète et musicien, il avait fait de la poésie et de la musique l'âme du service divin. Quatre mille lévites, divisés par lui en classes et en chœurs différents, chantaient les prières nationales, les cantiques d'Asaph, d'Héman, d'Idithun et des fils de Coré, et surtout les psaumes composés par le roi lui-même. D'autres accompagnaient ces chants sur la harpe.

David avait aussi réglé l'ordre extérieur des fêtes, les holocaustes, les oblations et les autres cérémonies. Les prêtres furent chargés de l'instruction du peuple. Ils étaient tenus de s'appliquer tout particulièrement à

Digitized by Google

l'étude de la loi, afin de pouvoir répondre à toutes les questions. Ils enseignaient publiquement le peuple dans les solennités, et leurs demeures étaient des écoles toujours ouvertes.

Les lévites n'étaient pas seulement chargés des fonctions religieuses: David leur confia aussi la mission de rendre la justice dans les villes, et, suivant l'historien Josèphe, ils jugeaient seuls les causes religieuses.

Enfin le ministère sacerdotal et lévitique eut pour auxiliaires les *prophètes*. Ceux qu'on appelait ainsi ne prédisaient pas tous l'avenir. On désignait sous ce nom les hommes doués de connaissances supérieures, soit divines, soit humaines, et le peuple les nommait aussi *voyants*. « Ce furent ces saints personnages, dit Fleury, qui conservèrent, après les patriarches, la tradition la plus pure de la Religion. Ils s'occupaient à méditer la loi de Dieu, à le prier plusieurs fois le jour et la nuit, et s'exerçaient à la pratique de toutes les vertus; ils instruisaient leurs disciples et leur découvraient l'esprit de la loi; ils instruisaient aussi le peuple, lui reprochaient ses péchés et l'exhortaient à en faire pénitence; et souvent ils lui prédisaient, de la part de Dieu, ce qui devait lui arriver. »

David trouvait indigne de Dieu le sanctuaire qu'il avait bâti. Dans son zèle, il songeait à élever un temple somptueux; mais il apprit de Nathan que cet honneur était réservé à Salomon. Du moins il en désigna l'emplacement sur le mont Moriah; il en amassa les riches et précieux matériaux. Sur son lit de mort, il en remit à Salomon les dessins et les plans, et il fit à l'héritier de son trône cette dernière recommandation: « Sois homme: marche dans les voies de l'Éternel et observe ses lois, qui sont écrites au livre de Moïse. »

Digitized by Google

ARTICLE VI

Le règne de Salomon et la construction du Temple.

1001-962 (1014-975) avant J.-C.

I. Salomon prince sage et pacifique. — II. Construction du temple; ses dispositions; sa dédicace. — III. Magnificence de Salomon; sa chute.

I. *Salomon prince sage et pacifique.* — L'héritier de David, déjà sacré du vivant de son père, n'avait que dix-huit ans lorsqu'il monta sur le trône. Il épousa la fille du roi d'Égypte, et à l'occasion de cette alliance il composa le *Cantique des cantiques,* épithalame sacré où la théologie catholique, comme la tradition des Hébreux, a toujours vu le symbole allégorique de l'alliance de Dieu avec son peuple, et mieux encore la prophétie de l'union de Jésus-Christ avec son Église, et de Dieu avec l'âme fidèle.

Pour consacrer par la religion les débuts de son règne, Salomon offrit mille victimes sur l'autel de Gabaon. Sa piété ne resta pas sans récompense. La nuit suivante, Dieu lui apparut en songe et lui dit : « Demande ce que tu veux, et je te le donnerai. — Seigneur, répondit-il, je ne suis encore qu'un enfant qui ne sait se conduire : donnez à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse juger votre peuple et discerner le bien d'avec le mal. » La voix divine ajouta : « Je t'ai déjà donné un cœur plein de sagesse et d'intelligence ; j'y ajouterai ce que tu ne m'as pas demandé : les richesses et la gloire. »

Bientôt après, la sagesse du jeune roi se manifesta dans un jugement demeuré célèbre. Deux femmes, qui habitaient la même demeure, eurent chacun un fils. Une nuit, l'un des enfants vint à mourir. Comme toutes deux réclamaient l'enfant vivant, Salomon dit aux gardes : « Qu'on le coupe en deux et qu'on en donne la moitié à chacune de ces femmes. » A ces paroles, la vraie mère

Digitized by Google

sentit son cœur ému, et elle s'écria : « Non, ne faites pas de mal à l'enfant ; donnez-le plutôt tout entier à cette femme ! » Salomon reconnut le cri de la nature et ordonna que l'enfant serait remis à la véritable mère. Tout Israël connut ce jugement et en admira la sagesse.

II. *Construction du temple de Salomon ; ses dispositions ; sa dédicace.* — Cette œuvre grandiose tient une place si importante dans la Religion mosaïque, qu'il convient d'en parler ici avec quelque détail.

Les richesses affluaient dans les mains de Salomon : les trésors amassés par David, les offrandes généreuses du peuple d'Israël, une alliance cordiale avec Iram, roi de Tyr, des relations commerciales avec les pays les plus productifs, tout se réunissait pour permettre à Salomon une vaste entreprise. Trente mille hommes, se relevant par escouades de dix mille, furent employés à couper les cèdres du Liban et à préparer la charpente. Quatre-vingt mille hommes furent commandés pour tailler les pierres qui devaient entrer dans l'édifice ; soixante-dix mille faisaient les transports des fardeaux que l'on amenait tout préparés.

La quatrième année de son règne, Salomon jeta les fondements de l'édifice sur le mont Moriah. Ce n'était alors qu'une colline étroite et irrégulière : il en fit une vaste plate-forme sur laquelle s'éleva l'édifice sacré.

Construit sur le modèle du tabernacle, mais avec des proportions beaucoup plus considérables, il comprenait un *vestibule* ou portique ; une seconde partie, appelée le *Saint*, était destinée à recevoir l'*autel des parfums*, dix chandeliers d'or à sept branches et dix tables d'or pour les pains de proposition : les prêtres seuls avaient le droit d'y pénétrer ; enfin le *Saint des saints* formait la troisième partie du temple ; il était séparé du Saint par un mur et un grand voile, et devait renfermer l'arche d'alliance : le grand prêtre seul pouvait y entrer une fois l'an.

Cet ensemble constituait la *maison de Dieu*, inaccessible aux fidèles. Les cérémonies du culte, les assemblées des

Digitized by Google

adorateurs et les sacrifices avaient lieu dans les *parvis* ou *cours fermées* qui entouraient le sanctuaire. Un premier *parvis intérieur* ou *parvis des prêtres* entourait l'édifice : il était réservé aux prêtres et aux lévites, dont les logements occupaient les côtés extérieurs du temple; là fut construit le colossal *autel d'airain* qui devait recevoir les holocaustes; à côté, la *mer d'airain*, immense bassin où arrivait un courant d'eau vive pour la purification des prêtres. Une autre cour, appelée *parvis extérieur*, formait une seconde enceinte, réservée aux Israélites : c'est là que se tenait la foule qui assistait aux assemblées religieuses. Enfin une troisième enceinte était destinée aux étrangers, et s'appela le *parvis des Gentils*.

Il fallut sept années pour élever le temple de Jérusalem. Quand l'édifice fut achevé, Salomon choisit l'année jubilaire et la fête des Tabernacles pour en faire la *dédicace* solennelle, en présence de toutes les tribus assemblées. La fête dura sept jours. L'arche fut transportée avec pompe du sanctuaire de Sion dans le *Saint des saints*, et Dieu, pour montrer qu'il prenait vraiment possession de sa demeure, remplit de lumière et de gloire toute l'enceinte sacrée. On sacrifia vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis dont la chair servit aux festins de la nation entière.

Au lendemain de ces solennités, Dieu apparut à Salomon et lui dit : « J'ai choisi et sanctifié ce lieu, afin que mon cœur et mon nom y soient à jamais. Si tu marches en ma présence, si tu gardes mes commandements comme David ton père, je donnerai à ton trône une durée immortelle. Mais si toi ou tes enfants vous adorez les dieux étrangers, je chasserai Israël de la patrie que je lui ai donnée; je répudierai ce temple, et quiconque passera devant ses ruines s'arrêtera étonné et dira : Pourquoi Jéhovah a-t-il ainsi traité cette terre et cette demeure? Et on lui répondra : C'est que les fils d'Israël ont abandonné le Seigneur pour les divinités étrangères. » (*III Reg.* IX; *II Paral.* VII.) Ainsi se trouvent désormais unies les destinées du temple et l'histoire de la nation.

Digitized by Google

Le temple de Jérusalem, qui symbolisait l'unité de Dieu, du culte et de la nation d'Israël, figurait aussi la future Église de Jésus-Christ, bâtie sur un roc inébranlable, et qui doit durer autant que sa Religion. Il marquait une ère nouvelle pour la postérité de Jacob : succédant aux vicissitudes de la vie nomade au désert, ou conquérante en Palestine, il figurait la destinée du peuple hébreu, fixé désormais dans le pays promis à ses pères. Sa distribution même était comme une ébauche de nos églises chrétiennes, où le tabernacle de l'Eucharistie remplace le *Saint des saints* et son arche d'alliance. Enfin la dédicace du temple de Salomon a servi d'exemple à l'Église chrétienne dans la consécration des édifices religieux.

III. *Magnificence de Salomon ; sa chute.* — Après avoir élevé la maison de Dieu, Salomon se fit bâtir à Jérusalem un palais magnifique. Sa maison de plaisance, qu'on appela le palais du Liban, était également superbe, ainsi que le palais de la reine, bâti dans la cité sainte. Jérusalem fut entourée de murailles. Les flottes royales sillonnaient toutes les mers et rapportaient des lointains pays d'Ophir et des Indes l'or, l'argent, l'ivoire et tous les produits. Tant de puissance unie à une si grande sagesse rendit le nom de Salomon célèbre dans tout l'Orient. Les rois étrangers sollicitaient son alliance. La reine de Saba vint tout exprès visiter le puissant monarque et admirer sa science. Elle s'en retourna émerveillée en disant : « Votre sagesse et vos œuvres surpassent encore votre renommée ! Heureux vos sujets ! heureux vos serviteurs ! »

A cet apogée de l'honneur et de la puissance, Salomon représente admirablement le Sauveur dans sa gloire et dans son triomphe. « Son royaume, dit Bossuet, était tranquille et abondant : tout y représentait la gloire céleste. Dans les combats de David on voyait les travaux par lesquels il la faut mériter, et l'on voyait dans le règne de Salomon combien la jouissance en était pai-

Digitized by Google

sible. » Mais dans la personne même de Salomon se reflétait l'image du Christ futur dont il est le père. Le nom de *Salomon* signifie la paix : les prophètes ont appelé Jésus le *prince de la paix*. Tous deux, en effet, après leurs victoires, se reposent dans la paix. Salomon bâtit le temple ; Jésus-Christ édifie l'Église. La sagesse de Salomon, connue dans le monde entier, lui amène les rois des nations et les trésors de l'univers ; Jésus, lui aussi, verra un jour les rois de l'Orient qui laisseront à ses pieds leurs richesses et leurs cœurs.

Cependant Salomon ne sut point se maintenir à la hauteur de tant de privilèges et de tant de gloire. Exemple terrible de la fragilité et de la faiblesse humaines, il ne conserva pas la droiture et la simplicité de cœur que Dieu lui avait données. Le luxe l'avait amolli ; les femmes étrangères le pervertirent. Pour leur complaire, il éleva des temples et des autels aux fausses divinités, et on le vit recourir lui-même aux ridicules et dégradantes pratiques des cultes d'Astarté et de Sidon, de Moab et d'Ammon. Le Seigneur, irrité de son apostasie, lui apparut et lui dit : « Puisque tu n'as point gardé mon alliance et mes commandements, je diviserai ton royaume, et je le donnerai à l'un de tes serviteurs. Cependant, à cause de David ton père, j'attendrai que le sceptre soit entre les mains de ton fils. » (*III Reg.* XI, 9-39.)

Les menaces commencèrent à s'accomplir, et les dernières années de Salomon furent assombries par la guerre et la révolte. L'Écriture sainte ne dit pas si le coupable revint de ses erreurs. Il mourut dans la quarantième année de son règne. Outre le *Cantique des cantiques*, il écrivit le livre des *Proverbes* et celui de l'*Ecclésiaste*, qui se résume en cette maxime : *Tout est vanité.*

Digitized by Google

CHAPITRE III

Depuis la dédicace du temple de Salomon jusqu'à la captivité de Babylone.

(CINQUIÈME ÉPOQUE)

975-606 avant J.-C. (962-606)

Aperçu général sur cette époque. — Division du chapitre.

La scission qui va diviser la monarchie de David et de Salomon, et partager en deux nations rivales le peuple de Dieu, loin de détourner Israël de son véritable but, ne fera que manifester davantage sa mission providentielle. Samarie et Jérusalem conservèrent toutes deux le livre de la Loi qui renferme les espérances du monde. Leur mutuelle hostilité, leurs rivalités politiques et leurs sanglantes guerres ne les laisseront d'accord que sur ce point capital : elles attesteront ainsi l'authenticité divine du *Pentateuque,* qu'elles gardent toutes deux avec la même vénération et la même bonne foi.

Pendant toute la durée des deux royaumes (975-721 av. J.-C.), la vraie Religion est plus particulièrement représentée par le royaume de Juda, qui conserve, avec le temple de Jérusalem, le corps sacerdotal et lévitique. Ce royaume eut pourtant des princes infidèles, et le peuple se laissa plus d'une fois entraîner au culte des idoles; mais l'oubli du vrai Dieu ne fut que transitoire. Au contraire, le royaume d'Israël fut presque constamment livré à l'idolâtrie. Dieu punit les dix tribus schis-

Digitized by Google

matiques en les livrant aux princes étrangers, et le royaume d'Israël disparut dans la captivité de Ninive.

Cependant le royaume de Juda, plus particulièrement élu de Dieu pour préparer les voies à son Christ, survit au royaume d'Israël et traverse une nouvelle période de 134 ans avec des alternatives de fidélité et d'oubli, de grandeur et de décadence, jusqu'au jour où Dieu lui fait pareillement expier ses fautes par la ruine de Jérusalem et du temple, et par la captivité de Babylone, qui dure soixante-dix années.

La période historique que nous allons étudier nous montrera cette longue suite d'hommes inspirés qui, pendant plus de deux cents ans, annoncèrent dans le dernier détail, et jusqu'aux plus petites circonstances : l'avènement du Messie, la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs, la gloire future de l'Église composée de tous les peuples du monde.

L'histoire des deux royaumes d'Israël et de Juda, sans être complètement étrangère à la Religion, nous laisse néanmoins peu de faits à relater. Nous nous bornerons à rappeler la sollicitude de la Providence en faveur de son peuple pour le maintenir dans la fidélité ou le ramener à la pénitence; et cette divine et miséricordieuse intervention se révélera principalement à nous dans la mission et dans les écrits des prophètes.

Nous partagerons en trois articles cette *cinquième époque*. Dans le premier, nous ferons l'historique rapide et simultané des deux royaumes d'Israël et de Juda, depuis le schisme des dix tribus jusqu'à la captivité de Ninive (975 à 721 av. J.-C.); dans le second, nous poursuivrons l'histoire du royaume de Juda depuis cette époque jusqu'à la captivité de Babylone (721-606 av. J.-C.); dans le troisième, nous parlerons des prophètes qui ont paru pendant cette époque, avant la captivité.

Aux temps que nous allons parcourir correspondent des événements importants de l'histoire profane qu'il n'est pas inutile de mentionner. Vers l'époque du schisme des dix tribus, le poète Homère chante la guerre de Troie

Digitized by Google

et compose l'*Iliade* et l'*Odyssée*. En l'an 884 avant J.-C., Lycurgue donnait sa législation aux Spartiates, et Didon, sœur de Pygmalion, roi de Tyr, fondait Carthage. C'est de l'an 776 que date l'ère des *Olympiades* en Grèce.

L'année 754 avant J.-C. marque l'introduction de l'archontat décennal à Athènes et la fondation de Rome, destinée à devenir la capitale d'un grand empire, et plus tard le centre de la Religion fondée par Jésus-Christ.

A l'an 749 correspond la première année de l'ère de Nabonassar, roi de Babylone. Puis tandis que Rome, sous son premier roi, jetait les fondements de sa future grandeur, le premier empire assyrien s'écroulait, et un second empire, avec Ninive comme capitale, s'élevait sous l'autorité de Téglath-Phalasar, qui réduisit à l'extrémité le royaume d'Israël et ravagea celui de Juda. Son successeur Salmanasar acheva la ruine d'Israël par la captivité de Ninive.

Pendant la période qui correspond à notre second article, tandis que le royaume de Juda renouvelle trop souvent le spectacle de son infidélité, l'état populaire se forme parmi les Athéniens avec l'archontat annuel; Rome s'accroît sous ses premiers rois. Cependant à côté de l'empire assyrien s'élève celui des Mèdes, qui commence à lui tenir tête. Toutefois les rois d'Assyrie ont encore à remplir, vis-à-vis du peuple de Dieu, une mission providentielle. Au règne de Saosduchée, — le Nabuchodonosor I^er^ de l'Écriture, — se rattache l'épisode de Judith et de sa victoire sur Holopherne. Puis quand le royaume de Juda eut mis le comble à ses iniquités, Dieu confie à Nabuchodonosor II le soin d'en tirer vengeance: Jérusalem est prise, pillée, renversée de fond en comble, le temple réduit en cendres, et le peuple emmené captif à Babylone.

Digitized by Google

ARTICLE I

Les royaumes de Juda et d'Israël depuis le schisme des dix tribus jusqu'à la captivité de Ninive.

975 (962) à 721 avant J.-C.

I. Le schisme des dix tribus; liste chronologique des rois de Juda et d'Israël. — II. Sommaire de l'histoire du royaume de Juda. — III. Sommaire de l'histoire du royaume d'Israël. — IV. Les prophètes Élie et Élisée. — V. Captivité de Ninive; épisode de Tobie.

I. *Le schisme des dix tribus; liste chronologique des rois de Juda et d'Israël.* — Aussitôt après la mort de Salomon, Roboam, son fils, se rendit à Sichem, où le peuple s'était assemblé pour reconnaître le nouveau roi. Jéroboam, ancien intendant de Salomon, accourut de l'Égypte, où il était en exil, et demanda au nom de tout Israël que les impôts excessifs établis sous le règne précédent fussent allégés. Roboam, au lieu d'écouter les conseils des sages vieillards qui l'encourageaient dans cette voie, répondit par de dures menaces, que ses jeunes favoris lui avaient dictées : « Mon père vous a frappés avec des verges; je vous frapperai avec des verges de fer. » Le peuple en fut indigné. Dix tribus se séparèrent du fils de Salomon et prirent pour roi Jéroboam. Deux tribus seulement, celles de Juda et de Benjamin, restèrent fidèles à Roboam, qui garda Jérusalem comme capitale, avec l'arche d'alliance et le temple. Pour empêcher que ses sujets n'allassent porter au temple de Jérusalem leurs hommages et leurs offrandes, Jéroboam, réveillant l'idolâtrie égyptienne, fit élever deux veaux d'or, l'un à Béthel, l'autre à Dan, et ordonna à tout son peuple d'y venir sacrifier. Ainsi fut établi dans Israël un culte idolâtrique qui fut presque permanent. Samarie devint la capitale du royaume d'Israël.

Afin qu'on puisse mieux suivre leur histoire, nous

Digitized by Google

plaçons ici en regard la liste chronologique des rois de Juda et d'Israël.

Rois de Juda.		*Rois d'Israel.*
Roboam.	975	Jéroboam.
Abiam.	958	
Asa.	956	
	954	Nadab.
	953	Baasa.
	930	Ela.
	929	Zamri, Amri.
	918	Achab.
Josaphat.	915	
	896	Ochosias.
	895	Joram.
Joram.	890	
Ochosias.	884	
Athalie.	883	Jéhu.
Joas.	877	
	855	Joachaz.
	839	Joas.
Amasias.	838	
	824	Jéroboam II.
Ozias.	810	
	773	Zacharie.
	772	Sellum, Manahem.
	761	Phacéia.
	759	Phacée.
Joathan.	758	
Achaz.	743	
	730	Osée.
Ézéchias.	723	
	721	Fin du royaume d'Israël, et captivité de Ninive.

II. *Sommaire de l'histoire du royaume de Juda.* — *Roboam* marcha pendant trois ans dans les voies de David et de Salomon; mais il abandonna ensuite le culte du Seigneur, et entraîna son peuple dans l'idolâtrie. Il dressa des autels et érigea des statues sur toutes les hauteurs et dans les bois consacrés aux fausses divinités. Dieu l'en punit par l'invasion de Sésac, roi d'Égypte, qui s'empara de Jérusalem et pilla les trésors du temple et ceux du roi.

Digitized by Google

Abiam et *Aza* eurent d'heureux commencements, et finirent tous deux dans l'oubli de Dieu.

Josaphat fut l'un des plus saints rois de Juda. Il rétablit le culte du vrai Dieu et releva la splendeur du royaume de David. Il commit cependant une double faute en s'alliant à Achab, roi d'Israël, contre le roi de Syrie, Bénadad, et en faisant épouser à son fils Joram la fille d'Achab et de Jézabel, l'infâme Athalie : union funeste qui devait attirer tant de malheurs sur sa famille et sur son royaume. A la voix du prophète Jéhu, Josaphat reconnut ses torts; il s'humilia devant Dieu, reçut son pardon et mourut dans la fidélité. On lui doit l'établissement, à Jérusalem, du conseil général de la nation connu sous le nom de *sanhédrin*.

Joram oublia les pieux exemples de son père pour suivre les perfides conseils de sa femme Athalie. Il fit mettre à mort tous ses frères et sacrifia aux divinités phéniciennes. Dieu se servit des Philistins et des Arabes pour venger ses crimes. Le roi mourut après deux années d'horribles souffrances. Ses sujets le privèrent de la sépulture royale.

Son fils *Ochosias* suivit en tout les conseils de sa mère Athalie; il établit en Juda le culte de Baal et reçut bientôt après son châtiment. Blessé dans une bataille livrée au roi de Syrie, il vint mourir à Mageddo.

Athalie s'empara du trône de Juda, après avoir massacré de sa main tous ses petits-enfants. Malgré tant de crimes accumulés dans la famille régnante de Juda, Dieu veillait sur la postérité de David, d'où devait descendre le Messie. Le plus jeune des enfants d'Ochosias, nommé *Joas,* laissé pour mort, fut recueilli par sa tante Josabeth, épouse du grand prêtre Joïada. L'enfant fut élevé secrètement dans le temple. La septième année du règne d'Athalie, le grand prêtre jugea que le moment était venu de secouer le joug; il rassembla les prêtres, les lévites et les principaux chefs de famille, et fit reconnaître le jeune Joas. Athalie accourut au temple et y trouva la mort. Puis, dans son enthousiasme, la foule

Digitized by Google

détruisit le temple de Baal, renversa ses autels, et renouvela son alliance avec le Seigneur.

Joas, ainsi replacé sur le trône de ses pères, resta fidèle à Dieu tant que vécut le grand prêtre Joïada; mais, quand il fut mort, oubliant ses bienfaits et ses conseils, il rétablit l'idolâtrie et fit même lapider, entre le vestibule et l'autel, le grand prêtre Zacharie, fils de son protecteur. Le châtiment suivit de près. Hazaël, roi des Syriens, prit et pilla Jérusalem. Joas s'enfuit lâchement et fut tué par ses officiers, qui lui refusèrent même la sépulture royale.

Ces terribles représailles de la justice divine n'instruisaient point les rois prévaricateurs de Juda. *Amasias,* fils et successeur de Joas, ne tint pas les promesses du début de son règne. Il attaqua le roi d'Israël, Joas; mais il fut défait et emmené captif à Jérusalem par son vainqueur, qui pilla sous ses yeux le temple et son palais. Amasias survécut quinze ans à cette humiliation, et périt assassiné par ses sujets. Son fils *Ozias* mena d'abord une conduite irréprochable; mais un jour il entra dans le temple pour y offrir lui-même l'encens sur l'autel des parfums. En expiation de cette usurpation sacrilège, il fut frappé d'une lèpre qui le contraignit à l'isolement le reste de ses jours. *Joathan,* son fils, occupa le palais et régna en son nom.

Achaz fut le plus impie de tous les rois de Juda. Il dressa des statues à Baal, voulut offrir lui-même des sacrifices à ses idoles, ferma le temple du vrai Dieu et réunit dans Juda les superstitions de tous les peuples voisins. En punition de ses fautes, Dieu le livra successivement à Bazin, roi de Syrie, et à Phacée, roi d'Israël. Pourtant le Seigneur fut encore miséricordieux; il envoya au coupable le prophète Élie, pour lui annoncer que la race de David ne serait pas anéantie. Achaz, ayant réclamé le secours de Téglath-Phalasar, roi d'Assyrie, vit ses États envahis et ravagés par ce prince, auquel il dut livrer tous les vases d'or et d'argent du temple de Jérusalem. Tous ces revers ne firent que l'animer davan-

Digitized by Google

tage dans ses impiétés. Il mourut ne laissant qu'un fils, le pieux roi *Ézéchias*, qui fut le témoin de la chute du royaume d'Israël.

III. *Sommaire de l'histoire du royaume d'Israël.* — Les dix tribus qui se placèrent sous la conduite de Jéroboam constituèrent un schisme à la fois national et religieux. Soustraites à l'autorité des descendants de David, elles s'affranchirent pareillement de toutes les prescriptions religieuses de la loi de Moïse. Quand Jéroboam eut érigé les autels de Béthel et de Dan, les prêtres et les lévites, indignés de cette abomination, se retirèrent à Jérusalem. Jéroboam les remplaça par des sacrificateurs qu'il choisit dans les derniers rangs du peuple, et il voulut être le grand pontife du culte nouveau.

Avec l'impiété, le malheur vint s'asseoir sur le trône d'Israël. *Jéroboam* fut vaincu par Abiam, roi de Juda. C'est le crime qui fait les princes et qui les renverse. De général d'armée, *Amri*, devenu roi, se bâtit une nouvelle capitale qui s'appela *Samarie*. Ce prince surpassa tous ses prédécesseurs en impiété. Non seulement il donna l'exemple de l'idolâtrie, mais il contraignit par des lois tous ses sujets à l'imiter.

Achab, fils d'Amri, épousa Jézabel, fille d'Ithobal, roi de Tyr, et introduisit dans son royaume, à côté de l'idolâtrie des veaux d'or, les cultes de Baal et d'Astarté, l'impure déesse des Phéniciens. Il voulut éteindre parmi ses sujets le culte du vrai Dieu; mais la voix des prophètes fut plus puissante que son impiété et empêcha l'idolâtrie de prévaloir complètement dans Israël. Le jour de la justice était venu. « En ce lieu même où les chiens ont léché le champ de Naboth, dont tu as usurpé la vigne, lui avait dit le prophète Élie, ils lécheront aussi ton sang, et ils dévoreront Jézabel dans le champ de Jesrahel. » La prédiction s'accomplit à la lettre. Blessé au siège de Ramoth, Achab fut ramené mourant sur son char, et les chiens vinrent lécher son

Digitized by Google

sang dans l'endroit même où Naboth avait été mis à mort.

Ochosias et *Joram* imitèrent les impiétés de leur père. Ce dernier, blessé au siège de Ramoth, revenait à Jesrahel; il y fut tué par *Jéhu,* l'un de ses généraux. Son corps fut jeté dans le champ de Naboth, et des eunuques, en même temps, précipitèrent Jézabel des fenêtres de son palais; son corps fut foulé aux pieds des chevaux et mangé par les chiens. Ainsi s'accomplissaient les oracles de la justice divine.

Jéhu avait exterminé toute la race d'Achab. Devenu roi d'Israël, il fut aussi l'instrument de la vengeance divine contre les prêtres de Baal. Il les avait rassemblés sous prétexte de célébrer une grande fête en l'honneur de leur dieu; il les fit tous massacrer, brisa l'idole et renversa le temple. Mais il conserva les veaux d'or qui étaient à Dan et à Béthel. Dieu le punit à son tour en le livrant à Hazaël, roi de Syrie, qui ravagea toutes les provinces au delà du Jourdain.

Le prophète Élisée avait dit à Jéhu : « Tes enfants seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération. » Il eut, en effet, comme successeurs *Joachaz,* prince impie; *Joas,* l'un des meilleurs rois d'Israël; *Joroboam II* et *Zacharie,* qui maintinrent l'idolâtrie parmi les dix tribus. Dès lors il n'y a plus en Israël que des simulacres de rois qui préparent sa ruine. Plus impie encore que ses prédécesseurs, *Phacée* vit le roi d'Assyrie, Téglath-Phalasar, s'emparer d'une partie de son royaume. Une conspiration lui enleva la couronne et la vie. *Osée,* le chef des conjurés, lui succéda, et, par son impiété, il mit le comble à toutes les iniquités de ces rois d'Israël. *Salmanasar,* fils de Téglath-Phalasar, roi d'Assyrie, fondit sur les provinces d'Israël, s'empara de Samarie et la réduisit en cendres, après avoir massacré tous ses habitants. Osée fut emmené captif à Ninive, avec une partie de son peuple. (718 ans av. J.-C.) Ainsi finit le royaume d'Israël; il avait duré 244 ans, depuis la révolte des dix tribus. Quelques pauvres Israélites furent laissés dans le pays

Digitized by Google

pour cultiver le sol ; le vainqueur y envoya des colonies d'Assyriens qui, mêlés aux restes d'Israël, formèrent le peuple *samaritain*.

IV. *Les prophètes Élie et Élisée.* — Pendant que l'impie Achab occupait le trône d'Israël, vivait à Galaad le prophète Élie, de Thesbé, ville de Nephtali. Il vint trouver Achab et lui dit : « Par le Seigneur, Dieu d'Israël, il ne tombera ni rosée ni pluie, que selon la parole qui sortira de ma bouche. » Puis il se retira sur les bords d'un torrent, vis-à-vis du Jourdain. Des corbeaux lui apportaient matin et soir sa nourriture, et il buvait de l'eau du torrent. Mais bientôt, la pluie ne tombant plus, le torrent fut à sec, et le prophète se retira à Sarepta. Une pauvre femme lui donna l'hospitalité; en récompense de son dévouement charitable, Élie multiplia la petite provision d'huile et de farine de la pauvre veuve tant que dura la famine. Son fils étant venu à mourir, le prophète le ressuscita en se penchant sur son cadavre.

Déjà la sécheresse durait depuis trois ans. Élie sortit de sa retraite, alla trouver Achab et offrit de confondre publiquement l'imposture des prêtres de Baal. Ils étaient au nombre de quatre cent cinquante ; le roi les réunit au pied du mont Carmel, et le peuple s'assembla en foule sur le rivage de la mer. « Si l'Éternel est Dieu, dit le prophète, adorez-le ; mais si Baal est Dieu, suivez-le. Je suis seul, et les prêtres de Baal sont quatre cent cinquante. Qu'on nous donne deux victimes ; nous les préparerons sans y mettre le feu, et le Dieu qui consumera lui-même son holocauste sera le vrai Dieu. »

En vain les prêtres de Baal invoquaient leur idole. « Criez plus fort, leur disait Élie, votre Dieu est sans doute en affaires, ou peut-être il dort. » Baal restait sourd. Le prophète à son tour prépara son holocauste. « Seigneur, Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dit-il ensuite, faites que l'on connaisse aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël, que je suis votre serviteur, et que j'agis par vos ordres. » A peine avait-il achevé cette

Digitized by Google

prière, que le feu du ciel dévora l'holocauste. A la vue de ce prodige, le peuple proclama que Jéhovah était le seul vrai Dieu, mit en pièces l'idole de Baal et massacra tous ses prêtres menteurs. A la prière d'Élie, la sécheresse disparut sous une pluie abondante.

Élie reçut encore la mission de sacrer Jéhu roi d'Israël, et de prédire à Achab les châtiments qui allaient fondre sur lui et sur sa race.

Le prophète Élie avait un jour rencontré Élisée, fils de Saphat, qui conduisait lui-même sa charrue. Il jeta sur lui son manteau de prophète et lui communiqua, avec l'onction sainte, la merveilleuse puissance dont il était investi. Un jour ils vinrent ensemble aux bords du Jourdain. Élie, prenant son manteau, en frappa les eaux du fleuve, qui se divisèrent pour leur laisser passage. Et tandis qu'ils marchaient ensemble, un char et des chevaux de feu, les séparant tout à coup, enlevèrent Élie au ciel dans un tourbillon de flamme. Le prophète, disparaissant, laissa tomber sur son disciple, avec son manteau, le double don de miracle et de prophétie. Avec le manteau de son maître, Élisée frappa les eaux du Jourdain; elles se séparèrent pour lui livrer passage. A Jéricho, il rendit douces et saines les eaux d'une source amère et insalubre. A Béthel, des enfants insultèrent le prophète, parce que sa tête était chauve; Élisée les maudit, et deux ours sortant de la forêt en dévorèrent quarante-deux. Les prodiges se multipliaient sur ses pas. Lui aussi multiplia l'huile d'une pauvre veuve, qui la vendit et put payer ses dettes. Il prédit à une femme pieuse de Sunam la naissance d'un fils, et l'enfant étant mort, il le ressuscita. Pendant une famine, il nourrit tout le peuple de Galgala avec quelques pains d'orge. Il guérit de la lèpre Naaman, le général des armées de Syrie. En même temps il était l'oracle des destinées d'Israël et de ses rois. Ainsi Élisée préludait-il à la mission prophétique et miraculeuse du Messie, dont il était la figure. Et comme si Dieu eût voulu consacrer par un dernier prodige le caractère de sa mission, même après

Digitized by Google

sa mort il opéra des miracles : un cadavre jeté dans son tombeau recouvra la vie.

V. *La captivité de Ninive; épisode de Tobie.* — Parmi les prisonniers emmenés à Ninive par Salmanasar se trouvait un homme de la tribu de Nephtali, appelé Tobie. Dès l'âge le plus tendre, il avait fidèlement pratiqué la loi du Seigneur, sans prendre part à l'apostasie générale. Dans la captivité même, il n'abandonna pas la religion de ses pères. Ses vertus attirèrent sur lui la faveur de Salmanasar; il n'en profita que pour faire du bien à ses compagnons d'exil. Sa charité trouvait une particulière consolation à donner la sépulture aux morts abandonnés. Un jour, après avoir rendu à un Israélite ce pieux devoir, il s'endormit au pied d'une muraille, sous un nid d'hirondelles, et un accident le rendit subitement aveugle. Cette épreuve ne servit qu'à faire éclater la patience de Tobie, ainsi que sa foi.

Tobie avait un fils du même nom que lui; il l'éleva dans les mêmes sentiments, et, se croyant sur le point de mourir, il lui adressa ces admirables conseils : « Mon fils, quand je serai mort, donne à mon corps la sépulture; honore ta mère tous les jours de ta vie, et quand elle aura cessé de vivre, tu l'enseveliras auprès de moi. Pense à Dieu chaque jour, évite le péché, et tu prospéreras en toutes tes entreprises. Fais l'aumône de ton bien; si tu as beaucoup, donne beaucoup; si tu as peu, donne peu, mais que ce soit de bon cœur. Sois chaste, aime tes frères et bannis de ton cœur toute pensée d'orgueil. »

Après ces exhortations, Tobie envoya son fils dans une ville éloignée, appelée Ragès, au pays des Mèdes, pour y recouvrer une somme d'argent qu'il avait prêtée à Gabélus. Il fallait un guide au voyageur. Un jeune homme se présenta qui connaissait le chemin. Tobie l'accepta sans savoir que c'était un ange du Seigneur. Ce guide charitable allait multiplier pour lui les bienfaits.

A la fin du premier jour, ils arrivèrent au fleuve du Tigre. Au moment où Tobie lavait ses pieds dans le

Digitized by Google

fleuve, un énorme poisson s'élança pour le dévorer. Il eut peur, mais l'ange lui dit: « Ne crains rien; prends-le par les ouïes et amène-le au rivage. » Tobie obéit. Puis, sur le conseil de l'ange, il enleva le cœur, le fiel et le foie du poisson ; le reste servit de nourriture.

Quand ils approchèrent de Ragès, l'ange dit au jeune homme : « Il y a ici un homme appelé Raguel ; il est parent de ton père. Il a une fille du nom de Sara, que Dieu te réserve pour épouse. » Raguel accueillit les voyageurs avec joie, et reconnut dans le jeune Tobie le fils de son parent. Puis il lui accorda sa fille en mariage, avec la moitié de ses biens. Pendant les fiançailles, le guide céleste alla recouvrer chez Gabélus les dix talents qui étaient dus à Tobie. Le mariage du jeune homme et de Sara fut contracté au milieu des prières et des bénédictions de Raguel. Le cœur et le foie du poisson, brûlés dans la chambre nuptiale, servirent à chasser le démon qui avait fait périr les sept premiers maris de Sara.

Les jeunes époux partirent en compagnie de leur guide. L'ange apprit à Tobie que le fiel du poisson devait lui servir pour rendre la vue à son père en lui frottant les yeux. Le vieillard attendait avec anxiété le retour des voyageurs. Après les premiers embrassements, le jeune homme obéit au conseil de l'ange, et le vieil aveugle recouvra la vue.

L'heureuse famille ne savait comment remercier le guide fidèle qui lui avait procuré tant de faveurs. « La moitié des biens que j'ai rapportés, disait le jeune Tobie à son père, ne suffirait pas pour le récompenser dignement. » Et ils le conjurèrent, en effet, d'accepter la moité de la somme. Alors l'ange se fit connaître : « Pendant que tu adorais Dieu avec larmes, dit-il au vieillard, et que tu ensevelissais les morts, je présentais tes prières au Seigneur. Tu lui étais agréable, et dès lors il était nécessaire que tu fusses éprouvé par l'affliction. Mais Dieu m'a envoyé pour te guérir. Je suis Raphaël, l'un des sept anges toujours présents devant la face de l'Éternel. » A ces mots, Tobie et son fils tombèrent le visage

Digitized by Google

contre terre ; mais l'ange leur dit : « Ne craignez pas ; mais bénissez Dieu et publiez toutes ses merveilles. » Puis il disparut, les laissant pleins d'étonnement et de reconnaissance.

Le vieux Tobie vécut encore quarante-deux ans. Quand il fut sur le point de mourir, il réunit autour de lui sa famille et fit cette prédiction : « La ruine de Ninive est proche ; car il faut que la parole de Dieu soit accomplie, et nos frères qui ont été dispersés hors de la terre d'Israël y retourneront. Jérusalem, cité de Dieu! il a frappé tes enfants à cause de leurs iniquités ; mais il aura miséricorde pour les fils des justes. Aie confiance, ô Jérusalem, dans le roi des siècles, et il relèvera dans tes murs son tabernacle, et il enverra la joie aux pauvres captifs. Alors les nations viendront des plus lointains pays pour adorer le Seigneur. »

En toute cette histoire de Tobie se révèle l'action de la Providence. Elle éclate en miséricorde sur l'homme juste; elle se manifeste dans le rôle bienfaisant de l'ange Raphaël, qui symbolise en sa personne la mission protectrice des bons anges ; elle apparaît enfin dans cette main qui punit un peuple coupable, mais en vue de le rappeler, par le châtiment, à sa haute destinée.

ARTICLE II

Le royaume de Juda depuis la fin du royaume d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone.

721-606 avant J.-C.

I. La suite des rois de Juda. — II. Épisode de Judith. — III. Les derniers princes de Juda. — IV. Captivité de Babylone.

I. *La suite des rois de Juda.* — Au moment où le royaume d'Israël succombait sous les coups de Salmanasar, le pieux roi Ézéchias occupait le trône de Juda. Ce royaume devait subsister encore cent trente-quatre ans

Digitized by Google

avant de finir, à son tour, dans la captivité de Babylone et dans la ruine de Jérusalem et du temple. Huit princes se succédèrent durant cet intervalle :

Ézéchias.	727 ans av. J.-C.
Manassès,	698
Amon,	643
Josias,	641
Joachaz, ou Sellum,	610
Joachim,	610

Sous ce prince commencent, en 606, les soixante-dix années de la captivité de Babylone. Toutefois le royaume de Juda subsiste encore de nom sous les deux rois :

Jéchonias,	598
et Sédécias,	597

jusqu'à ce qu'il achève de s'effondrer dans la ruine définitive de Jérusalem et de son temple, en 588.

Parcourons rapidement l'histoire de ces derniers règnes, qui s'échelonnent entre les deux captivités.

Ézéchias fut un des plus saints rois qui aient occupé le trône de Juda. Digne émule de David, son ancêtre, il s'efforça de réparer l'impiété d'Achaz, son père. Dès les premiers mois de son règne, il ouvrit les portes du temple, les couvrit de lames d'or et rétablit le culte du vrai Dieu dans tout son éclat. En vue de renouveler l'alliance de son peuple avec le Seigneur, il fit purifier le temple et célébrer la Pâque avec une particulière solennité. La fête dura quinze jours, et tous les Juifs y furent convoqués, aussi bien d'Israël que de Juda. A leur retour, les Israélites fidèles brisèrent les idoles, coupèrent les bois sacrés, renversèrent les hauts lieux et détruisirent tous les monuments idolâtriques.

Cependant Ézéchias tomba dangereusement malade ; le prophète Isaïe vint lui annoncer que sa fin était proche. Le saint roi implora la miséricorde du Seigneur qui, touché de sa prière, lui ajouta quinze ans de vie. Quelque temps après, Sennachérib, roi d'Assyrie, en-

Digitized by Google

vahit la Judée et vint assiéger Jérusalem. Au nom du Seigneur, le prophète Isaïe rassura le roi de Juda et lui promit le secours de l'Éternel. En effet, la nuit suivante, l'ange du Seigneur extermina les principaux officiers et cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de Sennachérib. Ézéchias acheva son règne dans la paix.

Avec son fils *Manassès*, l'impiété reparut encore sur le trône de Juda ; le culte idolâtrique fut rétabli sur les hauts lieux, et le roi poussa l'iniquité jusqu'à placer une idole dans le sanctuaire du temple. Comme le prophète Isaïe lui reprochait ses infidélités, il le fit scier par le milieu du corps. Le Seigneur fit alors retentir à ses oreilles cette menace prophétique : « Jérusalem sera traitée comme Samarie et la maison d'Achab. » La vengeance ne tarda pas à éclater. Le roi de Babylone, Assarhaddon fondit sur le royaume de Juda et emmena Manassès en captivité avec un grand nombre de Juifs. Dans sa prison, le malheureux roi reconnut la main qui le frappait. Dieu, touché de son repentir, lui rendit la liberté et le trône. Il revint à Jérusalem et s'appliqua le reste de ses jours à réparer le mal qu'il avait fait. Il mourut repentant et fidèle, après un règne de cinquante-cinq ans.

II. *Épisode de Judith.* — C'est sous le règne de Manassès qu'eut lieu l'expédition d'Holopherne, général assyrien, et que se révéla le courageux dévouement de Judith. Saosduchée, ou Nabuchodonosor Ier, avait repris les desseins envahisseurs de son père Assarhaddon contre la Judée. Il envoya son général Holopherne soumettre le pays. Celui-ci mit le siège devant Béthulie, ville forte de la tribu de Nephtali, et la réduisit à toute extrémité. Il y avait alors dans la ville une jeune veuve appelée Judith, qui depuis trois ans vivait dans le deuil, le jeûne et les larmes. Apprenant que les assiégés étaient sur le point de se rendre, elle résolut de délivrer sa patrie, et après avoir intéressé Dieu à son courageux dessein, elle se revêtit de ses habits de fête et de ses plus riches pa-

Digitized by Google

rures. Puis le soir elle sortit de la ville, accompagnée d'une servante, et se dirigea vers le camp des Assyriens, sous prétexte d'échapper à la ruine de Béthulie. Holopherne, séduit par la beauté de Judith, l'accueillit sans défiance. Il lui permit d'entrer et de sortir à son gré pour aller adorer son Dieu, et le quatrième jour il donna un grand festin auquel Judith fut conviée. Quand le général, appesanti par les fumées du vin, se fut endormi, Judith, restée seule avec sa servante, pria d'abord le Seigneur ; puis elle s'approcha du lit d'Holopherne, et, s'emparant de son épée, elle lui trancha la tête, la mit dans un sac, et traversant le camp des Assyriens, elle rentra dans la ville. Le lendemain, les assaillants aperçurent ce sanglant trophée arboré sur les remparts. En même temps les assiégés sortirent en armes, et les Assyriens, se voyant privés de leur chef, s'enfuirent en déroute, laissant un immense butin.

Des acclamations joyeuses accueillirent cette délivrance inespérée. Le bruit s'en répandit bien vite dans toutes les villes de Juda. Le grand prêtre Joachim vint lui-même de Jérusalem avec les anciens du peuple pour féliciter Judith. « Béni soit Dieu, dit-il, qui par votre main a anéanti nos ennemis. Vous êtes la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de votre peuple ! »

Judith vécut longtemps honorée à Béthulie. En souvenir de sa victoire, une fête solennelle fut instituée pour en perpétuer le glorieux anniversaire. L'héroïne de Judée tranchant la tête d'Holopherne présageait la Vierge Marie écrasant la tête du démon. Aussi l'Église applique à cette Vierge victorieuse les paroles que répétait le peuple d'Israël à la louange de Judith : « Vous êtes la gloire de Jérusalem, l'honneur de votre peuple ! »

III. *Les derniers princes de Juda.* — Manassès eut pour successeur son fils *Amon*. Ce prince n'imita que les crimes de son père, sans le suivre dans sa pénitence. L'impiété, une fois encore, menaça d'être triomphante en ce royaume de Juda. Mais les serviteurs d'Amon

Digitized by Google

l'égorgèrent dans son palais, après un règne de moins de deux ans.

Josias, fils d'Amon, n'était âgé que de huit ans; sa mère gouverna le royaume d'Israël pendant la minorité. Quand Josias, à seize ans, prit les rênes du gouvernement, il donna des preuves éclatantes de sa piété. Il poursuivit l'idolâtrie, renversa l'autel élevé à Béthel par Jéroboam, et brûla sur ses débris les ossements de ceux qui avaient adoré les idoles, accomplissant ainsi la menace prophétique faite à Jéroboam.

Josias fit ensuite exécuter de grandes réparations dans le temple de Jérusalem. Pendant ces travaux, le pontife Helcias trouva un exemplaire de la loi, que l'on supposa avoir été écrit de la main même de Moïse. Le roi Josias put y lire les préceptes du Seigneur, si souvent oubliés, et les menaces prononcées contre les transgresseurs. Il en fit lui-même la lecture publique au peuple réuni dans le temple, et renouvela l'alliance avec le Seigneur, comme l'avait fait Ézéchias. Le règne de Josias fut consacré à cette œuvre de réparation.

Joachaz ou *Sellum,* fils de Josias, ne régna que trois mois et alla mourir sur les bords du Nil, où Néchao l'avait emmené captif à son retour d'Assyrie. *Éliakim* ou *Joachim,* son frère, fut proclamé roi; il continua les prévarications d'un trop grand nombre de ses prédécesseurs. Le prophète Jérémie fit entendre, au nom du Seigneur, des exhortations et des menaces. Vains efforts! la mesure des iniquités de Juda arrivait à son comble.

Alors s'accomplissaient sur Ninive les oracles des prophètes; la grande ville succombait sous les coups des armées coalisées de Cyaxare, roi des Mèdes, et de Nabopolassar, roi de Babylone. « Le Seigneur, avait dit le prophète Sophonias, étendra sa main comme l'aquilon; il perdra le peuple de l'Assyrie; il dépeuplera Ninive, sa capitale, qui était si belle, et il la changera en un lieu désolé, en un désert aride. » L'oracle s'accomplit à la lettre, et aujourd'hui se voit encore, dans une solitude sauvage, la place où fut Ninive.

Digitized by Google

IV. *Captivité de Babylone.* — Le faible Joachim vit son royaume envahi par Nabuchodonosor II, que son père, Nabopolassar, avait associé au trône. Ce prince marcha sur Jérusalem et s'en rendit maître. Il emporta les vases sacrés du temple et emmena Joachim captif à Babylone, avec les principaux des Juifs. (606 av. J.-C.) C'est alors que commencèrent les soixante-dix ans de la captivité annoncée par Jérémie.

Cependant Joachim, au bout de trois ans, recouvra la liberté et put retourner à Jérusalem, à condition de payer un tribut au roi de Babylone. Dans le but d'échapper au joug, il renouvela son alliance avec le roi d'Égypte, Néchao. Mais Nabuchodonosor II envoya contre la Judée ses généraux, qui, pendant quatre années, la dévastèrent; lui-même entra une seconde fois à Jérusalem et mit à mort Joachim. *Jéchonias,* son fils, ne monta sur le trône que pour être renversé presque aussitôt par le monarque assyrien, qui l'emmena en captivité et lui fit crever les yeux. Enfin *Sédécias,* oncle de Jéchonias, reconnu roi par le vainqueur, essaya de recouvrer son indépendance en faisant alliance avec le roi d'Égypte. Nabuchodonosor II marcha aussitôt contre Jérusalem, qu'il assiégea pour la troisième fois. Vainqueur, il ruina la ville, brûla le temple, et transporta à Babylone le roi prisonnier et les principaux habitants du royaume, ne laissant en Judée que quelques pauvres laboureurs pour en cultiver le sol.

Alors Jérémie s'assit sur les ruines de sa patrie désolée et fit entendre ses lamentations : « Comment est-elle maintenant solitaire la ville jadis si pleine de peuple? Elle est délaissée, la maîtresse des nations; elle paye le tribut, la reine des provinces; elle pleure dans la nuit, et personne ne la console. Les routes de Sion gémissent, car personne ne vient plus à ses solennités; ses portes sont brisées, ses prêtres sont dans les larmes, ses vierges ont été ravies... O vous tous qui passez par le chemin, considérez et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne. »

Digitized by Google

Jérusalem détruite est l'image de l'humanité ravagée par le péché ; ces lamentations lugubres, l'Église les fait entendre chaque année au jour commémoratif de la passion du Sauveur ; elle pleure, comme le prophète, sur les ruines que le péché accumule dans l'âme prévaricatrice. La justice éternelle suit son cours : les châtiments se sont multipliés sur Jérusalem infidèle, et l'abus des grâces met une limite à l'exercice de la miséricorde.

ARTICLE III

Les prophètes d'Israël et de Juda qui ont vécu avant la captivité de Babylone.

I. Mission et écrits prophétiques de Jonas, Osée, Joël et Amos. — II. Le prophète Isaïe. — III. Sommaire des prophéties d'Abdias, Michée et Nahum. — IV. Jérémie et Baruch, Sophonie et Habacuc.

I. *Mission et écrits prophétiques de Jonas, Osée, Joël et Amos.* — Nous l'avons indiqué déjà, la religion mosaïque ne se conserva dans les royaumes d'Israël et de Juda que par la salutaire influence des prophètes ; ils rappelaient les peuples et les rois à la pénitence et à la fidélité par les avertissements et par les miracles ; mais de plus ils préparaient les voies à la religion chrétienne par leurs prédictions et leurs écrits. Élie et Élisée n'avaient point écrit leurs oracles. Mais sous le règne de Josias, roi de Juda (810 ans av. J.-C.), commence la série des prophètes dont les écrits nous ont été conservés. Parmi ces prophéties, les unes ont pour objet les événements temporels des royaumes d'Israël et de Juda, de Ninive et de Babylone, de Tyr et de l'Égypte ; les autres ont un rapport plus direct avec la venue du Messie, son œuvre, l'établissement de l'Église, son empire éternel. Ce sont ces dernières qui doivent principalement fixer notre attention.

1° *Jonas* vécut et prophétisa sous le règne de Jéro-

Digitized by Google

boam II, roi d'Israël, environ 800 ans avant Jésus-Christ. Vainement il avait déjà prêché la pénitence aux Israélites. Dieu lui ordonna d'aller annoncer à Ninive les châtiments qui allaient fondre sur elle. Effrayé des périls de sa mission, Jonas essaya de s'y soustraire par la fuite et s'embarqua pour Tarsis. Mais bientôt s'élève une violente tempête. Les matelots jettent le sort pour savoir qui attirait sur leur tête la colère du ciel, le sort tombe sur Jonas, qui est jeté à la mer. Un monstre marin dévora le prophète. Dieu toutefois lui conserva la vie, et le poisson, au bout de trois jours, vomit Jonas sur le rivage. Cette fois il obéit à la voix du Seigneur, et il se rendit à Ninive pour y prêcher la pénitence. « Encore quarante jours, s'écria-t-il, et Ninive sera détruite ! » La frayeur saisit cette population corrompue, et le roi lui-même, donnant l'exemple, prescrivit un jeûne solennel, et Dieu, apaisé par ce repentir de tout un peuple, épargna la cité coupable.

Le livre de Jonas ne contient pas de prophéties, mais seulement le récit de sa prédication aux Ninivites. Toutefois il a surtout prophétisé par action. Jonas figure le Sauveur. Dieu est irrité contre le coupable, mais dès qu'il est apaisé par une victime, la tempête se calme. Ainsi le monde souillé appelait un châtiment; la mort du Sauveur a fléchi la colère du Tout-puissant. Notre-Seigneur s'est appliqué à lui-même l'histoire figurative de Jonas; les scribes et les pharisiens lui demandaient un prodige : « Il ne vous en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas, répond le Sauveur; car, comme Jonas est demeuré trois jours et trois nuits dans le sein d'un énorme poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre; et comme Jonas a été un signe pour les habitants de Ninive, ainsi sera le Fils de l'homme pour ceux de sa nation. »

2° *Osée* vécut à peu près à la même époque et prophétisa dans Samarie. Il s'éleva particulièrement contre les crimes des Israélites et prédit la dispersion des dix tribus.

Digitized by Google

Mais après la réprobation des Juifs il entrevoit la vocation des Gentils : « Les enfants d'Israël seront longtemps sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autels, sans ministres... » Mais à leur place le prophète d'Israël a vu surgir un nouveau peuple : « Je ferai alliance, dit le Seigneur, avec une nouvelle épouse. Je serai touché de miséricorde pour celle à qui je n'avais pas fait de miséricorde ; et à celui à qui j'avais dit : Vous n'êtes point mon peuple, je lui dirai : Vous êtes mon peuple ; et il me dira : Vous êtes mon Dieu. » Ces paroles prophétiques sont appliquées aux Gentils devenus le peuple de Dieu ; l'Église chrétienne est cette épouse avec qui le Seigneur contracte une alliance éternelle.

3° *Joël* était le contemporain d'Osée. Il annonça les malheurs qui devaient fondre sur Juda, successivement dévasté par les chenilles, les vers, les sauterelles et la nielle, images des peuples conquérants qui viendront le dépouiller. Puis l'inspiration le transporte aux temps messianiques : « Alors Dieu répandra son esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront, et vos vieillards seront instruits par des visions. » Plus tard, l'apôtre saint Pierre fera lui-même l'application de ces paroles aux merveilles opérées par l'Esprit-Saint, et il dira : « Voici que se réalise la prophétie de Joël. »

4° *Amos* était un berger qui gardait les troupeaux de Thécué, à deux lieues de Bethléhem. Il commença dans la vingt-troisième année du règne d'Ozias sa mission prophétique à Béthel, qui était le siège principal de l'idolâtrie en Israël. Il a prédit la vengeance de Dieu sur les royaumes d'Israël et de Juda, ainsi que sur les nations voisines : « Maison d'Israël, tu as élevé le tabernacle de Moloch ; tu y as placé les idoles que tu as faites de tes mains ; c'est pourquoi je te transporterai au delà de Damas, moi le Tout-Puissant. Le Seigneur a juré la perte de Jacob ; ses villes tomberont, et leurs habitants seront exterminés. » Toutefois le prophète entrevoit des jours meilleurs : « Je ne ruinerai pas entièrement la maison de Jacob ; je relèverai le tabernacle de David...

Digitized by Google

et mon peuple, revenu de captivité, rebâtira ses villes renversées. » (Ch. VII-IX.)

II. *Le prophète Isaïe.* — Il est le premier des quatre grands prophètes, et il commença sa mission en Juda la vingt-cinquième année du règne d'Ozias. Dieu, qui l'avait choisi pour être la lumière de son peuple, voulut qu'un séraphin purifiât ses lèvres pour les rendre plus dignes de prononcer ses oracles. La captivité de Babylone, la délivrance des Juifs par Cyrus, dont il prononce le nom deux cents ans avant sa naissance, les destinées de Tyr, de l'Assyrie et de l'Égypte, la ruine de Babylone, qu'il peint en traits de feu, sont l'objet des premières prédictions d'Isaïe. Mais il a surtout prophétisé magnifiquement la venue du Messie, ses miracles, sa passion, sa mort, sa résurrection, la réprobation des Juifs, l'établissement de l'Église et son règne sans fin.

1° *Origine et naissance du Messie :* « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et il sera exposé comme un étendard à la vue de tous les peuples... Une vierge donnera naissance à un Fils qui sera appelé *Emmanuel*, c'est-à-dire *Dieu avec nous*. Un petit enfant nous est né ; un fils nous a été donné ; il portera sur son épaule la marque de la principauté ; il sera appelé l'Admirable, le Fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix... Les rois viendront honorer son berceau et lui offrir des présents ; ils marcheront à la splendeur de sa lumière. » (Ch. VII et IX.)

2° *Son œuvre et ses miracles :* « Il sera plein de douceur et n'attirera les hommes que par la persuasion et les bienfaits. Il conduira son peuple comme un pasteur conduit son troupeau. Il ne sera point turbulent ; il ne foulera point aux pieds le roseau à demi brisé, et n'éteindra pas un reste fumant de la mèche allumée... Alors les yeux des aveugles verront le jour, les oreilles des sourds seront ouvertes, le boiteux bondira comme le cerf, et la langue des muets sera déliée. » (Ch. XLII.)

3° *Passion et mort du Sauveur :* « Le rejeton de Jessé paraîtra comme un arbrisseau qui sort de la terre aride.

Digitized by Google

Il est sans beauté et sans éclat. Nous l'avons vu, et nous ne l'avons pas reconnu. Il nous a paru le dernier des hommes, un homme de douleurs. Il était semblable à un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié. On l'a mis au rang des scélérats, et il a été retranché de la terre des vivants. Il a été immolé parce que lui-même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche. On l'a mené à la mort comme une brebis, et il s'est tu comme un agneau sous la main de celui qui le tond. Je l'ai frappé, dit le Seigneur, à cause des péchés de mon peuple; mais parce qu'il a volontairement souffert la mort, une longue postérité naîtra de lui. En ce juste beaucoup de pécheurs trouveront leur justification; les peuples seront sa conquête. » (Ch. LIII.)

4° *Résurrection, triomphe et empire éternel du Messie :* « Les nations finiront par l'invoquer, et son sépulcre sera glorieux, » avait dit Isaïe. (Ch. XI.) Voici maintenant que le prophète salue cette postérité nombreuse : « Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantiez pas; chantez des cantiques de louange et poussez des cris de joie, car celle qui était abandonnée a maintenant plus de fils que l'épouse... Levez les yeux et regardez autour de vous : cette grande multitude vient s'unir à mon peuple; ce sont des fils et des filles qui viennent de loin et se lèvent à vos côtés. Jérusalem, tu les verras, et tu seras dans l'allégresse... Le Seigneur désormais sera ta lumière éternelle, et Dieu sera ta gloire. » (Ch. LIV, LX.)

Ainsi parlait Isaïe le prophète; mais en même temps il ne craignait pas de reprendre les rois de Juda. On croit que cette courageuse franchise lui attira la colère de Manassés, et que par son ordre il fut scié en deux avec une scie de bois.

III. *Sommaire des prophéties d'Abdias, Michée et Nahum.* — Trois autres petits prophètes, contemporains d'Isaïe, élevèrent aussi la voix et joignirent leurs oracles à ceux qui retentissaient si éloquemment contre Israël, Juda et les peuples voisins.

Digitized by Google

1° *Abdias* prophétisa en Israël. Nous n'avons de lui qu'un seul chapitre où il annonce la ruine des Iduméens, la destruction de l'idolâtrie et le règne du Christ.

2° *Michée* vivait dans la tribu de Juda. Il annonça la rigueur des châtiments de Dieu contre Samarie, puis contre Juda, et enfin contre Babylone. A l'égard du Messie, Michée a fait cette prédiction si précise : « Et toi, Bethléhem, tu es petite entre les villes de Juda; mais c'est de toi que sortira Celui qui doit régner dans Israël, Celui dont la naissance est dès le commencement, dès les jours de l'éternité. » (Ch. v, 2-4.) Les paroles de Michée étaient demeurées si bien gravées dans les traditions juives, que les princes des prêtres, à l'arrivée des mages dans Jérusalem, n'hésitèrent pas à répondre : « C'est à Bethléhem que naîtra le Christ. »

3° *Nahum* prophétisa sous Manassès ou sous Ézéchias. Son livre ne renferme que trois chapitres : c'est une annonce solennelle des vengeances de Dieu contre Ninive; mais par delà ce grand événement le prophète aperçoit la ruine des statues et des idoles; il voit apparaître sur les montagnes les pieds de Celui qui vient annoncer la paix : « O Juda, s'écrie-t-il, célèbre tes jours de fête, et rends tes vœux au Seigneur : désormais Bélial ne traversera plus ton enceinte. » (Ch. I, 15.)

IV. *Jérémie et Baruch; Sophonie et Habacuc.* — Aux approches de la captivité, nous entendons Jérémie et Baruch, Sophonie et Habacuc.

Jérémie naquit à Anathoth, non loin de Jérusalem. Sanctifié dès sa naissance, élevé dans l'étude de la loi et des anciens prophètes, voué par ses fonctions sacerdotales au culte du Dieu si souvent outragé en Juda, il est choisi par le Seigneur pour faire entendre à son peuple des menaces terribles, mêlées, comme toujours, d'espérances. Son rôle prophétique commence en 627, et se poursuit pendant quarante ans. La ruine de Jérusalem, et ensuite celle de Babylone, ont été l'objet de ses plus remarquables prédictions.

Digitized by Google

Lorsque ses premières annonces se furent réalisées, Jérémie ne voulut point laisser sans consolations ses frères captifs. Il prédit la fin de leur exil, mais aussi l'œuvre du Messie futur: « Le Seigneur, dit-il, m'adressa la parole au temps de Josias, et il me dit: Je susciterai à David une race juste, un roi qui gouvernera avec sagesse. Il agira selon l'équité, et il rétablira la justice sur la terre. Dans les jours de son règne Juda sera sauvé, et Israël habitera avec une entière confiance, et son roi sera nommé le *Seigneur, notre justice*... Je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël. Et voici quelle sera cette alliance: j'imprimerai ma loi dans leur âme; je l'écrirai dans leur cœur; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. » (Ch. XXX-XXXIII.)

Quand les tribus eurent été emmenées captives à Babylone, Jérémie, plutôt que de les suivre, aima mieux demeurer à Jérusalem. C'est alors qu'il prononça ses admirables et lugubres *Lamentations*. Plus tard il dut quitter la Judée et se retirer en Égypte, où l'on croit qu'il mourut lapidé par ses compatriotes. Sa vie tout entière fut une prophétie vivante des souffrances et de la passion de Notre-Seigneur, et de là vient que l'Église applique souvent au Sauveur un grand nombre des paroles que le prophète disait directement de lui-même. (Ch. XI.)

Baruch, disciple et secrétaire de Jérémie, partagea les épreuves de son maître, transcrivit ses prédictions, et fut son messager fidèle auprès des tribus captives. Lui-même fut aussi prophète. Son livre ne contient que six chapitres, écrits dans un style qui rappelle Isaïe. Baruch y rappelle les fautes de son peuple et implore en sa faveur la divine miséricorde. Puis il encourage ses frères dans l'espérance, et il ajoute cette remarquable prophétie messianique: « Après tout cela, il a été vu sur terre et il a conversé avec les hommes. » (Ch. III, 38.)

Sophonie prophétisa au commencement du règne de Josias, roi de Juda. Ses diverses prédictions se rapportent à Ninive et aux royaumes de Juda et d'Israël. Mais au

Digitized by Google

sujet du royaume que doit fonder le Messie attendu, il mentionne ces particularités saisissantes : « Attendez-moi, dit le Seigneur, attendez le jour où je dois me lever; car j'ai résolu d'assembler les peuples et de réunir les royaumes. Alors je purifierai les lèvres des peuples, afin que tous invoquent le nom du Seigneur... Je rassemblerai ceux qui avaient abandonné ma loi pour s'attacher à des fables puériles, et le Seigneur anéantira tous les dieux de la terre, et il sera adoré par toutes les nations. » (Ch. III, 7-9.)

Habacuc vivait dans le même temps que Sophonie. Dieu se servit de sa personne pour porter un secours miraculeux à Daniel dans la fosse aux lions. Il avait auparavant prédit les châtiments exercés contre Juda par les Chaldéens, et la ruine de ceux-ci sous les coups de la justice divine. Dans une fort belle prière, il implore la miséricorde divine et entrevoit une délivrance dans laquelle il est permis de saluer l'aurore de la rédemption accomplie par le Messie.

Toutes les prophéties que nous venons de parcourir ont une très grande importance au point de vue de la *Religion;* elles forment une preuve convaincante en faveur du Messie, dont elles établiront la mission vraiment divine, et elles nous permettent de constater, dans la révélation juive, un ensemble de vérités *dogmatiques* et *morales* dont le christianisme ne sera que l'épanouissemeat plus complet et plus fécond.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ.

(SIXIÈME ÉPOQUE)

De l'an 606 avant J.-C. à l'an 1 de l'ère chrétienne.

Résumé analytique de cette époque. — Division du chapitre. — Synchronisme de l'histoire profane.

Cette dernière époque de l'histoire juive est longue en durée : elle comprend un intervalle de six siècles. Les événements qui la remplissent sont multiples et variés. La suite de la Religion y apparaît avec non moins d'éclat et d'importance que dans les âges précédents.

Et d'abord, pendant les soixante-dix années de la captivité de Babylone, Dieu fait servir à la diffusion de la Religion mosaïque la dispersion de son peuple. Jetés au loin parmi les nations idolâtres, les enfants d'Israël portèrent le flambeau de la révélation sur tous les points du monde à la fois, et répandirent partout l'idée et l'attente d'un Messie. En même temps, les prophètes Ézéchiel et Daniel continuent, au milieu de leurs frères captifs, l'annonce des événements futurs.

Cyrus et Artaxercès Longue-Main, en deux édits fameux, permettent au peuple de Dieu de retourner en Judée et d'y rétablir le temple et la cité sainte; alors, sous la conduite de Zorobabel, d'Esdras et de Néhémias, le temple de Jérusalem, le culte mosaïque, le sacerdoce, et tout l'ensemble des cérémonies religieuses sont recon-

Digitized by Google

stitués comme aux anciens jours. Chose remarquable, à dater de cette époque l'idolâtrie ne reparaît plus au sein de la nation juive. Instruits par le malheur, les enfants d'Israël resteront désormais fidèles au Seigneur. Zacharie, Aggée et Malachie confirment la nation dans son attente paisible.

A cette époque, la Grèce recevait les enseignements de ses sept sages. Solon, l'un d'entre eux, donnait des lois aux Athéniens. Avec Miltiade, Léonidas et Thémistocle, on touche à la période la plus florissante de la Grèce; c'est aussi l'âge de la philosophie grecque, illustrée par Socrate, Platon et Aristote.

Voici cependant que les oracles prophétiques se sont accomplis sur Babylone. A l'empire des Assyriens a succédé celui des Mèdes et des Perses, à son tour remplacé par le brillant empire d'Alexandre et des Grecs. Après avoir subi ces dominations diverses, le royaume d'Israël reconstitué passe sous l'autorité des empires grecs d'Égypte et de Syrie. Les rois séleucides font sentir cruellement aux Juifs le poids de leur domination : la Religion mosaïque a ses martyrs.

Mais Dieu suscite la race vaillante des Machabées : à la voix de Mathathias, et sous l'heureuse influence de Juda et de ses frères, Israël secoue le joug et retrouve encore une fois son indépendance civile et religieuse. Sous les Machabées, la nation d'Israël conclut des traités d'alliance avec les Romains et les Spartiates.

Enfin, sous la dynastie asmonéenne, le royaume d'Israël achève sans gloire sa destinée ; les Romains interviennent dans les affaires de la Judée, que Pompée rend tributaire et réduit en province romaine. Dès lors les princes asmonéens n'ont plus qu'une royauté nominale, jusqu'à ce qu'Hérode, Iduméen de naissance, se fasse octroyer par Antoine et Octave le titre de roi des Juifs. Le sceptre sort de la famille de Juda, et le Messie va venir.

Nous partagerons en quatre articles la période historique que nous allons parcourir : 1° nous ferons connaître

Digitized by Google

les événements et les *prophètes* de la captivité (606-536 av. J.-C.); 2° le *retour de la captivité* de Babylone, avec les oracles des derniers prophètes (536-454 av. J.-C.); 3° l'histoire de la nation juive sous la domination étrangère et son affranchissement sous les Machabées (454-141 av. J.-C.); 4° enfin le règne des Asmonéens (141-40 av. J.-C.) et l'avènement d'Hérode, dont l'histoire nous conduit au seuil de la *loi évangélique* (de l'an 40 av. J.-C. à l'an 1 de l'ère chrétienne).

ARTICLE I

Événements et prophètes de la captivité.

606-536 avant J.-C.

I. Le prophète Ézéchiel. — Daniel; son histoire et ses prophéties. — III. État religieux de la nation juive pendant la captivité. — IV. La chute de Babylone.

I. *Le prophète Ézéchiel.* — Les Juifs emmenés en captivité par Nabuchodonosor vécurent misérables et dispersés sur les bords du fleuve Chobar. Ils ne pouvaient oublier Jérusalem, et un écho de leurs plaintes nous est arrivé dans ce chant mélancolique : « Assis au bord des fleuves de Babylone, nous avons pleuré en pensant à Sion. Nos harpes étaient suspendues aux saules du rivage, etc. » (Ps. XLI.) Cependant, après la destruction de Jérusalem, Nabuchodonosor traita les Juifs avec humanité. Les prophètes d'ailleurs soutenaient le courage des captifs.

Le premier des prophètes de la captivité est *Ézéchiel.* Il était de la race sacerdotale. Onze ans avant la ruine définitive de Jérusalem (598 av. J.-C.), il fut transporté par Nabuchodonosor à Babylone, où il exerça pendant vingt-deux ans son rôle prophétique. Ézéchiel a connu en d'étranges visions les destinées d'Israël, et il les décrit dans un langage symbolique et imagé. Ses prédic-

Digitized by Google

tions antérieures à la ruine de Jérusalem ont principalement pour objet les malheurs qui doivent fondre sur la cité coupable. (Ch. III-XXIV.) Mais il formula aussi de terribles oracles contre les peuples étrangers, et spécialement contre Tyr et l'Égypte. (Ch. XXV-XXXII.)

La seconde partie des prophéties d'Ézéchiel, postérieure à la ruine de Jérusalem et du temple, annonce d'abord le rétablissement d'Israël dans la Terre promise, et ensuite son triomphe par le règne du Messie. (Ch. XXIII-XLVIII.) Ce libérateur attendu, Ézéchiel le voit sous la figure d'un Pasteur fidèle (ch. XXXIV), sous lequel s'accomplira la restauration d'Israël : « Voici, écrivait le prophète, ce que dit le Seigneur : Je vous tirerai du milieu des nations, je vous rassemblerai de tous les pays où vous serez dispersés, et je vous ramènerai dans votre patrie... Je serai votre Dieu et vous serez mon peuple. » (Ch. XXXVI.)

Pour confirmer cette promesse et la rendre sensible, Dieu conduisit Ézéchiel en esprit dans une campagne couverte d'ossements desséchés, et il lui commanda de leur parler en son nom : « Os arides, écoutez la parole de Dieu : Je formerai sur vous des nerfs et des muscles ; je vous couvrirai de chairs ; j'étendrai sur vous une peau, puis je vous donnerai un esprit et vous vivrez, et vous saurez par là que je suis le Seigneur. » Le prophète exécuta les ordres de Dieu ; à sa voix, les ossements se rapprochèrent ; ils se couvrirent ensuite de chairs et de peau, et à sa prière l'esprit entra dans ces cadavres, et ils se levèrent, formant une grande armée. « C'est ainsi, dit le Seigneur, que je ressusciterai mon peuple et que je le ramènerai dans le pays de ses pères. » (Ch. XXXVI.) Sous cette figure allégorique, le prophète, tout en affirmant le dogme de la résurrection des corps, faisait entrevoir la résurrection spirituelle du peuple juif.

II. *Daniel ; son histoire et ses prophéties.* — Daniel était de race royale. Il était jeune encore lorsqu'il fut emmené captif à Babylone (606 av. J.-C.). Là, avec trois de ses

Digitized by Google

compagnons, Ananias, Mizaël et Azarias, il fut élevé à l'école du palais royal de Nabuchodonosor. Ensemble ces jeunes gens observaient fidèlement la loi de Moïse. Daniel, en particulier, gagna la confiance de celui qui était leur gardien, et sa haute sagesse lui fit trouver grâce devant Nabuchodonosor, qui en fit un gouverneur. Le jeune Daniel avait eu l'occasion de montrer sa pénétration d'esprit en sauvant du supplice la chaste Susanne, dont l'innocence avait été calomniée par d'infâmes vieillards. L'interprétation qu'il fit à deux reprises des songes du roi accrut encore son autorité. Il la conserva sous Darius le Mède, après la conquête de Babylone. Faussement accusé par des ministres jaloux, il faillit cependant perdre tout à la fois sa haute situation et la vie, pour être demeuré fidèle au culte du vrai Dieu. On le jeta dans une fosse aux lions, où il fut miraculeusement préservé. Cet événement l'affermit dans les bonnes grâces de Darius, et il jouit pareillement de la confiance de Cyrus, sous le règne duquel il écrivit ses dernières prophéties.

Le livre de Daniel peut être divisé en deux parties : l'une, historique, où il raconte sa propre histoire, afin de montrer la providence de Dieu s'exerçant, pendant cette période de châtiment et de désolation, en faveur du peuple d'Israël, pour l'encourager et le soutenir (ch. I-VI) ; l'autre, prophétique, contient les visions allégoriques dans lesquelles Dieu révèle à son serviteur la succession des quatre grands empires qui doivent préparer les voies au Messie, et la destinée de chacun d'eux. (Ch. VII à XII.)

Déjà Daniel avait entrevu ce mystérieux avenir dans le songe de Nabuchodonosor, qui avait tant préoccupé le roi. « Vous avez vu en songe, lui dit-il, une statue gigantesque dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer, et les pieds en partie de fer et d'argile. Puis une pierre, se détachant de la montagne, vint frapper les pieds de la statue, qui se brisa, et la pierre devint elle-même une grande montagne qui couvrit toute la terre. Or voici

Digitized by Google

l'explication de votre songe : C'est vous qui êtes la tête d'or, car le Dieu du ciel vous a donné la puissance et la gloire. (Empire assyrien.) Après vous s'élèvera un autre royaume, figuré par l'argent, qui sera moins puissant que le vôtre. (Empire des Mèdes et des Perses.) Puis viendra un troisième empire, représenté par l'airain, et qui commandera à toute la terre. (Empire d'Alexandre.) Un quatrième empire, symbolisé par le fer, brisera et assujettira tous les peuples. (C'est l'empire romain, formé de nations diverses, et ne pouvant s'allier non plus que le fer et l'argile; aussi il ne tiendra pas.) Enfin la petite pierre détachée de la montagne, qui brise la statue et couvre la terre, figure un dernier empire qui ne sera pas fait de main d'homme, qui ne passera pas d'un peuple à un peuple, mais subsistera éternellement. » (Empire de Jésus-Christ.) (Ch. II.)

Dieu se plaisait à manifester à Nabuchodonosor, par des songes, sa destinée. Le roi vit un arbre immense dont la tête touchait aux nues et dont les rameaux couvraient la terre. Une voix cria : « Coupez cet arbre, et que sa racine végète pendant sept années parmi les animaux. » Daniel fit connaître au monarque superbe qu'il était ce grand arbre, mais qu'en punition de son orgueil il serait pendant sept ans retranché de la société des hommes et vivant à la façon des bêtes sauvages. L'événement vérifia la prophétie. (Ch. III.)

Mais la principale prophétie de Daniel est celle qui concerne le Messie et l'époque de sa venue. Le prophète, un jour, réfléchissait aux soixante-dix années que devait durer la captivité de Babylone, selon la prédiction de Jérémie. L'ange Gabriel lui apparut et lui dit: « Soixante et dix semaines d'années ont été fixées pour ton peuple et pour la ville sainte, afin que la prévarication soit abolie, que le péché finisse et que l'iniquité soit effacée, afin que la justice éternelle vienne sur la terre, et que les visions et les prophéties soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction. Sache donc et remarque-le bien : depuis la publication de l'ordre qui sera

Digitized by Google

donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au prince Messie, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines, et les places et les murailles de la ville seront rebâties dans des temps difficiles. Et après les soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui doit le renier ne sera plus son peuple. Une nation, avec son chef qui doit venir, détruira la ville de Jérusalem et le sanctuaire, et quand la guerre sera terminée arrivera la désolation prédite. Alors le Christ contractera une alliance durable pendant la dernière semaine, et au milieu de cette semaine les oblations et les sacrifices cesseront. L'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et à la fin. » (Ch. IX.)

Voilà les oracles que les Juifs dispersés ont, comme nous, entre leurs mains.

III. *État religieux de la nation juive pendant la captivité.* — En fixant sur les bords des grands fleuves d'Assyrie les tribus captives, Nabuchodonosor, suivant en cela les traditions de Babylone et de Ninive, ne leur avait point interdit l'exercice de leur religion. Toutefois elles se trouvaient sans temple, sans autels et sans sacrifices, et les plus importantes pratiques du culte mosaïque furent nécessairement interrompues pendant les longues années d'exil. Les Juifs fidèles se consolaient en tournant leurs regards vers Jérusalem et le temple à l'heure de la prière et du sacrifice, et ils n'en demeuraient pas moins exacts aux observances sacrées, ainsi que nous voyons Daniel, Ananias, Misaël et Azarias les pratiquer, au péril de leur vie, dans le palais même du roi.

La Providence savait tirer le bien du mal : elle apprenait aux fils exilés d'Israël à mieux apprécier leurs divines institutions au milieu d'un peuple idolâtre; elle manifestait sa puissante intervention aux regards des nations infidèles comme aux yeux de son peuple. Quand Nabuchodonosor eut érigé dans la plaine de Doura cette colossale statue d'or que tous les peuples devaient adorer,

Digitized by Google

les Hébreux fidèles, jetés dans la fournaise, furent, par la main d'un ange, préservés de la flamme. Alors le roi promulgua cette sentence : « Peuples, tribus et langues, quiconque parmi vous osera insulter la majesté du Dieu de Sidrach, Misach et Abdenago, — c'étaient les noms chaldéens donnés aux trois jeunes Hébreux, — sera puni du dernier supplice, et sa maison sera réduite en cendres, car nulle divinité ne sauve et ne protège comme leur Dieu. » (*Dan.* III, 96.) Après l'interprétation du songe royal par le prophète Daniel et l'expiation de son orgueil, le même prince ne craignit pas de publier un édit où il disait : « Je loue, j'exalte et glorifie le Roi du ciel, parce que toutes ses œuvres sont vraies et toutes ses voies sont justes. » (*Ib.* IV, 34.)

Le nom du Seigneur fut ainsi propagé dans l'empire et parmi les peuples voisins, avec les souvenirs de l'histoire juive et ses magnifiques prophéties. Daniel, en confondant les prêtres de Bel, en rasant le temple de l'idole, en tuant le dragon sacré des Babyloniens, renversait au profit du vrai Dieu les superstitions idolâtriques. En même temps ses miracles et ses prophéties entretenaient la foi et soutenaient les espérances de tout son peuple.

IV. *La chute de Babylone* (538). — Cependant les annonces prophétiques si souvent répétées contre l'orgueilleuse Babylone allaient s'accomplir. Pendant quinze ans des princes incapables et débauchés se succédèrent sur le trône de Nabuchodonosor. Le dernier d'entre eux, l'impie Balthasar, vit sa capitale assiégée par l'innombrable armée des Perses, que conduisait Cyrus. Confiant dans la force de ses murailles, le roi ne songeait qu'à ses plaisirs. Un soir qu'il avait réuni tous les grands de sa cour, Balthasar se fit apporter les vases d'or et d'argent qui avaient été enlevés au temple de Jérusalem. On but dans ces vases sacrés en louant les dieux des nations. Mais tout à coup on vit apparaître une main mystérieuse qui écrivait sur la muraille ces trois mots : *Mane, Thécel, Pharès.* Le roi, effrayé, fit venir Daniel, qui donna cette

Digitized by Google

interprétation : *Mane,* les jours de votre règne ont été comptés; *Thécel,* vous avez été pesé dans la balance et trouvé trop léger; *Pharès,* votre royaume a été divisé et donné aux Mèdes et aux Perses. Malgré cette terrible prédiction, Balthazar fit décerner à Daniel des honneurs presque royaux. Cette nuit-là même, les Mèdes et les Perses entrèrent dans Babylone par le lit de l'Euphrate, dont ils avaient détourné le cours. Le roi Balthazar fut tué, son empire détruit, et les Juifs demeurèrent soumis aux vainqueurs.

ARTICLE II

Le retour de la captivité.

536-454 avant J.-C.

I. Édit de Cyrus et reconstruction du temple. — II. Édit d'Artaxercès-Longue-Main; Jérusalem rebâtie. — III. Les derniers prophètes : Aggée, Zacharie et Malachie. — IV. La religion juive après la captivité. — V. Épisode d'Esther.

I. *Édit de Cyrus et reconstruction du temple.* — Daniel conserva les bonnes grâces du nouveau conquérant. Il fit voir à Cyrus, roi des Mèdes et des Perses, les prophéties d'Isaïe où ses victoires étaient annoncées et où lui-même était désigné par son nom. Frappé de ces différentes prédictions, Cyrus publia un édit permettant aux Juifs de retourner à Jérusalem et d'y rebâtir le temple. « Puisque le Dieu du ciel, disait-il, m'a donné tous les royaumes de la terre et m'a ordonné de lui bâtir un temple, que quiconque d'entre vous est de son peuple monte à Jérusalem et y rebâtisse le temple de Jéhovah. » En même temps le roi rendait aux Juifs les vases d'or et tous les objets sacrés enlevés par Nabuchodonosor. Quarante-deux mille Hébreux partirent sous la conduite de Zorobabel, prince de Juda, issu de la maison de David et du grand-prêtre Jésu, fils de Josédech. Arrivés en Judée, ils jetèrent sans retard les fondements du nouveau

Digitized by Google

temple. Les travaux, commencés avec zèle, devaient s'achever promptement. Mais les Samaritains employèrent tous les moyens pour arrêter l'entreprise. Ils intervinrent auprès de Cambyse, fils et successeur de Cyrus. Les travaux furent suspendus par ordre du roi, et le temple ne put s'achever que vingt ans plus tard.

La sixième année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, l'édifice fut achevé, et l'on en fit la dédicace solennelle, accompagnée de chants et de sacrifices. Le nouveau temple n'avait point la magnificence du premier, mais il était digne encore de la majesté de Jéhovah. Le grand autel du parvis, sur lequel on immolait les victimes, était bâti en pierres blanches, non polies, dans des proportions colossales. Dans l'intérieur du sanctuaire, il n'y avait que les objets prescrits pour le tabernacle de Moïse : l'autel des parfums, le chandelier d'or et la table d'or où l'on déposait les pains de proposition. Le Saint des saints était vide ; car l'arche d'alliance avait disparu lors de la destruction de Jérusalem. Déposée par Jérémie dans une caverne du mont Nébo, elle ne put être retrouvée. L'oracle des *Urim* et *Thummim* ne fut point rétabli.

II. *Édit d'Artaxercès Longue-Main ; Jérusalem rebâtie.* — Lorsque Cyrus eut permis aux Juifs de retourner dans leur pays, tous n'avaient point profité de cette liberté. Beaucoup d'entre eux s'étaient établis en Orient ; ils y possédaient des terres fertiles, et ils demeurèrent en Mésopotamie. Cependant un roi de Perse, successeur de Cyrus, l'Assuérus de l'Écriture, que l'on croit être Artaxercès Longue-Main, se montra favorable au peuple juif à la prière d'Esther, qu'il avait épousée. En 458, il publia un nouvel édit qui autorisait les Juifs à retourner à Jérusalem avec leurs prêtres et leurs lévites. Un docteur de la loi, *Esdras*, qui descendait d'Éléazar, fils aîné d'Aaron, se mit à la tête de la colonie. Il reçut d'Artaxercès et de ses conseillers de magnifiques présents pour le temple, et plein pouvoir de régler en Judée toutes les affaires de la Religion et de l'État. Le territoire occupé autrefois par

Digitized by Google

le peuple de Dieu fut partagé en quatre provinces : la *Galilée,* au nord ; la *Samarie,* au centre ; la *Judée,* au sud de la Samarie et à l'ouest du Jourdain ; la *Pérée,* à l'orient de ce fleuve.

Quatre ans plus tard, à la demande du Juif *Néhémias,* Artaxercès donna un second édit, daté de Suze, qui autorisait la reconstruction des murailles de Jérusalem. C'est de cet édit, de 454, que partent les soixante-dix semaines d'années prédites par Daniel, et qui doivent s'écouler avant l'avènement du Messie [1].

Sous la conduite de Néhémias, les Juifs de Jérusalem se mirent activement à la reconstruction de leurs murailles, qui furent terminées en cinquante-deux jours. On en fit la dédicace avec grande solennité, et Jérusalem fut repeuplée par les familles les plus distinguées d'entre les Juifs.

III. *Les derniers prophètes : Aggée, Zacharie, Malachie.* — Ces travaux de la reconstruction du temple et de la cité sainte ne s'étaient point accomplis sans difficultés et sans angoisses. Dieu, pour soutenir et consoler son peuple, lui envoya de nouveaux prophètes.

Aggée vint le premier stimuler le zèle engourdi des fidèles. Les vieillards regrettaient l'ancien temple, et ils pleuraient en comparant le nouvel édifice à celui de Salomon. Aggée leur prédit que ce temple serait honoré par la présence du Messie : « Encore un peu de temps, dit le Seigneur, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et le continent. Je convoquerai tous les peuples. Alors le désiré des nations viendra ; je remplirai de gloire cette maison, de sorte qu'elle sera plus glorieuse que la première. » (Ch. II, 8-10.)

Zacharie, dans le même temps, soutenait aussi le courage du peuple d'Israël. Il décrit en de prophétiques

[1] La période de 490 ans conduit jusqu'à l'an 36 de l'ère chrétienne; mais la prophétie porte que le Christ sera immolé au milieu de la dernière semaine; l'an 33 par conséquent coïncide parfaitement avec la date assignée par le prophète.

Digitized by Google

visions la destinée des Juifs rentrés dans leur patrie. Mais l'idée messianique plane dans toute sa prophétie : « Je suis revenu dans Sion, dit le Seigneur, et j'habiterai au milieu de Jérusalem. Les nations viendront, et je serai leur Dieu dans la vérité et dans la justice... Fille de Sion, sois comblée de joie; tressaille d'allégresse, fille de Jérusalem. Voici que ton roi vient à toi, pauvre et plein de douceur, monté sur une ânesse et sur son ânon. Sa puissance s'étendra d'une mer à l'autre, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde. Son grand bienfait, sa beauté, n'est-ce point le froment des élus, le vin qui fait germer les vierges? » (Ch. VIII-IX.) Mais le prophète a aussi entrevu le détail de sa passion et de ses souffrances : « Ils m'ont vendu pour trente pièces d'argent, qui ont été jetées dans la maison de Dieu pour en acheter ensuite le champ d'un potier. » (XI, 10.) « Ils regarderont vers moi après qu'ils m'auront crucifié, et ils pleureront comme on pleure sur la mort d'un fils unique. Frappez le pasteur, et les brebis seront dispersées. En ce temps-là, il y aura une source ouverte aux habitants de Jérusalem pour la rémission des péchés... » (Ch. XII et XIII.) Dans ces paroles prophétiques on reconnaît sans peine la trahison de Judas, le supplice du Calvaire, la dispersion des apôtres, et jusqu'à l'annonce mystérieuse de l'Eucharistie et du sacrement de pénitence.

Malachie fut le dernier des prophètes, au temps de Néhémias. Comme tous ses devanciers, il rappelait au peuple d'Israël ses devoirs; il lui montrait en Dieu un père, mais aussi un juge; et il s'élevait avec fermeté contre les coupables. Mais en faveur des justes il promettait le salut qui était proche; Jean-Baptiste en serait le précurseur : « Voici que j'envoie mon ange pour préparer la voie devant ma face; et aussitôt viendra dans son temple le Dominateur que vous cherchez, l'ange de l'alliance que vous désirez. Voici qu'il vient, dit le Seigneur Dieu des armées; et qui pourra tenir en sa présence?... Il purifiera les enfants de Lévi, et, comme autrefois, le Seigneur aura pour agréable le sacrifice de Juda et

Digitized by Google

de Jérusalem. » (Ch. III, 1-4.) Ce sacrifice toutefois ne sera plus celui des anciennes victimes, car le prophète en a prévu la ruine, mais il sera remplacé par un sacrifice nouveau : « De l'orient à l'occident, mon nom, dit le Seigneur, est grand parmi les nations, et en tous lieux on m'offre une oblation pure. » (Ch. I, 11.) Malachie clôt la série des prophètes en disant du Sauveur attendu : « Voici qu'il vient ! » Or, quand il écrivait, « il restait environ cinq cents ans, dit Bossuet, jusques aux jours du Messie. Dieu donna à la majesté de son Fils de faire taire toutes les prophéties pendant tout ce temps, pour tenir son peuple en attente de Celui qui devait être l'accomplissement de tous les oracles. »

IV. *La religion juive après la captivité.* — Aux noms d'Esdras et de Néhémias se rattache le souvenir du rétablissement de la religion mosaïque et du culte divin dans le pays de la Judée, au retour de la captivité de Babylone. Dès le jour où Zorobabel quitta la terre d'exil, il emmenait avec lui une colonie de lévites et de prêtres ayant à leur tête le grand prêtre *Josué* ou *Jésu,* fils de Josédech, et quand il eut relevé l'autel des holocaustes, le ministère sacerdotal et l'offrande des sacrifices recommencèrent comme autrefois dans le temple. Le nouvel édifice reçut, comme l'ancien, une dédicace solennelle. Israël reprit ses fêtes religieuses : la Pâque, avec ses immolations de victimes, le festin de l'Agneau pascal et la solennité des pains azymes.

Esdras, prêtre et docteur, reçut de Dieu la mission de rétablir dans toute son intégrité la loi de Moïse. Il remit en ordre les écrits du grand législateur et en revisa les textes authentiques. Suivant les injonctions d'Artaxercès, il remit en vigueur toutes les prescriptions de la loi. Un abus considérable s'était introduit pendant la captivité, et surtout depuis la mort de Zorobabel. Contrairement à la loi de Moïse, un grand nombre d'Israélites avaient épousé des femmes étrangères et idolâtres ; des prêtres même et des lévites étaient tombés dans cette prévari-

Digitized by Google

cation. A la voix d'Esdras, tous promirent avec serment de faire cesser le scandale et de rompre ces alliances étrangères. En moins de trois mois, cet engagement solennel fut complètement exécuté.

L'arrivée de Néhémias ne fit que donner un nouvel élan à ces heureuses dispositions. La dédicace des murailles rebâties de Jérusalem fut l'occasion des plus magnifiques solennités religieuses et nationales. Le jour de la fête des Tabernacles, Esdras fit la lecture publique de la loi devant le peuple attentif. La fête se termina par un renouvellement de l'alliance d'Israël avec son Dieu. Néhémias le premier, et après lui les chefs des familles sacerdotales et lévitiques, les princes d'Israël, les prêtres, les lévites, puis le peuple, hommes, femmes, enfants, souscrivirent ce pacte d'alliance, qui disait : « Nous n'accorderons plus à des étrangers la main de nos filles, et nous ne leur demanderons point d'épouses pour nos fils. Nous observerons le sabbat et les fêtes du Seigneur ; nous veillerons à l'entretien et à l'approvisionnement du temple, des prêtres et des sacrifices. Nous offrirons au Seigneur les premiers-nés de nos familles et de nos troupeaux, avec les prémices des moissons et des fruits de la terre. La dîme sera remise aux lévites, et le dixième en sera prélevé pour le trésor du temple. Jamais nous n'abandonnerons le temple de Jéhovah, notre Dieu. » (*II. Esdras*, X.)

Ce pacte renouvelait toutes les traditions antérieures, et Israël vécut désormais sous l'égide de cette alliance, en attendant son nouveau Législateur.

V. *Épisode d'Esther.* — Sous l'un des successeurs de Cyrus, que l'Écriture nomme *Assuérus*, roi de Perse, — c'est peut-être Darius Ier ou Artaxercès Longue-Main, — les Juifs demeurés en Orient coururent un grand danger. L'un d'eux, nommé Mardochée, habitait la ville royale de Suze, avec une nièce d'une grande beauté appelée Esther ; elle était restée orpheline, et il l'avait élevée avec soin. Assuérus ayant répudié son épouse, l'orgueilleuse Vasthi,

Digitized by Google

fit chercher dans son royaume une fille digne d'occuper sa place. Dieu permit qu'Esther, dont la nationalité était ignorée du roi, devînt l'épouse d'Assuérus.

Ce prince avait pour premier ministre un Amalécite du nom d'Aman. Ce fier parvenu exigeait que tous fléchissent le genou devant lui. Mardochée se refusait à rendre un hommage qu'il considérait comme idolâtrique. Aman résolut la mort de Mardochée et la perte de tous les Juifs. Il les accusa de conspirer contre l'empire et obtint d'Assuérus un édit secret ordonnant, à un jour fixé par le sort, l'extermination de toute la nation juive.

Mardochée, à cette nouvelle, se revêtit d'un cilice, puis il vint informer Esther de cet édit royal, la priant d'intercéder auprès du monarque en faveur de ses frères. Esther, pendant trois jours, jeûna et pria le Seigneur, et bravant une loi qui défendait, sous peine de mort, de pénétrer chez le roi sans être appelé, elle se présenta devant Assuérus, et toute tremblante elle tomba évanouie. Le roi cependant la rassure et promet de tout lui accorder, serait-ce la moitié de son royaume. Elle lui demande pour toute grâce de venir le lendemain chez elle avec Aman, pour prendre part à un festin.

Cette nuit, Assuérus, ne trouvant pas de sommeil, se fit lire les annales de son royaume. Il apprit que Mardochée avait un jour découvert une conjuration tramée par deux eunuques et lui avait sauvé la vie, sans obtenir de récompense. Le matin, Assuérus fit venir Aman : « Que doit-on faire, lui dit-il, pour un homme que le roi veut combler d'honneurs ? » Pensant qu'il s'agissait de lui-même, le ministre répondit : « Il faut que cet homme, revêtu des habits royaux et le front ceint du diadème, monte sur un des chevaux du roi, et que le premier des grands de la cour, tenant les rênes du cheval, marche devant lui en criant : C'est ainsi que le roi honore celui qu'il veut glorifier. — Hâte-toi, répondit le monarque, de faire pour Mardochée tout ce que tu viens de dire. » Aman dut se résigner et obéir.

Cependant, le soir étant venu, il se rendit avec le roi

Digitized by Google

au festin préparé par Esther. Encouragée par Assuérus, Esther lui dit : « O roi, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, je vous conjure de daigner m'accorder la vie et celle de mon peuple ; car on nous a livrés pour être foulés aux pieds, égorgés et exterminés. — Quel est donc votre ennemi? » demanda le roi. Esther répondit : « Notre adversaire et notre mortel ennemi, c'est Aman. » A ces mots, le ministre fut saisi d'effroi. Il se jeta aux pieds de la reine pour demander grâce. Mais le roi, indigné, ordonna de pendre le coupable à la potence qu'il avait fait préparer pour Mardochée ; la sentence fut exécutée à l'heure même.

La nation juive fut sauvée ; Mardochée remplaça Aman dans la confiance du roi. L'anniversaire de cet événement fut dès lors célébré par une fête solennelle que l'on appela la *fête des Sorts*.

La vertueuse Esther, seule préservée de la peine de mort édictée par une loi rigoureuse des Perses, puis devenue la libératrice de son peuple, présageait la Vierge Marie, qui fut seule préservée de la loi du péché originel et qui, par sa douce et puissante prière, obtient la grâce de tous les hommes pécheurs.

ARTICLE III

La domination étrangère et les Machabées.

454-141 avant J.-C.

I. État de la nation juive sous la domination étrangère : 1° sous les Perses ; 2° sous les Grecs ; 3° sous les rois d'Égypte ; 4° sous les Séleucides. — II. Les martyrs de la loi juive. — III. Les Machabées : Mathathias, Judas et ses frères.

I. *État de la nation juive sous la domination étrangère.* — Après la captivité, la nation juive forma un État démocratique dans lequel le grand prêtre avait l'autorité suprême. Des magistrats élus par le peuple administraient, sous sa direction, les affaires publiques et for-

Digitized by Google

maient le conseil des soixante et onze anciens. La Judée jouit longtemps de cette paix profonde que lui avaient prédite les prophètes. « Toutes les ruines sont réparées, écrit Bossuet, les villes et les bourgades magnifiquement rebâties; le peuple est innombrable, les ennemis sont à bas, l'abondance est dans les villes et dans la campagne; on y voit la joie, le repos, et enfin tous les fruits d'une longue paix. »

Cependant la Providence poursuit son œuvre. Ainsi que l'a dit encore Bossuet, les empires ont pour la plupart une liaison nécessaire avec l'histoire du peuple Juif. Dieu s'était servi des Assyriens et des Babyloniens pour le châtier. Maintenant il se servira « des Perses pour le rétablir, d'Alexandre et de ses premiers successeurs pour le protéger, d'Antiochus l'illustre et de ses successeurs pour l'exercer, des Romains pour soutenir sa liberté contre les rois de Syrie, qui ne songeaient qu'à le détruire. »

Résumons les situations diverses de la nation juive sous ces dominations étrangères.

1° *Sous les Perses,* la Judée passa des jours tranquilles, grâce aux favorables décrets de Cyrus, qui assuraient son repos. Instruits par leurs prophètes à obéir aux rois à qui Dieu les avait soumis, les Juifs leur gardaient une fidélité inviolable, et ils étaient doucement traités. A la faveur d'un tribut assez léger qu'ils payaient aux souverains, qui étaient plutôt leurs protecteurs que leurs maîtres, ils vivaient selon leurs propres lois ; la puissance sacerdotale fut conservée en son entier, les pontifes conduisaient le peuple, et l'idolâtrie ne se revit plus en Judée.

2° *Sous les Grecs.* — Alexandre le Grand, roi de Macédoine, et déjà conquérant de la Grèce, organisa contre la monarchie des Perses et son roi Darius la glorieuse expédition qui devait aboutir à la ruine de ce vaste empire. Les Juifs étaient restés fidèles à Darius; Alexandre s'empara de Tyr et vint mettre le siège devant Jérusalem. Le grand prêtre Jaddus sortit au-devant de lui avec les prêtres et les lévites revêtus de leurs habits sacerdotaux.

Digitized by Google

A la vue du grand prêtre, portant le nom de Jéhovah gravé en lettres d'or sur la tiare, le conquérant s'arrêta, frappé d'un religieux respect. Le Dieu des Juifs, disait-il, lui était apparu en Macédoine sous le même habit que portait le grand prêtre et lui avait annoncé sa victoire sur la Perse. Jaddus présenta le livre de Daniel, où les brillantes victoires du conquérant étaient écrites à l'avance. Alexandre monta au temple pour y offrir des sacrifices au vrai Dieu, et voulant montrer aux Juifs sa faveur, il les exempta d'impôts pour l'année sabbatique et leur permit de vivre partout conformément à leurs lois.

L'empire d'Alexandre fut de courte durée. A l'âge de trente-trois ans il mourut, laissant ses généraux se partager les débris du plus vaste empire que la terre eût connu. *Ptolémée Soter* eut l'Égypte ; *Séleucus-Nicanor,* la Syrie et la grande Asie ; *Lysimaque,* la Thrace et la Bithynie; *Cassandre,* la Macédoine et la Grèce. Dans ce partage, la Judée devait être placée sous le gouvernement des rois de Syrie ; mais bientôt la guerre éclata entre les rois de Syrie et d'Égypte, et le peuple d'Israël, après avoir vu la cité sainte prise et pillée, et cent mille Juifs emmenés captifs en Égypte, passa sous la domination de Ptolémée Soter, fondateur de la dynastie des Lagides.

3° *Sous les rois d'Égypte.* — La fidélité des Juifs à leurs anciens gouvernements engagea Ptolémée à les traiter avec douceur. Une puissante colonie vint se fixer à Alexandrie et s'étendit en Afrique. Tandis que cette dispersion contribuait à répandre au loin, de ce côté, la connaissance de la loi juive et de ses prophéties, Dieu permit qu'un autre incident servît à faire mieux connaître les Livres sacrés des Hébreux.

Ptolémée Philadelphe, fils et successeur de Soter, fonda dans la ville d'Alexandrie une riche bibliothèque, où il réunit de tous les pays du monde les livres les plus rares et les plus curieux. Ayant entendu parler des Livres saints de la nation juive, il écrivit au grand prêtre Éléazar pour lui demander un exemplaire authentique de la loi, et des docteurs juifs capables de traduire en grec

Digitized by Google

le texte de Moïse. Le grand prêtre fit aussitôt partir six anciens de chacune des douze tribus, porteurs d'une copie exacte, écrite en lettres d'or. Ils se réunirent dans l'île de Pharos, et en soixante-douze jours ils terminèrent leur travail. La traduction grecque du *Pentateuque* fut faite entre 284 et 245 avant Jésus-Christ; elle est connue sous le nom de *version des Septante* et constitue la preuve la plus authentique de l'antiquité des Livres saints. D'autre part, cette traduction ouvrit à une infinité de peuples l'intelligence des Écritures, et ce fut le fruit le plus précieux de la domination des Grecs.

4° *Sous les princes Séleucides.* — Après un siècle, à la mort de Ptolémée Philopator, la Judée secoua le joug de l'Égypte et passa sous la domination des rois de Syrie, descendants de Séleucus. Antiochus III, surnommé le Grand, régnait alors sur cette province. Il traita avec bonté ses nouveaux sujets, ordonna de leur fournir tout ce qui leur était nécessaire pour les sacrifices et pour les réparations du temple; il leur accorda pleine liberté de vivre selon leurs lois et repeupla la cité de Jérusalem. Son fils Séleucus IV suivit d'abord cet exemple; mais la perfidie d'un Juif, nommé Simon, jeta Jésusalem dans les plus vives angoisses. Ce traître fit connaître à Séleucus qu'il y avait dans le temple des trésors immenses. Le monarque envoya à Jérusalem son premier ministre Héliodore, avec ordre de saisir ces richesses et de les transporter en Syrie. A peine Héliodore était-il entré dans le temple pour exécuter les ordres du roi, qu'il fut terrassé avec ses gardes par une force invisible, tandis qu'un cavalier, couvert d'une armure d'or, le foulait aux pieds de son cheval, et que deux jeunes hommes, armés de verges, le frappaient à coups redoublés. Héliodore fut emporté hors du temple sans connaissance, et ne recouvra le sentiment qu'à la prière du grand prêtre Onias. Séleucus, frappé d'épouvante, devint plus clément.

Antiochus Épiphane, son successeur (175 av. J.-C.), intervint dans les affaires de la Judée et livra de cruelles attaques à la Religion. A la faveur de divisions regret-

Digitized by Google

tables survenues à l'occasion de la souveraine sacrificature, les mœurs et coutumes des Grecs envahissaient le peuple Juif, et l'on vit les prêtres eux-mêmes négliger le service de Dieu pour les exercices et les spectacles profanes. Ces désordres appelaient un châtiment.

Antiochus entra en Judée avec des troupes nombreuses et pénétra dans la ville sainte, qu'il livra au pillage pendant trois jours. Quarante mille habitants périrent dans le carnage, et un nombre égal de Juifs furent emmenés en esclavage. Le prince pilla le temple, emporta l'autel des parfums, la table des pains de proposition, le chandelier à sept branches et quantité de vases sacrés, avec dix-huit cents talents qu'il trouva dans le trésor. Il résolut ensuite d'anéantir la religion juive, fit installer dans le temple une statue de Jupiter Olympien, dressa des autels et des statues semblables dans toutes les villes de la Judée, et prononça la peine de mort contre quiconque refuserait d'adorer les idoles et s'obstinerait à célébrer le sabbat et à garder les prescriptions du rite judaïque. Ce fut le signal d'une affreuse persécution.

II. *Les martyrs de la loi juive.* — La plupart des habitants de Jérusalem prirent la fuite. La ville sainte, abandonnée de ses propres citoyens, devint la demeure des étrangers; le temple fut désolé et désert, et les fêtes juives remplacées par des sacrifices profanes. Malgré les menaces et les supplices, de courageux Israélites prirent la résolution de ne rien faire contre la loi de Dieu et de mourir plutôt que de la violer. Deux mères ayant eu le courage de circoncire leurs enfants, furent précipitées vivantes avec eux du haut des murailles. Il y eut des Juifs fidèles qui s'assemblèrent dans les cavernes voisines pour y célébrer le sabbat. Le gouverneur les fit tous consumer par les flammes.

Une des plus illustres victimes de la persécution fut *Éléazar,* vieillard vénérable et docteur de la loi. On le pressait de manger de la chair de porc, défendue par la religion de Moïse. En vue de le sauver, des parents et

Digitized by Google

des amis voulaient substituer secrètement des viandes permises aux viandes impures : « A Dieu ne plaise, répondit Éléazar, qu'arrivé au terme de ma vie, je déshonore mes cheveux blancs en laissant aux jeunes gens cet exemple funeste. » Et il mourut ainsi, laissant non seulement à la jeunesse, mais encore à toute la nation, un grand exemple de vertu et de fermeté dans le souvenir de sa mort.

Une famille entière, composée de sept enfants, les *sept frères Machabées,* et de leur admirable mère, donna au peuple juif un exemple non moins frappant de résignation et de fidélité. Ils périrent en d'atroces supplices. Antiochus essayait de gagner le plus jeune des enfants. Mais sa mère lui disait : « Montre-toi digne de tes frères et reçois la mort avec courage, afin que je te revoie avec eux dans la gloire que nous attendons. » Le roi le fit tourmenter plus cruellement que les autres, et la pieuse mère fut immolée à son tour. C'est ainsi que les Juifs fidèles préludaient aux martyrs de la Religion chrétienne. La persécution eut pour effet de provoquer un soulèvement général de tous les Juifs qui préféraient la fidélité à l'apostasie.

III. *Les Machabées : Mathathias, Judas et ses frères.* (167-141 av. J.-C.) — En ce temps-là, un prêtre appelé Mathathias, arrière-petit-fils d'Asmonée, d'où ses descendants prirent le nom d'*Asmonéens,* sortit de Jérusalem pour ne plus voir l'affliction de son peuple, et se retira sur la montagne de Modin, sa patrie, avec ses cinq fils, *Jean, Simon, Judas, Éléazar et Jonathas.* « Que quiconque aime la loi et reste fidèle à l'alliance du Seigneur me suive ! » s'était écrié le pieux vieillard. Une troupe nombreuse vint se joindre à lui ; mais, attaquée un jour de sabbat, elle aima mieux se laisser égorger que de se défendre. Mathathias fit rendre par les prêtres et les docteurs une décision qui permettait aux guerriers de se défendre s'ils étaient attaqués ce jour-là. Les vaillants d'Israël se groupèrent autour de Mathathias et de ses fils,

Digitized by Google

et leur petite armée se porta de tous côtés pour punir les prévaricateurs et renverser les idoles.

Le vieillard avait organisé la résistance. Avant de mourir, il exhorta ses fils à demeurer fidèles, et il leur prescrivit de prendre Simon, leur frère, pour conseiller, et de mettre Judas à la tête de leurs armées; puis il les bénit et s'endormit dans le Seigneur.

Judas Machabée (166-161) avait écrit sur ses étendards les lettres initiales MACH, de quatre mots hébreux qui signifient : *Extermination des ennemis de Dieu.* On lui donna pour ce motif le surnom de *machabée*, que ses frères conservèrent comme un glorieux souvenir. Nous ne suivrons pas Judas Machabée dans tous ses courageux exploits. Plus confiant dans la puissance de Dieu que dans le nombre de ses soldats, avec quelques milliers d'hommes il bat coup sur coup les généraux d'Antiochus : Ptolémée, Gorgias, Nicanor, Lysias avec ses quarante-sept mille hommes.

Après cette dernière victoire, Judas et ses frères dirent à leurs soldats : « Allons maintenant purifier les saints lieux et en faire la dédicace. » Ils trouvèrent Jérusalem en ruines, les murailles détruites, le temple désert, l'autel profané, le parvis couvert de ronces et de plantes, les appartements des prêtres dévastés. Les Machabées, remplis d'une sainte tristesse, purifièrent le temple et renversèrent les idoles. On releva l'autel des parfums, on fit de nouveaux vases sacrés, un nouveau chandelier d'or, une nouvelle table des pains de proposition. Le voile fut rétabli devant le Saint des saints, et l'on fit avec solennité une troisième dédicace du temple. Réuni avec ses frères à l'assemblée du peuple, Judas Machabée statua que l'anniversaire de cette nouvelle dédicace se célébrerait désormais avec pompe; il en fut ainsi jusqu'au temps de Jésus-Christ.

Les nations voisines voyant le culte divin rétabli dans le temple, et les murs de la cité relevés par le zèle des Machabées, en prirent ombrage de toutes parts et attaquèrent le peuple Juif. Mais Dieu protégeait les armes

Digitized by Google

d'Israël, partout victorieuses. Un jour cependant la victoire fut disputée, et un certain nombre de Juifs périrent dans le combat. On trouva sur eux divers objets qui avaient été consacrés aux idoles et que, dans le pillage, ils avaient conservés, contre la défense du Seigneur. Ne voulant pas désespérer du salut des coupables, Judas Machabée envoya à Jérusalem deux mille drachmes d'argent afin que l'on offrît des sacrifices pour ceux qui avaient péri dans le combat. « C'était, dit l'historien sacré, une bonne et religieuse pensée et un acte de foi en la résurrection, car s'il n'avait pas espéré que leurs cadavres ressusciteraient un jour, il aurait regardé comme une chose vaine et inutile de prier pour les morts. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les défunts, afin que leurs péchés leur soient remis. » (*II Mach.* XII, 46.) Ainsi le croyaient les Juifs ; ainsi l'enseigne l'Église chrétienne.

L'impie Antiochus mourut, frappé par la main de Dieu de plaies honteuses qui lui firent trop tard ouvrir les yeux et implorer miséricorde. Ses successeurs, Antiochus Eupator et Démétrius, continuèrent la lutte et subirent d'éclatantes défaites ; mais un jour le héros de la Judée périt dans une lutte où se trouvaient engagées des forces inégales. Au bruit de ce funeste accident, toutes les villes furent émues ; des ruisseaux de larmes coulèrent des yeux de tous les habitants, et l'on n'entendait que ce cri de douleur : « Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël ? » On lui fit de magnifiques funérailles.

Jonathas, son frère, fut appelé à recueillir la succession difficile du courageux défenseur d'Israël. A la tête des Juifs fidèles, il infligea trois défaites à Bacchides et aux troupes syriennes, et l'amena à conclure une paix qui laissait Jonathas gouverner la Judée comme l'avaient fait les anciens juges d'Israël. (158 av. J.-C.) L'illustre chef périt avec ses enfants, lâchement trahi par Tryphon, l'un des officiers du roi de Syrie, qui avait usurpé sa couronne.

Des cinq fils de Mathathias il ne restait plus que *Simon,*

Digitized by Google

que le peuple élut à la place de Jonathas. Le vaillant Machabée délivra sa patrie du joug de l'étranger. Démétrius Nicanor, roi de Syrie, déchargea les Juifs de tout tribut. Les Spartiates et les Romains renouvelèrent avec Simon l'alliance qu'ils avaient faite avec ses frères. Les Juifs, au sein d'une paix profonde, s'étant assemblés à Jérusalem, investirent Simon et sa postérité d'un pouvoir royal, uni à la souveraine sacrificature. Ainsi fut fondée la dynastie des *Asmonéens*.

Le peuple d'Israël mit à cette autorité une restriction. L'acte solennel par lequel il transporte à Simon le pouvoir royal porte cette clause remarquable, « qu'il en jouira, lui et sa postérité, jusqu'à ce qu'il s'élève un fidèle et véritable prophète. » (*II Mach.* XIV, 41.)

ARTICLE IV

La royauté asmonéenne et le règne d'Hérode.

(141 avant J.-C. — An 1 de l'ère chrétienne.)

I. Les rois asmonéens. — II. Avènement et règne d'Hérode le Grand. — III. État de la religion juive au temps d'Hérode et à l'avènement du Messie promis. — IV. Sectes judaïques.

I. *Les rois asmonéens.* (141-40 av. J.-C.) — Simon ne jouit pas longtemps des prérogatives que ses concitoyens lui avaient décernées. Après dix années de paix, il périt dans un guet-apens que lui tendit son gendre Ptolémée. Ses fils furent massacrés avec lui (135 av. J.-C.); un seul échappa et soutint avec honneur l'héritage de ses pères : ce fut *Jean Hyrcan,* prince guerrier en même temps que pontife, qui fit la conquête de l'Idumée, du pays des Philistins et des Ammonites, soumit la Samarie, mit le feu au temple de Garizim, et incorpora ces contrées au judaïsme en leur faisant adopter la loi de Moïse. Jamais depuis les règnes de David et de Salomon

Digitized by Google

le royaume de Juda n'avait eu autant d'étendue et joui d'une telle puissance.

Aristobule Ier, son fils aîné, lui succéda. (107-106 av. J.-C.) Quand il crut son autorité bien affermie, il ceignit le diadème et prit le titre de roi, qu'aucun chef du peuple d'Israël n'avait osé porter depuis la captivité de Babylone. Les règnes d'*Alexandre Jannée*, second fils de Jean Hyrcan, et d'*Alexandra*, sa veuve (106-70 av. J.-C.), se passèrent, le premier en luttes belliqueuses contre les ennemis du dehors ou contre les sujets révoltés des débauches et des cruautés de leur roi, le second en rivalités jalouses des Pharisiens et des Saducéens, tour à tour prépondérants. Puis les deux fils d'Alexandra, *Hyrcan II* et *Aristobule II* se disputèrent le trône. (70-60 av. J.-C.) Pompée venait alors d'achever la conquête de l'Asie et se trouvait à l'apogée de sa gloire. Les deux frères briguaient l'un et l'autre sa protection. Pompée se prononça pour Hyrcan, marcha contre Aristobule, qui détenait le souverain pontificat, s'empara de Jérusalem, fit passer au fil de l'épée plus de douze mille Juifs, sans épargner les prêtres. Il entra dans le temple et pénétra sacrilègement dans le Saint des saints, mais il ne toucha ni au trésor ni aux vases sacrés. Il laissa Hyrcan au souverain pouvoir, emmena Aristobule et ses enfants à Rome pour servir à son triomphe, et, comme prix de sa protection, rendit la Judée tributaire des Romains.

L'empire prophétisé par Daniel posait sa première main sur le royaume chancelant et décrépit de Juda. Dès lors les événements se précipitent : Crassus traite la Judée en pays conquis, dévaste le sanctuaire et pille les trésors du temple. César, vainqueur de Pompée à la bataille de Pharsale, se montre reconnaissant des services qu'il a reçus d'Antipater, gouverneur romain de l'Idumée et ministre favori d'Hyrcan ; il décrète que la souveraine sacrificature sera conservée à Hyrcan et à sa postérité, qu'on permettra à la nation juive de rebâtir les murs de Jérusalem, et que les Juifs conserveront l'entière liberté de leur religion et de leur culte.

Digitized by Google

Cependant *Antigone*, fils d'Aristobule II, essaya de reconquérir le trône de Judée. Mais Hérode, fils d'Antipater, se rendit à Rome, obtint les bonnes grâces d'Antoine et d'Octave, qui le proclamèrent roi des Juifs, après avoir prononcé la déchéance d'Antigone, le dernier des rois asmonéens. Suivant la prophétie de Jacob, le sceptre sortait de Juda et passait entre les mains d'une domination étrangère.

II. *Avènement et règne d'Hérode.* (40 ans av. J.-C. — an 4 de l'ère chrétienne.) — Hérode, de race étrangère, ne pouvait, aux termes de la loi mosaïque, être roi des Juifs. Aussi rencontra-t-il, surtout dans les Pharisiens, partisans des anciennes coutumes, une opposition qu'il voulut étouffer. Il fit périr presque tous les membres du Sanhédrin, priva Hyrcan de son titre de pontife et fit de cette charge une dignité vénale ou le fruit de l'ambition. Il fit mourir tous ses rivaux de la famille des Asmonéens, et en même temps, pour se faire pardonner aux yeux des Juifs son usurpation sanguinaire, il épousa la princesse Mariamne, petite-fille d'Aristobule II.

Cependant Octave, vainqueur d'Antoine à Actium, était seul maître de l'empire. Hérode s'empressa de lui faire hommage de sa couronne et en obtint de nouvelles faveurs. Pour flatter tout à la fois les Juifs et les Romains, il fit bâtir en l'honneur d'Auguste les villes de Sébaste, sur les ruines de Samarie, et de Césarée, sur les bords de la mer; il dota la Judée de théâtres et de jeux publics, et tout en adorant les divinités païennes, il entreprit une restauration magnifique du temple de Jérusalem. On se contenta d'agrandir l'édifice en conservant les parties qui avaient été construites à l'époque du retour de la captivité. Il fallut neuf ans et demi pour achever le temple et le sanctuaire, qui furent d'une immense richesse. Hérode voulut en célébrer la dédicace et déploya dans cette solennité la plus éclatante magnificence.

A côté de ce zèle apparent, Hérode montrait la plus brutale cruauté à l'égard des membres mêmes de sa fa-

Digitized by Google

mille. Mariamne et trois de ses enfants furent les victimes de son ambition jalouse. Tel était le roi qui depuis trente ans gouvernait la Judée lorsque l'empereur Auguste ordonna le recensement général de toutes les populations qui composaient ses vastes États. C'est alors que naquit à Bethléhem le *Messie* promis aux patriarches, et que le monde attendait depuis quatre mille ans. Hérode survécut de quatre années encore à la naissance du Sauveur Jésus; il eut le temps d'assouvir sa colère par le massacre des Innocents, et il mourut bientôt après, frappé visiblement par la main de Dieu.

Au cours de l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous retrouverons les noms des successeurs d'Hérode le Grand : *Archelaüs,* son fils; *Hérode Antipas,* le meurtrier de Jean-Baptiste, juge du Sauveur dans sa passion; ensuite *Hérode Agrippa I^er^,* persécuteur des apôtres, et *Hérode Agrippa II,* sous lequel s'acheva la ruine de la nationalité juive.

III. *État de la religion juive au temps d'Hérode et à l'avènement du Messie promis.* — Avant de saluer le Sauveur attendu et de recueillir de ses lèvres et de sa main cette religion perfectionnée qui s'appellera de son nom *Religion chrétienne,* il convient de jeter un dernier regard sur l'état religieux du peuple juif à cette époque de son histoire.

L'organisation *extérieure* de la religion juive ne s'était guère modifiée depuis le retour de la captivité. Toutefois, sous les *Asmonéens,* à côté du grand Sanhédrin, composé de soixante et onze membres qui jugeaient toujours en suprême ressort les affaires importantes, civiles ou religieuses, il y eut un autre conseil, appelé *petit Sanhédrin,* qui ne comptait que vingt-trois membres et s'occupait dans chaque province des causes de second ordre. Les Romains, après avoir rétabli le faible Hyrcan II dans la souveraine sacrificature, substituèrent à ces tribunaux cinq cours indépendantes qui siégèrent à Jérusalem, à Jéricho, à Gadara, à Amathus et à Sepphoris.

Digitized by Google

Le temple de Jérusalem demeurait le seul lieu du sacrifice, et pendant sa reconstruction Hérode avait pris soin que les immolations et les cérémonies religieuses ne fussent point interrompues. Mais les villes et les bourgades possédaient une ou plusieurs synagogues. Chaque synagogue était gouvernée par un conseil ayant à sa tête un président, appelé *chef de la synagogue,* qui remplissait la double fonction de gouverner et d'enseigner. Il assurait la discipline des assemblées par la censure, l'excommunication, les amendes et la flagellation, et il prenait soin des aumônes. L'enseignement consistait dans la lecture et l'explication de la loi; on prêchait les jours de sabbat et de fête. Trois fois le jour, les Juifs fidèles se réunissaient à la synagogue, le matin, à midi et le soir, pour la prière, la lecture de la loi et le chant des cantiques. Deux nouvelles fêtes avaient été ajoutées aux anciennes : celle des *Sorts,* en mémoire de la délivrance des Juifs par l'entremise d'Esther, et celle de la *Dédicace,* en souvenir de la purification du temple par les Machabées.

Dans sa nature *essentielle,* la religion juive était demeurée le culte du Dieu créateur, invisible et unique. Au milieu de l'idolâtrie universelle, seule la Judée savait que partager la religion entre lui et les autres dieux, c'était la détruire. Cependant à la fin les Juifs commencèrent, non pas à oublier le Dieu de leurs pères, mais à mêler dans sa religion des choses indignes de lui. Les prophètes avaient annoncé que la décadence viendrait avec les divisions qui partageraient le peuple. Or sous le règne des Asmonéens, et dès le temps de Jonathas, les luttes qui s'engagèrent pour la possession du souverain sacerdoce, auquel la royauté était annexée, accusaient des dissentiments à la fois religieux et politiques.

IV. *Sectes judaïques.* — Diverses sectes manifestaient alors leur influence. Nous les retrouverons souvent dans l'Évangile, et il importe de les connaître.

1° La secte des *Pharisiens.* Ils étaient ainsi nommés du

Digitized by Google

mot hébreu *pérouschim*, qui signifie *séparés*, parce qu'ils affectaient de se séparer du peuple en prenant tous les dehors d'une sainteté plus rigide. Ils affichaient une grande sévérité de principes et une exactitude minutieuse à payer la dîme, à observer le sabbat, le jeûne, les ablutions, les prières. Ils admettaient non seulement la loi de Moïse, mais encore des traditions orales, principalement empruntées aux doctrines de Zoroastre pendant la captivité. Souvent ils dénaturaient la loi par des commentaires fantaisistes et en la surchargeant d'observances superstitieuses ou inutiles. Ils avaient défiguré le dogme de l'immortalité de l'âme en y mêlant des idées de Pythagore sur la métempsycose. Les Pharisiens jouissaient auprès du peuple d'une grande considération; les scribes ou docteurs de la loi étaient dans leurs rangs; ils employaient leur crédit à se mêler de politique. Mais sous des dehors de vertu ils cachaient une corruption profonde et n'étaient que des hypocrites.

2° Les *Saducéens* formaient une autre secte qui tirait son nom d'un philosophe appelé *Sadoc*. Ils étaient les rivaux et les ennemis des Pharisiens. Ils admettaient le Pentateuque, ainsi que les autres livres inspirés reconnus par les Juifs; mais ils rejetaient les traditions et avaient altéré la pure notion de la Providence, enseignant que Dieu ne prend aucun souci des choses de ce monde, et que l'homme est la seule cause de son bonheur ou de ses maux. Ils ne croyaient ni à l'immortalité de l'âme, ni à l'existence des anges et des démons, ni à la résurrection des corps. Leur doctrine matérialiste les rapprochait de la théorie d'Épicure, et faisait consister le bonheur dans la jouissance des biens de ce monde. Au reste, ils avaient peu de partisans, mais leur doctrine devait nécessairement séduire les puissants et les riches; ce qui n'empêchait pas que leur influence ne fût médiocre.

3° La secte des *Esséniens*, plus importante par ses opinions religieuses, remontait au temps des Machabées. Les Esséniens se distinguaient par la pratique réelle de toutes les vertus, par l'amour désintéressé de Dieu et du

Digitized by Google

prochain. Ils menaient une vie qui avait beaucoup d'analogie avec celle des religieux : même costume, même table frugale, mêmes exercices de piété. Ils pratiquaient la communauté de biens, et beaucoup ne se mariaient pas ; leur vie était très austère, et leur grande étude était la morale. Ils avaient conservé dans leur pureté les dogmes mosaïques, mais ils professaient une certaine tendance à répudier le culte cérémoniel. On ne les voyait pas participer aux sacrifices ni apparaître dans le temple; ils se contentaient d'envoyer leurs offrandes à Jérusalem. La secte, peu nombreuse, était sans influence politique ; mais la nation avait les Esséniens en estime et leur confiait souvent l'éducation des enfants.

4° Enfin, au temps d'Hérode se forma une autre secte que l'on appela les *Hérodiens*. On désignait sous ce nom des Juifs qui avaient un grand respect pour le roi Hérode, et qui vivaient comme lui. Tout en faisant extérieurement profession de judaïsme, ils savaient, à l'exemple de ce monarque, se plier aux superstitions idolâtriques et aux usages de Rome. Les Hérodiens formaient moins une secte religieuse qu'un parti politique antinational, vendu à la domination étrangère, et qui craignait, avant tout, de voir se réaliser la croyance populaire, qui attribuait au Messie le rétablissement du royaume temporel de David.

Toutes ces sectes avaient pour effet de diviser profondément les Juifs, et à ce titre elles étaient un signe de la décadence de la religion mosaïque. Néanmoins tous les enfants d'Israël demeuraient unis dans une même pensée : l'attente du Messie qui devait être leur libérateur. Par le fait de la dispersion des Juifs et de la diffusion de leurs livres, c'est l'attente du monde, au moment où l'empereur Auguste vient de fermer le temple de Janus, et où la terre semble se recueillir dans un mystérieux silence.

Digitized by Google

III

LA RELIGION CHRÉTIENNE

OU LOI ÉVANGÉLIQUE

(SEPTIÈME ÉPOQUE)

(De l'an 1 à l'an 33 de l'ère chrétienne.)

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Plan et division de cette étude. — Cadre historique et géographique.

Nous voici arrivés au point culminant de l'histoire de la Religion et de l'histoire du monde, à cette époque tant désirée de la venue du Messie, à cette heure solennelle où la vérité religieuse va recevoir son complet épanouissement. Nous l'avons montré, tout ce qui est arrivé à l'ancien peuple se rapportait à Jésus-Christ et à l'établissement de son règne ; tous les enseignements divins préparaient la lumière évangélique ; tous les événements qui s'accomplissaient dans le monde avaient pour but providentiel de disposer les voies au Sauveur attendu.

Il est venu ce Messie promis ; placé entre le peuple juif, qui l'appelait de tous ses désirs, et le peuple chrétien, qui le salue comme son chef et son libérateur, Jésus-Christ fait l'union de l'un et de l'autre ; attendu ou donné, il a été dans tous les temps l'espérance et la consolation des enfants de Dieu. La foi en Jésus-Christ a été la religion de tous les siècles. Jésus-Christ, avant et après

Digitized by Google

sa venue, a été, il est, et il sera toujours le centre de la vraie foi, comme l'unique source de la vraie sainteté; en sorte qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de salut éternel que par Jésus-Christ.

C'est le Sauveur promis dont nous allons maintenant étudier l'histoire, les enseignements et les œuvres. Les Évangiles nous serviront de guide, et à l'aide de ces récits que nous ont laissés les apôtres et leurs disciples, il nous sera facile de présenter dans une réalité saisissante l'œuvre merveilleuse accomplie par Jésus-Christ. Il réalise toutes les promesses, toutes les figures et toutes les prophéties; il révèle au monde une doctrine toute divine par les enseignements dogmatiques et moraux qu'elle renferme; il sème la vérité, mais il répand aussi l'exemple de la sainteté; il apporte aux hommes un élément nouveau de vertu et de perfection, sa grâce; il épure l'ancien culte et donne à la terre un culte nouveau, l'adoration en esprit et en vérité; il achève, en mourant, l'œuvre de notre Rédemption, et il ne monte au ciel qu'après avoir institué l'Église. Nous avons alors la *Religion chrétienne,* ou Loi évangélique, pour tous les pays, pour tous les siècles.

Tel est l'ensemble merveilleux que nous avons à décrire. Pour le faire avec ordre et méthode, nous partagerons en quatre chapitres cette étude abrégée de la *Religion chrétienne.* Dans un premier chapitre, nous ferons connaître l'*enfance* et la *vie privée* du Sauveur; dans un deuxième chapitre, nous parcourrons les principaux faits de sa *vie publique,* notre troisième chapitre sera l'exposé sommaire de la *Loi évangélique* à ses différents points de vue : dogme, morale, sacrements et culte; enfin le quatrième chapitre résumera les derniers événements de la vie mortelle de Jésus-Christ; nous y assisterons à la naissance de l'*Église,* et un court *appendice* nous dira la fin de la nation d'Israël suivant les oracles de ses prophètes.

Mais auparavant donnons, comme nous l'avons fait pour l'histoire juive, le cadre *historique* et *géographique* des événements que nous allons raconter.

Digitized by Google

On ne convient pas de l'année précise où Jésus-Christ vint au monde. L'ère chrétienne ou vulgaire la place en l'an 4004 du monde. Ce système chronologique, inauguré par Denis le Petit, sous le règne de l'empereur Justinien, l'an 532, a depuis longtemps accrédité une erreur, qui paraît être de quatre années, dans la fixation exacte de cette naissance. Les bénédictins ont corrigé cette erreur. C'est donc à l'an 4000 du monde qu'il faudrait faire remonter l'avènement du Messie, c'est-à-dire quatre ans avant l'ère vulgaire, laquelle répond à l'an 754 de la fondation de Rome.

La vie mortelle du Sauveur, commencée sous le règne d'Auguste, s'acheva sous celui de Tibère : c'est l'époque glorieuse et pacifique de l'histoire romaine ; l'univers est aux pieds des Césars triomphants. A part une révolte dans les armées du Nord, bien vite calmée par Germanicus, neveu de Tibère, le monde se taisait dans la paix.

Hérode le Grand régnait en Judée au moment où naquit Notre-Seigneur. Son royaume comprenait alors quatre régions principales : 1° La *Judée*, s'étendant à l'ouest du Jourdain jusqu'à la Méditerranée, depuis le Carmel jusqu'au torrent d'Égypte. Jérusalem en était la capitale ; à ses anciennes gloires elle allait ajouter celle de voir souvent dans ses murs et dans son temple le Sauveur attendu, qui achèverait sa mission sur une de ses montagnes, le *Calvaire*.

2° La *Samarie*, au nord de la Judée, bornée à l'est par le Jourdain, à l'ouest encore par la Judée, qui remontait jusqu'au Carmel. Depuis le retour de la captivité, cette province était peuplée par un mélange d'Israélites et de colons Assyriens, qui alliaient à la vraie Religion des superstitions idolâtriques, empruntées au culte du veau d'or de Baal et des divinités assyriennes. Toutefois un double lien rattachait les Samaritains à la nation juive : le livre de la loi, qu'ils conservaient dans leur idiome national, et la foi au Messie promis. Notre-Seigneur fit plusieurs excursions dans le pays de Samarie et y trouva de fidèles disciples.

3° La *Galilée*, limitée au sud par la Samarie, à l'est

Digitized by Google

par le Jourdain, au nord par l'Anti-Liban et le territoire de Tyr, à l'ouest par le Carmel et le pays de Ptolémaïs. C'est en cette province de Galilée que se trouvaient Nazareth, où le Sauveur passa la plus grande partie de sa vie; Capharnaüm, sa résidence ordinaire pendant les trois années de son ministère public ; Bethsaïde, Cana, Naïm, lieux célèbres dans l'Évangile.

4° La *Pérée;* cette province réunissait tout le territoire situé à l'orient du Jourdain. Jésus-Christ, à diverses reprises, évangélisa cette contrée, qu'il avait sanctifiée par son jeûne au désert, et où il se réfugia dans la dernière période de sa vie.

Après la mort d'Hérode le Grand (4 ap. J.-C.) et la disgrâce d'Archelaüs, son fils et son successeur, la Judée, y compris la Samarie et une grande partie de la Pérée, fut réduite en province romaine. Le procureur ou proconsul qui gouvernait la Judée pour les Romains pendant la vie publique du Sauveur était Pontius Pilatus, appelé vulgairement Ponce Pilate.

Le reste de la Palestine fut alors divisé en quatre provinces ou *tétrarchies,* dont les chefs, dépendants des Romains, prirent le nom de *Tétrarques.* Au moment où Notre-Seigneur commença la prédication de l'Évangile, trois de ces tétrarchies étaient occupées par des fils d'Hérode : celle de *Galilée* avait été donnée à Hérode Antipas, et les deux tétrarchies d'*Iturée* et de *Trachonite,* au nord de la Pérée, étaient réunies dans les mains de Philippe, son frère ; enfin la quatrième tétrarchie, celle d'*Abylène,* avait été accordée à un étranger du nom de Lysanias. Ces divisions territoriales et politiques subsistèrent jusqu'après la mort du Sauveur. En l'an 34, la Galilée fut réduite en province romaine, et trois ans plus tard, *Hérode Agrippa I^er^,* petit-fils d'Hérode le Grand par son père Aristobule, obtint pour lui-même, de l'empereur Caligula, le rétablissement du royaume de la Judée, qui retrouva bientôt après les anciennes limites du royaume d'Hérode.

Digitized by Google

CHAPITRE I

De la naissance de Jésus-Christ à son ministère public.

(De l'an 1 à l'an 30 de J.-C.)

Aperçu général. — Division du chapitre.

Tout était disposé pour la venue du Messie et l'accomplissement de son œuvre. Déjà le quatrième empire sous lequel il devait naître, l'empire romain, de conquête en conquête s'était avancé vers la Judée ; le sceptre était sorti de Juda ; les semaines annoncées par Daniel touchaient à leur terme. Au sein de la nation juive, l'espérance dans le Messie promis était plus vive que jamais, et les historiens l'ont remarqué, partout l'attente du Rédempteur avait grandi : de là cette opinion générale, rapportée par Suétone, que des hommes sortis de la Judée seraient les maîtres du monde.

C'est l'heure de la Providence. Toutefois, à l'encontre des espérances communes aux Juifs et aux païens, le Sauveur attendu va faire son entrée dans ce monde sans faste et sans éclat. Pendant trente ans, si l'on excepte le bruit qui s'est fait un moment autour de son berceau, c'est le silence et l'oubli. Ainsi convenait-il que Celui qui venait pour réparer notre orgueil et nos révoltes commençât dans l'obscurité et le travail sa mission de Sauveur. Avant d'étudier sa doctrine, il importe de connaître sa vie. Nous allons, avec l'aide de l'Évangile, reconstituer cette vie instructive autant que mystérieuse et

Digitized by Google

sainte. Dans un premier article, nous raconterons les événements qui ont trait à la *naissance* de Jésus-Christ, et dans un deuxième article, nous rapporterons brièvement ce que les Évangélistes ont dit de l'*enfance* de Jésus et de sa *vie cachée* à Nazareth.

ARTICLE I

La naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

I. Génération éternelle du Verbe. — II. Les préliminaires de l'Incarnation : saint Jean-Baptiste; Annonciation. — III. Naissance du Sauveur à Bethléhem.

I. *Génération éternelle du Verbe.* — Ce Sauveur que Dieu donne au monde, quel est-il? L'apôtre saint Jean va nous l'apprendre ; il commence ainsi son évangile : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ; la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. Il y eut un homme envoyé de Dieu, appelé Jean. Il n'était point la lumière, mais il était venu pour rendre témoignage à Celui qui était la lumière. Celui-là était la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde. Il est venu dans le monde, et le monde, qui a été fait par lui, ne l'a point connu. Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu. Mais à tous ceux qui l'ont reçu, qui croient en son nom, il a donné le pouvoir de devenir les enfants de Dieu.

« Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous; et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité. »

C'est donc le Fils éternel de Dieu, né avant tous les temps, qui devait prendre notre nature humaine et nous racheter. Il avait eu ses prophètes, il devait avoir aussi son précurseur.

Digitized by Google

II. *Les préliminaires de l'Incarnation : saint Jean-Baptiste ; Annonciation.* — Sous le règne d'Hérode le Grand vivait à Hébron, dans la Judée, un homme juste, un prêtre de la tribu de Lévi et de la descendance d'Aaron, nommé Zacharie. Sa femme, originaire de la même famille, s'appelait Élisabeth. Un jour l'ange Gabriel apparut à Zacharie dans le temple et lui annonça la naissance d'un fils qui s'appellerait Jean. Zacharie osa demander un signe qui lui garantît la vérité de cette promesse : « Puisque tu n'as pas cru à mes paroles, dit l'ange, tu vas devenir muet, et tu ne parleras qu'au jour où elles s'accompliront. »

Quelques mois plus tard, Dieu envoya ce même ange Gabriel à Nazareth, en Galilée, vers une vierge qu'un homme de la maison de David, nommé Joseph, avait épousée. Cette vierge s'appelait *Marie*. Fille d'Anne et de Joachim, elle avait été, dès son jeune âge, apportée dans le temple ; elle s'y était consacrée au Seigneur. Depuis son mariage, elle habitait Nazareth. C'est là que Gabriel lui apparut et lui dit : « Je vous salue, ô pleine de grâces ; le Seigneur est avec vous, et vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Marie se troublait à ces paroles, mais l'ange reprit : « Ne craignez pas, car vous avez trouvé grâce devant le Seigneur. Vous serez mère d'un fils auquel vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut. Dieu lui donnera le trône de David, et il régnera éternellement. »

Marie craignait d'avoir à faire le sacrifice de sa virginité. L'ange reprit : « Le Saint-Esprit descendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ; et c'est pourquoi l'enfant qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. » Désormais rassurée, Marie dit à l'ange : « Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole ! » Gabriel se retira, et le Verbe de Dieu prit un corps et une âme au sein de la Vierge, sa mère. C'est le mystère de l'*Incarnation*.

A quelque temps de là, Marie partit en toute hâte et s'en alla par les montagnes, à Hébron, faire visite à sa

Digitized by Google

parente Élisabeth, dont elle avait appris par l'ange l'heureuse maternité. Aux félicitations d'Élisabeth, l'humble vierge répondit par les paroles du *Magnificat*, sublime prophétie, cri de reconnaissance et de foi : « Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit a tressailli en Dieu mon Sauveur; car il a regardé l'humilité de sa servante, et désormais toutes les nations m'appelleront bienheureuse. Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint... Il a adopté Israël son serviteur, se ressouvenant de sa miséricorde, ainsi qu'il l'avait promis à nos pères, à Abraham et à sa postérité. »

Après un séjour de trois mois à Hébron, Marie retourna dans sa demeure de Nazareth. Quand l'enfant d'Élisabeth naquit, on l'appela Jean; et le jour où on le circoncit, la langue de Zacharie, son père, se délia, et il prononça les belles paroles du *Benedictus* : « Béni soit le Dieu de nos pères, qui nous a suscité un Sauveur dans la maison de David, suivant les antiques promesses annoncées par les prophètes ! » Jean grandit, et, jeune encore, il se retira dans le désert pour s'y préparer, dans la retraite et la pénitence, à sa mission de précurseur.

III. *Naissance du Sauveur à Bethléhem.* — Quelques mois après l'apparition de l'ange à Marie, on publia dans la Judée un édit de l'empereur Auguste qui ordonnait à tous d'aller se faire inscrire dans la ville de leur naissance ou de leur origine. Ce recensement fut fait en Judée par Quirinus, gouverneur de Syrie. Or Joseph était de la tribu de Juda, et, bien que réduit à l'humble profession d'artisan, il descendait de la famille royale de David, ainsi que Marie, son épouse. Ils partirent donc ensemble de Nazareth, en Galilée, pour aller se faire inscrire en Judée, dans la ville de Bethléhem, où David était né. N'ayant trouvé place pour se loger dans aucune hôtellerie, ils furent obligés de se retirer, pour passer la nuit, dans une étable abandonnée. C'est là que le 25 décembre, vers minuit, la sainte Vierge donna nais-

Digitized by Google

sance au Sauveur du monde. Elle l'enveloppa de langes et le coucha sur un peu de paille, dans une crèche.

Cependant Dieu voulut que cette heureuse naissance eut quelque retentissement. Il y avait aux environs de Bethléhem des pasteurs qui veillaient la nuit, dans les champs, à la garde de leurs troupeaux. L'ange du Seigneur leur apparut, environné de lumière, et leur dit : « Ne craignez pas, je vous apporte le sujet d'une grande joie; c'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, il vous est né un Sauveur qui est le Christ, et voici la marque à laquelle vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche. » Au même instant il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu et chantant : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! »

Les bergers se rendirent à Bethléhem, où ils trouvèrent Marie, Joseph et l'enfant reposant dans la crèche; à ces marques, ils reconnurent la vérité de ce qui leur avait été dit, et ils s'en retournèrent en glorifiant Dieu.

ARTICLE II

Enfance de Jésus et vie privée à Nazareth.

I. La Circoncision et l'Épiphanie. — II. Présentation au temple. — III. Fuite en Égypte et massacre des Innocents. — IV. Retour à Nazareth ; Jésus au milieu des docteurs.

I. *La Circoncision et l'Épiphanie.* — Le huitième jour après sa naissance, l'enfant fut circoncis, ainsi que la loi juive le prescrivait pour tous les fils d'Israël, et on lui donna le nom de *Jésus*, qui veut dire Sauveur. C'était le nom même que l'ange avait indiqué au jour de l'Annonciation.

Quelque temps après arrivèrent de l'Orient à Jérusalem des hommes communément appelés *mages* : c'é-

Digitized by Google

taient des savants et des rois. Gardiens d'antiques traditions, il épiaient dans le ciel l'apparition d'un astre qui devait signaler la venue du libérateur promis. Arrivés à Jérusalem, ils demandèrent : « Où est le nouveau roi des Juifs qui vient de naître? Car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus pour l'adorer. » A ces mots, toute la ville fut émue. Hérode, troublé, fit venir les chefs des prêtres et les scribes du peuple, et il leur demanda où devait naître le Messie : « A Bethléhem, dirent-ils, suivant cette parole du prophète Michée : « Et toi, Bethléhem, tu n'es pas la moindre des villes « de Juda, car c'est de ton enceinte que sortira Celui qui « doit gouverner mon peuple. »

Dissimulant ses projets, Hérode dit alors aux mages d'aller à la recherche du nouveau roi et de le lui faire connaître quand ils l'auraient trouvé, afin qu'il pût aussi l'adorer. Les mages partirent, et l'étoile qu'ils avaient vue en Orient leur apparut de nouveau, les conduisit à Bethléhem et s'arrêta au-dessus de l'endroit où était le Sauveur. Ils y entrèrent, adorèrent Jésus, et lui offrirent pour présents de l'or, de l'encens et de la myrrhe. La nuit suivante, un ange les ayant avertis des projets homicides d'Hérode, ils retournèrent en leur pays par un autre chemin. L'Église appelle l'Adoration des mages *Épiphanie* ou manifestation, parce que c'est en ce jour que la foi fut manifestée aux Gentils, dont les mages étaient les prémices.

II. *Présentation au temple.* — Quarante jours après la naissance de Jésus, le temps de la purification de Marie étant arrivé, elle alla au temple de Jérusalem pour y accomplir une double cérémonie, prescrite par la loi de Moïse, mais à laquelle ni elle ni son divin Enfant n'étaient assujettis. Pour sa purification légale, Marie offrit au Seigneur le sacrifice d'une colombe, selon que la loi l'ordonnait aux femmes d'Israël. De plus, elle venait présenter au Seigneur son fils premier-né, selon la prescription mosaïque, et offrir pour son rachat le sacrifice

Digitized by Google

commandé; elle dut se résigner à l'offrande du pauvre : une tourterelle ou une colombe.

Or il y avait dans Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, qui vivait dans l'attente de la consolation d'Israël. L'Esprit-Saint lui avait révélé qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Christ du Seigneur. Il vint donc au temple dans le même temps que Marie et Joseph; et reconnaissant Celui qui lui avait été désigné, il prit l'enfant Jésus dans ses bras et rendit grâces à Dieu en disant: « Maintenant, Seigneur, vous laisserez aller en paix votre serviteur, selon votre parole. Car mes yeux ont vu le Sauveur qui sera la gloire d'Israël et la lumière des nations. » Il prédit ensuite que cet enfant serait en butte aux persécutions, et que Marie aurait l'âme transpercée d'un glaive de douleur.

A la même heure se trouva dans le temple une sainte femme nommée Anne, qui consacrait ses jours et ses nuits au service de Dieu. Veuve depuis longues années, elle passait sa vie dans la prière et dans le jeûne. Elle reconnut aussi le Sauveur promis, et se mit à louer Dieu et à parler de l'enfant à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

III. *Fuite en Égypte et massacre des Innocents.* — Après le départ des mages et la présentation de Jésus au temple, l'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit: « Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, fuyez en Égypte et demeurez là jusqu'à ce que je vous dise de revenir; car Hérode va rechercher l'enfant pour le faire mourir. » Joseph obéit et partit précipitamment pour l'Égypte.

Cependant le roi Hérode, voyant qu'il avait été trompé par les mages, entra dans une grande colère, et craignant, en la personne du nouveau roi, un adversaire de sa puissance, il envoya des soldats à Bethléhem pour égorger, dans la ville et dans les environs, tous les enfants mâles au-dessous de deux ans. L'enfant Jésus put échapper à ses poursuites; mais il y eut à Bethléhem un

Digitized by Google

affreux carnage, et l'on vit s'accomplir alors ces paroles de Jérémie : « Une voix a été entendue dans Rama : c'était un bruit de plaintes et de gémissements. Rachel pleurait ses enfants et ne voulait pas recevoir de consolations, parce qu'ils ne sont plus. »

IV. *Retour à Nazareth ; Jésus au milieu des docteurs.* — Toutes les prophéties recevaient leur accomplissement. Depuis plusieurs années déjà, la sainte famille était exilée en Égypte lorsque Hérode mourut. L'ange apparut de nouveau à Joseph et lui dit : « Ceux qui avaient cherché à faire périr l'enfant sont morts. » A cette nouvelle, Marie et Joseph reprirent le chemin de la Judée, et ainsi se vérifiait l'oracle d'Osée : « J'ai rappelé mon fils de l'Égypte. » Toutefois, en apprenant que le fils d'Hérode, Archélaüs, régnait en Judée, la sainte famille craignit d'y fixer son séjour. Elle revint en Galilée, à Nazareth, où Marie et Joseph habitaient à l'époque de l'Annonciation. Les prophètes l'avaient annoncé : « Le Christ serait appelé *Nazaréen.* »

L'enfant Jésus croissait et se fortifiait, et il était rempli de sagesse et de grâce devant Dieu et devant les hommes. L'Évangile ne nous a conservé de la première enfance de Jésus que ce seul souvenir. Il n'avait encore que douze ans : chaque année, Marie et Joseph se rendaient au temple de Jérusalem pour les fêtes de Pâque, et cette fois Jésus les accompagnait. Les jours de fête étant passés, ses parents s'en retournèrent sans s'inquiéter de l'enfant, parce qu'ils le croyaient en compagnie de quelqu'un de leurs proches. Mais le soir, après une journée de marche, ne le retrouvant pas, ils revinrent à Jérusalem. Après trois jours de recherches et d'angoisses, ils le trouvèrent dans le temple, au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant, et tous ceux qui l'entendaient étaient dans l'admiration de sa sagesse et de ses réponses. Marie lui fit ce reproche : « Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte envers nous? Votre père et moi, nous vous cherchions avec une grande inquiétude. »

Digitized by Google

Jésus leur répondit : « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je me voue au service de mon Père? » Mais ils ne comprirent pas alors le sens de ces paroles.

Jésus revint à Nazareth avec Marie et Joseph, et « il leur était soumis ». C'est tout ce que l'Evangile rapporte des dix-huit années que le Sauveur devait passer dans l'obscurité avant de commencer son ministère public. Toutefois la tradition supplée à ce silence : Notre-Seigneur, pendant tout ce temps, mena une vie humble, pauvre et laborieuse. Il travaillait avec saint Joseph de l'humble métier de charpentier, et on l'appelait « le fils de l'artisan ». Vers l'âge de dix-huit ans, il vit expirer entre ses bras son père adoptif. Il devint alors l'unique appui de la Vierge sa mère, et pourvut par son travail aux besoins de la pauvre demeure.

Digitized by Google

CHAPITRE II

La vie publique de Jésus-Christ.

(De l'an 30 à l'an 33 de l'ère chrétienne.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

On appelle *vie publique* de Jésus-Christ les années que le Sauveur du monde consacra à la prédication de son Évangile. Il n'employa que trois ans à cette œuvre importante. Le ministère public de Notre-Seigneur s'ouvre en la quinzième année du règne de Tibère.

Et d'abord Jésus-Christ se prépare à sa mission par le baptême, la prière et la pénitence; il se choisit des apôtres, il les instruit, il parcourt avec eux la Galilée et la Judée, répandant partout sa doctrine, la confirmant par des miracles innombrables. Notre-Seigneur n'a point formulé en un ordre suivi les enseignements et les préceptes qu'il apportait au monde; mais, selon les occasions et les circonstances, il parlait, tantôt révélant des dogmes et des mystères, tantôt élevant à une perfection plus sublime la morale judaïque; il initiait ses disciples à la doctrine de sa grâce et aux merveilles de ses sacrements; il enseignait un culte nouveau, plus parfait et plus saint.

Nous réservons pour un chapitre spécial l'étude de la *loi évangélique* dans son ensemble, nous bornant à faire connaître ici les principaux faits qui remplissent les trois années de la *vie publique* du Sauveur, depuis son baptême jusqu'à l'époque de sa passion et de sa mort.

Digitized by Google

Quant au détail, nous renvoyons le lecteur au texte même de l'Évangile; mais il importe, pour l'intelligence des récits sacrés, d'en tracer d'abord le cadre chronologique; c'est l'objet de notre premier article : *Les faits évangéliques*. Puis Notre-Seigneur a formulé ses enseignements principaux dans un certain nombre de discours; nous les indiquerons en notre deuxième article : *Sermons et paraboles*. Enfin il a confirmé sa doctrine par des œuvres de puissance; notre troisième article les résume sous le titre de *Miracles de Jésus-Christ*.

ARTICLE I

La suite des faits évangéliques.

I. Préludes de la vie publique : prédication de saint Jean-Baptiste. — II. Baptême de Notre-Seigneur et jeûne au désert. — III. La vocation des premiers apôtres. — IV. Les trois années du ministère public.

I. *Préludes de la vie publique : prédication de saint Jean-Baptiste.* — Tibère régnait depuis quinze ans sur l'empire romain; Ponce Pilate gouvernait en son nom le pays de Judée; Anne et Caïphe exerçaient à Jérusalem les fonctions de grands prêtres. C'est alors que la parole de Dieu se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, qui avait vécu dans le désert jusqu'à l'âge de trente ans. Il vint sur les bords du Jourdain prêcher un baptême de pénitence. Il annonçait que le royaume de Dieu était proche. De Jérusalem et de toute la Judée, on venait entendre ce prophète qui avait pour tous une parole pleine d'à-propos. Aux pharisiens et aux saducéens orgueilleux et hypocrites il disait : « Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère qui doit tomber sur vous? Faites donc de dignes fruits de pénitence. » Au peuple qui lui demandait : « Que devons-nous faire? » il répondait : « Que celui qui a deux vêtements en donne un à celui qui est nu; que celui qui a de quoi manger donne à celui qui a faim. » Aux soldats il recommandait de se contenter de

Digitized by Google

leur paye et de ne point user de fraude et de violence. C'est ainsi que Jean-Baptiste préludait par ses enseignements à la loi chrétienne, loi d'humilité, de sacrifice, de charité et de justice. Le précurseur baptisait dans l'eau du fleuve, mais il ajoutait : « Il en vient un autre après moi, qui est plus grand que moi, et dont je ne suis pas digne de dénouer la chaussure : c'est lui qui vous baptisera dans le Saint-Esprit. »

II. *Baptême de Notre-Seigneur et jeûne au désert.* — Sur ces entrefaites, Jean vit Jésus qui venait à lui, et il dit : « Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde. » On ne pouvait plus clairement désigner le Messie promis. Jésus voulut être baptisé par Jean. Celui-ci refusait : « C'est moi, disait-il, qui devrais être baptisé par vous. » Jésus lui répondit : « Laissez-moi faire ; il faut que toute justice s'accomplisse. » Jean obéit alors et le baptisa dans le fleuve. Mais au moment où le Christ sortait de l'eau, le ciel s'ouvrit, le Saint-Esprit en descendit sous la forme d'une colombe et se reposa sur sa tête. En même temps on entendit une voix qui disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. » Le Sauveur recevait ainsi sa mission : mieux que Moïse il était proclamé l'envoyé de Dieu, et le Père éternel le révélait comme son Fils.

Après cela Jésus fut conduit par l'esprit dans le désert qui s'étendait entre le Jourdain et Jéricho, pour y être tenté par le démon. Il y resta, comme Moïse et Élie, quarante jours et quarante nuits sans manger, nous montrant par là que la pénitence expie le péché et prépare à l'accomplissement des desseins de Dieu. Et comme tout, dans la vie de Jésus-Christ, doit nous servir d'exemple, il voulut être tenté par le démon, et sous les formes habituelles de la tentation.

Après un si long jeûne, le Sauveur eut faim. Le démon lui dit : « Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres deviennent des pains. » C'était la tentation de gourmandise par laquelle il avait séduit Ève, notre mère.

Digitized by Google

Jésus répondit: « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Alors le démon le transporta dans la ville sainte, sur le pinacle du temple, et lui dit : « Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas; car il est écrit : Dieu a ordonné à ses anges de vous garder; et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre la pierre. » C'était la tentation de l'orgueil; et Jésus la repousse : « Il est écrit aussi : Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. » Restait à employer la tentation de l'ambition cupide. Satan transporta Notre-Seigneur sur une haute montagne, et lui montrant tous les royaumes de la terre, il lui dit : « Je vous donnerai toutes ces choses si, vous prosternant, vous m'adorez. » Cette fois Jésus répondit avec autorité : « Retire-toi, Satan; car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. » Trois fois vaincu, le démon se retira, et les anges s'approchant de Jésus le servirent.

III. *La vocation des premiers apôtres.* — Jean-Baptiste continuait de baptiser sur les rives du Jourdain. Jésus, retournant en Galilée, vint à passer, et le Précurseur le montrant à deux de ses disciples, André et Jacques, leur dit : « Voici l'agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde. » Ces deux hommes suivirent alors Jésus, qui, se retournant, leur dit: « Que cherchez-vous? » Ils lui répondirent : « Maître, où demeurez-vous? » Il leur dit: « Venez et voyez. » Ils vinrent et demeurèrent tout le jour avec lui. Sur le soir, André trouva Simon, son frère, et l'amena à Jésus, qui lui dit : « Tu es Simon, fils de Jean, mais désormais tu seras appelé *Céphas,* c'est-à-dire *Pierre.* »

Le lendemain, Jésus, se rendant à Nazareth, rencontra Philippe et lui ordonna de le suivre. Philippe obéit, et ayant à son tour rencontré Nathanaël, lui dit : « Celui dont Moïse et les prophètes ont parlé, nous l'avons trouvé : c'est Jésus de Nazareth. » Et il amène un nouveau disciple au Sauveur qui, reconnaissant en lui un

Digitized by Google

vrai Israélite, lui promet qu'il sera le témoin des merveilles de sa puissance.

C'est ainsi que Notre-Seigneur recruta ses premiers disciples : André et Pierre, Philippe et Nathanaël, que l'on croit être le même que Barthélemy. Trois jours après, il se fit des noces à Cana, en Galilée. Jésus y fut convié avec ses disciples, et Marie s'y trouvait aussi. A la prière de sa mère, Notre-Seigneur fit son premier miracle : il changea de l'eau en vin pour venir en aide aux époux et manifester sa puissance, et ses disciples crurent en lui.

IV. *Les trois années du ministère public.* — Ces faits se passaient vers la fin de l'an de Rome 778 (30e de l'ère chrétienne). Le Sauveur achève l'automne de cette année sur les bords du lac de Tibériade, où il retrouve André et Simon-Pierre, qui définitivement quittent leurs filets pour le suivre. A sa voix, Jacques et Jean, son frère, tous deux pêcheurs, renoncent pareillement à leur profession. L'élection de Thomas et de Matthieu, de Jacques et de Thaddée, de Simon et de Juda, compléta le nombre des *douze* disciples. La ville de Capharnaüm, située sur les bords du lac de Génésareth, ou mer de Tibériade, fut la résidence habituelle de Jésus au commencement de son ministère public ; de là il rayonnait dans la Galilée, où il répandait ses premiers enseignements, consignés par saint Matthieu dans ses chapitres V à VII sous le titre de *Sermon sur la montagne*. Il commençait aussi à se faire connaître pour le Messie, en expliquant dans les synagogues les oracles des prophètes, et en opérant de nombreux miracles : la délivrance des possédés du démon, la guérison des lépreux et des malades.

Aux approches de la Pâque des Juifs (21 mars), Notre-Seigneur se rendit à Jérusalem pour la célébrer une première fois avec ses disciples. Cette solennité juive va nous servir de point de départ et de délimitation précise dans l'énoncé des principaux faits évangéliques.

Première Pâque (an de J.-C. 30). — Ce premier voyage

Digitized by Google

eut pour incidents remarquables : l'*expulsion des vendeurs du temple ;* la rencontre et l'instruction du disciple *Nicodème,* qui vint trouver Jésus la nuit et reçut de lui, entre autres leçons, l'annonce de cette indispensable renaissance que l'homme doit chercher dans le baptême ; la conversion d'une fameuse pécheresse qui devait devenir sainte *Marie-Madeleine,* conversion qui valut au Sauveur la connaissance et l'amitié fidèle de Lazare, son frère, de Marthe, sa sœur, composant ensemble l'intéressante famille de Béthanie.

Au retour de ce voyage à Jérusalem, Jésus, traversant la Samarie, rencontra au puits de Jacob la *Samaritaine,* qu'il convertit par un admirable entretien où il se révèle comme le Messie promis à ses pères ; avec elle un grand nombre d'habitants de Sichem crurent à la parole du Sauveur. (*S. Jean,* IV, 4-45.)

Notre-Seigneur acheva l'été et l'automne de cette même année à Capharnaüm et dans le pays de Galilée. La *pêche miraculeuse* sur le lac de Tibériade, la guérison du paralytique de Capharnaüm, celle du serviteur du centurion, la résurrection du fils de la veuve de Naïm, d'autres guérisons multiples marquèrent cette excursion évangélique du Sauveur dans sa propre patrie.

C'est vers ce même temps que Jean-Baptiste fut mis en prison par Hérode le Tétrarque, pour lui avoir reproché son mariage avec Hérodiade, femme de Philippe, son frère.

Deuxième Pâque (an de J.-C. 31). — L'Évangile ne dit pas si le Sauveur vint à Jérusalem pour y célébrer publiquement cette Pâque avec ses disciples. Mais il nous montre le Sauveur présent dans la ville sainte pour la fête des Tabernacles. C'est en cette circonstance qu'il guérit près de la piscine probatique, appelée Betsaïda, un paralytique qui attendait depuis trente-huit ans sa délivrance. Il affirma manifestement sa divinité, et commença dès lors à exciter contre lui la haine des prêtres juifs et des pharisiens, jaloux de ses succès.

De sa prison, Jean-Baptiste envoya ses disciples demander au Sauveur : « Êtes-vous celui qui doit venir,

Digitized by Google

ou devons-nous en attendre un autre? » Jésus se contenta de répondre par les paroles du prophète Isaïe : « Rapportez à Jean ce que vous avez vu et ce que vous avez entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. » Le saint précurseur survécut peu de temps à ce message. Pour plaire à la fille d'Hérodiade, le cruel Hérode ordonna de trancher la tête de Jean-Baptiste dans sa prison.

Vers la saison d'automne, Jésus rentra en Galilée et passa près d'une année sans reparaître à Jérusalem. Ce temps fut employé à instruire les apôtres et à parcourir les cités et les bourgades, où il multipliait ses miracles. La résurrection de la fille de Jaïre, chef de synagogue, servit à répandre mieux encore sa réputation dans tout le pays.

Troisième Pâque (an de J.-C. 32). — Le printemps était revenu. Cependant les menées des pharisiens poursuivaient le Sauveur jusque dans son pays. D'autre part, il fallait se soustraire aux hostilités d'Hérode. Jésus et ses disciples passèrent au delà du lac de Tibériade, dans le pays qui formait la tétrarchie de Philippe. C'était l'époque de la fête de Pâque : il n'était pas prudent pour le Sauveur d'y paraître en ces conjonctures. Mais les foules qui se rendaient à Jérusalem le suivirent jusque dans le désert. En leur faveur, il fit le grand miracle de la *multiplication des cinq pains* qui servirent à nourrir plus de cinq mille hommes. Pour échapper aux ovations, Notre-Seigneur repassa le lac et vint à Capharnaüm.

Cette dernière année du ministère public de Jésus-Christ fut la plus laborieuse et la plus féconde. Le Sauveur entreprit une excursion dans le pays de Tyr et de Sidon. Elle dura six mois : ici se placent l'épisode de la *Chananéenne* et de la guérison de sa fille, la primauté conférée à saint Pierre dans le désert de Césarée, la *Transfiguration* sur le Thabor et les admirables paraboles dont Jésus se servait pour enseigner la charité, le détachement, l'humilité, la confiance envers la divine miséricorde.

Digitized by Google

Sur la fin de l'été, Notre-Seigneur quitta la Galilée, qu'il ne devait plus revoir, et se dirigea vers Jérusalem, où il achèverait son ministère et sa vie. Chemin faisant, il évangélisait les provinces méridionales de la Galilée et de la Pérée. Il arriva dans la ville sainte pour la fête des Tabernacles (22 septembre).

La guérison de l'*aveugle-né* et l'enquête qui suivit, le miséricordieux pardon accordé à la *femme adultère,* les affirmations solennelles de sa puissance et de sa divinité ne firent qu'exciter davantage les pharisiens. Pour échapper à leurs fureurs, Jésus gagna la solitude et se retira dans la Pérée, sur les bords du Jourdain. Cinq semaines seulement le séparaient de sa mort. Il fut rappelé par un message lui apprenant la maladie, et, bientôt après, la mort de Lazare à Béthanie. Notre-Seigneur revint opérer, en faveur de cette famille amie, l'un de ses plus grands miracles. La *résurrection de Lazare,* mort depuis quatre jours, acheva la réputation du Sauveur; mais elle mit le comble à la haine de ses ennemis. Lorsque Jésus, quelques jours après, rentra dans Jérusalem, il reçut le plus admirable et le plus spontané des triomphes. Mais les pharisiens avaient résolu sa perte. La *quatrième Pâque* allait être ensanglantée par l'immolation du véritable Agneau de Dieu.

ARTICLE II

Sermons et Paraboles évangéliques.

I. Principaux sermons évangéliques : 1° Discours sur la montagne 2° Entretien de Capharnaüm ou mystérieuse promesse de l'Eucharistie; 3° Sermon sur la montagne des Oliviers; 4° Discours après la cène. — II. Les paraboles évangéliques : 1° Les sept paraboles du royaume de Dieu; 2° Les paraboles de la divine miséricorde; 3° Paraboles morales.

I. *Principaux sermons évangéliques.* — Sous ce titre, on on entend les discours de longue haleine prononcés par le Sauveur et relatés dans l'Évangile. Les plus importants sont au nombre de quatre.

1° *Le sermon sur la montagne.* — Il nous est rapporté

Digitized by Google

par saint Matthieu (ch. v-vii). Jésus, voyant une grande foule rassemblée autour de lui, gravit une montagne. Dès qu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui. La foule s'établit sur la pente de la montagne, et, au milieu d'une attention silencieuse, Jésus prononça cet admirable discours où il résume sa loi, et qui commence par les *huit béatitudes :*

« Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient.

« Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.

« Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, parce qu'ils seront rassasiés.

« Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.

« Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient. »

La suite du discours renferme les principaux devoirs des chrétiens : c'est le perfectionnement de la morale mosaïque, le résumé de toute la morale chrétienne que nous aurons bientôt à étudier dans un article spécial. La divine leçon se termine par un encouragement à la confiance envers la Providence : « Ne vous amassez pas de trésors sur la terre, où la rouille dévore et les vers détruisent, et d'où les voleurs les déterrent et les dérobent; mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où il n'y a ni rouille ni voleurs... Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous vous vêtirez... Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice; le reste vous sera donné par surcroît. »

Digitized by Google

2° *Entretien de Capharnaüm.* — Jésus tint ce discours au lendemain de la multiplication des pains dans le désert. C'est la promesse de la divine Eucharistie, et saint Jean nous a conservé cette belle leçon au chapitre VI de son Évangile. Jésus disait donc aux Juifs : « Je suis le pain vivant descendu du ciel. Celui qui mange de ce pain vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair que je livrerai pour le salut du monde. » Les Juifs, à ce langage, disputaient entre eux, se disant : « Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ? » Et Jésus leur dit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour; car ma chair est vraiment nourriture, et mon sang est véritablement breuvage. »

3° *Sermon sur la montagne des Oliviers.* — C'était quelques jours avant sa mort. Jésus sortait du temple, et ses disciples en admiraient la magnificence et la solidité. Jésus leur dit : « En vérité, je vous le déclare, cet édifice sera détruit; il n'en restera pas pierre sur pierre. » Arrivé sur la montagne des Oliviers, il s'assit en face du temple, et ses disciples lui demandèrent : « Dites-nous quand ceci arrivera, et quel sera le signe de votre avènement et de la consommation du siècle ? » Jésus leur répondit : « Quand vous verrez les armées ennemies environner Jérusalem, sachez que la désolation est proche... Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations, et ses enfants seront passés au fil de l'épée ou emmenés captifs chez tous les peuples, et l'on verra dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel. L'affliction de ces jours sera si grande, que depuis le commencement du monde jusqu'à présent il n'y en a jamais eu de pareille, et qu'il n'y en aura jamais dans la suite. »

Passant ensuite de cette destruction de Jérusalem aux destinées de son Église, Notre-Seigneur prédit à ses dis-

Digitized by Google

ciples des haines, des violences et des persécutions. « Vous serez pour tous un objet de haine à cause de moi, mais vous posséderez vos âmes dans la patience. » Puis il entr'ouvre aux regards de ses disciples le spectacle de la fin des temps : « Les nations, dit-il, se lèveront contre les nations ; il y aura des tremblements de terre, des guerres, des pestes et des famines, et des signes effrayants apparaîtront dans le ciel. Dans les derniers temps, il s'élèvera de faux christ et de faux prophètes qui feront de grands prodiges et des choses étonnantes, jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes. »

La prophétie s'achève par l'annonce de la fin du monde et du jugement dernier. « C'est alors que le Fils de l'homme viendra sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté. » Au son de la trompette des anges, tous les morts ressusciteront, et ils viendront dans la vallée de Josaphat entendre la sentence du souverain Juge, qui fixera leur sort pour l'éternité. (*S. Matth.*, XXIV, XXV.)

4° *Discours après la Cène.* — C'est encore saint Jean qui nous a conservé cet admirable entretien commencé dans le Cénacle, après que le Sauveur eût institué la divine Eucharistie ; c'est en quelque sorte le testament de Jésus-Christ. « Que votre cœur ne se trouble point, disait le Sauveur à ses disciples, il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père, et je m'en vais vous y préparer une place. » Puis il leur trace les règles de la fidélité persévérante : « Si vous m'aimez, gardez mes commandements... Je vous ai donné un commandement, c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même. »

Pour les consoler et les encourager, il leur annonce à plusieurs reprises la venue du Saint-Esprit, le Consolateur par excellence, qui leur enseignera toute vérité et qui sera leur force.

Jésus et ses apôtres longeaient des coteaux plantés de vignes : « Je suis la vigne, leur dit-il, et vous êtes les branches. Comme la branche de vigne ne peut porter de

Digitized by Google

fruits si elle ne demeure attachée au cep, ainsi sans moi vous ne pouvez rien faire. » Arrivé au bord du torrent de Cédron, Jésus fit cette prière : « Mon père, l'heure est venue : glorifiez votre fils, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés... Mon père, je vous prie pour ceux que vous m'avez donnés et pour tous ceux qui doivent croire en moi par leur parole. Faites qu'ils soient *un*, tous ensemble, comme vous et moi ne sommes qu'*un*, afin que le monde connaisse que vous m'avez envoyé. » (*S. Jean*, XIV-XVII.)

II. *Les paraboles évangéliques.* — Ce sont des apologues ou similitudes dont la morale se dégage naturellement de simples récits supposés, pour la plupart empruntés à la vie pratique. L'emploi de la parabole est familier aux peuples de l'Orient. Notre-Seigneur aimait à recourir à ce mode d'enseignement pour mettre les plus hautes vérités de la foi et de la morale chrétienne à la portée des plus simples intelligences. Que de sublimes leçons renfermées dans les paraboles évangéliques ! Nous ne pouvons ici les reproduire dans toute leur étendue. Indiquons du moins l'idée générale de ces admirables paraboles. Les unes ont rapport au royaume de Dieu, qui est ici-bas l'Église, et qui plus tard sera le ciel ; les autres nous montrent en exemple l'infinie miséricorde du Seigneur ; d'autres enfin cachent sous une forme familière les plus belles leçons de morale.

1° *Les sept paraboles du royaume de Dieu.* — 1. *Parabole du semeur :* Un homme sortit pour semer ; une partie des grains tomba sur le chemin, et les oiseaux du ciel la mangèrent ; une autre partie tomba dans un endroit pierreux, mais elle sécha bien vite faute d'humidité. Une autre partie tomba dans les épines, qui l'étouffèrent. Enfin une partie tomba dans la bonne terre et donna cent grains pour un. La semence est la parole de Dieu recueillie en des âmes plus ou moins bien disposées. Dans les esprits distraits, le démon l'enlève ; dans les cœurs envahis par les passions, elle est étouffée. Seules,

Digitized by Google

les âmes bien préparées portent du fruit par la patience. (*S. Matth.*, XIII, 1-53.)

2. *Parabole de l'ivraie :* Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ. Mais, la nuit, l'homme ennemi est venu y semer de l'ivraie qui germe aussi bien que le froment. C'est l'image de l'Église, où le bien et le mal croissent en même temps ; au dernier jour, le partage se fera pour le ciel ou pour l'enfer. (*S. Matth., ib.*)

3. *Parabole du grain de sénevé :* C'est la plus petite de toutes les semences; mais, quand il a poussé, il devient un grand arbre, de sorte que les oiseaux du ciel viennent se reposer sur ses branches. Ainsi l'Église, petite à son berceau, couvre le monde et abrite tous les chrétiens. (*S. Matth.* XIII, 31.)

4. *Parabole du levain :* « Le royaume du ciel est semblable au levain qu'une femme prend et met dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que le tout soit fermenté.» Ainsi la grâce divine s'est communiquée au genre humain. (*Ib.* 33.)

5. *Parabole du trésor :* « Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ. Celui qui l'a trouvé n'en dit rien; mais, rempli de joie, il va, vend tout ce qu'il a et achète ce champ. » (*Ib.* 44.)

6. *Parabole de la perle :* « Le royaume du ciel est encore semblable à un marchand qui cherche de bonnes perles. Or, ayant trouvé une perle précieuse, il s'en va, vend tout ce qu'il possède et l'achète. » (*Ib.*)

7. *Parabole des bons et des mauvais poissons :* « Le royaume des cieux est semblable à un filet jeté dans la mer et qui prend toutes sortes de poissons. Lorsqu'il est plein, les pêcheurs le tirent à bord, choisissent les bons poissons, rejettent les mauvais. » Ainsi en sera-t-il à la fin du monde; les anges viendront et sépareront les méchants d'avec les justes, et les jetteront dans la fournaise de l'enfer. (*Ib.* 47.)

2° *Les paraboles de la divine miséricorde.* — Jésus-Christ, qui représentait ici-bas la miséricorde divine envers les

Digitized by Google

pécheurs, s'est plu à nous la dépeindre dans trois allégories touchantes :

1. *Parabole du bon pasteur :* « Je suis le bon pasteur, dit Jésus. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, qui n'est point le pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, ne voit pas plus tôt venir le loup qu'il abandonne les brebis et s'enfuit; et le loup vient, ravit les brebis et disperse le troupeau... Pour moi, je suis le bon pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent... J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, il faut que je les amène; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur. » (*S. Jean*, X, 1-21.) Ailleurs, Jésus achève le portrait lorsqu'il dit : « Quel est l'homme qui, ayant cent brebis, s'il vient à en perdre une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert pour aller après celle qui est égarée, jusqu'à ce qu'il la retrouve ? Et lorsqu'il l'a trouvée, il la met sur ses épaules et la ramène au bercail. Puis il invite ses amis à se réjouir avec lui. C'est ainsi que dans le ciel il y a plus de joie pour un pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.» (*S. Luc*, XV, 1.)

2. *La drachme perdue :* La même pensée se retrouve dans la parabole de cette drachme qu'une femme a perdue. Elle la recherche avec soin, et il y a grande allégresse quand une fois elle l'a retrouvée. (*Ib.* 8-10.)

3. *Parabole de l'enfant prodigue :* « Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi ce qui doit me revenir de votre bien. Le père lui remit sa part, et l'enfant s'en alla dans un pays lointain, où il dissipa bien vite son patrimoine en vivant dans la débauche. » Réduit à la misère, l'enfant dut s'attacher au service d'un maître, qui l'envoya à sa maison des champs pour y garder les pourceaux. Manquant de tout, jusqu'à désirer la nourriture de ces animaux, le prodigue réfléchit : « Combien y a-t-il chez mon père de serviteurs qui ont du pain en abondance ? Et moi, je meurs ici de

Digitized by Google

faim ! » Et, se levant, il revint vers son père. Comme il était encore loin, le père l'aperçut, et, s'avançant en toute hâte, sans lui laisser le temps d'avouer ses torts, il se jeta dans ses bras et dit à ses serviteurs : « Apportez promptement la plus belle robe et revêtez-en mon fils ; mettez-lui un anneau au doigt et des sandales aux pieds. Amenez aussi le veau gras et tuez-le ; mangeons et faisons bonne chère. Car mon fils était mort, et il revit ; il était perdu, et il est retrouvé. » (*Ib.* 11-32.)

3° *Paraboles morales.* — Souvent Notre-Seigneur enseignait sous forme de paraboles les plus hautes vertus et les plus importants devoirs.

1. *La parabole du serviteur inflexible* à qui son maître avait remis toute sa dette, et qui, rencontrant à son tour un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, s'emporte aux derniers outrages envers cet humble débiteur, nous apprend à traiter les autres avec indulgence si nous voulons que Dieu nous fasse la remise de notre dette.

2. *La parabole du bon samaritain,* qui exerce la miséricorde envers le blessé trouvé sur le chemin de Jéricho, est une leçon de charité chrétienne (*S. Luc,* X, 30-37.)

3. *Le mauvais riche et le pauvre Lazare* nous montrent en action, d'une part, la grande culpabilité du riche qui refuse l'aumône, et l'éternel châtiment que la justice divine lui réserve ; et, d'autre part, le mérite de l'indigent qui supporte avec patience sa pauvreté, et la récompense qui l'attend au ciel. (*S. Luc,* XVI, 19-31.)

4. Le *publicain* et le *pharisien* de la parabole nous enseignent le prix de l'humilité et le ridicule de l'orgueil. Dieu s'incline vers le pécheur qui se repent et qui s'abaisse ; il se détourne du superbe qui s'exalte. L'un s'en retourne dans sa maison justifié, et non pas l'autre : « car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'élève sera humilié. » (*S. Luc,* XVIII, 9-15.)

5. *Les ouvriers de la vigne,* appelés à diverses heures de la journée, sont une exhortation au travail, et plus particulièrement à la culture intérieure de notre âme ; la ré-

Digitized by Google

compense attribuée aux ouvriers de la dernière heure est un encouragement à répondre à l'appel divin, alors même qu'il se ferait tard. (*S. Matth.* XX, 1-16.)

6. *La parabole du festin des noces :* nous y voyons la prévenante bonté de Dieu nous conviant au banquet, où il nourrit nos intelligences de la vérité, nos âmes de cette divine nourriture qui n'est autre que l'Eucharistie. Un grand nombre d'invités allèguent de coupables excuses. Dieu se cherche d'autres convives, et la salle du festin se remplit. Mais celui qui n'y apporte pas la robe nuptiale, c'est-à-dire la charité, compagne nécessaire de la foi, est jeté dehors, dans les ténèbres extérieures. « Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » (*S. Luc,* XIV, 16-24.)

7. *Les vierges sages et les vierges folles :* c'est l'image de l'Église, où vivent confondus ici-bas les justes et les pécheurs, les chrétiens qui ont la foi et les bonnes œuvres, et ceux dont la lampe s'éteint. Mais le ciel est pour ceux qui veillent, et non pour ceux qui s'endorment. Il faut donc veiller, car nous ne savons ni le jour ni l'heure de sa venue. (*S. Matth.* XXV, 1-13.)

8. *La parabole des talents* nous montre les grâces de Dieu réparties d'une manière inégale : la récompense et le châtiment seront distribués un jour, non dans la mesure des bienfaits reçus, mais selon la manière dont chacun les aura fait fructifier. Celui qui n'a reçu de Dieu que deux talents et qui en apporte deux autres, entre dans la joie du Seigneur aussi bien que celui qui, ayant reçu cinq talents, en a doublé la valeur. Mais l'homme qui enfouit les dons de Dieu et qui, sans les dissiper, n'en tire cependant point de fruit, entend cette sentence : « Jetez ce serviteur inutile dans les ténèbres, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. » (*S. Matth.* XXV, 14-30.)

Digitized by Google

ARTICLE III

Les miracles évangéliques.

I. Observation générale. — II. Autorité sur les démons. — III. Puissance sur les éléments. — IV. Guérison des malades. — V. Résurrection des morts.

I. *Observation générale.* — « Les miracles de Jésus-Christ, dit Bossuet, sont d'un ordre particulier et d'un caractère nouveau. Ce ne sont point des signes dans le ciel, tels que les Juifs les demandaient ; il les fait presque tous sur les hommes mêmes, et pour guérir leurs infirmités. Tous ces miracles tiennent plus de la bonté que de la puissance, et ne surprennent pas tant les spectateurs qu'ils les touchent dans le fond du cœur. Il les fait avec empire ; les démons et les maladies lui obéissent ; à sa parole, les aveugles-nés reçoivent la vue, les morts sortent du tombeau et les péchés sont remis. Le principe en est en lui-même ; ils coulent de source : « Je sens, « dit-il, qu'une vertu est sortie de moi. » Aussi personne n'en avait-il fait ni de si grands, ni en aussi grand nombre ; et toutefois il promet que ses disciples feront en son nom de plus grandes choses, tant est féconde et inépuisable la vertu qu'il porte en lui-même [1]. »

Un autre caractère des miracles de Jésus-Christ est qu'ils ont été opérés en preuve de sa mission divine. Un jour il guérit un paralytique, pour montrer qu'il a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés. « Mes œuvres, dit-il, rendent témoignage de moi ; si vous ne croyez pas mes paroles, croyez du moins aux œuvres que j'accomplis. » Au tombeau de Lazare, il demande à son Père de l'exaucer, « afin que le monde croie que c'est vous, ô mon Père, qui m'avez envoyé. » Ainsi les miracles de Jésus-Christ sont faits pour accréditer sa mission, sa

1 *Discours sur l'histoire universelle*, II• part., chap. XIX.

Digitized by Google

doctrine et sa Religion ; et en les accomplissant par sa propre autorité, il démontre qu'il est non seulement l'envoyé de Dieu, mais Dieu comme son Père.

Dans l'impossibilité de raconter tous les miracles opérés par Notre-Seigneur, rappelons sommairement ceux qu'il accomplit pour attester sa souveraine puissance sur le démon, sur les éléments, sur les maladies, sur la mort.

II. *Autorité sur les démons.* — Jésus-Christ était venu sur la terre pour détruire l'empire de Satan, qui régnait sur le monde et sur les âmes. Maître des cœurs, le démon, bien souvent, manifestait sa présence et son autorité par l'obsession ou la possession des corps eux-mêmes. Rien n'était plus fréquent, dans toute la Judée, que ces redoutables possessions du démon. Or le Sauveur du monde inaugure précisément sa mission à Capharnaüm en guérissant, dans la synagogue, un homme possédé de l'esprit impur. (*S. Marc*, I, 21-27.)

« A la voix de Jésus-Christ, les démons sortaient du corps d'un grand nombre. » (*S. Luc*, IV, 41.) Parfois le démon rendait sourds, muets, aveugles, paralytiques, lunatiques ou furieux les malheureux qu'il détenait sous son empire. Jésus délivrait à la fois le corps et l'âme. Non seulement il chassait les démons, mais il purifiait les âmes en remettant les péchés : autre signe d'autorité et de puissance. C'est ainsi qu'au puits de Jacob Notre-Seigneur pardonne à la Samaritaine ses nombreux péchés ; dans le temple, il renvoie miséricordieusement la femme adultère ; au festin de Simon le Lépreux, il purifie dans le repentir et les larmes Madeleine pénitente ; sur la croix, il pardonne au bon larron. Or ce n'est pas un moindre miracle de purifier une âme que de délivrer un corps des liens de Satan.

III. *Puissance sur les éléments.* — Jésus-Christ était tout aussi bien maître de la nature et de tous les éléments. Créateur de la matière et des mondes, il les tenait sous

Digitized by Google

sa main. Son premier miracle fut de changer, aux noces de Cana, l'eau de la fontaine en un vin délicieux.

Un jour qu'il était avec ses apôtres dans une barque, sur le lac de Génésareth, une violente tempête s'élève. Jésus cependant dormait; ses disciples l'éveillent : « Maître, sauvez-nous, nous périssons. » Et le Sauveur parla aux vents avec menaces, et il dit à la mer : « Tais-toi; calme-toi. » Et le vent cessa, et il se fit un grand calme. Saisis de crainte, les disciples se disaient l'un à l'autre : « Quel est, pensez-vous, celui-ci à qui les vents et la mer obéissent ? » (*S. Marc,* IV, 37-40.)

Sous les pas de Notre-Seigneur, les flots s'affermissent, et il vient à ses disciples marchant sur les vagues; il commande à Pierre de marcher pareillement sur l'eau, et l'élément liquide se consolide à sa parole. (*S. Matth.* XIV, 25-31.)

Deux fois Jésus-Christ, par sa bénédiction et sa parole toute-puissante, multiplia le pain pour rassasier les multitudes qui le suivaient jusqu'au désert pour recueillir sa doctrine. Une première fois, avec cinq pains et deux poissons, il nourrit cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, et l'on emporta douze corbeilles des morceaux de pain qui étaient restés. (*S. Matth.* XIV, 15-21.) Une autre fois, avec sept pains et quelques petits poissons, il rassasia quatre mille hommes, et il demeura sept corbeilles pleines des débris de ce miraculeux repas. (*S. Matth.* XV, 32-38.)

C'était le prélude et la figure d'un miracle bien autrement surprenant. La veille de sa mort, dans la dernière cène, Jésus prit le pain, le bénit et le changea en sa chair. Il changea pareillement le vin du calice en son sang. La merveilleuse transformation opérée par Notre-Seigneur se continuera à travers les siècles.

IV. *Guérison des malades.* — Bossuet nous l'a dit, les miracles de Jésus-Christ tiennent plus de la bonté que de la puissance. De là ces innombrables guérisons de toutes les maladies et de toutes les infirmités humaines,

Digitized by Google

sans l'emploi d'aucun remède, mais par la seule efficacité de sa parole.

La lèpre était une maladie fréquente en Judée, comme dans tout l'Orient, et cette contagion ne symbolisait que trop bien les tristes ravages du péché. « Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir, » dit un jour un lépreux au Sauveur qui passait. « Je le veux, répond Jésus; soyez guéri. » Et à l'instant la lèpre disparaît. (*Ib.* VIII, 1-4.) Une autre fois, dix lépreux lui crient : « Maître, ayez pitié de nous ! — Allez vous montrer aux prêtres, » leur dit Jésus. Chemin faisant, tous furent guéris. (*S. Luc,* XVII, 11-19.)

Notre-Seigneur n'avait pas même besoin d'avoir sous les yeux les infirmes qu'il voulait guérir. Sa parole toute-puissante franchissait les distances et portait au loin la guérison. Un centurion vint le trouver à Capharnaüm et lui dit : « Mon serviteur est malade de paralysie dans ma maison, et il souffre beaucoup. » Jésus répond : « J'irai et je le guérirai. — Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, reprend cet homme de foi, mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. — Allez, lui dit le Sauveur, et qu'il vous soit fait selon que vous avez cru. » A l'heure même le serviteur était guéri. (*S. Matth.* VIII, 5-13.)

A la voix du puissant maître de la lumière, les aveugles recouvraient la vue. Notre-Seigneur guérit à Jérusalem un aveugle de naissance par cet étrange moyen : il fit de la boue avec sa salive et la poussière du chemin, et il couvrit de cette boue les yeux de l'aveugle. Il lui dit ensuite : « Allez vous laver à la piscine de Siloé. » Il y alla, il se lava les yeux, et revint voyant clair. Il se fit une enquête juridique devant les pharisiens sur cette guérison si extraordinaire. Sans pouvoir expliquer le miracle, l'aveugle guéri concluait avec raison : « Si cet homme n'était pas de Dieu, il ne pourrait faire ce qu'il fait. » (*S. Jean,* IX, 1-41.)

Notre-Seigneur rendit l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques. Partout où il

Digitized by Google

apparaissait, on lui amenait les malades et les infirmes, et il les guérissait. (*S. Matth.* VIII, 16; *S. Marc*, I, 32.)

V. *Résurrection des morts.* — La mort elle-même, sur l'ordre de Jésus, rendait ses victimes. Les Évangiles nous racontent trois résurrections opérées par le Sauveur.

1. *Le fils de la veuve de Naïm.* Un jour que Notre-Seigneur entrait dans la ville de Naïm, on portait en terre un jeune homme, fils unique de sa mère, qui était veuve. Le Sauveur, touché de compassion, dit à la mère : « Ne pleurez pas. » Puis il s'approcha et toucha le cercueil : « Jeune homme, dit-il, levez-vous; je vous le commande. » Et le mort se leva. Tous furent saisis de frayeur et glorifiaient Dieu en disant : Un grand prophète s'est levé au milieu de nous, et Dieu a visité son peuple. (*S. Luc*, VII, 11-16.)

2. *La fille de Jaïre, chef de synagogue.* Un chef de synagogue s'approcha de Jésus et lui dit : « Seigneur, ma fille vient de mourir; mais venez, imposez-lui les mains et elle vivra. » Jésus se leva et le suivit avec ses disciples. A la maison, il trouva des joueurs de flûtes et une troupe de personnes qui faisaient grand bruit. « Retirez-vous, leur dit le Sauveur, cette fille n'est pas morte, mais elle dort. » Et ils se moquaient de lui. Jésus entra et prit la main de la jeune fille. Elle se leva, et le bruit de ce miracle se répandit dans tout le pays. (*S. Matth.* IX, 18-26.)

3. *Lazare de Béthanie.* Notre-Seigneur touchait au terme de sa carrière. Pour éviter les poursuites des pharisiens, il s'était retiré au delà du Jourdain. Il y reçut un message des deux sœurs Marthe et Marie, lui annonçant que leur frère Lazare était gravement malade. Au bout de deux jours, il dit à ses disciples : « Allons à Béthanie. » Quand Jésus y arriva, Lazare était déjà depuis quatre jours dans le tombeau. « Maître, lui dirent les sœurs attristées, si vous eussiez été ici, notre frère ne serait pas mort. » Jésus répondit : « Votre frère res-

Digitized by Google

suscitera. — Je sais bien, lui dit Marthe, qu'il ressuscitera au dernier jour. » Jésus lui dit : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra. » Jésus, ému au spectacle de tant de douleur, pleura lui-même et dit : « Où l'avez-vous mis ? » Ils lui répondirent : « Venez et voyez. » On le conduisit au tombeau de Lazare. C'était une grotte, et une pierre en fermait l'entrée. « Otez la pierre, » dit le le Sauveur. Marthe lui dit : « Seigneur, il sent déjà mauvais. » Jésus, levant les yeux au ciel, dit ces paroles: « Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Je sais que vous m'exaucez toujours ; mais je parle ainsi pour ce peuple qui m'environne, afin qu'il croie que c'est vous qui m'avez envoyé. » Et il cria à haute voix : « Lazare, sortez ! » Et aussitôt le mort sortit vivant. Beaucoup, parmi les Juifs qui étaient venus, furent frappés de ce miracle et crurent en Jésus-Christ. (*S. Jean,* XI, 1-45.)

« Les miracles, dit saint Augustin, rendent sensible l'autorité, et l'autorité nous commande la foi. » Notre-Seigneur a surabondamment prouvé son autorité divine. Il nous reste maintenant à nous recueillir pour entendre les enseignements tombés de ses lèvres.

Digitized by Google

CHAPITRE III

La Loi évangélique.

Préambule. — Division de ce chapitre.

Nous avons le cadre historique de l'enseignement religieux transmis par Jésus-Christ : trois années de courses évangéliques à travers la Judée et la Galilée. Nous venons d'admirer la condescendance avec laquelle le divin fondateur du Christianisme tempère la hauteur de sa doctrine : il emploie le langage le plus simple ; il a souvent recours à la parabole. « C'est du lait pour les enfants, et tout ensemble du pain pour les forts, » a dit Bossuet. A sa parole il donne pour garantie des œuvres de puissance : ses miracles. Sur la montagne de la Transfiguration comme aux bords du Jourdain, Dieu le Père a fait connaître son envoyé : c'est le Fils bien-aimé, objet de ses complaisances. « Écoutez-le ! » ajoute le Père tout-puissant.

Quel a donc été cet enseignement religieux du Fils de Dieu fait homme ? Ouvrons l'Évangile, nous en retrouverons la pure et admirable substance. Les auditeurs de sa parole en ont recueilli les échos fidèles, et ils nous l'ont transmise telle qu'ils l'avaient entendue, le plus souvent selon l'ordre des temps et des circonstances. Mais pour nous en faire une idée, sinon plus exacte, du moins plus méthodique et plus conforme à notre but, nous la décomposerons en quelque sorte en la rattachant, ainsi que nous l'avons fait pour la Religion mosaïque,

Digitized by Google

aux divers points qui constituent l'essence de toute religion.

Il y a : 1° le *dogme chrétien,* ensemble de vérités et de mystères qui appartiennent en propre à la dernière révélation; 2° une *morale chrétienne,* formée des nouveaux et purs préceptes de l'Évangile, ainsi que des conseils de perfection que le Sauveur a proposés à ses disciples; 3° de *nouveaux moyens de sanctification* établis pour les fils de la nouvelle alliance : la *grâce* et les *sacrements;* 4° enfin les relations de l'homme avec Dieu doivent s'établir au moyen d'un nouveau *culte,* plus excellent et plus parfait. Or c'est l'ensemble de tous ces enseignements, constituant la *Loi évangélique,* que nous allons étudier rapidement dans les quatre articles qui suivent.

ARTICLE I

Le dogme chrétien.

I. Le Symbole des apôtres, résumé de la nouvelle foi. — II. Dieu et la Trinité. — III. La Création : le monde, les anges, les hommes. — IV. L'Incarnation. — V. La Rédemption. — VI. L'Église. — VII. La Résurection et la vie future.

I. *Le Symbole des apôtres, résumé de la nouvelle foi.* — Toute religion a ses croyances et repose sur des dogmes. La Religion chrétienne, perfectionnement de la Religion mosaïque, devait avoir aussi ses enseignements dogmatiques, plus précis et plus complets. Venu du ciel, Jésus-Christ nous en apportait les lumières; « on le voit plein des secrets de Dieu; mais on voit qu'il n'en est pas étonné comme les autres mortels à qui Dieu se communique : il en parle naturellement, comme étant né dans ce secret et dans cette gloire; et ce qu'il a sans mesure, il le répand avec mesure, afin que notre faiblesse le puisse porter. » (*Bossuet.*)

Nous n'avons plus à faire le résumé de cet enseignement dogmatique. Les apôtres l'ont fait admirablement

Digitized by Google

dans le *symbole* qui porte leur nom : résumé clair, complet, définitif, écrit pour tous les temps, tous les lieux, toutes les âmes. Au milieu des ténèbres et des erreurs qui couvraient le monde, c'était vraiment une nouveauté divine que ces douze affirmations solennelles. Toutefois les apôtres n'en furent point les inventeurs. Le vrai Révélateur, ce fut Jésus-Christ, et il nous suffit de parcourir les pages sacrées de l'Évangile pour constater que c'est du Fils de Dieu fait homme que nous sont venus les dogmes chrétiens sur Dieu, la Trinité, la création, l'Incarnation, la Rédemption, l'Église, la résurrection des corps, la vie future, le ciel, l'enfer.

II. *Dieu et la Trinité.* — Déjà le peuple d'Israël connaissait et adorait le Dieu unique, spirituel et invisible. Mais le mystère de sa nature n'était pas encore suffisamment révélé. « Dieu est *esprit,* » affirme Notre-Seigneur à la Samaritaine; et il rappelle au docteur de la loi la parole divine : « Écoute, ô Israël, le Seigneur ton Dieu est unique. » Mais la nature intime de Dieu, son auguste Trinité, n'avait été montrée à l'ancien peuple qu'en figure et sous des images. Au baptême de Notre-Seigneur, les trois personnes divines se manifestent. Jésus-Christ envoie ses apôtres baptiser les nations « au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ». Puis il fait connaître le Saint-Esprit qu'il enverra. Tous trois ont donc une même nature, et la Trinité est révélée au monde.

III. *La création : le monde, les anges, les hommes.* — La pure notion d'un Dieu créateur s'était obscurcie parmi les païens, qui vacillaient entre ces deux extrêmes : un monde éternel ou produit du hasard. Chez les Juifs, le dogme de la création s'était conservé. Mais Jésus-Christ nous a surtout montré la Providence exerçant une tendre sollicitude sur les œuvres sorties de ses mains et qu'elle n'abandonne pas aux caprices du hasard. (*S. Matth.,* VI, 26-34.)

Digitized by Google

Parmi les créatures de Dieu, il en est d'invisibles dont la nature et le rôle nous sont particulièrement révélés dans l'Évangile : ce sont les *anges,* tous créés dans la grâce, et dont les uns, demeurés fidèles, sont les bons anges, tandis que les autres, révoltés contre Dieu, sont devenus les *démons.* Les uns et les autres interviennent dans l'histoire de l'humanité : les premiers, pour nous garder et nous protéger ; les seconds, pour nous tenter et nous perdre.

L'*homme* est sorti des mains de Dieu par voie de création ; le livre de Moïse le rappelait. Mais, outre que dans la loi de Moïse la notion de l'âme humaine n'était, pour ainsi dire, qu'ébauchée, combien elle s'était altérée parmi les nations idolâtres ! La plupart des philosophes ou niaient son existence ou avaient peine à croire à son immortalité ; tantôt ils la regardaient comme une partie de la divinité, tantôt ils croyaient à sa transmigration. Jésus-Christ nous a fait connaître avec une entière clarté la dignité, l'immortalité et la destinée future de notre âme. Distincte du corps, elle ne périt pas avec lui ; mais elle paraît devant Dieu et recommence une nouvelle et éternelle vie.

IV. *L'Incarnation.* — Un Sauveur était promis au monde. Quel serait-il ? Fils de la race humaine, descendant d'Abraham, héritier de David : c'est tout ce que savaient les Juifs eux-mêmes. Il appartenait à Jésus-Christ de nous découvrir les mystères de son Incarnation et de notre Rédemption. Entendons-le nous parler de sa personne : « Je suis sorti de mon Père, je suis venu dans le monde et je retourne à mon Père. » (*S. Jean,* XVI, 28.) « Je vous le dis, en vérité, j'étais avant qu'Abraham existât. » (*Ib.* VIII, 58.) En maintes circonstances, Jésus-Christ s'est dit le Fils de Dieu, semblable à son Père ; et c'est parce qu'il s'est proclamé Fils de Dieu que ses ennemis le condamneront à la mort.

Cette grande vérité de l'*Incarnation* est comme le point central de toute la Religion chrétienne : nos croyances,

Digitized by Google

nos devoirs, notre culte s'appuient sur ce dogme fondamental, en sorte que saint Paul a pu dire que dans la nouvelle Religion « tout est de Jésus-Christ, par Jésus-Christ et en Jésus-Christ » (*Rom.*, XI, 36.)

V. *La Rédemption.* — Ce mystère complète le précédent et achève de nous faire connaître le Sauveur. Les Juifs attendaient un libérateur, mais ils ne soupçonnaient pas que ce libérateur promis serait le Fils de Dieu, et qu'en unissant la nature divine à la nature humaine, il deviendrait le Sauveur de ses frères en donnant à sa rédemption un prix infini. Or c'est là précisément ce que Jésus-Christ nous a fait connaître. Dès son entrée dans la vie, il s'était offert à Dieu comme une victime, nous dit saint Paul. Toutes ses pensées, toutes ses paroles, tous ses travaux, toutes ses douleurs n'ont eu d'autre objet que la sanctification et le salut de ceux qui devaient croire en son nom. (*S. Jean,* XVII, 19.) Mais c'est principalement par sa mort qu'il accomplira la rédemption du genre humain : « Voici que nous montons à Jérusalem, et le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, qui le condamneront à la mort; ils le livreront aux gentils pour être insulté, flagellé, crucifié. » (*S. Matth.* XX, 17-19.) Quant au résultat final, Caïphe l'exprimait à son insu lorsqu'il disait : « Il est utile qu'un seul homme meure pour tout le peuple » (*S. Jean,* XVIII, 14), et saint Paul pourra le proclamer : « Nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils. » (*Rom.* V.)

VI. *L'Église.* — Pour continuer son œuvre, afin d'assurer à travers les siècles l'enseignement de sa doctrine de vérité, comme pour transmettre à tous les hommes le bienfait de sa grâce, Notre-Seigneur a institué l'Église. Il en signalait le dessein lorsqu'il dit à Pierre, après avoir changé son nom : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Il en jeta les fondements lorsqu'il choisit ses douze apôtres et leur confia la mission

Digitized by Google

de prêcher l'Évangile. Il en régla la divine constitution en établissant un chef suprême dans la personne de Pierre et des papes ses successeurs, en choisissant des apôtres pour gouverner les fidèles, en appelant des disciples pour en faire les auxiliaires des apôtres, et en conviant enfin tous les hommes à entrer dans cet unique bercail dont il voulait demeurer à jamais l'unique pasteur.

Pour préserver cette Église de toute erreur dans l'enseignement, Jésus-Christ promit d'être avec elle jusqu'à la fin des siècles. Afin que cette infaillibilité de la doctrine eût son organe permanent, le Sauveur fit à Pierre, et aux papes qui lui succéderaient, des promesses spéciales : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : tout ce que tu lieras sera lié... Pais mes agneaux, pais mes brebis, » c'est-à-dire conduis et gouverne tout le troupeau.

Enfin Notre-Seigneur marqua les caractères de son Église : non seulement il exigea qu'elle fût *une* par la croyance et par la soumission au même pasteur suprême, mais il voulut qu'elle fût *sainte* et sanctifiante par la transmission fidèle de la vérité et de la grâce, *catholique* par l'universalité de la prédication et par la diffusion de ses membres, *apostolique* par le maintien de l'enseignement et du ministère dont les apôtres étaient les dépositaires.

Voilà l'Église fondée par Jésus-Christ, l'unique bercail où se trouve le salut, car le divin fondateur a dit : « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; celui qui ne croira pas sera condamné » (*S. Marc*, XVI, 16); et ailleurs : « Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, qu'il soit traité en païen et en publicain. » (*S. Matth.* XVIII, 17.)

VII. *La résurrection et la vie future.* — Dieu avait pris soin de jeter déjà quelques notions de ces vérités dans les anciennes Écritures. Cependant, au sein même de la nation juive, et jusque dans les rangs de la synagogue et du sacerdoce, les saducéens ne croyaient pas à la résurrection des corps, et se faisaient une idée fausse de la vie

Digitized by Google

immortelle. Notre-Seigneur les ramena à ce dogme positif de la résurrection, en leur affirmant que le Dieu de leurs pères n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants, et qu'après la résurrection les hommes seront dans le ciel comme les anges de Dieu. (*S. Matth.* XXII, 22-23.) Dans le tableau qu'il a tracé de la fin du monde, Jésus-Christ dépeint la résurrection générale, au son de la trompette de l'ange, et le jugement qui doit suivre.

Mais que sera cette vie future? Il y aura, pour les vrais enfants de Dieu, une vie éternellement heureuse. La nation juive n'en avait qu'une idée très imparfaite, et souvent elle se faisait, comme tous les peuples païens, un ciel à sa guise et selon ses fantaisies. « La vie bienheureuse, dit Notre-Seigneur, c'est d'être avec lui dans la gloire de Dieu son père, c'est de connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé » (*S. Jean,* XVII, 3); c'est de le voir face à face et à découvert, ce qui met en nous la gloire et la félicité même de Dieu : « Nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. » (*I S. Jean,* III, 2.)

Il y a aussi une autre vie éternelle, celle des enfants infidèles ou révoltés; c'est l'*enfer*. La notion n'en existait qu'imparfaite ou obscurcie. Jésus-Christ la rétablit dans toute son intégrité. L'enfer est un lieu de supplice où l'on est séparé de Dieu, où l'on souffre dans un feu inextinguible, où le remords dévore le coupable comme un ver rongeur, et ce supplice doit durer toute l'éternité. (*S. Matth.* XXV, 46.)

Entre ces deux destinées, l'une heureuse éternellement, l'autre malheureuse pour jamais, il y a pourtant une situation intermédiaire, mais transitoire et temporaire; c'est le *purgatoire,* où les âmes moins coupables expient en attendant leur délivrance et ce ciel où rien de souillé ne peut entrer. (*I Cor.* III, 11.)

Tel est le résumé de l'enseignement dogmatique de Jésus-Christ. N'avions-nous pas raison de dire que la loi évangélique fixe et perfectionne les croyances des anciennes révélations?

Digitized by Google

ARTICLE II

La morale chrétienne.

1 Le Décalogue perfectionné. — II. Le nouveau précepte de la charité. — III. La loi du renoncement et du sacrifice. — IV. Conseils de perfection.

I. *Le Décalogue perfectionné.* — « Avec de si nouvelles récompenses, — la vue de Dieu suivie d'un amour immense, d'une joie inexplicable et d'un triomphe sans fin, — il fallait, dit Bossuet, que Jésus-Christ proposât aussi de nouvelles idées de vertu, des pratiques plus parfaites et plus épurées. » C'est ce qu'il fit dès le commencement de sa prédication évangélique, dans le magnifique *sermon sur la montagne,* que l'on pourrait appeler aussi bien le *Décalogue perfectionné.*

« Ne pensez pas, dit Notre-Seigneur, que je sois venu pour abolir la loi et les prophètes; je ne suis pas venu les détruire, mais les accomplir. » L'exécution de la loi, telle est la première condition pour entrer dans la vie éternelle. (*S. Matth.* XIX, 17.) Toutefois le divin Maître va en relever les points principaux et les perfectionner.

« Vous savez qu'il a été dit : « Vous ne vous parjurerez « pas, et vous accomplirez les serments que vous aurez « faits au Seigneur. » Et moi je vous dis de ne jurer en aucune sorte; mais vous direz seulement : « Cela est, » ou : « Cela n'est pas. »

« Vous savez qu'il a été dit : « Vous ne tuerez pas. » Mais moi je vous dis que celui qui se mettra en colère contre son frère méritera d'être condamné par le jugement. Celui qui dira à son frère : « *Raca,* » méritera d'être condamné par le conseil. Et celui qui lui dira : « Tu es un fou, » méritera d'être condamné au feu de l'enfer. »

« Il a été dit : « Œil pour œil et dent pour dent. » Moi je vous dis : Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre. — Il a été dit : « Vous aimerez

Digitized by Google

votre prochain et vous haïrez votre ennemi. » Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis ; faites du bien à qui vous hait ; priez pour qui vous persécute. »

« Vous savez qu'il a été dit : « Vous ne commettrez pas d'adultère. » Moi je vous dis : Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà, dans son cœur, commis l'adultère. Si donc votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et le jetez au loin ; car il vaut mieux qu'un de vos membres périsse que si tout votre corps était jeté aux enfers. »

Ce n'est pas assez d'accomplir la loi ; il faut encore l'observer avec pureté d'intention. « Gardez-vous de faire vos bonnes œuvres pour être vus des hommes. Quand vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite. — Lorsque vous priez, entrez dans votre chambre, et, la porte fermée, priez votre Père dans le secret. Que votre prière ne soit pas comme celle des païens, qui s'imaginent que c'est par la multitude des paroles qu'ils seront exaucés. Vous prierez ainsi : *Notre Père,* etc. — Lorsque vous jeûnez, ne soyez pas tristes comme les hypocrites, mais parfumez votre tête et lavez votre visage ; et votre Père, qui voit les choses cachées, vous donnera la récompense. » (*S. Matth.* v-vii.)

II. *Le nouveau précepte de la charité.* — La fin de la Religion, l'âme des vertus et l'abrégé de la loi, c'est la charité. Mais, jusqu'à Jésus-Christ, on peut dire que la perfection et les effets de cette vertu n'étaient pas entièrement connus. C'est lui qui va nous les apprendre. Un docteur lui demandait : « Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ? » Jésus répond : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit. C'est le plus grand et le premier de tous les commandements. Et voici le second, qui lui est semblable : Vous aimerez le prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements. » (*S. Matth.* xxii, 36-38.)

Digitized by Google

Mais jusqu'où doit aller l'amour de Dieu? Jusqu'à nous haïr nous-mêmes, jusqu'à tout sacrifier pour Dieu. « Car si quelqu'un, dit Jésus-Christ, aime son père, sa mère, son enfant plus que moi, il n'est pas digne de moi. » (*S. Matth.* x, 37.) Et quant à l'amour du prochain, il doit être sans exclusion comme sans limite; nous devons aimer même nos ennemis, faire du bien à ceux qui nous haïssent, prier pour ceux qui nous persécutent. (*S. Matth.*, v, 44.) « Donnez et on vous donnera. » (*S. Luc*, vi, 38.) « Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés; ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés. » (*S. Matth.*, viii, 1.) Il semblerait que toute notre sentence, au dernier jour, doit porter sur le plus ou moins de fidélité à ce grand devoir de la charité chrétienne.

III. *La loi du renoncement et du sacrifice.* — La loi propre à l'Évangile, c'est, avec la charité, la loi du renoncement et du sacrifice. « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive, » a dit le divin Maître. (*S. Matth.*, xvi, 24.) « La croix est donc la vraie épreuve de la foi, le vrai fondement de l'espérance, le parfait épurement de la charité; en un mot, le chemin du ciel. Jésus-Christ est mort à la croix, il a porté sa croix toute sa vie; c'est à la croix qu'il veut qu'on le suive, et il met la vie éternelle à ce prix... Ainsi fut donnée au monde, en la personne de Jésus-Christ, l'image d'une vertu accomplie, qui n'a rien et n'attend rien sur la terre, que les hommes ne récompensent que par de continuelles persécutions, qui ne cesse de leur faire du bien, et à qui ses propres bienfaits attirent le dernier supplice. » (Bossuet.) Cette leçon n'a pas été perdue, et la doctrine du renoncement a donné au monde les apôtres, les martyrs, les vierges, les saints de tous les siècles, de tous les âges et de toutes les conditions.

IV. *Conseils de perfection.* — A côté des préceptes obli-

Digitized by Google

gatoires pour tous, la loi évangélique contient aussi des conseils de perfection pour les âmes privilégiées que Dieu appelle à un plus haut degré de sainteté et de gloire.

Un jour, un jeune homme s'approche du Sauveur et lui demande ce qu'il faut faire pour avoir la vie éternelle. « Observez les commandements, » lui répond Jésus. « Maître, je les ai gardés dès ma jeunesse, » reprend le jeune homme. « Eh bien! ajoute le Sauveur, si vous voulez être parfait, allez, vendez vos biens, donnez-en le prix aux pauvres, et suivez-moi! » C'est là le détachement complet, le véritable esprit de *pauvreté chrétienne*.

Les pharisiens interrogent Notre-Seigneur au sujet du mariage. Loin de blâmer cette institution divine, le Sauveur en rappelle l'origine et la loi fondamentale, l'indissolubilité. Et aussitôt après il élève la pensée de ses auditeurs à une vie plus parfaite : c'est le célibat religieux, gardé en vue de Dieu et pour lui plaire. Cette imitation de la vie des anges, c'est la *chasteté parfaite*.

Enfin, si tous doivent se soumettre aux préceptes divins, il est louable, mais non prescrit, d'accepter, par un choix libre de la volonté, une vie de soumission et de dépendance, de se constituer le serviteur des autres et le libre esclave des supérieurs : c'est la *parfaite obéissance*.

Ainsi, renoncer à tout plaisir, vivre dans le corps comme si on était sans corps, quitter tout, donner tout aux pauvres et ne posséder que Dieu seul, vivre de peu et de presque rien, et attendre ce peu de la Providence divine: voilà la perfection conseillée, celle qui est précisément la base de la *vie religieuse*.

Digitized by Google

ARTICLE III

La grâce et les sacrements.

I. La grâce, élément indispensable de sanctification et de salut. — II. Moyens établis par Jésus-Christ pour communiquer la grâce : 1° la prière ; 2° les sept sacrements.

I. *La grâce, élément indispensable de sanctification et de salut.* — Recevoir l'enseignement de Jésus-Christ et croire toute sa doctrine, connaître et pratiquer les préceptes de morale qu'il est venu apporter au monde : voilà le double devoir que nous impose la loi évangélique. Mais parmi les vérités qui constituent le dogme chrétien il en est qui dépassent l'intelligence humaine, qui sont pour notre raison des *mystères :* par conséquent nous ne pouvons les connaître sans une lumière de Dieu, et nous ne saurions les croire d'une foi surnaturelle et méritoire sans un secours de Dieu. De même nous ne connaîtrions pas tous les sublimes devoirs de la morale chrétienne sans une révélation divine, et surtout nous ne parviendrions jamais à les observer tous et constamment si Dieu ne nous aidait. Et puis la vie éternelle, qui est la vision et la possession même de Dieu, est infiniment au-dessus de nous : nous ne pourrions l'atteindre. Or Jésus-Christ, divin docteur, sauveur et rédempteur de l'humanité, se devait à lui-même et nous devait, à nous aussi, l'institution de moyens efficaces pour assurer les effets de sa divine volonté. Il y a pourvu par un secours à la fois indispensable et toujours prêt : c'est la *grâce.*

« Personne, dit le Sauveur, ne peut venir à moi si mon Père ne l'attire » (*S. Jean,* v, 44) : c'est la grâce qui nous prévient. « Sans moi, dit-il ailleurs, vous ne pouvez rien faire » (*Ib.* xv, 5) : c'est la grâce qui nous aide. Et en même temps il indique qu'il est lui-même l'auteur et la source de toute grâce : « Une branche, dit-il, ne saurait porter de fruit d'elle-même, sans rester sur le

Digitized by Google

cep de la vigne : il en est ainsi de vous, si vous ne demeurez en moi. Je suis la vigne, et vous êtes les branches. » (*S. Jean,* XV, 5.) Enfin toutes ces grâces nécessaires, c'est lui-même encore qui nous les a méritées par ses souffrances et par sa mort : « Quand j'aurai été élevé en croix, j'attirerai tout à moi. » (*Ib.* XII, 32.) Toute la tradition catholique, à la suite de saint Paul, n'a donc fait qu'interpréter la doctrine du Maître en promulguant les dogmes de la grâce, de son existence, de sa nécessité, de sa gratuité et de son efficacité, sans préjudice pour l'exercice et la permanence de la liberté humaine.

II. *Moyens établis par Jésus-Christ pour communiquer la grâce : la prière et les sept sacrements.* — La grâce nous est nécessaire, elle nous est promise, et Dieu la donne gratuitement. Toutefois Jésus-Christ nous impose, pour l'obtenir, le seul effort dont nous soyons capables : il nous fait un devoir de la demander et de recourir ensuite aux moyens ordinaires qu'il a lui-même établis pour la communiquer. De là le précepte de la *prière* et l'institution des *sept sacrements.*

1° *La prière,* c'est le cri de l'âme dans tous ses besoins; ils sont continuels, c'est pourquoi nous devons toujours prier : c'est le précepte du divin Maître. Et, en effet, de toutes parts se présente la lutte ; de tous côtés nous arrive la tentation : « Veillez et priez, dit Jésus-Christ, afin que vous n'entriez pas en tentation. » (*S. Matth.,* XXVI, 41.) Et il nous fait répéter chaque jour : « Donnez-nous notre pain quotidien... Délivrez-nous du mal. »

2° *Les sept sacrements.* Il y a des circonstances dans la vie où les besoins de l'âme sont plus impérieux. Alors ce n'est pas seulement un secours transitoire qui nous est nécessaire : c'est l'amitié de Dieu qui nous manque, c'est la grâce habituelle et sanctifiante qu'il nous faut retrouver ou accroître. Or, pour tous ces besoins, Jésus-Christ a établi *sept sacrements* qui sont autant de moyens de sanctification, autant de canaux pour nous transmettre la grâce.

Digitized by Google

1. *Le Baptême.* Il en avait préparé et sanctifié les éléments lors de son propre baptême dans les eaux du Jourdain; il en promulgua l'institution et la loi lorsqu'il dit à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations; baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé; celui qui ne croira pas sera condamné. » (*S. Marc,* XVI, 16.)

2. *La Confirmation.* A diverses reprises, Notre-Seigneur avait promis aux apôtres de leur envoyer le Saint-Esprit, qui leur enseignerait toutes vérités et leur communiquerait une force surnaturelle. Ils l'ont reçu au jour de la Pentecôte, et nous les voyons immédiatement après imposer eux-mêmes les mains sur les chrétiens baptisés, et leur transmettre les dons de l'Esprit-Saint. Ils avaient évidemment reçu cet ordre de Jésus-Christ, et l'effet qui suit cette imposition des mains révèle une institution divine.

3. *Pénitence.* « Recevez le Saint-Esprit, a dit le Sauveur à ses apôtres; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (*S. Jean,* XX, 23.) Ces paroles créent pour les apôtres et leurs successeurs l'étonnant pouvoir de remettre les péchés, et pour tous les chrétiens le devoir de recourir à ce moyen de pardon toutes les fois qu'ils ont offensé Dieu : l'aveu des péchés commis en sera, avec le repentir, la condition préalable.

4. *Eucharistie.* Nous avons rappelé la promesse de cette divine institution dans le discours de Notre-Seigneur aux Juifs de Capharnaüm. Cette promesse fut réalisée le jeudi saint, quand Jésus-Christ, après la Cène, prit du du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses apôtres en disant : « Prenez et mangez : ceci est mon corps. » Il prit ensuite le calice où était le vin, et il dit : « Prenez et buvez : ceci est mon sang. Faites la même chose en mémoire de moi. » (*S. Luc,* XXII, 19.)

5. *Extrême-Onction.* Le Sauveur avait spécialement recommandé à ses apôtres le soin des infirmes et la guérison des malades. (*S. Matth.,* X, 8; *S. Luc,* X, 9.) Mais

Digitized by Google

il institua pour le soulagement spirituel et corporel des malades un sacrement qui est l'Extrême-Onction. Déjà, du vivant de Notre-Seigneur, les apôtres faisaient sur les infirmes des onctions d'huile sainte, et ils en guérissaient un grand nombre. (*S. Marc,* VI, 13.) Après l'ascension de Jésus-Christ, l'usage de ce sacrement est rappelé, par saint Jacques, d'une façon qui ne laisse point de doute sur son institution divine. (*S. Jacq.*, V, 14-15.)

6. *Ordre.* Notre-Seigneur avait déjà promis à ses apôtres les différents pouvoirs attachés à leurs fonctions : ils devaient baptiser, remettre les péchés, prêcher la parole de Dieu, répandre les dons et les grâces du Saint-Esprit, etc. Le jeudi saint, il leur communiqua le plus grand des pouvoirs, celui de changer, comme il l'avait fait, le pain en son corps et le vin en son sang : « Faites ceci en mémoire de moi. » Le sacrement de l'Ordre fut ainsi institué et conféré aux apôtres avec le pouvoir, pour eux, de le transmettre à leurs successeurs jusqu'à la fin des siècles.

7. *Le Mariage.* En assistant aux noces de Cana, Jésus-Christ avait appelé sur les jeunes époux les bénédictions du Ciel. Ce contrat qui unissait l'homme et la femme, Notre-Seigneur l'a élevé à la dignité de sacrement, lorsque, rappelant l'origine du mariage au berceau du monde, il ramena cette institution à sa pureté primitive : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour prendre une épouse ; et ils ne formeront, pour ainsi dire, qu'un seul être. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni ! » (*S. Matth.*, XIX, 5-6.)

Tels sont les sacrements de la loi nouvelle, bien différents des sacrements figuratifs de l'ancienne loi. Ceux-ci n'étaient que de simples signes de la grâce, ils ne la produisaient pas par eux-mêmes ; tandis que les sacrements de la nouvelle loi, non seulement signifient la grâce, mais ils la produisent par leur opération propre, en vertu de leur institution divine.

Digitized by Google

ARTICLE IV

Le culte chrétien.

I. Culte mosaïque et culte chrétien. — II. Excellence et supériorité du culte chrétien. — III. Le sacrifice de la nouvelle loi.

I. *Culte mosaïque et culte chrétien.* — Le culte mosaïque était la figure de ce que devait être le culte chrétien. Il n'est donc pas étonnant que nous trouvions entre eux plus d'une analogie. Ainsi le sacerdoce chrétien, avec son souverain pontife, ses évêques, ses prêtres et ses ministres inférieurs, rappelle le sacerdoce d'Aaron, qui, lui aussi, avait son grand prêtre, ses princes des prêtres, ses sacrificateurs et ses lévites. Notre dimanche s'est substitué à l'ancien sabbat ; nous sanctifions ce jour par le repos, comme le faisaient les Juifs nos devanciers. Ils avaient coutume, le jour du sabbat, de se réunir dans la synagogue ou dans le temple pour entendre la lecture et l'explication de la loi, et chanter les louanges du Seigneur. De plus, ceux qui habitaient Jérusalem faisaient en sorte d'assister au sacrifice de l'agneau immolé dans le temple. Les chrétiens, eux aussi, se réuniront le dimanche dans leurs églises pour y chanter les louanges de Dieu et recevoir l'instruction sainte. Le nouveau sacrifice institué par Notre-Seigneur sera l'acte par excellence de leur culte, et tous devront y assister.

Il n'est pas jusqu'à nos églises qui ne soient bâties sur le modèle du tabernacle et de l'ancien temple. Elles auront, comme le temple de Jérusalem, leur consécration par l'huile sainte ou leur bénédiction par l'eau sainte et la prière. L'autel, en particulier, sera consacré en raison de sa haute destination. Le tabernacle de l'Eucharistie remplacera le Saint des saints, qui contenait l'arche de l'alliance.

Les Juifs avaient leurs fêtes commémoratives de la Pâque, de la Pentecôte, de la Dédicace du temple. Les

Digitized by Google

chrétiens auront aussi des fêtes qui conserveront les mêmes noms, mais avec des souvenirs nouveaux, se rattachant aux grands événements de la nouvelle loi. Le jubilé temporel de la Synagogue fera place au jubilé spirituel de l'Église : l'année jubilaire ne sera plus l'année de la rémission des dettes et du rétablissement des héritages, mais bien l'année de grâce et de pardon pour les péchés et les dettes spirituelles de la nation et des individus. En un mot, les figures du culte mosaïque disparaîtront devant la réalité du culte chrétien, qui doit devenir le culte universel.

II. *Excellence et supériorité du culte chrétien.* — Dans toutes les religions païennes, et même dans le culte mosaïque, une grande erreur s'était introduite et avait prévalu : c'est que l'adoration et le respect de la divinité avaient été absorbés par la forme extérieure et par les cérémonies. Jésus-Christ en faisait le reproche aux pharisiens : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. » (*S. Matth.*, XV, 8.)

Jésus-Christ a inauguré un nouveau culte que lui-même appelait « le culte en esprit et en vérité ». Il a révélé à la Samaritaine que l'adoration sincère ne valait que par l'esprit et le cœur qui l'offrent. Le culte chrétien sera donc avant tout un *culte intérieur,* auquel l'âme donnera son inspiration et sa vie.

Toutefois l'homme n'est pas seulement une intelligence : il a un corps, et son âme est servie par des organes. C'est pourquoi le culte chrétien saisira l'homme par les sens, mais pour l'élever ensuite, sur les ailes de la foi, jusqu'au trône de Dieu. De là, dans notre culte, les prières vocales, le chant, les cérémonies liturgiques qui répondent si bien au double besoin de notre nature. Jésus-Christ et les apôtres ont pu en emprunter la substance ou les éléments au culte mosaïque, mais ils en ont perfectionné la forme et modifié l'esprit; et c'est ainsi que les édifices chrétiens, les fêtes et les cérémonies de nos églises sont pour les âmes un enseignement et une

Digitized by Google

leçon, pour les cœurs un moyen de s'élever vers Dieu, pour notre être tout entier l'expression du culte le plus parfait.

Dieu en est l'objet premier et essentiel; Jésus-Christ en est le médiateur, et les mystères de sa vie terrestre, sans cesse placés sous nos regards, sont l'aliment de notre piété. La vierge Marie, les anges et les saints participent à nos hommages, mais seulement comme des intermédiaires qui les transmettent à Dieu. De ce fonds tout à la fois si simple et si riche, le génie et la foi tireront à jamais leurs plus sublimes créations: l'architecture, la statuaire, la peinture, la musique, aussi bien que la poésie et l'éloquence, ne sont-elles pas les auxiliaires ou les servantes du culte chrétien?

III. *Le sacrifice de la nouvelle loi.* — Mais, dans le culte, ce qui tient la première place, c'est le *sacrifice*. De là cette large part que la loi mosaïque attribuait aux sacrifices offerts dans le temple. Tout cela était pour frapper les sens. La loi nouvelle va droit à l'âme. C'est pourquoi, dans le Christianisme, le sacrifice eucharistique, mémorial vivant de la mort du Sauveur, réalise les quatre fins des sacrifices anciens, qui n'en étaient que la figure. Il est en même temps sacrifice d'*holocauste* ou d'adoration, sacrifice *eucharistique* ou d'action de grâces, sacrifice *propitiatoire* ou d'expiation pour le péché, sacrifice *impétratoire* ou de demande.

« Si on ramène le culte catholique à sa plus essentielle expression, rien de plus simple et qui se prête mieux à l'exiguïté des circonstances : un peu de pain, un peu de vin, quatre mots de la bouche du prêtre, voilà le sacrifice de la messe qui en est l'âme, et auquel il peut se réduire rigoureusement[1]. » Mais comme ce culte, si simple en lui-même, se prête admirablement, dans ses développements extérieurs, aux pompes les plus magnifiques! Comme il devient une éloquente expression de nos ado-

[1] A Nicolas, *Études philosophiques*, t. III, chap. XVIII.

Digitized by Google

rations et de notre foi ! En effet, c'est Jésus-Christ qui est la victime et le sacrificateur tout ensemble. Immolé véritablement, quoique d'une manière non sanglante, il acquitte notre dette de reconnaissance et d'expiation. Devenu, sous les apparences du pain et du vin, victime et nourriture, il représente et continue le sacrifice du Calvaire et le mystère de la Cène; il réalise les figures de l'ancienne loi, l'immolation et la manducation de l'agneau pascal: il établit entre nos âmes et Dieu cette union intime qui est le but et l'idéal de toute la Religion.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Les derniers événements de la vie mortelle de Jésus-Christ.

(An 33 de l'ère chrétienne.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

Notre-Seigneur avait semé partout sa doctrine et laissé au monde le spectacle de ses vertus et de ses exemples. Deux partis s'étaient formés et s'accentuaient à l'égard de sa personne et de son œuvre : l'un composé de disciples admirateurs de sa doctrine et de ses miracles, et qui devenait nombreux. La résurrection de Lazare, opérée dans des conditions si extraordinaires, avait considérablement accru le nombre des croyants, et les pharisiens disaient du Sauveur avec dépit : « Nous ne gagnons rien, voilà que tout le monde court après lui. » L'autre parti, hostile et ardent, composé de toutes les sectes juives, dirigé par les princes des prêtres, les scribes et les pharisiens, s'acharnait de plus en plus contre Jésus-Christ, au point que des ordres avaient été donnés de se saisir de lui. C'est au milieu de ce partage d'opinions que va s'achever la carrière mortelle du Fils de Dieu.

Jésus était venu non seulement pour instruire le monde et lui apporter une religion plus parfaite, mais encore pour racheter l'humanité coupable. Or cette rédemption devait s'accomplir par le sacrifice de sa vie et l'effusion de son sang. Il nous reste à dire comment, au lendemain du plus magnifique triomphe, Notre-Seigneur,

Digitized by Google

en butte à la haine, laissa au monde le suprême témoignage de son amour dans la dernière cène, le jeudi saint, et le lendemain sur le Calvaire, et comment sa Passion et sa mort ont achevé l'œuvre de notre Rédemption. Toutefois le triomphe de l'iniquité fut de courte durée ; trois jours après sa mort, Jésus-Christ ressuscite, puis il manifeste sa victoire en de glorieuses apparitions, et le quarantième jour après sa sortie du tombeau il monte au ciel, et par son Ascension il met un dernier sceau à son œuvre divine. Nous exposerons ces faits importants dans les deux articles qui suivent : le premier, consacré au récit de la *Passion* et de la *mort* de Notre-Seigneur; le second, destiné à faire connaître sa *vie glorieuse*.

ARTICLE I

La Passion et la mort de Jésus-Christ.

I. Entrée triomphale à Jérusalem. — II. La dernière Pâque. — III. Passion et mort du Sauveur. — IV. Rédemption.

I. *Entrée triomphale à Jérusalem.* — Après la résurrection de Lazare, Jésus s'était retiré à Éphraïm, vers le Jourdain, en une contrée solitaire. Cependant la fête de Pâque était proche, et il voulait la célébrer une dernière fois à Jérusalem avec ses disciples. Il se dirigea vers cette ville, en passant par Jéricho, où il procura le salut à Zachée, le publicain; puis il s'arrêta à Béthanie, dans la maison de Simon le Lépreux. Lazare était du nombre des convives, et pendant le repas Marie-Madeleine vint répandre sur les pieds du Sauveur un vase d'albâtre plein de parfums précieux. Le lendemain, dès le matin, Jésus partit de Béthanie et s'avança vers la ville sainte. Arrivé au pied de la montagne des Oliviers, il envoya ses disciples au bourg de Bethphagé pour détacher et lui amener une ânesse et son ânon. C'était l'humble monture annoncée par le prophète Zacharie, sur laquelle le roi

Digitized by Google

de mansuétude et de paix devait faire son entrée triomphale. Cependant le peuple de Jérusalem, apprenant que Jésus arrivait, courut à sa rencontre, portant à la main des palmes et des rameaux d'olivier, jonchant le chemin de feuillage et criant : « Hosanna au Fils de David ! »

Comme il descendait la montagne des Oliviers, Jésus voyant la ville pleura sur elle en disant : « Ah ! si du moins tu connaissais, en ce jour qui t'est donné, Celui qui t'apporte la paix ! Mais maintenant tout cela est caché à tes yeux, et voilà que viendront pour toi des jours malheureux où tes ennemis t'environneront de toutes parts et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre. » (*S. Luc*, XIX, 29-44.) Entouré de son cortège enthousiaste, Jésus entra dans Jérusalem. Cinq jours après ce triomphe, le Sauveur devait monter au Calvaire chargé de sa croix.

II. *La dernière Pâque.* — Jésus dit à ses disciples : « Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié. » Tandis que les apôtres faisaient les préparatifs de la solennité, Judas Iscariote négociait avec les princes des prêtres la trahison de son maître. Le jeudi, veille de la Pâque, le Sauveur réunit vers le soir ses douze apôtres dans le cénacle pour manger avec lui l'agneau pascal, selon le cérémonial prescrit par Moïse. Le repas étant fini, Jésus se leva de table, prit un linge, versa de l'eau dans un bassin, et voulant leur donner une grande leçon d'humilité et de sainteté, il se mit à leur laver les pieds. « Je vous ai donné l'exemple, ajouta-t-il, afin que vous fassiez comme j'ai fait moi-même. » Puis il se remit à table, annonça qu'il savait bien que l'un de ceux qui étaient présents devait le trahir, et n'en poursuivit pas moins son dessein d'amour et de miséricorde.

Il prit donc du pain, et réalisant son ancienne promesse, il le bénit en disant : « Ceci est mon corps, prenez et mangez. » Il prit aussi une coupe de vin, rendit grâces, et la leur donna en disant : « Buvez-en tous, ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui

Digitized by Google

sera répandu pour la rémission des péchés. » Tous communièrent pour la première fois ; Judas reçut comme les autres cette divine Eucharistie et consomma son sacrilège.

La Pâque nouvelle était tout à la fois l'institution d'un grand sacrement et d'un nouveau sacrifice. Jésus-Christ, souverain prêtre, offrait une victime qui n'était autre que lui-même ; c'était le même corps et c'était le même sang qui le lendemain devaient être livrés. La dernière cène du jeudi saint est devenue le sacrifice de la loi chrétienne. Ainsi l'a voulu Notre-Seigneur en disant : « Faites ceci en mémoire de moi. » Par là s'accomplira la prophétie de Malachie : les anciens sacrifices seront abolis, et du couchant à l'aurore on offrira désormais au nom du Seigneur une oblation pure.

III. *Passion et mort du Sauveur.* — Après avoir dit le cantique d'action de grâces, Jésus se rendit au jardin des Oliviers. C'est là que commença la passion.

A la vue des souffrances qui l'attendaient et de leur inutilité pour un grand nombre, le Sauveur se sentit accablé d'une amère tristesse. Trois fois il fit entendre cette même prière : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! Mais que votre volonté soit faite, et non la mienne ! » Alors, tombant en agonie, il eut comme une sueur de sang qui découlait de tout son corps jusqu'à terre.

Cependant les disciples dormaient. En ce moment, Judas entrait dans le jardin avec une troupe de gens armés d'épées et de bâtons. Il s'avança vers Jésus et l'embrassa. C'est le signal que lui-même avait donné. Les soldats mirent la main sur le Sauveur, se saisirent de lui et l'emmenèrent.

Notre-Seigneur fut conduit chez Caïphe, qui était le grand prêtre de cette année-là. Il passa la nuit entre les mains d'une soldatesque effrénée, qui le couvrit d'injures et de crachats. On le soufflétait en disant : « Christ, prophétise-nous quel est celui qui t'a frappé. » Dans cette

Digitized by Google

même nuit, il eut à souffrir de l'abandon de tous ses disciples, qui s'étaient enfuis par lâcheté ou par crainte. Pierre, à la voix d'une servante, osa le renier et prétendit avec serment qu'il ne connaissait pas cet homme. Du moins les larmes de toute sa vie ont expié cette faiblesse. Plus coupable et moins repentant, Judas, en proie au désespoir, avait reporté aux princes des prêtres les trente pièces d'argent, prix de sa trahison, et était allé se pendre. Les trente deniers servirent, comme l'avait annoncé un prophète, à acheter le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers.

Le vendredi matin, le grand Conseil des Juifs s'assembla et déclara que Jésus méritait la mort. Mais il ne pouvait infliger cette peine sans le consentement du gouverneur romain. C'est pourquoi Jésus fut conduit au tribunal de Ponce Pilate et subit un interrogatoire. Nul reproche fondé ne pouvait être allégué contre lui : Pilate le reconnut. Mais le gouverneur ayant appris que le Sauveur était Galiléen de naissance, le renvoya à Hérode, qui administrait cette province, et qui se trouvait à Jérusalem à l'occasion de la fête.

Jésus subit un nouvel interrogatoire devant ce prince orgueilleux, qui se flattait d'obtenir de lui quelque miracle. Notre-Seigneur ne lui répondit que par le silence. Hérode le fit revêtir de la robe des insensés et le renvoya à Pilate.

Ce gouverneur désirait le sauver. C'était la coutume de délivrer un prisonnier pendant les fêtes de Pâque. Or il y avait dans les cachots un séditieux, un assassin qui se nommait Barabbas. Pilate demanda au peuple : « Lequel voulez-vous que je vous délivre, de Barabbas ou de Jésus ? » Cette multitude en délire réclama la délivrance de Barabbas. Le faible gouverneur jugea prudent et habile de satisfaire la foule, d'infliger à l'innocent Jésus le supplice de la flagellation et de le délivrer ensuite. En présentant au peuple le Christ flagellé et couronné d'épines, il croyait apitoyer la multitude; mais celle-ci se mit à crier : « Crucifiez-le, crucifiez-le ! » Pilate eut peur; il

Digitized by Google

se lava les mains en protestant de son innocence, et il abandonna Jésus pour être crucifié.

On mit sur les épaules de Notre-Seigneur une lourde croix et on le conduisit au Calvaire ; trois fois il succomba sous son lourd fardeau. Arrivé au sommet de la montagne, Jésus fut attaché à la croix, entre deux voleurs ; il demeura trois heures dans ces horribles tourments. Le Sauveur priait pour ses bourreaux, pardonnait au larron repentant, donnait Marie pour mère à saint Jean, qui l'avait accompagné sur le Calvaire. Puis il s'écria : « Tout est consommé ! » et, inclinant la tête, il expira, vers trois heures de l'après-midi.

IV. *Rédemption.* — Par cette mort à la fois cruelle et glorieuse, injuste et librement acceptée, Jésus-Christ a comblé tous les désirs et surpassé toutes les espérances ; par elle il a consommé l'œuvre de Dieu promise à nos premiers parents, commencée sous les patriarches et dans la loi de Moïse, mais seulement achevée au Calvaire. Ainsi se trouve accomplie la *Rédemption* du genre humain.

Et, en effet, ce déluge de sang divin a pacifié le ciel et la terre. L'enfer, qui avait subjugué le monde, a vu son empire détruit ; la sentence de mort qui avait été prononcée contre nous est maintenant anéantie. « Jésus-Christ, dit saint Paul, l'a attachée à sa croix, » pour y être effacée de son sang.

« Un seul est frappé, dit Bossuet, et tous sont délivrés. Dieu frappe son Fils innocent pour l'amour des hommes coupables, et pardonne aux hommes coupables pour l'amour de son Fils innocent. »

Voilà bien la Rédemption, libre, complète, infinie comme l'offense, surabondante, ainsi que le proclame saint Paul. Et maintenant tout est à nous par Jésus-Christ : la grâce, la sainteté, la vie, la gloire, la béatitude éternelle. Le royaume du Fils de Dieu devient notre héritage, pourvu que nous n'y mettions pas d'obstacle.

Digitized by Google

ARTICLE II

La vie glorieuse de Jésus-Christ.

I. Résurrection de Notre-Seigneur. — II. Apparitions glorieuses. — III. L'Ascension.

I. *Résurrection de Notre-Seigneur.* — L'âme de Jésus-Christ ayant quitté le corps sacré qu'elle animait, descendit aux enfers, c'est-à-dire dans les limbes, pour y consoler les justes de l'ancien Testament et leur annoncer que la délivrance était proche. Pendant ce temps, vers le soir du vendredi saint, deux disciples du Sauveur, Joseph d'Arimathie et Nicodème, obtenaient de Ponce Pilate la permission de détacher de la croix le corps du divin supplicié et de lui donner la sépulture. C'était l'usage de rompre les membres de ceux qui avaient été crucifiés ; mais ayant constaté que Jésus était mort, les soldats romains ne lui rompirent point les os ; l'un d'eux se contenta de lui percer le côté d'un coup de lance, et il en sortit du sang et de l'eau.

Le corps de Jésus, enveloppé d'un linceul, avec de la myrrhe et de l'aloès, fut placé dans un sépulcre neuf creusé dans le roc, au flanc de la montagne. On roula une énorme pierre pour en fermer l'entrée. C'était la veille du sabbat.

Les princes des prêtres et les pharisiens se rappelaient que Jésus avait dit : « Après trois jours, je ressusciterai. » Sur l'avis de Ponce Pilate, ils placèrent des soldats au tombeau, et pour s'assurer du sépulcre, ils mirent les scellés sur la pierre qui en fermait l'entrée. Mais que peuvent contre Dieu tous les complots des méchants?

Le lendemain du sabbat, premier jour de la semaine, de grand matin, il se fit un violent tremblement de terre. Les gardes, effrayés et comme morts, virent que la pierre apposée à l'ouverture du sépulcre était renversée, et un ange était assis dessus; ce tombeau était vide. On

Digitized by Google

leur donna de l'argent avec cette recommandation : « Dites que les disciples de Jésus sont venus dérober son corps pendant que vous dormiez. » Mais les faits allaient démontrer la certitude de la résurrection de Jésus-Christ.

II. *Apparitions glorieuses.* — Bien que l'Évangile n'en parle pas, nul doute que la première apparition du Sauveur n'ait été pour Marie, sa divine mère. Saint Paul parle d'une apparition spéciale à saint Pierre, devenu le chef de l'Église, et à saint Jacques, parent du Seigneur. (*I Cor.* XV, 5-7.) Mais voici des apparitions rapportées dans l'Évangile :

1. *A Marie-Madeleine.* Au matin de la résurrection, Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, vinrent au tombeau. Elles avaient pris des parfums pour compléter l'embaumement du corps de Jésus, et elles se demandaient comment enlever la pierre qui fermait le sépulcre. En regardant, elles virent que cette pierre avait été remuée, et constatèrent que le tombeau était vide. Deux d'entre elles coururent l'annoncer aux disciples. Marie-Madeleine se tenait à l'entrée du sépulcre ; s'étant retournée, elle vit Jésus debout devant elle, sans toutefois le reconnaître d'abord. Mais Jésus l'appelant par son nom, elle le reconnut et s'écria : « Rabboni, c'est-à-dire, mon maître. » Elle voulut baiser ses pieds ; le Sauveur l'arrêta et lui dit : « Ne me touchez pas, mais allez dire aux disciples que vous m'avez vu. » (*S. Jean,* XX, 1-18.)

2. *Aux saintes femmes.* Comme les autres saintes femmes, Marie, mère de Jacques, et Salomé, s'en retournaient, elles furent aussi favorisées d'une vision. Jésus leur dit : « Ne craignez pas, mais allez dire à mes frères qu'ils me reverront en Galilée. » (*S. Matth.* XXVIII, 8-12.)

3. *Aux disciples d'Emmaüs.* Le même soir, deux disciples, dont l'un s'appelait Cléophas, se rendaient de Jérusalem à Emmaüs. Ils devisaient ensemble sur les événements de cette journée. Un voyageur, qui ne se fit

Digitized by Google

point connaître, s'adjoignit à eux sur le chemin et se mit à leur expliquer les Écritures : « O gens dépourvus d'entendement, ô cœurs tardifs à croire! Ne fallait-il pas, leur disait-il, que le Christ souffrît avant d'entrer dans sa gloire? » Les disciples pressèrent l'étranger de demeurer avec eux à Emmaüs pour y passer la nuit. Et tandis qu'ils prenaient ensemble leur repas, ils reconnurent Jésus à la fraction du pain. Le Sauveur disparut à leurs regards, mais leur cœur demeurait brûlant. Ils rentrèrent à Jérusalem et vinrent raconter aux apôtres ce qui leur était arrivé en chemin. (*S. Luc*, XXIV, 13-34.)

4. *A dix apôtres réunis dans le cénacle.* Pendant qu'ils s'entretenaient des incidents accomplis à Emmaüs, Jésus parut au milieu d'eux et leur dit : « La paix soit avec vous ! » Mais eux, saisis de crainte, s'imaginaient voir un fantôme. Jésus reprit : « Regardez mes mains et mes pieds, c'est moi-même ; touchez et voyez, un esprit n'a ni chair ni os. » Puis il mangea devant eux, et il leur dit : « Ce que vous voyez est l'accomplissement de ce que je vous ai dit. » (*Ib.* 34-47.)

5. *Nouvelle apparition, en présence de saint Thomas.* L'apôtre Thomas n'était pas avec les autres lorsque Jésus leur avait apparu. Il refusait de croire, en disant : « Si je ne vois dans ses mains la marque des clous, et si je ne mets la main dans la plaie de son côté, je n'en croirai rien. » Huit jours après, les disciples étaient présents dans le même lieu, et Thomas avec eux ; Jésus vint, les portes étant fermées, et il dit : « La paix soit avec vous ! » Puis s'adressant à Thomas : « Mettez, dit-il, ici votre doigt, et voyez mes mains. Mettez votre main dans mon côté, et ne soyez pas incrédule, mais fidèle. » Thomas s'écria : « Mon Seigneur et mon Dieu ! — Heureux, reprit le Sauveur, ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. » (*S. Jean*, XX, 24-29.)

6. *A sept disciples sur le lac de Tibériade.* Simon-Pierre, Thomas, Nathanaël, Jacques et Jean, fils de Zébédée, et deux autres disciples, étaient ensemble dans une barque et pêchaient. Ils n'avaient rien pris de toute la

Digitized by Google

nuit. Le matin, Jésus parut sur le rivage, mais ils ne le reconnaissaient pas. « Jetez, leur dit-il, le filet du côté droit de la barque. » Ils le jetèrent aussitôt, et ils ne pouvaient plus le tirer, tant il était chargé de poissons. Jean reconnut le Seigneur ; Pierre se mit à la nage pour aller à lui. Jésus mangea avec ses disciples du produit de leur pêche. C'est en cette circonstance qu'il reçut de Pierre une triple protestation d'amour qui répara son triple renoncement. Et Jésus le confirma dans sa charge de paître et gouverner tout le troupeau. (*S. Jean,* XXI, 1-17.)

7. *A plus de cinq cents témoins sur une montagne de Galilée.* C'est là que le Sauveur avait donné rendez-vous à ses disciples, et c'est là que plus de cinq cents fidèles purent le voir, ainsi que l'a écrit saint Paul, à un moment où il pouvait ajouter : « Un grand nombre de ces témoins vivent encore parmi vous. » (*I Cor.* XV, 6.)

8. *Nouvelle apparition aux onze apôtres, à Jérusalem.* L'Évangile ne raconte pas en détail toutes les apparitions dont jouirent les apôtres durant les quarante jours écoulés entre la résurrection et l'ascension. Il convient de mentionner cependant une apparition à Jérusalem, dans le cénacle, aux onze apôtres réunis. Il leur dit en cette circonstance : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc dans le monde entier, prêchez l'Évangile à toute créature. » Puis il leur promit le don des miracles, qui devait accréditer leur mission. (*S. Marc,* XVI, 14-18.) C'est vraisemblablement après cette apparition qu'il conduisit ses apôtres à Béthanie, pour les rendre témoins de son dernier triomphe.

III. *L'Ascension.* — Les apôtres, suivis d'un grand nombre de disciples, accompagnèrent Jésus jusqu'à la montagne des Oliviers. Chemin faisant, le Sauveur les entretenait encore de l'œuvre qu'ils allaient fonder. Il leur recommanda d'attendre dans Jérusalem l'effet de sa promesse et la venue de l'Esprit-Saint. Parvenu au sommet de la montagne, il leva les mains vers le ciel et

Digitized by Google

il bénit ses apôtres. Puis ils le virent tout à coup s'élever majestueusement dans les airs et disparaître à leurs yeux au milieu d'un nuage. Ils cherchaient à l'apercevoir une dernière fois ; deux anges vêtus de blanc apparurent et dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi regarder vers le ciel ? Ce Jésus que vous avez vu s'élever aux cieux en descendra de la même manière. » (*Act. des apôtres*, I, 9-11.) Le spectacle était fini pour la terre : Notre-Seigneur entrait dans son repos et prenait à la droite de son Père le trône de gloire qu'il avait mérité.

Au jour de son Ascension, Jésus emmenait avec lui dans le ciel toutes les âmes des justes, qui attendaient dans les limbes l'entrée du Rédempteur au séjour de la félicité. Il allait offrir à son Père le prix de notre rançon et nous préparer une place dans ce royaume dont il avait parlé si souvent.

« Il fallait donc, conclurons-nous avec Bossuet, qu'à la fin Jésus-Christ nous ouvrît les cieux pour y découvrir à notre foi cette cité permanente où nous devons être recueillis après cette vie. » Là s'arrêtent toutes les figures de la loi : la vraie terre promise, c'est le royaume céleste. C'est après cette bienheureuse patrie que soupiraient Abraham, Isaac et Jacob. L'Égypte d'où il faut sortir, le désert où il faut passer, la Babylone dont il faut rompre les prisons pour retourner à notre patrie, c'est le monde avec ses plaisirs et ses vanités : il nous faut secouer ce joug pour trouver, dans Jérusalem et dans la cité de notre Dieu, la liberté véritable et un sanctuaire non fait de main d'homme, où la gloire de Dieu nous apparaisse.

Digitized by Google

APPENDICE

La fin de la nationalité juive.

(De l'an 33 à l'an 70 de J.-C.)

I. État de la Judée; présages sinistres. — II. Accomplissement des prophéties : ruine de Jérusalem et du temple. — III. Dispersion du peuple juif.

I. *État de la Judée; présages sinistres.* — Deux ans après la mort du Sauveur, le gouverneur de la Judée, Ponce Pilate, fut destitué par Vitellius, alors gouverneur de Syrie, et envoyé à Rome pour se justifier devant l'empereur de plusieurs actes de cruauté qu'il avait commis. Exilé par Caligula à Vienne, dans les Gaules, il se tua de désespoir. L'an 37, ce même empereur investit Hérode-Agrippa, petit-fils d'Hérode le Grand, du gouvernement des anciennes tétrarchies d'Archelaüs et de Philippe, avec le titre de roi de Judée. Trois ans après (an 40 de J.-C.), il y joignit les États d'Hérode-Antipas. Ce prince, le meurtrier de Jean-Baptiste, qui avait joué un si triste rôle dans la passion de Notre-Seigneur, tombé en disgrâce, fut relégué par Caligula dans les Gaules et alla mourir en Espagne.

Hérode-Agrippa ne se distingua que par son faste et par la persécution qu'il dirigea contre les premiers chrétiens. A sa mort, qui survint en l'an 44, la Judée, redevenue province romaine, fut confiée au gouverneur Cœspius. Elle n'eut plus dès lors qu'une apparence de gouvernement. Il n'y avait plus parmi les Juifs ni puis-

Digitized by Google

sance, ni autorité, ni magistrature. Le sanhédrin dégradé n'exerçait plus la judicature, et ses membres n'étaient plus que de simples docteurs.

Cependant la division se mit au sein de la nation, et l'anarchie la plus affreuse prépara sa ruine.

« C'est, dit Bossuet, une tradition constante, attestée dans le Talmud des Juifs, et confirmée par tous leurs rabbins, que quarante ans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient à peu près au temps de la mort de Jésus-Christ, on ne cessait de voir dans le temple des choses étranges. Tous les jours il y paraissait de nouveaux prodiges, de sorte qu'un fameux rabbin, Johanan, s'écria un jour : « O temple, ô temple, qu'est-ce qui t'émeut, et pourquoi te fais-tu peur à toi-même? » — Le jour de la Pentecôte, un bruit affreux fut entendu par les prêtres dans le temple, et des voix disaient : « Sortons d'ici, sortons d'ici ! » C'étaient les anges protecteurs du temple qui abandonnaient cette demeure, où Dieu ne voulait plus habiter. « Quatre ans avant la guerre où devait sombrer Jérusalem, un paysan, raconte l'historien Josèphe, se mit à crier : « Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix sortie des quatre vents; voix contre « Jérusalem, voix contre le temple, voix contre tout le « peuple! » Depuis ce temps, ni le jour ni la nuit il ne cessa de crier : « Malheur, malheur à Jérusalem ! » Pendant sept années, il accomplit ce triste message; durant le siège de la ville, il criait encore. Un jour, il ajouta : « Malheur à moi-même! » et en même temps il fut tué d'une pierre lancée par une machine. Ce prophète de malheur s'appelait Jésus. »

II. *Accomplissement des prophéties : ruine de Jérusalem et du temple.* — La nation, qui n'avait écouté ni les menaces de Jésus Sauveur, ni les malédictions du nouveau prophète, allait expier enfin toutes ses infidélités. La faction des zélateurs suscita une révolte des Juifs contre les Romains. Le gouverneur de Syrie, Cœstius Gallus, vint mettre le siège devant Jérusalem ; mais il le poussa fai-

Digitized by Google

blement. Néron voulut en finir et confia à Vespasien le soin d'apaiser la révolte. Les chrétiens reconnurent que la vengeance divine était proche ; ils sortirent de la ville déicide et se retirèrent à Pella, dans la Pérée. Vespasien, appelé lui-même à l'empire, remit à son fils Titus le commandement de l'armée. Ce prince cerna Jérusalem au moment de la fête de Pâque, et l'on vit toutes les horreurs d'un siège de sept mois dans une ville encombrée, réduite par la famine, déchirée par les factions. On ouvrit les tombeaux pour en arracher les morts, dont on dévorait les cadavres.

Titus franchit successivement les trois enceintes de Jérusalem. Cependant il avait ordonné d'épargner le temple, où les assiégés s'étaient réfugiés ; mais un soldat, poussé par une inspiration divine, dit Josèphe, se fit lever par ses compagnons à une fenêtre et jeta dans le temple un tison enflammé qui embrasa tout l'édifice. C'était le dixième jour du mois d'août, le même jour où le premier temple avait été ruiné par Nabuchodonosor.

Ainsi s'accomplissaient les oracles : Jérusalem fut détruite. Onze cent mille Juifs avaient péri dans le siège ; quatre-vingt-dix-sept mille furent vendus comme esclaves. Titus refusa les félicitations qu'on voulait lui offrir, proclamant qu'il n'avait été que l'instrument de la vengeance divine. (An 70 de J.-C.)

Du temple, il ne resta pas pierre sur pierre, ainsi que l'avait prédit le Sauveur. Un jour un empereur romain, Julien l'Apostat, essaya d'en relever les ruines. « Des globes de feu, sortant des fondations, raconte l'historien profane Ammien-Marcellin, tuèrent les ouvriers qui essayaient de recommencer l'ouvrage ; le lieu devint inaccessible, et l'entreprise cessa. »

III. *Dispersion du peuple juif.* — La nation d'Israël avait vu dans son temple l'abomination de la désolation prédite par le Sauveur ; les enseignes romaines, qui portaient les images des fausses divinités, avaient profané la cité sainte et le sanctuaire. La ruine était complète ;

Digitized by Google

les hosties et les sacrifices cessaient ; le rôle du peuple choisi de Dieu s'achevait dans le châtiment qu'il avait mérité.

Cependant ce peuple devait jusqu'à la fin justifier les oracles prophétiques. Il avait dit au tribunal de Pilate : « Que le sang de Jésus-Christ retombe sur nous et sur nos enfants ! » Le sang du juste est retombé, en effet, sur sa tête. Après le siège de Jérusalem, les débris de la nation furent dispersés. Titus donna des jeux publics à Césarée, où deux mille cinq cents Juifs s'entr'égorgèrent. D'autres furent réservés pour le triomphe. Pour cette circonstance des médailles furent frappées, représentant une femme enveloppée d'un manteau, assise au pied d'un palmier, la tête appuyée sur sa main, avec cette inscription : *La Judée captive.*

Plus tard, sous l'empereur Adrien (135 après J.-C.), il y eut une insurrection juive sous la conduite d'un brigand nommé Barcockhébas (*Fils de l'étoile*), qui se donnait pour le Messie. Les Juifs dispersés se soulevèrent avec la fureur de l'esclave qui veut briser ses fers. L'épée des Romains dissipa cet orage et détruisit de folles illusions. On tua cinq cent soixante-seize mille Hébreux. Ceux qui survécurent furent vendus comme esclaves. Adrien, qui confondait dans sa haine les Juifs et les chrétiens, fit élever une statue de Vénus sur le Calvaire. Il changea le nom de Jérusalem en celui d'*Ælia Capitolina.*

Toutefois la race juive ne doit pas périr. Elle survit à tous les désastres afin de servir de témoin au milieu de toutes les nations. Elle porte sur sa tête le poids de tous les anathèmes ; elle garde les Livres saints et les prophéties qui la condamnent ; chassée de son pays, elle n'a plus ni temple, ni autel, ni sacrifice, ni nationalité. Cependant elle ne se mélange point avec les autres peuples, et par un prodige sans exemple dans l'histoire d'aucune autre nation, elle se survit et se perpétue, afin d'accomplir un jour les prophéties qui la concernent. Car il est écrit que les Juifs reviendront à ce Messie qu'ils

Digitized by Google

ont méconnu. Le Dieu d'Abraham n'a pas encore épuisé ses miséricordes sur la race, quoique infidèle, de ce patriarche ; et, selon la doctrine de saint Paul, la chute d'Israël n'est ni totale ni sans ressource : une partie a déjà cru au Sauveur, l'autre se convertira, et la vue des nations devenues fidèles ramènera dans le bercail les débris dispersés d'un peuple qui fut le privilégié de Dieu. (*Ép. aux Romains,* XI.)

Israël nous a découvert les secrets desseins de Dieu ; sa loi nous préparait à l'Évangile, ses promesses nous ont conduits aux réalités du Christianisme, son histoire a préparé celle du peuple chrétien. La lumière qui se levait sous les patriarches, qui grandissait sous Moïse et les prophètes, a jeté son plus vif éclat sous Jésus-Christ, plus grand que les patriarches, plus autorisé que Moïse, plus éclairé que tous les prophètes. Il nous faut maintenant suivre dans son développement et dans sa diffusion cette grande lumière évangélique : c'est l'*histoire de l'Église.*

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

LEÇON PRÉLIMINAIRE

I. Objet particulier de l'histoire de l'Église. — II. Division générale. — III. Les sources de l'histoire ecclésiastique. — IV. But spécial que nous nous proposons.

I. *Objet particulier de l'histoire de l'Église.* — L'histoire de l'Église est le tableau de sa formation, de ses progrès, de ses luttes, de ses victoires, en un mot, de toutes les vicissitudes qu'elle a traversées depuis saint Pierre jusqu'à nos jours. C'est la continuation de l'œuvre même de Jésus-Christ, qui devait avoir pour théâtre l'univers, pour durée les siècles.

Entendons le souverain pontife Léon XIII nous résumer lui-même cette œuvre divine et féconde : « Les hommes que la vérité avait délivrés, la vérité seule pouvait les conserver ; et les fruits des célestes doctrines, fruits de vie et de salut pour l'homme, n'eussent point été durables si le Sauveur n'eût constitué, pour instruire les esprits dans la foi, un magistère perpétuel. Appuyé sur la promesse de son divin Auteur, et imitant sa charité, l'Église accomplit si fidèlement le mandat qu'elle a reçu, qu'on l'a vue toujours poursuivre activement ce double but : *enseigner la Religion* et *combattre les erreurs*. C'est à cela,

Digitized by Google

en effet, que tendent principalement les travaux infatigables de l'épiscopat tout entier; c'est à ce résultat qu'aboutissent les lois et les décrets des Conciles; c'est là l'objet de la sollicitude journalière des pontifes romains [1]. »

Ainsi l'Église a reçu de son divin Fondateur la mission de conduire tous les hommes à la sainteté et au salut, et cela principalement par l'enseignement et la diffusion de la vérité. A travers tous les siècles, elle accomplit cette noble tâche : elle s'est répandue dans le monde; elle a dissipé les ténèbres du paganisme; elle a conquis les peuples nouveaux et formé l'Europe chrétienne; elle a dompté les hérésies et les schismes, affirmé et développé sa doctrine, dirigé les croisades, vaincu la réforme, civilisé le nouveau monde; elle a triomphé de tous les efforts du philosophisme et de la révolution; en ce moment, elle lutte contre toutes les attaques du rationalisme et des passions déchaînées. Pendant une période de dix-neuf siècles bientôt, elle a multiplié les œuvres de sa charité, peuplé de saints la terre et le ciel, semé partout ses enseignements et ses exemples. Quels vastes champs ouverts aux historiens de l'Église ! Et comment résumer en quelques leçons cette action si féconde, si puissante, si universelle?

Nous ne saurions, dans un livre élémentaire, tout rappeler et tout dire; mais, fidèles à notre programme, nous choisirons dans cet ensemble grandiose et magnifique les faits qui vont plus directement à notre thèse : le *développement de la vérité religieuse et catholique*. Nous étudierons plus spécialement l'histoire de la conquête du monde par la foi chrétienne et l'épanouissement de nos dogmes, au souffle de l'Esprit-Saint, par l'intermédiaire de l'Église, gardienne et maîtresse de la vérité.

II. *Division générale.* — C'est un chemin long à parcourir que cette histoire de dix-neuf siècles de diffusion et

[1] Constitution *Æterni Patris*

Digitized by Google

de progrès dans la foi ; il importe d'en marquer tout d'abord les principales étapes.

Dans une première période de son histoire, l'Église, fondée par Notre-Seigneur, se développe à Jérusalem, au sein de la nation juive, puis elle se répand au delà des frontières de la Judée; elle entreprend la conquête du paganisme dans tout le monde connu. Mais voici que sur ses pas se dresse bien vite la persécution. Pendant trois siècles, il lui faudra lutter contre le colosse romain, qui, ayant englouti tous les empires de l'univers, représentait tout à la fois la puissance des armes et le prestige de l'idolâtrie. Elle se fonde néanmoins dans le sang et le sacrifice; elle pose à Rome même le centre de son autorité et de son empire éternel. Mais au lendemain de sa victoire sur le paganisme elle trouve en face d'elle l'hérésie, non moins terrible que la persécution ; il lui faut, contre ses propres fils, affermir le règne de la vérité. Quand elle a discipliné dans l'unité de croyance les fidèles de l'Orient et de l'Occident, elle voit l'empire romain crouler tout entier dans une immense et effroyable ruine. Sous les coups des barbares, le vieux monde disparaît, et seule l'Église reste debout ; cette première œuvre gigantesque a duré cinq siècles. Nous l'étudions sous le titre d'*Église primitive*. Cette période s'achève avec la chute de Rome, en l'an 476 ; nous la caractérisons par ces deux mots : *lutte et triomphe*.

La seconde période de l'*histoire de l'Église* commence, et nous lui donnons la dénomination et la durée que les historiens ont attribuées aux temps qui se sont écoulés depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à l'époque de la prise de Constantinople par les Turcs, au milieu du XV^e^ siècle (1453). C'est notre seconde partie : l'*Église au moyen âge*. Durant cette période, des nuées de barbares viennent fondre sur le monde romain : l'Église en compose une société nouvelle. « Elle fusionne, dans le creuset de sa charité et de sa puissance, ces deux éléments romain et barbare : vaincus et vainqueurs ; et elle fait surgir cette splendide Europe chrétienne, apte aux

Digitized by Google

grandes choses, formée aux plus vigoureuses et aux plus héroïques vertus [1]. » Après avoir fait l'éducation des barbares, l'Église sauve la civilisation chrétienne de l'invasion musulmane ; elle dirige sagement les esprits dans le mouvement d'effervescence qui marque le moyen âge. Grâce à l'influence de ses grands pontifes, elle règne au sein de cette famille de peuples européens qui lui doivent le jour ; la science et la sainteté se donnent la main. Mais voici que l'Europe, ébranlée par le schisme, va subir une décadence. Nous considérerons ces diverses phases de l'*Église au moyen âge* dans notre seconde étude, caractérisée par ces mots : *Formation et gouvernement des États chrétiens.*

Avec la fin du XV^e^ siècle commencent les temps modernes. Les esprits inquiets, fatigués de la bienfaisante tutelle de l'Église, rêvent l'émancipation : émancipation dans les idées et dans les mœurs, bien vite suivie de la révolte des cœurs et des volontés. La *réforme* naît de ce mouvement ; pendant un siècle elle tient la raison humaine en insurrection contre la foi, elle arme les peuples contre les peuples. Une fois entrée en Europe, la *révolution* n'en sortira plus. Sous les noms de *jansénisme* et de *philosophisme,* c'est elle qui prépare le grand cataclysme social de la fin du XVIII^e^ siècle, dont notre époque subit le rude contre-coup. Le rôle de l'Église, pendant ces trois siècles, c'est de sauver la *vérité religieuse* dans ce déluge d'erreurs, d'hérésies et d'utopies rationalistes qui menacent de tout engloutir, la raison aussi bien que la foi ; c'est de maintenir la vraie liberté contre toutes les perversités et les audaces du philosophisme et de la révolution. Nous étudierons ce rôle toujours actif et toujours bienfaisant dans notre troisième partie : *L'Église et les temps modernes,* où nous la verrons surtout aux prises avec la *réforme* et la *révolution.*

III. *Les sources de l'histoire ecclésiastique.* — « Depuis trois siècles, a dit M. de Maistre, l'histoire est une con-

[1] Doublet, *Leçons d'histoire ecclésiastique*, ouvrage remarquable par son érudition et ses aperçus synthétiques, dont nous ne manquerons pas de tirer profit.

Digitized by Google

juration continuelle contre la vérité. » Et le même écrivain concluait qu'elle était tout entière à refaire. Ces réflexions s'appliqueraient plus spécialement à l'histoire ecclésiastique, qui a subi à travers les âges toutes les falsifications que l'orgueil et le génie du mal peuvent accumuler contre le bien et contre la vérité.

Il y a donc une source empoisonnée de l'histoire. Elle se manifeste dès les premiers siècles du Christianisme. Eusèbe raconte que l'empereur Maximin fit fabriquer des documents apocryphes et les répandit dans les villes et dans les hameaux. Les maîtres avaient ordre de les dicter aux enfants, dans les écoles, comme exercices de mémoire et de grammaire. Aux siècles suivants, les hérésiarques d'abord, puis les pamphlétaires du moyen âge, ont employé les mêmes moyens, défigurant l'enseignement de l'Église, falsifiant son histoire et fabriquant de fausses pièces. Les écrivains de la réforme mirent en circulation ces écrits extravagants et honteux, auxquels ils en ajoutèrent d'autres. Plus tard, le jansénisme, l'école gallicane et parlementaire, et de nos jours l'école rationaliste, se sont faits les échos faciles, crédules ou malveillants de ces récits controuvés.

Mais un heureux revirement s'est accompli ; on est revenu aux vraies sources de l'histoire, et c'est là que nous entendons puiser nos documents.

Le plus ancien historien de l'Église est l'évangéliste saint Luc. Il a raconté dans les *Actes des apôtres,* d'une manière brève et substantielle, les faits les plus importants de la primitive Église ; c'est là que nous trouverons les preuves authentiques de l'établissement et de la diffusion de l'Église au premier siècle.

Mais, à proprement parler, le père de l'histoire ecclésiastique est *Eusèbe,* évêque de Césarée, mort vers l'an 340. Ses dix livres de l'histoire de l'Église sont d'un prix inestimable ; on y trouve de précieux documents sur les persécutions et les décisions authentiques des premiers conciles.

A ces sources il faut joindre les écrits des Pères de

Digitized by Google

l'Église, qui ont consigné dans leurs livres des traditions orales et de nombreux renseignements sur leur époque. Depuis le siècle des invasions barbares jusqu'à la prétendue réforme, des historiens véridiques et intègres se succèdent : *Socrate, Sozomène, Théodoret, Sulpice-Sévère, Paul Orose, saint Jérôme, Cassiodore,* le vénérable *Bède, Flodoard,* le bibliothécaire *Anastase,* l'illustre *Vincent de Beauvais,* forment une chaîne non interrompue de témoignages fidèles.

Plus tard, à l'époque du protestantisme, aux *centuriateurs* de *Magdebourg,* inspirés par l'hérésie et la haine, la vérité historique opposè de nobles champions. En Italie, *Baronius* se distingue par la sûreté de ses recherches. En France, les trois congrégations religieuses de Saint-Maur, de l'Oratoire et des Jésuites, nous ont valu des sources historiques plus abondantes et plus fidèles. L'époque gallicane et janséniste nous a laissé encore de précieux travaux, mais entachés d'erreurs et de partialités choquantes. En nos jours, *Bérault-Bercastel, Rohrbacher* et l'abbé *Darras* ont créé un courant meilleur en mettant à profit les plus sûres données de l'histoire.

Pour nous qui voulons résumer seulement les grands faits ayant trait au développement de la vérité catholique, nous emprunterons surtout nos documents aux *Actes des Conciles* généraux et aux *Lettres* des souverains pontifes, sans négliger toutefois les autres document historiques où se révèlent les croyances, les mœurs et les usages des siècles qui nous ont précédés.

IV. *But spécial que nous nous proposons.* — De même que dans l'*histoire de la Religion* nous avions surtout en vue de montrer l'action de la Providence dans la manifestation progressive de la vérité religieuse et dans la préparation des intelligences et des cœurs aux sublimes enseignements de l'Évangile, ainsi dans l'*histoire de l'Église* aurons-nous à cœur de faire ressortir le magnifique épanouissement de la vérité catholique.

Dans l'histoire de l'Église, entendue à notre sens,

Digitized by Google

viendront se dérouler tour à tour les plus fondamentales définitions et les plus importantes manifestations de la foi chrétienne. C'est encore la même action providentielle : les quatre mille ans qui précèdent Jésus-Christ ne sont que son annonce et sa préparation ; les deux mille qui le suivent ne sont que le récit de ses œuvres, accomplies par lui-même en personne, puis par son Église et par les nations chrétiennes que cette Église a fondées.

L'histoire de l'ancien monde nous mettait en évidence la chute de l'humanité ; l'histoire ecclésiastique nous en fera contempler la magnifique restauration : la vérité évangélique conquiert le monde, elle le remplit de vertus, elle y fonde des institutions séculaires. Et en même temps cette Providence plane sur l'humanité et conduit d'une main cachée, mais invincible, la marche des événements. Combien apparaît visible le doigt de ce Dieu puissant, « qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires ! » L'homme s'agite, mais Dieu le mène. Dieu seul paraît dans cette histoire divine. Nos vieux historiens français savaient le reconnaître, et ils faisaient présider à leurs récits cette épigraphe sublime : *Gesta Dei per Francos*. L'œuvre providentielle n'est point finie, et nous verrons se manifester en cette histoire la grande et souveraine loi qui préside à la marche des événements et à la vie des peuples : *Tout pour le Christ et son Église.*

L'Église, ainsi que le dit Bossuet, est « le miracle perpétuel ». Son histoire est une démonstration de la vérité du Christianisme. « L'Église, dit le Concile du Vatican, est comme un signe élevé au milieu des nations, qui attire à elle ceux qui n'ont pas encore cru, et qui démontre à ceux qui sont ses enfants combien la foi qu'ils professent repose sur un fondement solide. En effet, par son admirable propagation, par sa sainteté éminente, par son inépuisable fécondité pour le bien, par son universelle unité, par son invincible stabilité, *elle est un grand et perpétuel argument* qui motive la croyance et témoigne d'une manière irréfragable qu'elle a une mission divine. » (*Cap.* III, *de Fide.*)

Digitized by Google

I

L'ÉGLISE PRIMITIVE

LUTTE ET TRIOMPHE

(De l'an 33 à 476 de J.-C.)

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude.

La première phase de la vie de l'Église comprend un intervalle de cinq siècles. Pendant cette période, l'Église se fonde et s'étend. Le monde juif fut appelé à recevoir tout le premier les enseignements de l'Évangile ; mais comme il repoussa le bienfait divin, les apôtres se tournèrent vers les Gentils et commencèrent la conversion du monde païen.

L'Église ne tarda pas à rencontrer devant elle la lutte que lui avait annoncée son divin Fondateur. Persécutée dans Jérusalem, au centre même du judaïsme, elle ne fut pas plus heureuse au milieu des nations idolâtres. L'empire romain se signala par une spéciale fureur : dans toute l'étendue de ses provinces, ce fut pendant deux siècles et demi une lutte sanglante où coula le plus pur sang des chrétiens. Dix persécutions épouvantables semblaient devoir anéantir l'œuvre de l'Église. Mais la protection divine fut plus puissante que tous les tyrans.

Avec Constantin, la Religion chrétienne triomphe et

Digitized by Google

s'assied sur le trône des Césars. C'est une ère de paix qui commence. Toutefois elle ne fut pas de longue durée. Après la force matérielle, c'est au tour de l'hérésie à se mesurer avec la doctrine de Jésus-Christ. Tandis que le glaive romain déchirait les corps, les premières hérésies déchiraient le *Credo* catholique ; le philosophisme païen s'efforçait de ruiner le Christianisme par le sarcasme et la science. Mais voici que le IVe siècle apparaît, traînant à sa suite les plus formidables hérésies qui aient désolé l'Église : la Trinité, la divinité du Verbe, celle du Saint-Esprit sont successivement attaquées et battues en brèche. Toutefois, sous les ruines apparentes du dogme, jamais l'épanouissement doctrinal ne se fit plus splendide ; les conciles lancent sur les hérésies des foudres victorieuses et fixent les formules de la foi catholique avec une netteté plus lumineuse. Alors paraît l'armée des grands docteurs, et rien ne peut rendre l'éclat dont ils illuminent le monde. Et quand s'achève le Ve siècle, chaque point du dogme est affirmé, fixé, éclairci ; la papauté exerce sans opposition son autorité spirituelle sur un trône incontesté ; l'Église avec ses évêques, son clergé, ses moines, ses institutions, forme une société désormais constituée, puissante et unie.

Nous allons exposer ces péripéties, ces luttes, ces triomphes dans quatre chapitres que nous intitulerons : 1° *L'Église et ses conquêtes sur le Judaïsme et le Paganisme* (de l'an 33 à 67 de J.-C.) ; 2° *L'Église et les Persécutions* (de l'an 67 à 313, où la foi et la liberté triomphent avec *Constantin*) ; 3° *L'Église victorieuse des hérésies* (313-476 de J.-C.) ; 4° nous terminerons cette étude sur l'Église primitive par un aperçu général, ou *physionomie de l'Église dans les premiers siècles.*

Digitized by Google

CHAPITRE I

L'Église et ses premières conquêtes sur le Judaïsme et le Paganisme.

(De l'an 33 à 67 de J.-C.)

Pape.	*Empereurs romains.*
S. Pierre, à Jérusalem (33-36).	Tibère (14-37).
à Antioche (36-42).	Caligula (37-41).
à Rome (42-67).	Claude (41-54).
	Néron (54-58).

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

La période que nous étudions embrasse ce qu'on appelle les *temps apostoliques*. Dès que Notre-Seigneur fut remonté au ciel, les apôtres commencèrent la prédication de l'Évangile. Par son premier discours, saint Pierre, au sortir du cénacle, convertit trois mille Juifs. Bientôt ce noyau de fidèles grandit et devint une nombreuse société. Dans les trente-quatre années qui s'écoulèrent depuis l'Ascension de Jésus-Christ jusqu'à la mort de saint Pierre, les apôtres dispersés ont répandu partout dans le monde connu la bonne nouvelle de l'Évangile. L'apôtre saint Matthieu, saint Marc, disciple de saint Pierre, saint Luc, disciple et compagnon de saint Paul, publient le récit sacré des œuvres accomplies par Notre-Seigneur, et résument dans leurs évangiles ces magnifiques enseignements que l'apôtre saint Jean complétera vers la fin du siècle. Les autres apôtres écrivent aussi leurs épîtres.

Digitized by Google

Cependant la persécution s'élève d'abord en Judée. Saint Pierre ayant ouvert aux Gentils les portes de l'Église, en admettant au baptême le centurion Corneille, les apôtres tournèrent leur apostolat vers les nations païennes. Saint Paul fut l'instrument providentiel de la conversion des peuples de l'Occident; il unit les efforts de son zèle à ceux du prince des apôtres, au sein de cette Rome, capitale de l'empire, qui devient le centre de l'Église. Mais les empereurs païens s'opposent à la prédication de la religion nouvelle; Néron ordonne la *première persécution,* dans laquelle Pierre et Paul trouvent la couronne du martyre.

Déjà l'hérésie s'agitait dans l'Église naissante; mais les apôtres, non contents de répandre au loin la doctrine évangélique, affermissaient et développaient dans leurs écrits les purs enseignements de la vérité contre les sectes judaïsantes.

Ce sont là les caractères de cette première époque de l'histoire de l'Église, que nous développerons dans trois articles : 1° *Établissement de l'Église;* 2° *Diffusion de l'Église;* 3° *Les enseignements apostoliques.*

ARTICLE I

Établissement de l'Église.

I. L'Église au cénacle. — II. Premières conversions. — III. Persécution en Judée. — IV. Conversion de saint Paul. — V. Saint Pierre à Antioche.

I. *L'Église au cénacle.* — Après l'Ascension de Notre-Seigneur, les apôtres revinrent à Jérusalem et se retirèrent dans le cénacle avec les premiers disciples. Ce fut là le berceau de l'Église. Pour se préparer à la venue du Saint-Esprit qui leur avait été promis, tous persévéraient unanimement dans la prière avec Marie, mère de Jésus, qui était comme l'âme de cette pieuse assemblée.

Pierre proposa d'élire un apôtre à la place de Judas

Digitized by Google

Iscariote, et de le choisir parmi les disciples qui avaient reçu les enseignements du Sauveur. Deux sujets avaient été présentés, également recommandables : Joseph, surnommé le Juste, et Matthias. Leurs noms furent tirés au sort, et le choix divin désigna Matthias, qui fut dès lors associé au collège apostolique.

Cependant les jours de la Pentecôte étaient accomplis. On était à la troisième heure du jour ; tout à coup l'on entendit comme le bruit d'un vent impétueux qui remplit la maison, et l'on vit en même temps des langues de feu qui s'arrêtèrent sur chacun des apôtres. Aussitôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent à parler diverses langues. Cette faveur extraordinaire signalait au dehors les grâces intérieures dont ils venaient d'être inondés. Auparavant ils étaient ignorants, ils furent dès ce moment illuminés des plus vives lumières de la science et de la foi ; ils étaient faibles et timides, ils devinrent subitement courageux et forts. Désormais le Saint-Esprit accomplira les mêmes merveilles invisibles, mais pourtant réelles, dans l'âme des chrétiens, qui recevront de la main des apôtres ou de leurs successeurs la grâce de la *confirmation*.

II. *Premières conversions.* — Éclairés et transformés en d'autres hommes, les apôtres sortirent du cénacle et se répandirent dans les rues et sur les places publiques de Jérusalem. Pierre prit la parole et dit : « C'est ici l'accomplissement de la prophétie de Joël : « En ce temps-« là je répandrai mon Esprit sur toute chair, dit le Sei-« gneur ; et vos fils et vos filles prophétiseront... » Puis l'orateur continua : « Israélites, vous savez que Jésus de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre parmi vous par les merveilles, les prodiges et les miracles qu'il a opérés. Cependant vous l'avez crucifié, vous l'avez fait mourir par les mains des méchants. Mais Dieu l'a ressuscité, le délivrant des douleurs de l'abîme où il était impossible qu'il fût retenu, selon la prophétie de David. C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous

Digitized by Google

sommes tous témoins de sa résurrection. — Que faut-il que nous fassions? » s'écria le peuple, touché de ce discours. Et Pierre leur dit : « Faites pénitence; que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, et vous recevrez le Saint-Esprit. » C'est donc par le repentir, par la foi en Jésus-Christ Sauveur et par le baptême que l'on devient chrétien. En ce jour-là, trois mille hommes reçurent la parole de Dieu et furent baptisés. (*Act.* II, 1-41.)

A quelque temps de là, Pierre et Jean se rendaient au temple pour assister à la prière de la neuvième heure. A la porte se tenait un mendiant boiteux dès sa naissance. Pierre lui dit : « Regarde-nous; je ne possède ni or ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne; lève-toi au nom de Jésus de Nazareth et marche ! » Aussitôt le boiteux se leva. Le peuple était dans l'étonnement; mais Pierre, s'adressant à la foule, prêche de nouveau le Christ, que les Juifs ont fait mourir et que Dieu a ressuscité; et il ajoute : « C'est à cause de notre foi en son nom que cette puissance nous a été donnée. Faites donc pénitence et convertissez-vous. » A cette seconde prédication, cinq mille hommes environ se convertirent. (*Act.* III et IV.) Ainsi se propageait l'Église ; la foi au Christ ressuscité, les miracles opérés en son nom : voilà tout le secret des merveilleux progrès du Christianisme.

III. *Persécution en Judée.* — Les princes des prêtres, les magistrats du temple et les saducéens étant survenus, se saisirent des apôtres Pierre et Jean et les amenèrent devant le Conseil. Pierre parla avec tant de force de la vérité qu'il était chargé d'annoncer, que les membres du sanhédrin n'osèrent pas le condamner. On se contenta de défendre aux apôtres de prêcher au nom de Jésus. Mais ceux-ci répondirent : « Pensez-vous qu'il soit juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu ? Pour nous, nous ne pouvons taire ce que nous avons vu et entendu. »

Ces rigueurs ne servirent qu'à enflammer le zèle des disciples. Il se faisait beaucoup de miracles au milieu du

Digitized by Google

peuple par les mains des apôtres. Les habitants de Jérusalem et des villes voisines apportaient leurs malades le long des rues, sur le passage de saint Pierre, et son ombre seule les guérissait. Le nombre des croyants s'augmentait de plus en plus. Alors le grand prêtre et les saducéens firent arrêter les apôtres et les mirent en prison. Comme on délibérait de les mettre à mort, un des docteurs, nommé Gamaliel, émit cet avis : « Laissez faire ces hommes. Si leur œuvre ne vient pas de Dieu, elle tombera d'elle-même ; mais si elle vient de Dieu, vous ne sauriez l'arrêter, et vous serez en danger de combattre le Seigneur lui-même. » (*Act.* v.) Les membres du Conseil se rendirent à cet avis et laissèrent aller les apôtres, qui s'estimaient heureux de souffrir au nom de leur Maître.

Cependant la haine des Juifs poursuivait les disciples de la foi nouvelle. La première victime de la persécution fut *Étienne,* l'un des sept diacres que les apôtres avaient ordonnés pour être leurs auxiliaires dans le soin des pauvres. Sa foi, sa sainteté, ses miracles, les reproches qu'il ne craignit pas d'adresser aux Juifs endurcis, attirèrent sur lui les premières rigueurs. Un jour ils se précipitèrent sur lui, l'entraînèrent hors de la ville et le lapidèrent. Mais le généreux martyr répétait : « Mon Dieu, pardonnez à mes bourreaux et ne leur imputez pas ce crime. » (*Ib.* VI et VII.)

La persécution devint violente à Jérusalem et dans toute la région.

IV. *Conversion de saint Paul.* — Parmi les plus ardents persécuteurs des disciples de l'Évangile se trouvait un jeune homme du nom de Saul. Il appartenait à la secte des pharisiens, et tandis qu'on lapidait le diacre Étienne, on l'avait vu exciter les meurtriers, dont il gardait les vêtements. A Jérusalem, il pénétrait dans les maisons pour arrêter les fidèles, hommes et femmes, et les jetait en prison. Puis il obtint du grand prêtre des lettres de pleins pouvoirs auprès des synagogues de la Judée, de la

Digitized by Google

Samarie et de Damas, et il parcourait toutes les villes, recherchant partout les disciples pour les envoyer à Jérusalem chargés de chaînes. Or, tandis qu'il se rendait à Damas à la tête d'une troupe de cavaliers armés, il fut tout à coup environné d'une lumière céleste ; il tomba la face contre terre et entendit une voix qui disait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? — Qui êtes-vous, Seigneur ? répondit-il. — Je suis Jésus de Nazareth, que tu persécutes. Il est dur pour toi de regimber contre l'aiguillon. — Seigneur, dit Saul tout effrayé, que voulez-vous donc que je fasse ? » Et la voix reprit : « Va jusqu'à Damas trouver Ananie, et il te dira ce que tu dois faire.» Or les hommes qui formaient son escorte prirent Saul par la main, car il ne voyait pas, et ils le menèrent à Damas. Le Seigneur avait dit à son prêtre Ananie : « Allez dans la maison de Jude chercher un homme de Tarse appelé Saul ; j'en ai fait un vase d'élection pour porter mon nom devant les Gentils, devant les rois et devant les enfants d'Israël. » Ananie trouva Saul en prières. Il lui imposa les mains, lui communiqua l'Esprit-Saint et lui rendit la vue. Saul reçut ensuite le baptême et demeura parmi les disciples de Jésus, prêchant dans les synagogues et remplissant le peuple d'admiration et de colère. Le converti de Damas prit le nom de Paul ; il revint à Jérusalem converser avec les apôtres et retourna dans sa patrie pour s'y préparer, dans le recueillement et la prière, à devenir l'apôtre des Gentils. (*Act.* IX.)

V. *Saint Pierre à Antioche.* — Cependant Pierre parcourait les villes de la Judée et de la Samarie. A Lydde, il guérit un paralytique du nom d'Énée ; à Joppé, il ressuscita une pieuse femme appelée Tabitha, que ses œuvres charitables rendaient recommandable dans toute la cité. A Césarée, Pierre ouvrit les portes de l'Église au centurion Corneille et à sa famille, qui devinrent ainsi les prémices de la gentilité. L'Esprit-Saint descendant sur Corneille et sur tous ceux qui écoutaient, témoigna manifestement que les Gentils devaient être admis aussi

Digitized by Google

bien que les Juifs au bienfait de la foi et à la grâce du baptême.

La foi chrétienne s'était déjà répandue parmi les Grecs d'Antioche. Un grand nombre se convertirent ; les apôtres envoyèrent Barnabé pour les affermir dans les croyances et dans les pratiques chrétiennes. Barnabé partit ensuite pour Tarse et ramena avec lui Paul à Antioche, où ils demeurèrent une année entière. Ce fut là que les disciples reçurent pour la première fois le nom de *chrétiens*.

Dès lors saint Pierre transféra son siège de Jérusalem à Antioche. De cette ville, métropole de l'Asie, il présidait aux progrès de la foi et au gouvernement de l'Église. On croit qu'il fonda lui-même les premières Églises d'Asie Mineure, du Pont, de Galatie, de Bythinie et de Cappadoce, auxquelles il dédia plus tard sa seconde épître.

Dans un voyage qu'il fit à Jérusalem pour les besoins de l'Église, le prince des apôtres faillit être victime de la persécution d'Hérode-Agrippa Ier. Ce prince, devenu roi de Judée, fit mourir par le glaive l'apôtre saint Jacques. Il fit aussi emprisonner saint Pierre, avec intention de le mettre à mort après la fête de Pâque, qui était proche. Mais dans la nuit qui précédait le jour marqué pour son supplice, tandis que les fidèles réunis priaient pour la délivrance de l'apôtre, un ange le délivra miraculeusement. C'est ainsi que Dieu veillait sur l'Église naissante et sur son chef. A quelque temps de là, Hérode tomba sous les coups de la vengeance divine ; il mourut dévoré tout vivant par les vers. Avec lui disparut le royaume de Juda. Son fils Hérode-Agrippa II reçut de l'empereur Claude une royauté nominale. Après la ruine de Jérusalem, il prit le prit le parti de se retirer à Rome avec sa sœur, la célèbre Bérénice.

Digitized by Google

ARTICLE II

Diffusion de l'Église.

I. La chaire de saint Pierre à Rome. — II. Apostolat de saint Paul. — III. Prédications des autres apôtres. — IV. Le Christianisme dans les Gaules. — V. Réflexions de Bossuet.

I. *La chaire de saint Pierre à Rome.* — Après un séjour d'environ sept années à Antioche, le prince des apôtres quitta cette ville et transféra son siège pontifical à Rome, dans la capitale de l'empire. L'intérêt du Christianisme le demandait, et il est probable que le divin Maître lui avait donné des instructions à cet égard. Ce fut en l'an 42, sous le règne de Claude, selon toutes les probabilités historiques, que Pierre fit son entrée en cette ville célèbre, qui était tout à la fois la reine du monde et le centre de l'idolâtrie. Il appartenait au chef des apôtres de planter le premier la croix de Jésus-Christ en face du Capitole. Cependant les premières prédications de saint Pierre eurent peu de succès. Découragé, l'apôtre songeait à quitter la ville éternelle. Il sortait par une des portes de Rome, raconte la tradition, quand il rencontra le Sauveur portant sa croix. « Maître, où allez-vous? lui demanda-t-il. — Je vais à Rome, répondit Jésus, pour y être crucifié une seconde fois. » Pierre comprit qu'il devait rester à son poste et y mourir de la même mort que son Maître.

Dans le quartier du Tibre, l'apôtre trouva une colonie juive qui lui fournit bientôt un noyau de fidèles. La famille d'Aquila et de Priscille le mit en relation avec Pudens, sénateur romain de la famille des *Cornelius*. Le sénateur converti lui offrit son palais pour être, à Rome, la première église chrétienne. Au bout de quelques années, la foi chrétienne compta dans la cité des milliers de chrétiens : il y en eut même dans la maison des Césars. Si nous en croyons le vénérable Bède, historien grec du VIII^e^ siècle, saint Pierre évangélisa l'Italie et porta ses

Digitized by Google

prédications jusque dans la Grande-Bretagne, en traversant les Gaules. L'Espagne le vit aussi, et il est probable qu'avant de rentrer à Rome, il visita les côtes d'Afrique, de sorte que tout ce qui devait former le patriarcat d'Occident aurait été parcouru et sanctifié par le prince des apôtres. Pendant vingt-cinq ans, saint Pierre occupa le siège de Rome, où il fonda l'empire spirituel de l'Église sur tous les peuples conquis.

II. *Apostolat de saint Paul.* — Le plus puissant auxiliaire du chef des apôtres dans la diffusion de l'Évangile est sans contredit saint Paul, le converti de Damas. Nous ne le suivrons pas dans le détail de ses courses apostoliques, dont on trouve le récit au livre des *Actes,* écrit par saint Luc, son compagnon. Il était venu à Antioche avec Barnabé : c'est là que les deux nouveaux apôtres reçurent, avec l'imposition des mains, la consécration sacerdotale et épiscopale. De cette ville, qui fut comme le centre de son apostolat, saint Paul accomplit trois principaux voyages marqués par des fruits abondants.

Le *premier voyage* se fit avant le concile de Jérusalem, de 45 à 47 ou 48 de l'ère chrétienne. Parti avec Barnabé, saint Paul évangélisa d'abord l'île de *Chypre,* où il convertit le proconsul romain Sergius Paulus, qui devait plus tard lui être, à Rome, d'un si utile concours ; puis il revint sur le continent : Perga, Antioche de Pisidie, Icône, Lystres, Derbe en Lycaonie, marquent les prinpales étapes de cette course évangélique. De retour à Antioche, les deux apôtres purent raconter aux fidèles les fruits merveilleux de leur apostolat parmi les Gentils.

Le *second voyage* de saint Paul eut lieu peu après le concile de Jérusalem, et il dura environ trois ans, de 51 à 53. Barnabé avait quitté Paul pour retourner en Chypre, sa patrie. Accompagné de Silas, le grand apôtre s'avança vers le nord de l'Asie-Mineure, parcourut la Phrygie, et jeta les premières semences de la foi en Galatie. Puis il franchit le détroit et vint fonder en Europe les Églises de Philippes, de Thessalonique et de Bérée, dans la Macé-

Digitized by Google

doine. De là il vint en Grèce évangéliser Athènes la savante et opposer la folie de la croix à la sagesse des philosophes. Devant les membres de l'aréopage, saint Paul tint ce langage : « Athéniens, je vois que vous êtes avant tout un peuple religieux ; car, en passant dans vos murs et en regardant les statues de vos dieux, j'ai remarqué un autel sur lequel était écrit : *Au Dieu inconnu.* Ce Dieu que vous adorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce. » Plusieurs Athéniens crurent à l'Évangile, et parmi eux Denis l'Aréopagite, le futur apôtre de Lutèce, et une femme pieuse, du nom de Damaris.

D'Athènes, saint Paul se rendit à Corinthe, ville voluptueuse qu'il transforma en une cité vraiment chrétienne. La maison du Juif Aquila lui offrit un asile, et cette même famille devint plus tard, à Rome, l'auxiliaire dévouée de saint Pierre et de saint Paul. De Corinthe, le courageux missionnaire revint à Antioche par Éphèse, Césarée et Jérusalem.

Le *troisième voyage* de saint Paul est le plus long. Il eut lieu de l'an 55 à 58 environ. L'Apôtre parcourut les provinces de la haute Asie, déjà évangélisées par saint Pierre et fécondées par de nombreux ouvriers apostoliques, dont le plus célèbre est Apollon, juif converti d'Alexandrie. La ville d'Éphèse appela surtout la sollicitude du grand apôtre. Célèbre par son commerce, par son temple de Diane et par son zèle pour le culte de la *grande déesse,* cette ville était un centre d'idolâtrie qu'il importait d'attaquer et de détruire. Éclairés par la parole de Dieu, les Éphésiens se convertirent en grand nombre, brûlèrent leurs livres superstitieux et magiques. Toutefois un orfèvre appelé Démétrius excita une émeute qui contraignit saint Paul de quitter Éphèse. L'Apôtre revit la Macédoine, la Grèce, Troade et Milet, ou il adressa ses adieux aux chrétiens venus jusqu'au rivage. Quelques jours après on le retrouve à Césarée, et enfin il arrive à Jérusalem, où il tombe au pouvoir de ses ennemis et se voit forcé d'en appeler à César.

Saint Paul demeura deux années captif en Judée sous

Digitized by Google

les proconsuls Félix et Portius Festus. (An 59 et 60.) Il fut embarqué pour Rome, où il passa deux ans, avec la liberté d'aller et de venir, une main enchaînée, sous la garde d'un soldat. Il pouvait sans obstacle prêcher la foi chrétienne, et il le fit avec succès. Jusque dans le palais de Néron, l'Évangile compta des disciples. Après deux années de prévention, saint Paul recouvra la liberté (62). Il en profita pour visiter le midi de la Gaule, l'Espagne, la Grèce et la Macédoine. Il revint à Rome au moment de la première persécution, sous Néron, consommer par le martyre son admirable et fécond apostolat.

III. *Prédications des autres apôtres.* — Suivant une tradition éminemment respectable, tous les apôtres, avant de se partager le monde, rédigèrent en commun le *symbole* de la foi chrétienne.

Saint *Jacques le Mineur,* parent de Notre-Seigneur, fut évêque de Jérusalem. Sa doctrine et sa sainteté lui obtinrent, de la part des Juifs eux-mêmes, le surnom de *Juste.* Cependant, vers l'an 62, le témoignage public qu'il rendit à la divinité de Notre-Seigneur lui valut d'être précipité du haut du temple. Il respirait encore et priait pour ses bourreaux; un foulon l'acheva d'un coup de maillet.

Saint *André,* frère de Simon-Pierre, se rendit en Scythie, évangélisa la Thrace et l'Épire, où il opéra d'innombrables conversions; puis il passa en Achaïe et fut crucifié à Patras, par ordre du proconsul Égée.

Saint *Jean,* le disciple bien-aimé du Sauveur, consacra son apostolat à l'Asie; sa résidence la plus habituelle paraît avoir été Éphèse. Tous les monuments nous désignent l'apôtre saint Jean comme ayant exercé une influence considérable sur les Églises d'Orient, dont il était l'oracle. La persécution vint le chercher au milieu de ses travaux et de ses succès. Conduit à Rome et condamné, sous Domitien, à un affreux supplice, mais sauvé par un éclatant miracle, il survécut à tous les autres apôtres et mourut centenaire.

Digitized by Google

L'apôtre saint *Jacques le Majeur*, frère de Jean, demeura dans la Judée. Suivant la tradition, il vint évangéliser l'Espagne. Hérode-Agrippa le fit mourir à Jérusalem vers l'an 44.

Sur les autres apôtres, les données sont rares et très éparses : ils portèrent leurs prédications vers les régions les plus éloignées de l'univers et fondèrent partout de nombreuses Églises. Saint *Matthieu* se fixa d'abord en Judée, où il écrivit son évangile, et partit ensuite pour l'Éthiopie et le pays des Parthes ; saint *Thomas* pénétra aussi chez les Parthes, Évangélisa la Perse, l'Éthiopie, et poussa ses conquêtes jusqu'aux Indes; saint *Jude*, frère de Jacques le Mineur, eut en partage la Mésopotamie, la Perse et l'Arménie; saint *Simon* le Cananéen prêcha en Mésopotamie, dans l'Idumée et l'Arabie; saint *Barthélemy* exerça son apostolat dans les Indes, en Phrygie, dans la Lycaonie, et subit le martyre en Arménie, où il fut écorché vif, en l'an 71 ; saint *Philippe* parcourut la haute Asie, et paraît avoir consommé sa longue carrière en Phrygie; enfin saint *Matthias*, substitué au traître Judas, entra en Cappadoce, suivit les bords de la mer Caspienne et fut martyrisé en Colchide.

IV. *Le Christianisme dans les Gaules.* — Dans le récit rapide de cette diffusion de l'Évangile et de la foi chrétienne, nous devons une mention spéciale à notre patrie. Il n'est pas douteux que le Christianisme n'ait pénétré dans les Gaules dès le premier siècle.

Nous avons dit que saint Pierre dut traverser la Gaule, se rendant en Espagne et dans la Grande-Bretagne, et que saint Paul visita les provinces méridionales de notre antique patrie. C'est une tradition nationale que l'Église d'Arles eut pour évêque Trophime, envoyé par le bienheureux apôtre Pierre; que l'Église de Narbonne eut pour fondateur l'évêque Paul, qui ne serait autre que le romain Sergius-Paulus, proconsul de Chypre, converti par l'apôtre saint Paul lui-même. Cinq autres hommes

Digitized by Google

apostoliques furent envoyés dans les Gaules par saint Pierre. Ce sont : saint Martial de Limoges, saint Austremoine de Clermont, saint Gatien de Tours, saint Saturnin de Toulouse, saint Valère de Trèves.

Une autre tradition touchante et non moins établie, c'est l'évangélisation de la Provence et la fondation des sièges épiscopaux de cette contrée par Lazare, le ressuscité de Béthanie. Chassés par la persécution, Lazare et ses sœurs Marthe et Marie vinrent échouer à Marseille, et l'heureux ami du Sauveur fut le premier évêque de la cité phocéenne; sainte Marthe embauma de ses vertus le pays de Tarascon, et Marie-Madeleine sanctifia les montagnes de la Sainte-Baume; saint Maximin, compagnon de leur exil, fut le premier évêque d'Aix.

Enfin la Gaule chrétienne s'honore d'avoir eu pour un de ses premiers apôtres saint Denis, surnommé l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes, envoyé dans les Gaules par saint Pierre ou saint Clément, son successeur, pour y fonder le siège épiscopal de Paris, l'ancienne Lutèce. Il y couronna sa mission par le martyre, avec les deux compagnons de son apostolat, Rustique et Éleuthère. La colline consacrée par leur supplice s'appela le mont des Martyrs, aujourd'hui *Montmartre*. D'autres Églises, quoique d'une origine moins ancienne, attestent aussi bien la rapide diffusion du Christianisme dans les Gaules. Qu'il nous suffise de rappeler des noms qui sont la gloire du IIe ou du IIIe siècle, et qui prouvent l'antiquité des sièges qu'ils illustraient : saint Pothin de Lyon, saint Ferréol de Besançon, saint Taurin d'Évreux, saint Rieul de Senlis, saint Lucien de Beauvais, saint Sixte de Reims, saint Memmie de Châlons, saint Sanctin de Meaux et de Verdun, saint Eutrope de Saintes, etc.

V. *Réflexions de Bossuet.* — C'est donc un fait historique et bien avéré que le Christianisme se répandit avec une rapidité étonnante à Jérusalem et dans la Judée, à Rome et dans toute l'étendue des provinces de l'empire, en dehors même du monde romain et jusque dans les

Digitized by Google

pays barbares et presque inconnus. Écoutons à ce sujet les réflexions de Bossuet:

« C'était là l'effet de cette grande bénédiction que le monde devait attendre de Jésus-Christ. Elle allait se répandant tous les jours de famille en famille, de peuple en peuple : les hommes ouvraient les yeux de plus en plus pour connaître l'aveuglement où l'idolâtrie les avait plongés; et, malgré toute la puissance romaine, on voyait les chrétiens, sans révolte, sans faire aucun trouble, et seulement en souffrant toutes sortes d'inhumanités, changer la face du monde et s'étendre par tout l'univers.

« La promptitude inouïe avec laquelle se fit ce grand changement est un miracle visible... Les apôtres n'avaient pas encore achevé leurs courses, et saint Paul disait déjà aux Romains « que leur foi était annoncée « dans tout le monde... » Cent ans après Jésus-Christ, saint Justin comptait déjà parmi les fidèles beaucoup de nations sauvages, et jusqu'à ces peuples vagabonds qui erraient deçà et delà sur des chariots, sans avoir de demeure fixe.

« Que pouvait avoir vu le monde pour se rendre si promptement à Jésus-Christ? S'il a vu des miracles, Dieu s'est mêlé visiblement dans cet ouvrage; et s'il se pouvait faire qu'il n'en eût pas vu, ne serait-ce pas un nouveau miracle plus grand et plus incroyable que ceux qu'on ne veut pas croire, d'avoir converti le monde sans miracle, d'avoir fait entrer tant d'ignorants dans des mystères si hauts, d'avoir inspiré à tant de savants une humble soumission, et d'avoir persuadé tant de choses incroyables à des incrédules [1]. »

[1] *Histoire universelle*, IIe part., chap. xx.

Digitized by Google

ARTICLE III

Les enseignements apostoliques.

I. Les Évangiles et les Épîtres des apôtres. — II. Le concile de Jérusalem. — III. L'Église en face des sectes judaïsantes. — IV. Les premiers chrétiens.

I. *Les Évangiles et les Épîtres des apôtres.* — Quand le Christianisme se leva sur le monde, il eut à dissiper différentes ténèbres, les unes chez les Gentils, les autres chez les Juifs. — Parmi les païens, on remarquait une opposition systématique aux enseignements de la foi, qu'ils considéraient comme une *folie*, et une opposition déjà toute rationaliste aux mystères, aux devoirs surnaturels et à cette vie nouvelle et supérieure qui était en quelque sorte le fond de la Religion chrétienne. — Chez les Juifs, l'enseignement chrétien trouvait des résistances non moins vives ; car ce peuple restait attaché à la loi de ses pères, et, même converti, il ne pouvait se résoudre à abandonner les pratiques extérieures de la loi et à quitter absolument Moïse pour Jésus-Christ. L'Église devait vivre au milieu de ces éléments divers, régler la conscience et la conduite des individus, organiser la famille, tracer les droits et les devoirs de tous.

Dès les premiers temps, les apôtres, le plus souvent, le faisaient de vive voix. Bientôt ils livrèrent par écrit les leçons que leur dictait l'Esprit-Saint, et que les premiers fidèles révéraient comme la parole de Dieu. Telle est l'origine des livres du Nouveau Testament, et spécialement des *Évangiles* et des *Épîtres des apôtres*.

Il importait, avant tout, de fixer dans la mémoire des fidèles l'abrégé des œuvres, des discours et des miracles de Jésus-Christ. Les *Évangiles* furent ce divin mémorial. Les trois premiers furent écrits par saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, de l'an 45 à l'an 65 de J.-C. Plus tard, à la fin du siècle, saint Jean écrivit le quatrième Évangile pour mettre dans une plus abondante lumière

Digitized by Google

la divinité de Jésus-Christ, que les premiers hérétiques s'efforçaient de voiler. Au récit de l'Évangile, saint Luc ajouta, vers l'an 60, sous le titre d'*Actes des apôtres*, l'histoire des premières conquêtes de la foi. Ce livre, écrit à Rome, pendant la captivité de saint Paul, s'arrête en l'an 62.

Les *Épîtres de saint Paul* tiennent une place considérable dans le commentaire, écrit par les apôtres, de la doctrine chrétienne. Nous ne saurions ici en reproduire tous les enseignements; nous nous bornerons à mentionner l'objet de ces différentes épîtres, dans l'ordre où elles sont reproduites dans le Nouveau Testament.

L'*Épître aux Romains* (an 58) est le développement de cette thèse dogmatique : « La foi en Jésus Christ est une condition indispensable pour les Juifs et pour les Gentils; elle est l'unique condition de la justification et du salut. » (Ch. I–XI.) Elle se termine par des préceptes et des conseils de morale, relatifs à la vie et aux vertus chrétiennes. (Ch. XIV-XVI.)

Dans la I^re^ *Épître aux Corinthiens* (an 56), saint Paul s'élève avec une grande énergie contre certains désordres survenus à Corinthe, contre les désunions causées par l'esprit d'orgueil, contre le déplorable abus de porter devant des juges païens les différends survenus entre chrétiens. (Ch. I-VI.) Il règle des points d'une extrême importance sur le *mariage* et l'*état de virginité* : le mariage est proclamé honnête, mais le célibat est préférable si Dieu en donne la vocation. (Ch. VII.) Enfin l'Apôtre trace des règles pleines de sagesse relativement aux mets consacrés aux idoles, sur l'usage des dons surnaturels, et la conduite à tenir vis-à-vis de la sainte Eucharistie. La lettre se termine par des considérations importantes sur la résurrection des corps. (Ch. IX-XVI.)

Dans sa II^e^ *Épître aux Corinthiens* (an 57), saint Paul complète ses enseignements précédents; il fait connaître le sacerdoce de la loi nouvelle, ses grandeurs et ses puissances, et aussi ses luttes et ses perpétuelles persécutions. (Ch. I-VII.) Il parle longuement de l'aumône et

Digitized by Google

des collectes à recueillir pour les pauvres de Jérusalem. (Ch. VIII-IX.) La fin de cette épître est une apologie véhémente de son apostolat, contre les premiers hérétiques et les faux frères qui ne cessaient de le dénigrer. (Ch. X-XII.)

L'*Épître aux Galates* fut écrite en 55 de J.-C. Les fidèles de cette Église étaient presque tous tombés dans les erreurs des judaïsants. L'Apôtre y fait l'apologie de sa doctrine, qu'il a reçue de Notre-Seigneur (ch. I-II); puis il établit le dogme fondamental du salut par Jésus-Christ seul, et l'inutilité de la loi mosaïque, qui en est la conséquence (ch. III-IV); il termine par une exhortation à persévérer dans la foi et les vertus chrétiennes. (Ch. V-VI.)

Dans l'*Épître aux Éphésiens*, qui date de 62, époque de la captivité de saint Paul, on trouve une partie dogmatique, où l'Apôtre énumère les richesses de la Rédemption, et parle magnifiquement de l'Église, dont il fait ressortir la divine unité et la vitalité indéfectible (ch. I-III); et une autre partie morale, où il donne des conseils de vie chrétienne à tous, trace aux époux leurs devoirs, et rappelle aux enfants, aux serviteurs et aux maîtres leurs obligations réciproques. (Ch. IV-VI.)

L'*Épître aux Philippiens*, écrite la même année, contient des félicitations à l'adresse de cette chrétienté fidèle; il la prémunit contre les faux apôtres, et joint de touchantes exhortations à la joie, à la prière, à la sainteté. (Ch. I-IV.)

L'*Épître aux Colossiens* (an 62) développe des vérités dogmatiques chères à l'Apôtre: les grandeurs de Jésus-Christ et les fruits de la Rédemption (ch. I-II, 15), et des devoirs de morale ayant rapport aux ordonnances mosaïques, à la mortification chrétienne, à la charité, à l'obéissance. (Ch. II, 15-25, et IV.)

Deux *Épîtres aux Thessaloniciens*, l'une de l'année 52, l'autre de l'année suivante, sont les plus anciennes qu'ait écrites saint Paul. Dans la première, l'Apôtre félicite ces chrétiens de leur fidélité pendant la persécu-

Digitized by Google

tion; il leur donne des conseils de chasteté et de piété, et soutient leurs espérances par la pensée de la résurrection. Dans la seconde, il détrompe les Thessaloniciens qui croyaient à la proximité du jugement dernier et de la venue de l'Antéchrist; il les exhorte à la fidélité et à la persévérance.

Trois *Épîtres* de saint Paul, appelées *épîtres pastorales*, furent adressées à Timothée et à Tite, disciples de l'Apôtre (64-66 de J.-C.). Elles forment, dans leur ensemble, un magnifique traité des vertus épiscopales et sacerdotales et des obligations du ministère. — Une courte *Épître à Philémon* contient un éloquent plaidoyer en faveur d'un esclave fugitif.

Enfin l'*Épître aux Hébreux*, écrite en l'an 63, est l'une des plus importantes au point de vue dogmatique et moral. Saint Paul y établit la supériorité du Christianisme sur le judaïsme, prouvée par l'excellence incomparable du Sauveur comme législateur et comme prêtre. (Ch. I-X.) Il termine par des préceptes de morale que l'on peut résumer en ces deux points : nécessité de la persévérance dans la foi et aussi dans les bonnes œuvres. (Ch. XI-XIII.)

Pour compléter cet ensemble de la doctrine apostolique, il nous reste à dire un mot des *Épîtres* des autres apôtres. On les désigne généralement sous le nom des *sept Épîtres catholiques*, parce qu'elles furent adressées, non à des Églises ou à des personnes particulières, mais à toutes les Églises chrétiennes répandues dans la catholicité.

La première de ces épîtres est de *saint Jacques le Mineur*, évêque de Jérusalem. Elle établit la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, et l'on y trouve de précieux enseignements sur l'Extrême-Onction, la Confession, la puissance de la prière, etc. Cette lettre fut écrite de Jérusalem, vers l'an 62 de J.-C.

Saint Pierre a écrit deux *Épîtres*, l'une vers l'an 45 de J.-C., l'autre vers l'an 66, peu de temps avant son martyre. La première a pour but de rappeler aux fidèles la

Digitized by Google

sainteté de leur vocation, la nécessité de tout souffrir plutôt que de perdre la foi; elle contient aussi des préceptes de morale chrétienne pour tous les états et toutes les conditions. La seconde tend à les prémunir contre les faux docteurs et les hérétiques qui, dès ce temps-là, s'élevaient dans l'Église, et principalement contre ceux qui niaient le dernier avènement de Jésus-Christ.

Nous avons de l'apôtre *saint Jean* trois *Épîtres :* la première, plus importante, écrite vers l'an 104 de J.-C., a pour but de combattre différents hérétiques dont les uns niaient la divinité de Notre-Seigneur, les autres son Incarnation, d'autres la nécessité des bonnes œuvres. La seconde épître, dédiée à *Électa,* et la troisième, écrite à *Gaïus,* contiennent une exhortation à la vie chrétienne et à la persévérance dans la vérité et la charité.

L'apôtre *saint Jude* nous a laissé une *Épître* où il dénonce certains hérétiques qui déshonoraient l'Église naissante, et exhorte les fidèles à la fermeté de la foi et à la pratique des bonnes œuvres.

Enfin l'*Apocalypse de saint Jean* complète le livre du Nouveau Testament. L'apôtre l'écrivit après son Évangile, vers l'an 96 de J.-C. C'est une série de visions mystérieuses et prophétiques, symbolisant les destinées de l'Église sur la terre depuis ses premiers combats jusqu'à sa dernière victoire; mais l'écrivain sacré a su y entremêler des leçons de morale adressées aux évêques des principaux sièges (ch. II-III); on y entrevoit l'action de la Providence, et l'on assiste au triomphe définitif du bien contre le mal, au seuil de cette éternité bienheureuse où n'entreront que les âmes pures. (Ch. XX-XXII.)

II. *Le concile de Jérusalem.* — Les apôtres prenaient soin de développer dans leurs Épîtres les enseignements du divin Maître, et, selon que les circonstances le demandaient, ils flétrissaient les erreurs et dirigeaient de leurs conseils les chrétientés naissantes. Mais en présence des difficultés importantes qui se peuvent présenter, un moyen plus expéditif et plus solennel de les

Digitized by Google

trancher, c'est la réunion des pasteurs en *concile*. Nous en trouvons un premier exemple dès l'origine du Christianisme, dans le *concile apostolique* tenu à Jérusalem en l'an 50 de J.-C. Les progrès de la foi au sein de la gentilité soulevèrent une vive controverse dans l'Église d'Antioche. Il s'agissait de savoir si les préceptes mosaïques restaient en vigueur et s'il fallait y soumettre les païens convertis. Les apôtres Pierre, Paul et Barnabé n'avaient pas cru devoir en imposer le fardeau; mais des judéo-chrétiens prétendirent soumettre les nouveaux convertis à la circoncision et aux observances de la loi mosaïque, et en faisaient une condition de salut, comme si, pour être chrétien, il fallait auparavant être juif.

Le prince des apôtres vint de Rome à Jérusalem pour se concerter avec le corps apostolique et donner à la décision de l'assemblée le poids de son autorité suprême. On le voit présider le concile, écouter les avis, prendre le dernier la parole et prononcer, sous l'action de l'Esprit-Saint, un jugement auquel l'assemblée souscrit d'un avis unanime.

Le concile rendit un décret abolissant les observances de l'ancienne loi. Toutefois, en vue de ménager les judaïsants, il étendit aux Gentils un des préceptes positifs les plus anciens, que les prosélytes observaient sans peine. « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, dit le concile, de ne rien vous imposer au delà de ce qui est nécessaire, à savoir : que vous vous absteniez de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang et des chairs étouffées, ainsi que de la fornication. » (*Act.* XV, 28-29.)

III. *L'Église en face des sectes judaïsantes.* — Notre résumé des Épîtres des apôtres et les questions agitées au concile de Jérusalem montrent clairement que l'Église, à son berceau, rencontrait déjà des adversaires de sa doctrine. Les premiers hérétiques furent les judaïsants, qui prétendaient conserver les prescriptions mosaïques. Plusieurs d'entre eux, *Cérinthe* à leur tête, refusèrent de se soumettre aux décisions du concile; ils formèrent dès

Digitized by Google

lors une secte connue sous le nom de *cérinthiens*, et ils en vinrent à rejeter la divinité de Jésus-Christ, sa doctrine, sa révélation, sa morale. Saint Paul eut le privilège d'encourir leur haine, parce que partout il s'étudiait à les combattre.

Une autre secte judaïsante fut celle des *simoniaques;* elle tirait son nom de *Simon le Magicien.* Cet homme habitait Samarie. Témoin des miracles opérés par les apôtres et des merveilleux effets accomplis par l'Esprit-Saint dans ceux qui le recevaient, il vint trouver saint Pierre et lui proposa de l'argent pour obtenir la même puissance. L'apôtre lui répondit : « Périsse ton argent avec toi ! car tu as cru que le don de Dieu pouvait s'acheter à prix d'or. » Simon parut se repentir, et il reçut le baptême. Mais il apportait au sein de l'Église, avec le trafic des choses saintes et un sot orgueil, des superstitions magiques et un fond d'erreurs empruntées au paganisme, qui s'appela la *Gnose.* Simon et ses partisans prétendaient avoir seuls la *connaissance* des choses ou la science : de là leur nom de *gnostiques;* ils s'appelaient encore les *spirituels,* par opposition au vulgaire, qu'ils désignaient sous le titre de *matériels* ou grossiers. Simon admettait un Dieu suprême, mais inaccessible, qui n'était pas le créateur du monde. Pour lui, la déesse créatrice est Ἔννοια, d'où sortirent des séries de dieux ou *Éons,* dont le premier usurpa l'empire du monde, enferma dans des corps les âmes immatérielles : de là les malheurs de l'humanité. A ce système panthéistique, Simon joignait la licence et l'immoralité. Les apôtres luttèrent contre cet hérésiarque et sa doctrine. Saint Pierre et saint Paul le retrouvèrent à Rome, éblouissant par ses prestiges la cour de Néron.

Enfin d'autres sectes sortirent du judaïsme et de la gnose : celle des *nicolaïtes,* dont on attribue l'origine à *Nicolas,* l'un des sept premiers diacres, et qui se signala par le débordement de ses mœurs; celle des *ébionites,* ainsi nommée du Juif *Ébion,* disciple de Cérinthe; celle des *nazaréens,* sortis des chrétiens réfugiés à Pella pen-

Digitized by Google

dant le siège de Jérusalem; celle des *docètes*, qui enseignaient que Jésus-Christ n'avait pas pris un corps réel, mais seulement fantastique; celle des *millénaires*, qui, sur une fausse interprétation des Écritures, crurent à un règne temporel de Jésus-Christ sur la terre pendant une période de mille ans, suivie de la fin du monde. — Saint Jean, dans son Évangile et dans ses Épîtres, a surtout combattu les erreurs des sectes judaïsantes.

IV. *Les premiers chrétiens.* — Malgré les efforts de l'esprit du mal, la communauté chrétienne de Jérusalem offrait un spectacle ravissant, et elle devenait le type admirable de toutes les Églises. « Les fidèles, a écrit saint Luc, persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans la prière. Les croyants habitaient ensemble et possédaient tout en commun. Ils vendaient leurs terres et leurs biens et en distribuaient le prix à ceux qui étaient dans le besoin. » Ananie et Saphire ayant voulu frauder la société chrétienne, tromper le prince des apôtres et mentir au Saint-Esprit, furent frappés de mort, et leur châtiment servit de terrible leçon.

Essayerons-nous de décrire les vertus, les exemples, les mœurs et les respectables usages de l'Église naissante? « La concorde, dit Bossuet, était admirable : ce qu'on croyait dans les Gaules, dans les Espagnes, dans la Germanie, on le croyait en Égypte et dans l'Orient; et comme il n'y avait qu'un même soleil dans tout l'univers, on voyait dans toute l'Église, depuis une extrémité du monde à l'autre, la même lumière de la vérité.

« Mais le miracle des miracles, c'est qu'avec la foi des mystères, les vertus les plus éminentes et les pratiques les plus pénibles se sont répandues par toute la terre... On ne peut compter les exemples ni des riches qui se sont appauvris pour aider les pauvres, ni des pauvres qui ont préféré la pauvreté aux richesses, ni des vierges qui ont imité sur la terre la vie des anges, ni des pasteurs charitables qui se sont faits tout à tous, toujours

Digitized by Google

prêts à donner à leur troupeau non seulement leurs veilles et leurs travaux, mais encore leurs propres vies [1]. »

En cette vénérable antiquité, déjà nous apparaissent tous nos usages catholiques : l'Église a sa hiérarchie, formée du pape, des évêques, des prêtres et des diacres. Les chrétiens se réunissent « pour la fraction du pain », c'est-à-dire pour l'offrande du saint sacrifice et la communion eucharistique. Des *agapes* fraternelles terminaient la réunion. On y faisait des collectes pour les frères indigents. Le *dimanche* eut bientôt la prééminence sur le jour du sabbat. L'autorité du sacerdoce s'exerçait en pleine vigueur sur l'assemblée sainte. Saint Paul excluait déjà de la réunion des fidèles le pécheur scandaleux de Corinthe et le frappait d'excommunication.

Enfin, dans cette Église des premiers jours, à Jérusalem, et plus tard à Éphèse, la vierge Marie, recueillie par Jean, recevait les témoignages de vénération et d'amour de toute la communauté chrétienne. Lorsque arriva sa bienheureuse mort à Jérusalem, les apôtres se trouvèrent miraculeusement rassemblés, nous dit la tradition; et quand, trois jours après, avant de se séparer de nouveau, ils voulurent contempler une dernière fois celle que Jésus avait choisie pour sa mère, ils ne virent plus qu'un tombeau vide, paré de fleurs fraîchement épanouies. Le Fils de Dieu avait ressuscité sa mère. Avec le culte de Marie passaient aux siècles futurs le souvenir et la fête de la glorieuse *Assomption*.

[1] *Histoire universelle*, IIe part., chap. xx.

Digitized by Google

CHAPITRE II

L'Église et les Persécutions.

(De l'an 67 à 313 de J.-C.)

Aperçu général sur cette époque. — Division de ce chapitre.

L'Église avait merveilleusement accompli l'œuvre voulue par son divin Fondateur : « Allez, enseignez toutes les nations. » Moins de quarante ans après la mort de Jésus-Christ, elle comptait des disciples par milliers ; une armée innombrable de conquérants s'était partagé le monde, et partout des Églises étaient puissamment constituées. Sans ressources, sans prestige humain, par les seules forces de la vérité et de la parole, les apôtres avaient accompli ce miracle.

Un second prodige va succéder au premier. Dès son berceau, l'Église avait connu la persécution ; poursuivie et dispersée par l'acharnement des Juifs et d'Hérode, en butte aux attaques des premières sectes hérétiques, ayant contre elle les prétentions de la sagesse humaine, représentée par les philosophes, elle avait dû lutter pour obtenir la victoire. Mais voici venir la persécution furieuse, sanglante, implacable et universelle. Durant trois siècles, l'Église, aux prises avec le colosse romain, sera jetée dans le sépulcre des catacombes, couverte de sang et de meurtrissures ; mais de ce tombeau elle sortira vivante, plus victorieuse et plus invincible que jamais. « Vous serez comme dans le pressoir, avait dit

Digitized by Google

Notre-Seigneur; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » Cette prophétie va se réaliser.

En même temps l'Église subit un autre genre de persécution : le Sauveur avait prédit des scandales ; il avait annoncé que ses disciples rencontreraient la dérision et le mépris. Or, tandis que l'empire romain foulait sous ses pieds l'Église persécutée, une autre guerre acharnée est entreprise contre la vérité chrétienne : c'est celle de l'hérésie. En même temps le philosophisme païen se montre l'adversaire déclaré de cette doctrine, au nom de la sagesse humaine, et voudrait arrêter le triomphe de la foi sur l'orgueil de la raison révoltée.

Nous avons à suivre l'Église dans ces luttes diverses, et nous raconterons : 1° la *lutte sanglante* contre les persécutions des empereurs romains ; 2° la *lutte victorieuse* contre l'hérésie et le philosophisme païen; 3° dans un article spécial nous ferons connaître les *écrivains* et les *apologistes* du IIe et IIIe siècle qui ont le plus activement contribué au développement de la doctrine catholique; et 4° enfin nous montrerons l'*Église triomphante* sous Constantin.

ARTICLE I

La lutte sanglante contre les persécutions.

I. La vraie cause des persécutions. — II. Prétextes allégués par les persécuteurs. — III. Les caractères généraux des persécutions. — Le détail des dix persécutions.

I. *La vraie cause des persécutions.* — Dieu voulait que son Église passât par le creuset de la douleur et n'arrivât à la conquête de la liberté que par la longue épreuve de l'immolation et du sacrifice. Autrement le monde aurait pu douter que l'œuvre fût divine, et aux yeux trompés des générations elle eût paru être un progrès humain. La persécution devait être utile à l'Église elle-même ; née au milieu du vieux monde, elle portait en son sein des élé-

Digitized by Google

ments de dépravation qui auraient pu la corrompre. La lutte sanglante allait opérer une épuration nécessaire et imprimer dans les âmes, et jusque sur la chair des chrétiens, le sceau de l'Évangile, qui est celui du renoncement et de la croix. Mais le monde païen réclamait, lui aussi, cette grande leçon : plongé dans un matérialisme abject, ne cherchant que la jouissance et le plaisir, concentrant toutes ses joies dans la vie présente, il serait plus frappé par la sainteté et l'héroïsme des martyrs que par tous les enseignements et toutes les prédications. Il y avait donc, du côté de Dieu, un but providentiel dans toutes les épreuves auxquelles il soumettait son Église.

Mais à cette cause toute divine vinrent s'adjoindre des causes humaines secondaires, mais très réelles. « Trois circonstances, dit Bossuet, rendaient surtout la persécution épouvantable. Premièrement, on méprisait les chrétiens ; secondement, on les haïssait; enfin la haine passait jusqu'à la fureur. » La raison toute naturelle de ce mépris et de ces haines furieuses était le contraste de leurs vertus avec les vices des païens. Puis le succès du Christianisme mettait aux abois les restes de l'idolâtrie : les proconsuls et les gouverneurs croyaient, en poursuivant les chrétiens, servir tout à la fois la cause de la religion et de la patrie. Le césarisme avait envahi l'ancienne république ; il avait remplacé le droit par la force ; il entendait asservir le corps et l'âme, la famille et la société. Le Christianisme, au contraire, voulait l'affranchissement des âmes; il revendiquait les droits de l'honneur et de la vertu, il prêchait la vraie liberté. Dès lors les empereurs étaient les adversaires du Christianisme; et, se trouvant investis de la force matérielle, ils essayèrent de l'anéantir par l'oppression, les supplices et la mort.

II. *Prétextes allégués par les persécuteurs.* — Pour servir les haines, tous les prétextes furent invoqués et trouvés bons. « Si le Tibre était débordé, dit Bossuet, si la pluie

Digitized by Google

cessait d'arroser la terre, si les barbares avaient ravagé quelque partie de l'empire, les chrétiens en répondaient de leurs têtes. » Mais quand on vit que ces chrétiens étaient les sujets les plus fidèles de tout l'empire, quand il fut avéré que leur vie s'écoulait paisible et résignée, on trouva d'autres prétextes, et les *Actes des martyrs* en indiquent trois principaux.

1° L'accusation la plus fréquente portée contre les chrétiens était le reproche d'*athéisme*. Comme ils faisaient profession d'adorer un Dieu spirituel et unique, comme ils fuyaient les assemblées païennes et refusaient de prendre part aux sacrifices des idoles, on les accusa de trahir la religion de la patrie et de mépriser ses dieux.

2° La haine inventa contre les assemblées et les mœurs des chrétiens les plus stupides et les plus abominables calomnies. Les disciples de la nouvelle religion étaient obligés de cacher aux regards des infidèles leurs réunions et leurs mystères sacrés : la *loi du secret*, instituée dans le but de mettre à l'abri des profanes les dogmes et les mystères chrétiens, devint un prétexte aux plus étranges accusations. On supposa que des assemblées secrètes devaient s'allier aux orgies de la volupté. Quelques mots échappés sur notre dogme eucharistique donnèrent lieu à cette interprétation que les agapes des chrétiens n'étaient que des festins de cannibales, et qu'ils aimaient à se repaître de chair sanglante d'un enfant. Tacite, sans plus de réflexion et de recherche, déclarait les chrétiens coupables de tous les forfaits. Pourtant l'évidence se fit jour, et quand ces calomnies eurent contraint nos apologistes de parler, on sut que l'innocence des mœurs chrétiennes défiait toutes les attaques.

3° On en vint à une troisième accusation, qui depuis a été souvent reproduite par tous les États persécuteurs : celle d'être en opposition avec les lois de l'empire. Dès l'époque de Trajan, interrogations, procédures et sentences ne s'appuient que sur ce chef d'accusation, et les chrétiens sont persécutés parce qu'ils font partie d'une société prohibée par les lois. Ce n'est plus pour motif de

Digitized by Google

religion, mais pour raison d'État qu'ils sont poursuivis et condamnés.

III. *Les caractères généraux des persécutions.* — Toutes les persécutions se ressemblent, et la seule différence qui soit à mentionner est celle du plus ou moins d'étendue de la région tourmentée, du plus ou moins de fureur des magistrats. De l'an 64 à 325 de Jésus-Christ, depuis Néron jusqu'à Constantin, c'est-à-dire pendant une période de 260 ans, la persécution est permanente. Sans doute elle ne sévit pas toujours ni partout avec la même rigueur; mais sous les plus vertueux empereurs eux-mêmes il y eut des provinces ensanglantées par les supplices des chrétiens.

Parfois, dans les périodes aiguës des persécutions, il y eut des foules immenses conduites au martyre ; le plus souvent les magistrats faisaient un choix des victimes. Et d'abord les premières fureurs sont contre les dignitaires ecclésiastiques ; presque tous les papes de ces trois siècles finissent par le martyre. Il en est de même des évêques et des prêtres ; après eux, les fidèles que signalent leur influence, leur noblesse, leur charité. Ils étaient torturés et mis à mort pour servir d'épouvantail aux autres. Souvent la sentence porte : « Un tel, condamné aux flammes ou au glaive vengeur, afin que les autres soient effrayés. »

D'ordinaire le dernier supplice était précédé de la prison. Les martyrs y gémissaient de longs mois; mais les cachots se transformaient en églises : on y priait, on y chantait même les louanges de Dieu, on s'y préparait à mourir. Les chrétiens du dehors trouvaient souvent moyen d'y faire pénétrer leurs aumônes, leurs secours, et surtout le *pain eucharistique* qui devait fortifier leur courage.

L'interrogatoire était sommaire : des promesses, des menaces en faisaient tous les frais : « Sacrifie ou meurs ! » telle était l'alternative proposée aux chrétiens. « C'est de la sorte, reprit un jour l'un d'entre eux, qu'agissent

Digitized by Google

les Dalmates, ces voleurs qui demandent la bourse ou la vie. — Je n'ai pas reçu l'ordre de juger, réplique le tyran, mais de condamner. » C'était, en effet, toute la procédure usitée.

Les tortures exercées contre les confesseurs de la foi chrétienne étaient innombrables et affreuses : l'eau, le feu, le glaive, les chevalets, les ongles de fer, les roues hérissées de pointes, tout ce que la cruauté la plus ingénieuse peut inventer de douloureux et d'insupportable fut mis en œuvre.

Au milieu de ces effroyables supplices, la force d'âme des martyrs était prodigieuse ; Dieu répandait sur leur visage, comme en leur cœur, une douce sérénité qui encourageait les fidèles, qui saisissait d'étonnement les païens et les bourreaux, et les fit passer plus d'une fois du rang des persécuteurs à celui de victimes. Le philosophe Senèque, frappé de cette attitude des martyrs, en parle avec admiration. (Lettre 78e, à Lucilius.)

De ces héros, l'Église, au moindre chiffre, en compte *douze millions*, et parmi eux de tendres enfants, des femmes délicates, des vieillards au déclin de la vie. Toutes les conditions humaines se sont rencontrées dans le martyre : savants, ignorants, riches et pauvres. La foi chrétienne a recueilli leurs ossements et les a environnés d'honneur. Aujourd'hui, après seize siècles, on les retrouve dans les catacombes de Rome ; leurs innombrables *loculi* défient nos chiffres et laissent loin de la réalité nos suppositions toujours trop timides. On eut beau multiplier les supplices et les victimes, le mot de Tertullien demeura toujours vrai : « Le sang des martyrs est une semence de chrétiens. »

Il nous resterait maintenant à faire l'historique de chacune des *dix persécutions*. Nous abrégerons le détail, nous bornant à indiquer sommairement les diverses phases de la lutte sanglante, avec les noms des persécuteurs et de leurs principales victimes.

Digitized by Google

§ I. — Première persécution générale (64).

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Pierre, à Rome (42-67).	Néron (54-68).
S. Lin (67-78).	Galba (68-69).
S. Clet (78-91).	Othon, Vitellius (69).
	Vespasien (69-79).
	Titus (79-81).

I. Première persécution sous Néron : martyre des saints apôtres Pierre et Paul. — II. Vengeance de Dieu sur Jérusalem.

I. *Première persécution sous Néron : martyre des saints apôtres Pierre et Paul.* — En l'an 64, pour jouir du spectacle d'un grandiose incendie, Néron fit mettre le feu à divers quartiers de Rome. « L'historien Tacite raconte que pour calmer l'irritation générale, Néron produisit des accusés et soumit aux tourments les plus raffinés des hommes détestés par leurs crimes, et que le peuple désignait sous le nom de chrétiens. On saisit une *multitude immense*, moins convaincue du crime d'incendie que d'être en butte à la haine du genre humain. »

Ce premier édit sanglant de persécution ne fut pas seulement limité à la ville de Rome. Dans toutes les parties de l'empire, un grand nombre de chrétiens furent mis à mort. « A Rome, raconte Tacite, Néron les faisait envelopper de peaux de bêtes et dévorer sous ses yeux par des chiens affamés ; d'autres, enduits de résine et de poix, étaient attachés à des poteaux, et on les allumait en guise de torches pour éclairer la nuit ses jardins, ainsi que les rues et les places. On voyait Néron se promener sur son char à la lueur de ces flambeaux vivants. »

Parmi les victimes de la persécution, l'histoire mentionne le prince des apôtres et saint Paul, son collègue dans l'apostolat. Tous deux étaient naturellement désignés à la fureur de Néron. Ils furent jetés ensemble dans la prison *Mamertime*, où ils convertirent leurs gardiens. Le 29 juin 67, ils subirent tous deux le martyre : saint

Digitized by Google

Pierre fut crucifié la tête en bas. Le lieu de son supplice est devenu célèbre sous le titre de *Confession de saint Pierre*. Saint Paul, en sa qualité de citoyen romain, périt par le glaive sur le chemin d'Ostie, à l'endroit où fut érigée l'église de *Saint-Paul-aux-trois-fontaines*. Sur le lieu de sa sépulture a été élevée la basilique de *Saint-Paul-hors-des-murs*.

II. *Vengeance de Dieu sur Jérusalem.* — Néron périt honteusement un an après le martyre des saints apôtres. Sous les successeurs de Néron, l'Église put respirer un instant et vit la vengeance divine s'appesantir à la fois sur les instigateurs de la persécution et sur la cité coupable de Jérusalem. En 69, la famille des *Flaviens* monta, en la personne de Vespasien, sur le trône de l'empire et reçut de Dieu la mission de châtier la nation juive et de la disperser. A bout de vexations de la part des proconsuls romains, ce malheureux peuple tenta de secouer le joug. Nous avons dit comment Vespasien d'abord, et ensuite Titus, mirent le siège devant Jérusalem et consommèrent la ruine de la ville et du temple. La capitale de la Judée devint *Ælia-Capitolina*, et depuis cette catastrophe les Juifs dispersés ne purent jamais se reconstituer à l'état de nation.

§ II. — Deuxième persécution générale (94)

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Clément (91-100).	Domitien (81-96).
S. Evariste (100-109).	Nerva (96-98).

I. Deuxième persécution générale sous Domitien. — II. Martyre de saint André; saint Jean devant la porte Latine.

I. *Deuxième persécution générale sous Domitien.* — Cet empereur tenait de Vespasien, son père, une haine profonde contre les philosophes, avec lesquels il confondait les chrétiens; il tenait de Néron les instincts sanguinaires du persécuteur. En 94, il inaugura l'ère sanglante qui, dans sa pensée, devait renverser l'Église de Dieu. Néron s'était presque exclusivement attaqué au nombre, Domi-

Digitized by Google

tien porta surtout sa rage contre les plus illustres chrétiens de sa famille et de sa cour. Un chrétien fervent, qui avait été élevé aux honneurs du consulat, *Flavius Clemens*, époux de *Flavia Domitilla*, et proche parent de l'empereur, périt sous la hache du licteur; un autre chrétien illustre, également consul, *Acilius Glabrio*, subit aussi le martyre. D'autres personnages de la famille impériale furent exilés et subirent la confiscation de leurs biens. De ce nombre fut *Flavia Domitilla*. Tandis que ces exécutions s'accomplissaient à Rome, le sang chrétien coulait dans tout l'empire ; la tourmente dura jusqu'à ce qu'une conjuration de palais renversât le tyran, qui périt assassiné. (96.)

II. *Martyre de saint André; saint Jean devant la porte Latine.* — Parmi les victimes de la seconde persécution fut l'apôtre saint André, martyrisé à Patras, en Achaïe. Il fut condamné par le proconsul Égéas à mourir sur une croix. Apercevant de loin l'instrument de son supplice : « O bonne croix, s'écria-t-il, vous qui avez eu l'honneur de porter mon maître, vous que j'ai tant aimée, que j'ai si longtemps désirée, prenez-moi de la main des hommes pour me rendre à mon Dieu, et que par vous me reçoive Celui qui par vous m'a racheté ! » Suspendu à la croix, il vécut encore deux jours, pendant lesquels il ne cessa d'exhorter la foule et de prêcher la foi de Jésus-Christ.

Au début de cette même persécution, du fond de l'Asie-Mineure, l'apôtre saint Jean fut amené à Rome, et, par ordre de Domitien, plongé, près de la porte Latine, dans une chaudière d'huile bouillante. Par un miracle frappant, il en sortit sain et sauf, comme d'un bain salutaire qui lui aurait rendu toute sa vigueur. Vaincu par ce spectacle, Domitien n'osa tenter un nouveau supplice; il relégua saint Jean dans l'île de Pathmos. C'est là que le glorieux martyr eut les admirables visions qu'il a racontées dans l'*Apocalypse*. Après la mort de Domitien, saint Jean revint à Éphèse, où il se montra ce qu'il avait

Digitized by Google

été toujours, le vrai disciple de la charité, le défenseur de la divinité du Christ contre les premiers hérétiques. Ce qu'il enseignait dans ses Lettres, saint Jean le pratiquait dans sa vie ; appesanti sous le poids des années, il se faisait porter à l'église et répétait à ses néophytes : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres ; c'est là toute la loi du Seigneur, et s'il est bien observé, ce précepte suffit à lui seul. » L'un de ses disciples, oubliant son baptême et sa foi, s'était égaré et il était devenu chef de brigands. L'apôtre se mit à sa poursuite, et il n'eut de repos que quand il l'eut ramené au bercail. Saint Jean mourut dans une extrême vieillesse, et avec lui finit le siècle apostolique.

§ III. — Troisième persécution générale (106).

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Alexandre Ier (109-119).	Trajan (98-117).
S. Sixte Ier (119-128).	Adrien (117-138).
S. Télesphore (128-139).	
S. Hygin (139-142).	Antonin le Pieux (138-161).
S. Pie Ier (142-150).	
S. Anicet (150-162).	

I. Troisième persécution générale sous Trajan : martyre de saint Ignace d'Antioche. — II. Lettre de Pline le Jeune à Trajan.

I. *Troisième persécution générale sous Trajan : martyre de saint Ignace d'Antioche.* — Le règne de Nerva venait d'apporter à l'Église deux années de paix, pendant lesquelles le saint pape Évariste installa dans la ville de Rome vingt-cinq prêtres chargés d'administrer les vingt-cinq sanctuaires érigés dans ses murs. Aux Flaviens, précipités du trône impérial, succédèrent les Antonins. Le nouvel empereur, Trajan, publia en 106 un édit de persécution contre les sociétés chrétiennes et leurs assemblées nocturnes. Les lettres impériales visaient particulièrement les chrétiens, accusés de se lier par la loi du secret et de se réunir la nuit aux Catacombes pour célébrer leurs mystères. La persécution ensanglanta Rome

Digitized by Google

et l'empire ; elle alla trouver en Chersonèse le pape saint Clément, qui s'était démis du souverain pontificat ; il fut précipité dans la mer une ancre au cou. A Jérusalem, l'évêque Siméon fut sacrifié aux délateurs ; à Rome s'illustrèrent les saints martyrs Nérée et Achillée ; une seconde *Flavia Domitilla* fut brûlée vive avec ses suivantes.

Rome fut témoin d'un martyre plus glorieux encore. En passant à Antioche, Trajan se fit amener l'évêque *Ignace,* surnommé *Théophore* (qui porte Dieu). Après un interrogatoire où la fermeté du pontife ne se démentit point, l'empereur le condamna à être exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre de Rome. Le voyage d'Antioche à Rome fut pour le saint évêque une course triomphale. Lorsqu'il fut débarqué, les fidèles de Rome vinrent à sa rencontre et voulaient le sauver ; mais il les conjura de ne pas mettre obstacle à son bonheur. Pendant les fêtes *sigillaires,* le saint évêque fut conduit dans l'amphithéâtre ; deux lions affamés le dévorèrent. Les chrétiens réunirent pieusement les gros ossements qui restaient de son cadavre, et plus tard ces saintes reliques furent transportées à Antioche.

II. *La lettre de Pline le Jeune à Trajan.* — Rien ne peint mieux le caractère de la persécution ordonnée par Trajan que la lettre de Pline le Jeune, écrite à l'empereur par ce gouverneur de Bithynie. Effrayé du grand nombre des chrétiens qu'il avait à poursuivre, il s'adresse à Trajan et le consulte : « Toute leur erreur, dit-il, consiste à se rassembler à un jour fixé, avant le lever du soleil, pour chanter des hymnes en l'honneur du Christ, leur Dieu. Je n'ai découvert autre chose qu'une ridicule superstition. Ils s'obligent, dans leurs cérémonies et leurs mystères, non à des actions criminelles, mais à ne commettre ni larcins ni adultères, à ne point manquer à leur parole et à ne point dénier un impôt. La contagion a gagné les villes et jusqu'aux campagnes. A mon arrivée en Bithynie, partout j'ai trouvé les tem-

Digitized by Google

ples de nos dieux déserts et les sacrifices interrompus, faute de trouver quelqu'un pour offrir les victimes. » Or, à cette consultation, voici l'étrange réponse de Trajan : « Vous avez sagement agi ; il ne faut faire aucune recherche contre les chrétiens ; mais s'ils sont dénoncés et convaincus, vous devez les punir. » Sur quoi Tertullien fait cette judicieuse remarque : « Sentence bien contradictoire, qui défend de rechercher les chrétiens parce qu'ils sont innocents, et qui ordonne de les punir comme s'ils étaient coupables ! »

Trajan n'en poursuivit pas moins son œuvre inique. Adrien, son successeur, ne porta pas de nouvel édit; mais la persécution continua de sévir, et partout l'Église s'enrichit de nouveaux martyrs. Un rescrit d'Antonin le Pieux modéra la persécution, sans toutefois l'interrompre.

§ IV. — Quatrième persécution générale (166).

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Soter (162-170).	Marc-Aurèle (161-180).
S. Eleuthère (171-186).	Commode (180-192).
S. Victor (186-197).	Pertinax (192-194).

I. Quatrième persécution générale sous Marc-Aurèle : martyre de saint Polycarpe, évêque de Smyrne. — II. La légion fulminante. — III. Persécution dans les Gaules.

I. *Quatrième persécution générale sous Marc-Aurèle : martyre de saint Polycarpe, évêque de Smyrne.* — Fils adoptif et successeur d'Antonin le Pieux, Marc-Aurèle professait pour la philosophie un amour tout dévoué. Or la philosophie que lui avait enseignée Fronton, son précepteur, celle que professaient alors ses courtisans Lucien et Celse, se traduisait principalement par la haine du Christianisme. Le nouvel empereur rouvrit l'ère sanglante des martyrs par la quatrième persécution générale.

Sous les règnes précédents on poursuivait les chré-

Digitized by Google

tiens comme violateurs des lois. Marc-Aurèle n'eut même point ces scrupules, et le titre seul de chrétiens dut suffire à sa haine. Cet empereur philosophe, dont on a beaucoup trop vanté l'austérité et les vertus, se fit le complice des magistrats dans leurs iniques procédures, comme des populations dans leurs agressions sauvages. Une femme de la plus haute aristocratie romaine, sainte Félicité, subit le martyre avec ses sept fils. Sainte Cécile périt avec son époux Valérien, et Tiburce son beau-frère. Saint Justin le Philosophe expia, quelque temps après, le courage dont il avait témoigné dans ses *Apologies* adressées aux empereurs. De nombreux martyrs l'accompagnèrent au supplice.

La persécution fut particulièrement violente en Asie. A Smyrne, la foule, excitée par le spectacle du sang répandu, réclamait à grands cris la mort de l'évêque Polycarpe. Ce saint vieillard, disciple de saint Jean, fut amené devant le proconsul, qui lui dit : « Épargne ta vieillesse, maudis le Christ, et je te rends à la liberté. » Polycarpe répondit : « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, et il ne m'a jamais fait de mal : comment pourrais-je blasphémer contre mon Roi qui m'a sauvé? » La victime fut placée sur un bûcher pour être brûlée vive ; mais les flammes respectèrent le corps, et même les vêtements du martyr : on le fit périr par le glaive. Ses ossements furent mis en un lieu convenable et devinrent l'objet d'un culte pieux. C'est ainsi que la primitive Église honorait les martyrs et leurs saintes reliques.

II. *La légion fulminante.* — Un événement extraordinaire vint cependant suspendre un moment la persécution. C'était en l'an 174. Dans une guerre contre les Quades, l'armée de Marc-Aurèle, engagée dans des défilés étroits, cernée par les barbares, accablée par une chaleur étouffante, allait périr de soif ou sous les coups des ennemis. Une légion chrétienne se détacha des rangs et se mit à genoux en prière. Tout à coup le ciel se couvrit de nuages : une pluie abondante tomba sur les Ro-

Digitized by Google

mains et vint les rafraîchir, tandis que l'orage versait sur les barbares la grêle, la foudre, la dévastation et la mort. Tous les historiens rapportent le fait; Marc-Aurèle en informa solennellement le sénat et reconnut que l'armée romaine avait dû son salut à la prière des chrétiens. Il publia un rescrit qui défendait de les rechercher désormais à cause de leur religion. La légion qui avait obtenu ce miracle fut surnommée la *légion fulminante*.

III. *Persécution dans les Gaules.* — La haine du nom chrétien étouffa bien vite la reconnaissance publique, et Marc-Aurèle, au bout de quelques années, recommença la persécution. Elle sévit avec violence dans l'Orient et dans l'Occident; mais les Gaules en particulier en ressentirent toutes les rigueurs. Les villes de Lyon et d'Autun en furent les principaux théâtres. Le pieux évêque de Lyon, saint Pothin, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, fut livré aux fureurs d'une foule ameutée, et mourut bientôt après dans sa prison. D'autres chrétiens le suivirent courageusement dans la voie du martyre. Parmi ces héros on signale Sanctus, diacre de Venise, Attale de Pergame, Mathurin, néophyte de Vienne, et la jeune et courageuse esclave Blandine, dont l'inaltérable patience lassa les bourreaux : enfermée dans un filet et exposée à un taureau furieux qui la secoua longtemps, elle respirait encore; on l'acheva par le glaive.

A Autun, un jeune homme du nom de Symphorien fut condamné à mort pour avoir refusé d'adorer la statue de Cybèle. Tandis qu'on le conduisait au supplice, sa pieuse mère lui criait du haut des murailles : « Mon fils, courage, souvenez-vous du Dieu vivant. On ne vous arrache pas la vie, on vous la donne meilleure. » A Reims, les saints martyrs Maur, Timothée, Apollinaire et cinquante autres donnèrent à la foi chrétienne le témoignage de leur sang. — Douze années de paix, sous les règnes de Commode et de Pertinax, permirent à l'Église de respirer et de s'étendre.

Digitized by Google

§ V. — Cinquième persécution générale (202).

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Zéphyrin (197-217).	Septime Sévère (194-211).
S. Calixte Ier (217-222).	Caracalla (211-217).
	Macrin (217-218).
S. Urbain Ier (222-230).	Héliogabale (218-222).
S. Pontien (230-235).	Alexandre Sévère (222-235).

I. Cinquième persécution sous Septime Sévère : martyrs des Gaules. — II. Violence de la persécution en Afrique.

I. *Cinquième persécution sous Septime Sévère : martyrs des Gaules.* — Septime Sévère, un soldat élevé à l'empire, se montra d'abord favorable aux chrétiens, et défendit même contre la foule idolâtre des sénateurs, des patriciens, de nobles matrones dont le sang était réclamé. Plus tard il devint un des plus cruels persécuteurs, et publia un édit ainsi conçu : « Il est défendu de propager ces religions nouvelles, réprouvées par la coutume aussi bien que par la raison, et qui agitent les esprits des hommes. Ceux qui violeront cette loi seront punis de la déportation s'ils sont d'une condition honorable, de la mort s'ils sont d'une basse origine. » Cet édit fut exécuté avec une sévérité rigoureuse. Le sang chrétien fut de nouveau versé dans tout l'empire, et d'après le témoignage de tous les historiens contemporains, la cinquième persécution donna une multitude innombrable de martyrs. La violence de cette persécution arracha à Tertullien un cri d'indignation dont les échos retentirent dans tout l'empire romain : l'*Apologétique* vengeait l'honneur des chrétiens.

Les Églises des Gaules fournirent encore leur contingent de martyrs. Le nombre des fidèles s'était prodigieusement multiplié à Lyon par les soins d'un pieux et vaillant évêque, saint Irénée, qui avait succédé à saint Pothin sur le premier siège des Gaules. L'empereur Sévère prit à l'égard de cette chrétienté florissante une résolution digne de sa cruauté. Il donna ordre à ses soldats

Digitized by Google

d'entourer la ville et de faire main basse sur tous ceux qui se déclareraient chrétiens. Le massacre fut presque général : saint Irénée fut conduit devant le tyran, qui le fit mettre à mort. Une ancienne inscription porte que dix-huit mille fidèles furent égorgés le même jour que le saint évêque.

D'autres villes des Gaules, Valence, Viviers, Besançon, furent ensanglantées par la persécution. « Les martyrs, dit Grégoire de Tours, ne se peuvent compter. »

II. *Violence de la persécution en Afrique.* — La persécution n'était pas moins active dans les autres parties de l'empire. L'Afrique en particulier donna le grand exemple de sa fidélité à la foi chrétienne, et les annales de l'Église ont conservé les noms de martyrs célèbres. A Alexandrie fut martyrisé saint Léonide, le père d'Origène, qui devait faire resplendir d'un si vif éclat la célèbre école fondée par saint Marc ; une jeune esclave, du nom de Potamienne, montrait aussi l'exemple d'un courage surhumain dans la conservation de sa virginité et de sa foi ; à Carthage furent massacrés saint Saturnin et saint Révocat. Là aussi deux femmes se distinguèrent par leur héroïsme : sainte Perpétue et sainte Félicité ; la première, une noble africaine, jetée en prison avec son enfant encore à la mamelle, lutte contre le désespoir de son vieux père encore païen ; soutenue par une vision céleste, elle affronte avec son frère Satur les bêtes de l'amphithéâtre, et, déjà meurtrie, montre au gladiateur qui va l'achever la place où il doit la frapper ; l'autre, jeune épouse non moins courageuse, édifie les compagnons de sa captivité, et montre l'héroïsme dont peut devenir capable une femme délicate soutenue par la foi et les divines espérances.

Sévère mourut en 211, laissant l'empire en proie aux cruautés de Caracalla et aux infamies d'Héliogabale. Pendant le règne d'Alexandre Sévère (222-235), prince bon et généreux, qui honorait Jésus-Christ au point de lui donner dans son oratoire une place à côté de ses dieux,

Digitized by Google

et savait respecter les chrétiens et apprécier leurs vertus, il y eut un intervalle de répit qui permit aux fidèles de sortir de leurs retraites, et même de prier au grand jour. L'Église en profita pour bâtir des sanctuaires et ériger des temples que de nouvelles persécutions devaient anéantir.

§ VI. — Sixième persécution générale (235).

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Anthère (235-236).	Maximin (235-238).
S. Fabien (236-251).	Gordien (238-244).
	Philippe (244-249).

I. Sixième persécution générale sous Maximin. — II. Période de paix : accroissement de l'Église et nouvelle évangélisation des Gaules.

I. *Sixième persécution générale sous Maximin.* — « Cette persécution de Maximin ne dura que trois ans, mais elle fut atroce. Goth de naissance, ancien pâtre des montagnes, grossier, bestial et féroce, Maximin tourna d'instinct sa haine contre le Christianisme, et dans cette haine mit un raffinement et une logique qui semblaient avoir échappé aux autres : il voulut décapiter l'Église, et en avoir raison d'un coup en anéantissant son clergé. Il craignait de dépeupler l'empire s'il touchait à la multitude des simples fidèles [1]. » Son édit visait principalement les évêques et les prêtres, qui partout furent traqués et mis à mort, en même temps que les églises étaient abattues ou livrées aux flammes. Deux papes, saint Pontien et saint Anthère, périrent dans la persécution ; saint Fabien eût subi le même sort sans la mort imprévue du tyran, qui fut assassiné par ses soldats.

II. *Période de paix : accroissement de l'Église et nouvelle évangélisation des Gaules.* — L'empire tomba aux mains d'un enfant de douze ans, Gordien, qui dans un âge si tendre fut un prodige de maturité et de bonté. Pendant

[1] Doublet, *Leçons d'histoire ecclésiastique.*

Digitized by Google

les six années de son règne l'Église prospérait. Il en fut de même sous le gouvernement de Philippe, son meurtrier et son successeur, qui parut vouloir racheter son crime en se montrant favorable aux chrétiens. De vastes églises se construisirent à Rome et sur toute la surface de l'empire. En même temps apparaissaient de grands saints, des savants illustres, d'admirables évêques qui prêchaient par l'exemple en même temps qu'ils édifiaient par la doctrine. Cette paix momentanée permit à l'Église de travailler avec succès à l'évangélisation lointaine de tout l'empire.

Sous le pontificat de saint Fabien, de nouveaux missionnaires partis de Rome vinrent semer dans les Gaules la bonne doctrine, réparer les ruines que la persécution avait amoncelées, et pousser plus loin les conquêtes de la foi. Un peu plus tard (254-257), nos provinces furent dotées d'une troisième mission dont firent partie les fondateurs ou les restaurateurs des Églises d'Auxerre, de Cahors et de Reims.

§ VII. — Septième persécution générale (249).

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Corneille (251-252)	Décius (249-251).
S. Lucius Ier (252-254).	Gallus (251-253).

I. Raison providentielle de cette septième persécution. — II. Édit de l'empereur Décius ; caractère et victimes de la persécution. — III. Affaire des Tombés.

I. *Raison providentielle de cette septième persécution.* — Depuis la mort de Septime Sévère jusqu'à l'avènement de Décius, il s'était écoulé une période de trente-huit ans, pendant laquelle la chrétienté n'avait été troublée que par la persécution violente, mais courte, de Maximin. Pendant ces années de paix la foi avait fait de grands progrès; mais si le nombre des chrétiens avait augmenté, la ferveur s'était refroidie. Le paganisme

Digitized by Google

insinuait ses poisons : les spectacles, les fêtes, le luxe et le bien-être triomphaient des volontés que la rigueur des tortures n'avait pu vaincre. Tertullien reprochait déjà aux chrétiens d'Afrique leurs délicatesses ; saint Cyprien, évêque de Carthage, signalait comme un péril l'amour des richesses, les ruses et les rapines qui déshonoraient le commerce, les querelles et les calomnies qui s'introduisaient dans la communauté chrétienne, l'avarice et la mondanité qui gagnaient même le sanctuaire. Les mêmes relâchements se produisaient dans la chrétienté de Rome et de l'Italie. Dieu permit que la persécution visitât son Église afin de la retremper dans les vertus héroïques en la purifiant, comme l'argent dans le creuset.

II. *Édit de Décius; caractère et victimes de la persécution.* — La septième persécution générale éclata sous Décius, l'assassin et le successeur de Philippe. L'édit portait que les chrétiens devaient être torturés jusqu'à ce qu'ils sacrifiassent aux faux dieux. L'apostasie était le but que se proposait le persécuteur. Il ne disait plus : « Quiconque se dira chrétien sera mis à mort, » mais « sera tourmenté jusqu'à ce qu'il ait abjuré sa foi. » Tous les genres de supplices furent employés contre les chrétiens obstinés. Ce fut une guerre d'extermination. Le sanglant édit fut communiqué à tous les gouverneurs, dans toutes les provinces de l'empire.

Dans cette terrible épreuve l'Église chrétienne retrouva l'énergie et la fermeté des anciens jours. Le nombre des martyrs fut immense. Le pape saint Fabien fut la première victime; à sa suite une multitude d'autres martyrs illustrèrent l'Église d'Italie. L'Afrique fut inondée de sang; saint Cyprien n'échappa que par miracle à la foule idolâtre qui criait : « Cyprien aux bêtes! » La Sicile compta parmi ses plus illustres martyrs sainte Agathe, vierge de Catane. L'Orient ne fut pas moins cruellement ensanglanté : saint Alexandre, évêque de Jérusalem; saint Babylas, évêque d'Antioche; à Smyrne

Digitized by Google

le courageux prêtre Pione, à Mélitène le vaillant Polyeucte, sacrifièrent leur vie pour la foi.

III. *Affaire des Tombés.* — Des milliers de chrétiens surmontèrent glorieusement cette épreuve et reçurent la couronne du martyre. Quelques-uns, fuyant les tortures et la mort, gagnèrent les solitudes. De ce nombre furent saint Paul, premier ermite, et saint Antoine, que suivirent dans la Thébaïde de nombreux disciples. D'autres chrétiens allèrent chez les Barbares, où ils portèrent les premières semences de la foi. Cependant la violence de la persécution amena quelques défaillances parmi les chrétiens amollis. Il y en eut qui, par une lâche faiblesse, sacrifièrent aux idoles : on les flétrit du nom de *lapsi* ou *tombés*. Soit en apostasiant, soit en corrompant les juges, ils obtenaient des billets ou *libelles* qui les exemptaient de toute poursuite. La persécution finie, un grand nombre de ceux qui avaient faibli dans les tortures demandèrent à rentrer dans la communion de l'Église en se soumettant à une pénitence publique, et ils obtinrent des *lettres de paix*. Toutefois l'Église, par un judicieux tempérament de sévérité et de miséricorde, sanctionna un règlement rédigé à Rome par une assemblée d'évêques, et qui contenait ces points principaux : « Les *tombés* ne seraient reçus à la communion de l'Église qu'après une pénitence longue et pleine ; mais on en devancerait le terme pour ceux qui seraient en danger de mort. Les clercs *tombés* seraient réduits à la communion laïque. Néanmoins les évêques pourraient, suivant les circonstances, apporter quelques adoucissements aux rigueurs de cette législation. »

Digitized by Google

§ VIII. — Huitième persécution générale (257).

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Étienne Ier (254-257).	Valérien (253-260).
S. Sixte II (257-259).	Gallien (260-268).
S. Denis (259-269).	
S. Félix Ier (269-275).	Claude II (268-270).

I. Édit de Valérien ; principaux martyrs de la huitième persécution. — II. Vengeance de Dieu sur les persécuteurs.

I. *Édit de Valérien ; principaux martyrs de la huitième persécution.* — Le meurtre et l'assassinat faisaient et défaisaient les empereurs. Parvenu au trône, Valérien se montra d'abord favorable aux chrétiens. Mais, en 257, des édits furent publiés qui défendaient aux fidèles toute sorte de réunion : c'était détruire la vie et la liberté de l'Église. La persécution recommença. Valérien s'attaqua plus particulièrement aux chefs de la Religion. Au moment de partir pour l'Orient, où il avait à combattre les Perses, il envoya au sénat un rescrit qui ordonnait que les évêques, les prêtres et les diacres fussent exécutés sans délai. D'autre part, les sénateurs et autres personnes de qualité devaient être privés de leurs dignités et de leurs biens, puis décapités s'ils persistaient dans leur religion.

Dans la liste des martyrs de cette persécution sanglante figurent les noms de deux souverains pontifes, saint *Étienne* et saint *Sixte II*. Quatre jours après l'exécution de Sixte, on mena au supplice son diacre saint *Laurent*. Le courageux lévite, battu de verges, fut étendu sur un gril de fer rougi. « Retourne et mange, » cria-t-il au bourreau, et il mourut dans ce supplice.

A Ostie, le saint prêtre *Hippolyte* fut déchiré par des chevaux indomptés. A Utique, deux cents confesseurs furent précipités vivants dans une fosse remplie de chaux vive. A Cirtha (Constantine), on massacra les chrétiens

Digitized by Google

par milliers. La Gaule ne fut pas épargnée. L'Orient, de son côté, n'eut rien à envier à l'Occident : à Césarée de Cappadoce, un tout jeune enfant du nom de *Cyrille* fut livré au juge par son père idolâtre. Il expira dans les flammes d'un bûcher, exhortant l'assistance à se réjouir de son bonheur.

II. *Vengeance de Dieu sur les persécuteurs.* — Cependant le sang des chrétiens criait vengeance. Le châtiment divin s'appesantit sur Valérien, l'auteur de tant de massacres. Vaincu par les Perses, il devint le prisonnier de Sapor et subit mille indignités : réduit à servir de marche-pied au vainqueur quand il montait à cheval, il fut ensuite écorché vif, et sa peau, teinte en rouge, fut exposée dans un temple de la Perse comme un monument de l'opprobre des Romains. En même temps les Barbares fondirent de toutes parts sur les provinces de l'empire : les Goths envahirent la Thrace et la Macédoine ; les Germains passèrent les Alpes et inondèrent l'Italie ; d'autres ravageaient la Gaule et l'Espagne. Les Sarmates dévastèrent la Pannonie, et les Parthes pénétrèrent en Syrie : il y eut des guerres dans tout l'empire, qui compta jusqu'à trente tyrans. Des tremblements de terre et des inondations ruinèrent les provinces. Enfin, pour comble de maux, la peste envahit Rome et l'Orient. Les chrétiens donnèrent l'exemple d'un admirable courage et d'un remarquable dévouement dans le soulagement de leurs frères; les païens, au contraire, fuyaient épouvantés, laissant les cadavres sans sépulture. On crut que la fin du monde était venue.

Digitized by Google

§ IX. — Neuvième persécution générale (274).

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Eutychien (275-283).	AURÉLIEN (270-275).
	Tacite (275-276).
	Probus (276-281).
	Carus (281-282).
S. Caïus (283-295).	Carin, Numérien (282-283)
S. Marcellin (295-304).	Dioclétien (283-305).

I. Neuvième persécution sous Aurélien : la légion thébaine. — II. Ère des martyrs dans les Gaules, sous Maximien Hercule.

I. *Neuvième persécution sous Aurélien : la légion thébaine.* — Au retour de ses campagnes victorieuses contre les ennemis de l'empire, Aurélien, qui d'abord ne s'était pas montré leur adversaire, devint un ardent persécuteur des chrétiens. Ses ordres étaient à peine parvenus dans les provinces éloignées, qu'il périt victime d'une révolution de palais. Sous les successeurs d'Aurélien, l'Église jouit d'une paix relative, et elle en profita pour accroître ses conquêtes. En dépit de la persécution latente et des efforts de l'hérésie, la foi chrétienne se faisait des disciples dans les provinces, dans l'armée, au milieu des dignitaires de l'empire, et jusqu'à la cour de Dioclétien. Pendant les dix-huit premières années de son règne, ce prince ne songeait pas à les persécuter. Toutefois, lorsqu'il eut associé à l'empire Maximien-Hercule, l'Occident, placé sous l'autorité de ce prince, subit les préludes d'une redoutable persécution, et vit, de l'année 286 à 303, grossir le nombre de ses martyrs.

A cette persécution se rattache le martyre de la *légion thébaine.* Dans une expédition contre les Helvètes, arrivé auprès de la ville d'Agaune, aujourd'hui Saint-Maurice-en-Valais, Maximien prescrivit à ses troupes d'offrir un sacrifice aux dieux du paganisme. La *légion thébaine,* composée de chrétiens et ayant à sa tête un brave officier du nom de Maurice, refusa de prendre part à ces sacrifices idolâtriques. Elle fut décimée une première, une

Digitized by Google

seconde et une troisième fois : « Nous sommes vos soldats, disaient-ils à Maximien, mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu. Nos mains sont prêtes à combattre l'ennemi; mais nous mourrons tous plutôt que de manquer à la foi jurée à notre Dieu. » Toute la légion fut passée au fil de l'épée; elle comptait six mille hommes.

III. *Ère des martyrs dans les Gaules sous Maximien-Hercule.* — Le féroce Maximien ensanglanta toutes les Gaules. Quelques auteurs rapportent à cette persécution le martyre de saint Denis, premier évêque de Paris, et de ses compagnons Rustique et Éleuthère. L'empereur avait établi Rictius-Varus son préfet dans les Gaules. Cet homme, cruel comme son maître, allait de ville en ville, portant avec lui l'épouvante, inondant du sang chrétien tous les lieux où il passait. Saint Lucien, évêque de Beauvais, saint Firmin et saint Quentin d'Amiens, les saints Crépin et Crépinien de Soissons comptèrent parmi ses victimes. A Reims les saints Rufin et Valère, à Fismes sainte Macre, durent la gloire du martyre à ce tyran, que la vengeance divine finit par atteindre à Amiens, où il périt dans d'atroces douleurs. Derrière ces noms isolés, les Actes des martyrs de la Gaule montrent des légions de victimes, parfois des populations chrétiennes tout entières massacrées en haine de la foi.

§ X. — Dixième et dernière persécution générale (303).

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Marcel (304-310).	Dioclétien (303-305).
S. Eusèbe (310-311).	Maximien Hercule (292-306).
S. Melchiade (311-313).	Maximien Galère (292-311).
	Constance Chlore (305-306).

I. Dixième persécution sous Dioclétien ; caractère et violence de cette persécution. — II. Constance Chlore et Constantin protègent les chrétiens ; fin de la lutte.

I. *Dixième persécution sous Dioclétien ; caractère et violence de cette persécution.* — Dioclétien hésitait à déclarer

Digitized by Google

la guerre aux chrétiens ; le féroce Galère triompha des scrupules du vieil empereur. Quatre édits successifs préparèrent la persécution, et en 303 elle devint générale. On savait que les chrétiens trouvaient une force invincible dans leur foi, et que cette foi ils la puisaient dans l'Écriture ou les Livres saints ; les premiers édits forcèrent les chrétiens à livrer leurs livres sacrés. Le paganisme n'ignorait pas que la multitude des fidèles trouvait sa vie et sa force dans la hiérarchie sacerdotale ; on s'attacha à faire apostasier ou à exterminer le sacerdoce. Enfin le dernier édit fut envoyé à tous les gouverneurs de province ; partout il fut exécuté avec une extrême violence.

Ce fut une boucherie sanglante. Le récit qu'en fit Eusèbe, témoin oculaire, et les témoignages que fournissent les *Actes des martyrs* attestent que cette persécution fut la plus effroyable. Lactance nous montre l'Orient et l'Occident livrés à la fureur de trois bêtes féroces : Dioclétien, Galère, Maximien. A Nicomédie, résidence de Dioclétien, une foule d'officiers du palais de l'empereur furent mis à mort. A Rome, les arènes du Colisée furent inondées du sang chrétien. En Égypte, le Nil engloutissait tous les jours des milliers de victimes. Sur tous les points de l'empire ce fut une guerre d'extermination. Plus tard l'empereur Constantin disait aux Pères de Nicée, en parlant de cette persécution : « Si l'on eut massacré autant de barbares qu'on fit périr de chrétiens, la paix de l'empire serait pour jamais assurée. » Enfin Dioclétien crut avoir détruit à jamais le Christianisme ; il fit dresser deux colonnes de marbre où se lisait cette inscription triomphale : *Nomine christianorum deleto.* Mais jamais l'Église n'avait été plus proche de la victoire.

II. *Constance Chlore et Constantin protègent les chrétiens ; fin de la lutte.* — Au milieu de cette affreuse tourmente, l'Eglise des Gaules respirait en paix sous le gouvernement de Constance Chlore. « Quelle fidélité garderont à

Digitized by Google

l'empereur, disait ce prince, ceux qui se montrent traîtres et parjures à leur Dieu ? » Et il priva du commandement et chassa de son palais des officiers chrétiens qui s'étaient montrés pusillanimes devant la persécution.

Cependant la main de Dieu s'appesantissait sur les persécuteurs : Dioclétien devint idiot, se vit forcé d'abdiquer, et dans son désespoir il se laissa mourir de faim (313). Maximien Hercule, après avoir attenté à la vie de son fils Maxence et de son gendre Constantin, fut jeté en prison et s'étrangla. Galère expirait avant Dioclétien, en 311, rongé tout vivant par les vers.

La Providence préparait à l'Église un protecteur. Constance Chlore étant mort en Angleterre, son fils Constantin fut proclamé empereur à l'âge de trente et un ans. Il était encore païen, mais déjà il s'adressait au Dieu tout-puissant que son père n'avait jamais invoqué en vain ; il respectait la religion du Christ, et, loin d'en persécuter les disciples, il les environnait de sa protection.

Maximin persécutait l'Orient ; Maxence, proclamé Auguste en 308, tyrannisait Rome et l'Italie ; la lutte était d'ailleurs entre ces rivaux. Constantin s'avança en Italie avec une puissante armée pour y combattre Maxence. « L'heure de Dieu était venue ; son Église avait vaincu le vieux monde idolâtre sur tous les champs de bataille du martyre ; il était temps de jouir de cette merveilleuse victoire en triomphant pour toujours des Césars. » La veille de la bataille, en plein midi, Constantin aperçut dans le ciel, et toute son armée avec lui, une croix lumineuse avec cette inscription : *Tu vaincras par ce signe.* La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut avec le même signe et lui ordonna de faire sur ce modèle un étendard, qui fut appelé le *Labarum,* et qui portait le monogramme du Christ avec les images de l'empereur et de ses fils. Constantin donna cet étendard à ses légions : la bataille s'engagea. Maxence vaincu s'enfuit sur Rome et se noya dans le Tibre. Rome ouvrit ses portes au vainqueur.

Aussitôt après sa victoire, Constantin publia en faveur

Digitized by Google

du Christianisme un édit qu'il fit promulguer dans toutes les provinces. Pour résoudre quelques difficultés d'interprétation, le jeune héros, de concert avec Licinius, publia bientôt après l'édit de Milan (313), où il proclamait l'entière liberté de conscience. Dès lors la paix était rendue à l'Église; un âge nouveau s'ouvrait sur le monde. Nous dirons plus loin ce triomphe de l'Église sous Constantin.

ARTICLE II

Lutte victorieuse contre l'hérésie et le philosophisme païen.

I. Les Gnostiques du IIe siècle ; le *Manichéisme.* — II. Hérésies contre l'Église : 1° le *Montanisme;* 2° hérésie et schisme des *Novatiens;* 3° autres erreurs : *Quartodécimans, Rebaptisants, Millénaires.* — III. Hérésies des *Antitrinitaires :* 1° contre l'*Incarnation;* 2° contre la *Trinité catholique.* — IV. Le philosophisme païen; ses trois phases et ses principaux représentants.

I. *Les gnostiques du IIe siècle; le manichéisme.* — Nous avons fait connaître les débuts de la *gnose* avec Simon le Magicien ; c'était le premier essai de la raison en révolte contre la foi, la religion des *spirituels,* comme ils s'appelaient, en opposition contre les *matériels.* Le *gnosticisme* devint la grande hérésie du IIe et du IIIe siècle. Il prétendit éclairer tous les problèmes mieux que ne l'avait fait le Christianisme : Dieu, le monde, l'origine du mal, l'antagonisme entre le mal et le bien, l'association de la matière et de l'esprit, telles sont les questions qu'il essaya de résoudre.

Toutes les théories gnostiques sont loin d'être identiques; mais elles ont de commun ce point de départ : il y a deux principes des choses, Dieu et la matière éternelle. Le monde, étant mauvais, n'a rien de commun avec Dieu, et pour arriver à expliquer la création, la gnose imagina des séries d'*Éons,* êtres intermédiaires entre Dieu et le monde. L'un d'eux est parvenu à en-

Digitized by Google

chaîner l'esprit dans la matière ; voilà pourquoi l'homme serait voué au mal et à la douleur. Mais un autre *Éon* est venu pour délivrer l'humanité ; il n'est ni Dieu ni homme, mais simple substance éthérée avec un corps fantastique. Le salut de l'humanité s'opère par la *gnose*, science réservée aux spirituels. On le voit, cette hérésie renversait à la fois la Trinité, la Création et l'Incarnation, la chute et la rédemption. Les principaux chefs du gnosticisme au second siècle furent : *Carpocrate* et *Basilide; Valentin* et *Saturnin* répandirent ces théories à Rome et dans l'Occident; un apologiste chrétien, du nom de *Tatien*, se laissa séduire et se jeta dans les mêmes folies ; enfin *Marcion* et *Cerdon* réduisirent la gnose au double principe du bien et du mal.

Le *gnosticisme* périssait dans le mépris et l'immoralité; *Manès*, né en Arabie, essaya de le reconstituer sous une autre forme vers la fin du IIIe siècle. Il tenta de réunir en un seul corps de doctrine, pour en faire la Religion universelle, les traditions du dualisme persan, le gnosticisme de Basilide, les théories du bouddhisme et le dogme de Mithra. Pour lui il existe deux êtres primordiaux et éternels : la *lumière* et les *ténèbres*, toujours en lutte : le bien émane de la lumière, comme le mal des ténèbres ; le vrai Rédempteur du monde sera le fils de l'homme primitif, né du principe bon. A ces rêveries, Manès joignit une morale infâme qui visait à la destruction de toute autorité. Pour la propager, il fallut organiser une société secrète, constituée hiérarchiquement. Des initiations successives doivent élever les adeptes, à travers cinq degrés, jusqu'au sommet de la science. Cette secte a traversé les siècles ; les Albigeois en sont sortis, et l'on peut la considérer comme la mère de l'*illuminisme* et de la *franc-maçonnerie*.

II. *Les hérésies contre l'Église.* — Parmi les erreurs de cette époque qui combattent et détruisent les notions de l'Église, il faut ranger celle des *montanistes* et des *novatiens*. Nous mentionnerons aussi, quoique moins impor-

Digitized by Google

tantes, celles des *quartodécimans*, des *rebaptisants* et des *millénaires*.

1° Vers le milieu du second siècle, un Phrygien nommé *Montan*, escorté de deux malheureuses qu'il avait séduites, prétendit former une Église. Il annonçait que les apôtres n'avaient reçu l'Esprit-Saint qu'avec mesure, et que lui le possédait dans sa plénitude. Jésus-Christ n'avait fait qu'ébaucher l'Église ; lui, Montan, avait la mission de la réformer et de la perfectionner. Il affectait pour cela une grande sévérité de principes, condamnait les secondes noces, défendait la fuite dans la persécution, ajoutait des jeûnes à ceux de l'Église et prononçait l'irrémissibilité de certains péchés. Tertullien se laissa entraîner aux erreurs de Montan ; elles furent réfutées victorieusement par Miltiade, savant apologiste de la religion chrétienne, et par Apollinaire, évêque d'Hiérapolis.

2° *Novat* était un prêtre de Carthage, frustré dans ses prétentions ambitieuses par l'élection de saint Cyprien au siège épiscopal de cette ville. La juste sévérité de l'évêque au sujet des *tombés*, pendant la persécution de Décius, lui servit de prétexte pour créer un schisme déplorable, dans lequel il prit soin de rallier à sa cause de mauvais prêtres, quelques clercs indignes et un certain nombre d'apostats et de tombés. Excommuniés par saint Cyprien, les *novatiens* essayèrent de gagner, à Rome, le pape saint Corneille.

Chassé de Carthage, Novat vint à Rome et y rencontra *Novatien*, un autre ambitieux déçu, que l'élection de Corneille au siège pontifical avait jeté dans la révolte. Les deux schismatiques étaient bien faits pour s'entendre ; Novatien se fit élire pape par trois malheureux évêques italiens et envoya des lettres de communion à toutes les Églises. Mais bientôt l'élection frauduleuse de l'antipape fut reconnue ; les schismatiques durent quitter Rome. Toutefois la doctrine hérétique et montaniste dont ils avaient accompagné leur révolte survécut, et ne s'éteignit que vers le milieu du v^e^ siècle.

Digitized by Google

3° Les autres erreurs que nous avons signalées s'attaquaient moins à la notion de l'Église qu'à l'exercice de son autorité ou à ses interprétations doctrinales.

La fin du IIe siècle vit surgir la question de la Pâque. Contrairement à la tradition et à l'usage de l'Occident, certaines Églises d'Asie continuaient de célébrer la Pâque le quatorzième jour de la lune de mars, selon la coutume juive. Rome et l'Occident en ajournaient la célébration au dimanche suivant. Le pape saint Victor crut devoir prendre une mesure uniforme et lancer une excommunication contre les Orientaux qui voudraient maintenir leur usage. Cet acte de vigueur faillit amener un schisme; l'Orient s'obstinait à garder ses usages, qu'il prétendait tenir de l'apôtre saint Jean. Saint Irénée, évêque de Lyon, prit la défense des Églises de l'Asie, et, au nom des évêques des Gaules, il adressa au pape Victor une lettre respectueuse dans laquelle il conjurait le chef de l'Église de ne pas retrancher de sa communion des chrétientés qui tenaient à une coutume reçue de leurs pères. Saint Victor se laissa fléchir et retira sa menace; les Églises dissidentes finirent par se conformer à l'usage général, sanctionné plus tard par le concile de Nicée. Les partisans de la coutume asiatique furent désignés sous le nom de *quartodécimans*.

Après la persécution de Décius, le retour de certains *novatiens* à l'unité catholique amena la question des *rebaptisants*. Devait-on rebaptiser les enfants ou les adultes baptisés par des hérétiques? Dans son zèle pour le maintien de la foi, saint Cyprien, évêque de Carthage, prétendit que le baptême donné par les hérétiques était nul et devait être renouvelé. Le pape saint Étienne jugeait avec plus de raison que le baptême donné par un hérétique était valable, si le ministre avait d'ailleurs gardé fidèlement la matière et la forme. Saint Cyprien soutint les *rebaptisants*. Il finit cependant par se soumettre à la décision de Rome, et le concile de Nicée, en 325, fixa définitivement sur cette question la vérité, telle que l'avaient enseignée les pontifes romains.

Digitized by Google

Une dernière erreur de cette époque fut celle des *millénaires*. S'appuyant sur des textes mal compris, et interprétés trop à la lettre, les millénaires, à la suite de certains gnostiques, croyaient qu'entre le règne de l'Église en ce monde et son triomphe dans l'éternité il y aurait une transition, un *règne de mille ans*, durant lequel les fidèles jouiraient d'une félicité purement temporelle. Le *millénarisme* a été adopté par quelques Pères de l'Église: combattu par le plus grand nombre, condamné dans un concile tenu en 373 par le pape Damase, le système des *millénaires* fut unanimement abandonné dès le v^e^ siècle.

III. *Hérésies des antitrinitaires.* — Nous ne le verrons que trop au cours de cette histoire de l'Église, toutes les vérités dogmatiques enseignées par l'Évangile ont été successivement attaquées par l'esprit d'erreur et de mensonge. Or le premier et le plus étonnant mystère de la révélation chrétienne est assurément celui de la *Trinité*. Puis de ce dogme de la Trinité découle, comme de sa source, le mystère de l'*Incarnation* du Fils de Dieu. Mais le Verbe, fait homme, est venu pour nous racheter, et la *Rédemption*, qui est son œuvre, est encore un mystère pour la raison humaine. Enfin le Saint-Esprit, que Jésus-Christ nous a fait connaître, qu'il a envoyé au monde, et dont le rôle sanctificateur s'exerce à la fois sur l'Église et sur les âmes, est la troisième et non moins mystérieuse personne de cette auguste Trinité. N'aura-t-il pas, lui aussi, ses contradicteurs? Préludant au rationalisme moderne, les hérétiques du II^e^ et du III^e^ siècle se sont posés en adversaires de la Trinité, et c'est pourquoi nous les désignons sous le nom générique d'*antitrinitaires*. Au IV^e^ et au V^e^ siècle, l'erreur se précisera davantage. A l'époque où nous sommes, on peut déjà distinguer: 1° les hérétiques antitrinitaires, qui s'attaquent à la personne même de Jésus-Christ et nient ou interprètent mal son *Incarnation*, et 2° les hérétiques antitrinitaires qui s'en prennent directement à l'*Être divin*, et n'accep-

Digitized by Google

tent point la *Trinité* de personnes dans l'unité de substance.

1° *Contre l'Incarnation.* — Les gnostiques voyaient partout des émanations divines ; par une réaction extrême, les antitrinitaires de la première catégorie ne voulurent voir Dieu nulle part. *Théodote le corroyeur,* qui avait renié Jésus-Christ dans la persécution de Marc-Aurèle, voulut sans doute excuser son apostasie en prétendant que Jésus-Christ n'était qu'un homme ; il eut des disciples : *Théodote le banquier,* qui rabaissait le Sauveur au-dessous de Melchisédech, et un indigne évêque, *Paul de Samosate,* qui consomma par l'hérésie une vie de faste et d'orgueil, et étendit son système d'interprétation toute rationaliste aux autres mystères de la foi, dans le but de faciliter la conversion de la fameuse Zénobie, reine de Palmyre.

2° *Contre la Trinité catholique.* — Pour les antitrinitaires de la seconde catégorie, il n'existe qu'un Dieu unique, sans distinction de personnes. *Praxéas,* qui de confesseur de la foi était devenu partisan de nouveautés, professa l'identité du Père et du Fils, ce qui valut à ses disciples les noms de *patripassiens,* de *monarchiques* et d'*unitaires.* Plus tard, *Sabellius* (vers l'an 260) formula d'une façon plus précise cette hérésie. Selon lui, Dieu est *monade,* parfaitement un, mais il se révèle sous trois aspects : *Père,* quand il crée ; *Fils,* quand il rachète l'homme ; *Esprit-Saint,* quand il anime l'Église. Cette monade divine était répandue partout ; c'est, en germe, le *panthéisme.*

IV. *Le philosophisme païen ; ses trois phases et ses principaux représentants.* — Le paganisme, dans ses écoles philosophiques et par les efforts de ses savants, devait nécessairement aussi s'opposer aux progrès du Christianisme. On a distingué avec raison trois phases bien distinctes dans ses attaques. D'abord il se moque et rit ; puis, en présence de la vérité catholique, qui n'en marque pas moins ses progrès, le philosophisme païen dissimule ses hontes et se pare de certains dehors em-

Digitized by Google

pruntés au Christianisme; enfin il concentre ses forces, et, en face de la Religion chrétienne, il aspire à créer une religion nouvelle et unique dont le rationalisme fera tout le fond : il invente le *néo-platonisme*.

Première période : le sarcasme et le rire. — Dans la religion chrétienne, le paganisme romain ne voulut voir tout d'abord qu'une nouveauté étrange. Sénèque en goûtait bien la partie morale; mais les dogmes et les pratiques n'étaient à ses yeux qu'une superstition. Tacite avait décidé que « la superstition judaïque était détestable », et l'on sait que cet historien confond dans une même appréciation juifs et chrétiens. Les autres écrivains de Rome ne savent aussi que mépriser et haïr : de là ces plaisanteries, ces interprétations ridicules dont témoignent les écrits et les peintures du temps; le reproche fait aux chrétiens d'adorer un âne, le travestissement sur la scène de nos mystères et de nos cérémonies. L'un de ces plus ardents exploiteurs du rire est sans contredit le poète *Lucien,* qui, dans plusieurs ouvrages, et en particulier dans la *Mort de Pérégrin,* a travesti les plus belles idées chrétiennes.

Deuxième période : l'attaque scientifique. — Le paganisme, irrité de voir que le Christianisme ne répondait pas à ses moqueries et n'en continuait pas moins ses progrès, tenta d'en démontrer la fausseté, puis il s'efforça de lui substituer une sorte de religion rationaliste formée de toutes les erreurs qui avaient cours, mais auxquelles il mêla quelques vérités empruntées à l'Évangile.

Celse et *Porphyre* furent les principaux chefs de la première de ces deux tentatives. Le livre de Celse, — le *Discours véritable,* — semble réunir tous les arguments de l'incrédulité, jetant l'accusation gratuite sur Jésus-Christ et les apôtres, attribuant les miracles à la magie, niant l'Incarnation, plaisantant sur la résurrection future, prétendant que la foi est l'anéantissement de la raison humaine, que l'Évangile est un plagiat de Platon, etc. Porphyre attaquait par la base les fondements de la

Digitized by Google

révélation : les anciennes prophéties ne sont à ses yeux qu'un récit composé après l'événement ; les apôtres se contredisent ; Pierre et Paul sont des rivaux. Il concluait à l'impossibilité des mystères.

La seconde tentative fut de copier le Christianisme. A cette œuvre collaborent : *Celse, Porphyre, Jamblique, Plotin,* etc. Ils voudraient épurer Platon, Aristote, Pythagore, donner à la mythologie païenne un aspect moins grotesque, débarrasser la morale philosophique de ses monstruosités, y substituer, comme Sénèque et Marc-Aurèle, des principes plus austères, opposer aux miracles chrétiens les hauts faits d'Apollonius de Thyane ; en un mot, substituer un paganisme honnête au Christianisme détruit.

Troisième période : suprême effort dans le néo-platonisme. — Le philosophisme, n'ayant pas mieux réussi, tenta un nouvel effort : ce fut de remplacer purement et simplement la révélation par le rationalisme, en instituant une religion toute naturelle dont les éléments seraient empruntés à la philosophie antique. Préludant au rationalisme moderne, les ennemis de la foi essayèrent de concilier ensemble tous les systèmes : le polythéisme grec, le dualisme persan, l'unité et la Trinité chrétienne, y compris Pythagore et sa métempsycose. Cet éclectisme fut qualifié du titre de *néo-platonisme* alexandrin, parce que ses principaux auteurs appartenaient à la célèbre école d'Alexandrie. L'inspirateur paraît avoir été un certain *Ammonius,* auquel son ancienne profession de portefaix a fait ajouter le nom de *Saccas.* Il avait été chrétien, disciple de Clément d'Alexandrie et maître d'Origène. Il se sépara de l'enseignement catholique pour fonder la nouvelle école platonicienne. *Plotin* continua son œuvre et travailla très activement à faire prévaloir comme religion ce système tout panthéiste, où se confondent l'*un absolu,* l'*intelligence divine* qui en émane et l'*âme humaine,* qui procède de cette intelligence supérieure. *Porphyre* et *Jamblique* soutinrent quelque temps cette fameuse école *néo-platonicienne ;* mais l'école catholique d'Alexan-

Digitized by Google

drie, sa rivale, devait prévaloir par la science et la vérité. L'effort du philosophisme païen disparut dans l'impuissance et l'oubli.

ARTICLE III

Écrivains et Apologistes du II[e] et du III[e] siecle.

I. Coup d'œil général. — II. Apologistes contre la persécution. — III. Apologistes contre les hérésies. — IV. Apologistes contre le philosophisme païen.

I. *Coup d'œil général.* — Il est temps que nous mettions en regard de toutes les attaques que nous venons de rappeler, les ardents défenseurs suscités de Dieu pour revendiquer contre les persécuteurs la vraie liberté chrétienne, contre l'hérésie la sainte et pure vérité catholique, et contre les efforts du philosophisme païen les droits de la révélation et de la foi. Les deux siècles dont nous venons de parcourir l'histoire furent féconds en génies; qu'il nous suffise de citer les noms les plus glorieux. On les pourrait rattacher aux célèbres écoles fondées par les apôtres, et qui devinrent des pépinières d'évêques et de docteurs. L'école d'Antioche produisit saint Ignace, saint Polycarpe, et nous valut dans les Gaules saint Pothin et saint Irénée. L'école romaine, au second siècle, voit apparaître saint Justin et Tatien; Rome est au centre de la persécution et donnera plus de martyrs que de docteurs. L'école d'Afrique est illuminée par le génie de Tertullien; après lui apparaissent avec éclat saint Cyprien, Arnobe, Lactance, Minucius Félix. De la célèbre école d'Alexandrie, fondée par saint Marc, sont sortis, au second et au troisième siècle, Athénagore, saint Clément d'Alexandrie, et surtout Origène, dont la science et l'activité tiennent du prodige.

Mais il sera plus conforme à l'ordre logique de nos précédents articles de classer par ordre de matières les écrivains et apologistes qu'ont fait surgir les *persécutions,*

Digitized by Google

les *hérésies*, les efforts du *philosophisme*. Il est vrai que plus d'un docteur aura simultanément fait face à toutes ces attaques ; nous le caractériserons du moins par ses traits les plus saillants.

II. *Apologistes contre la persécution.* — Dès la troisième persécution, *Quadrat*, évêque d'Athènes, et *Aristide*, philosophe, adressaient à l'empereur Adrien des apologies en faveur des chrétiens; mais les textes ne nous sont point parvenus, non plus que ceux des apologistes *Méliton*, évêque de Sardes, *Apollinaire*, évêque d'Hiérapolis, et *Miltiade*, écrits pour Antonin et Marc-Aurèle.

Une protestation éloquente s'éleva une première fois sous Antonin, une seconde fois sous Marc-Aurèle; elle était de saint *Justin*, philosophe grec converti à la foi chrétienne, qui prenait énergiquement la défense des fidèles injustement persécutés. Après avoir réfuté toutes les calomnies accumulées contre eux et justifié victorieusement leur doctrine, le courageux apologiste concluait : « Si cette doctrine vous paraît raisonnable, faites-en l'estime qu'elle mérite, mais ne nous condamnez pas pour cela seul que nous sommes chrétiens. » Pour toute réponse saint Justin subit les supplices et reçut la couronne du martyre.

Dans le même temps, un disciple de saint Justin, *Tatien*, qui devait plus tard sombrer dans les stupides erreurs des gnostiques, publiait son *Discours contre les Grecs*, où il tourne en ridicule leurs divinités, leurs temples, leurs cérémonies et leurs mœurs.

C'est encore aux empereurs Marc-Aurèle et Commode que le grec *Athénagore* présenta l'écrit intitulé *Ambassade pour les chrétiens*. Il y repoussait les accusations iniques inventées par la haine; il établissait la parfaite innocence des chrétiens; il en appelait de l'injustice des procédures à l'équité des empereurs. Mais que pouvaient contre la passion les protestations éloquentes de la vérité?

Tertullien était né à Carthage vers l'an 160, et s'était converti au Christianisme vers l'âge de trente ans. Sous

Digitized by Google

le règne de Septime Sévère, durant la cinquième persécution, il publia son admirable *Apologétique*, adressée aux proconsuls, non pour leur demander grâce, mais pour leur montrer tout ce qu'avait d'odieux et d'injuste leur acharnement contre les chrétiens : il réfute les calomnies des païens; il venge les chrétiens, leurs assemblées, leur doctrine et leur culte; il montre admirablement qu'ils sont le nombre et pourraient tenir tête à l'empire : « Nous ne sommes que d'hier, écrivait-il, et déjà nous remplissons vos cités, vos forteresses, vos campagnes, le palais, le sénat, le forum : nous ne laissons vides que vos temples. Si nous nous retirions en masse, vous seriez épouvantés de votre solitude. En quoi méritons-nous la mort?... Plus vous nous moissonnez, plus nous nous multiplions. Le sang des martyrs est une semence de chrétiens. » — Nous retrouverons ce même génie de Tertullien armé contre toutes les hérésies. Pourquoi faut-il que cet homme éloquent, ce prêtre austère se soit laissé prendre aux erreurs des montanistes ?

III. *Apologistes contre les hérésies.* — Presque tous les écrivains de cette féconde période ont composé des traités contre les hérétiques; mais il ne nous reste de cette ardente polémique que les ouvrages de saint *Irénée*, de *Tertullien*, d'*Origène* et de saint *Cyprien*.

Saint *Irénée*, évêque de Lyon, publia sur la fin du IIe siècle son *Traité contre les hérésies*, spécialement dirigé contre les gnostiques. Il expose dans le plus grand détail les erreurs de ces sectaires, et il les réfute en montrant qu'ils ne sont pas moins opposés à la raison qu'à la foi chrétienne. De plus, il nous offre l'une des plus pures et des plus riches sources de la croyance catholique et de l'enseignement de la primitive Église : l'Écriture, la tradition, l'unité du pouvoir ecclésiastique, la primauté de l'Église de Rome, l'infaillibilité du pontife romain ont trouvé en saint Irénée un défenseur éloquent et autorisé.

Digitized by Google

Tertullien nous a laissé contre l'hérésie son livre admirable des *Prescriptions*. Il la combat avec la même arme que saint Irénée : l'hérésie est d'hier, le Christianisme est de toujours; elle naît au hasard, tandis que la vraie foi vient des apôtres et de Jésus-Christ. Contre les hérésies particulières de Marcion, des valentiniens, des antitrinitaires, le vaillant écrivain a écrit des traités remarquables. On retrouve dans ses livres toute la doctrine de l'Église sur le baptême, la confirmation, l'eucharistie, le mariage; plus tard son excessive ardeur l'entraîna à des exagérations regrettables.

Origène, au milieu de ses travaux multiples contre le paganisme et le philosophisme des alexandrins, écrivit un livre fameux, le *Livre des Principes,* qui pourrait être considéré comme une réfutation des erreurs gnostiques sur Dieu, la Trinité, les anges, le monde, la question du bien et du mal, l'Incarnation, le libre arbitre. Malheureusement il tentait une œuvre trop difficile pour la réaliser entièrement : l'accord du dogme révélé avec les données philosophiques est un terrain glissant où le savant écrivain a fait plus d'un faux pas.

Saint *Cyprien,* homme du monde converti à la foi chrétienne et devenu évêque de Carthage, commença en 246, pour la poursuivre jusqu'au martyre, une carrière de science, de luttes et de vertus. Il eut à combattre la double contagion du schisme et de l'hérésie. Son chef-d'œuvre, *De l'Unité de l'Église,* peut servir encore à la défense de l'Église contre le schisme; ses arguments contre les *novatiens* vont encore contre tous les révoltés.

IV. *Apologistes contre le philosophisme païen.* — Nous retrouvons ici tout d'abord les noms de saint *Justin* et de *Tatien :* le premier, dans son livre *De la Monarchie,* le second, dans son *Discours contre les Grecs*, ont montré la fausseté des superstitions païennes. — Sous la forme d'un dialogue qu'il intitule *Octavius,* un jurisconsulte romain, *Minucius Félix,* met en présence un chrétien et un païen, et leur prête, dans une longue discussion, les

Digitized by Google

arguments qui tournent à la complète victoire du Christianisme. — Les trois livres à *Autolique*, païen instruit et influent, ont rangé *Théophile d'Antioche* parmi les meilleurs apologistes : c'est une réfutation fort belle de toutes les absurdités du paganisme. Mais le plus terrible adversaire des philosophes païens fut *Clément d'Alexandrie*. Son *Exhortation aux Gentils*, ses trois livres du *Pédagogue*, l'ouvrage qu'il intitule les *Stromates* sont autant d'écrits lumineux où le savant docteur flétrit les cruautés et les infamies du paganisme, leur oppose les magnifiques leçons de l'Évangile, venge la foi chrétienne contre les prétentions orgueilleuses de la raison humaine, et montre dans son vrai jour l'Église de Jésus-Christ établie pour le salut de tous les hommes.

Plus extraordinaire encore et plus saisissante est l'œuvre d'*Origène*. Fils d'un saint et d'un martyr qui s'appelait Léonide, il professe à dix-huit ans dans la célèbre école d'Alexandrie : savant exégète, il commente l'Écriture sainte; apologiste et polémiste, il donne à la défense de la foi son plus parfait ouvrage, le *Traité contre Celse*, où il suit pas à pas l'ennemi du catholicisme qui avait employé toutes les armes, science, raisonnements, sarcasmes; il renverse toutes les accusations du sophiste; puis il élève sur les ruines du paganisme l'édifice de la suave et pure morale chrétienne. — Quelques erreurs, il est vrai, ont entaché les remarquables écrits d'Origène [1], mais il n'en reste pas moins la plus resplendissante lumière du IIIe siècle. En 252, pendant la persécution de Décius, Origène fut jeté en prison et y subit les plus cruels tourments, dont il mourut deux ans après.

Achevons cette liste écourtée par les noms encore glorieux d'*Arnobe* et de *Lactance*. Tous deux appartiennent

[1] C'est ainsi qu'il appelle le Fils une création du Père; il admet la préexistence des âmes; il croit à une mitigation possible des peines de l'enfer et nie ainsi, du moins implicitement, l'éternité des supplices. Origène était de bonne foi : ses disciples accentuèrent ces doctrines, qui, sous le nom d'*origénisme*, furent condamnées au Ve siècle.

Digitized by Google

à l'école africaine; leurs écrits ne furent publiés qu'au commencement du IVe siècle. Le premier nous a laissé une *Apologie de la Religion* où sont résumés les arguments des écrivains qui l'avaient précédé. *Lactance,* son disciple, s'est appliqué, dans son livre des *Institutions divines,* à réfuter les erreurs du polythéisme et à exposer les éléments du Christianisme. On lui doit aussi un remarquable *Traité de la mort des persécuteurs.* Son talent littéraire lui a fait décerner le nom de *Cicéron chrétien.*

ARTICLE IV

L'Église triomphante sous Constantin.

Papes.	*Empereur romain.*
S. Sylvestre Ier (313-336).	Constantin (306-337).
S. Marc (336-337).	

I. La fin des persécutions. — II. Liberté et faveurs concédées à l'Église. — III. Nouvelle législation s'inspirant de l'idée chrétienne; transformation sociale.

I. *La fin des persécutions.* — « Après qu'il eût fait voir par une si longue expérience qu'il n'avait pas besoin du secours humain ni des puissances de la terre pour établir son Église, Dieu y appela enfin les empereurs, et fit du grand Constantin un protecteur déclaré du Christianisme. Depuis ce temps les rois ont accouru de toutes parts à l'Église; et tout ce qui était écrit dans les prophéties touchant sa gloire future s'est accompli aux yeux de toute la terre. » C'est ainsi que Bossuet a résumé la mission providentielle de Constantin, fondateur du premier empire chrétien. Essayons à notre tour d'analyser cette grande œuvre.

L'édit de Milan (313) avait proclamé la liberté de conscience réclamée par tous les apologistes de la foi chrétienne. Le décret impérial devait clore l'ère des persécutions, et il eut pour effet d'arrêter en Occident l'effusion

Digitized by Google

du sang des chrétiens. Toutefois en Orient, où Maximin exerçait sa puissance, la persécution fut à peine suspendue. Seule la mort du tyran délivra le monde de ce cruel ennemi. Bientôt après, Licinius, qui avait signé à Milan l'édit de paix, reprit encore le glaive de la persécution et envoya au martyre, parmi d'autres victimes, saint Nicolas de Myre, saint Blaise et une troupe de soldats chrétiens dont le souvenir est demeuré sous le titre des *quarante couronnés*. Constantin, en 324, rendit la paix de l'Église générale et complète par la victoire remportée sur Licinius sous les murs d'Andrinople.

L'empereur, devenu chrétien, se garda de révolter les esprits par des édits rigoureux contre le paganisme. Il avait horreur du culte païen; néanmoins il laissa à tous ses sujets la plus entière liberté, n'usant que de procédés doux et modérés à l'égard de ceux qui avaient été élevés dans l'erreur qu'il déclarait solennellement « détestable et impie ». Cependant il travaillait à affaiblir autant que possible le paganisme persécuteur.

II. *Liberté et faveurs concédées à l'Église.* — C'était trop peu pour Constantin d'arrêter le zèle idolâtrique. Son cœur et sa foi le portaient à protéger hautement l'Église et à favoriser son œuvre. Le pape *Miltiade* recevait de lui le palais de Latran, près duquel il éleva la basilique du Saint-Sauveur; bientôt après il érigea aussi dans Rome l'église des Saints-Apôtres. De toutes parts, dans l'empire, s'élevèrent les basiliques dites *constantiniennes,* que l'empereur dota de revenus opulents.

Le clergé avait jusqu'alors vécu dans l'oppression. Afin de laisser les prêtres à leurs fonctions, l'empereur les exempta du service militaire et de toute charge municipale; il révoqua cette fameuse loi qui, frappant le célibat païen, source de vices et de débauches, s'étendait au célibat ecclésiastique et religieux, source de sainteté et de dévouement. Constantin rendit obligatoire le repos dominical dans tout l'empire. En mémoire du Sauveur, il abolit le supplice de la croix. A son entrée dans Rome

Digitized by Google

il avait voulu que la croix, qui avait été le gage de sa victoire, brillât sur son diadème et fût arborée sur le Capitole, comme pour annoncer à l'univers le triomphe de la religion du Dieu sacrifié. Dans un même sentiment de respect et d'honneur pour la croix, la mère de Constantin, sainte Hélène, entreprit le voyage des saints lieux. Par ses soins des fouilles furent faites sur le Calvaire pour retrouver la vraie croix, et quand ce précieux instrument de notre salut fut découvert, elle fit ériger pour le recevoir la magnifique église du Calvaire; puis elle rapporta à Rome une partie notable de la précieuse relique, pour laquelle Constantin bâtit l'église de *Sainte-Croix* de Jérusalem.

Tel était cet empereur chrétien, protégeant la religion, donnant l'exemple de la piété, écoutant avec docilité les enseignements des évêques, honorant Dieu publiquement dans son palais, où il avait fait bâtir un oratoire. Comprit-il que la vieille Rome ne pouvait plus désormais contenir le pape et l'empereur? Toujours est-il que, dans un dessein tout providentiel, il quitta Rome pour Byzance, laissant l'Église et le pape exercer toute leur influence sur la ville éternelle qui devenait leur capitale.

III. *Nouvelle législation s'inspirant de l'idée chrétienne; transformation sociale.* — Avant Constantin, et à l'insu même des empereurs païens, déjà les lois romaines s'étaient empreintes des idées chrétiennes. Mais c'est à l'empereur Constantin qu'on doit faire remonter la révolution soudaine et pacifique qui a transformé le monde. Nous ne pouvons qu'indiquer ici la magnifique ordonnance des lois constantiniennes, inspirées par la foi et la charité évangélique.

Non seulement l'empereur Constantin renouvela les lois protectrices de l'enfance édictées par Septime Sévère, mais il imposa aux gouverneurs de subvenir, aux dépens du fisc, à la détresse des enfants abandonnés. Le meurtre de l'enfant fut assimilé au parricide. La femme, sous la

Digitized by Google

législation païenne, était une esclave laissée aux caprices de l'homme. Constantin releva tout d'abord l'union conjugale : la bénédiction du prêtre fut exigée par la loi civile; l'unité du mariage fut puissamment maintenue. L'épouse rentra dans ses droits de compagne de l'homme; elle fut affranchie, respectée, environnée de cette auréole dont le Christianisme avait marqué le front de la vierge ou de la mère.

Les pauvres eurent une large part dans la sollicitude de l'empereur chrétien : il diminua pour eux les impôts; il prit soin des veuves et des orphelins; il consacra d'immenses aumônes au soulagement des enfants abandonnés et à la subsistance des mendiants. Des hôpitaux, des asiles surgirent de toutes parts pour abriter ces misères humaines, que le paganisme dédaignait et abandonnait sans pitié.

Une autre réforme appelée par le Christianisme était l'affranchissement des esclaves. Il était difficile qu'une mesure générale supprimât tout d'un coup cette plaie sociale; mais, s'inspirant ici encore des intentions de l'Église, Constantin prépara lentement cette réforme. Il rendit le maître responsable de la vie de ses esclaves, et restreignit la puissance domestique, aussi bien que les droits de la justice publique, en défendant de les torturer; puis la loi civile créa pour les esclaves une existence moyenne entre l'ancienne servitude et l'absolue liberté. L'esclave était libéré à condition de cultiver la terre, ou de travailler à une industrie. Les combats de gladiateurs étaient encore en usage : Constantin essaya de les abolir sans toutefois réussir en cette entreprise courageuse. Du moins il défendit de marquer au front les malheureux condamnés aux jeux du cirque, et il parvint à arracher à l'amphithéâtre les chrétiens et les soldats que le paganisme immolait sans pitié et sans remords. Plus tard les sages répressions de l'Église firent tomber en désuétude ces spectacles si goûtés.

Sans doute l'histoire impartiale doit signaler des ombres et des taches dans la vie de Constantin; mais il

Digitized by Google

eut du moins la gloire de fonder l'empire chrétien et de contribuer largement au triomphe de l'Église. Il mourut en l'an 337. Son règne, illustré par les écrivains Arnobe et Lactance, vit se lever l'aurore du grand siècle des Pères de l'Église. En même temps *Eusèbe,* évêque de Césarée, composait ses traités de la *Préparation* et de la *Démonstration évangéliques,* qui ruinent de fond en comble l'édifice du paganisme, et son *Histoire de l'Église,* composée des plus précieux fragments de l'antiquité chrétienne, qui lui a valu le titre de « Père de l'histoire ecclésiastique ».

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'Église victorieuse des hérésies.

(De l'an 313 à 476 de J.-C.)

Coup d'œil général. — Division de ce chapitre.

A peine l'Église était-elle sortie de l'ère sanglante des persécutions, qu'elle rencontra devant elle de nouveaux ennemis : le schisme et l'hérésie. Elle eut à souffrir d'abord de l'hérésie d'Arius, préparée par le schisme de Mélèce. Tout le IVe siècle est rempli par les luttes de l'arianisme, que favorise d'abord en Orient Constance, fils et successeur de Constantin. Les conciles de Nicée (325) et de Constantinople (381) firent néanmoins triompher la foi catholique dans l'univers presque entièrement devenu arien, et séduit aussi par l'hérésie de Macédonius.

A la faveur de ces débats qui partageaient le monde chrétien, Julien l'Apostat, devenu maître de l'empire, essaya d'un nouveau genre de persécution. Il voulut ressusciter le paganisme. Dieu triompha de l'apostat, et il suscita pour la défense du Christianisme les beaux génies du IVe siècle.

La divinité du Verbe et de l'Esprit-Saint étant définitivement établie par les précédents conciles généraux, l'erreur, au Ve siècle, s'en prit aux deux grands mystères de la Rédemption et de l'Incarnation. Pélage, en attaquant le dogme de la grâce, en niant le péché originel, et en soutenant que l'homme peut faire son salut

Digitized by Google

par les seules forces de la nature, anéantissait le dogme de la Rédemption. Nestorius détruisait l'Incarnation en avançant que Jésus-Christ n'est pas Dieu, qu'il est un homme parfait, à la vérité, mais qu'il n'a été uni à la divinité que d'une façon morale: d'où il concluait que la Vierge Marie ne saurait être appelée *Mère de Dieu*.

Eutychès, en s'élevant contre cette erreur de Nestorius qui faisait du Verbe et du Christ deux personnes, tomba dans un autre extrême: il confondit dans la personne du Sauveur les deux natures, la nature divine et la nature humaine.

Tandis que ces discussions théologiques passionnaient et partageaient l'Orient, la Providence, voulant châtier Rome et l'Occident, trop longtemps souillés par l'idolâtrie et enivrés du sang des martyrs, suscita des peuples nouveaux, encore païens ou plongés dans les erreurs de l'arianisme. Le milieu du v^e^ siècle fut le témoin de ces terribles invasions barbares qui, après avoir ravagé les Gaules, l'Italie et l'Afrique, finirent par s'emparer de Rome et renversèrent l'empire d'Occident (476). Alors le vieux monde disparaît; c'est une nouvelle société qui se forme, et qui deviendra l'Europe chrétienne.

Nous avons à raconter pendant cette période les combats de la vérité contre l'erreur, et les magnifiques développements donnés au dogme catholique par les quatre premiers conciles œcuméniques. Bien que les différentes erreurs que nous venons de dénoncer ne soient point limitées par des dates précises, elles serviront néanmoins à former la division générale de ce chapitre. Dans un premier article nous étudierons l'*arianisme*, ses antécédents, son erreur, sa condamnation, avec les sectes qui en sont sorties (313-406). Notre second article sera consacré au *pélagianisme*, dont nous ferons connaître les doctrines, en mettant en face de l'erreur les sublimes enseignements du docteur de la grâce, saint Augustin (406-428). En notre article troisième nous parlerons du *nestorianisme*, condamné au concile d'Éphèse, et nous rattachons à cette hérésie la période qui va de 428 à

Digitized by Google

l'avènement du pape saint Léon le Grand (440). L'article quatrième sera consacré à l'*eutychianisme*, et nous conduirons cette période jusqu'à la chute de l'empire d'Occident (440-476). Chemin faisant nous indiquerons les grands docteurs que l'hérésie rencontra sur ses pas. Mais, afin de ne pas embarrasser notre marche, nous renverrons à notre chapitre IV l'étude plus approfondie du magnifique épanouissement de l'Église, de ses institutions et de sa doctrine pendant toute cette première période de son histoire.

ARTICLE I

L'Arianisme.

(313-406)

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Jules Ier (337-352).	Constant (337-350).
S. Libère (352-358).	Constance (353-361).
S. Félix II (358-366).	Julien l'Apostat (361-363).
S. Damase Ier (366-385).	Jovien (363-364).
	Valentinien Ier (364-375).
	Gratien (375-383).
S. Sirice (385-398).	Maxime (383-388).
	Valentinien II (392).
	Eugène (392-394).
	Théodose le Grand (394-395).
S. Anastase Ier (398-402).	Honorius (395-423).
S. Innocent Ier (402-417).	

I. Schismes de Donat et de Mélèce, préparant les voies à l'*arianisme*. — II. Arius et sa doctrine. — III. Concile de *Nicée*, 1er œcuménique (325). — IV. Seconde phase de l'arianisme : les semi-ariens. — V. Les persécutions de Julien l'Apostat et de Valens. — VI. Macédonius et son erreur. — VII. Concile de *Constantinople*, 2e œcuménique (381). — VIII. Le rôle protecteur de Théodore. — IX. Les grands docteurs du IVe siècle.

I. *Schismes de Donat et de Mélèce, préparant les voies à l'arianisme.* — Avant d'étudier l'*arianisme* il nous faut indiquer deux sectes schismatiques dont les agissements préparèrent et favorisèrent grandement cette hérésie :

Digitized by Google

celle des *donatistes* en Afrique, et celle des *méléciens* en Égypte.

En l'année 311, l'élection régulière du diacre Cécilien au siège épiscopal de Carthage irrita contre lui quelques prêtres ambitieux qui ameutèrent les mécontents, et cherchèrent à faire casser son élection, prétendant que le consécrateur de Cécilien était un *traditeur,* et que les évêques de Numidie n'avaient pas été consultés. Ceux-ci ordonnèrent à la place de l'élu un certain Majorin, et travaillèrent à rallier à sa cause tout l'épiscopat de l'Afrique. Parmi les plus ardents se trouva *Donat,* des Cases-Noires, qui se fit élever plus tard au siège de Carthage, et soutint longtemps une lutte dont l'ambition était tout le mobile. Un concile tenu à Rome en 313 proclama la validité de l'élection de Cécilien, alors même que son consécrateur eût été *traditeur,* la grâce ne dépendant pas de la sainteté du ministre. L'innocence de l'élu était d'ailleurs reconnue et proclamée. Les décisions du concile d'Arles, en 314, furent conformes à celles de Rome: « C'est au saint-siège, disent les Pères, à cause de son autorité supérieure et de sa juridiction, de leur apposer le sceau principal et de les intimer à toute l'Église. » C'était la condamnation du principe même de tout schisme. Les partisans de Donat, rebelles à l'Église, ne tinrent aucun compte du jugement de Constantin, et armèrent des troupes : il fallut envoyer contre eux les armées impériales.

Un autre schisme qui prêta son appui à l'*arianisme* était celui de *Mélèce,* évêque de Lycopolis en Thébaïde. Pendant la persécution il avait eu la faiblesse de sacrifier aux idoles; convaincu pareillement d'autres crimes, il avait été déposé. Ce sectaire, voilant ses faiblesses sous une apparence d'austérité, sut conquérir un certain nombre d'adeptes, et son schisme se perpétua pendant plus de cent cinquante ans, mêlant sa cause à celle de l'*arianisme.*

II. *Arius et sa doctrine.* — Arius, prêtre d'Alexandrie,

Digitized by Google

était un homme instruit, mais dévoré par l'orgueil. Déçu dans ses espérances par l'élévation de saint Alexandre au siège patriarcal d'Alexandrie, qu'il avait convoité, Arius se jeta dans un travers assez familier aux mécontents : il se mit à attaquer la saine doctrine et à dogmatiser contre la divinité du Fils de Dieu.

Nous avons vu que le gnosticisme reléguait le Dieu véritable dans une majestueuse mais stérile solitude, le monde ne communiquant qu'avec des *Éons,* ou créatures subalternes de ce Dieu. Partant des mêmes principes, Arius, en parfait rationaliste, séparait Dieu de l'homme, et d'une fausse notion de la Trinité il concluait : Dieu est unique; il est trop grand, trop élevé et trop pur pour condescendre à créer le monde. Mais il créa tout d'abord un être intermédiaire, plus grand que toutes les créatures, mais moins grand que Dieu; c'est le λογος, le Fils de Dieu, mais inférieur à Dieu, qui ne saurait être Dieu. Étant d'une essence différente du Père, une pure créature, le Verbe, Fils de Dieu, n'a pas toujours existé. N'étant pas Dieu, il n'a pu unir dans sa personne la divinité à l'humanité, et ce n'est qu'improprement qu'il se serait en quelque sorte divinisé par la suréminence de ses vertus et de sa sainteté. C'était tout à la fois la négation de la Trinité, de l'Incarnation, et par conséquent de la Rédemption, et l'arianisme, qui résumait toutes les erreurs de la gnose, était le complet renversement de tout le dogme chrétien. En somme, toute la lutte arienne se concentrait autour du mot *consubstantiel.* Le Verbe était-il, ou non, de la même substance que le Père, ou bien n'était-il qu'une créature inférieure? Arius était de ce dernier avis, et niant par conséquent la divinité du Verbe, Fils de Dieu, il en arrivait à nier la divinité de Jésus-Christ.

Un tel blasphème émut les fidèles. Le patriarche d'Alexandrie, saint Alexandre, assembla un concile et excommunia le novateur. Arius se retira en Palestine et parvint à propager son erreur dans le clergé, parmi les moines, et surtout au milieu des femmes et de la multi-

Digitized by Google

tude, grâce à un recueil de chants populaires intitulé *Thalie,* où il avait habilement distillé son venin. Au nombre de ses partisans se placèrent Eusèbe de Nicomédie, apostat sous Licinius et courtisan de ce persécuteur, et un autre Eusèbe, celui de Césarée, qui eut le malheur de conniver à l'hérésie.

III. *Concile de* NICÉE, *premier œcuménique* (325). — Constantin, qui n'avait vu d'abord dans cette hérésie qu'une querelle de mots, échoua dans une démarche conciliatrice qu'il fit tenter par Osius de Cordoue. Il fallait un grand remède pour arrêter au plus tôt le mal qui s'introduisait dans l'Église. De concert avec le pape saint Sylvestre, l'empereur convoqua un grand concile à Nicée, ville de la Bythinie : ce fut le premier concile œcuménique. Trois cent dix-huit évêques y parurent sous la présidence d'Osius, évêque de Cordoue, assisté de deux autres légats du saint-siège. Constantin eut son trône dans l'assemblée. Jamais on ne vit plus auguste réunion d'évêques, d'athlètes de la foi portant encore les marques glorieuses reçues dans la persécution. Parmi les plus intrépides défenseurs de la foi catholique on remarqua le jeune diacre d'Alexandrie saint Athanase. Arius, escorté de vingt-deux évêques ses partisans, renouvela ses blasphèmes devant toute l'assemblée. Les Pères du concile lui opposèrent l'enseignement de l'Église, qu'ils prirent soin de résumer dans une profession solennelle restée célèbre sous le nom de *Symbole de Nicée.* Il y était dit : « Je crois en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, *consubstantiel* au Père par qui toutes choses ont été faites. » C'était la condamnation formelle de l'arianisme. Le mot *consubstantiel* fut le terme adopté pour exprimer la foi de Nicée. Arius, ayant refusé de se soumettre, fut anathématisé par le concile avec tous ses partisans.

Le concile de Nicée prononça dans l'affaire de la *Pâque,* contre les *quartodécimans,* une décision solennelle qui fixait

Digitized by Google

dans toute l'Église la célébration de la fête de Pâques au dimanche qui suivrait le quatorzième jour de la lune de mars. Il s'efforça aussi d'éteindre le schisme de Mélèce, mais il laissa à cet évêque son siège, et prononça la validation des ordinations qu'il avait faites.

IV. *Seconde phase de l'arianisme : les semi-ariens.* — L'orgueil des sectaires était loin d'être brisé. De l'exil où il fut relégué, Arius intriguait. Constantin eut le tort de se laisser gagner par la duplicité des ariens; il commit la faute de rappeler de son exil le chef du parti et ses adhérents, et d'exiler à Trèves saint Athanase, devenu évêque d'Alexandrie, le plus ferme soutien de l'orthodoxie catholique (336). Les sectaires, encouragés par ce succès, tentèrent de rétablir Arius à Alexandrie. Mais le peuple s'y opposa. Les partisans d'Arius lui préparèrent un triomphe à Constantinople. L'hérésiarque devait faire son entrée solennelle dans l'église. Le saint évêque de cette ville, Alexandre, vieillard de quatre-vingt-six ans, recommandait instamment au Seigneur de ne pas souffrir ce scandale. La main vengeresse de la Providence attendait le coupable : dans le cortège on vit tout à coup Arius pâlir. Saisi d'une indisposition subite, il dut se retirer dans un lieu secret. Comme il tardait à sortir, on pénétra jusqu'à lui : il était mort et baignait dans son sang.

Frappé de cet événement, Constantin rappela de l'exil saint Athanase, qui fut reçu aux acclamations de tout son peuple d'Alexandrie. L'empereur mourut en cette même année, laissant l'empire à ses trois fils, Constance, Constant et Constantin II. L'Orient, avec Constantinople pour capitale, échut à Constance, qui se fit le protecteur déclaré de l'arianisme.

Nous ne suivrons pas les ariens dans tous leurs débats et leurs intrigues. Forts de la protection de l'empereur, ils exilent de nouveau saint Athanase et s'emparent de tous les grands sièges de l'Orient; il essayent en plusieurs conciles de faire triompher l'hérésie; saint Hilaire,

Digitized by Google

évêque de Poitiers, se voit reléguer en Orient; saint Eusèbe de Verceil est traîné d'exil en exil à travers la Scythie et la Thébaïde; le pape Libère est conduit en Thrace : c'est la persécution, non du glaive, mais de l'exil.

Cependant l'arianisme triomphant, maître de dogmatiser à son aise, s'était divisé. On distinguait les *ariens purs,* qui, fidèles à la doctrine d'Arius leur père, niaient absolument la consubstantialité du Père et du Fils, et conséquemment la divinité de Jésus-Christ. Tels étaient Acace, Aétius, Eudoxe, Eusèbe de Nicomédie. Puis il y eut des *ariens mitigés,* que l'on a depuis appelés les *semi-ariens,* dont les discussions déloyales et les lâches compromis furent aussi nuisibles à la foi catholique que les négations d'Arius. Condamnés sous une formule, les semi-ariens en composaient une autre. En réalité ils n'admirent jamais que le Fils fût *consubstantiel* au Père, au sens catholique. Ils disaient bien : « Le Fils est semblable au Père, » mais avec cette restriction : *sauf la substance.*

Constance, honteux et irrité des divisions qui régnaient dans le parti, entreprit de les faire cesser en convoquant deux conciles : l'un à *Séleucie,* où le parti semi-arien triompha malgré l'éloquence et la foi de saint Hilaire de Poitiers; l'autre à *Rimini* (359), où l'arianisme pur prévalut au moyen de la violence. Les évêques y signèrent une profession de foi d'où l'on avait écarté le mot *consubstantiel,* et qui se prêtait à une double interprétation. C'est de là qu'est venue la réflexion de saint Jérôme : « Le monde fut étonné de se trouver arien. » Il ne l'était pas, puisque le plus grand nombre des évêques avait jugé que la formule était orthodoxe, et réclama en protestant de son attachement à la foi de Nicée.

La mort de Constance, en 361, enleva à l'arianisme son plus ferme appui. L'hérésie s'éteignit peu à peu : sa fin ne fut retardée que par la persévérance du schisme mélécien jusqu'à l'époque de Théodose. On a fait au pape Libère le reproche d'être tombé dans l'*arianisme* en rétractant sa courageuse défense de la foi catholique, ou en

Digitized by Google

souscrivant une formule hérétique de Sirmium. Aucun acte authentique ne prouve cette faiblesse : les témoignages historiques établissent, au contraire, — et Bossuet lui-même le reconnaît, — « que ce pontife acheva son règne, lié de communion avec les plus saints évêques de son temps, saint Athanase, saint Basile et les autres de pareil mérite et de même réputation. »

V. *Les persécutions de Julien l'Apostat et de Valens.* — A l'empereur Constance succéda Julien, surnommé l'*Apostat*, neveu de Constantin le Grand. Ce prince avait été baptisé et élevé dans la foi catholique. Doué de brillantes qualités et de talents réels, il reçut malheureusement une éducation toute païenne. Ses maîtres, à Athènes, avaient été des philosophes impies : Maxime, Tibère, Libanius. Deux de ses condisciples devenus plus tard deux de nos plus beaux génies chrétiens, Grégoire de Nazianze et Basile de Césarée, avaient entrevu dans l'écolier d'Athènes le persécuteur de la foi : « Quelle vipère, avaient-ils dit, l'empire nourrit dans son sein ! » A peine élevé sur le trône des césars, Julien abjura publiquement la foi chrétienne et ne poursuivit qu'un seul but : détruire le Christianisme, et sur ses ruines relever le paganisme ; et cela non par la persécution sanglante, mais lentement et avec hypocrisie. Il commença par retirer à l'Église toutes les immunités et les largesses accordées par Constantin ; il enleva aux chrétiens leurs temples, et il ferma leurs écoles. Il entreprit de pervertir la jeunesse par une éducation toute païenne, et les écoles de l'État n'eurent plus pour maîtres que des hommes imbus de ses propres idées. Enfin il écarta de tous les emplois publics les disciples de la religion chrétienne, contraignit les soldats chrétiens de sacrifier aux idoles, et n'eut de faveurs que pour les païens et les apostats. La plaisanterie et le rire se mêlaient à cette persécution d'un nouveau genre. Mais pour remplacer le Christianisme il fallait une autre religion. L'Apostat essaya de ressusciter le culte païen ; lui-même, en qualité de pontife, présidait

Digitized by Google

des cérémonies extravagantes où intervenaient les magiciens et les augures; il recommandait à ses prêtres et à ses prêtresses d'imiter les évêques, les prêtres et les vierges chrétiennes dans leurs œuvres de zèle et de charité. Voulant faire mentir nos saints Livres au sujet de la ruine du temple, il entreprit de relever sur ses fondations l'ancien édifice de Jérusalem aux frais du trésor impérial. Les ouvriers se mirent à l'œuvre et creusèrent de nouvelles fondations; mais à mesure que les matériaux étaient posés, des flammes sortant de terre dévoraient les ouvriers et leur travail. Ce fait est rapporté par les historiens païens et juifs aussi bien que chrétiens. La vengeance divine attendait l'apostat. En 363 il partit pour une expédition contre les Perses. Dans la bataille, Julien fut blessé d'une flèche qui le frappa au cœur. Il arracha le fer de sa blessure, et recueillant le sang qui sortait de sa plaie, il le jeta contre le ciel avec ce blasphème: « Tu m'as vaincu, Galiléen! » Et, en effet, le Dieu des chrétiens était encore une fois vainqueur. Jovien, proclamé empereur, rendit la paix à l'Église.

Mais son règne fut de peu de durée. Ses fils se partagèrent l'empire. L'Occident put respirer en paix sous le règne de Valentinien. L'Orient vit, au contraire, la persécutions arienne se rallumer à l'instigation de Valens: les évêques catholiques eurent à souffrir de ses violences. Mais l'empereur arien trouva une résistance inflexible dans la personne de saint Basile, évêque de Césarée en Cappadoce. Valens envoya son préfet Modeste pour l'intimider: « Vos menaces, répondit Basile, me touchent peu: ne possédant rien, je ne puis rien perdre. Quant à l'exil, je ne le crains pas; toute la terre n'est-elle point à Dieu? La mort serait pour moi une faveur, puisqu'elle me ferait passer à l'éternelle vie. — Personne, repartit le préfet, ne m'a jamais parlé avec tant de hardiesse. — Apparemment, répliqua Basile, vous n'avez jamais eu affaire à un évêque. » Trois fois l'empereur voulut signer contre le saint prélat un décret d'exil, trois fois la plume se brisa dans ses doigts.

Digitized by Google

VI. *Macédonius et son erreur.* — Depuis qu'Arius avait ouvert la voie aux discussions sur la personne de Jésus-Christ, l'erreur ne tarissait pas. Déjà Marcel d'Ancyre avait fait une distinction dangereuse entre le *Verbe* et le *Fils de Dieu.* Son disciple *Photin* l'accentua et la transforma en hérésie en disant que le Verbe n'était pas une personne, mais seulement une vertu de Dieu qui avait pénétré en Jésus-Christ. Deux hommes distingués par leur savoir et adversaires d'Arius, les deux *Apollinaire,* répondant aux ariens, qui attribuaient à la nature divine la passibilité, prétendirent qu'en Notre-Seigneur l'humanité était absorbée par la divinité, qu'en lui l'âme humaine n'existait pas, qu'il n'avait souffert et n'était mort qu'en apparence. C'était une autre hérésie. Enfin l'arianisme ne pouvait toucher à la divinité du Fils sans ébranler le dogme sacré de la Trinité catholique, et sans toucher du même coup à la divinité du Saint-Esprit. Un semi-arien, *Macédonius,* successeur d'Eusèbe de Nicomédie sur le siège de Constantinople, évêque intrigant et perdu de vices, se chargea de formuler cette conséquence, et en fit sortir l'hérésie des *macédoniens.* En haine des ariens, il confessa la divinité du Fils; en haine des catholiques, il nia la divinité du Saint-Esprit.

En face de la nouvelle erreur se dressèrent les plus illustres évêques d'Orient, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze. Mais il fallait une condamnation solennelle de toutes ces fausses doctrines.

VII. *Concile de* CONSTANTINOPLE, 2e *œcuménique* (381). — Théodose, qui venait d'être associé à l'empire, convoqua, avec l'assentiment du pape saint Damase, un grand concile à Constantinople. Macédonius y fut condamné avec ses partisans, et la divinité du Saint-Esprit y fut nettement définie. Le concile renouvela les anathèmes de Nicée contre l'arianisme et condamna toutes les erreurs qui en étaient sorties, en particulier celles des photiniens et des apollinaristes. Le concile de Constantinople, sanctionné par le pape, devint le second

Digitized by Google

concile œcuménique. Les additions faites au symbole de Nicée constituèrent le symbole qui se chante à la messe. Cette formule spécifie plus nettement que le Fils de Dieu s'est incarné « par l'opération du Saint-Esprit, de la Vierge Marie », qu'il est ressuscité le troisième jour, « suivant les Écritures, » qu'il est maintenant « assis à la droite du Père, et qu'il viendra de nouveau juger avec gloire » les vivants et les morts, et que « son règne n'aura pas de fin ». Le symbole de Nicée, parlant de l'Esprit-Saint, disait seulement : « Nous croyons au Saint-Esprit » ; le concile de Constantinople ajoute : « qui est aussi Seigneur et donne la vie, qui procède du Père [1], qui, avec le Père et le Fils, reçoit les mêmes adorations et la même gloire, qui a parlé par les prophètes. » Enfin c'est aux Pères de Constantinople que nous devons aussi la fin de cette belle formule : « Nous croyons à l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés. Nous attendons la résurrection des morts et la vie du siècle à venir ». Le même concile statua sur la juridiction des évêques, reconnut solennellement la primauté de Rome, et mit au second rang le patriarcat de Constantinople.

VIII. *Le rôle protecteur de Théodose.* — Le IVe siècle s'acheva plus paisible sous l'administration impériale de Théodose le Grand. D'une piété sincère, persuadé que l'unité de croyance, dans un État, est une infaillible garantie de l'unité politique et de la force des nations, il mit au service de l'Église et de la vérité catholique sa sagesse et son activité. A la faveur de lois protectrices et de royales munificences, il contribua puissamment à l'affermissement du Christianisme et à sa propagation en Orient. Théodose rencontrait deux adversaires redoutables : l'hérésie et le paganisme. Il les réprima simultanément par un ensemble de lois vraiment dignes d'un empereur

[1] L'addition *et du Fils* (Filioque) ne vint que plus tard, pour mieux préciser la foi catholique; elle est du concile de Tolède (589), et son admission dans le symbole donna lieu à de longs et sérieux débats.

Digitized by Google

chrétien. Défense fut faite aux hérétiques de tenir des assemblées, de conférer des ordinations, de se livrer à des disputes publiques sur les questions religieuses. Le paganisme résistait encore. Déjà cependant Gratien avait fait enlever du sénat la statue de la Victoire, confisqué les revenus du culte païen, diminué les prêtres et les vestales; Théodose accentua ce mouvement de répression : il fit disparaître les sacrifices idolâtriques, réprima sévèrement les révoltes populaires, ferma les temples et fit défense d'ériger des simulacres aux fausses divinités. Théodose le Jeune, son petit-fils, réunit plus tard, sous le nom de *Code théodosien,* toutes les lois édictées depuis Constantin en faveur de la Religion : c'est un monument de foi autant que de prudente sagesse.

Ces dispositions, à la vérité, n'empêchèrent point l'empereur Théodose le Grand de céder à la faiblesse humaine; mais sa noble pénitence a dignement réparé sa faute. La ville de Thessalonique, en une sédition, fit périr son gouverneur. Dans un premier mouvement de colère, Théodose ordonna le massacre de tous les habitants; sept mille d'entre eux furent passés au fil de l'épée. Peu de temps après, l'empereur, étant à Milan, se rendit à l'église avec toute sa cour pour assister à l'office divin. Saint Ambroise vint l'arrêter au seuil du temple : « Prince, lui dit-il, comment oseriez-vous paraître dans le temple du Dieu de paix, encore couvert du sang des chrétiens? — J'ai péché, répondit Théodose, mais David aussi a péché. — Puisque vous l'avez imité dans son crime, répondit l'évêque, imitez-le dans sa pénitence. » L'empereur se soumit humblement à la pénitence publique, et après de longs mois saint Ambroise le réconcilia avec l'Église.

IX. *Les grands docteurs du* IV^e^ *siècle.* — Les persécutions avaient suscité l'admirable courage des martyrs; les hérésies ont fait éclater le génie et la science des docteurs. Le IV^e^ siècle a été nommé à bon droit le « grand siècle des Pères de l'Église. » Les dogmes de la foi, in-

Digitized by Google

troduits dans le monde par le Christianisme, soulevaient des difficultés qu'il fallait aplanir, des oppositions qu'il fallait vaincre. Ce fut le rôle des docteurs de ce siècle mémorable.

Parmi les *Pères grecs*, il nous faut citer principalement :

1° Saint *Athanase*, né en 296, diacre, puis évêque d'Alexandrie, l'adversaire si courageux et si terrible de l'arianisme, cinq fois banni et cinq fois rappelé, jugé digne, par sa foi et sa précision dogmatique, de passer pour l'auteur du Symbole auquel on a donné son nom, et qui résume si parfaitement la vérité catholique sur la Trinité et l'Incarnation. On lui doit plusieurs écrits sur l'arianisme, sur le Saint-Esprit, et des commentaires sur les Psaumes.

2° Saint *Éphrem*, né à Nisibe, en Mésopotamie, qui dirigea merveilleusement l'école catéchétique d'Édesse ; il écrivit des commentaires sur l'Écriture où se révèle le théologien autant que le poète.

3° Saint *Cyrille de Jérusalem*, qui fut en butte à toutes les violences des ariens, et plusieurs fois chassé de son siège. Il mourut en 386, et a laissé d'admirables catéchèses ou instructions faites aux fidèles.

4° Saint *Basile*, brillant disciple de l'école d'Athènes, moine édifiant, puis évêque de Césarée en 364. Nous l'avons vu opposer aux menaces de l'empereur Valens toute la fermeté d'un évêque. Il fut l'ardent défenseur de la foi de Nicée ; il écrivit sur les auteurs profanes un livre plein d'excellents conseils pour les jeunes gens, des traités sur l'Écriture sainte, en particulier l'*Héxaméron*, ou description de l'œuvre des six jours.

5° Saint *Grégoire de Nazianze* avait été le condisciple de saint Basile, comme lui, moine avant d'être promu au siège patriarcal de Constantinople. Il eut à subir toutes les persécutions des ariens, et, pour la paix cédant à l'orage, il alla reprendre à Nazianze sa vie de solitude et d'études théologiques et morales, mêlant à des écrits pleins de doctrine les fleurs de l'éloquence et

Digitized by Google

de la poésie. Il mourut en 390. Saint Basile avait un frère plus jeune que lui, dont il dirigea les études, et qui fut saint *Grégoire de Nysse,* auteur d'une *grande catéchèse* et de savants travaux sur nos saints Livres.

6° Un nom fait pâlir la gloire, le génie et la sainteté de ceux que nous venons d'énumérer : c'est le nom de saint *Jean Chrysostome.* Son éloquence lui valut ce surnom de *bouche d'or.* Il avait brillé dans le barreau; jeune diacre, il avait pris hautement la défense des moines persécutés; prêtre, il ravit par sa prédication son auditoire de Constantinople; évêque de cette métropole, il agit, il parle, il écrit : des traités de *morale,* des travaux d'exégèse, des *discours* pleins de doctrine et pleins de feu, nous révèlent à la fois le défenseur de la vérité contre l'hérésie, le gardien de la sainte morale contre tous les abus. Bossuet dit de lui : « Il est l'un des plus illustres prédicateurs, et sans contredit le plus éloquent qui ait enseigné l'Église. »

Il nous reste à parler des plus illustres docteurs de l'Église latine au IV^e^ siècle.

1° Saint *Hilaire,* né à Poitiers, l'an 320, après une jeunesse studieuse et vraiment édifiante, devint évêque de cette ville et se jeta avec autant d'ardeur que de science dans la grande lutte de l'arianisme. Chassé de son église, il fut en Orient la terreur des ariens, qui sollicitèrent et obtinrent son retour à Poitiers. Là il préserva toutes les Gaules de l'invasion arienne, composa contre les hérétiques de remarquables traités dogmatiques *sur la Trinité* et *sur la foi des Orientaux,* et de précieux commentaires sur l'Écriture sainte. Il eut aussi la gloire de former à la vie religieuse saint Martin, le thaumaturge des Gaules.

2° Saint *Ambroise,* subitement élevé de la charge de préfet laïque à la dignité épiscopale par un coup de la Providence, illustra la grande Église de Milan. Il fut l'adversaire intrépide de toutes les hérésies, l'évêque courageux qui ne craint pas de résister aux violences impériales, le docteur érudit et plein de douceur qui sut convaincre les égarés et ramener les pécheurs. Sa principale con-

Digitized by Google

quête fut de gagner à la foi et à la vertu celui qui devait être saint *Augustin*. Ses travaux littéraires ont pour but la réfutation du paganisme, la controverse dogmatique, l'explication des saintes Écritures, la morale chrétienne; il composa les hymnes et rédigea l'ensemble de la liturgie ambroisienne conservée à Milan.

3° Saint *Jérôme*, né en Dalmatie, appartient par son éducation au monde romain. Désabusé de ses fausses joies, il gagne le désert de Chalcis, devient un moine austère, combat énergiquement le schisme de Mélèce, rapporte à Rome les trésors d'une immense érudition, gagne à la foi et à l'ascétisme la plus haute aristocratie de Rome, devient le directeur de sainte Paule et de ces grandes romaines qui prennent ses conseils et suivent ses exemples, et meurt, en 420, à Bethléhem, où il avait établi sa retraite. Sous forme de *dialogues*, il a cruellement flagellé toutes les erreurs; ses lettres, ses histoires des premiers solitaires, ses incomparables travaux sur l'Écriture sainte, qu'il traduisit en latin sur les textes hébreux et grecs, lui assurent une place principale parmi les écrivains de ce siècle si remarquable.

4° Saint *Augustin*, d'après les meilleurs maîtres, et selon l'avis de Bossuet, est le génie le plus universel et le plus profond qu'aient vu les siècles. Le livre de ses *Confessions* nous fait connaître ses égarements, sa conversion due aux prières et aux larmes de Monique, sa mère, et à l'éloquence persuasive de saint Ambroise (386). Sorti des entraves du vice et des erreurs grossières du manichéisme, il consacre son génie et sa plume à la défense de la vérité; évêque d'Hippone, il est en quelque sorte l'âme de l'Église d'Afrique et du monde chrétien; apologiste, il écrit contre Manès, Donat et les hérétiques; exégète, il approfondit avec une science inépuisable nos saintes Lettres; historien, il décrit admirablement l'histoire de l'humanité dans son livre de la *Cité de Dieu*; et nous le retrouverons, au v^e^ siècle, en face de la grande hérésie du *pélagianisme*, qu'il eut la gloire de confondre à jamais.

Digitized by Google

ARTICLE II

Le Pélagianisme.

(406-428)

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Innocent Ier (402-417).	Valentinien III (423-454).
S. Zozime (417-418).	*En Orient.*
S. Boniface Ier (418-422).	Théodose le Jeune (408-450).
S. Célestin Ier (422-432).	

I. Hérésie de Pélage et de Célestius ; sa condamnation. — II. Doctrine de saint Augustin sur la grâce. — III. Abus fait de la doctrine de saint Augustin dans l'erreur du *prédestinatianisme*. — IV. Le *semi-pelagianisme*.

I. *Hérésie de Pélage et de Célestius; sa condamnation.* — L'Orient, nous venons de le voir, s'était particulièrement acharné au problème de la divinité ; le dogme de la Trinité avait été atteint et mal conçu par Arius : de là les erreurs multiples de ses partisans, et nous en retrouverons encore les conséquences dans le *nestorianisme* et l'*eutychianisme*. L'Occident s'appliqua plus spécialement au problème de l'homme : sa nature, sa création primitive, sa situation présente, sa destinée, autant de questions ardues, difficiles ou impossibles à résoudre avec les seules données de la raison humaine.

Un moine breton, du nom de *Pélage*, dédaignant les lumière de la foi, essaya de pénétrer ces abîmes ; un autre moine écossais, ancien avocat, *Célestius*, plus hardi encore, le suivit dans cette entreprise téméraire; tous deux aboutirent à une hérésie qui, tout aussi bien que l'*arianisme*, renversait le Christianisme et brisait les rapports de l'homme avec Dieu.

Dans la doctrine pélagienne, l'homme n'a aucun besoin de rédemption. Il a été créé bon et il est demeuré

Digitized by Google

bon. Le péché originel n'existe pas, et l'homme naît aujourd'hui dans les mêmes conditions où naquit Adam. Le baptême n'est donc pas nécessaire; s'il existe, c'est comme un pur symbole et une marque qui distingue les enfants de Dieu. Cependant il fallait expliquer comment l'homme est aujourd'hui sujet à l'ignorance, à la concupiscence, à la douleur, à la mort. C'est, répond Pélage, parce que l'homme est un combattant : la manière dont il subit ces épreuves constitue son mérite et son droit à la récompense. De toutes les négations qui précèdent, il résulterait que la *grâce* n'est qu'un mot, et le *surnaturel* une fiction. L'homme naît sans la grâce, il peut mériter sans la grâce, et par ses seules forces naturelles il arrive à l'éternelle félicité. Pélage est un ancêtre du rationalisme et de la religion naturelle : la grâce, les sacrements, la médiation de Jésus-Christ, la sanctification de l'âme par l'Esprit-Saint, tout croule avec le *pélagianisme*.

Après avoir dogmatisé à Rome, mais sourdement, Pélage et Célestius répandirent leurs erreurs en Sicile et passèrent en Afrique. Là ils rencontrèrent un redoutable défenseur du dogme chrétien, saint Augustin. Dans un premier concile de Carthage, tenu en 412, Célestius fut condamné. L'évêque, et après lui les conciles de Carthage et de Milève, en 416, portèrent la question devant le pape Innocent Ier. Dans sa réponse, le pape établit solidement la doctrine du péché originel et la nécessité de la grâce, et maintient la condamnation de Pélage et de ses partisans. C'est à la suite de cette décision pontificale que saint Augustin écrivait : « Il est venu des rescrits de Rome, la cause est finie. »

L'erreur était frappée. Pélage mourut en 421 ; de Célestius on ne sut plus rien. Mais quelques évêques, leurs partisans, et parmi eux *Julien d'Éclane*, perpétuèrent leurs erreurs sous une forme adoucie qui devint le *semi-pélagianisme*. Le concile d'Éphèse, en 431, anathématisa les erreurs pélagiennes en même temps que celles de Nestorius.

Digitized by Google

II. *Doctrine de saint Augustin sur la grâce.* — Aux fausses doctrines du pélagianisme il convient d'opposer le vrai dogme catholique. Or, en ses admirables et volumineux écrits sur la grâce, le grand docteur saint Augustin exprime si bien la vérité, que sa doctrine est devenue celle de l'Église. L'état primitif de l'homme a été l'état d'innocence. Le premier homme, quand il sortit des mains de Dieu, était à la fois parfait dans les dons de la nature et dans ceux de la grâce. Il était libre, mais la grâce le soutenait. Adam pouvait pécher ; il pécha effectivement, et comme il était chef de race, il enveloppa avec lui toute sa race dans son péché. Dans son état de déchéance, l'homme a plus que jamais besoin de la grâce pour sa justification et son salut. La grâce première que Dieu nous donne n'a été méritée par aucune œuvre ; elle est toute gratuite, et c'est en vertu de cette grâce gratuite que l'homme peut ensuite mériter. Même après sa justification, l'homme a encore besoin de la grâce, jusqu'à son dernier soupir, car la persévérance finale est une grâce. Et c'est ainsi que, dans l'ordre du salut, l'homme est impuissant par lui-même, et doit tout à la grâce.

Saint Augustin, en développant ces grands enseignements, touche au problème si difficile à résoudre de la prédestination. Dans le sentiment de l'illustre docteur, toute la race humaine ayant péché en Adam est sujette à la damnation. Mais dans la masse des hommes, Dieu choisit de toute éternité ceux qu'il veut rendre heureux ; il leur donne sa grâce, il les mène au salut, non pas *nécessairement,* car il leur laisse le libre arbitre, mais *infailliblement,* parce qu'ils ne résisteront pas à la grâce et à l'appel de Dieu. Quant à la réprobation des méchants, elle n'est pas l'œuvre de Dieu, mais l'œuvre de l'homme: Dieu la permet seulement, et l'homme qui se perd, se perd par sa propre faute. Admirable conciliation entre la prescience de Dieu et la liberté humaine !

III. *Abus fait de la doctrine de saint Augustin dans l'erreur du prédestinatianisme.* — De la doctrine de saint Au-

Digitized by Google

gustin sur la *prédestination*, doctrine parfaitement orthodoxe, certains disciples du grand théologien, plus téméraires qu'exacts, ont fait sortir une hérésie désespérante, celle du *prédestinatianisme*. Au Ve siècle, un prêtre, du nom de *Lucide*, la formula en ces termes : « La volonté positive de Dieu est cause de la perte de l'homme. Si Adam pécha, c'est que Dieu avait, de toute éternité, résolu sa chute. Or la chute de l'homme consiste en ce qu'il est entièrement dépourvu du libre arbitre. Par une prédestination semblable, Dieu voue les uns au bonheur, les autres au malheur éternel. » Lucide, plusieurs fois condamné, rétracta ses erreurs au concile d'Arles, en 475. Nous verrons l'hérésie, au XVIe siècle, ressusciter cette doctrine, et le jansénisme, dans les âges suivants, entreprendre de l'appuyer sur l'autorité de saint Augustin. Mais jamais le docteur de la grâce n'a formulé une pareille erreur ; partout, au contraire, il soutient le libre arbitre.

IV. *Le semi-pélagianisme.* — Après la condamnation du *pélagianisme*, cette erreur ne disparut pas entièrement, mais une autre secte se forma, sorte de pélagianisme mitigé, tenant le milieu entre la doctrine de Pélage et la foi catholique, et que pour cette raison on appela le *semi-pélagianisme*. Il faut le reconnaître, les partisans de ce système adouci étaient de bonne foi, et parmi eux se rencontrèrent des hommes de science et de vertu : *Jean Cassien*, moine érudit et auteur d'ouvrages ascétiques ; *Fauste*, abbé de Lérins et ensuite évêque de Riez ; *Gennade*, prêtre de Marseille. C'est principalement dans le midi de la France, et parmi les moines, que se répandit l'erreur des semi-pélagiens. Trouvant qu'il y avait de l'exagération dans la doctrine de saint Augustin sur la nécessité et la gratuité de la grâce, les fauteurs de la nouvelle hérésie prétendaient que le commencement de la justification et du salut vient de l'homme. Ils ne niaient ni le péché originel, ni ses suites, ni la nécessité de la grâce ; mais ils disaient que Dieu accorde la

Digitized by Google

grâce première à l'effort de l'homme, à ses mérites passés ou futurs ; que l'homme, par conséquent, pouvait mériter cette grâce par un commencement de foi ou un premier acte de vertu dont Dieu ne serait pas l'auteur. Deux amis de saint Augustin, saint Hilaire d'Arles et saint Prosper d'Aquitaine, dénoncèrent l'erreur à l'évêque d'Hippone. Le grand docteur recommença la lutte avec l'approbation de Célestin Ier. Mais le siège de sa ville épiscopale par les Vandales, puis la maladie et la mort (430), vinrent interrompre le travail d'Augustin. Le pape Célestin condamna le semi-pélagianisme en 431; le concile d'Orange, en 529, et celui de Valence, en 530, terminèrent le débat par une condamnation que confirma Boniface II : « Si quelqu'un dit que, soit l'accroissement, soit le commencement même de la foi et le premier mouvement de la volonté, qui nous fait croire en Celui qui justifie le pécheur, n'est point un effet d'une grâce donnée par Dieu, il contredit les dogmes apostoliques. »

ARTICLE III

Le Nestorianisme.

(428-440)

Papes.	*Empereur romain.*
S. Célestin Ier (422-432).	Valentinien II (423-454).
S. Sixte III (432-440).	

I. Hérésie de Nestorius. — II. Doctrine catholique formulée par saint Cyrille d'Alexandrie. — III. Le concile d'*Ephèse*, 3e œcuménique (431).

I. *Hérésie de Nestorius.* — Nous cheminons à travers les erreurs suscitées en Orient par la subtilité grecque : Dieu permet que l'hérésie multiplie ses égarements afin de donner à la vérité catholique l'occasion de préciser ses enseignements. Et, en effet, à côté de chaque néga-

Digitized by Google

tion nous voyons se dresser une affirmation plus solennelle. Quand *Sabellius* anéantit la personnalité du Verbe, l'Église, dépositaire de la vérité, établit cette personnalité avec une invincible force. Lorsque *Arius* enlève à cette personnalité l'auréole de la divinité, l'Église l'affirme plus solennellement à Nicée. Les *docètes* avaient nié la réalité du corps de Jésus-Christ : l'Église l'avait mise en parfaite lumière ; les *apollinaristes* niaient l'âme humaine en Jésus-Christ, prétendant que la divinité en remplissait l'office : l'Église avait redressé cette fausse interprétation, et c'est ainsi que désormais le Christ apparaissait dans sa parfaite intégrité : corps, âme, divinité. Que restait-il à préciser ? L'union des deux natures en Jésus-Christ. Or voici précisément qu'une hérésie nouvelle attaque cette union : ce sera l'occasion de la faire éclater dans un jour plus lumineux.

Nestorius, patriarche de Constantinople, indigne successeur de saint Jean Chrysostome sur ce siège illustre, donna son nom à la troisième grande hérésie, le *nestorianisme.* Le monde chrétien fut en émoi lorsqu'en 428 ce patriarche prêcha publiquement qu'il y avait en Jésus-Christ deux *personnes,* l'une *divine,* comme Fils de Dieu, l'autre *humaine,* comme Fils de Marie. Ainsi Marie ne devait pas être appelée *Mère de Dieu,* mais seulement *mère du Christ* ou de l'homme. On conçoit toute l'importance d'une telle négation. Si en Jésus-Christ les deux natures, *divine* et *humaine,* ne sont pas hypostatiquement unies jusqu'à ne former qu'une personne unique, c'en est fait de l'*Incarnation* et de la *Rédemption.* Le Fils de Dieu n'ayant pas pris notre nature n'a pu se constituer notre rédempteur ; l'homme seul a souffert, et la rédemption n'est plus d'une valeur infinie ; l'adoration ne peut plus être rendue à Jésus-Christ, et l'Eucharistie n'est plus la chair et le sang d'un Dieu : le Sauveur n'est plus l'*Homme-Dieu.*

II. *La doctrine catholique formulée par saint Cyrille d'Alexandrie.* — La même Providence qui avait mis en

Digitized by Google

face d'Arius l'intrépide Athanase, qui à Pélage avait opposé saint Augustin, mit en présence de Nestorius saint *Cyrille d'Alexandrie*. Les blasphèmes de l'hérétique avaient ému tout l'Orient : saint Cyrille se fit l'interprète de l'étonnement et de la douleur du monde catholique. Il défendit avec vigueur le titre de *Mère de Dieu* donné à la très sainte Vierge, et qui renfermait toute la vraie doctrine. En 430, le pape saint Célestin Ier, dans un concile de Rome, examina la doctrine nestorienne et la condamna ; puis il chargea Cyrille d'Alexandrie de notifier cette condamnation. Dans un but d'apaisement, le saint évêque formula en douze propositions, appelées les *douze anathèmes*, toute la doctrine catholique qu'il voulait faire souscrire à Nestorius. On la peut résumer en ces trois points : dans Jésus-Christ, le Fils de l'homme n'est pas personnellement distinct du Fils de Dieu. La sainte Vierge est véritablement Mère de Dieu, puisqu'elle est mère de Jésus-Christ, qui est Dieu. En vertu de l'union hypostatique, il y a *communication des idiomes*, c'est-à-dire que les dénominations, propriétés et actions des deux natures distinctes en Jésus-Christ peuvent être attribuées à sa personne, et l'on peut dire : Dieu est mort pour nous.

L'hérésiarque obstiné répondit par douze propositions ou *contre-anathèmes*, dans lesquelles il aggravait encore ses erreurs et condamnait la foi traditionnelle de l'Église. On se détermina à convoquer un grand concile à Éphèse.

III. *Le concile d'*ÉPHÈSE, *troisième œcuménique* (431). — Près de deux cents évêques se réunirent de tous les points du monde chrétien ; saint Cyrille présida l'assemblée au nom du pape. Nestorius refusa de comparaître, et tenait pendant ce temps des conciliabules où l'on voit figurer Jean, évêque d'Antioche, et Théodoret, un savant évêque de Cyr ; l'empereur Théodose protégeait leurs menées. Dès la première session d'Éphèse, l'hérésie de Nestorius fut condamnée. Sur un trône élevé, les

Digitized by Google

Pères avaient placé le livre des Évangiles, pour représenter l'assistance de Jésus-Christ, qui a promis d'être avec son Église jusqu'à la fin des siècles : spectacle saint et imposant dont le concile d'Éphése a donné le modèle à tous les conciles qui ont suivi. Les évêques, rangés aux deux côtés, prononcèrent : « Anathème aux doctrines impies de Nestorius ! » L'hérésiarque fut déposé; puis on déclara que la sainte Vierge pouvait et devait être maintenue dans son glorieux titre de Mère de Dieu.

Quand il eut appris cette sentence du concile, tout le peuple d'Éphèse ne put comprimer l'élan et l'expression de son enthousiasme et de sa foi : la ville s'illumina tout entière et retentit d'acclamations joyeuses à la louange de la Mère de Dieu. Nestorius refusa de se soumettre et mourut, en 439, impénitent et misérable, rongé par les vers. Le *nestorianisme* se réfugia dans l'école d'Édesse, d'où l'empereur Zénon le chassa en 489. On retrouve encore dans la Perse des vestiges de cette vieille hérésie.

ARTICLE IV

L'Eutychianisme.

(440-476)

Papes.	*Empereurs romains.*
S. Léon le Grand (440-461).	Valentinien II (423-454).
S. Hilaire (461-468).	Maxime (454-455).
S. Simplice (468-483).	Majorien (456-461).
	Anarchie (461-472).
	Julius Nepos (472-475).
	Augustule (475-476).

I. Hérésie d'Eutychès ; *le brigandage d'Éphèse.* — II. Concile de *Chalcédoine*, 4e œcunémique (451). — III. La chute de l'empire d'Occident.

I. *Hérésie d'Eutychès ; le brigandage d'Éphèse.* — En 440 montait sur le trône pontifical un pape dont l'Église a le droit d'être fière, saint *Léon le Grand,* qui, durant un règne

Digitized by Google

de vingt et un ans, au milieu des effroyables secousses des invasions barbares, se montra constamment à la hauteur des devoirs les plus difficiles. Non seulement il fut l'un des plus illustres docteurs de l'Église d'Occident, comme en témoignent ses *Décrétales*, ses *Lettres* et ses *Sermons*, mais encore il fut par son administration l'un des plus fermes défenseurs de la liberté de l'Italie. Une autre gloire de son pontificat est d'avoir lutté victorieusement contre une nouvelle hérésie, la dernière que l'enfer ait suscitée contre la personne de l'Homme-Dieu.

Eutychès, archimandrite ou chef de monastères à Constantinople, avait vivement combattu la doctrine de Nestorius, qui distinguait en Jésus-Christ deux personnes. A son tour il tomba dans une erreur qui en est le contre-pied. Il prétendit que si, avant l'union, les deux natures en Jésus-Christ étaient distinctes, après l'union la nature humaine, moins parfaite, était absorbée par la nature divine, de telle sorte qu'elle n'existait plus, et que la seule nature divine restait à Jésus-Christ. Cette théorie bouleversait toute l'économie de la rédemption : il en résultait que la divinité avait souffert et était morte; d'autre part Jésus-Christ, n'ayant pas souffert comme homme, ne représentait plus l'humanité. Eutychès, moine ignorant, ne vit peut-être pas toutes ces conséquences. Cité par saint Flavien, son patriarche, devant un concile à Constantinople, il refusa de rétracter son erreur et fut déposé. L'empereur Théodose le Jeune prononça son exil.

Mais derrière l'hérétique on vit des moines fanatisés, un patriarche d'Alexandrie appelé Dioscore, des membres de la cour impériale, et d'autres factieux, donner à l'erreur eutychienne le caractère d'une lutte brutale et sanglante. Le saint évêque Flavien prit soin d'avertir le pape de toutes les intrigues d'Eutychès. Saint Léon répondit par une admirable lettre où il expose en maître toute la doctrine catholique de l'Incarnation. Cependant les hérétiques se réunirent en un conciliabule que l'histoire a flétri sous le nom de *brigandage d'Éphèse :* là, sous la présidence de Dioscore et sous la protection de Théodose,

Digitized by Google

qu'ils avaient circonvenu, ils réhabilitèrent Eutychès et sa doctrine, déposèrent saint Flavien, qui alla mourir en exil, et bannirent pareillement tous les évêques qui avaient protesté contre la violence. Saint Léon cassa tous les actes d'Éphèse. Le triomphe de l'erreur fut de courte durée : la mort de Théodose le Jeune, l'avènement à l'empire de Marcien, prince vertueux, permirent la réunion d'un concile général qui jugerait tout le débat.

II. *Concile de* CHALCÉDOINE, *quatrième œcuménique* (451). — L'assemblée se tint en l'église de Sainte-Euphémie de Chalcédoine; elle compta jusqu'à six cents membres, et fut présidée par cinq légats du pape. La belle lettre de saint Léon à l'évêque Flavien fut lue d'abord et suscita, au milieu de l'enthousiasme de la foi, cette exclamation des Pères du concile : « C'est Pierre qui a ainsi parlé par la bouche de Léon. » Eutychès et ses erreurs furent anathématisés solennellement. Le concile définit ensuite la vérité catholique sur la personne de Jésus-Christ : « Nous déclarons, conformément à la doctrine des Pères, qu'on doit reconnaître un seul et même Jésus-Christ, parfait dans son humanité et dans sa divinité, le même vraiment Dieu et vraiment homme, c'est-à-dire ayant une âme et un corps; le même tout ensemble consubstantiel au Père selon la divinité et à nous selon l'humanité; engendré du Père avant tous les siècles selon la divinité, né dans le temps de la Vierge Marie, mère de Dieu, selon l'humanité; enfin un seul et même Jésus-Christ, Fils unique en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, chacune d'elles demeurant distincte et conservant ses propriétés, quoique par leur union elles ne forment qu'une seule personne ou hypostase, en sorte que Jésus-Christ n'est pas divisé ou séparé en deux personnes, mais il est un même Fils unique, Notre-Seigneur. »

L'Occident accueillit comme il devait le faire ces décisions nettes et précises. En Orient de nouveaux partis se formèrent qui, sous le nom de *monophysites*, trouvèrent

Digitized by Google

le moyen de condamner à la fois Eutychès et le concile; tout en repoussant l'*absorption* de la nature humaine par la nature divine au sens d'Eutychès, ils ne voulaient admettre en Jésus-Christ qu'une seule nature comme une seule personne. L'eutychianisme a survécu à sa condamnation dans une secte séparée, connue sous le nom d'*Église jacobite*, du nom de Jacques ou Jacob Baradée, son premier évêque schismatique.

III. *La chute de l'empire d'Occident.* — Tandis que l'Église remportait sur les diverses hérésies le plus éclatant triomphe, les jugements de Dieu s'accomplissaient sur l'empire romain. « Dieu, dit Bossuet, se ressouvint de tant de sanglants décrets du sénat contre les fidèles, et tout ensemble des cris furieux dont tout le peuple romain, avide de sang chrétien, avait si souvent fait retentir l'amphithéâtre. Il livra donc aux barbares cette ville enivrée du sang des martyrs, comme parle saint Jean. Dieu renouvela sur elle les terribles châtiments qu'il avait exercés sur Babylone : Rome même est appelée de ce nom. Cette nouvelle Babylone, imitatrice des crimes de l'ancienne, comme elle enflée de ses victoires, triomphante dans ses délices et dans ses richesses, souillée de ses idolâtries et persécutrice du peuple de Dieu, tombe aussi comme elle d'une grande chute, et saint Jean chante sa ruine. La gloire de ses conquêtes, qu'elle attribuait à ses dieux, lui est ôtée : elle est en proie aux barbares, prise trois ou quatre fois, pillée, saccagée, détruite. Le glaive des barbares ne pardonne qu'aux chrétiens. Une autre Rome, toute chrétienne, sort des cendres de la première; et c'est seulement après l'inondation des barbares que s'achève entièrement la victoire de Jésus-Christ sur les dieux romains, qu'on voit non seulement détruits, mais encore oubliés. »

Cet effondrement de Rome et de son empire s'accomplit lentement, au v^e^ siècle, par les invasions successives des barbares du Nord. De 403 à 410, Alaric et Radagaise envahirent l'Italie. Le premier était arien et marchait à

Digitized by Google

la tête des *Visigoths* ou Goths de l'Ouest. Radagaise, païen, commandait une armée de deux cent mille barbares: Vandales, Suèves, Alains, *Ostrogoths* ou Goths de l'Est, Burgondes. Son armée fut arrêtée et détruite par Stilicon (406). Alaric semblait pressentir la mission providentielle qui lui était échue: « Dieu me pousse en avant, disait le roi des Goths; il faut que Rome soit prise. » Elle le fut en effet, et tout y fut détruit par le fer et par le feu: le barbare n'épargna que les chrétiens réfugiés dans les églises.

Après les Goths vinrent les *Huns,* ayant à leur tête *Attila,* le fléau de Dieu (450). Le farouche guerrier semblait, en effet, conduit par la main de Dieu, et ne s'arrêtait que devant les représentants de l'autorité divine. Saint Loup, évêque de Troyes, sauva cette ville. Une bergère de Nanterre, sainte Geneviève, le détourna de Paris. Saint Aignan, évêque d'Orléans, par une courageuse résistance, le contraignit de lever le siège de sa ville épiscopale. Après la déroute éprouvée dans les plaines catalauniques, Attila fondit sur l'Italie, qu'il dévasta. Le pape saint Léon vint à sa rencontre et fit rebrousser chemin au redoutable conquérant, qui se retira en Pannonie, où il mourut en 453.

Déjà *Genséric* et ses *Vandales* s'étaient établis en Afrique, et de Carthage ils envoyaient leurs vaisseaux dévaster la Sicile et l'Italie. Saint Léon ne put l'empêcher d'entrer dans Rome. Il obtint seulement que les citoyens auraient la vie sauve, et que les monuments seraient respectés (455).

Depuis cette époque l'empire romain ne fut plus qu'une ombre, et les empereurs un jouet entre les mains des barbares. Enfin *Odoacre,* roi des *Hérules,* se rendit maître de l'Italie, déposa le dernier empereur Augustule, mit fin à l'empire d'Occident, et fonda le royaume d'Italie (476).

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Physionomie générale de l'Église pendant les premiers siècles.

Coup d'œil rétrospectif. — Division de ce chapitre.

Avant de quitter cette période si instructive et si intéressante de l'histoire de l'Église, il convient de jeter un regard d'ensemble sur cette institution sublime de Jésus-Christ qui a grandi dans la lutte et qui va s'affirmer de plus en plus dans les âges qui suivent. Et d'abord ce qui nous frappe c'est cette *papauté*, vie et âme de l'Église, dont nous connaissons l'origine, mais qu'il nous sera utile de considérer dans l'exercice de sa puissance *spirituelle*, dans son *domaine temporel*, dans ses *rapports avec les États*, dans son *rôle de bienfaisance*.

Puis, si la papauté est la tête de l'Église, le *clergé* constitue en quelque sorte ses membres essentiels; mais ce clergé, quelle en est la hiérarchie? Comment est-il élu? Par quelle éducation est-il préparé à sa grande mission? Et la multitude sur laquelle le clergé exerce son influence et qu'il a le devoir d'instruire et de diriger, les *fidèles*, en un mot, quel spectacle et quels exemples présentent-ils au monde? quelle est la vie chrétienne dans ces siècles éloignés qui touchent au berceau de l'Église?

Au IIIe siècle apparaît l'une des plus belles institutions de l'Église catholique, appelée à donner l'exemple d'une plus haute sainteté et à couvrir le monde de ses bienfaits: c'est l'institution des *moines*. Nous en dirons l'origine, les progrès, l'influence sociale.

Digitized by Google

Enfin, si dans le cours de notre récit nous avons signalé les magnifiques progrès du dogme catholique, si l'étude des persécutions et de la vie intime de l'Église nous a révélé de sublimes vertus, il nous reste à contempler dans son épanouissement cet autre élément du Christianisme et de toute religion, le *culte* avec ses antiques traditions, ses primitifs usages et ses touchantes cérémonies.

De là quatre articles qui composeront ce chapitre, et que nous intitulerons : 1° *La papauté;* 2° *le clergé et les fidèles;* 3° *les moines;* 4° *le culte chrétien*[1]. »

ARTICLE I

La Papauté.

I. Puissance spirituelle des papes. — II. Domaine temporel des papes. — III. La papauté dans les rapports de l'Église et de l'État. — IV. Bienfaits de la papauté.

I. *Puissance spirituelle des papes.* — Dès l'origine de l'Église, la puissance spirituelle donnée par Notre-Seigneur à saint Pierre, et transmise à ses successeurs, fut hors de toute contestation. Dans le premier concile tenu par les apôtres, c'est Pierre qui préside, termine les questions et résout les difficultés. Dès l'ère des catacombes, l'Orient envoyait ses pontifes saint Ignace et saint Polycarpe conférer avec les évêques de Rome; saint Victor tranchait pour l'Église entière la question de la Pâque; au concile d'Éphèse, le légat du pape ne craignait pas de le proclamer hautement : « Pierre vit dans ses successeurs. » Et, en réalité, depuis saint Pierre tous les papes firent, en doctrine et en mesures disciplinaires, des actes de suprême autorité. Les conciles n'ont de force que quand un pape les a confirmés; s'ils s'écartent de la voie droite, les papes, comme saint Libère à Rimini,

1 Nous empruntons les éléments de ce chapitre à M. l'abbé Doublet, *Leçons d'histoire ecclésiastique*, t. I^er^, *passim*.

Digitized by Google

comme saint Léon à propos du *brigandage d'Éphèse*, cassent leurs décrets. Mentionnons encore les *appels* au souverain pontife, témoignages frappants et irrécusables de la conviction universelle où étaient les évêques de toutes les régions, que c'est au pape qu'il appartient de trancher tous les débats. Saint Cyrien en appelle au pontife romain pour le schisme de Novat, saint Augustin à l'occasion du schisme de Pélage, saint Jean Chrysostome pour la tyrannie du pouvoir impérial. A tous ces appels les papes répondent par des *décrétales* qui font autorité.

II. *Le domaine temporel des papes.* — Il n'est pas inscrit dans l'Évangile comme un droit ou une nécessité; mais nulle part il n'est interdit. Tout au contraire, il repose sur les titres les plus légitimes. Après que Dieu eut fait passer la papauté par l'épreuve des persécutions, quand vint le moment de lui donner, selon sa promesse, le règne sur les nations, il inspira à Constantin l'idée de quitter Rome et de laisser ainsi un trône à la papauté, et le monde devenu chrétien accepta d'instinct cette organisation providentielle.

D'ailleurs les papes, à peine sortis des catacombes, exerçaient à Rome et dans l'Italie un véritable droit de propriété, et déjà de souveraineté. C'était entre leurs mains que les grandes familles remettaient les aumônes destinées aux pauvres, les palais et les domaines qu'ils abandonnaient pour les besoins du culte et le soulagement de la misère. Après qu'il eut rendu la paix au monde, Constantin ordonna que tous les biens enlevés pendant la persécution feraient retour aux églises et aux clercs spoliés; dès lors il se forma comme un patrimoine de l'Église, accru par les libéralités des empereurs chrétiens. La *donation de Constantin* en est le témoignage authentique. Mais nulle Église ne fut aussi largement dotée que celle de Rome: on comprenait que la papauté avait principalement un ministère de charité à exercer dans l'univers entier, et les libéralités affluaient entre

Digitized by Google

les mains du père commun des fidèles. Ce n'est encore là qu'un droit de *propriété;* mais bientôt il s'y joindra un droit de *souveraineté.* Rome et l'Italie, abandonnées des empereurs, ne trouvèrent pendant les invasions barbares d'autre protection que celle des papes, et ainsi se formait peu à peu une souveraineté de fait, que le droit viendra consacrer un jour.

III. *La papauté dans les rapports de l'Église avec l'État.* — Tant que l'Église fut persécutée par les empereurs, elle dut subir cette puissance ennemie et n'opposa que l'héroïsme du martyre. Mais quand elle eut triomphé et fut devenue elle-même une puissance, les deux pouvoirs *temporel* et *spirituel* se trouvèrent en présence et durent s'harmoniser. Les rapports de l'Église et de l'État se résument dans un mot de Constantin. Parlant du sacerdoce, il disait: « Vous êtes l'évêque du dedans; » parlant de lui-même et de la puissance impériale, il disait: « Je suis l'évêque du dehors. » C'est donc à l'Église qu'il appartient de gouverner les âmes, et à l'empire de les protéger au dehors contre les dangers et les hostilités. Les pouvoirs sont distincts, et cette distinction n'implique pas la séparation, et encore moins la servitude de l'Église, mais bien plutôt l'entente et l'harmonie entre les deux puissances. Ainsi le comprit l'empereur Constantin en faisant de la Religion l'appui de son trône; ainsi le comprenait la papauté en demandant au pouvoir civil aide et protection. En vertu de cette bonne harmonie, l'Église ouvrait à l'empereur l'entrée honorifique de ses conciles, et l'empereur protégeait de son épée ces assemblées saintes et veillait à l'exécution des décrets et des sentences. Les lois de Constantin et le code de Justinien nous sont des monuments précieux de cette union des deux pouvoirs: les lois ecclésiastiques devenaient le plus souvent lois de l'empire. Cet accord a fait la force de l'Église et des États dans tout le moyen âge. Là serait encore le salut des sociétés modernes.

Digitized by Google

IV. *Les bienfaits de la papauté.* — On pourrait dire de la papauté ce que l'Évangile rapporte de Jésus-Christ : « Elle a passé en faisant le bien. » Quel long chapitre nous pourrions écrire sous ce titre : *La bienfaisance des papes!* Pour nous borner aux premiers siècles et à n'envisager cette question que par ses sommets, rappelons trois bienfaits principaux de la papauté envers le monde confié à sa sollicitude.

1° Durant les persécutions les papes ont donné l'exemple du courage et de la foi portés jusqu'à l'héroïsme du martyre. Dans les listes que nous avons reproduites, sur quarante-sept pontifes romains, quarante-six ont conquis le titre de *saints,* la plupart ont versé leur sang pour la cause de la vérité et de la justice, et c'est ainsi que par leurs actes, mieux encore que par leurs paroles, ils ont créé la race puissante et forte des chrétiens.

2° Pendant la période des hérésies, c'est la papauté qui a maintenu dans son intégrité le dogme catholique, et qui a sauvé la foi de toutes les erreurs qui cherchaient à l'obscurcir. Ce sont les papes qui ont condamnés les hérésies à leur berceau, qui ont convoqué les conciles et maintenu leurs décisions, qui ont empêché le schisme de rompre l'unité. Ce sont les papes qui ont résisté aux caprices des princes lorsqu'ils ont voulu s'ériger en juges de la doctrine et dogmatiser à leur profit.

3° Au moment des invasions barbares, les papes ont été les sauveurs universels. Ils ont sauvé les peuples des excès du pouvoir, de l'oppression des envahisseurs, de la ruine matérielle et morale qui de toutes parts les menaçait. Il faut que les bienfaits de la papauté aient été nombreux et considérables pour arracher au protestant Gibbon cet aveu : « Les malheurs de Rome remettaient entre les mains du pontife les soins de l'administration et les affaires de la guerre. Il tira l'empereur de sa léthargie, il excita les Italiens à défendre leurs villes et leurs autels, et dans un moment de crise il consentit à nommer des tribuns et à diriger les opérations des troupes de la province. » Serait-il téméraire d'ajouter que par

Digitized by Google

les bienfaits les papes auraient légitimement conquis leur souveraineté temporelle ?

ARTICLE II

Le Clergé et les Fidèles.

I. Le clergé : 1° hiérarchie de juridiction ; 2° mode d'élection ; 3° le célibat ecclésiastique. — II. Les fidèles : 1° diverses catégories de fidèles ; 2° éléments de la vie chrétienne.

I. *Le clergé.* — L'ensemble des ministres sacrés, exerçant sous l'autorité du souverain pontife le ministère de la sanctification des âmes, forme ce qu'on appela de bonne heure le *clergé*. Dès la plus haute antiquité chrétienne les évêques se trouvent placés à la tête des diverses communautés de fidèles, et ils ont au-dessous d'eux, comme auxiliaires, des prêtres et des diacres. L'Évangile et le livre des *Actes* nous montrent l'existence de ces différents ordres. Vers l'an 250, le pape saint Corneille parle des sous-diacres, des acolytes, des exorcistes, des lecteurs et des portiers, emplois inférieurs déjà créés pour les besoins religieux des fidèles. Mais ce que nous avons à faire connaître, au sujet du clergé, concerne principalement la hiérarchie de juridiction, le mode d'élection, et l'une des lois les plus anciennes, le célibat ecclésiastique.

1° *Hiérarchie de juridiction.* — Le monde catholique des premiers siècles fut partagé en cinq grands sièges : *Rome, Antioche, Alexandrie, Jérusalem, Constantinople.* Les quatre grandes Églises de l'Orient formèrent des *patriarcats*. Rome s'était réservé une juridiction immédiate sur toutes les Églises d'Occident. Dans ces régions occidentales, on vit s'organiser rapidement des *primaties* et des *métropoles*. Arles, Vienne, Lyon, Reims dans les Gaules, Carthage en Afrique, Saragosse en Espagne eurent rang de *primatiales*, et leurs titulaires avaient droit et charge d'inspection sur plusieurs provinces. A la tête des pro-

Digitized by Google

vinces, il y eut des *métropolitains* qui exerçaient leur autorité sur les évêques. Ceux-ci administraient une Église avec son territoire. Plus tard, il fallut leur adjoindre comme auxiliaires des *chorévêques*, des *archiprêtres*, des *archidiacres*. Au IVe siècle cet usage était devenu général: c'est l'origine des *paroisses* ou *cures*.

2° *Mode d'élection.* — Les apôtres choisissaient seuls leurs coopérateurs, évêques et prêtres. Après eux on consulta les fidèles. Plus tard encore, et durant cinq siècles environ, les prélats voisins de l'Église vacante choisissaient un évêque, de concert avec le clergé et le peuple de cette Église. L'intervention du pouvoir royal n'apparaît guère qu'après le VIe siècle. Les titulaires des grands sièges patriarcaux jouissaient d'un privilège important: ils étaient élus, consacrés et installés avant que Rome en fût informée. Mais ils devaient notifier au pape leur élévation et obtenir de lui des lettres de confirmation ou de *communion*. En Occident, le pape donnait aux évêques l'institution canonique, soit par lui-même, soit par les légats qu'il investissait de ce pouvoir.

L'éducation du clergé, dans les premiers siècles, se faisait au milieu du monde; l'évêque distinguait parmi les fidèles plus méritants ceux qui devaient être promus aux saints ordres, et souvent il les instruisait. De bonne heure il y eut des écoles épiscopales : saint Augustin avait groupé autour de lui des clercs qui menaient la vie religieuse. Les cloîtres devinrent des pépinières abondantes pour le recrutement du clergé. C'est toujours à l'évêque qu'il appartient de donner l'ordination sainte et de conférer les emplois et les dignités ecclésiastiques.

3° *Le célibat ecclésiastique.* — Cette loi n'est pas inscrite dans l'Évangile, elle est purement disciplinaire. Mais l'Église saisit de suite les indispensables motifs de la virginité du sacerdoce: homme de prière, le prêtre doit représenter Jésus-Christ médiateur et lui ressembler par la chasteté; homme de dévouement, il doit à ses frères son cœur et sa vie. Le *célibat* répondait à sa double destinée. L'Église ne l'imposa pas immédiatement aux mi-

Digitized by Google

nistres sacrés, car il lui fallait les recruter parmi les fidèles convertis, veufs ou parfois engagés dans les liens du mariage. Saint Paul avait recommandé de n'appeler à l'épiscopat et au sacerdoce que des hommes qui n'eussent été mariés qu'une fois. Si l'épouse était encore vivante, l'élu devait s'en séparer du plein consentement de cette dernière. Dès le IVe siècle un concile d'Elvire statue que « l'usage du mariage est absolument interdit aux évêques, aux prêtres, aux diacres ». En Orient, la discipline fut moins austère.

II. *Les fidèles.* — Le livre des *Actes* a décrit la vie innocente et pure des premiers chrétiens, les exemples de charité et d'union qu'ils donnaient au monde. Les apologistes et les historiens nous ont révélé la sainteté des fidèles dans ces premiers âges de foi : « Ces hommes, dit saint Justin, qui naguère étaient esclaves de toutes les sensualités, mettent aujourd'hui leur joie dans une vie toute pure et immaculée. »

1° *Diverses catégories de fidèles.* — Ce n'est pas à dire cependant que tous les premiers chrétiens fussent parfaits. A côté des vertus héroïques les vices trouvaient parfois une large place, et cela s'explique dans une société nouvellement convertie et vivant au milieu des désordres du paganisme. Toutefois l'histoire véridique nous montre parmi les fidèles des catégories qui spécifient les degrés divers de perfection. De la masse des âmes vulgaires se séparent les âmes d'élite qui, aux devoirs de la vie chrétienne, ajoutent la pratique des conseils évangéliques. Bientôt nous parlerons de la *vie monastique.* Mais, vivant dans le monde, apparaissent les *ascètes,* qui pratiquent plus largement l'esprit de pénitence; les *vierges,* qui se sont consacrées à Dieu et au service des pauvres; les saintes *veuves,* qui font de leur viduité un état de perfection et se vouent à un ministère tout de zèle et de sacrifice. Parmi ces veuves on distingua les *diaconesses,* qui venaient en aide aux ministres sacrés.

2° *Éléments de la vie chrétienne.* — Faut-il maintenant

Digitized by Google

rappeler à quelles sources s'alimentait la vie si fervente et si pure des premiers chrétiens?

Le *baptême* ouvrait l'accès à la vie sainte. Mais avant d'admettre les adultes au baptême l'Église fit faire, sous le nom de *catéchuménat*, un temps de probation pendant lequel ils devaient s'instruire de la religion et se former à la vertu chrétienne. Il y eut divers degrés d'initiation, accompagnés de cérémonies imposantes et instructives. L'imposition des mains, les onctions avec l'*huile des catéchumènes*, les exorcismes étaient des cérémonies préparatoires. Le baptême était solennellement conféré aux adultes, la veille de Pâques et de la Pentecôte, dans le *baptistère* érigé près de l'église. Des témoins appelés *parrains* et *marraines* répondaient pour le néophyte. Le baptême était généralement donné par *immersion;* puis on revêtait le nouveau baptisé de la robe blanche, qu'il portait pendant huit jours en signe d'innocence retrouvée.

Le sacrement de *confirmation* était administré aux adultes aussitôt après le baptême : l'Église voulait ainsi les fortifier contre les périls et les persécutions.

La sainte *Eucharistie* était, dans ces premiers âges, ce qu'elle est demeurée depuis, le sacrement par excellence; la *communion* était la grande action des fidèles, et ils en appréciaient si bien les avantages, qu'ils communiaient tous les jours. Au IVe siècle le relâchement commence : cependant la sainte communion est encore en usage au moins le dimanche. Le jeûne eucharistique fut obligatoire dès les temps apostoliques. Les diacres allaient porter la sainte Eucharistie aux absents, aux malades, aux chrétiens renfermés dans les cachots. On la donnait aussi aux enfants. Dans ces divers cas, elle était seulement donnée sous l'espèce du pain, bien que l'usage fût encore de communier à l'église sous les deux espèces.

La *pénitence* était connue et pratiquée : déjà ce sacrement était appelé *un second baptême*, la *planche du salut* après le naufrage du péché. La *confession* était jugée nécessaire et universellement en usage. Tertullien parle de l'aveu des fautes, « aveu aussi nécessaire qu'il est coû-

Digitized by Google

teux ». La confession *auriculaire,* secrète, faite au prêtre, était la confession ordinaire et usuelle ; mais en certains cas plus graves, le pécheur coupable d'un crime public se confessait publiquement, et on l'obligeait à une pénitence également publique. Les *canons pénitentiaux* de la primitive Église nous révèlent une grande sévérité dans l'application des peines. Il y avait différentes classes de pénitents, distingués par les noms de pleurants (*plorantes*), auditeurs (*auditores*), prosternés (*prostrati*) et consistants (*consistentes*), selon qu'ils étaient tenus hors de l'église, admis à l'instruction mais non au sacrifice, prosternés dans le temple, debout mais relégués au côté gauche de l'édifice. — La primitive Église tenait déjà pour certaine l'efficacité des *indulgences,* et en appliquait les faveurs aux pécheurs repentants ; elle croyait au *purgatoire,* et priait pour ses morts.

L'*extrême-onction* était considérée comme un puissant secours pour les malades : les sectes hérétiques en ont conservé les cérémonies.

Nous avons dit comment le sacrement de l'*ordre,* avec ses divers degrés, transmettait les pouvoirs sacrés aux ministres de l'Église. Enfin si la *virginité volontaire* fut, dès les premiers siècles, en très grand honneur, le *mariage chrétien* était lui-même considéré comme un auguste sacrement : l'unité du mariage et son indissolubilité étaient universellement enseignées et pratiquées.

Signalons encore une loi importante de l'Église primitive : *la loi du secret.* Pour ne pas exposer les chrétiens et leurs mystères aux persécutions, on ne parlait que d'une façon voilée et mystérieuse, soit dans les prédications publiques, soit dans les écrits que tous pouvaient lire, des parties intimes de la Religion, de ses sacrements, et surtout de la divine Eucharistie.

Digitized by Google

ARTICLE III

Les Moines.

I. Origine de la vie monastique. — II. Les moines d'Orient. — III. Les moines d'Occident, et en particulier des Gaules. — IV. Services rendus par les moines.

I. *Origine de la vie monastique.* — Notre-Seigneur avait lui-même posé les fondements de la vie monastique dans ces paroles de l'Évangile : « Si vous voulez être parfaits, vendez tout ce que vous possédez ; donnez-en le prix aux pauvres et suivez-moi. » De là est sortie cette race de chrétiens que nous voyons fouler aux pieds les richesses, rechercher la solitude, se sanctifier dans la prière et la pénitence, et se vouer par de saints engagements au travail, à l'obéissance, à l'immolation par la pratique des conseils évangéliques.

Le judaïsme avait eu déjà ses solitaires : Élie et les prophètes se sanctifiaient sur le mont Carmel; le Christianisme a produit des légions de solitaires plus parfaits. Le père de la vie érémitique paraît avoir été saint *Paul.* Il menait dans le désert de la Thébaïde une vie angélique et ignorée du monde, lorsqu'un jeune Égyptien, nommé *Antoine,* fils d'un riche marchand d'Alexandrie, fut poussé dans le même désert par une vocation divine. Là Dieu lui fit rencontrer saint Paul, premier ermite. Ils s'entretinrent ensemble des vérités célestes, prirent ensemble le frugal repas que depuis longues années la Providence servait à Paul, par un corbeau fidèle à lui remettre chaque jour un morceau de pain ; ils burent de l'eau de la fontaine, et, le repas fini, le vieux solitaire fit connaître à Antoine que bientôt il allait mourir, le priant d'aller à Alexandrie chercher le manteau de saint Athanase, dans lequel il désirait être enseveli. Antoine obéit, et à son retour il trouva saint Paul dans l'attitude de la prière ; le vieillard était mort. Antoine l'ensevelit

Digitized by Google

pieusement; deux lions, venus du désert, creusèrent une large fosse, dans laquelle fut déposé le corps du saint ermite. Antoine regagna sa propre solitude. De nombreux disciples vinrent se placer sous la direction de ce grand maître de la vie anachorétique.

II. *Les moines d'Orient.* — Saint *Pacôme,* né dans la haute Thébaïde, après avoir servi dans les armées, avait embrassé la vie monastique; il vit se grouper autour de lui sept mille moines, avides de recueillir ses leçons et ses exemples. Il fallut donner à cette multitude une organisation. Il forma des agrégations de trente à quarante religieux constituant une communauté; un certain nombre de ces communautés composaient un *monastère* qui pouvait comprendre jusqu'à quinze cents moines. Saint Pacôme demeura le supérieur ou le père de cette vaste congrégation. Des communautés de femmes se formèrent semblablement, sous la direction d'une sœur de ce véritable fondateur de la vie cénobitique.

Avec saint *Hilarion,* le monachisme fit invasion de l'Égypte en Palestine, dans la Syrie, dans les déserts de l'Arabie, dans la Mésopotamie, et dans tout l'Orient.

Saint *Basile le Grand* (358), qui avait étudié de près la vie ascétique en Mésopotamie, en Palestine et en Égypte, devint lui-même, dans la Cappadoce et le Pont, le père d'une immense famille religieuse. Il composa pour ses moines une règle qui éclaircit et perfectionne celle des anciens cénobites, et qui demeura le type de la vie religieuse dans tout l'Orient, où on la retrouve encore.

Le IVe siècle avait pu contempler dans sa magnifique floraison l'institut monastique; mais la décadence arriva bien vite dans cette Église orientale, en proie aux querelles dogmatiques. L'hérésie, en pénétrant dans ces monastères, tarit les sources de la ferveur; ce fut la ruine du monachisme en Orient.

III. *Les moines d'Occident, et en particulier des Gaules.* — L'instinct monastique, qui devait être si vigoureux en

Digitized by Google

Occident, n'y apparaît que vers le milieu du IVe siècle. Saint *Athanase,* dans son exil de Trèves, apprit aux chrétientés de l'Église latine la vie cénobitique dont il avait été le témoin en Orient. Saint *Jérôme,* à son tour, contribua par ses écrits à l'établissement de monastères à Rome et en Italie. A Milan, sous la conduite de saint *Ambroise,* un vaste monastère réunissait de très fervents cénobites. C'est là que saint *Augustin* puisa l'ardeur de la vie religieuse. Rentré en Afrique, il transforma sa demeure épiscopale en maison religieuse, pour laquelle il écrivit une règle nouvelle, plus spécialement adaptée au caractère et aux mœurs de l'Occident.

Dès le IVe siècle, le noble exilé de l'arianisme, saint *Hilaire* de Poitiers, avait rapporté de l'Orient dans les Gaules la précieuse semence de la vie monastique, avec les traditions et les règles des Pères du désert. Mais saint *Martin* de Tours, le disciple de saint Hilaire, peut en être considéré comme le véritable instituteur. Il fonda près de Poitiers, en 360, le florissant monastère de Ligugé. Devenu évêque de Tours, il en établit un autre à Marmoutier, où il laissait, à sa mort, jusqu'à deux mille moines. Au Ve siècle, la Gaule vit naître deux autres instituts monastiques : celui de Marseille, fondé par *Cassien* à son retour de la Thébaïde, et celui de Lérins, dont la célèbre abbaye fut fondée par saint *Honorat,* archevêque d'Arles. De Tours, de Marseille et de Lérins la vie religieuse rayonna et s'étendit à toutes les parties de la Gaule. Lérins, en particulier, devint une féconde pépinière de docteurs et d'évêques : là vécurent saint *Vincent de Lérins* et *Salvien ;* de là sont sortis saint *Hilaire d'Arles,* saint *Maxime, Fauste de Riez,* saint *Loup de Troyes,* saint *Eucher de Lyon,* et le plus célèbre de tous, saint *Césaire d'Arles,* dont la règle monastique, au VIe siècle, réunit sous une seule observance les instituts de Marseille et de Lérins, jusqu'à l'époque où la règle de Saint-Benoît absorba toutes les anciennes fondations de l'Occident.

Digitized by Google

IV. *Services rendus par les moines.* — Non seulement les moines, par la prière, par la pénitence et par la pratique de la perfection évangélique, ont été pour le monde une source de bénédictions et un grand et salutaire exemple, mais encore ils ont rendu à la société des services éminents et multiples.

1° Les moines, à l'époque des invasions barbares, ont préservé l'Europe du découragement et de la ruine. « Eux seuls se montrèrent au niveau de tous les besoins et au-dessus de toutes les terreurs... Ils opposaient aux flots successifs de l'invasion barbare une insurmontable barrière de vertu, de courage, de patience et de génie; et quand toute résistance matérielle fut devenue impossible et inutile, il se trouva qu'ils avaient créé, pour tous les germes de civilisation et d'avenir, des abris sur lesquels le flot pouvait passer sans les engloutir[1]. » En effet, les moines attendirent de pied ferme les envahisseurs; ils civilisèrent ces hordes barbares qui s'étaient implantées sur le sol de la patrie : les Visigoths, les Suèves, les Burgondes, les Francs, les Lombards. Puis ils allèrent au-devant des nouveaux flots dévastateurs, et portèrent la civilisation et la foi chez les Angles, les Saxons, les Francs-Saliens, les Frisons, etc.

2° A cette conquête des peuples barbares s'en rattache une autre : celle du sol qu'ils habitaient. Les moines d'Occident ont remis en honneur la culture dévastée par les invasions successives. Ils ont défriché les forêts qui couvraient le sol, desséché les marais, rétabli le cours des rivières et des fleuves, détruit les animaux sauvages, fécondé le sol par leur industrie et leur travail, créé des villages et des villes près des solitudes où ils avaient fixé leurs monastères. Pour ce qui est de la France, on a calculé que le tiers de son territoire avait été mis en culture par les moines, et que les trois-huitièmes de ses villes et de ses villages leur doivent leur existence[2].

Nous ne disons rien encore des services que les moines

[1] Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. I.
[2] Martin, *les Moines*.

Digitized by Google

ont rendu dans les champs plus nobles de l'esprit et la culture des sciences : ce fut l'œuvre principale de l'ordre bénédictin, qui prit naissance au siècle suivant.

ARTICLE IV

Le Culte chrétien.

I. Le sacrifice eucharistique. — II. Les églises chrétiennes. — III. Fêtes et liturgie sacrée. — IV. Culte de la sainte Vierge et des saints. — V. Culte des morts.

I. *Le sacrifice eucharistique.* — Le grand acte du culte chrétien est assurément l'offrande du sacrifice. Les auteurs des premiers siècles, et en particulier saint Justin, nous ont conservé la description de cette auguste cérémonie, telle que la pratiquaient nos pères dans la foi. Nous y retrouvons, dans ses parties essentielles, la messe actuelle, avec l'ampleur et la beauté de ses prières et de ses cérémonies.

Au IV^e^ siècle, la liturgie sainte avait pris sa forme complète, et la célébration de la messe comprenait deux parties principales : la *messe des catéchumènes*, à laquelle assistaient non seulement les chrétiens, mais les infidèles qui suivaient les instructions du catéchuménat, et la *messe proprement dite*, que seuls les fidèles baptisés pouvaient entendre. La messe des catéchumènes commençait par le chant d'un psaume (*Introït*) ; on y joignit bientôt les invocations : *Kyrie eleison* et le *Gloria in excelsis*, puis l'oraison appelée *Collecte*. L'évêque, assis sur son trône, écoutait la lecture d'un fragment des *Épîtres* et ensuite de l'*Évangile*, puis il prononçait une homélie commentant le texte sacré ; après quoi le diacre congédiait les catéchumènes et les pénitents par l'*Ite missa est*. Alors commençait la messe proprement dite. Les fidèles apportaient à l'autel les dons du sacrifice (*Offertoire*). Puis l'évêque présentait à Dieu l'oblation sainte, exhortait les fidèles à élever leur cœur à Dieu : *Sursum*

Digitized by Google

corda ! La préface introduisait à cette partie principale et solennelle que déjà l'on appelait l'*action*. On récitait comme aujourd'hui les prières du *Canon*, qui se disaient à voix basse dans un mystérieux recueillement. La *Consécration* s'accomplissait dans le silence. La prière pour les morts, le *Pater*, chanté au nom de toute l'assistance, l'*Agnus Dei* et la *Communion* achevaient le saint sacrifice.

II. *Les églises chrétiennes.* — Dans la période apostolique et pendant la persécution, les demeures des convertis, les retraites cachées, les *catacombes* de Rome, étaient les seules *églises* ou lieux de réunion des chrétiens. Cependant, à la faveur des édits de paix, déjà s'étaient élevés des édifices particuliers pour l'exercice du culte. A partir de Constantin, on vit surgir partout de nouveaux temples, souvent construits avec une magnificence royale. Les anciennes *basiliques*, édifices qui servaient à la fois de tribunaux et de lieux de marché, furent fréquemment adaptées à l'usage exclusif des chrétiens. Elles présentaient la forme d'un carré long, terminé par un espace circulaire ou *abside*. Depuis Constantin, on leur donna de préférence une forme de croix. Près de l'église se trouvaient le réservoir pour les ablutions (*piscine*), le *baptistère* destiné aux cérémonies du baptême, et des salles qui devinrent nos *sacristies*. L'usage de consacrer les églises par l'huile sainte et la prière remonte au pape saint Sylvestre, à l'époque de Constantin.

III. *Fêtes et liturgie sacrée.* — L'institution des fêtes dans l'Église date des premiers âges. Les premières solennités établies furent celles de la *Résurrection*, de l'*Ascension* et de la *Pentecôte*, en mémoire de ces grands faits évangéliques. La fête des *Rameaux* est aussi d'origine antique : elle ramenait une époque d'indulgence et de grâce pendant laquelle les tribunaux se relâchaient des rigueurs de la justice; le *jeudi saint* et le *vendredi saint* étaient célébrés comme des anniversaires impérissables. La fête de Pâques était particulièrement joyeuse. Au

Digitized by Google

IVe siècle, la fête de *Noël* se célébrait, en plusieurs lieux, distincte de celle de l'*Épiphanie*, avec laquelle elle fut longtemps confondue.

L'usage des *hymnes* remonte aux temps reculés dont nous étudions l'histoire. Après l'ère des persécutions, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Damascène, et surtout saint Éphrem, diacre d'Édesse, composèrent les belles hymnes de l'Église orientale. En Occident, saint Paulin de Nole, saint Ambroise, Cassiodore ont laissé des chants pieux ; mais rien ne surpasse l'hymne catholique du *Te Deum*, œuvre commune, dit-on, de saint Ambroise et de saint Augustin, lors du baptême de ce grand docteur.

IV. *Culte de la sainte Vierge et des saints.* — Dès les premières années de l'Église, l'auguste Vierge Marie eut une large part dans le culte et les hommages des chrétiens. Nos pères établissaient, ainsi que nous, une importante différence entre les honneurs rendus à Dieu et ceux que nous accordons à Marie ; mais ils donnaient à la Mère de Dieu le premier trône après celui de son divin Fils : les murs des catacombes sont remplis de peintures et d'emblèmes qui traduisent cette piété des premiers chrétiens.

Il serait impossible de signaler l'époque de l'apparition du culte rendu aux anges, aux saints et aux reliques ; il est aussi ancien que l'Église. Les fidèles qui invoquaient les confesseurs de la foi de leur vivant vouaient à leur mémoire et à leurs restes un culte ardent et perpétuel. Les *martyrs*, principalement, étaient des intercesseurs auprès de Dieu. On se réunissait sur leurs tombes au jour anniversaire de leur supplice pour y déposer des couronnes, chanter des hymnes et s'exciter à imiter leur zèle et leur courage. Les catacombes de Rome, avec leurs chapelles, leurs autels, leurs symboliques décors, attestent avec la plus haute évidence la sollicitude des pontifes et des chrétiens pour les restes glorieux de ces héros de la foi et du sacrifice.

Digitized by Google

V. *Le culte des morts.* — Ne quittons point ces catacombes, si riches de souvenirs et d'enseignements, sans constater encore l'antiquité de notre culte des *morts*. Ces immenses galeries souterraines, qui servirent à la fois d'églises et de cimetières, aboutissent souvent à de vastes salles. Les murailles sont composées de niches horizontales superposées, appelées *loculi*. Après y avoir déposé les corps, on fermait les *loculi* avec des plaques de marbre ou de simples briques ; on y traçait d'ordinaire le nom, l'âge, parfois la profession du défunt. Touchantes inscriptions où se révèlent la foi, l'espérance, la piété, l'attente de la glorieuse résurrection ! Parfois aussi les chrétiens étaient enterrés en plein air, à fleur de terre, dans des cimetières comme les nôtres. L'ambition des princes et le pieux désir des fidèles étaient de reposer dans l'intérieur des édifices sacrés. Mais partout se manifeste un saint respect pour la dépouille mortelle des chrétiens, avec un tendre et pieux souvenir pour leurs âmes.

C'est donc la Religion chrétienne tout entière, avec ses dogmes, sa morale, son culte, qui apparaît dans cette étude trop abrégée ; l'histoire des siècles qui vont suivre n'en sera que l'épanouissement de plus en plus radieux.

Digitized by Google

II

L'ÉGLISE AU MOYEN AGE

FORMATION ET GOUVERNEMENT DES ÉTATS CHRÉTIENS

(De l'an 476 à 1517 de J.-C.)

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude.

Au moment où s'ouvre le moyen âge, les invasions ont accompli leur œuvre dévastatrice, et l'on voit les peuples conquérants s'établir sur le sol de l'ancien empire romain. Les uns sont encore idolâtres ; les autres, victimes de l'hérésie arienne, vivent en dehors de la foi catholique. Dieu va se servir de tous ces barbares pour régénérer le vieux sang gallo-romain et lui infuser une sève jeune et vigoureuse. Mais il faut que l'Église travaille ces éléments et les prépare pour en faire les assises d'une nouvelle société européenne. C'est l'œuvre de la fin du V^e^ siècle et de tout le siècle suivant.

A peine l'Europe est-elle constituée, que naît en face d'elle un nouveau peuple qui, pendant plus de huit siècles, tiendra en échec la chrétienté tout entière : c'est le peuple *mahométan*. Fondée sur l'erreur religieuse et appuyée sur le glaive, la secte des *mahométans* remplit le VII^e^ siècle du bruit de ses armes ; mais elle crée pour l'Église un péril redoutable, et au point de vue de la foi,

Digitized by Google

et au point de vue de la conquête. Pendant ce temps, l'Orient achève de s'abâtardir dans les querelles religieuses ; le reste de ses dogmes s'évanouit dans des discussions misérables qui préparent le schisme.

Cependant la Providence s'est donné, en Occident, un puissant auxiliaire dans l'œuvre de formation définitive d'une Europe chrétienne. Charlemagne apparaît ; il soumet les peuples à ses lois, et il les soumet ensuite au joug de l'Église. Sous son règne la papauté reçoit de l'empire chrétien un précieux secours ; son domaine temporel s'affermit, et en même temps grandit son influence sur le monde civilisé.

Avec le IXe siècle s'accomplit le schisme grec. Détachée de Rome par l'hérésie, l'Église orientale a perdu toute vitalité ; le clergé est tombé sous le honteux esclavage des Césars byzantins, et Photius consomme la séparation d'avec Rome, que Michel Cérulaire rendra définitive au XIe siècle. Cette époque, fatale à l'Orient, est, au contraire, pour l'Occident pleine d'activité et de vie.

Pendant tout le Xe siècle, l'Église accomplit son œuvre civilisatrice, portant la lumière de l'Évangile aux peuples du Nord, ne cessant d'opposer les enseignements de la foi et de la pure morale aux envahissements de la décadence. C'est l'âge des grandes réformes monastiques, de la chevalerie, des institutions chrétiennes. D'autre part, la papauté voit se dresser contre elle les prétentions de la puissance séculière ; la féodalité italienne et l'empire allemand essayent tour à tour de l'asservir, et cette lutte va se continuer à travers le XIe siècle, vers la fin duquel elle se personnifiera dans le pape Grégoire VII et l'empereur Henri IV, d'Allemagne, à propos de la querelle des *investitures*.

Durant un siècle et demi l'attention et les efforts de l'Europe chrétienne se concentrent vers le grand ennemi de l'Église catholique : le *mahométisme*. C'est la glorieuse époque des *croisades*, le siècle de saint Bernard, l'âge d'or de la vie monastique, préparant le règne de la théologie et de l'art chrétien. En effet, si le XIIe siècle a vu

Digitized by Google

commencer le mouvement chevaleresque qui emportait vers la Terre sainte toute l'Europe en armes, il a été témoin d'un mouvement intellectuel dont le XIII^e^ siècle recueillera les heureux fruits. Ce sera l'apogée du moyen âge et aussi l'apogée du règne de l'Église.

Mais voici qu'avec le XIV^e^ siècle s'ouvre une époque de transition ; l'Église est encore maîtresse, mais on voit apparaître en Europe les symptômes de la décadence. L'exil des papes à Avignon diminue l'influence de l'Église sur les nations. Bientôt le grand schisme d'Occident amène ce qu'on a appelé la *captivité de Babylone*, schisme déplorable qui ne finit qu'en 1417.

Le XV^e^ siècle fut plus heureux pour l'Église. Le concile de Florence obtint de précieux résultats. On crut que la réunion des Grecs à l'Église romaine était sincère et serait durable. Elle ne fut que momentanée. La prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, mit au cœur de l'Europe cette puissance qui longtemps encore sera pour la chrétienté une menace. Cette date marque la fin du moyen âge et le commencement des temps modernes.

Tel est le cadre des événements au milieu desquels l'Église catholique poursuit son œuvre à travers le moyen âge : œuvre de conversion des peuples barbares, œuvre de diffusion parmi les nations de la jeune Europe, œuvre de lutte contre les erreurs qui surgissent, œuvre de définitions dogmatiques et de développement de la vérité religieuse, en douze conciles œcuméniques célébrés dans la période que nous étudions.

Afin de mettre quelque précision dans notre marche, nous partagerons cette longue durée de dix siècles en six chapitres, répondant à autant d'époques que nous désignerons par un titre qui en résume le caractère principal, savoir : 1° *L'Église et la barbarie*, conversion et formation des nouveaux peuples (476-622) ; 2° *L'Église et le mahométisme*, lutte de la civilisation et de la foi contre l'invasion et les erreurs des musulmans (622-768) ; 3° *L'Église et l'empire chrétien de Charlemagne*, période où se révèle la puissance civilisatrice et bienfaisante de

Digitized by Google

l'Église dans l'harmonie des deux pouvoirs (768-858) ; 4° *L'Église et le schisme grec,* longue période de deux siècles pendant laquelle, de Photius à Michel Cérulaire, l'Église, en Orient, voit l'autorité lui échapper en même temps que les erreurs s'y multiplient, tandis que l'Occident la console par des fruits de conversion et un magnifique épanouissement de la vie chrétienne (858-1054); 5° *L'Église et l'Empire,* où nous étudierons la lutte du sacerdoce contre l'empire germanique, le merveilleux mouvement des croisades, et l'apogée du règne de l'Église sur l'Europe chrétienne (1054-1301) ; 6° *L'Église et le grand schisme d'Occident :* le séjour des papes à Avignon en est le prélude (1306-1378); puis éclate une malheureuse division qui ne finira qu'au concile de Constance, en 1417; nous poursuivons cette période au delà de la chute de Constantinople, jusqu'à la fin du concile de Latran (1517), qui nous met au seuil des temps modernes, en présence de la Réforme.

Fidèles à notre programme, nous nous attacherons moins au détail des faits qui remplissent le moyen âge, qu'à l'étude proprement dite de la diffusion de l'Église et du développement de la vérité catholique par les conciles et par les docteurs. Nous devons toutefois une place spéciale aux erreurs qui provoquent des éclaircissements, et aux institutions chrétiennes qui témoignent de la vie intime et féconde de l'Église.

Digitized by Google

CHAPITRE I

L'Église et la Barbarie.

(De l'an 476 à 622 de J.-C.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

Quand les hordes envahissantes se furent emparées des provinces qui constituaient l'ancien empire, quelques-unes s'y établirent et fondèrent des monarchies. Le rôle de l'Église, au milieu de ces nouveaux peuples, fut de les convertir et de les civiliser. Après avoir versé son sang, elle mit toute son ardeur et tout son amour à la conquête des âmes que Dieu lui envoyait.

Nous allons étudier son action bienfaisante sur les royaumes fondés par les barbares en Occident, et qui sont au nombre de quatre principaux, savoir : les Francs, établis au nord de la Gaule; les Burgondes ou Bourguignons, fixés à l'est; les Vandales, qui occupent le nord de l'Afrique, et les Ostrogoths d'Italie, qui ont renversé le fragile royaume des Hérules et ont fait de Ravenne leur capitale.

Puis, interrompant le cours de ces pacifiques conquêtes, nous reporterons nos regards vers l'Orient, où s'agitent les restes de l'eutychianisme; nous dirons ce que fut l'hérésie des *monophysites* sous Zénon et sous Anastase, et sa nouvelle condamnation au deuxième concile de Constantinople (553).

Reprenant ensuite l'ordre chronologique des faits, nous raconterons brièvement la conversion des Suèves, des

Digitized by Google

Visigoths d'Espagne, des Anglo-Saxons et des Lombards qui ont supplanté, en Italie, la royauté des Ostrogoths.

Nous partagerons en quatre articles les matières de ce chapitre, et nous étudierons successivement : 1° *l'action de l'Église sur les quatre principaux royaumes barbares de l'Occident* (476-530) ; 2° *les affaires religieuses de l'Orient* (530-555) ; 3° *la conversion des nouveaux peuples d'Occident* (553-622) ; 4° *la physionomie de la nouvelle société.*

ARTICLE I

Action de l'Église sur les quatre principaux royaumes barbares de l'Occident. — L'ordre bénédictin.

(476-530)

Papes.	*Rois de France.*
S. Simplice (468-483).	Clovis Ier (481-511).
S. Félix III (483-492).	
S. Gélase Ier (492-496).	
S. Anastase II (496-498).	
S. Symmaque (498-514).	Clotaire Ier (511-561).
S. Hormisdas (514-523).	
S. Jean Ier (523-526).	
S. Félix IV (526-530).	

I. Royaume des Francs ; baptême de Clovis par saint Remi ; conversion des Francs. — II. Royaume des Burgondes ou Bourguignons ; leur conversion. Les saints de France. — III. Royaume des Vandales d'Afrique ; persécutions. — IV. Royaume des Ostrogoths d'Italie ; Théodoric et Cassiodore. — V. Saint Benoît et l'ordre bénédictin.

I. *Royaume des Francs ; baptême de Clovis par saint Remi ; conversion des Francs.* — Les Francs étaient une tribu guerrière sortie de la Germanie et encore païenne. Sous la conduite de Clovis, ils s'étaient emparés de la partie des Gaules qui s'étend entre le Rhin et la Seine. La victoire de Soissons, remportée sur le patrice romain Syagrius, étendit leur domination jusqu'à la Loire. Par les soins de saint Remi, évêque de Reims, Clovis épousa

Digitized by Google

Clotilde, princesse catholique, nièce de Gondebaud, roi des Burgondes et son héritière. Elle parlait souvent à son époux de la vanité des faux dieux et de la puissance du Dieu des chrétiens. A la bataille de Tolbiac, engagée contre les Alamans, les Francs de Clovis allaient être vaincus. Le roi se souvint des exhortations de sa pieuse épouse : « Dieu de Clotilde, s'écria-t-il, si tu me donnes la victoire, je n'aurai plus d'autre Dieu que toi ! » A ces mots les Francs se rallient et mettent en fuite les Alamans.

Clovis tint sa parole. Un prêtre de Toul, saint Vaast, l'instruisit de la foi chrétienne. Saint Remi acheva l'instruction du monarque, et, la nuit de Noël de l'an 496, l'évêque de Reims donna solennellement le baptême à Clovis, en lui adressant cette mémorable parole : « Fier Sicambre, courbe la tête ; adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Puis il le sacra de l'huile sainte. Trois mille guerriers francs reçurent également le baptême avec Alboflède, sœur de Clovis ; Lantéchilde, son autre sœur, qui était arienne, fut réconciliée avec l'Église. Les Francs étaient la première nation barbare convertie à la vraie foi, et Clovis était alors le seul souverain catholique. Le pape Anastase écrivit au roi pour le féliciter, et il créa pour le monarque l'expression de *roi très chrétien,* et pour la France le beau titre de *fille aînée de l'Église*. Clovis devenait ainsi le protecteur naturel de la sainte Église : il mit son épée au service des intérêts de la foi ; il amoindrit l'arianisme en rendant les Burgondes ses tributaires et en refoulant au delà des Pyrénées les Visigoths hérétiques (507).

II. *Royaume des Burgondes ou Bourguignons ; leur conversion. — Les saints de France.* — Les Burgondes étaient de même origine que les Francs, et ils occupaient la partie orientale des Gaules qu'on appela la Bourgogne. Sainte Clotilde et saint Remi, sous le règne de Gondebaud, avaient déjà préparé les voies à la conversion de ce peuple, qui était arien. Saint Avit, évêque de Vienne et

Digitized by Google

apôtre de la Bourgogne, fut assez heureux pour réconcilier avec l'Église le roi Sigismond, dont l'exemple entraîna la nation tout entière.

Les Gaules, sous les fils de Clovis, furent le théâtre de luttes violentes où se rencontrent, chez des peuples nouvellement convertis, les mœurs sauvages et brutales de la barbarie. Cependant la sainteté rayonnait de toutes parts. Sur les sièges épiscopaux des Gaules nous voyons apparaître, — outre saint Remi, à Reims, et saint Avit, à Vienne, — à Orléans, saint Prosper; à Noyon, saint Médard; à Rouen, saint Prétextat, etc. Le pieux roi Sigismond conquérait les honneurs de la sainteté et du martyre. Un fils de Clodomir, échappé au massacre, devenait saint Cloud. Une reine franque, princesse thuringienne, épouse de Clotaire Ier, sainte Radégonde, remplissait tour à tour le monde et le cloître des merveilles de sa sainteté; elle fondait à Poitiers le monastère de Sainte-Croix, faisait pénétrer à la cour dissolue de Clotaire des saints illustres, tels que saint Éloi et saint Ouen, et donnait à ses religieuses l'exemple des plus hautes vertus.

III. *Royaume des Vandales d'Afrique; persécutions.* — L'Église n'obtenait point partout la même docilité et les mêmes succès. Tandis qu'elle semait en Afrique, comme partout ailleurs, la bonne doctrine et les exemples de charité, elle n'y recueillait que les outrages et la persécution. Après le sac de Rome, Genséric et ses Vandales ariens s'étaient jetés sur le littoral africain, où ils fondèrent un royaume. L'Église d'Afrique, naguère si florissante, et qui avait compté jusqu'à quatre cents évêques, subit la spoliation, les tortures, l'exil et la mort. A cette sanglante persécution se rattachent le martyre de saint *Eugène*, évêque de Carthage, l'exil de saint *Fulgence* de Ruspe, disciple de saint Augustin, l'un des plus intrépides défenseurs de la foi, qu'il avait illustrée par ses écrits, et de saint *Victor* de Vite, qui nous a laissé l'histoire de cette désolante épreuve. Fort heureusement Bélisaire, général de Justinien, reprit aux Vandales l'Afrique

Digitized by Google

et les provinces qu'ils occupaient en Italie, en Sardaigne et en Sicile, et il rendit à la civilisasion et à la foi ces contrées, trop longtemps opprimées par l'erreur et la barbarie (534).

IV. *Royaume des Ostrogoths d'Italie; Théodoric et Cassiodore.* — En Italie, le royaume des Hérules n'eut pas une longue durée. Le roi des Ostrogoths, Théodoric, envahit l'Italie au nom de l'empire d'Orient, vainquit Odoacre et renversa son royaume (493). Bien qu'il fût arien, ainsi que sa nation, il s'entoura de catholiques capables de l'aider de leurs lumières et de leurs conseils. Ses ministres les plus célèbres furent *Cassiodore* et *Boèce*. Cassiodore n'avait usé de son crédit que pour protéger l'Église, restaurer les lettres et donner au règne de Théodoric l'éclat qui le distingue; il alla terminer dans la retraite sa noble carrière, sous l'habit et dans la pratique des vertus d'un saint religieux. Boèce avait été élevé par Théodoric aux premières dignités du palais, et il contribua largement aux sages réformes opérées par le roi des Ostrogoths. Vers la fin de son règne, Théodoric devint persécuteur. Ébloui par ses succès, il voulut empiéter sur les droits du saint-siège. Le pape Jean Ier lui ayant résisté, il le fit jeter en prison; il éloigna de la cour Cassiodore, et ordonna la mort de Boèce et du vénérable Symmaque, son beau-père, chef du sénat. Théodoric mourut dans l'arianisme, bourrelé de remords. A la faveur des dissensions qui éclatèrent sous ses successeurs, Justinien, empereur d'Orient, reconquit l'Italie, et l'arianisme perdit un puissant soutien.

V. *Saint Benoît et l'ordre bénédictin.* — En 480 naquit à Nursie, dans le duché de Spolète, celui qui devait être le patriarche de la vie religieuse en Occident : il s'appelait *Benoît*. De bonne heure il renonça au monde et se retira non loin de Rome, dans un lieu solitaire nommé Subiaco. Malgré le soin qu'il prit de s'y cacher, l'éclat de sa sainteté le fit bientôt connaître, et il vit venir à lui

Digitized by Google

de nombreux disciples, qu'il divisa en monastères composés de douze religieux. Les plus illustres de ses disciples furent saint Placide et saint Maur, qui portèrent en Sicile et en France les règles du nouvel institut. Le principal monastère de l'ordre fut celui du Mont-Cassin. Près de là le saint fondateur avait établi un monastère de religieuses, placé sous la conduite de sa sœur sainte Scholastique. C'est au Mont-Cassin que saint Benoît écrivit sa *règle,* chef-d'œuvre de sagesse et de foi qui est devenu le type de la vie cénobitique en Occident. Le monastère bénédictin est un asile ouvert à toutes les conditions. Le vêtement et la nourriture sont ceux des pauvres, mais n'imposent ni austérités ni privations excessives. Le temps se partage entre la prière ou l'office divin, qui tient une large place, et le travail, varié selon les aptitudes et les besoins : le défrichement des forêts, la culture du sol, les travaux de l'intelligence, la transcription des manuscrits, l'étude de toutes les sciences divines et humaines. Chaque monastère eut son école claustrale. Saint Benoît mourut vers l'an 547. Il avait vu son institut se propager d'une façon merveilleuse. Nous devions cette mention à l'ordre bénédictin, qui s'est employé à la régénération sociale et à la formation de l'Europe chrétienne. On le trouve partout : en Italie, dans les Gaules, en Angleterre et en Irlande, semant la science et le véritable esprit chrétien, imprimant aux nouveaux peuples un mouvement d'expansion et de charité.

Digitized by Google

ARTICLE II

Affaires religieuses en Orient.

(530-555)

Papes.	*Empereur d'Orient.*
S. Agapet Ier (535-536).	Justinien (527-565).
S. Sylvère (536-538).	
Vigile (538-555).	

I. L'*Hénotique* de Zénon et l'affaire des trois chapitres. — II. Deuxième concile de *Constantinople*, 5e œcuménique (553). — III. Législation chrétienne de Justinien.

I. *L'Hénotique de Zénon et l'affaire des trois chapitres.* — Cependant l'Église grecque continuait à être troublée par les subtilités des eutychiens. Le commencement de ces troubles remontait à l'empereur Zénon. A la suite du concile de Chalcédoine, une division s'était faite au sein même de l'eutychianisme : les uns persévérant dans l'erreur d'Eutychès malgré la condamnation conciliaire, les autres adoptant l'opinion d'un nommé *Sévère,* qui faisait prédominer la nature humaine en Jésus-Christ et condamnait à la fois Eutychès et le concile, tous, au demeurant, *monophysites* ou partisans d'une seule nature. Sous prétexte de ramener la paix, Zénon, en 582, publia un édit fameux appelé *Hénotique,* ou formule d'union, sorte de profession de foi équivoque. Les évêques catholiques ayant refusé de souscrire à l'édit impérial, furent déposés de leurs sièges et remplacés par des évêques monophysites, qui consacrèrent tous leurs efforts à affaiblir l'autorité du concile de Chalcédoine. Ils soulevèrent dans ce but l'affaire des *trois chapitres.*

On désignait sous ce nom trois ouvrages qui avaient paru au temps de Nestorius : les écrits de *Théodore de Mopsueste,* où se trouvaient en germe les erreurs d'Arius et de Nestorius; ceux d'un autre *Théodoret,* évêque de

Digitized by Google

Cyr, contre saint Cyrille d'Alexandrie, et enfin la lettre de l'évêque *Ibas* à un autre évêque appelé Maris, en faveur de Nestorius. Ces ouvrages étaient, à la vérité, répréhensibles ; mais leurs auteurs n'avaient pas été condamnés, attendu que l'un était mort et que les autres semblaient s'être rétractés suffisamment, en anathématisant Nestorius et en adhérant à la profession de foi orthodoxe de Chalcédoine. Les eutychiens qui cherchaient à discréditer le concile voulaient tirer parti de son silence à l'égard des *trois chapitres* pour l'accuser de nestorianisme. Ils obtinrent de l'empereur Justinien un édit qui condamnait les fameux écrits : le prince outrepassait son droit. Les évêques d'Occident, le pape Agapet, Sylvère, son successeur, protestèrent avec énergie. L'impératrice Théodora crut se venger : elle fit arrêter Sylvère et lui donna pour successeur l'ambitieux Vigile. Dieu, qui veille sur le siège de Rome, ne permit pas que l'intrus, devenu pape légitime à la mort de Sylvère, faillît à son devoir. Dans un concile particulier qu'il réunit à Constantinople, le pape rendit un jugement qui condamnait les *trois chapitres*, mais qui sauvegardait l'autorité du concile de Chalcédoine. Cette décision ne satisfit personne, et l'on convint de s'en remettre à la décision d'un grand concile.

II. *Deuxième concile de* CONSTANTINOPLE, *cinquième œcuménique* (553). — L'assemblée se réunit à Constantinople. Les Pères y condamnèrent nettement les *trois chapitres* et chacune des erreurs accumulées par Théodore de Mopsueste dans ses écrits, par Théodoret dans ses anathèmes contre les douze capitules de saint Cyrille, et celles que renfermait aussi la *lettre d'Ibas*. Toutefois les Pères ajoutent : « Nous faisons profession de recevoir les quatre conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine, et de suivre ce qu'ils ont défini sur la foi ; nous tenons pour séparés de l'Église catholique ceux qui n'adhèrent pas à ces conciles, et pour hérétiques ceux qui les ont condamnés. » Ainsi se trouva terminée la fa-

Digitized by Google

meuse affaire des *trois chapitres,* et vengée la foi de Chalcédoine avec l'autorité de ce concile.

Le second concile de Constantinople jugea aussi la question de l'*origénisme*. On se souvient qu'Origène avait émis certaines opinions étranges sur la Trinité, la création, la préexistence des âmes, la résurrection des corps et les supplices des damnés. Des disciples plus ardents que leur maître, et s'autorisant du grand nom d'Origène, avaient répandu ces doctrines en Orient, et principalement dans les monastères de Palestine. Ces questions passionnaient les moines, et l'empereur Justinien avait cru pouvoir condamner dans un édit les opinions origénistes. Le concile les anathématisa solennellement.

Le pape Vigile n'avait point pris part à l'assemblée conciliaire de Constantinople, mais il en confirma les jugements : c'est ce qui fit reconnaître ce concile comme le cinquième œcuménique.

III. *Législation chrétienne de Justinien.* — L'empereur, qui s'ingérait si inopportunément dans les discussions religieuses, est demeuré particulièrement célèbre par les travaux législatifs accomplis sous son règne, et qui portent le nom de *Code justinien,* œuvre de plusieurs jurisconsultes présidés par Tribonien : ce code continue la législation chrétienne de Constantin et de Théodose, et il est devenu la base du droit *canonique* ou *ecclésiastique*. Il fut complété par des éclaircissements ou commentaires appelés *Pandectes* ou *Digestes*. On y ajouta les *Institutes,* ou traité des principes de droit, et sous le nom de *Novelles,* les édits ou décisions de Justinien sur les points qui présentaient quelque difficulté. L'ensemble de cette compilation forme le *Corpus juris civilis,* base de tout l'enseignement du droit pendant la période du moyen âge.

Pendant que Tribonien mettait la dernière main à cette grande œuvre, Denys le Petit, moine originaire de Scythie, entreprenait à Rome le recueil des *canons des conciles* et la collection des *Décrétales* des papes ; ce

Digitized by Google

livre est le premier élément du droit canon. C'est à ce même auteur que l'on doit attribuer l'inauguration de l'ère chrétienne commençant à la naissance de Jésus-Christ. Toutefois Denys le Petit commit une erreur de quatre années en prenant pour point de départ l'an 754 de Rome au lieu de 750, erreur plus tard rectifiée par les savants Bénédictins.

ARTICLE III

Conversion des nouveaux peuples de l'Occident.

(555-622)

Papes.	*Rois de France.*
Pélage Ier (555-560).	Clotaire Ier (511-561).
Jean III (560-574).	Chilpéric Ier (561-584).
Benoît III (574-578).	
Pélage II (578-590).	Clotaire II (584-628).
S. Grégoire le Grand (590-604).	
Sabinien (604-607).	
Boniface III (607-608).	
Boniface IV (608-615).	
S. Adéodat Ier (615-618).	
Boniface V (618-626).	

I. Conversion des Suèves. — II. Conversion des Visigoths d'Espagne. — III. Pontificat de saint Grégoire le Grand; conversion des Anglo-Saxons. — IV. Conversion des Lombards.

I. *Conversion des Suèves* (551). — Ce petit peuple, sorti de la Germanie, s'était réuni aux Burgondes, aux Vandales et aux Alains pour envahir les Gaules; il était passé en Espagne avec ces deux derniers peuples et avait fondé, sous la conduite d'Hermanric, au nord-ouest de la péninsule un royaume arien qui s'étendit sur la Lusitanie. En 551, le roi des Suèves, Cariaric, ayant obtenu, par l'intercession de saint Martin de Tours, la guérison de son fils, fit bâtir une magnifique église en l'honneur

Digitized by Google

de ce saint et embrassa la foi que le grand évêque des Gaules avait si admirablement professée. De nombreux miracles s'accomplirent en cette église, et le peuple, touché de ces prodiges, s'empressa de suivre l'exemple de son chef et abjura l'arianisme. L'œuvre de l'évangélisation catholique des Suèves eut pour principal apôtre saint Martin de Pannonie. Le fils et successeur de Cariaric, Thédomir, acheva le bien commencé par son père; il s'entendit avec les évêques pour extirper les dernières racines de l'hérésie, et assurer par des règlements sévères le maintien de la discipline catholique. Le royaume des Suèves fut absorbé par celui des Visigoths en 585.

II. *Conversion des Visigoths d'Espagne* (587). — Ces barbares avaient envahi tout le reste de l'Espagne et fondé un puissant royaume; ils étaient aussi partisans de l'arianisme et avaient fait une guerre acharnée aux catholiques de la Péninsule. La conversion des Visigoths fut l'œuvre d'une pieuse reine et d'un ardent apôtre, saint Léandre, évêque de Séville. Le roi Léovigilde avait marié son fils Herménégilde à une fille de Sigebert et de Brunehaut. Cette princesse Ingonde, très attachée à la foi catholique, parvint à éclairer l'esprit de son époux et lui fit abjurer publiquement l'arianisme. Le roi Léovigilde entra dans une violente colère, ordonna une persécution sanglante contre les catholiques, et fit massacrer son fils, enfermé dans un cachot. Plus tard le monarque se repentit de son crime, mais il mourut obstiné dans l'erreur. Son second fils, Récarède, dont l'éducation avait été confiée à saint Léandre, son oncle, imita les exemples de son frère; il se convertit à la foi catholique et entraîna tout son peuple à abjurer l'hérésie. Le pieux monarque mérita le surnom de *catholique,* qui devint l'héritage glorieux de tous les rois d'Espagne, ses successeurs. Saint Isidore, frère de Léandre et son successeur sur le siège de Séville, fut l'un des plus ardents apôtres et des plus illustres docteurs de l'Espagne, devenue tout entière catholique.

Digitized by Google

III. *Pontificat de saint Grégoire le Grand ; conversion des Anglo-Saxons* (596). — Le pape qui régnait alors, saint Grégoire le Grand, n'avait pas été étranger au retour des Visigoths d'Espagne à la foi catholique. Il honorait le siège pontifical par sa science et ses vertus, ses grands travaux et sa fermeté. On le voyait résister aux empereurs d'Orient, qui s'étaient arrogé le droit de confirmer l'élection du pontife romain et des évêques des principaux sièges, réprimer les abus par des lois contre la simonie, s'opposer aux prétentions des patriarches de Constantinople, qui affectaient de prendre le titre de patriarches œcuméniques, et revendiquer pour lui-même le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu,* que ses successeurs ont conservé depuis. Son zèle s'étendait à tout : il mit en meilleur ordre la liturgie romaine et fixa les règles du chant de l'Église, appelé de son nom le *chant grégorien.* Toutefois une des plus vives sollicitudes du grand pontife était l'œuvre de la conversion des barbares.

N'étant encore que diacre, il vit un jour sur le marché de Rome, exposés et vendus à l'encan, une troupe d'esclaves. Ils venaient de la Grande-Bretagne et étaient encore païens. « Quel malheur, s'écria-t-il, que des hommes si beaux soient encore les esclaves du démon ! Eh bien, ces *Angles,* il faut qu'ils deviennent des *anges.* » Évangélisée déjà du temps des apôtres, la Grande-Bretagne avait conservé jusqu'au v^e^ siècle ses églises et sa foi. Saint Germain d'Auxerre était venu la préserver de l'hérésie pélagienne; saint Patrice, le célèbre moine irlandais, l'avait édifiée de sa parole et de ses exemples. Un nombre infini de monastères couvraient son sol. De Bangor était sorti, en 575, l'illustre moine saint Colomban, pour évangéliser les Gaules et fonder dans les Vosges l'abbaye de Luxeuil. Toutefois l'ancienne *île des Saints* avait eu à subir elle-même l'invasion des Angles et des Saxons. Le nouveau peuple était encore païen et formait sept petits États sous le nom d'*Heptarchie.* Saint Grégoire le Grand entreprit de le convertir. Il chargea de cette mission le

Digitized by Google

moine Augustin et plusieurs religieux. Les pieux apôtres débarquèrent au pays de Kent. Le roi Éthelbert, déjà disposé à la foi chrétienne par sa vertueuse épouse, Berthe, princesse franque et catholique, reçut le baptême des mains du moine Augustin ; une grande partie de son peuple imita son exemple, bientôt suivi par toute l'Heptarchie anglo-saxonne. L'apôtre de la Grande-Bretagne fut sacré archevêque de Cantorbéry, créa de nombreux sièges épiscopaux, établit la discipline ecclésiastique, et jeta ainsi dans toute la nation des racines profondes de Christianisme.

IV. *Conversion des Lombards* (599). — Le pape saint Grégoire eut encore la consolation de réconcilier avec l'Église romaine les Lombards ariens. Ce peuple, venu de la Scandinavie, avait envahi le nord de la Péninsule, excepté l'exarchat de Ravenne, et depuis l'an 584 il formait un royaume italien. La reine des Lombards, Théodelinde, était catholique. Elle se mit en rapport avec saint Grégoire, en vue de ramener son peuple à la vraie foi. Mariée au roi Autharis, elle s'était attaché les Lombards par sa bonté et ses vertus. A la mort de son mari, ils lui laissèrent le droit de choisir son successeur ; elle donna la couronne et sa main à Agilulphe, duc de Turin, qu'elle disposa à embrasser la foi catholique. Les chefs lombards et le gros de la nation abjurèrent pareillement l'hérésie.

A la mort de saint Grégoire (604), tous les barbares établis dans l'ancien empire d'Occident étaient devenus chrétiens. Un peu plus d'un siècle avait suffi à cette immense transformation due à la seule force morale de l'Église, au zèle infatigable de ses papes, de ses évêques et de ses moines. Quelques années après (607), le pape Boniface IV accomplissait à Rome un acte qui semble marquer la conquête définitive du Christianisme sur l'ancien paganisme. L'empereur d'Orient Phocas donna au souverain pontife le Panthéon, où toutes les fausses divinités avaient trôné pendant tant de siècles, et jusqu'alors

Digitized by Google

conservé comme un objet d'art. Le pape y fit transporter vingt-huit chariots d'ossements des martyrs, tirés des catacombes, et il consacra l'édifice à la très sainte Vierge, sous le vocable de *Sainte-Marie aux Martyrs :* ce fut l'origine de la fête de tous les saints.

ARTICLE IV

Physionomie de la société nouvelle.

I. Organisation politique, sociale et religieuse des nouveaux États. — II. Discipline et culte. — III. La science ecclésiastique au VIe siècle.

I. *Organisation politique, sociale et religieuse des nouveaux États.* — Le gouvernement sous lequel vécurent les peuples nouveaux fut la monarchie, non pas absolue et arbitraire, mais fondée sur des lois constitutives et réglée par des conventions presque identiques chez tous les barbares. La succession au trône est tout à la fois héréditaire et élective; toutefois les femmes sont exclues de l'élection, et le choix est fait dans les rangs de la plus haute aristocratie. Le pouvoir royal s'exerce avec le secours des assemblées nationales, qui font contrepoids aux excès du pouvoir, décident de la paix et de la guerre : ces assemblées, en France, prirent le nom de *champs de mars* ou de *mai*.

Quand les vainqueurs se furent emparés du sol, il y eut un partage de terres qui devint le point de départ de toute l'organisation féodale : *alleux* ou terres attribuées aux conquérants à titre immuable ou perpétuel; *bénéfices* ou *fiefs,* terres détachées des alleux et concédées par les rois à titre précaire, viager ou héréditaire, avec charges ou redevances. Les anciens colons devinrent des fermiers payant une redevance aux nouveaux propriétaires ; enfin il y avait encore des esclaves, ne possédant rien, propriété absolue du maître, mais que l'Église va transformer en *serfs,* après avoir amélioré sensiblement leur condition.

Digitized by Google

Dans l'organisation religieuse du moyen âge, la papauté apparaît comme la seule lumière et la seule force ; elle est aussi la seule vie des sociétés nouvelles. Non seulement elle exerce un pouvoir spirituel sans limites, mais son rôle est immense au point de vue de l'influence civilisatrice. Un changement considérable s'opère dans la vie et la situation des évêques. Mêlés à la féodalité, parfois sortis de ses rangs, toujours marchant de pair avec les leudes et les seigneurs, vivant au milieu d'une société barbare et souvent exposés à mille violences, il leur fallait plus que la puissance spirituelle, souvent méconnue ; ils devinrent presque nécessairement des princes ou des souverains temporels. Ce fut un abus auquel l'Église s'efforça constamment de remédier. Le clergé, mis en contact avec la société nouvelle, à peine sortie des ténèbres et des excès de la barbarie, avait besoin de sainteté autant que de science. L'Église le comprit et tourna toute son attention vers la formation des clercs. Saint Grégoire développa dans ce but une institution précieuse, celle des écoles épiscopales, où, sous le regard des pontifes, seraient instruits et préparés les futurs ministres. Mais c'était principalement dans le silence et dans la solitude des cloîtres que se formaient les prêtres et les évêques.

II. *Discipline et culte.* — Quelle fut l'attitude de l'Église au milieu de cette société nouvelle, dont elle avait à faire l'éducation difficile? Ce fut celle d'une mère. De ces barbares elle fit ses enfants, parce que Dieu les lui avait donnés, et parce qu'eux-mêmes s'étaient confiés à sa sollicitude ; elle se considéra comme la reine et la maîtresse de cette nouvelle famille. Toutefois il fallait discipliner fortement ces générations issues de la barbarie : de là des prescriptions et des règlements qu'aujourd'hui nous trouverions sévères, mais qui convenaient aux temps et aux mœurs. L'excommunication est un châtiment fréquemment employé contre les rebelles; les fautes publiques et scandaleuses sont soumises encore

Digitized by Google

à la pénitence publique ; les fautes privées entraînent de longues expiations. Les crimes contre la Religion et contre Dieu sont assimilés par les lois civiles à des crimes d'État, et c'est grâce à cette sévérité que la barbarie a fait place à la civilisation. Toutefois l'Église, en usant de rigueur dans l'éducation des barbares, se montra pleine de condescendance pour leurs faiblesses ; elle toléra leurs coutumes, leur législation, leurs procédures sanglantes. Ne pouvant les empêcher, elle travailla seulement à les adoucir. C'est ainsi que se perpétuèrent longtemps encore les *épreuves* ou *jugements de Dieu* par l'eau, le feu, les combats singuliers. Mais elle y ajouta l'épreuve par la réception de l'Eucharistie.

L'Église se montrait gardienne vigilante des splendeurs du culte chrétien. Le baptême s'administrait encore quelquefois par immersion, mais le plus souvent par infusion. La confession et la communion demeuraient obligatoires aux grandes solennités, et les fidèles recevaient encore l'Eucharistie sous les deux espèces. Le style des églises était le roman. Contrairement à l'ancienne discipline, on voit s'introduire l'usage de plusieurs autels dans une même église. Le culte se célébrait selon les nouvelles prescriptions de saint Grégoire. Souvent, à cette époque, la *translation* des reliques des saints s'accomplit avec grande solennité.

III. *La science ecclésiastique au* VI^e^ *siècle.* — L'institution des écoles monastiques et épiscopales témoigne de la sollicitude de l'Église pour les sciences divines et humaines à l'époque même des invasions. Ses efforts toutefois n'empêcheront pas la décadence des études ; mais le VI^e^ siècle jette encore quelque éclat. En Italie, *Boëce* et *Cassiodore* donnent à la culture intellectelle une impulsion puissante. L'Espagne catholique a gardé les noms de saint *Léandre* et de saint *Isidore* de Séville. En Afrique, la lutte de la vérité catholique contre les derniers soutenants de l'arianisme et de l'eutychianisme fait éclater la science de *Vigile* de Tapse et de saint *Fulgence*

Digitized by Google

de Ruspe. Après la défaite de l'hérésie, ce que poursuivent activement les Pères et les écrivains de l'Occident, c'est l'éducation des barbares ; de là une forme nouvelle d'enseignement : l'*homélie* ou le *sermon*. Le pape saint Grégoire le Grand et saint *Césaire* d'Arles ont frayé ce chemin, où d'autres marcheront après eux. L'histoire ecclésiastique trouve des écrivains de mérite en *Jornandès*, qui trace, d'après Cassiodore, l'histoire des Goths ; en *Grégoire de Tours*, auteur précieux de notre histoire nationale ; en *Frédégaire*, son continuateur, et dans le *Moine anonyme* de Saint-Denis. Enfin la poésie latine fait un dernier effort dans les œuvres de saint *Ennodius*, d'*Arator* et de saint *Fortunat*, auteur d'un grand nombre de poèmes et aussi des vies de plusieurs saints évêques des Gaules.

Digitized by Google

CHAPITRE II

L'Église et le Mahométisme.

(De l'an 622 à 768 de J.-C.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

La Providence a voulu que l'histoire de l'Église en ce monde fût une série de luttes et de victoires. Un monde nouveau venait de surgir sur les ruines de l'empire romain, et, fidèle à sa mission, l'Église catholique l'avait discipliné et assujetti à la loi de l'Évangile. Il semblait que l'Europe allait vivre en paix. Mais voici que l'esprit du mal suscite contre toute la chrétienté un nouvel empire ; l'enfer va mettre en ses mains la force matérielle pour vaincre, s'il était possible, et briser la puissance de l'Église.

Au commencement du VII^e^ siècle, Mahomet s'érige en prophète et fonde l'*islamisme*. Il soumet en neuf ans toute l'Arabie. Les successeurs de Mahomet poursuivent ses conquêtes et enlèvent à l'Église la Syrie, l'Asie-Mineure, l'Égypte, l'Afrique, d'où ils envahissent l'Espagne, menaçant la Gaule et toute la chrétienté.

L'Orient, énervé par toutes les hérésies qu'il avait nourries dans son sein, au lieu de profiter de cette terrible leçon, continue d'altérer la doctrine catholique par des subtilités. A la suite de l'eutychianisme, voici venir le *monothélisme*, qui agite toutes ces contrées jusqu'à ce qu'il soit condamné par le sixième concile œcuménique tenu à Constantinople (681). Ces luttes affaiblissent la

Digitized by Google

discipline, et l'on voit poindre dans le concile *quinisexte* les premières lueurs du schisme déplorable qui finira par envelopper tout l'Orient.

L'Église trouvait en Occident quelques consolations : par le zèle de ses missionnaires, la foi continuait à se répandre en Suisse, au pays des Frisons, dans la Germanie, qu'évangélisait avec d'éclatants succès le moine Boniface. La première moitié du VIII^e^ siècle nous montre l'Église aux prises avec le mahométisme dans ses plus belles provinces occidentales. Puis un nouvel ennemi se dresse contre la papauté : les Lombards, maîtres du nord de l'Italie, s'emparent de Ravenne et menacent Rome. D'où viendra le salut ? De cette même nation franque qui arrêta l'islamisme. La mort de Charles Martel n'a pas permis au héros de voler au secours de l'Église menacée ; mais son fils, Pépin le Bref, proclamé roi des Francs, marche contre les Lombards, leur inflige le traité de Pavie et jette les fondements de la souveraineté temporelle des papes, qui recevra son couronnement des mains de Charlemagne (754-768).

Tels sont les principaux événements qui remplissent cette époque terrible, mais encore glorieuse pour l'Église. Nous partagerons en trois articles ce que nous avons à en dire. Dans l'article premier, que nous intitulerons le *mahométisme*, nous aurons à faire connaître Mahomet, sa doctrine, ses premières conquêtes ; dans le deuxième article, le *monothélisme*, nous étudierons cette nouvelle hérésie, ses ravages en Orient et sa condamnation ; notre troisième article, la *chrétienté menacée et sauvée*, dira l'attitude de l'Église et de ses défenseurs en face de l'invasion des Maures en Espagne et dans les Gaules, et la fondation de la souveraineté pontificale après la défaite des Lombards.

Digitized by Google

ARTICLE I

Le Mahométisme.

(622-640)

Papes.	*Rois de France.*
Boniface V (618-626).	Clotaire II (584-628).
Honorius I[er] (626-640).	Dagobert I[er] (628-638).

I. Mahomet et son rôle. — II. Résumé de la doctrine de Mahomet. — III. Les premières invasions musulmanes.

I. *Mahomet et son rôle.* — Mahomet naquit à la Mecque en 569. Il appartenait à la puissante tribu des Koréïschites. Orphelin à l'âge de treize ans, confié à la tutelle d'un oncle qui le destinait au commerce, il suivit des caravanes et fit de nombreux voyages dans lesquels il recueillit les traditions chrétiennes, juives et idolâtres. A vingt-cinq ans il entra au service d'une riche veuve du nom de Kadischa, qui lui donna sa main et sa fortune. C'est alors que l'idée lui vint de détruire l'idolâtrie et de restaurer, sur les débris de l'ancien culte d'Abraham, une religion nouvelle dont il serait le prophète, en même temps qu'il fonderait un nouvel empire. Pour mûrir son plan de réforme et de conquête, il se retira dans une grotte solitaire où il prétendit plus tard avoir reçu de l'ange Gabriel sa mission et les versets du *Coran*. En 611, Mahomet commença son œuvre des visionnaire; il trouva dans sa famille ses premiers disciples, mais il souleva contre lui toute la tribu des Koréïschites, en prêchant contre l'idolâtrie dans les pèlerinages qui s'accomplissaient à la *Caaba,* où l'on vénérait plus de trois cents idoles et une fameuse pierre noire que l'on disait tombée du ciel. Le Prophète fut obligé de s'enfuir à Médine : c'est de cette fuite ou *hégire* que date l'ère musulmane (622). De là il parvint à soumettre l'Arabie et

Digitized by Google

même la tribu révoltée. Il mourut la dixième année de l'hégire, empoisonné par une femme juive.

Le rôle du réformateur fut autant politique que religieux. Comme tous les césars païens ou hérétiques, il voulait réunir et confondre les deux puissances spirituelle ou temporelle. Pour lui l'épée devint le moyen de conversion et de conquête. Tout le programme du Prophète se résumait en ces deux mots : « Crois ou meurs ! »

II. *Résumé de la doctrine de Mahomet.* — Le *Coran* est le livre sacré de l'Islam. On y retrouve les éléments constitutifs de toute religion : un *dogme*, une *morale*, un *culte*.

Quant au *dogme*, Mahomet ne veut pas plus du Christianisme que de l'idolâtrie. Il proclame l'unité de Dieu, mais non la trinité des personnes. Tout en professant pour Jésus-Christ une certaine admiration, il ne reconnaît pas sa divinité, et rejette en conséquence l'Incarnation et la Rédemption. Il ne connaît ni la justification ni la grâce, mais il s'arrête au système absurde du fatalisme : tout est écrit ! L'homme est sauvé sans mérites comme sans vertus. La doctrine de Mahomet sur les *fins dernières* est un mélange de croyances catholiques et d'imaginations orientales ou talmudiques. A la fin du monde tous les hommes ressusciteront ; les méchants seront précipités dans les tourments, les bons jouiront du paradis ; mais le paradis de Mahomet est un lieu de jouissances matérielles et grossières.

La partie *morale* du Coran parle bien de vertus, mais la principale est l'hospitalité. La loi défend, il est vrai, l'adultère ; mais elle autorise la polygamie et le divorce, et lâche la bride à toutes les mauvaises passions. Le travail manuel est flétri comme une peine réservée aux esclaves. Les règles de la sobriété sont rappelées aux musulmans, toutefois à titre d'hygiène autant que de pénitence.

Le *culte mahométan* se résume en prescriptions cérémonielles : cinq fois le jour, les disciples du prophète doivent

Digitized by Google

prier, le regard tourné vers la Mecque; de fréquentes ablutions sont prescrites, et au besoin l'eau sera remplacée par le sable du désert. Le Coran impose aussi quelques jeûnes dont le principal est le *ramazan*, qui dure trente jours, pendant lesquels les musulmans ne doivent prendre ni nourriture ni boisson entre le lever et le coucher du soleil. Mahomet n'a point institué de sacerdoce proprement dit, mais ses successeurs ont compris la nécessité de combler cette lacune, et ils ont établi dans l'islamisme une sorte de hiérarchie sacrée : les *cheiks*, ou prédicateurs; les *kaïbs*, ou lecteurs du Coran; les *imans*, ou lecteurs des prières publiques; les *mezzims*, chargés d'appeler à ces prières; les *kaïms*, qui veillent à la garde des mosquées; les *ulémas*, qui étudient le Coran; les *derviches*, imitation grotesque des moines chrétiens.

Il y a aussi des fêtes musulmanes, en particulier celle du *baïram*, qui termine le jeûne du ramazan ; mais tout y est froid et stérile.

III. *Les premières invasions musulmanes.* — Nous ne voulons parler ici des conquêtes de l'Islam que pour indiquer le péril extrême qu'elles ont fait courir au Christianisme et à la civilisation. Mahomet avait dit : « Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète. » Ses successeurs prirent le nom de *califes* ou vicaires du Prophète, et poursuivirent ses projets d'invasion. Les armées musulmanes attaquèrent d'abord la Syrie, et, après avoir battu les Grecs, firent la conquête de la Palestine, de la Phénicie et de l'Asie occidentale. Le calife Omar fit construire à Jérusalem la première mosquée, en 638. Les mahométans divisèrent ensuite leurs forces en deux parties : l'une, dirigée contre la Perse, renversa cette monarchie; l'autre envahit l'Égypte, prit Alexandrie, dont on brûla la splendide bibliothèque, et s'empara de tout le littoral africain. C'est de là que nous verrons, au commencement du VIII^e^ siècle, l'islamisme franchir le détroit de Gibraltar, occuper l'Espagne et renverser la monarchie des Visigoths, puis s'établir au delà des

Digitized by Google

Pyrénées, dans la Septimanie, et menacer toute la Gaule. Le croissant dominait donc sur toutes les contrées qui s'étendent des frontières de la Chine à l'océan Atlantique, et depuis les déserts de l'Afrique jusqu'au delà des Pyrénées, en Europe.

Toutefois cet immense empire, fondé sur l'erreur et le glaive, n'avait point tardé à se diviser. Dès le VIIe siècle, l'islamisme offre aux regards trois immenses tronçons : les *Abassides* en Asie, les *Omniades* en Espagne, les *Fatimites* en Afrique. Un seul lien unit toutes ces branches : la haine du Christianisme. Partout le musulman est persécuteur. En Asie, en Espagne, dans la malheureuse Afrique, déjà si cruellement éprouvée par l'invasion des Vandales, l'Église catholique compta des martyrs de la persécution musulmane.

Pendant dix siècles l'empire de Mahomet fut un danger terrible et permanent pour l'Europe chrétienne. De même qu'autrefois pour son peuple privilégié, Dieu voulut pour son Église une menace et un châtiment toujours prêts : c'est le plan providentiel que l'islamisme se tienne aux portes de la chrétienté pour châtier les révoltes des peuples baptisés, réveiller leur sommeil, stimuler leur vertu et provoquer leur héroïsme.

Digitized by Google

ARTICLE II

Le Monothélisme.

(640-691)

Papes.	*Rois de France.*
Séverin (640). Jean IV (640-642). Théodore (642-649). S. Martin Ier (649-654). Eugène Ier (654-657). S. Vitalien (657-672). Adéodat II (672-676). Domus (676-678). S. Agathon (678-682). S. Léon II (682-684). Benoît II (684-685). Jean V (585-686). Conon (686-687). S. Sergius Ier (687-701).	Les rois fainéants de la première race; le véritable pouvoir est exercé par les *maires du palais* (638-719).

I. Affaires d'Orient; Héraclius et la vraie croix. — II. L'hérésie du *monothélisme*. — III. *Ecthèse* d'Honorius et *type* de l'empereur Constant. — IV. Troisième concile de *Constantinople*, 6e œcunémique (681). — V. Le concile *quint-sexte*.

I. *Affaires d'Orient; Héraclius et la vraie croix.* — Nous avons laissé l'Orient en proie aux disputes théologiques et à peine pacifié par les décisions du cinquième concile général de Constantinople. A l'époque où Mahomet commençait à remuer l'Arabie, l'empire, aux mains d'Héraclius, n'avait que des malheurs à déplorer. A peine ce prince était-il monté sur le trône, que le roi des Perses, Chosroès, se rendit maître d'Antioche et de la Syrie; puis il se dirigea sur Jérusalem, qu'il prit d'assaut, brûla le saint sépulcre et les belles églises de Constantin et d'Hélène, enleva toutes les richesses des lieux saints, et en particulier l'insigne relique de la vraie croix (614).

Cet affront fait au nom chrétien excita parmi les fidèles

Digitized by Google

d'Orient d'unanimes regrets et inspira une généreuse ardeur. La nation courut aux armes, et Héraclius entreprit de venger cette injure en livrant aux Perses une bataille décisive. Les Perses furent vaincus, et leur roi, en demandant la paix, fit remettre la sainte croix à l'empereur de Constantinople. Héraclius partit pour Jérusalem afin de rendre grâces à Dieu et de replacer dans l'église de la Résurrection le glorieux trophée. Lui-même voulut porter sur ses épaules impériales le précieux fardeau. L'Église catholique célèbre chaque année la mémoire de cet événement, accompli le 14 septembre 628. Aux approches de l'invasion musulmane, la vraie croix fut transportée de Jérusalem à Constantinople et put échapper aux mains des infidèles.

II. *L'hérésie du monothélisme.* — Cependant l'erreur continuait de miner sourdement l'Église orientale. Le concile de Chalcédoine, en condamnant l'*eutychianisme*, avait nettement défini les deux natures, divine et humaine, subsistant en Jésus-Christ dans l'unité de personne. Toutefois nous avons vu que, sous le nom de *monophysites*, quelques sectaires, tout en paraissant condamner Eutychès, conservaient le fond de son erreur et maintenaient, en principe, une certaine unité de nature en Jésus-Christ. L'empereur Héraclius, à l'instigation d'évêques de l'Orient, prétendit faire adopter une formule neutre, capable de satisfaire à la fois les monophysites et les catholiques, en disant, par exemple : « Il y a en Jésus-Christ deux natures, mais *une seule opération théandrique*, divine et humaine; » et il défendit qu'on parlât davantage de *deux opérations* en Jésus-Christ. C'était retomber dans l'erreur d'Eutychès, et nier en fait les deux natures distinctes.

Les inspirateurs d'Héraclius étaient *Sergius*, évêque de Constantinople, *Cyrus* d'Alexandrie, *Macaire* d'Antioche. Ces prélats écrivirent au pape Honorius une lettre contenant une formule embarrassée, qu'ils prétendaient devoir rallier tous les dissidents. Honorius, sans se mé-

Digitized by Google

fier d'aucune ruse, l'accepta et permit la formule suivante : « Jésus-Christ est une seule personne, qui opère à la fois par la divinité et par l'humanité. » L'orthodoxie d'Honorius était complète ; sa formule rendait le dogme catholique, mais elle prêtait à la fausse interprétation des Orientaux : là fut le malheur d'Honorius et son unique faute.

III. *Ecthèse d'Honorius et type de l'empereur Constant.* — Un moine très versé dans la connaissance des saintes Écritures, saint Sophrone, qui fut plus tard évêque de Jérusalem, dévoila le péril ainsi que la fausse interprétation des hérétiques. Les Orientaux, ayant circonvenu l'empereur, obtinrent d'Héraclius une *ecthèse* ou exposition de foi favorable à l'erreur monothélite. Cet édit doctrinal érigeait le monothélisme en loi de l'empire, déclarait qu'il n'y avait qu'une seule volonté en Jésus-Christ, et anathématisait ceux qui oseraient soutenir le contraire. Les évêques présents à Constantinople adhérèrent à cet acte hétérodoxe. A Rome, les papes Séverin et Jean IV condamnèrent formellement l'*ecthèse*, qu'Héraclius rétracta avant de mourir.

Cependant l'erreur était permanente sur le siège de Constantinople sous les successeurs de Sergius, Pyrrhus et Paul ; elle trouvait un nouvel auxiliaire en l'empereur Constant II, qui supprima l'*ecthèse*, parce qu'elle continuait d'être une cause de trouble dans l'Église, et publia en 648, sous le nom de *type* ou formulaire, un édit qui imposait le silence aux deux partis. C'était fermer la bouche aux défenseurs de la vérité. Le pape saint Martin I[er] protesta dans un concile tenu à Rome, et les Pères condamnèrent comme hérétiques ceux qui recevraient l'*ecthèse* ou le *type*. L'empereur répondit à cette sentence en faisant enlever le pape de Rome et en l'envoyant mourir en exil. La division continua longtemps encore au sein de l'Église orientale.

IV. *Troisième concile de* CONSTANTINOPLE, *sixième*

Digitized by Google

œcuménique (681). — Enfin l'empereur de Constantinople, Constantin *Pogonat,* résolut de mettre un terme à ces débats. Il écrivit au pape Agathon Ier pour lui proposer de réunir un concile général. L'assemblée se tint à Constantinople, dans une salle du palais impérial appelée *Trullus* ou le dôme; de là le nom de concile *in Trullo* donné à cette assemblée, que présidèrent trois légats du pape. Les dix-huit premières sessions, présidées par les légats, furent seules vraiment conciliaires. On y acclama l'autorité infaillible du pape : « C'est Pierre qui a parlé par Agathon. » Les canons des précédents conciles furent examinés et confirmés, et les Pères du concile prononcèrent cette sentence, qui terminait la lutte : « Nous jugeons qu'il y a en Jésus-Christ deux natures ayant leurs propriétés naturelles: la nature divine avec tous les attributs divins, la nature humaine avec les qualités humaines, sans ombre de péché. Ces deux natures subsistent sans confusion, indivisibles et immuables. De même que Jésus-Christ a deux natures, il a aussi deux volontés et deux opérations naturelles, l'une divine, l'autre humaine : la volonté et l'opération divine en communauté avec le Père de toute éternité ; l'humaine dans le temps, l'ayant reçue de nous avec notre nature. »

Le concile, dans sa treizième session, anathématisa les erreurs monothélites et leurs principaux fauteurs. Enfin les Pères du concile ajoutent : « Nous croyons aussi devoir proscrire et anathématiser Honorius, jadis pape de Rome, parce que nous avons remarqué dans sa lettre qu'il s'est conformé en tout aux vues de Sergius. » Au sujet de cette condamnation nous devons observer que la foi d'Honorius fut incontestablement toujours orthodoxe. Certains auteurs ont pensé que le texte précité n'est pas authentique. En tout cas, Honorius n'était frappé que pour avoir favorisé l'hérésie, et, après tout, aurait-il été formellement hérétique, qu'il ne l'eût été que comme docteur privé. Ni ses lettres ni sa condamnation ne portent atteinte au principe de l'infaillibilité doctrinale du pontife romain.

Digitized by Google

V. *Le concile quini-sexte* (691). — Sous prétexte que les deux derniers conciles généraux n'avaient point dressé de canons disciplinaires, l'empereur Justinien II, successeur de Pogonat, réunit tous les évêques d'Orient dans cette même salle du palais qui avait abrité le VI^e^ concile. L'assemblée promulgua cent deux canons, qui sont devenus le Code disciplinaire des Orientaux. La plupart de ces règlements sont excellents, mais on regrette d'y voir sanctionnés divers relâchements qui attestent en quel état de décadence était tombé le clergé grec : par exemple, la permission accordée aux prêtres, diacres et sous-diacres mariés avant leur ordination, de cohabiter avec leurs femmes ; le droit reconnu à l'empereur d'ériger des évêchés et de régler les élections ; l'attribution aux patriarches de Constantinople des mêmes privilèges et de la même autorité qu'au siège de Rome. Le pape Sergius, en dépit des menaces de Justinien, refusa constamment de confirmer les actes de cette assemblée, que l'on désigne généralement dans l'histoire sous le nom du concile *in Trullo* ou *quini-sexte,* parce que les Pères orientaux s'étaient donné la mission de compléter l'œuvre des V^e^ et VI^e^ conciles œcuméniques.

Digitized by Google

ARTICLE III

La chrétienté menacée et sauvée.

(691-768)

Papes.	*Maires du palais.*
Jean VI (701-705).	Pépin d'Héristal (687-714).
Jean VII (705-708).	Charles Martel (715-741).
Sisinnius (708).	Pépin le Bref (741-752).
Constantin (708-715).	
S. Grégoire II (715-731).	
S. Grégoire III (731-741).	
Zacharie (741-752).	*Roi de France.*
Étienne II (752-757).	Pépin le Bref (752-768).
S. Paul Ier (757-768).	

I. Les progrès de la foi en Occident ; conversion de l'Allemagne par saint Boniface. — II. Les Maures en Espagne. — III. Les Sarrasins en France : Charles Martel. — IV. Les Lombards en Italie ; Pépin le Bref, roi de France. — V. Fondation du pouvoir temporel des papes.

I. *Les progrès de la foi en Occident ; conversion de l'Allemagne par saint Boniface.* — La foi se retirait de l'Orient, mais elle s'étendait en Occident. Un simple coup d'œil sur les divers États de la nouvelle Europe nous fera constater de merveilleux progrès. En France, sous le règne de Dagobert Ier, de grands évêques avaient soutenu l'Église et l'État ; il suffit de nommer saint Éloi, l'orfèvre légendaire devenu évêque de Noyon ; saint Ouen, évêque de Rouen ; saint Arnould, plus tard évêque de Metz, l'un des ancêtres de Charlemagne et la tige de la seconde race des rois de France.

En Angleterre, l'œuvre du moine Augustin se propageait activement ; les îles Hébrides, l'Écosse et le royaume de Northumberland étaient évangélisés par des missionnaires irlandais, qui se répandaient dans les Gaules, en Suisse et jusque dans l'Allemagne et l'Italie. La Bavière recevait le bienfait de la foi de missionnaires francs, qui voyaient à leur tête un évêque de Poitiers,

Digitized by Google

saint Emmeran. Un évêque de Worms, saint Rupert, porta l'Évangile en Norique, jusqu'aux confins de la Pannonie; vingt évêchés se partageaient ces nouvelles régions, conquises à la foi chrétienne.

Mais le grand apôtre de la Germanie au VIII[e] siècle (713-755) fut le moine anglo-saxon Winfried, plus connu sous le nom de saint Boniface. Il parcourut le pays des Frisons, déjà évangélisé par un de ses compatriotes, saint Willebrod, et pénétra dans la Thuringe et la Hesse, où il baptisa des milliers d'idolâtres. Dans un voyage qu'il fit à Rome, il fut ordonné évêque par le pape Grégoire II, et plus tard investi, par son successeur Grégoire III, du titre de légat, avec pleins pouvoirs de fonder des évêchés dans les pays qu'il avait convertis à la foi. On lui doit aussi la fondation de la célèbre abbaye de Fulda, foyer de lumière et pépinière d'évêques et de docteurs, fière de posséder encore la dépouille mortelle de son illustre apôtre.

II. *Les Maures en Espagne* (712). — Le triomphe perpétuel n'est point de ce monde : si la foi progressait au nord de l'Europe, les provinces méridionales étaient gravement menacées par le flot de l'islamisme. Repoussés de Constantinople, les musulmans s'étaient d'abord jetés sur l'Afrique. C'est de là qu'ils tentèrent d'envahir la chrétienté par le midi de l'Europe. La monarchie des Visigoths d'Espagne, en proie aux divisions de princes débauchés et cruels, leur tendit les mains. En effet, le comte Julien et le parti des mécontents appelèrent à leur secours contre le roi Rodéric les *Maures* ou Sarrasins d'Afrique. La victoire de Xérès livra aux infidèles le pays d'Espagne. Sous leurs nouveaux maîtres, les chrétiens prirent le nom de *Mozorabes,* ou Arabes mêlés. En quelques années, toute l'Espagne fut conquise par les musulmans et forma le califat de Cordoue. Certains historiens ont beaucoup vanté les merveilles de la civilisation arabe ; il y a là de l'exagération, et les Maures d'Espagne, en particulier, ne méritent pas tant d'éloges. Ils

Digitized by Google

réussirent dans les sciences exactes, l'astronomie et l'algèbre; dans la médecine, ils acquirent, à la suite d'Avicenne et d'Averroès, une certaine réputation. Mais c'est là tout leur mérite; leur architecture ne doit pas même passer pour une merveille, car elle n'est qu'une altération du genre byzantin.

Une poignée de chrétiens visigoths, réfugiés dans les montagnes des Asturies, sous la conduite de l'héroïque Pélage, formèrent au sein de l'invasion un petit royaume qui fut le berceau de l'Espagne chrétienne au XV^e^ siècle.

III. *Les Sarrasins en France; Charles Martel* (732). — Dès l'année 720, les Sarrasins d'Espagne avaient franchi les Pyrénées et occupé la Septimanie. De là ils menaçaient la France. Un de leurs chefs, Abdérame, avec ses bataillons grossis de tous les secours venus d'Afrique, avait envahi les vallées du Rhône et de la Saône. A la tête des Francs, Charles Martel marcha à l'encontre de cette invasion formidable. La bataille se livra entre Tours et Poitiers (732). On dit que les musulmans laissèrent 375,000 morts sur la place. Le vainqueur poursuivit et refoula par delà les Pyrénées les débris de l'innombrable armée. Cette victoire sauva la chrétienté; plus jamais les Sarrasins n'essayèrent de reconquérir les Gaules. Le héros de cette journée de Poitiers avait bien mérité de l'Église : le peuple franc lui donna le surnom de *Martel;* le pape saint Grégoire III lui adressa une lettre de félicitations. Puis il implorait sa protection contre les entreprises de Luitprand, roi des Lombards, et, comme signe de son protectorat sur le saint-siège, il lui envoyait les clefs du tombeau des saints apôtres.

IV. *Les Lombards en Italie; Pépin le Bref, roi de France.* — Le défenseur de la papauté contre les projets ambitieux des Lombards fut le fils de Charles Martel, Pépin le Bref, héritier de la charge et de l'influence de son glorieux père. Le dernier mérovingien, Childéric III, portait encore la couronne de roi, Pépin en avait l'auto-

Digitized by Google

rité. Selon d'anciennes annales, deux envoyés de Pépin seraient venus à Rome porter au pape Zacharie cette consultation : « Qui doit être roi, celui qui exerce les pouvoirs ou celui qui n'en possède que le nom ? » Le pape aurait répondu : « Que celui-là prenne le nom de roi, qui en exerce déjà l'autorité. » Quoi qu'il en soit de cette consultation, le fait est que les Carlovingiens se substituèrent aux Mérovingiens, et cela d'une façon légitime, puisque le peuple franc n'avait plus rien à attendre de ses rois fainéants. Un autre fait non moins certain est que les papes, devenus conseillers et arbitres des peuples de l'Europe, commençaient à exercer sur les nations chrétiennes un pouvoir indirect, soit qu'il dérivât de leur mission sociale, soit que cette puissance leur fût conférée par le droit public du moyen âge.

En 752, Pépin le Bref fut sacré roi de France par saint Boniface, l'apôtre de la Germanie. Cependant les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat de Ravenne ; les empereurs d'Orient, vainement sollicités par les papes, abandonnaient l'Italie à sa propre défense, sous la seule autorité des pontifes romains. Le roi lombard Astolphe, poursuivant ses rêves de conquêtes, s'empare du duché de Rome. C'est alors que le pape Étienne II, successeur de Zacharie, se tourne vers la France et vient implorer le secours de Pépin. De nouveau le pape sacre le roi et fonde l'union du sacerdoce et de l'empire ; il confère au prince et à ses fils le titre de *patrices*, que l'empereur Anastase avait autrefois donné à Clovis. En 754, Pépin franchit les Alpes, bat le roi lombard à Pavie et lui impose un traité par lequel il le force de restituer le duché de Rome, lui enlève l'exarchat de Ravenne et fait donation du tout à saint Pierre et à l'Église romaine.

V. *Fondation du domaine temporel des papes.* — L'acte royal de Pépin le Bref est considéré comme le titre fondamental de la souveraineté temporelle des papes. Il est appelé tantôt *restitution* et tantôt *donation*. Dès l'année 725, le duché de Rome, détaché de l'empire, avait

Digitized by Google

formé le noyau du patrimoine de saint Pierre et appartenait au pape par le choix libre de ses habitants; la France le *restituait* à l'Église. L'exarchat de Ravenne et la Pentapole, conquêtes légitimes du roi franc, furent cédés en *pur don* par le vainqueur, non pas à la personne du pape, mais au saint-siège; c'est le droit de la guerre. Rien de plus légal que cette origine de la souveraineté pontificale. « Nous savons, dit Bossuet, que les biens, les droits, les souverainetés acquises aux pontifes romains sont possédés à un titre aussi parfait qu'il puisse en exister parmi les hommes. » La Providence avait elle-même préparé cette institution, que les siècles ont consacrée, la jugeant, sinon nécessaire à la dignité suprême, du moins indispensable à l'indépendance spirituelle du chef de l'Église. C'est l'honneur de la France d'avoir été appelée à fonder cette souveraineté, à la protéger et à la défendre : *Gesta Dei per Francos!*

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'Église et l'empire chrétien de Charlemagne.

(De l'an 768 à 858 de J.-C.)

Sommaire général. — Division de ce chapitre.

L'époque de Charlemagne marque dans l'histoire de l'Église un de ces points culminants où il est bon de s'arrêter. Il fut l'homme providentiel, grand par le génie et non moins grand par la foi et la sainteté, que Dieu choisit pour relier dans l'unité les nations à peine formées de la nouvelle Europe. Ce prince, « dont la grandeur semble avoir pénétré le nom, » a mis à son apogée la gloire de la monarchie franque; il fut, après Pépin le Bref, le vrai fondateur de la souveraineté pontificale; ses conquêtes par les armes furent autant de triomphes pour la foi chrétienne. Restaurateur de l'empire d'Occident, il fonde les vrais rapports de l'Église et de l'État, se montre le vrai fils de l'Église et emploie toute sa puissance au profit de la Religion; il ressuscite les lettres, fonde des écoles, encourage les savants et laisse une œuvre féconde dont ses contemporains ont joui, et dont les siècles suivants garderont le bienfait.

Il semble que dans l'Église ou dans la société tout rayonne autour de ce nom glorieux de Charlemagne: nous étudierons son règne dans ses rapports avec la Religion et avec l'Église. Il nous faudra toutefois interrompre un instant ce récit pour suivre, en Orient, le début, les progrès et les ravages d'une nouvelle hérésie,

Digitized by Google

celle des *iconoclastes*, et assister à sa condamnation dans le septième concile œcuménique tenu à Nicée.

Après avoir jeté un si vif éclat, l'empire de Charlemagne, comme toutes les choses humaines, ne tarda pas à subir une rapide décadence. Sous Louis le Débonnaire s'opère un démembrement ; suivant les prévisions du grand empereur, les invasions des Normands font cruellement souffrir notre patrie, agitée d'ailleurs par les querelles de la féodalité ; en même temps, diverses erreurs troublent la paix de l'Église.

Dans ce chapitre nous conduisons l'histoire de l'Église de l'avènement de Charlemagne (768), non seulement jusqu'à sa mort (814), mais jusqu'à la décadence que nous venons d'indiquer, ce qui nous mène à l'époque du *schisme grec* (858). Nous partagerons cette période en quatre articles, où nous étudierons successivement le rôle de l'Église et l'extension de la foi, sous ces titres : 1° *Charlemagne défenseur de l'Église*, ou les rapports du monarque franc avec le saint-siège et les peuples encore infidèles (768-800) ; 2° *Hérésies du* VIII^e *siècle :* iconoclasme en Orient, adoptionisme en Occident ; 3° *Charlemagne empereur* (800-814) ; c'est ici que nous dirons principalement l'influence chrétienne du puissant monarque ; 4° enfin *Décadence de l'empire d'Occident* (814-858), où nous aurons occasion de constater, avec des ruines matérielles, les atteintes de nouvelles erreurs, mais aussi les nouveaux triomphes de la foi sur les hérésies et sur le paganisme des nations du Nord.

Digitized by Google

ARTICLE I

Charlemagne défenseur de l'Église.

(768-800)

Papes.	*Roi de France.*
Étienne III (768-772).	Charlemagne (768-800).
Adrien Ier (772-795).	

I. Charlemagne et la souveraineté pontificale. — II. Conquêtes sur les Maures d'Espagne. — III. La conversion de Vitikind et des Saxons.

I. *Charlemagne et la souveraineté pontificale.* — Le règne de Charlemagne s'ouvre en 768, au moment où le trône pontifical passait aux mains d'Étienne III. C'est ce pape qui commence à former le héros chrétien et à jouir de la protection que sa vaillante épée lui assure contre le voisinage toujours inquiétant des Lombards. Avec le pontificat d'Adrien Ier (772), leurs hostilités se manifestent de nouveau contre les États du saint-siège. Didier, roi des Lombards, s'étant emparé de l'exarchat, marchait sur Rome. Charlemagne vit son honneur menacé en même temps que la sécurité du pape et de l'Église ; il somma Didier de « restituer au souverain pontife les domaines de saint Pierre ». Ne recevant pas satisfaction, il passe les Alpes, assiège Didier, le fait prisonnier dans Pavie et l'enferme au monastère de Corbie. Ayant mis fin au royaume des Lombards, Charlemagne posa sur sa tête la couronne de fer, et laissa à la nation vaincue son existence politique et sa constitution. Puis il se rendit à Rome, et après s'être fait présenter l'acte de donation dressé par son père, il le confirma, ajoutant aux domaines déjà possédés par le saint-siège la Corse, Parme, Mantoue, l'exarchat de Ravenne dans son entier, les provinces de Vénitie et d'Istrie, avec les duchés de Spolète et de Bénévent. Il remit un exemplaire de cet acte

Digitized by Google

sur l'autel de la Confession de saint Pierre et en conserva un autre dans ses archives : c'est le second monument authentique de la souveraineté des papes instituée sous le protectorat de la France.

II. *Conquêtes sur les Maures d'Espagne.* — Charlemagne, vainqueur des Lombards en Italie, se tourna contre les Maures. A la demande des émirs arabes de Barcelone et de Saragosse, qui imploraient son secours contre le calife de Cordoue, le roi franc porta ses armes au delà des Pyrénées et conquit sur les Maures les Marches d'Espagne jusqu'à l'Ebre. La campagne avait été brillante, les conquêtes très vastes; mais au retour de l'expédition, l'arrière-garde de Charlemagne, commandée par son neveu Rolland, fut taillée en pièces à Roncevaux (778). Cependant les Marches d'Espagne, délivrées par l'armée franque, furent soustraites à l'empire du Croissant ; là vécut héroïquement une population toute chrétienne qui forma plus tard le royaume de Navarre, et qui prêtera un jour la main à l'expulsion définitive des Maures. D'autre part, Alphonse le Chaste, roi des Asturies, allié de Charlemagne, agrandissait ses États et refoulait les infidèles vers le sud de l'Espagne. Grâce à ces énergiques efforts, Cordoue conservait une école catholique, et l'enseignement de la foi était ainsi continué à la malheureuse Espagne.

III. *La conversion de Vitikind et des Saxons* (785). — Au nord de l'Europe, de nouveaux barbares s'efforçaient de briser leurs barrières. Charlemagne, pendant trente-trois ans, eut à combattre les Saxons, quatre fois vaincus et quatre fois révoltés. Le prince avait entrepris de les réduire afin de les convertir à la foi et de s'en faire des frères et des soutiens. Le conquérant se faisait accompagner pour cela d'une véritable armée de missionnaires. Dans sa première expédition, il détruisit la fameuse statue d'*Irmensul,* le dieu germain de la guerre. Mais, excités par leur redoutable chef Vitikind, les Saxons se

Digitized by Google

montraient aussi intraitables contre l'Évangile que contre l'autorité du vainqueur. Charlemagne institua au milieu des provinces conquises huit évêchés. Il n'avait pu réduire le roi saxon par les armes, il réussit mieux par la voie des négociations. Appelé en conférence, Vitikind se rendit à Attigny, dans les Ardennes, où le roi tenait sa cour. La majesté et la bonté de Charlemagne désarmèrent le farouche guerrier, qui se soumit à un si grand prince. Il fit plus : pendant son séjour en France, il examina avec soin la Religion chrétienne et fut frappé de la beauté de ses dogmes, de sa morale et de son culte. Éclairé par la grâce, il abjura le paganisme et reçut le baptême dans l'église d'Attigny. Aussi fidèle que brave, le roi Vitikind demeura l'allié sincère de Charlemagne ; il donna des preuves éclatantes de conversion et témoigna autant de zèle pour la propagation de la foi chrétienne en sa patrie, qu'il avait montré d'acharnement pour en arrêter les progrès.

Cette laborieuse conquête fut bientôt suivie de celle des Avares de la Hongrie, qui embrassèrent à leur tour la Religion chrétienne. Partout où Charlemagne portait ses armes victorieuses, ses conquêtes devenaient celles du Christianisme ; le roi franc ne comprenait pas que l'on pût essayer de civiliser un peuple sans lui donner une croyance et un culte.

ARTICLE II

Les hérésies du VIII[e] siècle.

(800-814)

Pape. — Adrien I[er] (772-795).

Roi de France. — Charlemagne (768-800).

I. L'hérésie des *iconoclastes*. — II. Deuxième concile de *Nicée*, 7[e] œcuménique (787). — III. Hérésie de l'*adoptionisme* ; concile de Francfort (790).

I. *L'hérésie des iconoclastes.* — Tandis que Charlemagne refoulait les Sarrasins et domptait les barbares,

Digitized by Google

les empereurs de Constantinople ne songeaient qu'à éterniser dans leurs États les querelles religieuses. L'hérésie des *iconoclastes,* ou briseurs d'images, avait eu ses commencements dès l'année 726. Les Juifs avaient reçu de Dieu la défense de se sculpter des statues, parce qu'ils eussent été enclins à leur offrir des hommages idolâtriques. Du culte judaïque, la proscription des images sculptées ou peintes avait passé aux mahométans, et, à l'instigation des nouveaux sectaires, l'empereur Léon l'Isaurien n'avait rien trouvé de mieux à faire que de proscrire le culte des images et des reliques des saints. Cette guerre insensée eut deux phases sanglantes : l'une sous Léon l'Isaurien (726), l'autre sous Constantin Copronyme (741), jusqu'à ce que l'hérésie iconoclaste trouvât sa condamnation dans un concile général en l'an 787.

La vérité catholique, sous Léon l'Isaurien, trouva son ardent défenseur en saint Germain, patriarche de Constantinople. Il n'eut point de peine à démontrer à l'empereur que le culte des images avait toujours été pratiqué dans l'Église chrétienne et n'avait rien d'idolâtrique, qu'il ne s'adressait nullement aux images elles-mêmes, mais à Jésus-Christ ou aux saints qu'elles représentent, et qu'au surplus ce n'était point un culte d'adoration. L'erreur iconoclaste fut signalée et condamnée par le pape Grégoire II. L'empereur se vengea par la destruction des images saintes et par des supplices ordonnés contre les chrétiens fidèles ; plusieurs sénateurs eurent la tête tranchée, et douze savants bibliothécaires de Constantinople furent brûlés vifs, avec les trente mille volumes dont ils avaient la garde.

Constantin Copronyme, fils de l'Isaurien, se montra encore plus violent et plus cruel. Constantinople devint le théâtre des plus affreux supplices : on y vit revivre les scènes sanglantes des plus atroces persécutions ; les moines en particulier payèrent de leur sang leur attachement à la foi orthodoxe.

La Providence suscita un homme aussi courageux que

Digitized by Google

brave pour la défense du culte des images pendant cette persécution : c'était saint Jean, surnommé *Damascène*, parce qu'il était de Damas. Il publia trois discours dans lesquels sont admirablement réfutés les arguments que les iconoclastes cherchaient à faire valoir en leur faveur. La persécution n'en demeura pas moins violente.

II. *Deuxième concile de* NICÉE, *septième œcuménique* (787). — L'impératrice Irène, veuve de Constantin, comprit qu'un concile général pouvait seul terminer ces questions. De concert avec le patriarche de Constantinople, saint Tarasie, elle en écrivit au pape Adrien Ier. L'assemblée se tint à Nicée, en Bithynie ; trois cent cinquante évêques orientaux et un grand nombre d'abbés et de moines y assistèrent, sous la présidence de deux légats du saint-siège.

Après avoir nettement exposé la doctrine et la pratique des siècles antérieurs, cité les témoignages de l'Écriture et de la tradition, discuté les arguments des iconoclastes, le concile résuma son enseignement doctrinal dans cette définition : « Nous conservons inviolablement toutes les traditions ecclésiastiques, soit scripturales, soit orales, du nombre desquelles sont les images peintes qui exposent à notre foi l'incarnation réelle du Verbe de Dieu... Nous définissons avec une certitude absolue, et après mûr examen, que comme on expose la figure de la Croix précieuse et vivifiante, ainsi les vénérables et saintes images, soit en peinture, soit en mosaïque, ou de quelque autre matière convenable, doivent être exposées dans les églises, sur les vases et les ornements sacrés, sur les murailles et dans les tableaux, dans les maisons et sur les chemins, savoir : les images de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la sainte Mère de Dieu, des anges, et en général de tous les saints. Nous déclarons qu'on doit à ces images le respect et la vénération d'honneur, mais non le vrai culte de latrie, qui n'appartient qu'à la divinité ; mais, ainsi qu'à la Croix, à l'Évangile, et aux autres objets sacrés, il est permis de leur offrir de l'en-

Digitized by Google

cens et des luminaires, selon la pieuse coutume de l'antiquité ; car l'honneur rendu à l'image s'adresse à l'original qu'elle représente. » (*Sess.* VII.) Ce décret se termine par l'anathème contre ceux qui contrediraient cette doctrine, et sous peine de déposition contre les évêques et les clercs qui rejetteraient la décision du Concile.

Cette définition souscrite par les Pères et par les légats ne reçut que plus tard, en 842, l'approbation solennelle du souverain pontife Grégoire IV, et, par cette approbation, le deuxième concile de Nicée a reçu le caractère d'œcuménicité. La raison de ce délai est que le pape Adrien Ier craignait quelque opposition de la part des évêques gallo-romains, dont l'opinion, à cet égard, n'était pas absolument conforme aux décisions de Nicée. Leur doctrine se résumait en cet avis : « Nous permettons d'exposer dans l'église et hors de l'église les images des saints ; mais nous n'obligeons pas à les honorer ceux qui ne le veulent point, et nous ne souffrons pas qu'on les brise et qu'on les détruise. » Ce malentendu cessa au concile de Francfort.

III. *Hérésie de l'adoptionisme ; concile de Francfort* (794). — L'erreur des *adoptionistes* prit son origine en Espagne. *Félix*, évêque d'Urgel, avait été consulté par l'archevêque de Tolède, *Elipand*, sur cette question : « Jésus-Christ, comme homme, doit-il être dit Fils propre et naturel de Dieu, ou bien Fils *adoptif* ? » La réponse de Félix fut que Jésus-Christ, considéré comme homme, n'était que le Fils *adoptif* de Dieu. De là le nom d'*adoptionisme* donné à l'erreur que les deux prélats abusés s'étaient efforcés de répandre en Espagne, d'où elle se propagea dans les Gaules et même en Italie. Combattue par les vrais catholiques, réfutée par le pape Adrien, condamnée au concile de Ratisbonne en 794, l'erreur n'en continuait pas moins ses ravages. Tandis qu'*Alcuin* écrivait contre les sectaires, Charlemagne, de concert avec le pape, procurait la réunion d'un concile à Francfort. Là fut condamnée l'hérésie des *adoptionistes*, qui n'était qu'une

Digitized by Google

résurrection de celle de Nestorius ; car si la personne du Fils de Dieu est unique, comment peut-il être à la fois fils *véritable* et *adoptif?* L'adoptionisme ne survécut pas à ses auteurs.

Le concile de Francfort, où siégeaient près de trois cents évêques d'Occident, revint aussi sur la question traitée au concile de Nicée, le culte des images. Une fausse rédaction des actes de ce concile faisait dire que le culte rendu aux images saintes était le même culte d'adoration que l'on rend à la Trinité ; de là le reproche d'*idolâtrie* adressé aux Pères de Nicée. Mais le concile avait énoncé précisément le contraire. Les actes de Francfort font un grief aux mêmes Pères de Nicée de rendre obligatoire un culte que l'Occident reconnaissait seulement comme facultatif. Rome usa d'une sage modération, le malentendu cessa de lui-même, et le culte des saintes images fut universellement reconnu et pratiqué.

ARTICLE III

Charlemagne empereur d'Occident.

(800-814)

Pape.	*Empereur.*
S. Léon (795-816).	Charlemagne (800-814).

I. L'empire chrétien. — II. Les capitulaires de Charlemagne. — III. Restauration des études. — IV. Le concile d'Aix-la-Chapelle et l'addition du *Filioque* (809).

I. *L'empire chrétien.* — L'an 800, Charlemagne était à Rome. Le jour de Noël, il se rendit à la basilique de Saint-Pierre pour y entendre la messe. Le pape Léon III, de concert avec les principaux seigneurs romains, avait résolu de le proclamer empereur d'Occident. Le prince étant à genoux, le pape quitta l'autel et vint déposer sur sa tête la couronne impériale, tandis que le peuple

Digitized by Google

s'écriait : « Vie et victoire à Charles très pieux, auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur ! » Le pontife lui donna l'onction sainte, ainsi qu'au prince Louis, son fils, puis il rendit hommage au nouvel empereur. Charlemagne, de son côté, comprit dans quel but élevé l'empire était restauré. A genoux sur les marches de l'autel, le diadème en tête et la main posée sur l'Évangile : « Je jure, dit-il, au nom du Christ, devant Dieu et le bienheureux apôtre Pierre, je jure et je promets d'être le protecteur et le défenseur de cette sainte Église romaine, dans ses besoins, autant que me secourra la grâce divine, autant que je saurai et pourrai. »

Cet acte solennel instituait un nouvel état de choses et achevait la constitution de l'Europe chrétienne. Le pape était au sommet de la hiérarchie sociale ; il nommait l'empereur et le sacrait ; il l'associait à son œuvre et en faisait en quelque sorte l'*évêque du dehors*. Le pape et les conciles dressaient des règlements ; l'empereur en faisait les lois de l'empire, et cet accord entre les deux puissances contribuait au respect de l'Église, au maintien et à l'exécution des lois, au bien commun des peuples et de la société. Tout l'Occident ratifia l'œuvre du souverain pontife et reconnut Charlemagne pour son chef suprême ; les empereurs d'Orient, loin de contester, entrèrent en négociations avec le nouvel élu. On vit même le calife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, solliciter l'amitié de Charlemagne et lui envoyer les clefs du saint Sépulcre : c'est le premier titre du protectorat séculaire de la France sur les saints Lieux.

II. *Les capitulaires de Charlemagne.* — Rien ne montre mieux la sollicitude du puissant empereur pour la Religion et ses ministres que les instructions qu'il envoyait à toutes les provinces, et que l'on désigne sous le nom de *capitulaires*. On en compte jusqu'à soixante-cinq, qui contiennent 1151 articles, dont 414 ont trait à la jurisprudence religieuse. Souvent ils renferment des passages des conciles ou des extraits des décrétales des

Digitized by Google

papes. On y rappelle les prescriptions relatives à la célébration des dimanches, à l'expulsion des vices, à la réformation des abus, à la sanctification du corps sacerdotal.

Toute la pensée de Charlemagne semble se résumer dans ce capitulaire, daté de Thionville en 805 : « Nous ne pouvons aucunement compter sur la fidélité de ceux qui se montrent infidèles à Dieu et à ses prêtres, ni être assuré de trouver obéissants envers nous et nos officiers ceux qui n'obéissent pas aux ministres sacrés dans les causes de Dieu et les intérêts de l'Église... C'est pour cela que nous ordonnons que chacun obéisse aux évêques selon son pouvoir. Quant à ceux qui se montreront à cet égard négligents ou désobéissants, fussent-ils nos propres enfants, qu'ils sachent qu'ils ne seront jamais nommés à aucune dignité de notre empire... » Dans un autre capitulaire il disait : « Que la chaire de Rome soit notre maîtresse dans les choses ecclésiastiques ! » On le voit, Charlemagne n'était point de ceux qui veulent séparer l'Église de l'État ; il ne croyait pas que le *cléricalisme fût l'ennemi*. Or les splendeurs de son règne montrent suffisamment qu'il avait raison, et que l'alliance du *sacerdoce* et de l'*empire* contribue à la grandeur des nations non moins qu'à l'autorité des souverains.

III. *Restauration des études.* — Il ne faudrait pas davantage s'imaginer que Charlemagne appuyât son autorité et sa puissance sur l'ignorance des peuples. Son siècle, au point de vue littéraire, brille entre deux barbaries : celle des grandes invasions et celle qui va s'ouvrir avec le siècle de *fer*. L'une de ses sollicitudes les plus constantes fut la culture des intelligences à tous les degrés. Il y employa deux moyens efficaces : il s'entoura de savants qu'il sut encourager et honorer, et il ouvrit partout des écoles.

Parmi les personnages éminents qu'il fit venir en France, rappelons seulement l'anglo-saxon *Alcuin*, qui fut l'âme de son règne, l'italien *Pierre de Pise*, le lom-

Digitized by Google

bard *Paul Diacre,* le franc *Éginhard,* son secrétaire et historiographe. Charlemagne n'était pas déplacé au milieu des savants qui remplissaient sa cour ; il parlait le latin, le grec, l'hébreu et le syriaque, et cultivait surtout avec amour l'Écriture sainte.

L'empereur avait créé dans son palais l'*école palatine* et provoqué la fondation d'*écoles supérieures* dans tous les évêchés et monastères, et d'*écoles primaires* pour le peuple auprès de chaque église, où les prêtres enseignaient gratuitement la lecture, l'écriture, la grammaire, le calcul et le chant. *Théodulphe,* évêque d'Orléans, est resté célèbre par ses *capitulaires* pour l'établissement des écoles paroissiales. De saints abbés, *Adélard* de Corbie et *Engilbert* de Saint-Riquier, provoquaient une noble émulation dans les monastères, où de savants copistes faisaient revivre les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les célèbres écoles de Reims, de Corbie, de Fulda rivalisaient dans l'enseignement des arts libéraux ; mais sous l'impulsion de Charlemagne en tous ses États, le peuple recueillait le bienfait d'une instruction aussi complète que le permettaient ces âges reculés.

IV. *Le concile d'Aix-la-Chapelle et l'addition du* Filioque (809). — L'empereur Charlemagne ne pouvait négliger les intérêts supérieurs de l'Église, dont il ne craignait pas de s'intituler le *défenseur* et l'*auxiliaire.* Déjà nous avons dit son intervention dans la querelle de l'*adoptionisme.* Une autre question agita sous son règne les Églises d'Orient et d'Occident. Pour exprimer leur foi en la double procession du Saint-Esprit, les Latins avaient ajouté au symbole de Constantinople les deux mots *Filioque,* indiquant que ce divin Esprit ne procède pas seulement du Père, mais en même temps du Fils. Les moines francs préposés à la garde des saints Lieux chantaient le symbole avec cette addition. Il s'ensuivit une controverse entre Latins et Grecs qui accusaient d'hérésie la croyance et la pratique des Occidentaux. Pour terminer ces débats, Charlemagne fit tenir un concile à

Digitized by Google

Aix-la-Chapelle. L'assemblée ratifia unanimement l'addition du *Filioque*. Le pape saint Léon III déclara cette doctrine orthodoxe et toléra l'usage des Latins; mais, par respect pour le concile de Constantinople, qui avait défendu de rien ajouter au symbole, par déférence aussi pour les Grecs et dans la crainte d'introduire un nouvel élément de division entre les deux Églises, il ne crut pas devoir insérer la nouvelle formule dans l'antique symbole. Plus tard cependant on finit par adopter l'addition du *Filioque*.

ARTICLE IV

Décadence de l'empire d'Occident.

(814-858)

Papes.	*Rois de France.*
Étienne IV (816-817).	Louis I^er^, le Débonnaire (814-840).
S. Pascal I^er^ (817-824).	
Eugène II (824-827).	
Valentin (827).	
Grégoire IV (827-844).	Charles II, le Chauve (840-877)
Sergius II (844-847).	
S. Léon IV (847-855)[1].	
Benoît III (855-858).	

I. Démembrement de l'empire de Charlemagne ; la féodalité. — II. Dernière période de l'hérésie iconoclaste. — III. Erreurs en Occident au IX^e^ siècle : Eucharistie et prédestination. — IV. Conversion de nouveaux peuples. — V. Réformes religieuses.

I. *Démembrement de l'empire de Charlemagne ; la féodalité.* — La mission providentielle de Charlemagne était terminée. Dieu lui avait donné de réunir un instant les

[1] C'est entre Léon IV et Benoît III que les protestants ont placé le prétendu pontificat de la papesse Jeanne. Cette fable, accréditée par l'ignorance et la mauvaise foi, mais abandonnée par la critique sérieuse, ne mérite pas que nous nous y arrêtions.

Digitized by Google

nations barbares pour les instruire, non pour les conserver sous son sceptre. Louis, que sa faiblesse a fait surnommer le *Débonnaire,* n'était point capable de porter le fardeau que lui laissait son père. Il n'eut rien de plus pressé que de partager ses États entre ses enfants. Des débris de l'empire de Charlemagne on vit se former trois royaumes : la France, l'Allemagne et l'Italie.

Nous ne suivrons pas ici les querelles et les guerres des fils contre le père, la déposition de Louis le Débonnaire à Attigny, sa pénitence, son rétablissement, ni les déchirements de l'empire carlovingien. Rappelons seulement les tentatives des musulmans contre la chrétienté et contre l'Église : les Sarrasins d'Espagne et d'Afrique désolant les îles de l'Archipel, s'emparant de la Sicile et ravageant l'Italie jusqu'aux portes de Rome. Au Nord, les flots de l'invasion normande battaient l'empire germanique, pénétraient en France, sillonnaient l'Océan et remontaient les fleuves sur leurs barques de pêcheurs, incendiaient et pillaient les églises et les monastères, semaient partout les ruines, répandaient partout le sang. Le roi de France, Charles le Chauve, se contentait de leur payer des rançons.

En même temps il laissait les seigneurs prendre par lambeaux son autorité royale, organiser la défense, former des associations guerrières, se construire des forteresses et, sur les débris de la royauté, créer la *féodalité* du moyen âge. Les rivalités des seigneurs vont couvrir le sol d'une multitude de petites principautés, formant toute une hiérarchie de grands *feudataires* presque indépendants et exerçant une sorte d'autorité royale ; de *vassaux,* maîtres et seigneurs de petits domaines ; de *paysans* qui cultivent la terre en qualité de fermiers, payent une redevance et sont protégés et défendus par leurs seigneurs ; et enfin de *serfs,* population formée de fugitifs et de misérables qui viennent demander le refuge et le pain, et donnent en retour leur travail et leur liberté. Telle est la société nouvelle que l'Église aura la mission d'instruire et de modérer, prenant partout la défense

Digitized by Google

du faible et de l'opprimé, souffrant parfois elle-même de la tyrannie et des usurpations des grands, mais toujours dominant la confusion et finissant par triompher.

II. *Dernière période de l'hérésie iconoclaste* (815-842). — Malgré la condamnation portée contre eux au concile de Nicée, les iconoclastes formaient encore un parti nombreux en Orient. Ils n'osèrent se montrer sous les règnes de princes qui ne leur étaient point favorables ; mais avec Léon l'Arménien la persécution recommença. Une guerre insensée fut faite aux saintes images dans les églises et dans les couvents, et des peines sévères furent organisées contre les personnes qui refuseraient d'obéir aux décrets impériaux. Son fils, Michel le Bègue, non content d'agiter l'Orient, tenta d'entraîner à son hérésie les pays d'Occident. Mais à l'exception du seul évêque Claude de Turin, qui soutint ses doctrines, toutes les Églises de l'Italie et des Gaules protestèrent de leur attachement aux décisions de Nicée. L'empereur Théophile s'en prit aux artistes et fit périr les peintres et les sculpteurs. Enfin l'impératrice Théodora, princesse entièrement catholique, entreprit de rendre à l'Église sa tranquillité. Elle fit réunir en son palais un nombreux concile et placer sur le siège de Constantinople saint Méthode, qui avait déployé un sublime courage et défendu la vérité pendant toute la durée de la persécution. Puis on rétablit le culte des images. Le nouveau patriarche de Constantinople fut solennellement installé le premier dimanche de carême, et sous le nom de *fête de l'Orthodoxie* les Grecs célèbrent encore aujourd'hui l'anniversaire du triomphe remporté par la foi catholique sur cette terrible hérésie, qui pendant près de cent vingt ans avait troublé l'Orient et fait couler à flots le sang des martyrs.

III. *Erreurs en Occident au* IX^e^ *siècle : Eucharistie et prédestination.* — Jusqu'à l'an 831, nulle question relative

Digitized by Google

à la présence réelle de Jésus-Christ dans la très sainte Eucharistie n'avait été soulevée. A cette époque, *Paschase Radbert*, abbé de l'ancienne Corbie, publia un livre intitulé : *Du Sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, qu'il dédia à Charles le Chauve. Sa doctrine était orthodoxe, et l'auteur établissait nettement le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation. Toutefois, à tort ou à raison, on lui attribuait une manière trop matérielle d'entendre la manducation eucharistique. *Ratramne*, un de ses religieux, jugeant que Radbert n'avait pas assez marqué la différence d'état entre le corps de Jésus-Christ considéré dans l'Eucharistie et le corps né de la Vierge Marie, souleva sur ce point une controverse. D'autre part, *Amalaire* de Metz distingua entre le corps naturel du Christ, le corps eucharistique et le corps mystique tel qu'il existe dans l'Église, paraissant en faire trois choses différentes. Dans le débat intervinrent *Raban-Maur*, moine de Fulda, le disciple le plus érudit d'Alcuin, qui partageait assez l'opinion d'Amalaire, et *Scot-Érigène*, métaphysicien subtil, qui tomba dans des hardiesses plus graves en réduisant à une apparence purement extérieure la présence eucharistique ; son livre fut condamné et jeté au feu. L'Église ne jugea pas encore le fond de la question. Les divers auteurs de cette controverse admettaient la présence réelle ; leurs théories n'étaient qu'incorrectes ou subtiles. Nous verrons au XI^e^ siècle Béranger reprendre cette question et aboutir à l'hérésie ; alors les conciles préciseront la foi.

Vers le même temps s'ouvrait une autre controverse très ardente sur la grâce et la *prédestination*. Un moine de Fulda, passé dans l'abbaye d'Orbais au diocèse de Soissons, *Gothescalc*, s'égara dans la profondeur des doctrines de saint Augustin. Il crut y trouver une double prédestination divine des bons à la vie éternelle, des méchants à la damnation, et il en concluait que ces derniers, en raison de ce décret, étaient nécessairement pécheurs et damnés. Hincmar, archevêque de Reims, Raban-Maur, Amalaire, Scot-Érigène, se jetèrent dans la

Digitized by Google

discussion de ce nouveau point et s'y embrouillèrent. Saint *Prudence* de Troyes, *Loup* de Ferrières, *Ratramne* de Corbie, et surtout *Florus,* diacre de Lyon, démêlèrent mieux ce qu'il y avait de faux dans la doctrine de Gothescalc. Les conciles de Quiercy (853), de Valence (855) et de Touzi (860) condamnèrent les erreurs du *prédestinatianisme.* Dans les décrets de ces conciles se trouvent quatre affirmations qui résument la doctrine catholique: 1° Il n'y a qu'une prédestination de Dieu : c'est celle des élus qu'il sépare de la masse de perdition et prédestine par sa grâce à la vie éternelle ; 2° le libre arbitre subsiste après le péché, il est guéri par la grâce ; 3° Dieu veut sauver tous les hommes ; et 4° Jésus-Christ est mort pour tous les hommes : s'il y en a qui se damnent, ils le doivent attribuer à leur infidélité volontaire.

IV. *Conversion de nouveaux peuples.* — La période que nous parcourons fut féconde pour l'Église et marque de glorieux succès pour la foi chrétienne dans le nord et le sud-est de l'Europe.

1° Au nord de l'Europe, les peuples *scandinaves* du Danemark, de la Suède et de la Norwège étaient encore plongés dans les ténèbres du paganisme ; ils ne connaissaient guère d'autres vertus que la valeur militaire, et offraient à Odin, leur dieu, un culte souillé par des sacrifices humains. Ebbon, archevêque de Reims, et le moine Halitgar entreprirent la conversion du pays et obtinrent un premier succès. Harold, prince danois, réfugié à la cour de Louis le Débonnaire, reçut le baptême. Deux apôtres, saint *Anschaire* et saint *Aubert,* qu'il emmena avec lui dans sa patrie, convertirent le Danemark par leurs prédications et leurs exemples (827-830). Du Danemark, saint Anschaire, qui s'était associé *Vitmar,* comme lui moine de l'ancienne Corbie, passa en Suède. Reçu par le roi avec les plus grands honneurs, il employa son crédit à convertir les idolâtres. Hambourg devint le centre d'une florissante Église dont l'apôtre Anschaire fut le premier archevêque ; il fut établi par

Digitized by Google

Grégoire IV, légat apostolique, dans le Danemark, la Suède et la Nowège; sa juridiction s'étendit même, avec ses succès apostoliques, sur l'Islande et le Groënland.

2° Au sud-est de l'Europe, d'autres peuples attendaient encore le bienfait de la foi. Sur la rive droite du Danube, les hordes envahissantes avaient formé le royaume des *Bulgares*. Ce fut de l'Orient que ces barbares reçurent les lumières de l'Évangile. Une princesse bulgare, sœur du roi Bogoris, emmenée captive à Constantinople, s'y fit instruire de la Religion chrétienne et reçut le baptême. A son retour dans sa patrie elle convertit à la foi son frère, qui régnait encore; mais les Bulgares, loin d'imiter leur prince, se révoltèrent contre lui; le roi gagna les rebelles par la clémence. Les Grecs envoyèrent aux Bulgares des évêques qui établirent leur rite en cette nouvelle Église. Des missionnaires latins vinrent achever la mission; de là une diversité de rites et d'usages qui fut, à la demande des Bulgares, régularisée par le pape Nicolas Ier (865).

3° Sur la frontière orientale de l'empire de Charlemagne s'échelonnaient les peuples *Slaves*. Les principales nations issues de ces barbares reçurent, vers cette même époque, des missionnaires catholiques. Parmi ces nations, les *Croates*, au sud, furent les premiers à embrasser le Christianisme. Convertis par les envoyés du saint-siège, ils furent directement placés sous la protection du souverain pontife. Les *Serviens*, plus rapprochés de l'empire grec, avaient déjà reçu du temps de l'empereur Héraclius les premières semences de la foi; mais leur véritable conversion n'eut lieu que sous l'empereur Basile (848). Ils demeurèrent sous la juridiction de l'Église grecque. Plus au nord restaient les *Moraves* et les *Bohêmes*. A la prière de princes moraves, l'empereur grec Michel députa vers eux deux illustres missionnaires, saint *Cyrille* et saint *Méthode;* les deux frères apôtres obtinrent chez ces barbares les plus étonnants succès. Ils traduisirent dans la langue du pays nos Livres saints, portèrent à ces peuples ignorants l'alphabet et l'écriture,

Digitized by Google

et en même temps les initièrent à la foi. Saint Méthode, sacré archevêque de Moravie, établit en langue slave une liturgie que Rome approuva, et c'est ainsi que fut rattachée au saint-siège une nouvelle et florissante Église. De la Moravie, la foi passa aux *Bohêmes,* dont le jeune duc, Borzivoy, reçut le baptême des mains du saint archevêque, ainsi que sa sœur, sainte Ludmille, et trente barons.

V. *Réformes religieuses.* — La multiplicité des conciles qui se tinrent dans l'Église d'Occident pendant la période que nous parcourons, montre avec quel zèle le pape et les évêques poursuivaient l'œuvre de la sanctification du clergé, des ordres monastiques et du peuple chrétien. Chacune de ces assemblées résumait, en des canons disciplinaires, d'utiles et importantes réformes. Il nous suffira d'indiquer ici les principales.

Dans le *clergé,* on voit se généraliser l'usage des *chapitres* formés de *chanoines réguliers,* dont l'origine remonte à saint Chrodegand, évêque de Metz, vers 760. En vue de ramener à l'observation des saints canons les prêtres épars, saint Chrodegand institua pour les chanoines des églises épiscopales la vie commune, le chant de l'office divin, une clôture moins sévère, il est vrai, que pour les religieux, et l'abandon au chapitre de tous leurs biens-fonds.

Dans l'*ordre monastique,* le concile d'Aix-la-Chapelle, tenu en 817, et principalement composé de moines et d'abbés, soumit les anciennes règles à une plus puissante uniformité. L'âme de cette réunion fut saint *Benoît d'Aniane,* qui devint le restaurateur de la vie religieuse en Occident.

Enfin les règles et conditions du *mariage chrétien* occupent une large place dans les règlements conciliaires de cette époque. On y trouve parfaitement établis les empêchements de consanguinité et d'affinité, de vœu et d'ordres sacrés, d'erreur, de violence et de clandestinité. D'ailleurs, sur ces points, la législation civile se mettait exactement d'accord avec cette législation canonique du peuple chrétien.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'Église et le Schisme grec.

(De l'an 858 à 1054 de J.-C.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

La rupture de l'Église grecque d'avec Rome, centre de l'unité catholique, n'est pas un fait subit. Une longue préparation amène graduellement cette catastrophe : nous avons à en retracer les péripéties. Deux noms, celui de *Photius* (858) et celui de *Michel Cérulaire* (1043), en marquent les deux phases extrêmes. Mais dans cette période de près de deux siècles l'Église n'en continue pas moins sa mission providentielle au milieu des nations qui se remuent, des peuples et des institutions qui se transforment, de toutes les passions humaines qui s'agitent.

Et d'abord aux prétentions ambitieuses de Photius elle oppose, dans un concile général tenu à Constantinople (869), la doctrine de la primauté indéfectible du pontife romain. Puis elle poursuit parmi les peuples du Nord son œuvre civilisatrice ; et tandis que les derniers rois carlovingiens laissent s'effondrer en leurs mains les débris de l'empire de Charlemagne, elle essaye de réagir par sa douce et bienfaisante autorité contre les abus de la féodalité, devenue toute-puissante.

Le x^e^ siècle est une des époques les plus désastreuses qu'ait traversées l'Église depuis son existence. En Orient, la foi s'affaiblit sous le despotisme des empereurs. En

Digitized by Google

Occident, un clergé ignorant, trop souvent mêlé aux querelles des seigneurs, devient pour les peuples une cause de scandale. L'ordre monastique, troublé par les invasions, ne pouvait plus vivre sous sa règle. L'Église, au milieu de tous ces fléaux réunis, réagit avec une vigueur étonnante contre tous les maux dont elle est atteinte.

A l'époque des invasions, c'est par les moines que le monde avait été sauvé : c'est aussi par la réforme des monastères que commence l'œuvre de rénovation. Le pouvoir manquait de prestige et d'autorité : Dieu le renouvelle sur le trône impérial d'Occident et en faveur de la monarchie française. Un pape illustre et savant inaugure, avec le XI^e^ siècle, un réveil chrétien, et la foi va s'épanouir en œuvres merveilleuses qui marqueront à jamais ce siècle fécond : il suffit d'indiquer la chevalerie, la trêve de Dieu, la fondation de nouveaux ordres religieux, l'éclat de la sainteté sur les trônes des diverses nations de la nouvelle Europe.

Cependant l'Église grecque, avec Michel Cérulaire, achève de se détacher de l'Église latine ; en 1054, le schisme est consommé. Mais on voit apparaître, déjà menaçants, sur les frontières de l'empire prévaricateur les Turcs Seldjoucides, qui devront l'asservir quatre siècles plus tard.

Afin de mieux envisager par ses points culminants l'histoire de cette période, nous la partagerons en cinq articles que nous intitulerons : 1° *Le schisme de Photius*, où nous verrons son histoire et sa condamnation dans le huitième concile œcuménique (858-902) ; 2° *La première moitié du X^e^ siècle ;* nous y rappelons le schisme de Nicolas, second acte de la scission qui se prépare, la décadence générale qui s'accentue, et n'a de contrepoids que dans les réformes monastiques (902-962) ; 3° *Le nouvel empire d'Occident :* dans la restauration du pouvoir apparaît l'aurore de temps meilleurs (962-999) ; 4° *Renaissance chrétienne :* avec l'avènement de Gerbert, devenu Sylvestre II, c'est tout un épanouissement de la foi, de

Digitized by Google

la vie religieuse et de la sainteté qui ont marqué leur empreinte sur le moyen âge (999-1025); 5° Enfin *la consommation du schisme grec :* c'est le dénouement de cette lutte ambitieuse commencée par Photius, et dont les suites durent encore (1025-1054). — Chemin faisant, nous dirons les œuvres accomplies par l'Église pour l'extension et l'affermissement de la foi et de la morale chrétienne au milieu des nations dont elle est la lumière et l'unique sauvegarde.

ARTICLE I

Le schisme de Photius.

(858-902)

Papes.	*Rois de France.*
Nicolas Ier (858-867).	Charles II, le Chauve (840-877).
Adrien II (867-872).	
Jean VIII (872-882).	Louis II, le Bègue (877-879).
Marin Ier (882-884).	Louis III et Carloman (879-884).
Adrien III (884-885).	Charles le Gros (884-887).
Étienne V (885-891).	Eudes (887-898).
Formose (891-896).	
Boniface VI (896).	
Étienne VI (896-897).	
Romain (897-898).	**Charles III, le Simple (898-924).**
Théodore II (898).	
Jean IX (898-900).	
Benoît IV (900-903).	

I. Intrusion et fourberies de Photius. — II. Quatrième concile de *Constantinople*, 8e œcuménique (869). — III. Rétablissement et nouvelles fourberies du patriarche schismatique. — IV. Affaires d'Occident : 1° Lothaire II et Valdrade; 2° Hincmar de Reims; 3° conversion des Danois d'Angleterre; 4° royaume chrétien d'Espagne.

I. *Intrusion et fourberie de Photius* (858). — L'Orient, tant de fois déchiré par l'hérésie, était prêt pour la révolte. Un indigne empereur, Michel l'Ivrogne, occupait le trône, dominé par un favori astucieux et savant, mais

Digitized by Google

fourbe et dissolu, qui était son oncle et s'appelait Bardas. Un digne évêque, saint Ignace, était patriarche de Constantinople ; il eut la fermeté de refuser à Bardas la communion ecclésiastique ; on le chassa de son siège, et Photius y monta. « C'était, dit Fleury, le plus grand esprit et le plus savant homme de son siècle, et tout à la fois le plus parfait hypocrite, agissant en scélérat et parlant en saint. » Six jours avaient suffi pour le faire passer du rang de premier écuyer de l'empereur à celui de premier patriarche de l'Orient. Pour masquer son intrusion, Photius fait déposer Ignace par un concile de ses partisans ; il écrit au pape et lui présente son élection comme légitime ; il gagne à sa cause les légats du souverain pontife, expédie à Rome de faux rapports. Instruit de tout, le pape Nicolas Ier proteste, casse les actes du faux concile, rétablit sur le siège de Constantinople le légitime évêque, et menace Photius de l'anathème s'il ne se soumet. Tout est inutile : la fourberie triomphait, et l'intrus, en 886, excommuniait le pape saint Nicolas dans un prétendu concile dont il falsifiait toutes les pièces.

II. *Quatrième concile de* CONTANTINOPLE, *huitième œcuménique* (869). — Cependant l'empereur Michel périt sous les coups de Basile, et son meurtrier, monté sur le trône, n'eut rien de plus pressé que de chasser Photius et de rétablir saint Ignace sur son siège patriarcal. Le pape Nicolas venait de mourir. Son successeur, Adrien II, jugea qu'un concile général était le seul remède aux maux immenses que le schisme de Photius avait causés dans tout l'Orient. L'assemblée se tint à Constantinople, dans l'église de Sainte-Sophie, sous la présidence de trois légats du pape. Leur premier soin fut de lire et de faire souscrire aux évêques orientaux une profession de foi à peu près identique à l'ancien *formulaire* d'Hormisdas, souscrit par l'Église grecque. Il y était dit : « La Religion catholique et la saine doctrine ont toujours été conservées pures dans le siège apostolique. Ne voulant pas nous séparer de cette foi et de cette doctrine, suivant en

Digitized by Google

tout les constitutions des Pères, principalement des saints pontifes du siège apostolique, nous anathématisons Photius. Nous défendrons ce que l'autorité du siège apostolique a décrété, car en ce siège réside l'entière et vraie solidité de la Religion chrétienne. » (*Sess.* I.)

La primauté de l'Église romaine était ainsi solennellement reconnue et la condamnation du schisme prononcée par le dernier des conciles grecs. Photius comparut devant l'assemblée et ne voulut rien rétracter de ses prétentions. Les ordinations faites par l'intrus furent déclarées de nulle valeur. Toutefois les partisans du schisme qui voulurent bien se soumettre furent traités avec indulgence et reçus à la communion de l'Église. Saint Ignace fut rétabli sur le siège de Constantinople.

III. *Rétablissement et nouvelles fourberies du patriarche schismatique.* — Sept ans après le concile de Constantinople, Photius, qu'on croyait écrasé par les foudres de l'Église, reparut à la mort de saint Ignace, redevint puissant à la cour, et de sa propre autorité se réinstalla sur le siège patriarcal. Le pape Jean VIII avait succédé à Adrien II. L'empereur Basile et l'intrus Photius lui députèrent une ambassade et le supplièrent, au nom de la paix, d'agréer le repentir, la soumission et la réintégration du patriarche, qui sacrifiait son repos pour le bien de l'Église. Trompé par ces dispositions apparentes, Jean VIII céda, mais à la condition que Photius abjurerait ses erreurs et ferait amende honorable de ses fautes. A peine remonté sur le siège de Constantinople, le patriarche hypocrite recommença ses ruses et ses envahissements. Il sut encore une fois gagner les légats du saint-siège, substitua aux lettres pontificales d'autres lettres falsifiées dans lesquelles Jean VIII anathématisait le huitième concile. Puis il réunit sous sa propre présidence un conciliabule dont les actes criminels furent substitués aux actes du concile légitime. Cependant l'erreur ne devait pas prévaloir indéfiniment contre la vérité. Jean VIII, mieux informé par son nouveau légat, frappa

Digitized by Google

le coupable en prononçant du haut de l'ambon de Saint-Pierre l'anathème contre le schismatique et tous ses adhérents (880). Dès lors Photius rompit ouvertement avec Rome. Mais son triomphe fut de courte durée. Le successeur de Basile, Léon le Philosophe, désireux de rendre à l'Église la paix depuis si longtemps troublée, chassa Photius, qui mourut dans le monastère où il avait été exilé, en Arménie (891).

IV. *Affaires d'Occident.* — Nous n'avons point voulu rompre la trame des événements; mais, pendant que Photius remuait tout l'Orient, la paternelle et ferme autorité du souverain pontife s'exerçait dans l'Église d'Occident. Le même Nicolas Ier qui résistait aux prétentions orgueilleuses du schisme, savait imposer les saintes lois de l'Église aux princes comme aux évêques, et il étendait sa sollicitude sur de nouveaux peuples.

1° *Lothaire II et Valdrade.* — Le roi de Lorraine, Lothaire II, venait de répudier sa légitime épouse, Theudberge, pour en prendre une autre, Valdrade; des évêques complaisants s'étaient prêtés à cet acte illégal. Nicolas Ier déposa les évêques coupables et excommunia les époux criminels. La mort impénitente et subite du prince adultère et sacrilège vengea les lois saintes qu'il avait méconnues.

2° *Hincmar de Reims.* — C'était un prélat remarquable: sa science était vaste, ses mœurs austères; mais d'un caractère impétueux, zélé jusqu'à l'entêtement pour la défense et l'omnipotence de son Église. En 861, dans ses démêlés avec Rothade de Soissons, plus tard à propos de son neveu Hincmar de Laon, il se montre rigoureux envers ses suffragants et opprime les clercs, en dépit des formes et procédures légales; deux fois la papauté intervient et fait fléchir le redoutable prélat. Rome d'ailleurs le retrouve énergique et ferme pour la défense de la foi contre l'erreur, de l'autorité contre le schisme, de l'Église et de son chef contre les prétentions audacieuses de Photius.

Digitized by Google

3° *Conversion des Danois d'Angleterre.* — La fin du IX^e^ siècle inaugure pour l'Église une période douloureuse : c'est l'oppression de la papauté par les factions, une recrudescence d'incursions des Normands au nord, des Sarrasins en Italie, un acheminement vers les maux plus grands du X^e^ siècle. Pourtant, au milieu de tant d'épreuves, une consolation fut donnée à l'Église : la conversion des Danois d'Angleterre. L'heptarchie anglo-saxonne n'avait pas établi un gouvernement durable. Envahie par les Danois, qui s'étaient emparés d'une grande partie de l'Angleterre, elle se releva cependant sous le règne d'Alfred le Grand. Aussi pieux que brave, ce prince dicta des lois aux envahisseurs et fit baptiser leur roi Gothrum, dont la conversion entraîna celle de ces nouveaux barbares.

4° *Royaume chrétien d'Espagne.* — Dans le même temps, une série de victoires remportées sur les Maures d'Espagne permettait au royaume chrétien des Asturies d'étendre ses frontières. Après un siècle et demi de luttes [illegible]rnées, les chrétiens étaient maîtres de la Navarre et du pays de Léon : ce sera bientôt le nouveau royaume de *Castille.*

Digitized by Google

ARTICLE II

La première moitié du X^e^ siècle.

(902-962)

Papes.	*Rois de France.*
Sergius III (903-911).	Charles III, le Simple (898-924).
Anastase III (911-913).	
Landon (913-914).	
Jean X (914-928).	Raoul (924-936).
Léon VI (928-929).	
Étienne VII (929-931).	
Jean XI (931-936).	
Léon VII (936-939).	Louis IV, d'Outremer (936-954).
Étienne VIII (939-942).	
Marin II (942-946).	
Agapet II (946-956).	Lothaire (954-986).
Jean XII (956-964).	

I. Nouveau schisme de Nicolas (902). — II. Triste succession des papes. — III. Décadence générale en Orient et en Occident. — IV. Réforme monastique: 1° en France; 2° en Allemagne; 3° en Angleterre. — V. La conversion des Normands.

I. *Nouveau schisme de Nicolas* (902). — Les quatrièmes noces étaient contraires à la discipline des Grecs. Après la mort de sa troisième épouse, l'empereur Léon le Philosophe prit une quatrième femme, l'impératrice Zoé. Le patriarche de Constantinople, Nicolas, protesta contre ce qu'il jugeait être un scandale, et refusa à l'empereur l'entrée de l'Église. L'affaire ayant été portée à Rome devant le pape Sergius III, un concile tenu sous la présidence des légats du saint-siège prononça la légitimité de l'union incriminée. Nicolas, ayant refusé de se soumettre, fut déposé et remplacé par Euthymius; mais à la mort de l'empereur il reprit son siège, et pour se venger du pape il brisa de nouveau avec l'Église romaine. Ce schisme dura quinze ans. L'esprit de division se perpétuait donc en Orient. Et cependant les souverains pontifes ne cessaient de couvrir de leur bienveillance ce mal-

Digitized by Google

heureux empire. C'est ainsi qu'en 920 Jean X négociait la paix entre les Bulgares et les Grecs. Touchés de ces avances, l'empereur et le patriarche schismatique demandèrent au pape d'envoyer des légats à Constantinople pour traiter de l'union entre les deux Églises. Une fois encore elle fut rétablie, et la primauté romaine de nouveau reconnue.

II. *Triste succession des papes.* — Pendant cette première moitié du X^e^ siècle, la papauté devient la proie des factions qui se disputent Rome et le sceptre impérial. Trois femmes, puissantes par leurs alliances et tristement célèbres par leurs désordres, la comtesse Théodora, princesse de Toscane, et ses deux filles, Marosie et Théodora la Jeune, disposèrent tour à tour de la tiare au gré de leurs caprices. Douze papes se succèdent en moins de soixante ans, la plupart n'étant nullement préparés à la charge du gouvernement de l'Église, quelques-uns même sans vertus et sans mœurs. Mais, chose merveilleuse et qui montre avec quelle sollicitude la Providence veille sur son œuvre, aucun de ces papes, même indignes, n'a forfait à sa mission de chef de l'Église. Non seulement aucun n'a porté sur le siège de Pierre l'enseignement de l'erreur, ni essayé de justifier sa conduite en altérant les saintes lois morales, mais souvent, devenus papes, ils se montrent bons et habiles. D'ailleurs tous ces élus de la faveur n'étaient point des hommes sans mérite : Benoît IV était un saint ; Anastase III, Jean X, Léon VII, Étienne IX, ont laissé une mémoire immaculée. En gémissant sur les épreuves de l'Église pendant cette période troublée et malheureuse, le chrétien n'en comprend que mieux la nécessité d'une complète indépendance du saint-siège. Élevés au trône pontifical par les factions, souvent sans autorité et sans liberté, comment les papes de cette époque auraient-ils pu préserver de la décadence les peuples qui leur sont confiés ?

Digitized by Google

III. *Décadence générale en Orient et en Occident.* — Les empereurs de Constantinople, sans foi et sans mœurs, soutenaient l'orthodoxie ou le schisme selon les besoins de leur ambition ; ils élevaient aux dignités de l'Église leurs favoris et leurs courtisans. On vit sur le siège patriarcal de Constantinople un prélat qui n'avait que seize ans, qui mettait à l'encan les évêchés et introduisait dans les cérémonies saintes des jeux, des danses et des spectacles profanes. L'empereur Nicéphore s'empara des biens de l'Église et s'attribua le droit de nommer les évêques et d'ériger de nouveaux sièges. La foi dépérissait dans ces contrées de l'Orient autrefois si fidèles : nous voyons à cette époque s'éteindre la liste jadis si glorieuse des patriarches d'Alexandrie, et l'Église même de Palestine ne laissa plus aucune trace de son existence. Parmi les provinces encore attachées à la foi, les vrais chrétiens sont en proie à une honteuse ignorance ; c'est à peine si, dans la science divine, l'histoire peut mentionner un nom, celui de *Métaphraste*, qui recueillait alors les vies des saints, mais sans critique et sans discernement.

Le mal n'était guère moindre en Occident. Là aussi la décadence était lamentable. Les invasions anciennes et récentes ont détruit les monastères ; plus d'école et plus d'enseignement ! L'ignorance est si profonde qu'on ne trouve plus personne pour juger les affaires civiles et criminelles. On remplace les décisions des tribunaux par les *odalies* ou épreuves du serment, du duel, du fer chaud, de l'eau et même de l'Eucharistie. L'Église, il est vrai, proteste contre ces superstitions ; mais elles s'accréditent néanmoins à mesure que la science religieuse disparaît. Jusque dans les rangs du clergé, l'ignorance est telle que des conciles, entre autres celui de Trosly, près Soissons (909), se voient contraints de ramener aux études les plus élémentaires de la Religion les prêtres chargés d'en instruire les peuples. Il fallait une salutaire réforme ; elle commença par l'ordre monastique, et l'Occident en fut le point de départ.

Digitized by Google

IV. *Réformes monastiques.* — 1° *En France :* Ce fut la congrégation de Cluny qui eut l'honneur de préparer la renaissance des études et le réveil de la foi. Elle eut pour fondateur saint *Bernon* (910), issu d'une des plus nobles familles de Bourgogne. De ce monastère, où il fit fleurir la science et la vertu, se répandit au loin la réputation du saint religieux, et avec elle la salutaire réforme qu'il avait opérée dans l'ordre bénédictin. Les successeurs de Bernon, saint *Odon,* à qui l'Église doit la première institution de la fête des Morts, saint *Mayeul* et saint *Odilon,* ses fidèles disciples, *Pierre le Vénérable,* l'une des plus pures gloires de Cluny, héritèrent de ses vertus et continuèrent son œuvre. La splendeur du culte, la régularité des offices, l'éclat de la science, joint à l'édification des vertus, attiraient à Cluny ; c'est ainsi que la célèbre congrégation devint une pépinière d'hommes apostoliques qui contre-balançaient les débordements du *siècle de fer,* et renouvelèrent dans la France et dans l'Europe l'esprit du Christianisme.

2° *En Allemagne :* Les exemples de Cluny exercèrent une influence salutaire en Lorraine et de là se répandirent en Allemagne. Saint Brunon, archevêque de Cologne et frère de l'empereur Othon, eut une grande part à ce réveil de la foi et de la piété dans tout l'empire. Il employait son crédit et son zèle à relever les églises, à fonder des monastères, à choisir des évêques savants et vertueux, à ramener les peuples par la pompe des solennités religieuses.

3° *En Angleterre :* Là aussi devait s'opérer une résurrection religieuse. Sous le règne du pieux roi Edgard, un célèbre abbé de Glastenbury, saint *Dunstan,* entreprit de réformer la vie religieuse. Élevé plus tard sur le siège primatial de Cantorbéry, il édifiera le monde par sa sainteté et livrera aux clercs simoniaques et scandaleux la plus intrépide des guerres, dont Grégoire VII recueillera le triomphe.

V. *La conversion des Normands.* — Un autre fait con-

Digitized by Google

solant pour l'Église fut la conversion des Normands de France. Sous le règne de Charles le Gros, ces hardis barbares avaient remonté la Seine, et ils s'étaient fixés dans cette riche province qui est devenue la Normandie. En 912, le roi Charles le Simple fit proposer à Rollon, leur chef, de lui céder définitivement ce pays s'il consentait à embrasser le Christianisme. C'était, en effet, le seul moyen de discipliner ce peuple de pillards. Rollon y consentit, reçut le baptême et épousa la fille du roi de France. La conversion des comtes, des chevaliers et de tout le peuple suivit de près, et l'on vit un changement complet s'opérer, sous l'influence de la Religion, dans les mœurs de ces terribles Normands. Le nouveau duc, sous le nom de Robert Ier, bâtit des églises, fonde des abbayes, fait fleurir les lettres et les sciences, civilise ses bandes et fait de cette province la belle et chrétienne Normandie.

ARTICLE III

Le nouvel empire d'Occident.

(962-999)

Papes.	*Rois de France.*
Jean XII (956-964).	Lothaire (954-986).
Benoît V (964-965).	
Jean XIII (965-972).	
Benoît VI (972-974).	
Donus II (974-975).	
Benoît VII (975-984).	
Jean XIV (984-985).	Louis V, le Fainéant (986-987).
Jean XV (985).	
Jean XVI (985-986).	Hugues Capet (987-896).
Grégoire V (996-999).	Robert le Pieux (996-1031).

I. Rétablissement de l'empire d'Occident (962). — II. Conversion des Polonais, des Hongrois et des Russes. — III. Avènement en France de la dynastie des Capétiens (987).

I. *Rétablissement de l'empire d'Occident* (962). — L'Italie était profondément divisée, en proie à toutes les dis-

Digitized by Google

sensions de partis qui tour à tour imposaient à l'Église leurs adhérents ou leurs protégés. Un duc de Toscane, Octavien, se fit élire pape sous le nom de Jean XII. Il n'avait que dix-huit ans et apportait sur la chaire de saint Pierre tous les vices d'un débauché. Pour remédier à tant de maux, on comprenait qu'il fallait une alliance du sacerdoce et de l'empire, de la puissance spirituelle avec une autorité temporelle qui la protégerait. Jean XII eut du moins cette intuition, et il appela au secours de l'Italie un prince de la maison de Saxe, alors seulement roi de Germanie, *Othon*, depuis surnommé *le Grand*, qui avait donné déjà des gages à la chrétienté par ses victoires sur les barbares et par son zèle à procurer leur conversion. En retour des services qu'il en attendait, Jean XII offrait à Othon de ressusciter en sa faveur l'empire d'Occident. Le prince, à la tête d'une armée, délivra l'Italie. Il renouvela les anciennes donations faites au saint-siège par Pépin et par Charlemagne; il y ajouta même sept autres villes. Le 13 février 962, le pape couronna solennellement Othon. L'empire d'Occident, ainsi rétabli en faveur de l'Allemagne, prit le nom de *saint-empire romain*. Il devait être le protecteur de la sainte Église; Othon avait juré de ne rien entreprendre contre la souveraineté pontificale et de n'exercer aucune juridiction dans le gouvernement des États du saint-siège que s'il en était requis par le pape. Il manqua bientôt de parole, et la plus grande lutte que la papauté eut à subir lui viendra précisément de cet empire qu'elle avait fondé.

II. *Conversion des Polonais, des Hongrois et des Russes* (965-1000). — Au nord-est des contrées allemandes s'étaient fixées des tribus slaves, distinguées sous les noms de *Polonais* et de *Russes*. Ces peuples, demeurés païens, toujours prêts au pillage, ne cessaient d'inquiéter l'Allemagne. Othon le Grand les soumit et introduisit parmi eux la vraie foi.

La conversion des *Polonais* commence vers l'an 965, sous leur duc *Micislas*, amené lui-même à la foi par sa

Digitized by Google

femme, la princesse de Bohême Dambrouka ; elle est continuée par son fils *Boleslas l'Intrépide*. Le siège archiépiscopal de Gnesen et les évêchés de Breslau, Cracovie et Kolberg sont de la fin du Xe siècle.

Avant la conversion des Russes, nous signalerons celle des *Hongrois* ou *Madgyares*, peuple farouche sorti de la Scythie, et qui, après avoir foulé et détruit les Avares et les Chazares, fatiguait de ses incursions l'Italie, les bords du Rhin, la Lorraine et même la France. Un moine grec, *Hiérothée*, leur prêcha la foi chrétienne et fit parmi eux de nombreuses conversions. Mais là s'arrêta le rôle de l'Église grecque. En 972, l'Église d'Allemagne reprit l'évangélisation de la Hongrie ; le duc *Geisa* reçut le baptême des mains de saint Adalbert, évêque de Prague. Son fils, saint *Étienne de Hongrie*, fut à la fois le héros, le législateur et l'apôtre de sa nation. Pour prix de son zèle il reçut du pape Sylvestre II la couronne royale, avec le privilège de faire porter devant lui la double croix et de régler les affaires ecclésiastiques comme son vicaire (1000).

La conversion des *Russes*, en 987, clôt la série des conquêtes évangéliques accomplies par l'Église en ce siècle si mouvementé. Cette œuvre fut réalisée sous le duc *Wladimir*, païen farouche et sanguinaire, adouci et converti par sa femme, la pieuse Anne, sœur de l'empereur grec Basile. Les idoles furent détruites ; toute la nation demanda le baptême. Les Russes furent conduits à la foi chrétienne par des prêtres grecs, mais ils demeurèrent pour le moment unis à l'Eglise romaine.

Ainsi se trouve achevée la formation de l'Europe chrétienne. Sauvages enfants du Nord, peuples normands, tribus slaves, Madgyares de la Scythie, nations qui ne respiraient que le pillage et le sang, tous ces barbares sont tombés aux pieds de Jésus-Christ et comptent parmi les sujets de l'Église. L'Europe entière est catholique.

III. *Avènement en France de la dynastie des Capétiens* (987). — Avant de quitter ce Xe siècle à son déclin,

Digitized by Google

mentionnons le changement qui s'opère dans la monarchie française. La race des Carlovingiens s'éteignait dans l'impuissance ; la dynastie de Charlemagne finissait, comme celle de Clovis, entre les mains de rois fainéants. Eudes, comte de Paris, avait exercé par le fait un pouvoir royal, et son fils Robert avait été couronné par l'archevêque de Reims. Hugues le Grand ne laissa plus aux derniers Carlovingiens que l'ombre de l'autorité royale. A la mort de Louis le Fainéant, les seigneurs assemblés à Noyon donnèrent la couronne à *Hugues Capet*, fils aîné de Hugues le Grand.

Le pape Jean XVI n'eut pas à se prononcer sur ce changement de dynastie. On le voit seulement intervenir en faveur de la liberté de l'Église au moment où Hugues Capet veut déposer Arnould, archevêque de Reims, et lui substituer Gerbert. Le pontife réclama contre cette usurpation de la puissance temporelle, et il fut obéi. Rome soutint pareillement les droits de l'Église et l'honneur du mariage chrétien contre le roi Robert le Pieux, fils et successeur de Hugues Capet. Ce prince avait épousé Berthe, sa parente, et refusait de s'en séparer ; Grégoire V lança contre le roi les foudres de l'excommunication. Robert reconnut sa faute et sut la réparer. Ce spectacle d'autorité d'une part et de soumission de l'autre présageait de meilleurs jours pour les peuples qui en étaient les témoins.

Digitized by Google

ARTICLE IV

Renaissance chrétienne.

(999-1025)

Papes.	*Rois de France.*
Sylvestre II (999-1003).	Robert le Pieux (996-1031).
Jean XVII (1003).	
Jean XVIII (1003-1009).	
Sergius IV (1009-1012).	
Benoît VIII (1012-1024).	

I. Le pape Sylvestre II; réveil chrétien. — II. Institutions chrétiennes du moyen âge : 1° le droit d'asile; 2° la trêve de Dieu; 3° la chevalerie; 4° les pèlerinages. — III. Ordres monastiques : religieux du mont Saint-Bernard; camaldules; ordre de Vallombreuse. — IV. La sainteté sur le trône.

I. *Le pape Sylvestre II; réveil chrétien.* — Le pape qui montait sur le siège de saint Pierre sous le nom de Sylvestre II n'était autre que le savant moine *Gerbert*. Originaire d'Auvergne, appelé par l'archevêque Adalbéron à diriger la célèbre école de Reims, il avait eu pour disciples des princes et des rois, et sa réputation de science s'était répandue dans toute l'Europe. Du rang d'écolâtre il avait été élevé sur le siège métropolitain de Reims ; mais, voyant son élection annulée par Grégoire V, il suivit en Allemagne Othon III, son ancien élève, qui le fit nommer à l'archevêché de Ravenne. Ses ouvrages contribuèrent grandement à ranimer le zèle pour les études, et c'est à leur influence que l'on attribue le commencement de renaissance qui se manifeste sur la fin du X^e^ siècle. Dans un court pontificat, il médita et exécuta de grandes choses : la conversion des Hongrois couronna son œuvre; il passe pour avoir été l'initiateur du Jubilé chrétien ; les historiens lui ont attribué la première idée des Croisades, dans un appel chaleureux fait à toute la chrétienté d'Occident. Le caractère de l'authenticité manque à cette pièce fameuse; mais Gerbert,

Digitized by Google

par son génie et son noble cœur, méritait que la postérité lui prêtât cet appel.

Une profonde terreur avait régné sur le monde aux approches de l'an mil. S'appuyant sur une fausse interprétation de l'Apocalypse, la chrétienté croyait toucher à sa fin. Sylvestre II dut combattre ces frayeurs populaires ; mais la superstition était plus forte que les raisonnements. Cependant l'an mil passa et rien ne fut changé. Le monde fut étonné et reconnaissant de vivre encore. A la crainte succéda l'expansion d'une religion plus profonde ; de toutes parts, en exécution de legs pieux, s'élevèrent de nouvelles églises, des hôpitaux, des monastères. L'architecture chrétienne du XI^e^ siècle nous a légué les monuments d'un style appelé *roman*, qui bientôt fera place à l'art gothique. Ce mouvement religieux est général, et il semble que le monde, échappé à la destruction, va commencer une vie nouvelle.

II. *Institutions chrétiennes du moyen âge.* — Elles sont nombreuses les institutions qui naquirent de cet élan de foi généreuse et chevaleresque. Ne mentionnons ici que celles qui ont le plus contribué à transformer la société barbare, pour en faire la société chrétienne du moyen âge : le droit d'asile, la trêve de Dieu, la chevalerie, les pèlerinages.

1° *Le droit d'asile.* — Autrefois certains lieux privilégiés, les temples, les places où se dressaient les statues des empereurs, pouvaient servir d'abri aux coupables, comme les villes de refuge chez les Hébreux. Les premiers empereurs chrétiens avaient reconnu aux églises le droit d'asile ; au XI^e^ siècle, il fut étendu aux monastères, qui offrirent ainsi une garantie précieuse contre les abus de la force.

2° *La trêve de Dieu.* — La féodalité avait amené des guerres incessantes de seigneur à seigneur ; la tranquillité ne régnait plus nulle part. L'Église, ne pouvant supprimer la guerre, s'efforça du moins d'en atténuer les rigueurs en instituant, vers l'an mil, la *trêve de Dieu*.

Digitized by Google

Les premières ordonnances interdirent toute hostilité du mercredi soir au lundi matin de chaque semaine du Carême et de l'Avent ; l'excommunication devait être le châtiment des coupables, et une milice permanente veillait à l'exécution de la loi. La *trêve de Dieu* s'étendit ensuite de l'Avent à l'octave de l'Épiphanie, du dimanche de la Quinquagésime à l'octave de Pâques, du dimanche avant l'Ascension à l'octave de la Pentecôte. Les jours de fête étaient aussi renfermés dans cette prohibition. Les églises, les cloîtres, les cimetières, les enfants, les vieillards, les femmes, les clercs, les marchands et les laboureurs étaient placés sous la protection des lois qui réglaient cette institution bienfaisante.

3° *La chevalerie.* — Elle est l'œuvre de l'Église et fut instituée au XI^e^ siècle dans un double but : donner aux ardeurs belliqueuses de l'aristocratie un objet plus noble, et soustraire les faibles à l'oppression de la force brutale. Le chevalier devenait le soldat de Dieu et de l'Église, le protecteur du faible, le défenseur de la veuve et de l'orphelin. Un long noviciat préparait au grade de chevalier. L'élu se disposait la veille par le jeûne, la prière, la confession et la communion. « Au nom de Dieu, de saint Michel et de saint Georges, lui disait son parrain en le frappant trois fois du plat de son épée, je te fais chevalier. Sois preux, vaillant et loyal ! » La noblesse française a dû à cette institution chrétienne le sentiment si délicat de l'honneur et de la loyauté, qui est resté comme le caractère distinctif de l'esprit militaire de la France.

4° *Les pèlerinages.* — A cette même époque se manifeste une attraction puissante vers les lointains pèlerinages. La visite des lieux saints avait été de tout temps en honneur ; mais au XI^e^ siècle, de véritables armées de pèlerins s'en vont en Palestine visiter les endroits marqués par les pas de Jésus-Christ ; c'est de ce mouvement que sortiront bientôt les expéditions guerrières qu'on appellera les *croisades*. Après Jérusalem, Rome et le tombeau des saints apôtres, en Galice saint Jacques de Compostelle, attiraient aussi les foules. Les pèlerinages ne

Digitized by Google

sont-ils point l'expression vivante de la foi, de l'enthousiasme et de l'amour?

III. *Ordres monastiques : religieux du mont Saint-Bernard; Camaldules; ordre de Vallombreuse.* — La foi fut toujours féconde en œuvres de zèle et de charité. Au XI^e^ siècle elle produit une nouvelle éclosion d'ordres religieux.

1° Sur le sommet des Alpes, saint *Bernard de Menthon,* issu d'une illustre famille de Savoie, crée l'héroïque solitude du grand Saint-Bernard. Là de pieux moines auront pour mission spéciale de se vouer à mille dangers pour recueillir au milieu des neiges les voyageurs égarés ou mourants. Qui ne connaît l'hospitalité charitable des *religieux du Saint-Bernard,* établis sur le rocher, au sein des tempêtes (1008)?

2° *Saint Romuald,* un descendants des ducs de Ravenne, tiré d'une vie mondaine et poussé vers le cloître par l'esprit de pénitence, fait revivre dans les montagnes des Apennins les vertus des solitaires de la Thébaïde, jointes aux mœurs monastiques de l'ordre de Saint-Benoît. Bientôt entouré d'une multitude de novices, il est obligé de bâtir de nombreux monastères. Ses religieux ont pris et conservé le nom de *Camaldules,* de l'heureuse solitude dont les a gratifiés le seigneur Maldoli, et appelée de lui le *Campo-Maldoli* (1012).

3° Dans une autre vallée des Apennins, saint *Jean Gualbert* fondait, vers le même temps (1015), l'ordre de *Vallombreuse* (*vallis umbrosæ*). Gualbert était un noble florentin. Au moment où il allait immoler à une vengeance de famille le meurtrier de son frère, ce malheureux, désarmé, les bras en croix, lui demande grâce au nom du Christ; c'était le jour du vendredi saint. Le chevalier pardonna et devint un moine héroïque. Son ordre est devenu florissant sous la règle de Saint-Benoît, restaurée dans sa sévérité primitive.

IV. *La sainteté sur le trône.* — Un spectacle vraiment

Digitized by Google

digne d'attention est celui qu'offrent à la fin du Xe siècle la plupart des cours de l'Europe.

En France, le roi Robert unissait la piété la plus tendre à la plus ardente charité ; il expiait dans l'humilité et la patience un moment d'oubli des saintes lois de l'Église ; on lui attribue le *Veni, creator,* et plusieurs de nos plus belles hymnes.

L'Espagne admirait, en face de la perversité musulmane, les vertus de la pieuse princesse Elvire. L'Angleterre possédait le roi Edgard, qu'elle nommait *ses délices,* et saint Édouard le Jeune. En Allemagne florissaient sainte Mathilde, mère d'Othon le Grand, et sainte Adélaïde, son épouse. En Bohême, le pouvoir était aux mains du duc Wenceslas, si pieux envers l'Eucharistie. Le Danemark avait pour roi saint Harold, véritable apôtre des contrées du Nord. La Hongrie vivait prospère sous le sceptre de saint Étienne.

Ce n'était là qu'une aurore ; le commencement du XIe siècle nous offrira une nouvelle floraison de la sainteté sur le trône. Saint Canut II régnera tout ensemble sur le Danemark et sur l'Angleterre ; en Allemagne, Henri II et son épouse, sainte Cunégonde, s'élèveront aux honneurs d'un culte public ; en Norwège, saint Olaüs ou Olaf se distinguera par sa piété autant que par sa valeur, tandis qu'un autre Olaüs, son beau-père, fera fleurir la foi chrétienne dans la Suède. La Pologne aura dans son roi Casimir Ier toutes les vertus du cloître ; les Slaves obéiront à saint Gothescale, et l'Angleterre réparera les maux de l'invasion danoise sous le règne de saint Édouard le Confesseur.

Nous avons quelque peu devancé, en ce tableau rapide, l'ordre chronologique, mais c'était afin de mieux montrer dans son épanouissement les merveilleux effets de ce réveil chrétien qui s'annonce à la fin du Xe siècle.

Digitized by Google

ARTICLE V

La consommation du schisme grec

(1025-1054)

Papes.	*Rois de France.*
Jean XIX (1024-1033).	Robert le Pieux (996-1031).
Benoît IX (1033-1045).	Henri Ier (10031-1060).
Grégoire VI (1045-1046).	
Clément II (1046-1047).	
Damase II (1047-1049).	
S. Léon IX (1049-1055).	

I. Nouvelles prétentions des patriarches de Constantinople. — II. Michel-Cérulaire; consommation du schisme (1054). — III. Synchronisme : hérésie de Bérenger en Occident.

I. *Nouvelles prétentions des patriarches de Constantinople.* — Comme contraste à ce réveil chrétien que nous venons de constater en Occident, il nous faut maintenant considérer l'Orient, depuis longtemps stérile, s'acheminant vers le schisme définitif et vers la ruine. Les patriarches de Constantinople étaient tombés dans une dépendance si complète des empereurs, qu'ils n'étaient plus entre leurs mains qu'un instrument de complaisance et d'arbitraire. La seule chose qui demeurât était une prétention permanente au titre de *patriarche œcuménique,* avec la juridiction universelle sur tout l'Orient. En 1024, le patriarche Eustathe II s'entendit avec l'empereur Basile II pour solliciter du pape Jean XIX ce titre ambitieux, qui voilait une scission. Partout il n'y eut qu'une voix pour protester, avec le pape, contre cette atteinte à la primauté romaine.

Les patriarches de Constantinople n'en conservèrent pas moins leurs prétentions; déjà le successeur d'Eustathe, dans un concile des évêques d'Orient, dressait des règlements pour l'administration des diocèses, soumettait les évêques aux métropolitains, et les métropolitains aux patriarches, sans tenir compte de l'autorité de Rome.

Digitized by Google

II. *Michel Cérulaire ; consommation du schisme* (1054). — Avant d'être élevé sur le siège de Constantinople par la faveur de l'empereur Constantin Monomaque, Michel avait été cirier, — de là son nom de *Cérulaire*, — puis conspirateur et moine. Dès son avènement au siège patriarcal, où il n'apportait que son ambition et sa fourberie, Michel Cérulaire écrivit une lettre destinée au pape; il y résumait les griefs ridicules ou odieux que déjà Photius avait formulés contre l'Église romaine : le célibat des prêtres, qu'il accusait de manichéisme, et l'addition au symbole du *Filioque*. Il y ajoutait le reproche de se servir de pain azyme ou sans levain pour la consécration; de ne pas jeûner, comme les Grecs, le samedi; de manger des viandes suffoquées; de ne pas chanter *Alleluia* pendant le carême; de ne point porter la barbe, etc. Le pape saint Léon IX eut la condescendance d'opposer à ces griefs, si peu sérieux, une lettre pleine de bonté, où il démontrait combien ils étaient peu fondés et d'ailleurs sans importance. Puis s'élevant à la hauteur de doctrine où il convenait de se placer, il établit que l'Église romaine a toujours été pure de toute erreur, tandis que l'Orient et Constantinople ont été le berceau de toutes les hérésies, depuis Arius jusqu'aux derniers partisans du *monothélisme*.

Des légats étaient chargés de porter à l'empereur et au patriarche ce message pontifical. Michel Cérulaire refusa de communiquer avec eux. L'excommunication fut lancée, dans la basilique de Sainte-Sophie, contre le patriarche schismatique, et contre tous ceux qui attaqueraient la foi du saint-siège et les usages de l'Église latine. Michel répondit par la convocation de quelques évêques à un conciliabule, où il prétendit à son tour excommunier les légats et rayer le nom du pape des dyptiques sacrés. Il écrivit aux autres patriarches de l'Orient et parvint à les entraîner dans son parti. Dès lors le schisme fut consommé ; pourtant une minorité d'évêques et de chrétiens fidèles resta en communication avec le saint-siège et forma l'*Église grecque-unie;* les

Digitized by Google

autres ont constitué l'Église grecque soi-disant *orthodoxe*, mais beaucoup plus exactement nommée *schismatique*.

III. *Synchronisme : hérésie de Bérenger en Occident.* — Écolâtre et ensuite archidiacre d'Angers, esprit aussi hardi que superficiel, plus rationaliste que théologien, Bérenger ressuscita l'erreur de Jean *Scot-Érigène* contre la divine Eucharistie. Il ne voulait voir dans les paroles de la consécration qu'une simple métaphore, et niait en conséquence non seulement la *transsubstantiation*, c'est-à-dire le changement du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, mais même la *présence réelle* de Jésus-Christ sous les espèces sacramentelles. Sa doctrine, qui allait jusqu'à accuser l'Église d'idolâtrie, souleva dans les Gaules d'abord, puis dans tout l'Occident, une réclamation universelle. Dans ce concert de résistance, où se manifeste la foi de l'Église, on remarqua surtout la voix du célèbre Lanfranc, qui tenait une florissante école dans l'abbaye du Bec, en Normandie, et la voix plus solennelle encore du pape Léon IX, qui, dans un concile de Rome (1050), condamna comme hérétiques les propositions de Bérenger. Onze conciles, sous huit papes, de 1050 à 1095, anathématisèrent ses erreurs, tant était jugée grave cette question, qui touche en réalité au centre même de la Religion et du Christianisme. Tour à tour soumis et relaps, Bérenger finit par se rétracter complètement et laissa cette profession de foi, qui résume le dogme catholique défini par les conciles qui le condamnèrent : « Je crois de cœur et je confesse de bouche que le pain et le vin qu'on offre sur l'autel sont substantiellement changés en la chair et au sang de Jésus-Christ et sont devenus, après la consécration, le vrai corps du Christ né de la Vierge, suspendu à la croix, maintenant assis à la droite du Père. »

L'hérésie de Bérenger, condamnée par son auteur lui-même, fut dès lors anéantie. Mais les protestants la renouvelleront au XVI^e^ siècle.

Digitized by Google

CHAPITRE V

L'Église et l'Empire.

(De l'an 1054 à 1305 de J.-C.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

Au XI^e^ siècle, un grand problème se pose, qui renferme à lui seul toutes les destinées de l'Europe et du monde. L'Église sera-t-elle vassale de cet empire allemand qu'elle vient de ressusciter et qui veut l'opprimer sous le joug de la puissance séculière? Ou bien en résistant à la tyrannie des empereurs, en maintenant son indépendance temporelle, conservera-t-elle sa pleine et entière liberté dans l'exercice de son pouvoir spirituel ? C'était là pour l'Église catholique une question de vie ou de mort. Car si la puissance séculière venait à triompher dans son œuvre d'asservissement, c'était la ruine du Christianisme. Si, au contraire, l'Église demeurait maîtresse en son domaine, c'était tout à la fois la sécurité des trônes, le bonheur des peuples, la liberté du bien, en un mot, le maintien et la prospérité de la Religion.

Or entre les deux puissances la lutte fut longue ; pendant deux siècles et demi nous allons voir l'Église aux prises avec la puissance séculière ; c'est ce que l'on a souvent appelé la *lutte du sacerdoce et de l'empire*. Trois phrases principales marquent ce long débat entre la papauté et l'empire allemand ; nous en dirons les péripéties depuis la *querelle des investitures* jusqu'au triomphe définitif de la papauté sur Frédéric II (1074-1245).

Digitized by Google

C'est au milieu de cette lutte du *sacerdoce* et de l'*empire* que s'accomplit l'œuvre la plus étonnante et la plus gigantesque de tout le moyen âge : nous voulons parler des *croisades*. Commencées en 1095 au concile de Clermont, les croisades s'achèvent en 1270, par la mort de saint Louis : huit expéditions, plus ou moins heureuses, apprennent du moins à tout l'Orient le respect de la France ; elles sauvent l'Europe du joug et de la dégradation de l'islamisme.

Cependant l'Église ne reste pas inactive au milieu de ces agitations de la nouvelle Europe. Six conciles généraux tenus en Occident, de 1123 à 1274, attestent la vitalité puissante de la papauté, que rien ne détourne de sa mission : l'affermissement de la vérité et l'extinction de toutes les erreurs. Or dans cette période une nouvelle manifestation de l'erreur se prépare. L'erreur idolâtrique a été vaincue avec le paganisme ; l'erreur dogmatique, incarnée dans les grands hérésiarques, a été domptée par les conciles ; voici maintenant l'erreur cachée et rampante des sociétés secrètes, devenant fanatique et révolutionnaire avec les *Vaudois* et les *Albigeois*. Les nouveaux conciles la frapperont de leurs anathèmes.

Le XII^e^ siècle compte parmi les plus féconds : il fut le témoin de ce puissant éveil de la raison humaine que personnifient Roscelin, Abailard, et mieux encore saint Anselme, Guillaume de Champeaux, et surtout saint Bernard ; il a vu se fonder de nouveaux ordres religieux et militaires ; dans la science et dans la sainteté, il a produit d'illustres personnages. Le XIII^e^ siècle fut plus brillant encore dans son triple épanouissement de foi, de sainteté et d'œuvres fécondes et durables. En effet, ce siècle ne marque pas seulement l'apogée du règne de l'Église avec Innocent III, mais il nous manifeste de puissants efforts accomplis aux conciles de Latran et de Lyon pour ramener à la vérité les hérétiques vaudois et albigeois, et à l'unité de foi catholique l'Orient séparé de Rome ; il nous montre la sainteté assise sur le trône

Digitized by Google

avec saint Louis, et dans les chaires de l'enseignement avec saint Thomas et saint Bonaventure ; il nous révèle enfin que l'Église est mère de la science et du génie, aussi bien que gardienne de la foi : témoins les universités, nos magnifiques cathédrales, et cet impérissable monument de la science divine et humaine, la *Somme* théologique de saint Thomas d'Aquin.

Pour nous conduire à travers cette longue époque, dans ce dédale de faits historiques que nous venons d'indiquer, il nous faut marquer les points principaux qui seront l'objet de notre étude. Nous partagerons ce chapitre en sept articles, que nous intitulerons : 1° *Querelle des investitures,* ou première lutte de la *papauté contre l'empire ;* elle s'ouvre avec Grégoire VII et s'achève avec le premier concile de Latran (1054-1123) ; dans cette période nous rencontrons Urbain II, le pape de la première croisade ; 2° *Saint Bernard et son époque :* le grand moine de Clairvaux a été tellement mêlé à l'histoire religieuse et politique de son temps, il a tenu une place si importante dans l'Église, que nous groupons autour de sa personne les faits saillants qui se sont accomplis de 1123 à 1153, année de sa mort ; 3° *Seconde lutte de la papauté contre l'empire allemand :* Frédéric Ier, dit Barberousse, personnifie le pouvoir hostile à l'Église pendant cette période de 1153 à 1198, durant laquelle apparaissent les *Vaudois* et les *Albigeois,* dont le troisième concile de Latran condamne les erreurs ; 4° *Apogée du règne de l'Église :* c'est l'époque brillante d'Innocent III, marquée par la quatrième croisade et par le quatrième concile de Latran ; la puissance pontificale s'exerce en pleine autorité sur l'Europe chrétienne (1198-1216) ; 5° *Troisième lutte de la papauté contre le césarisme allemand :* les tentatives impies de Frédéric II, la cinquième et la sixième croisade, le premier concile de Lyon, remplissent cette époque tourmentée où l'Église cependant triomphe (1216-1245) ; 6° *Les splendeurs d'un règne chrétien :* avec le règne de saint Louis s'achèvent les croisades ; la sainteté resplendit sur le trône, la science chrétienne atteint son

Digitized by Google

apogée avec saint Thomas d'Aquin, et l'Église exerce en paix son influence (1245-1270); 7° *La fin du* XIII^e *siècle:* dans cette période (1270-1305), nous assistons au deuxième concile de Lyon, où parut cimentée la paix entre l'Église grecque et l'Église latine; les démêlés de Philippe le Bel et de Boniface VIII tournent encore au triomphe de la papauté. Un aperçu rapide sur les œuvres et les choses religieuses de cette époque terminera notre chapitre.

ARTICLE I

Les Investitures. — Première lutte de la Papauté contre l'Empire.

(1054-1123)

Papes.	*Rois de France.*
Victor II (1055-1057).	Henri I^er (1031-1060).
Étienne IX (1057-1059).	Philippe I^er (1060-1108).
Nicolas II (1059-1061).	
Alexandre II (1061-1073).	
Grégoire VII (1073-1085).	
Victor III (1085-1088).	
Urbain II (1088-1099).	
Pascal II (1099-1118).	Louis VI, le Gros (1108-1137).
Gélase II (1118-1119).	
Calixte II (1119-1124).	

I. Le moine Hildebrand, élu pape sous le nom de Grégoire VII (1073). — II. Les *investitures:* courageuse résistance du pontife aux prétentions de Henri IV. — III. Le pape Urbain II et la première croisade (1095). — IV. Nouveaux ordres religieux. — V. La fin de la querelle des investitures: concordat de Worms. — VI. Le premier concile de *Latran,* 9^e œcuménique (1123).

I. *Le moine Hildebrand, élu pape sous le nom de Grégoire VII* (1073). — Hildebrand, romain de naissance, avait été élevé au monastère du Mont-Aventin. Encore enfant, il jouait avec des morceaux de bois, et de sa main inconsciente il en formait ce texte d'un psaume de David qui présageait sa destinée : « Il dominera

Digitized by Google

d'une mer à l'autre, et jusqu'aux extrémités de la terre.» Devenu sous-diacre de l'Église romaine, on le voit accomplir sous cinq pontifes, de Léon IX à Alexandre II, les missions délicates d'archidiacre, de chancelier et de légat. Il est le conseiller des papes ; il négocie leur élection ; il fait décréter dans un concile, sous Nicolas II, que leur nomination n'appartiendra désormais qu'aux cardinaux ; surtout il prend une part active à la réforme du clergé.

En 1073, Hildebrand monta sur ce trône pontifical qu'il devait à jamais illustrer, et il prit le nom de Grégoire VII. Deux grandes œuvres remplirent son pontificat : la sanctification du clergé et l'affranchissement de l'Église. L'année qui suivit son élévation, le saint pape, dans un concile tenu à Rome, promulgua contre les clercs simoniaques, mariés ou concubinaires, des décrets rigoureux, avec excommunication contre tout laïque qui entrerait avec ces clercs en relation spirituelle par la réception des sacrements : c'était remédier au mal, et en ces âges de foi faire le vide autour des membres réfractaires. Le but fut atteint, mais non sans luttes terribles. Dans cette œuvre de réforme, Grégoire VII eut pour auxiliaire en Italie saint *Pierre Damien,* un de ces hommes tels que la Providence en suscite aux heures de grand péril. Ni les révoltes de clercs indignes ni les violences du préfet Cencius n'arrêtèrent le souverain pontife dans son projet de ramener la sainteté des mœurs dans le clergé, et par lui dans le peuple chrétien. Ce qu'il fit pour l'affranchissement et la liberté de l'Église apparaîtra dans la question des *investitures.*

II. *Les investitures : courageuse résistance du pontife aux prétentions de Henri IV.* — En Allemagne, les évêques et les abbés possédaient à titre de fiefs des terres et des domaines qui relevaient de l'empereur, et en qualité de seigneurs ils lui devaient le serment de foi et hommage comme à leur suzerain. Mais peu à peu les souverains allemands prétendirent avoir, par là même, le droit de

Digitized by Google

nommer aux évêchés et aux abbayes, et ils y appelaient souvent leurs créatures. Les nouveaux titulaires étaient mis en possession de leurs charges par l'envoi des insignes du pouvoir spirituel : c'est ce qu'on appelait l'*investiture par la crosse et l'anneau.* Pour ne pas être inquiétés dans cette usurpation d'un droit ecclésiastique, les empereurs d'Allemagne cherchaient à s'emparer de l'élection des papes, et à ne permettre d'élever sur le saint-siège que des pontifes qui leur seraient dévoués. C'était l'asservissement de l'Église sous la puissance temporelle.

Grégoire VII, en 1175, dans un nouveau concile de Rome, prononça l'excommunication contre quiconque aurait conféré et reçu des pouvoirs ou dignités au moyen de cette sorte d'*investiture*. Malgré cette défense, Henri IV, empereur d'Allemagne, faisait des investitures le plus déplorable abus ; de plus, il désolait l'Église et l'empire par ses crimes, ses violences et ses débauches. Grégoire VII cita le coupable à son tribunal pour se justifier. Henri IV répondit à cette citation en tenant lui-même un conciliabule où il fit déclarer Grégoire VII déchu de la papauté. Le saint pontife prononça contre Henri la sentence d'excommunication et délia ses sujets du serment de fidélité, ainsi que les seigneurs de Saxe l'en avaient prié. Toutefois la déposition ne devait avoir son effet que si le prince passait un an sans se soumettre. Il vint humblement à Canossa, dans les États de la comtesse Mathilde, faire amende honorable et solliciter son pardon. Le pontife voulut bien absoudre le coupable, mais sa soumission n'était qu'apparente, et il ne tint aucune de ses promesses. Les princes allemands lui donnèrent un successeur en la personne de Rodolphe, duc de Souabe. Vainqueur de son rival, Henri IV soumit l'Allemagne, fit nommer un antipape, Guibert, archevêque de Ravenne, et marcha sur Rome. Grégoire VII ne dut son salut et sa délivrance qu'à Robert Guiscard et à ses Normands. Le pape fugitif mourut à Salerne, prononçant cette dernière parole, qui résume son pontificat :

Digitized by Google

« J'ai aimé la justice et haï l'iniquité ; c'est pourquoi je meurs en exil. » Poursuivi par ses propres enfants, vaincu et déposé à la diète de Mayence, Henri IV, peu de temps après, mourut misérablement à Liège (1106).

III. *Le pape Urbain II et la première croisade.* — Après Victor III, successeur de Grégoire VII, un grand pape, français d'origine, va soulever le monde chrétien. Né au diocèse de Reims, brillant disciple de saint Bruno, chanoine et archidiacre de l'illustre métropole, Odon s'est fait moine de Cluny ; mais les honneurs sont venus le trouver. Grégoire VII le crée cardinal-évêque d'Ostie ; devenu pape sous le nom d'Urbain II, il emploie sa force et son génie à défendre les droits sacrés de l'Église et à sauver la civilisation chrétienne. On le voit d'abord rappeler aux saintes lois de l'Église les rois de France et d'Angleterre, Philippe Ier et Guillaume le Roux ; il tient des conciles contre les usurpations et les investitures laïques, mais en même temps il tourne sa sollicitude vers les chrétiens de Palestine, opprimés par les Turcs Seldjoucides.

Les pèlerins de Terre sainte faisaient à leur retour un tableau lamentable des malheurs de Jérusalem, de la profanation des lieux saints, des vexations auxquelles étaient exposés les chrétiens. Ému des plaintes de Siméon, patriarche de Jérusalem, et des lettres suppliantes d'Alexis Comnène, empereur de Constantinople, Urbain II résolut d'apporter secours. A Plaisance, puis à Clermont (1095), le saint pape fit un chaleureux appel à la guerre sainte et souleva dans l'Europe chrétienne un enthousiasme indicible ; à Clermont retentit un immense cri de foi et de dévouement : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » Tout l'Occident s'ébranle ; la croix rouge attachée sur l'épaule devient le signe distinctif des croisés. Six cent mille hommes, français pour la plupart, partirent sous la direction des seigneurs. Adhémar, évêque du Puy, était le chef spirituel de la croisade. L'indulgence plénière était promise à ceux qui prendraient la

Digitized by Google

croix; leurs familles étaient placées sous la protection de l'Église et sous la sauvegarde de la *trêve de Dieu.*

. Le résultat de l'expédition, mal dirigée, fut néanmoins la prise de Nicée et d'Antioche, puis celle de Jérusalem, après quarante jours de siège. *Godefroi de Bouillon,* duc de basse Lorraine, fut proclamé roi de Jérusalem, mais il ne voulut porter que le titre de « défenseur et baron du saint sépulcre. » Deux patriarcats latins furent établis à Jérusalem et à Antioche.

A la première croisade se rattache l'institution de deux *ordres militaires* établis pour la défense du pays : celui des *chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem,* appelés ensuite *chevaliers de Malte,* et celui des *chevaliers du Temple.* Les premiers furent préposés à la garde d'un hôpital destiné aux pèlerins : religieux et militaires à la fois, ils s'astreignaient aux trois vœux et faisaient profession de défendre les chrétiens contre les infidèles. Le second ordre, celui des *Templiers,* fut fondé en 1118, dans une maison voisine de l'ancien temple de Salomon. Les *chevaliers du Temple* embrassèrent, comme ceux de Saint-Jean, la règle de Saint-Augustin ; ils consacraient leur épée à la défense de la foi et faisaient vœu de mourir pour le soutien de la Religion et l'honneur de Jésus-Christ. Ils portaient l'habit blanc et une croix rouge ; les chevaliers de Saint-Jean avaient le manteau noir avec une croix rouge à huit pointes, appelée *croix de Malte.*

IV. *Nouveaux ordres religieux.* — Urbain II était mort avant d'avoir appris le succès de la croisade. Sous son pontificat sont nés ou ont grandi trois nouveaux ordres religieux.

1° *L'ordre des Chartreux* (1084). — Saint Bruno, écolâtre et chanoine de Reims, avait été le maître d'Urbain II aux écoles de cette ville. Ni la réputation de science ni les honneurs ne le purent séduire. « Les ignorants, disait-il avec saint Augustin, ravissent le ciel ; et nous, avec toute notre science, nous croupissons dans les affaires du siècle. » A l'âge de quarante-sept ans, il

Digitized by Google

se réfugia près de Grenoble, dans les montagnes sauvages de la *Grande-Chartreuse*, et fonda l'ordre austère qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Chartreux*. A l'isolement, au silence et à la prière contemplative, cet ordre joint la vie pénitente, l'abstinence continuelle, des jeûnes fréquents, et comme distraction le travail manuel.

2° *L'ordre de Fontevrault* (1094). — Robert d'Arbrissel en fut le fondateur. Né en Bretagne, cet homme extraordinaire reçut du pape Urbain II la mission de prêcher partout en France une croisade de pénitence. Son zèle et sa charité lui donnèrent plein succès. Des hommes et des femmes s'attachèrent comme disciples aux pas du missionnaire. Il fonda pour eux le double monastère de Fontevrault, en Anjou. Il donna comme objet spécial à la piété de ses religieux le culte de la très sainte Vierge, avec la mission de ramener à Dieu les âmes pénitentes.

3° *L'ordre de Cîteaux* (1098). — Robert de Molesme, chassé de son monastère par des moines incorrigibles, s'était retiré dans la solitude de Cîteaux, en Bourgogne. Il entreprit de faire revivre la règle de Saint-Benoît dans sa pureté et sa vigueur primitives. Il donna à ses moines réformés l'habit blanc, pour les distinguer des bénédictins de Cluny, qui portaient le vêtement noir. L'arrivée au monastère de Cîteaux d'un jeune religieux qui devait être saint Bernard donna à cette réforme une fécondité merveilleuse. Les *cisterciens*, au moment où s'annonçait la décadence de Cluny, se répandirent dans toute l'Europe; leur ordre tint la tête des grandes fondations monastiques et se distingua par la science et par la sainteté.

4° *L'ordre de Prémontré* (1120). — Bien que d'une date ultérieure, nous rapprochons des fondations précédentes celle des *Prémontrés*, qui complète le nouvel essor de la vie monastique. Un jeune courtisan, transformé tout à coup par la grâce en pénitent et en moine, saint Norbert, institua cet ordre de chanoines réguliers, sous la règle de Saint-Augustin, dans le diocèse de Laon, en

Digitized by Google

un désert appelé *Prémontré*. Aux observances monacales Norbert ajouta le soin des âmes, la solennité du culte divin, la prédication et l'apostolat dans les pays hérétiques. Le saint fondateur mourut archevêque de Magdebourg.

V. *La fin de la querelle des investitures : concordat de Worms* (1122). — Assoupie pendant la première croisade, la querelle des investitures se ranima sous Henri V d'Allemagne, qui, pour régner, avait détrôné son père. Il était venu à Rome se faire sacrer par Pascal II, et il avait fait de magnifiques promesses dont il ne tarda pas à s'affranchir ; il jeta le pape en prison, après avoir extorqué la concession des investitures, bien vite rétractée par la victime de ses violences. Gélase II dut prendre aussi le chemin de l'exil. Élu pape, Calixte II condamna de nouveau les investitures ; il cita au concile de Reims l'empereur, qui ne comparut point. Le pape alors prononça contre Henri V l'excommunication solennelle et délia ses sujets du serment de fidélité. Henri V finit par se soumettre.

Le *concordat de Worms* (1122) termina définitivement la question des investitures. Cet acte important distingue dans l'évêque le *pontife* et le *seigneur temporel*. Comme *pontife*, il ne relève que du pape ; comme *seigneur*, il tient son fief de l'empereur ou roi. De là cette conclusion qui sauvegarde tout à la fois l'autorité spirituelle de l'Église et l'autorité temporelle des princes : « L'empereur s'engage à rendre à l'Église les biens usurpés, laisse aux chapitres l'élection des évêques, aux moines celle des abbés, et renonce à donner l'investiture par la mître et la crosse, symboles d'autorité divine. Le pape concède à l'empereur le droit d'investir par le sceptre les évêques et abbés qui possèdent des fiefs du royaume ; dans les élections, il pourra seulement donner son avis en cas de litige. » L'indépendance de l'Église était finalement reconquise et authentiquement reconnue.

Digitized by Google

VI. *Le premier concile de* LATRAN, *neuvième œcuménique* (1123). — Pour ratifier solennellement les dispositions de ce traité, et aussi pour réformer plus universellement les abus qui désolaient l'Église, Calixte II réunit à Rome un concile œcuménique qui se tint dans la basilique de Latran. Trois cents évêques et plus de six cents abbés prirent part à cette assemblée. Le concile confirma le concordat de Worms et l'abolition des investitures. Il ne porta aucun décret touchant la foi, mais il dressa vingt-huit canons disciplinaires d'une haute importance, concernant la simonie et l'incontinence des clercs, la régularité des ordinations, la collation des bénéfices, l'investiture des nouveaux titulaires, l'observation de la *trêve de Dieu* et la guerre contre les infidèles, les rapports des évêques avec les monastères, etc. Mais la grande œuvre du neuvième concile œcuménique fut de sanctionner l'indépendance de l'Église et de la papauté en face de l'ambition des princes germaniques.

ARTICLE II

Saint Bernard et son époque.

(1123-1153)

Papes.	*Rois de France.*
Honorius II (1124-1130).	Louis VI, le Gros (1108-1137).
Innocent II (1130-1143).	
Célestin II (1143-1144).	Louis VII, le Jeune (1137-1180).
Lucius II (1144-1145).	
Eugène III (1145-1153).	

I. Les *nominalistes* et les *réalistes* : erreurs de Roscelin et d'Abailard. — II. Saint Bernard, fondateur et abbé de Clairvaux (1113) ; son rôle de savant et de saint. — III. Les nouveaux manichéens du XII^e^ siècle. — IV. Deuxième concile de *Latran*, 10^e^ œcuménique. — V. La deuxième croisade (1147), prêchée par saint Bernard.

I. *Les nominalistes et les réalistes : erreurs de Roscelin et d'Abailard.* — La fin du XI^e^ siècle avait été marquée par un réveil de la philosophie antique ; un double mouve-

Digitized by Google

ment se créa, l'un cherchant à établir la foi par les simples arguments de la philosophie humaine, l'autre éclairant la science par la foi. Ces deux tendances, au XII^e^ siècle, se personnifièrent dans Abailard et dans saint Bernard. Mais le rationalisme d'Abailard avait pris germe dans les théories antérieures du moine *Roscelin,* chanoine de Compiègne. Esprit étroit et personnel, esclave de ses idées propres, Roscelin entreprit de substituer ses opinions au dogme catholique. Il souleva la question des *nominalistes* et des *réalistes,* question purement philosophique, empruntée à Aristote; mais il entra bientôt dans le domaine de la théologie, et appliquant son *nominalisme* à la Trinité, il ne voulut plus voir de réalité que dans les trois personnes, supprimant ainsi la nature divine comme un mot sans réalité. En philosophie, Roscelin eut pour adversaire le célèbre *Guillaume de Champeaux,* évêque de Châlons; il vit ses théories sur la Trinité condamnées au concile de Soissons. Réfugié en Angleterre, il rencontra un nouvel antagoniste, saint *Anselme,* né en France, devenu archevêque de Cantorbéry, maître illustre dans la science sacrée, qui réfuta son erreur dans le livre : *De la Trinité et de l'Incarnation contre Roscelin.*

Le trop fameux Abailard, disciple de Guillaume de Champeaux, aux écoles de Paris, s'étant tourné contre son maître, reprit le *nominalisme* de Roscelin et fonda la célèbre école de Sainte-Geneviève, où des milliers de disciples le suivirent. Sa science, son talent oratoire, sa scandaleuse histoire, lui valurent de trop bruyants succès. Le système d'Abailard consistait à soumettre les mystères de la foi à une recherche toute rationnelle de la vérité; c'était confisquer la révélation et ses témoignages au profit de la raison humaine. Il fallait s'opposer fortement à ce courant rationaliste : ce fut particulièrement l'œuvre de saint *Bernard.*

II. *Saint Bernard, fondateur et abbé de Clairvaux* (1113); *son rôle de savant et de saint.* — Jeune seigneur bourgui-

Digitized by Google

gnon, Bernard était venu, à la fleur de l'âge, frapper à la porte du monastère de Cîteaux et prendre l'habit religieux. En quelques années il était le moine le plus humble, le plus savant et le plus austère. Son exemple avait attiré dans le cloître ses frères et même son père, et après eux des multitudes innombrables ; quatre abbayes, filles de Cîteaux, reçurent ces foules. Bernard fut mis à la tête de la nouvelle fondation de *Clairvaux*, au diocèse de Langres. C'est là qu'il composa ses admirables ouvrages et qu'il eut sous sa direction jusqu'à sept cents religieux. Toutes les erreurs contemporaines trouvèrent en saint Bernard un antagoniste redoutable. A Anvers, un fanatique, du nom de *Tanquelin*, déclamait contre le clergé, la hiérarchie ecclésiastique, la grâce et les sacrements. Bernard le réduit au silence. Abailard, condamné au concile de Soissons, continuait de dogmatiser : l'illustre moine de Clairvaux lui ferme la bouche, et il n'a d'autre ressource que de reconnaître ses erreurs et d'aller finir à Cluny, dans la pénitence, sa vie tumultueuse. Un autre sectaire, *Gilbert de la Porée*, évêque de Poitiers, se permet sur nos dogmes des élucubrations fantaisistes, inintelligibles, quand elles ne sont pas erronées : saint Bernard le confond et amène au concile de Reims (1148) une condamnation de ses théories dangereuses.

Les vertus et la sainteté du moine de Clairvaux le rendirent célèbre autant que sa science ; Dieu le favorisait du don des miracles, et sa parole convertissait les pécheurs. L'humble religieux refusa toutes les dignités. Et cependant il fut l'âme de son siècle : il réconciliait les princes, il dirigeait les conciles, il apaisait les révolutions politiques, il réformait le clergé, il mettait son influence à faire cesser un schisme regrettable, celui de Pierre de Léon (Anaclet II). L'un de ses moines de Clairvaux étant devenu pape sous le nom d'Eugène III, il l'aida de ses conseils ; on peut dire que Bernard est l'homme de toute l'Europe.

Digitized by Google

III. *Les nouveaux manichéens du* XII^e^ *siècle.* — Quand la révolution est dans les idées, elle ne tarde pas à passer dans les mœurs. Roscelin et Abailard avaient brisé le lien d'autorité qui retient les intelligences dans la foi; *Pierre de Bruys* et *Henri de Lausanne* réduisirent en pratique ce libéralisme en déchaînant les passions démagogiques : le premier révolutionnait la Provence et le Languedoc par les violences de ses disciples les *pétrobussiens;* le second opérait dans la Suisse et à l'ouest de la France les mêmes résultats par les *henriciens.* Comme on peut le voir par la réfutation que nous en a laissée Pierre le Vénérable, tous ces sectaires impurs professaient le principe fondamental du manichéisme, apporté d'Orient; ils en avaient les mœurs abominables et l'esprit de révolte contre l'Église, son culte extérieur et sa hiérarchie. Saint Bernard, toujours sur la brèche, démasqua les nouveaux sectaires; en même temps il portait à Arnaud de Brescia des coups redoutables ; il arrêtait ce sectaire manichéen dans ses tentatives révolutionnaires en Italie et faisait reconnaître Innocent II comme pape légitime contre les partisans du schisme d'Anaclet. Le souverain pontife, sur ces entrefaites, convoqua le dixième concile œcuménique.

IV. *Deuxième concile de* LATRAN, *dixième œcuménique* (1139). — Ce concile, réuni dans la basilique de Latran, compta plus de mille prélats, évêques et abbés. Il avait la mission de remédier aux maux que nous venons de décrire. Ses premiers décrets portent confirmation des décisions de Clermont (1130) et de Reims (1131) contre la simonie et sur la sainteté des clercs ; ils défendent aux chanoines et aux religieux l'exercice du barreau et de la médecine, frappent d'anathème les violateurs de la trêve de Dieu, condamnent les tournois et privent de la sépulture chrétienne ceux qui périssent dans ces joutes. Les incendiaires et leurs complices furent frappés de la même peine d'excommunication. Ce décret vise particulièrement les violences des manichéens. Mais il importait de flétrir

Digitized by Google

aussi leurs doctrines ; c'est ce que fit le concile : « Ceux qui sous le masque de fausse spiritualité rejettent le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, le baptême des enfants, le sacerdoce et les autres ordres ecclésiastiques, les légitimes alliances conjugales, nous les séparons de l'Église de Dieu, nous les condamnons comme hérétiques et ordonnons qu'ils soient réprimés par les puissances séculières. » (*Can.* XXIII.) Enfin le concile annulait les ordinations faites par Pierre de Léon et par les schismatiques.

V. *La deuxième croisade* (1147), *prêchée par saint Bernard.* — En 1144, un premier désastre était venu fondre sur le royaume latin de Jérusalem. Édesse avait été reprise et la population chrétienne massacrée. Un cri de détresse retentit dans l'Europe, et saint Bernard mit toute son éloquence et tout son cœur à prêcher une nouvelle croisade. L'expédition partit sous la conduite de Louis VII, roi de France, et de Conrad III, empereur d'Allemagne. La perfidie des Grecs, les fautes des croisés, parfois même leurs désordres, la firent échouer. Les chefs revinrent sans armée et sans gloire, laissant la Palestine sans défense, exposée aux plus grands périls. Saint Bernard conçut de cet insuccès une douleur immense ; l'orgueil national, humilié, s'en prit à lui de ce désastre, et l'illustre moine se vit obligé d'écrire une *apologie*, où il rejette victorieusement sur les croisés toutes les accusations et toutes les plaintes.

L'estime que l'on avait pour saint Bernard n'en fut pas atteinte ; il continua d'être l'oracle de toute la chrétienté jusqu'à sa mort, qui arriva en 1153. Ses œuvres, ses vertus, ses miracles lui ont valu le surnom de thaumaturge du XII^e^ siècle. Avec saint Bernard se termine la longue chaîne de la tradition des Pères de l'Église et commence le règne de la théologie scolastique, dont il a été l'un des plus grands docteurs.

Digitized by Google

ARTICLE III

Seconde lutte de la Papauté contre l'Empire allemand.

(1153-1198)

Papes.	*Rois de France.*
Anastase III (1153-1154).	Louis VII, le Jeune (1137-1180).
Adrien IV (1154-1159).	
Alexandre III (1159-1181).	Philippe II, Auguste (1180-1223).
Lucius III (1181-1185).	
Urbain III (1185-1187).	
Grégoire VIII (1187).	
Clément III (1187-1191).	
Célestin III (1191-1198).	

I. Despotisme et guerre impie de Frédéric Ier Barberousse ; Alexandre III lui résiste victorieusement (1153-1177). — II. Attentats de Henri II d'Angleterre. — III. Vaudois et Albigeois. — IV. Troisième concile de *Latran*, 11e œcuménique (1179). — V. La troisième croisade (1189). — VI. Nouveaux ordres militaires. Ordres religieux.

I. *Despotisme et guerre impie de Frédéric Ier Barberousse; Alexandre III lui résiste victorieusement* (1153-1177). — A peine Eugène III était-il descendu dans la tombe, que la papauté se retrouva en face du césarisme allemand. L'empereur Frédéric Barberousse rêvait l'asservissement de toute l'Europe ; Rome était un obstacle à l'exécution de son dessein, il résolut de porter contre Rome les premiers coups. La fermeté d'Adrien avait déconcerté son ambition ; l'empereur ne se fit pas moins proclamer, à la diète de Roncaglia, l'unique dominateur du monde, et à la mort du pontife il fit nommer un antipape, Victor IV. Mais le pape légitimement élu, Alexandre III, contraint de s'exiler, intéresse à sa cause la France, l'Angleterre et l'Espagne, et provoque en Italie la ligue des villes lombardes contre la domination allemande. Cependant l'empereur s'empare de Rome, brûle la basilique des

Digitized by Google

Saints-Apôtres, assiège Alexandrie et se fait battre à Légnano. Obligé de fuir en Bourgogne, il envoya demander la paix, et il l'obtint par le traité de Venise. L'empereur reconnaissait ses torts envers l'Église, tenait Alexandre III pour le pape légitime et renonçait, après quinze ans de lutte, à la possession des biens que la comtesse Mathilde avait légués au saint-siège. Rome avait encore une fois reconquis son indépendance et l'Italie sa liberté (1177).

II. *Attentat de Henri II, en Angleterre.* — Mais ce n'est pas seulement en Italie que la papauté voyait attaquer le principe de son autorité. En Angleterre, Guillaume le Conquérant avait inauguré un système d'oppression. Guillaume le Roux avait dilapidé et tyrannisé l'Église; Henri Ier avait engagé contre l'énergique saint Anselme une lutte qui cependant s'était terminée par un concordat assez semblable à celui de Worms; Henri II recommença l'attaque avec plus d'ardeur et de cruauté. Le chancelier *Thomas Becket,* archidiacre de Cantorbéry, prit énergiquement contre le prince la défense des intérêts et des droits de l'Église : il paya de son exil d'abord et ensuite de son sang sa courageuse résistance. Henri II fit voter les *statuts de Clarendon,* qui consacraient l'asservissement de l'Église, la ruine de la discipline ecclésiastique, le déshonneur du clergé : les élections des dignitaires étaient subordonnées au caprice royal, et ni feudataires ni princes ne pouvaient être excommuniés sans la permission royale. Le martyre du vertueux Thomas Becket souleva l'indignation de l'Europe. Bourrelé de remords, Henri II retira les articles de Clarendon et accepta la pénitence que lui imposa Alexandre III. On vit le puissant monarque verser des larmes sur le tombeau de l'archevêque martyr que le pape venait de glorifier. Ainsi furent abattus, par la défaite ou par le repentir, les deux redoutables ennemis de l'Église, Frédéric et Henri II.

III. *Vaudois et albigeois.* — Nous avons précédemment indiqué l'apparition au XIIe siècle de sectes gnostiques et

Digitized by Google

manichéennes, véritables sociétés secrètes s'organisant dans l'ombre pour le renversement de la foi, du culte chrétien et de l'ordre social. Voici qu'elles deviennent un péril plus imminent. Un riche marchand de Lyon, nommé *Valdo,* accusa l'Église catholique de n'être plus l'Église vraie de Jésus-Christ. Bien que laïque, il se mit à prêcher et résolut de fonder une Église apostolique d'où seraient bannies les dignités avec le culte extérieur. A ses théories il mêlait les absurdités et les turpitudes des manichéens : ce fut l'origine de la secte des *vaudois.*

D'autres sectes manichéennes, sous le nom de *cathares* et de *patarins,* désolaient la haute Italie et le midi de la France. Elles s'associèrent des bandes de pillards armés qui, sous le nom de *cothereaux, aragonais, brabançons* et *basques,* abattaient sur leur passage églises et monastères. Concentrés dans les environs de Toulouse et d'Albi, tous ces sectaires furent désignés sous le nom d'*albigeois. Antireligieuse,* la secte niait nos grands dogmes : la Trinité, l'Incarnation, l'Église, et rejetait toutes les institutions catholiques : le sacerdoce, les temples, les autels ; *antisociale,* elle anéantissait le mariage, la famille, la propriété, qu'elle remplaçait par le communisme. C'est au milieu de toutes ces graves conjonctures que le pape Alexandre III convoqua le onzième concile général.

IV. *Troisième concile de* LATRAN, *onzième œcuménique* (1179). — Pour remédier à tant de maux, le concile, réuni dans la basilique de Latran, et qui comptait trois cents évêques, se proposait un triple but : l'entière extinction du schisme, la condamnation des hérétiques du midi de la France et le rétablissement de la discipline ecclésiastique.

1° La vraie cause de schismes trop fréquents, c'était l'ingérence des empereurs d'Allemagne dans l'élection des pontifes romains. Pour obvier à cet abus, le pape Nicolas II avait remis aux cardinaux l'élection du pape ; le concile compléta cette législation en dressant le règlement des conclaves : il stipula que l'élu devait réunir

Digitized by Google

les deux tiers des voix. Grégoire X, au deuxième concile de Lyon (1274), acheva cette réglementation en décrétant que les cardinaux se réuniraient dans le palais des papes et seraient mis au secret ; il prit des mesures pour hâter le plus possible les élections et déclara nul tout choix fait sans pleine liberté. Ce mode d'élection, un moment révoqué, puis rétabli et confirmé par le concile général de Vienne, est demeuré en usage.

2° Déjà le second concile de Latran avait condamné les hérésies manichéennes. Les Pères de ce troisième concile s'appliquèrent principalement à arrêter le prosélytisme des sectaires et le fanatisme qui les entraînait à tous les crimes. « Nous anathématisons tous ces hérétiques et leurs menées pernicieuses ; nous les frappons d'anathème, eux et leurs fauteurs. Quant à ceux qui ne respectent ni les églises ni les monastères, qui pillent et dévastent tout, nous ordonnons que ceux qui les auront soudoyés, recélés ou secondés, soient dénoncés dans les églises des contrées qu'ils ravagent, et tenus pour frappés des mêmes peines que ces hérétiques. » (*Can.* XXVII.) En même temps le concile délia de tout hommage et obéissance les sujets de ces fauteurs de désordre, et enjoignit à tous les fidèles de s'opposer à leurs dévastations et de protéger par les armes le peuple chrétien, en accordant la même indulgence qu'aux croisés à tous ceux qui mourraient dans cette guerre sainte.

3° Le concile, entre autres règlements disciplinaires pour la réforme du clergé, fixa l'âge de trente ans au moins pour les évêques, de vingt-cinq ans au moins pour les dignités inférieures et le ministère paroissial ; il réprima le luxe des dignitaires de l'Église, rappela le clergé aux devoirs si graves de la science, de la prédication, de la vraie vie ecclésiastique, et les moines aux règles de leurs instituts.

En exécution des décrets du concile contre les *albigeois,* Henri, abbé de Clairvaux, créé cardinal-légat, fut chargé d'organiser la première expédition contre les sectaires. La répression fut énergique, et un certain

Digitized by Google

nombre abjurèrent l'hérésie. Cette même année mourut Alexandre III. Son successeur, Lucien III, dans un concile tenu à Vérone, publia la constitution qui ordonne aux évêques de rechercher les hérétiques et de les livrer au bras séculier : ce fut l'origine de l'*inquisition* (1184).

V. *La troisième croisade* (1189). — Près d'un demi-siècle s'était écoulé depuis la croisade prêchée par saint Bernard. En 1171, Saladin s'empara de l'Égypte, conquit la Syrie sur Noureddin, fonda de l'Euphrate jusqu'au Nil une vaste puissance musulmane, qui enveloppait tout le royaume de Jérusalem. A la journée de Tibériade, plus de vingt mille chrétiens avaient péri ; le dernier roi, Guy de Lusignan, avait été fait prisonnier, Jérusalem reprise, et son royaume détruit. Guillaume, archevêque de Tyr, prêcha une troisième croisade, et sa parole éloquente souleva toute l'Europe. Pour subvenir aux frais de la guerre sainte on leva une contribution générale qui fut appelée la *dîme saladine*. Les trois plus puissants monarques d'occident, Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, Philippe Auguste, roi de France, Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, se mirent à la tête de la croisade, qui compta cinq cent mille guerriers. La conquête de l'île de Chypre et la prise de Saint-Jean-d'Acre furent les seuls fruits de cette expédition, dont les divisions entre les chefs paralysèrent tout le succès.

VI. *Nouveaux ordres militaires. Ordres religieux.* — La troisième croisade amena l'établissement d'un nouvel ordre militaire, celui des *chevaliers Teutoniques*, établi à Saint-Jean-d'Acre, en Palestine, en vue des nationaux allemands, et confirmé par Célestin II en 1192. Après la chute des chrétientés d'Orient, l'*ordre Teutonique* revint se fixer en Allemagne et fut une protection puissante contre les invasions des barbares du Nord.

L'Espagne avait senti le besoin d'élever une forte barrière contre les attaques permanentes des infidèles. Dans ce but furent institués, au XII^e^ siècle, trois

Digitized by Google

ordres militaires : ceux d'*Alcantara* (1156) et de *Calatrava* (1158) dans la Castille, qui adoptèrent la règle de Saint-Benoît et se rattachèrent à la congrégation de Cîteaux ; et celui de *Saint-Jacques de l'Épée* (1161), en Galice, institué sous la règle de Saint-Augustin pour protéger spécialement les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le Portugal, en 1162, créa l'*ordre d'Avis*, qui suivit la même règle que ceux d'Alcantara et de Calatrava.

En signalant ce nouvel essor de l'esprit chevaleresque et chrétien, mentionnons encore un ordre fondé en France, celui des *Trinitaires*. Parmi les grandes douleurs du moyen âge, il n'en est pas de plus lamentable que la situation des malheureux chrétiens prisonniers des Maures. Saint *Jean de Matha* et saint *Félix de Valois* fondèrent un ordre religieux dont la mission spéciale était le rachat des captifs. Aux trois vœux de religion les *trinitaires* ajoutaient celui de se faire prisonniers, s'il le fallait, pour sauver leurs frères. Cet ordre, approuvé en 1198, a racheté plus de neuf cent mille esclaves européens. Quelques années plus tard (1223), saint *Pierre Nolasque* instituera en Espagne, dans le même but, l'*ordre de la Merci*, placé sous la règle de Saint-Augustin, et dont les services furent non moins précieux.

ARTICLE IV

Apogée du règne de l'Église.

(1198-1216)

Pape.	*Roi de France.*
Innocent III (1198-1216).	Philippe II, Auguste (1180-1223).

1. Innocent III : apogée de la puissance pontificale. — II. La quatrième croisade (1200). — III. Croisade contre les Albigeois (1208). — IV. Le quatrième concile de *Latran*, 12e œcuménique (1215).

Innocent III : Apogée de la puisssance pontificale. — Nous nous arrêtons un instant à ce grand pontificat,

Digitized by Google

parce qu'il marque une des périodes les plus brillantes et les plus fécondes de l'histoire de l'Église. Innocent III était cardinal à vingt-neuf ans, pape à trente-cinq : c'était un savant consommé, doué d'un courage invincible, orné de toutes les vertus qui font les saints. Son règne est un prodige d'activité.

Il commence par réformer la cour pontificale et la ramène aux plus strictes dépenses ; il affermit son pouvoir à Rome et dans toute l'Italie. Il soumet l'Europe chrétienne à la direction tutélaire de l'Église. « La papauté, écrivait-il à Othon, empereur d'Allemagne, domine la royauté : celle-ci n'a de puissance que sur la terre ; celle-là en a dans le ciel et dans les âmes. »

Partout il veille au maintien des lois sacrées de l'Église. En France, Philippe-Auguste venait d'épouser Agnès de Méranie, du vivant d'Ingelburge, sa légitime épouse. Innocent III avertit, conjure, menace, et finalement excommunie le monarque et jette l'interdit sur son royaume. Philippe-Auguste s'incline et rappelle Ingelburge. L'Espagne offrait le même scandale en la personne d'Alphonse IX, roi de Léon ; Alphonse II, roi d'Aragon était engagé dans une union illégitime ; d'autres princes s'alliaient aux infidèles : Innocent III ramène au devoir tous ces souverains, les ligue contre les musulmans et les pousse à la victoire. L'Angleterre présentait un spectacle désolant sous un prince débauché, Jean sans Terre, qui faisait peser sur les églises sa domination tyrannique : le pape jette l'interdit sur le royaume, excommunie le prince, délie ses sujets du serment de fidélité, et prononce sa déposition. Le roi d'Angleterre se soumet à son tour et prête entre les mains d'un légat du saint-siège « le serment de vassal au souverain pontife et à ses successeurs, pour lui et pour tous ses héritiers ».

Au milieu de tous ces peuples, respectueux de l'autorité pontificale, l'Allemagne demeurait un foyer de résistance et de révolte. A la mort de Henri VI, deux prétendants, Othon de Saxe et Philippe de Souabe, se disputaient la succession à l'Empire.

Digitized by Google

Innocent III donna ses préférences à Othon, qui, à peine couronné, le paya d'ingratitude, opprimant le saint-siège, dépouillant les églises. Il fallut en venir encore aux foudres de l'excommunication. Othon, déposé, mourut dans le mépris (1211), et le Saint-Empire fut donné à Frédéric II, pupille d'Innocent III, rejeton d'une race coupable qui devait abreuver d'amertume la papauté si généreuse.

II. *La quatrième croisade* (1200). — L'Orient n'attirait pas moins la sollicitude du grand pape. Innocent III résolut une quatrième croisade. Elle fut prêchée par Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne. La chevalerie s'enrôla; mais les rois se désintéressèrent de l'entreprise. Venise, qui devait fournir la flotte, s'occupa moins de l'expédition que de ses intérêts mercantiles. Les croisés se laissèrent détourner du véritable but : ils firent le siège de Constantinople, qui tomba entre leurs mains; ils mirent sur le trône Baudouin IX, comte de Flandre, et fondèrent ainsi (1204) l'empire latin de Constantinople, qui dura moins de soixante ans. Ce fut tout le résultat de la croisade : du moins cet établissement supprimait pour un temps le schisme grec de Constantinople. — L'échec de la guerre sainte fut attribué aux désordres des croisés : on pensa que des mains innocentes seraient plus puissantes pour délivrer le saint sépulcre, et une croisade d'enfants, au nombre de plus de cinquante mille, partis de France et d'Allemagne, s'achemina vers la Palestine : la plupart périrent de fatigue ou de privations, ou tombèrent aux mains des infidèles.

III. *Croisade contre les Albigeois* (1208). — Les bandes albigeoises continuaient de dévaster le midi de la France. Avant d'en venir aux armes, le pape Innocent III se dévoua, comme ses prédécesseurs, à l'œuvre jusque-là si stérile de la conversion des hérétiques. Trois grandes missions furent entreprises dans ce but, sous la direction de Pierre de Castelnau, légat du saint-siège, secondé

Digitized by Google

par une troupe de religieux de Cîteaux. La Providence réservait pour cette heure critique un précieux auxiliaire. L'illustre saint Dominique combattit l'erreur avec les armes de la parole, de la charité et de la prière. Mais les Albigeois résistaient, se sentant soutenus par Raymond VI, comte de Toulouse, et beaucoup d'autres seigneurs, complices de leurs dévastations.

Dès lors une croisade s'organisa contre les rebelles. Soixante mille hommes se réunirent sous la conduite de Simon de Montfort, ardent catholique et vaillant capitaine. De part et d'autre il y eut des excès et des représailles blâmés par le pape Innocent III. La victoire de Muret, gagnée par les catholiques, livra au comte de Montfort le Languedoc, les provinces voisines et une partie de la Gascogne. Le quatrième concile de Latran lui adjugea cette conquête; mais il fallut lutter encore. La campagne ne finit qu'en 1229, par la soumission de Raymond VII, et grâce à l'intervention de Blanche de Castille.

IV. *Le quatrième concile de* LATRAN, *douzième œcuménique* (1215). — L'un des plus grands événements du XIII^e^ siècle fut sans contredit le quatrième concile de Latran, qui suffirait seul à la gloire d'Innocent III. Plus de cinq cents métropolitains ou évêques, huit cents abbés ou prieurs de monastères, les ambassadeurs des souverains catholiques de l'Europe composaient cette vénérable assemblée. Dans sa bulle de convocation, le pape assignait au concile trois objets : le recouvrement de la Terre sainte, l'affermissement de la foi par la condamnation de l'hérésie, et la restauration de la discipline.

1° *Recouvrement de la Terre sainte.* — Le concile décréta une nouvelle expédition dont le succès devait être assuré par le nombre des croisés, par les subsides du peuple chrétien, par la concorde et les mœurs irréprochables des soldats du Christ. — Les armements se firent lentement et sans ensemble; l'expédition projetée n'eut lieu que deux ans plus tard.

Digitized by Google

2° *Affermissement de la foi.* — Contre les sectes manichéennes, les Vaudois et les Albigeois, le concile établit nettement la croyance en un seul Dieu, créateur des choses spirituelles et corporelles, de la nature angélique et de la substance corporelle, de la nature humaine formée d'esprit et de corps; le dogme de l'*Eucharistie*, où le concile introduit le mot de *transsubstantiel* pour bien exprimer la nature du changement qui s'opère à l'autel; la nature et la nécessité du *sacerdoce;* la nécessité indispensable du *baptême* pour obtenir la grâce, et de la *pénitence* pour la recouvrer; la possibilité d'opérer son salut dans le *mariage*. Après ces condamnations doctrinales, le concile fait appel à la puissance séculière contre les sectaires. On ne concevait pas alors que, dans une société chrétienne, le pouvoir séculier pût tolérer des doctrines subversives de l'ordre établi.

3° *Restauration de la discipline.* — Parmi les plus importants décrets disciplinaires du quatrième concile de Latran se place le canon relatif à la *confession annuelle* et à la *communion pascale*. « Tout fidèle, parvenu à l'âge de discrétion, devra confesser tous ses péchés au moins une fois l'an, accomplir de son mieux la pénitence prescrite, et recevoir avec respect, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie. Autrement qu'il soit, pendant sa vie, privé de l'entrée de l'Église; et s'il meurt, qu'on lui refuse la sépulture chrétienne. » (*Can.* XX.) — Au sujet du mariage chrétien, le quatrième concile restreint jusqu'au quatrième degré seulement les empêchements de consanguinité et d'affinité que les précédents conciles de Latran étendaient jusqu'au septième degré; et pour éviter la nullité des mariages il institue les proclamations préalables et l'obligation de ne contracter mariage qu'en présence du curé. — D'autres réformes ont rapport au clergé et aux ordres monastiques, que le concile voulait ramener à l'unité.

Le grand pape qui avait mené de front tant d'entreprises difficiles mourut en 1216, l'année qui suivit le concile.

Digitized by Google

ARTICLE V

Troisième lutte de la Papauté contre le césarisme allemand.

(1216-1245)

Papes.	*Rois de France.*
Honorius III (1216-1227).	Philippe II, Auguste (1180-1223).
Grégoire IX (1227-1241).	Louis VIII, le Lion (1223-1226).
Célestin IV (1241-1243).	Louis IX (1226-1270).
Innocent IV (1243-1254).	

I. L'empereur d'Allemagne Frédéric II. — II. La cinquième et la sixième croisade (1217-1228). — III. Le premier concile de *Lyon*, 13e œcuménique (1245). — IV. Triomphe du sacerdoce sur l'empire.

I. *L'empereur d'Allemagne Frédéric II.* — Au moment où une troisième lutte commence entre l'Allemagne et la papauté, il importe de connaître le prince qui, pendant près de trente ans, la soutiendra contre quatre pontifes différents. A consulter les sources historiques, on apprend qu'il a les vices communs à tous les despotes qui l'ont précédé : ambition démesurée, immoralité profonde, désir de confisquer à son profit la liberté humaine, prétention surtout d'asservir l'Église, et de plus l'incrédulité, l'astuce et la perfidie. Il trompe partout et toujours, se joue indignement des papes, viole tous ses serments, et, comme il l'écrit effrontément, « il est musulman d'esprit et de cœur. »

A peine Honorius III est-il monté sur le siège pontifical, que Frédéric II, le protégé d'Innocent III, fait pressentir la lutte et rend difficiles les relations avec Rome. Ses premières résistances se trouvent liées au récit des croisades provoquées par Honorius III et Grégoire IX.

II. *La cinquième et la sixième croisade* (1217-1228). — Un cri de détresse poussé par l'Orient aux abois appelait

Digitized by Google

au secours la chrétienté. Honorius III parvint à réunir des forces : l'armée des croisés allait partir. Frédéric II avait promis de s'y rendre ; en vain le pape lui rappelle ses engagements, sans cesse il apporte des retards. Cependant une première expédition part sous la conduite d'André, roi de Hongrie ; mais ce prince, à peine arrivé à Chypre, est rappelé dans ses États par une révolte. Un seigneur français, Jean de Brienne, prend le commandement, porte la guerre en Égypte et s'empare de Damiette. Mais bientôt, décimés par la peste et surpris par les débordements du Nil, les croisés abandonnent leur conquête et rentrent en Europe : c'est toute l'issue de la croisade. Pendant ce temps Frédéric II protestait de sa fidélité, mais il violait les droits du saint-siège sur le duché de Spolète ; il s'engageait à restituer à l'Église l'héritage de la comtesse Mathilde et obtenait d'être couronné empereur, mais il ensanglantait le sol de l'Italie, persécutait l'Église et entravait les élections.

En 1227, Grégoire IX est élu pape, à l'âge de quatre-vingts ans. Le vieillard ordonne une sixième croisade.

Après des promesses et des préparatifs, Frédéric II refuse d'en prendre le commandement. Cette fois, le pape lance contre lui l'excommunication. Le prince répond par des menaces et des violences. — Il finit par accepter la croisade et part, en 1228, pour la Terre sainte ; mais c'est pour trahir les croisés et se lier d'amitié avec le sultan Malek-Kamel, scandaliser les musulmans eux-mêmes par ses débauches, et revenir en Occident après avoir conclu une trêve de dix ans.

Pendant son absence, il avait fait envahir les États du pape ; à son retour il conclut avec le saint-siège la paix de Saint-Germain. Le lendemain, il la viole. Un de ses juristes, Pierre des Vignes, dans son recueil des *Lois de Sicile*, justifie toutes ses exactions et érige en principe la théorie du césarisme allemand ; lui-même envahit et pille la Lombardie et la Sardaigne. Grégoire IX lance une nouvelle excommunication et délie les sujets de Frédéric de leur serment de fidélité (1239). Le pape voulut

Digitized by Google

réunir un concile général : l'empereur fit arrêter les Pères et les jeta en prison. Grégoire IX en mourut de douleur.

En 1243 fut élu le pape Innocent IV, qui allait terrasser le persécuteur et délivrer l'Église. Un traité de conciliation fut d'abord conclu, puis immédiatement violé par l'empereur. Innocent dut se réfugier en France : il y convoqua un concile général sous la protection de saint Louis.

III. *Premier concile de* LYON, *treizième œcuménique* (1245). — Le concile s'ouvrit à Lyon sous la présidence du pape; les cardinaux, cent quarante archevêques ou évêques y furent présents : ceux de Sicile et d'Allemagne avaient été retenus par l'empereur. Frédéric II avait été sommé de se justifier devant les Pères du concile et les députés des États chrétiens. La question principale dont le concile devait s'occuper était la cause de l'empereur d'Allemagne. Il avait refusé de comparaître en personne : Thadée de Suesse se fit son avocat.

L'acte d'accusation ne laissait point de prise à la défense. Voici le verdict de condamnation portée par le concile : « Après avoir mûrement délibéré avec nos frères et le sacré concile sur les crimes de l'empereur Frédéric, nous qui tenons la place de Jésus-Christ sur la terre, nous déclarons que ce prince, qui s'est rendu indigne de l'Empire, de ses États, de tout honneur et de toute dignité, a été rejeté de Dieu, lié par ses péchés, déchu, privé de tout honneur et dignité, et l'en dépouillons par cette sentence. Nous absolvons de tout serment ceux qui lui ont juré fidélité, défendant à qui que ce soit de lui obéir comme empereur ou roi, sous peine d'excommunication. Les électeurs de l'Empire lui choisiront un successeur. » Pendant qu'on lisait cette sentence, le pape et les assistants renversèrent leurs cierges qu'ils tenaient allumés. La puissance du monarque s'éteignait avec eux.

IV. *Triomphe du sacerdoce sur l'Empire.* — Frédéric II

Digitized by Google

essaya de se redresser encore sous l'anathème qui le frappait. Il déchaîna sur l'Empire les horreurs de la guerre civile aggravées par la guerre religieuse ; il voulut assiéger le pape dans Lyon et se venger contre l'Italie. Mais après cinq années de résistance il tomba malade, empoisonné par son médecin. Un de ses bâtards, Mainfroy, l'étouffa sous des coussins. Rien n'indique le repentir du grand coupable qui avait fait tant de mal à la papauté et à l'Église ; et comme si la vengeance divine divine se fût appesantie sur sa race maudite, son fils Conrad IV, chassé de l'Allemagne et de l'Italie, mourut quatre ans après son père. Conradin, le dernier représentant de la maison de Souabe, périt sur l'échafaud. L'élection de Rodolphe de Hapsbourg au trône impérial mit fin à la guerre civile et commença l'illustre maison d'Autriche. La papauté, victorieuse de toutes les attaques, affranchie du joug de la féodalité, triomphait donc, par sa seule force morale, des prétentions de l'empire d'Allemagne : elle va continuer son œuvre en jetant un nouvel éclat sur le XIII^e^ siècle qui s'achève.

ARTICLE VI

Les splendeurs d'un règne chrétien.

(1245-1270)

Papes.	*Roi de France.*
Alexandre IV (1254-1261).	S. Louis (1226-1270).
Urbain IV (1261-1265).	
Clément IV (1265-1271).	

I. Les commencements de saint Louis : la septième croisade (1248). — II. Tableau d'un règne chrétien. — III. Saint Dominique et saint François d'Assise : les ordres mendiants. — IV. Apogée de la théologie scolastique : saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure. — V. Les lettres, les sciences et les arts. — VI. La huitième et dernière croisade (1270) : simples réflexions.

I. *Les commencements de saint Louis : la septième croisade* (1248). — La mort de Louis VIII laissait la couronne

Digitized by Google

de France à un enfant de douze ans placé sous la régence de sa mère, Blanche de Castille. On sait comment cette reine intelligente et pieuse élevait son jeune fils : « Vous savez, lui disait-elle souvent, combien je vous aime. Cependant j'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds, que souillé d'un seul péché mortel. » Louis IX grandit sous le regard et sous l'influence exemplaire de cette vertueuse mère. Dans une grave maladie, le jeune monarque fit le vœu, s'il guérissait, d'aller au secours de la Terre sainte, et lui-même demanda la croix.

Aussitôt qu'il fut rétabli, saint Louis prépara la *septième croisade*. L'Orient venait de subir une vaste révolution. Les Tartares mongols, sortis du fond de l'Asie, envahirent à la fois l'Europe et l'empire musulman depuis Bagdad jusqu'à l'Égypte. Pendant ce temps les Turcs se précipitaient sur la Syrie, écrasaient la dernière armée chrétienne, et s'emparaient de Jérusalem qu'ils livraient au sultan d'Égypte. Saint Louis avait résolu d'attaquer la puissance musulmane dans l'Égypte même : débarqué à Damiette, il culbute l'armée turque, s'empare de Damiette et marche sur le Caire. Mais la peste se mit dans les rangs de l'armée française ; puis il arriva des revers : saint Louis lui-même fut fait prisonnier. Il étonna les musulmans par sa grandeur d'âme et sa fierté chrétienne, recouvra la liberté en rendant la ville de Damiette pour sa rançon, visita les saints lieux et pendant quatre ans il travailla à relever le courage des chrétiens. La mort de Blanche de Castille le ramena en France : la septième croisade avait été sans résultat matériel.

II. *Tableau d'un règne chrétien.* — Grand prince, *sergent de Dieu,* comme il s'appelait lui-même, roi sage et bien-aimé, d'une loyauté chevaleresque, d'une charité inépuisable, et surtout grand saint, Louis IX apparaît dans l'histoire comme l'idéal de la royauté chrétienne. Dévoué aux intérêts de l'Église, protecteur des évêques et des clercs, bienfaiteur des hôpitaux et des monastères, fils

Digitized by Google

respectueux et soumis du saint-siège[1], il n'a rien de plus à cœur que d'établir son règne sur la justice et la vérité. — Il fut à la lettre le *père du peuple;* on le voyait concilier lui-même les différends sous le chêne resté légendaire de la forêt de Vincennes; il abolit dans ses domaines le duel judiciaire, et aux brutalités de la justice féodale il substitua les formes d'un droit plus savant et plus chrétien.

La sainteté du roi de France eut comme une sorte de rayonnement en France et dans toute l'Europe. Jamais époque ne fut marquée par la floraison de tant de saints. Citons, auprès du roi, Marguerite de Provence, sa vertueuse épouse, morte au couvent de Sainte-Claire, qu'elle avait fondé à Paris; sainte Isabelle de France, sœur du monarque, religieuse de Longchamps; puis, dans les autres cours royales : en Espagne, saint Ferdinand; sainte Élisabeth en Portugal; en Pologne, sainte Cunégonde; en Hongrie, cette radieuse et douce Élisabeth qui remplit toute l'Allemagne du parfum de ses vertus.

III. *Saint Dominique et saint François d'Assise : les ordres mendiants.* — Mais le cloître surtout voyait les saints germer par milliers sous l'influence bénie des deux patriarches de la vie religieuse au XIII^e^ siècle, saint Dominique et saint François d'Assise.

Dominique était né en Espagne, l'an 1170. Il vint en France au moment de la guerre des Albigeois. Pour la conversion des hérétiques il employa surtout la prière. Il reçut des mains de la Vierge Marie l'arme toute-puissante du *saint Rosaire :* il communiqua cette dévotion à tout le midi de la France, d'où elle s'est répandue en Europe et dans le monde. Saint Dominique forma des disciples à son exemple. Sous une règle empruntée à saint Augustin, il leur donna comme mission spéciale la

[1] Il faut rejeter comme pièce apocryphe la fameuse *Pragmatique de saint Louis*, inventée par les besoins de la cause protestante, janséniste et gallicane, où le monarque si pieux et si dévoué à l'Église se serait montré l'adversaire du saint-siège.

Digitized by Google

prière et la prédication. L'ordre *dominicain* s'est répandu dans tout l'univers avec un vif éclat de science et de sainteté. Outre les *Frères prêcheurs*, le pieux fondateur a institué les religieuses *dominicaines* et le *Tiers Ordre*, ouvert aux chrétiens fidèles qui vivent dans le monde.

François d'Assise, né dans l'Ombrie, en 1184, avait mené une vie plus austère encore et plus pénitente : de sublimes extases, une ardeur passionnée pour la croix et pour la souffrance, l'humble prédication par la parole appuyant les exemples de la plus haute sainteté : telle a été la vie de cet amant de la pauvreté volontaire. L'ancienne église de la *Portioncule* fut le berceau de l'ordre *franciscain*, qui, fidèle aux règles saintes tracées par son fondateur, ne possède rien, vit du travail des mains ou de la mendicité, prêche, prie et s'immole en sacrifice pour le salut des âmes. La famille religieuse de saint François d'Assise embrasse aujourd'hui les *Franciscains*, les *Capucins* et les *Récollets*, un ordre de femmes appelé *Clarisses*, du nom de sainte Claire, qui le fonda sous la direction du séraphique patriarche, et enfin le *Tiers Ordre*, accessible à tous les fidèles qui tendent à la perfection. L'ordre *franciscain* a été le grand exemple du moyen âge : trente ans après la mort de son fondateur il comptait vingt mille membres.

Les *Dominicains* et les *Franciscains* forment, avec les *Augustins* et les *Carmes*, ce qu'on appelle les ordres *mendiants*. L'ordre des *Carmes* prétend se rattacher à Élie le prophète. Au XII^e^ siècle, il reçut en Orient une règle plus austère : chassé par les Sarrasins, il vint se fixer en Occident. — A Simon Stock, général de l'Ordre, remonte l'origine du *scapulaire*.

IV. *Apogée de la théologie scolastique : saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure.* — Le XII^e^ siècle à la suite de saint *Anselme de Cantorbéry*, a donné l'essor aux sciences qui priment toutes les autres : la philosophie et la théologie. Il a vu se former l'enseignement clair et méthodique qui fut suivi dans toutes les écoles du moyen

Digitized by Google

âge et qu'on nomme la *scolastique*. Son principal représentant, au XII^e^ siècle, avait été *Pierre Lombard*, dont la *somme* théologique, ou les quatre *Livres des Sentences*, servit de base à l'enseignement pendant les âges suivants.

Au XIII^e^ siècle, deux grandes écoles, nées des deux Ordres mendiants, portèrent à son apogée la théologie scolastique : l'école *franciscaine* et l'école *dominicaine*.

Le premier maître de l'école franciscaine est *Alexandre de Halès* (mort en 1245), dont le *manuel* devint classique dans toutes les écoles de la chrétienté, par ordre d'Innocent IV. Au temps de saint Louis, elle avait à sa tête saint *Bonaventure*, le Docteur séraphique, général des franciscains, puis cardinal-archevêque d'Albano, qui mourut au concile de Lyon (1274) : science et piété, voilà ce qui distingue ses œuvres; dans l'ascétisme, il règne sans rival.

L'école dominicaine, inaugurée par *Albert le Grand* (1246-1280), acquiert tout d'un coup, sous un tel maître, une réputation universelle. Mais la gloire d'Albert le Grand est d'avoir eu pour disciple saint *Thomas d'Aquin*, le prince de la science théologique. Né dans le royaume de Naples, vers 1226, le Docteur angélique vint étudier à Paris, où il y professa lui-même avec un éclat incomparable. La *Somme philosophique* et surtout la *Somme théologique* de saint Thomas sont demeurées comme les monuments indestructibles d'un génie dans lequel la piété, la science et l'amour divin s'allient harmonieusement : travail immense dont Jésus-Christ lui-même a pu dire : « Vous avez bien écrit de moi, Thomas. Quelle récompense demandez-vous? — Seigneur, répondit le Docteur angélique, nulle autre que vous! »

V. *Les lettres, les sciences et les arts.* — Ce n'est pas seulement la théologie qui florissait sous le règne de saint Louis. Les lettres humaines prennent aussi leur essor sous l'influence réunie de l'Église et de la royauté

Digitized by Google

chrétienne. Sur le modèle de l'Université de Paris, fondée en 1180, furent instituées pendant le XIII^e^ siècle, tant en France qu'en Europe, dix-sept universités, foyers d'études et de lumières où l'on ne séparait point la science et la foi. — Les historiens *Villehardouin* et *Joinville* donnaient à notre langue nationale ses premiers monuments. Le dominicain *Vincent de Beauvais,* dans son *Miroir général,* dressait la première encyclopédie de toutes les sciences; un moine franciscain de l'université d'Oxford, *Roger Bacon,* faisait les premières découvertes en optique, inventait la poudre à canon, signalait la puissance de la vapeur et assignait à la science sa vraie méthode expérimentale. — Enfin dans les arts s'accomplissait une transformation merveilleuse. N'est-ce pas, en effet, du XIII^e^ siècle que datent les plus ravissantes constructions de l'architecture religieuse? L'art gothique ogival atteint alors à sa plus haute perfection : avec la Sainte-Chapelle, que Louis IX fait ériger pour recevoir la couronne d'épines rapportée de Terre sainte, voici que se dressent, après Notre-Dame de Paris, les splendides cathédrales de Strasbourg, de Reims, d'Amiens, de Toul; en Angleterre, celles de Westminster, d'York, de Cantorbéry; en Allemagne, de Magdebourg, de Cologne et d'Erfurth, etc. L'esprit est en travail; mais on sent que toutes les pensées montent vers Dieu, sur les ailes de la foi et de la prière.

VI. *La huitième et dernière croisade* (1270) : *simples réflexions.* — Tout en se dévouant aux intérêts de son peuple, saint Louis ne perdait pas de vue les chrétiens d'Orient. Les tristes messages qui lui arrivaient de Palestine déterminèrent une nouvelle expédition qui devait être la dernière tentée contre les infidèles. Le sultan de Tunis avait juré d'embrasser la foi chrétienne, mais il éludait ses serments. Saint Louis résolut de porter sur l'Afrique tout l'effort de la campagne. Il s'embarqua à Aigues-Mortes avec ses trois fils et se dirigea sur Tunis, où son frère Charles d'Anjou, roi de

Digitized by Google

Sicile, comptait le rejoindre. Mais voici que le prince musulman fait empoisonner les sources; la peste se déclare, et en quelques jours elle fait dans l'armée d'affreux ravages. Le roi vit mourir sous ses yeux son fils Jean Tristan, et fut lui-même atteint du fléau. Le pieux roi se fit coucher sur la cendre, offrit à Dieu ses souffrances et sa vie, et mourut en héros et en saint. — Charles d'Anjou conclut une paix honorable et revint en ses États pour voir la Sicile lui échapper après l'horrible massacre des Français à Palerme dans les *Vêpres siciliennes*. Avec saint Louis finit l'ère des croisades, commencée en 1096 et finie en 1270.

Joseph de Maistre a dit de ces expéditions lointaines : « Aucune n'a réussi, mais toutes ont réussi. » Rien de plus vrai que ce jugement. Chacune des croisades n'a pas eu tout le succès désirable : toutefois, de ce mouvement chevaleresque et religieux, qui pendant un siècle et demi emporta l'Europe chrétienne vers l'Asie, sont résultés des avantages qu'on ne doit pas oublier. — L'Église y a trouvé son profit : elle n'est point parvenue, il est vrai, à reconquérir ni l'unité catholique à Constantinople, ni la possession des saints lieux; mais, par les croisades, elle a maintenu dans la conscience et au cœur des peuples chrétiens la vivacité et l'héroïsme de la foi, et le pur dévouement pour le Christ et pour sa cause. Puis, en dirigeant vers la Terre sainte des armées innombrables de chevaliers, elle a fait cesser les guerres féodales, elle a procuré, avec sollicitude et prudence, l'affranchissement des *serfs*. Enfin, si elle n'a pu chasser les Turcs de l'Asie, du moins a-t-elle arrêté, par le vaste mouvement des croisades, le colosse musulman qui avait juré de posséder l'Europe et d'y établir le règne de l'*Islam*.

La France, à qui revient principalement l'initiative et l'honneur des croisades, n'a pas été sans y trouver quelques compensations glorieuses. Elle a conquis en Orient une influence et un prestige non encore effacés : son nom y est demeuré le synonyme de la loyauté et de la bra-

Digitized by Google

voure ; et aujourd'hui encore, après tant de siècles, on y retrouve toujours vivant le souvenir du roi saint Louis. Est-il besoin d'ajouter que les croisades ont ouvert au commerce de l'Occident les routes de l'Asie, que nos pères ont rapporté de Constantinople et de Jérusalem de saintes reliques, de riches dépouilles, des trésors de science, le goût des lettres et des arts, et tout un ensemble de civilisation dont s'est enrichie l'époque du moyen âge, pour les transmettre à notre siècle oublieux ?

ARTICLE VII

La fin du XIII[e] siècle.

(1270-1305)

Papes.	*Rois de France.*
Grégoire X (1271-1276).	Philippe III, le Hardi (1270-1285).
Innocent V (1276).	
Adrien VI (1276-1277).	
Jean XXI (1277-1280).	
Nicolas III (1280-1285).	
Martin IV (1285-1287).	Philippe IV, le Bel (1285-1314).
Honorius IV (1287-1292).	
Nicolas IV (1292-1294).	
S. Célestin V (1294).	
Boniface VIII (1294-1303).	
S. Benoît XI (1303-1305).	

I. Deuxième concile de *Lyon*, 14[e] œcuménique (1274). — II. Les démêlés de Philippe le Bel et de Boniface VIII. — III. Le rôle de l'Église pendant le XIII[e] siècle. — IV. Choses religieuses.

I. *Deuxième concile de* LYON, *quatorzième œcuménique* (1274). — En dépit de la fondation de l'empire latin de Constantinople, le schisme n'était pas éteint en Orient. Tout espoir de le voir cesser avait même disparu avec la chute de cet empire, en 1261. Cependant l'empereur grec, Michel Paléologue, avait fait au saint-siège quelques avances et des ouvertures de réunion. Dans l'espoir de mener à bonne fin cette grande affaire, Grégoire X

Digitized by Google

convoqua le deuxième concile de Lyon. Les ambassadeurs grecs comparurent devant cette assemblée, présidée par le pape, où l'on compta quinze cardinaux, plus de cinq cents archevêques et évêques, un grand nombre d'abbés et de docteurs, ainsi que les ambassadeurs des princes chrétiens. Le concile s'ouvrit avec une entente toute fraternelle : on chanta le symbole de Nicée dans les deux langues, avec l'addition du *Filioque*. Les délégués grecs, en leur nom et au nom de tous les évêques d'Orient, firent une profession de foi très explicite et toute conforme à celle de l'Église romaine, sur Dieu, la Trinité, la procession du Saint-Esprit tout à la fois du Père et du Fils, sur le baptême, la pénitence, l'eucharistie et l'usage du pain azyme, la confirmation et le saint chrême, le mariage chrétien, etc. Ils disaient en particulier : « La sainte Eglise romaine possède la souveraine et pleine primauté et principauté sur toute l'Église catholique... Nous promettons de garder inviolablement cette profession, d'y rester toujours attachés, sans jamais en dévier ni nous en départir en aucune manière. » (*Sess.* IV.)

On put croire que la réconciliation était complète, et après quelques règlements disciplinaires sur le conclave et les ordres religieux, le concile s'acheva dans l'action de grâces. Mais à leur retour à Constantinople les ambassadeurs trouvèrent une ardeur refroidie; malgré les efforts très sincères de l'empereur grec et du patriarche de Constantinople, le schisme reparut, et toutes les espérances de paix s'évanouirent.

II. *Les démêlés de Philippe le Bel et de Boniface VIII.* — Au renouvellement du siècle, l'an 1300, il y eut un moment de paix universelle et d'élan extraordinaire dans la chrétienté. Le pape Bonifface VIII institua le grand jubilé séculaire, avec indulgence plénière et rémission des péchés à tous ceux qui visiteraient, pénitents et confessés, la basilique de saint Pierre et de saint Paul. Rome vit affluer dans ses murs plus de deux cent mille

Digitized by Google

étrangers. Ce fut comme un éclair de joie au milieu d'un ciel obscur : la papauté avait, cette fois, à lutter contre la France.

Les démêlés de Philippe le Bel et de Boniface VIII présentent diverses phases où se reflètent la bonté et la fermeté du pontife, l'audace et la violence du monarque. Le roi de France avait accueilli à sa cour les Colonna, ennemis jurés du pape; il altérait les monnaies et prélevait contre tout droit des impôts énormes sur les églises et les couvents, pour soutenir la guerre contre les Anglais. Le souverain pontife répondit à ces attentats par la bulle *Clericis laicos* (1296), où il défend à tout ecclésiastique de payer un subside quelconque sans l'autorisation du saint-siège : principe de droit alors reconnu par toutes les puissances. — En 1301, le pape avait repris des projets de guerre sainte; il envoie dans ce but à Philippe de France son légat Bernard de Saisset. Le roi le fait jeter en prison, et, non content de cet outrage, il députe son légiste Pierre Flotte pour s'expliquer avec le pape : au lieu d'explications, le ministre n'apporte à Boniface VIII que l'injure et la menace. Le pape, à tous ses torts, n'oppose que la clémence, ainsi qu'en témoigne la bulle *Ausculta fili,* où il prie le roi de France d'envoyer des prélats et des docteurs pour traiter, dans un concile qui se tiendrait à Rome, de tous les incidents de ce débat. Pierre Flotte confisqua la lettre, pour y substituer un texte inexact et injurieux. — Enfin, dans le concile réuni en 1302, Boniface VIII promulgua la bulle *Unam sanctam,* dans laquelle, sans condamner personne, il établit la subordination du pouvoir temporel au pouvoir spirituel, conformément à la tradition. En même temps le pape envoyait à Philippe le Bel un nouveau légat. Mais le roi le fit arrêter, et dans une réunion des états généraux il eut l'audace de faire prononcer la déposition de Boniface, accusé de tous les crimes imaginaires. Guillaume Nogaret et Sciarra Colonna se chargèrent de porter au pontife la sentence et de l'exécuter. Ils le trouvèrent à Anagni. Nogaret s'oublia jusqu'à frapper

Digitized by Google

de son gantelet de fer le visage du vénérable pontife, qui était âgé de quatre-vingt-six ans. Boniface VIII ne survécut guère à cet attentat sacrilège : il mourut la même année. Préparée par les indulgentes concessions de Benoît XI, la paix entre Philippe le Bel et l'Église ne fut rétablie que sous Clément V, que le monarque avait fait élire.

III. *Le rôle de l'Église pendant le* XIII^e^ *siècle.* — Ne quittons point ce XIII^e^ siècle, si grand à tant de titres, sans indiquer le rôle spécial de l'Église durant cette période. Après avoir créé le pouvoir chrétien et maintenu dans son intégrité le principe de l'indépendance religieuse vis-à-vis des puissances usurpatrices, l'Église concentra toute son action et son influence sur l'émancipation du peuple, et cela par trois œuvres éminemment utiles : l'*affranchissement,* la *protection* et l'*instruction.*

1° *L'affranchissement.* — Sous la féodalité, le sort de l'ancien esclave s'était trouvé sensiblement amélioré : le *serf* du moyen âge donne au seigneur son travail, et il en reçoit protection et secours. Mais l'Église souhaitait plus encore : elle voulait pour le peuple une vraie et sage liberté. Nous n'en voulons donner ici d'autres preuves que l'établissement des républiques italiennes, et en France l'*affranchissement des communes,* commencé au XII^e^ siècle, et dû le plus souvent à l'initiative et toujours à l'influence de l'Église.

2° *La protection.* — Déjà nous avons parlé de la *trêve de Dieu* et de la *chevalerie,* instituées pour la défense des faibles et des opprimés. Puis, en faveur de la classe si nombreuse des travailleurs, l'Église créa les *corporations ouvrières,* vastes associations fraternelles qui réunissaient sous une même bannière les hommes d'un même métier. C'est aux *confréries,* à la fois religieuses et économiques, des frères *maçons* ou *pontifes* que l'Europe est redevable de ses chefs-d'œuvre d'architecture, de ses ponts et de ses routes, si admirablement établis à une époque où toutes les ressources de construction faisaient défaut.

Digitized by Google

3° *L'instruction.* — Au XIII^e^ siècle, l'Église fonde les grandes universités pour l'instruction des classes élevées ; mais la gratuité en rendait l'accès possible aux classes populaires. Déjà l'enseignement secondaire était donné dans une quantité de collèges ouverts par l'Église et uniquement dirigés par le clergé. On se tromperait grandement à croire que le moyen âge n'a rien fait pour l'instruction populaire. La plupart des villages avaient des maîtres enseignant aux enfants du peuple la lecture, l'écriture et le calcul ; mais dans cet enseignement populaire la Religion et la morale chrétienne occupaient le premier rang.

IV. *Choses religieuses.* — La Religion fondée par Notre-Seigneur ne change pas ; mais son épanouissement extérieur est l'œuvre des siècles. Notons quelques modifications apportées aux usages et au culte catholique.

C'est à la suite des croisades que se répand en Occident l'usage de Jérusalem de ne donner aux laïcs la communion que *sous une seule espèce*. Vers la même époque, la confirmation se sépare du baptême. La ferveur ayant diminué parmi les chrétiens, la communion n'était plus aussi fréquente, et nous avons vu le quatrième concile de Latran faire seulement un précepte de la *communion pascale*. Toutefois le culte eucharistique recevait une nouvelle impulsion ; l'Eucharistie n'est plus, comme auparavant, gardée dans la sacristie, ou suspendue à l'autel, mais renfermée dans le *tabernacle*, auquel on donne l'élégance et la richesse qui conviennent à la demeure de Dieu. En 1246 fut instituée la *Fête-Dieu ;* c'est au génie et à la piété de saint Thomas d'Aquin que nous sommes redevables de l'admirable office du saint Sacrement.

La pénitence publique avait cessé d'être en usage ; mais elle se transforme en aumônes, en mortifications corporelles, en pèlerinages : les croisades sont devenues un moyen d'expiation. Les *indulgences* se multiplient. Le jubilé *séculaire* établi par Boniface VIII fut ensuite fixé

Digitized by Google

par Clément VI à tous les cinquante ans, par Urbain VI à tous les trente-trois ans, enfin par Paul II à tous les vingt-cinq ans.

Le quatrième concile de Latran régla les peines extérieures infligées pour les crimes publics : l'*interdit* jeté sur les lieux, l'*excommunication* prononcée contre les personnes. Enfin le XIII^e^ siècle vit apparaître le tribunal de l'*Inquisition*, que les troubles du midi de la France avaient en quelque sorte rendue nécessaire.

L'Église autorisa la *torture*, ainsi que l'usage en existait dans tous les tribunaux de l'époque ; mais elle s'efforça d'en adoucir les rigueurs, et de plus elle remit au bras séculier l'exécution des sentences. Le tribunal de l'*Inquisition* romaine fut confié à l'ordre de Saint-Dominique, qui plus tard s'adjoignit des religieux franciscains.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

L'Église et le grand schisme d'Occident.

(De l'an 1305 à 1514 de J.-C.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

L'ère des croisades est close : les nations chrétiennes, moins dociles aux appels de la papauté, ne songent plus qu'à leur agrandissement ou à leurs intérêts. L'Italie, privée de la présence de ses pontifes, va se déchirer elle-même; la France et l'Angleterre entreront dans cette lutte acharnée que l'on nomme la *guerre de cent ans*. Au sein de ces tumultes la voix de l'Église ne retentit plus avec la même autorité, et l'on voit se dessiner dans l'Europe chrétienne un premier mouvement qui n'est pas encore l'apostasie, mais qui prépare les esprits à la Réforme du XVI^e^ siècle. En effet, déjà l'autorité suprême de l'Église est discutée par les souverains et par les légistes; le lien de l'unité sera ensuite brisé par le schisme. Puis, avec la renaissance, les découvertes modernes et l'essor général de l'esprit humain, ce sera le retour aux idées et aux mœurs du paganisme. Dès lors le protestantisme n'aura point de peine à se répandre au milieu des peuples ainsi préparés à la révolte intellectuelle et morale.

C'est l'histoire de cette décadence lente, mais progressive, qu'il nous faut maintenant poursuivre à travers le XIV^e^ et le XV^e^ siècle. Nous y verrons d'abord l'exil de la papauté à Avignon, préparant le grand schisme d'Occi-

Digitized by Google

dent; nous parcourrons ensuite cette période malheureuse où l'unité de l'Église, pendant près de quarante ans, est brisée, de fait, par des papes rivaux, et où les conciles de Pise, de Constance et de Bâle veulent ériger en principes des théories subversives de l'autorité pontificale.

Cependant il ne faudrait pas croire que l'Église et la papauté demeurent inactives au centre de ce mouvement; elles signalent et condamnent les erreurs des précurseurs du protestantisme : Wiclef, Jean Hus, Jérôme de Prague. Quatre conciles généraux se tiennent à Vienne, à Constance, à Florence et dans la basilique de Latran, pour essayer de porter remède à tant de maux. La fécondité de l'Église donne naissance à de nouveaux ordres religieux et produit des saints admirables.

Enfin les triomphes des Turcs et la chute de Constantinople ne laissent pas insensibles les chrétientés de l'Europe : nous assistons à un réveil d'héroïsme et de foi avec Jean Huniade et Scanderbeg. Et quand l'empire de Constantinople a succombé, l'Église se remet à l'œuvre : elle travaille à sauver du naufrage les débris de l'ancienne civilisation grecque; elle porte la foi chez des peuples nouveaux; en Europe, elle favorise le mouvement de la renaissance tout en s'efforçant de le contenir, et dans le but de chercher un remède aux plaies de la société, elle convoque le cinquième concile de Latran, où se révèle tout un plan de salutaires réformes. Nous terminons avec le dix-huitième concile œcuménique (1517) notre période historique du *moyen âge*.

Nous rattacherons les événements religieux de ces deux siècles à quatre titres principaux : 1° *Séjour des papes à Avignon* (1305-1378) : c'est pendant cette période que le grand schisme se prépare, que se tient le concile de Vienne, quinzième œcuménique, et que se manifestent les erreurs de Wiclef; 2° *Le grand schisme d'Occident* (1378-1417) : période troublée, où les douleurs l'emportent sur les joies; les conciles de Pise et de Constance accomplissent une œuvre funeste, mais l'hérésie est condamnée avec Jean Hus et Jérôme de Prague;

Digitized by Google

3° *Les suites du schisme* (1417-1449) : là nous apparaît la France humiliée d'abord, puis sauvée par Jeanne d'Arc; là s'entremêlent les discussions et les schismes, aux conciles de Bâle et de Pise, puis à Ferrare et à Florence, où l'Église se trouve enfin conciliairement réunie et met fin au schisme de Pise; 4° *Période de transition entre le moyen âge et les temps modernes* (1449-1517) : nous y voyons les succès des Turcs, la chute de Constantinople, les progrès de la renaissance, l'œuvre d'évangélisation entreprise en faveur du nouveau monde, et enfin l'initiative de réformation salutaire que prend l'Église au cinquième concile de Latran.

ARTICLE I

Le séjour des papes à Avignon.

(1305-1378)

Papes.	*Rois de France.*
Clément V (1305-1314).	Philippe IV, le Bel (1285-1314).
Jean XXII (1316-1334).	Louis X, le Hutin (1314-1316).
Benoît XII (1334-1342).	Philippe V, le Long (1316-1322).
Clément VI (1342-1352).	Charles IV, le Bel (1322-1328).
Innocent VI (1352-1362).	Philippe VI, de Valois (1328-1350).
Urbain V (1362-1370).	Jean le Bon (1350-1364).
Grégoire XI (1370-1378).	Charles V, le Sage (1364-1380.)

I. Les papes français d'Avignon. — II. Concile de *Vienne*, 15e œcuménique (1311). — III. Affaires des Templiers. — IV. Démêlés de Louis de Bavière et de Jean XXII; schisme d'Allemagne. — V. L'hérésie de Wiclef. — VI. Œuvres et gloires catholiques.

I. *Les papes français d'Avignon.* — Cédant aux instances de Philippe le Bel, le sacré Collège donna comme successeur à Benoît XI l'archevêque de Bordeaux *Bertrand de Got,* qui prit le nom de Clément V et fixa sa résidence à Avignon, cité voisine du comtat Venaissin, qui avait été cédé par Philippe le Hardi au pape Grégoire X et

Digitized by Google

faisait partie du domaine pontifical. — Le séjour des papes à Avignon a duré soixante-douze ans : c'est ce que l'on a appelé la *captivité de Babylone*. Ce long exil de la papauté a préparé le grand schisme d'Occident ; il a fait du pape l'homme d'une seule nation, a diminué d'autant son influence sur les autres ; il a placé les souverains pontifes sous la main des rois de France, qui lui ont fait sentir leur pouvoir : ce fut une épreuve et un malheur pour l'Église.

Cependant cet exil de la papauté s'explique par les nécessités sociales de l'époque. L'Italie était en feu, partagée entre les factions des *Guelfes* et des *Gibelins :* les premiers, partisans des papes et de la nationalité italienne ; les autres, voués d'abord à la domination étrangère, puis démocrates exagérés ; leurs rivalités sanglantes mettaient en péril la liberté des pontifes. D'ailleurs, serait-ce à nous, Français, de nous plaindre de l'honneur que les papes ont fait à la France en prenant chez elle l'hospitalité? Et ces papes, français d'origine, n'ont-ils pas honoré le saint-siège et bien mérité de notre patrie? Jean XXII fut un savant canoniste ; Benoît XII protégea les études et ouvrit l'université de Paris aux écoliers du monde entier ; Clément VI fut admirable de charité dans la peste qui désola la France en 1348 ; Innocent VI et Urbain V furent de grands réformateurs. Tous ces papes, légitimement élus, non seulement ont conservé intact le dépôt de la foi, mais leur vie fut irréprochable.

II. *Concile de* VIENNE, *quinzième œcuménique* (1311). — Dès l'avènement de Clément V, Philippe le Bel poursuivit auprès du pontife son œuvre de haine contre Boniface VIII, dont il voulait faire condamner la mémoire. D'autre part, l'affaire des Templiers, très épineuse et compliquée, préoccupait le pape. Clément V résolut de soumettre toutes ces questions à un grand concile qui se réunit à Vienne, en Dauphiné. Trois cents évêques y assistèrent sous la présidence du pape.

Digitized by Google

La bulle de convocation indiquait quatre affaires principales à traiter.

1° *La délivrance de la Terre sainte.* — Une croisade fut résolue, avec autorisation de prélever sur les revenus des bénéfices le décime de guerre ; mais l'expédition ne fut pas réalisée.

2° *Le procès des Templiers.* — Nous en parlerons à part ; le concile fut d'avis de supprimer l'ordre par voie d'administration.

3° *La condamnation des hérésies du temps.* — Il s'agissait d'abord de sectaires et de fanatiques qui, sous les noms de *fratricelles, béguards, apostoliques,* etc., professaient un quiétisme aboutissant à la plus grossière immoralité. Ils furent, en effet, condamnés par le concile. Mais tandis que ces égarés aboutissaient à la licence, un ascétisme trop austère se manifestait dans la famille franciscaine au sujet de la pauvreté religieuse, et avait amené une scission regrettable. Sous le nom de *pauvres ermites,* les plus zélés prétendaient que ni Jésus-Christ ni les apôtres n'avaient rien possédé en propre, et que la perfection était de les imiter : le pape, de l'avis du concile, leur reconnaît au moins la propriété « des choses consomptibles par l'usage ».

4° *La réformation de la discipline.* — Parmi les questions traitées au concile de Vienne, nous voyons une instance nouvelle, présentée par le roi de France, tendant à faire condamner la mémoire de Boniface VIII : les Pères maintinrent dans son intégrité le texte et la doctrine de la bulle *Unam sanctam.* — Mentionnons encore, entre autres décisions, la confirmation de la fête du saint Sacrement, instituée par Urbain IV, et de sages règlements au sujet des exemptions dont jouissaient les ordres religieux.

III. *L'affaire des Templiers.* — L'ordre des chevaliers du Temple était grandement déchu de son institution primitive : les richesses et le luxe l'avaient envahi. De plus, les réceptions des chevaliers étaient entourées de mystères, et des rumeurs sinistres circulaient partout

Digitized by Google

sur les mœurs d'un grand nombre. En 1305, Philippe le Bel avertit Clément V, qui refusa d'abord de croire à ces accusations, mais ensuite accepta d'instruire l'affaire sur la demande des Templiers eux-mêmes. Le pape informait avec prudence et lenteur. En France et chez les autres nations chrétiennes on recueillait des témoignages formidables. La commission nommée par le pape obtint les aveux de deux cent trente et un Templiers. On reniait Jésus-Christ et on crachait sur la croix; plusieurs adoraient, sous le nom de *Baphomet*, une idole infâme. Entre eux ils commettaient d'abominables désordres dont ils se confessaient et s'absolvaient réciproquement, quoique simples laïcs. Enfin des emblèmes mystérieux, des vestiges de rites secrets trouvés dans leurs demeures attestaient des initiations étranges, qui constituaient dans l'ordre des Templiers une société secrète où se retrouvaient les impiétés et les infamies des anciens gnostiques.

Tel était l'ordre que le concile de Vienne eut mission de juger : il prononça, comme mesure disciplinaire, la suppression de cette institution, devenue dangereuse pour la société chrétienne. Le roi de France confisqua les biens des Templiers et fit brûler vifs, dans une île de la Seine, le grand-maître Jacques de Molay et les principaux chefs de l'ordre. Le pape avait recommandé l'indulgence envers ceux qui confesseraient leurs erreurs. Une grande multitude fut relâchée. Bossuet a dit en parlant des Templiers : « Ils avouèrent dans les tourments, et ils nièrent dans les supplices. » C'est pourquoi le procès des Templiers est encore un problème pour l'histoire.

IV. *Démêlés de Louis de Bavière et de Jean XXII; schisme d'Allemagne.* — Le successeur de Clément V fut le pape Jean XXII. Sous son pontificat un conflit soulevé par le nouvel empereur d'Allemagne, Louis de Bavière, ressuscita l'ancienne querelle du Sacerdoce et de l'Empire. Conseillé par Guillaume Occam, Marcile de Padoue et la

Digitized by Google

secte des *Fratricelles,* Louis de Bavière prêta son appui au parti gibelin, ennemi de la papauté en Italie. Il se rendit à Rome et se fit couronner empereur par des évêques déposés. Excommunié par Jean XXII, le prince pousse l'audace jusqu'à faire déposer à son tour, dans un conciliabule schismatique, le pape légitime et lui oppose un antipape, Jean de Corbières, qui prit le nom de Nicolas V: c'est ce qui donna lieu au schisme d'Allemagne (1328). Mais l'excommunication prononcée contre l'empereur et affichée aux portes du Vatican devint en quelque sorte le signal de sa défaite. Louis de Bavière fuit sous les malédictions du peuple, pendant que son antipape va se jeter aux pieds de Jean XXII et obtient son pardon. Sous les successeurs de ce pontife, l'empereur continue son rôle d'adversaire de l'Église et de la papauté. Il déclare que « l'empereur tient sa dignité immédiatement de Dieu, sans besoin de l'approbation du pape ». Il pourvoit d'intrus les sièges vacants, prononce la nullité des mariages, etc. C'était violer le pacte fondamental de la société chrétienne et briser le lien qui unissait la papauté et le Saint-Empire. Clément VI excommunia de nouveau et déposa Louis de Bavière, qui mourut peu de temps après, comme sont morts la plupart des persécuteurs, frappé subitement par la vengeance divine. Charles IV de Luxembourg recueillit la couronne impériale. La célèbre constitution qu'il publia, et qui est connue sous le nom de *bulle d'or,* rétablissait la paix et soumettait le choix des grands électeurs à la confirmation du saint-siège.

De la période qui s'écoule d'Innnocent VI à la mort de Grégoire XI (1352-1378) nous n'avons presque rien à dire au point de vue qui spécialement nous occupe: l'Italie souffre de l'absence des papes, et ne cesse de réclamer leur retour; le poète Pétrarque, Rienzi, le futur tribun de Rome, sainte Brigitte, si célèbre par ses révélations, sainte Catherine de Sienne, si ardente à pacifier l'Italie et à soutenir le siège apostolique, enfin l'illustre cardinal Albornoz, emploient tour à tour leur crédit à

Digitized by Google

préparer le retour de la papauté. Mais les obstacles se multipliaient : le retour définitif ne s'opéra que sous Grégoire XI (1377).

V. *L'hérésie de Wiclef.* — Contemporaine du séjour des papes à Avignon, cette erreur mérite d'être signalée à son apparition, car elle contient en germe tout le protestantisme. Nous arrivons à la grande hérésie qui prépare les temps modernes. Wiclef lui-même ne fut pas un innovateur; mais il est comme le point central où se réunissent deux courants que nous avons précédemment signalés. Roscelin et Abailard ont émancipé les intelligences; les Vaudois et les Albigeois ont armé leurs disciples, pillé et dévasté les provinces. Le novateur va réunir la révolte des intelligences et la révolte sociale : il léguera à Jean Hus et à Jérôme de Prague, prédécesseurs immédiats de Luther, tout le système du protestantisme.

Wiclef, né en 1324, était docteur de l'Université d'Oxford. Blessé dans son orgueil, et voyant ses prétentions à la direction du collège de Cantorbéry rejetées par le pape, il commence par attaquer le souverain pontife, enseigne publiquement que le pape n'est pas le chef de l'Église, que les évêques ne sont pas supérieurs aux simples prêtres, que les pouvoirs ecclésiastiques se perdent par le péché mortel. De là il en vient à attaquer le culte, les sacrements, en particulier le dogme de la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, le sacrifice de la Messe, la prière pour les morts, les institutions monastiques. Les faux mystiques et les illuminés du XIII^e^ siècle avaient pour dogme fondamental que l'homme peut devenir *impeccable,* que dans cet état il ne peut ni faire croître la grâce, ni la perdre : c'est à la fois la ruine du libre arbitre, de la vertu et de ses héroïsmes, c'est la voie ouverte à toutes les hontes. Wiclef admettait cet ensemble d'erreurs fatalistes. Toutefois il prit soin de déguiser ses sentiments sous des formules subtiles et vagues. Un concile des évêques d'Angleterre sut pourtant les discerner et les condamner (1377), mais l'héré-

Digitized by Google

siarque rentra dans sa cure de Lutterworth. Nous verrons bientôt l'Allemagne recueillir et propager toutes ces erreurs.

VI. *Œuvres et gloires catholiques.* — Au temps du séjour des papes à Avignon se rattachent des œuvres et des noms glorieux encore pour l'Église. Et d'abord des manifestations de la vie chrétienne et religieuse : la congrégation des *Olivétains,* fondée en Italie (1319) sous la regle de Saint-Benoît; celle du *Saint-Sauveur,* composée de religieux et de religieuses, approuvée par Urbain V, et qui doit son institution à sainte Brigitte; celle des *Jésuates,* autorisée par le même pontife, pour le service des hôpitaux; celle des *Hiéronymites,* placée sous la règle de Saint-Jérôme et qui eut diverses ramifications, en Espagne pour l'éducation de la jeunesse, en Italie pour la pratique de la vie austère et pénitente.

Le travail des missions lointaines commençait à prendre une extension remarquable : les Frères mineurs ou *franciscains* embrassaient l'immense empire des Tartares; l'un d'eux, Mont-Corvin, apôtre du Coromandel et des Indes, pénétrait jusqu'à Pékin, tandis qu'un autre frère, Odoric de Port-Mahon, évangélisait Malabar, Ceylan, Java et le Thibet.

La sainteté continuait de s'épanouir sur les trônes en la personne de sainte Élisabeth de Portugal et de sainte Catherine de Suède; dans les cloîtres avec sainte Brigitte et sainte Catherine de Sienne; au milieu des situations les plus diverses avec Pierre de Luxembourg, saint Nicolas de Tolentino, saint André Corsini, modèle des évêques, et saint Roch, qui laissait un culte cher aux malades atteints de la peste.

Enfin la science elle-même, bien que déchue des hauteurs où l'ont élevée saint Thomas et saint Bonaventure, avait encore de dignes représentants : Raymond Lulle, qui écrivit dans toutes les branches du savoir humain; Duns Scot, franciscain, qui fonda l'école des *Scotistes* en face de celle des *Thomistes.* Arnauld de Ville-

Digitized by Google

neuve, Guillaume Occam, le dominicain Taulère, etc., faisaient honneur à la science théologique, bien que quelques-uns de ces auteurs aient laissé certaines erreurs se glisser en leurs écrits. En Italie, le *Dante*, né à Florence, mort à Ravenne en 1321, s'illustrait à jamais par la *Divine comédie*, poème d'une vaste érudition et d'une science universelle, tandis que *Pétrarque*, né à Arezzo en 1304, semait ses poèmes où se retrouvent les accents de la foi, malgré certaines licences.

ARTICLE II

Le grand schisme d'Occident.

(1378-1417)

Papes siégeant à Rome.	*Papes siégeant à Avignon.*
Urbain VI (1378-1389).	Clément VII (1378-1394).
Boniface IX (1389-1404).	Benoît XIII (1394-1417).
Innocent VII (1404-1406).	
Grégoire XII (1406-1409).	*Roi de France.*
Alexandre V (1409-1410).	Charles VI, le Fou (1380-1422).
Jean XXIII (1410-1415).	
Martin V (1417-1431).	

I. Les papes de Rome et d'Avignon. — II. Les douleurs de l'Église. — III. Le concile de *Pise* (1409). — IV. Le concile de *Constance*, 16e œcuménique (1414-1418). — V. Les consolations de l'Église.

I. *Les papes de Rome et d'Avignon.* — Grégoire XI avait rétabli le saint-siège à Rome. Quatorze mois après son retour il mourait, et le sacré Collège lui donnait pour successeur, selon le vœu du peuple romain, un pape italien de naissance, qui prit le nom d'Urbain VI. Les cardinaux, retenus à Avignon, le reconnurent comme pontife légitime. Mais cinq mois plus tard, mécontents de ce choix, ils prétendirent qu'il n'avait pas été libre, et, réunis en une sorte de conclave, ils déclarèrent nulle l'élection d'Urbain VI et ils élurent l'un d'eux, Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII et alla se

Digitized by Google

fixer à Avignon. Dès lors il y eut deux papes dans l'Église, l'un résidant à Rome, l'autre à Avignon. Pendant plus de quarante ans, cette malheureuse division subsista au grand préjudice des intérêts chrétiens. Les deux papes s'excommunièrent mutuellement, et le monde catholique se partagea en deux obédiences. Clément VII eut pour lui la France et ses alliés, la Castille, l'Aragon, la Navarre, la Lorraine et l'Écosse; l'Italie et les autres états de l'Europe reconnurent le pape de Rome. Où était le pontife légitime? L'élection d'Urbain VI ayant été très régulière, il était le vrai pape, et la légitime succession se trouve dans la liste des pontifes de Rome. D'autre part, sur le siège romain se perpétuent la conduite régulière, la vertu, la sage administration de l'Église. Les papes d'Avignon, Clément VII et Benoît XIII, ne sauraient se prévaloir d'un égal mérite : sous leur pontificat, les faveurs et les dignités sont aux courtisans, les mœurs et la discipline sont en décadence. Cependant les nations catholiques des deux obédiences pouvaient être dans la bonne foi et croire légitime le pontife auquel elles avaient donné leur préférence : l'*unité de fait* était brisée, mais en principe chacun ne reconnaissait qu'un seul pape et qu'une seule Église.

II. *Les douleurs de l'Église.* — Ce partage regrettable de l'autorité pontificale n'était point la seule douleur dont la chrétienté eût à gémir. De toute part on sent que le malaise s'accentue et présage des commotions violentes.

En Orient, les victoires continuelles de Bajazet réduisaient l'empire grec presque à la seule ville de Constantinople. L'invasion du fameux Tamerlan et de ses Mongols, et la sanglante défaite d'Ancyre, infligée à Bajazet, retardèrent d'un demi siècle la chute de Constantinople.

L'empire d'Allemagne gémissait alors sous la tyrannie de Venceslas, roi de Bohême, prince cruel et débauché, qui venait d'ajouter à tous ses crimes le meurtre de saint Jean Népomucène, chanoine de Prague, parce que le

Digitized by Google

saint prêtre s'était refusé à lui révéler la confession de la reine. Outré de cet attentat, le peuple le chassa du trône.

La France, dans sa lutte avec l'Angleterre, expiait durement son grand schisme. L'Angleterre subissait les violences des wiclefites. Deux cent mille paysans, fanatisés par un disciple de Wiclef, le franciscain Jean Ballé, massacrèrent le chancelier et l'archevêque de Cantorbéry et forcèrent le jeune roi Richard à leur faire des concessions.

Quelques sectaires gagnèrent la Bohême. Là ils trouvèrent un fanatique concours : *Jean Hus,* recteur de l'Université de Prague, prêtre ambitieux, mit au service de l'erreur de Wiclef tout son crédit, et trouva dans *Jérôme de Prague,* homme violent et débauché, un complice ardent qui se mit à la répandre dans toute l'Allemagne. L'appât des biens du clergé lui gagna la cour et les seigneurs, tandis que la communion sous les deux espèces, érigée en dogme de la nouvelle Église, lui attachait les paysans.

Cependant les papes se succédaient à Rome, et Pierre de Lune, sous le nom de Benoît XIII, montait sur le siège pontifical d'Avignon. Dans les deux obédiences on souhaitait vivement le retour à l'union. Mais les papes rivaux ne voulant rien céder, les cardinaux convinrent de réunir un concile général à Pise.

III. *Le concile de* PISE (1409). — Tout le monde le sentait, le premier but à atteindre, c'était l'union. En France, l'Université de Paris, guidée par des hommes de talent tels que Jean Gerson, Pierre d'Ailly et Nicolas de Clémengis, proposait pour l'obtenir l'un ou l'autre de ces moyens : la cession pure et simple des prétendants, un *compromis* ou jugement de la question par des arbitres, et enfin le *concile général,* qui prendrait une mesure suprême.

Le concile réuni à Pise compta vingt-deux cardinaux appartenant aux deux obédiences, quatre patriarches et plus de deux cents évêques ou archevêques. Les deux

Digitized by Google

papes avaient refusé d'y comparaître. Il manquait donc à ce concile une convocation régulière et une autorité pour le présider. Les circonstances exceptionnelles invoquées par les cardinaux ne pouvaient tenir lieu du droit. A défaut de cession volontaire et de compromis accepté, Gerson enseigna hardiment la supériorité du concile sur le pape, et cela non seulement pour le cas actuel d'un pape douteux, mais en général et pour tous les temps. Le concile de Pise se rangea à cet avis, bien que ce fût le renversement de la constitution monarchique de l'Église, et, après avoir prononcé la déchéance des deux papes, il fit élire par les cardinaux un nouveau pape, Pierre de Candie, qui prit le nom d'*Alexandre V*. Mais les papes déposés refusèrent d'abdiquer : il y eut ainsi trois concurrents et trois obédiences.

Les Pères de Pise, avant de se séparer, décrétèrent la réunion d'un concile général dans trois ans pour traiter des graves intérêts de l'Église.

IV. *Le concile de* CONSTANCE, *seizième œcuménique* (1414-1418). — L'assemblée se réunit sous la protection de Sigismond, empereur d'Allemagne. Jamais concile n'eut une ouverture plus brillante et plus solennelle : vingt-trois cardinaux, trois patriarches, vingt archevêques, près de trois cents évêques, cent vingt-quatre abbés, dix-huit cents ecclésiastiques, plus de seize cents princes et seigneurs, avec le pape Jean XXIII, successeur d'Alexandre V, et l'empereur Sigismond, apportaient leur présence à cette solennelle réunion. On régla tout d'abord que les docteurs, les prêtres et les ambassadeurs auraient voix au concile et que l'on voterait, non par tête, mais par nation; et les nations étaient au nombre de cinq : la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne.

Trois affaires devaient être traitées par le concile: l'union et la paix de l'Église, sa réformation, et la confirmation de la foi contre les erreurs de Wiclef et de Jean Hus.

1° *L'union de l'Église par l'extinction du schisme.* — Aucun

Digitized by Google

des trois papes n'était capable de remédier au schisme : Grégoire XII hésitait à faire le sacrifice de sa couronne; Benoît XIII n'y consentait à aucun prix; Jean XXIII, qui présidait les premières sessions, à la seule pensée d'abdiquer quitta le concile. Pierre d'Ailly et Jean Gerson reprirent la thèse erronée de Pise, prétendant que l'assemblée n'en était pas moins légitime, et dans les quatrième et cinquième sessions furent publiés les décrets fameux où se trouvent les principes du *gallicanisme*. 1° Ce synode légitimement assemblé au nom du Saint-Esprit, formant un concile général, tient immédiatement de Jésus-Christ son pouvoir, auquel toute personne de tout état, de toute dignité, même papale, est tenue d'obéir en ce qui regarde l'extinction et l'extirpation du schisme, et la réforme générale de l'Église de Dieu, dans son chef et dans ses membres. 2° Quiconque refusera opiniâtrément d'obéir aux commandements, statuts, règlements ou préceptes de ce saint Synode et de tout autre concile général, sera, s'il ne vient à résipiscence, soumis à une juste pénitence et à la peine qu'il mérite, en recourant, s'il est besoin, à tous autres moyens de droit. » — Notons que l'assemblée de Constance, n'ayant point de chef, manquait du caractère d'œcuménicité; que jamais Rome n'a reconnu le caractère conciliaire des quatrième et cinquième sessions, et enfin que Martin V n'a jamais approuvé que ce qui avait été fait, à Constance, *conciliairement et en matière de foi*.

Le concile s'appliqua, dans la réalité, à obtenir la cession pure et simple des trois concurrents : Jean XXIII consentit noblement à sa déposition; Grégoire XII abdiqua de plein gré; Benoît XIII, demeurant opiniâtre, fut déposé et abandonné de ses partisans. Enfin, dans la quarante et unième session, le cardinal Othon Colonne fut élu pape d'un commun accord, sous le nom de Martin V. Le grand schisme d'Occident était terminé, et le concile de Constance, présidé par le nouveau pape, put s'occuper des réformes disciplinaires et de la condamnation des hérésies.

2° *Réformation de l'Église*. — Les décrets disciplinaires

Digitized by Google

du concile de Constance portent principalement sur la nécessité de réunir fréquemment des conciles généraux pour prévenir les schismes et les hérésies; les Pères admettaient qu'en principe ils seraient tenus de dix en dix ans. (*Sess.* XXIX.)

3° *Condamnation des hérésies de Wiclef et de Jean Hus.* — Le concile de Constance s'occupa de réunir ces erreurs et les condamna solennellement. Parmi les propositions signalées et frappées d'anathème, nous trouvons celles-ci : « La substance du pain et du vin demeurent dans l'Eucharistie, et Jésus-Christ n'y est point réellement présent. — On ne voit pas dans l'Évangile que Jésus-Christ ait institué la messe. — La confession extérieure est inutile à tout homme contrit. — Tout prêtre ou évêque en péché mortel cesse d'administrer validement. — Enfin, et c'est l'article fondamental de l'erreur de Wiclef, l'homme est privé de son libre arbitre, il est nécessité, il se perd ou il se sauve fatalement. »

Jean Hus et Jérôme de Prague s'étaient rendus à Constance, sous la foi d'un sauf-conduit de Sigismond, afin de se justifier devant l'assemblée. Tous les moyens de persuasion échouèrent devant l'opiniâtreté des sectaires. Les deux hérétiques furent livrés au bras séculier et brûlés vifs par ordre de l'empereur. A la nouvelle de ce supplice, les hussites de Bohême prirent les armes et sous la conduite du farouche Jean Ziska, pour venger la mort de leurs chefs, couvrirent de sang et de ruines la Bohême, la Pologne et la Hongrie.

Le concile de Constance, avec celui de Pise et les premières sessions de Bâle (1431), est généralement regardé comme le seizième concile œcuménique, sous la dénomination de *Pise, Constance et Bâle.*

V. *Les consolations de l'Église.* — Dieu mêle toujours quelques consolations aux douleurs de son Église. Pendant la période attristée que nous venons de parcourir, l'action de la Providence se manifesta sensiblement en plus d'une rencontre.

Digitized by Google

Et d'abord n'est-ce pas une particularité digne de remarque que, malgré des compétitions ardentes et au milieu des anathèmes réciproques de pontifes rivaux, la doctrine n'ait pas subi la plus légère atteinte? Non, l'erreur n'a point prévalu sur le siège même des antipapes : ils ont sauvegardé les principes de la foi et de la pure morale, condamné l'hérésie et guidé le monde dans les sentiers de la justice.

Dans les deux obédiences il y eut de saints et illustres personnages : dans les régions soumises au pontife romain apparaissent, en Italie, le bienheureux Jean de Vicence; en Hongrie, saint Jean Capistran; saint Jean Népomucène en Bohême; puis sainte Véronique de Milan, sainte Catherine de Sienne, sainte Brigitte, sainte Catherine de Gênes, etc.

Dans l'obédience des papes d'Avignon, nous remarquons des savants comme Pierre d'Ailly, depuis cardinal-archevêque de Cambrai; le pieux et docte Jean Gerson, auteur présumé de l'*Imitation de Jésus-Christ;* Nicolas de Clémengis; saint Pierre de Luxembourg, évêque de Metz; saint Vincent Ferrier, le zélé prédicateur de toute l'Europe.

En ce même temps, une grave question agitait les écoles théologiques au sujet de l'Immaculée Conception. Avec une égale ardeur et une même bonne foi, les thomistes combattaient cette croyance, les scotistes la soutenaient. Ce fut une consolation pour l'Église de voir l'Université de Paris prendre parti pour l'honneur de Marie, enseigner son glorieux privilège et imposer à ses docteurs le serment de le défendre.

Au nord de l'Europe un spectacle consolant était donné : Jagellon, duc de Lithuanie, recevait le baptême et se faisait l'apôtre de son peuple encore idolâtre. Par son mariage avec la pieuse Hedwige, reine de Pologne, il consacrait l'heureuse union des deux pays sous un même sceptre.

Digitized by Google

ARTICLE III

Les suites du schisme.

(1417-1449)

Papes.	*Rois de France.*
Martin V (1417-1431).	Charles VI, le Fou (1380-1422).
Eugène IV (1431-1447).	Charles VII, le Victorieux (1422-1461).
Nicolas V (1447-1455).	

I. La France humiliée et sauvée : Jeanne d'Arc (1429). — II. Le concile et le schisme de Bâle (1431); pragmatique sanction de Bourges. — III. Les conciles de *Ferrare* et de *Florence*, 17e œcuménique (1439) : Décret aux Arméniens. — IV. La fin du nouveau schisme.

I. *La France humiliée et sauvée : Jeanne d'Arc* (1429). — La fin du grand schisme d'Occident coïncide avec une des époques les plus lamentables de l'histoire de France. Notre patrie, profondément humiliée sous la main de l'Angleterre, divisée par les factions des Armagnacs et des Bourguignons, avait pour monarque un roi en démence, pour reine Isabeau de Bavière, qui substituait à son propre fils, comme héritier de la couronne, le fils du roi d'Angleterre. Charles VII, à son avènement, n'était plus que le roi de Bourges; Orléans était assiégé par les Anglais, tandis que Charles achevait de perdre gaiement son royaume. — C'était l'heure que Dieu avait marquée pour le salut de la France : il suscitait en Lorraine, au village de Domremy, un humble fille des champs; il l'investissait d'une mission toute surnaturelle, pour chasser les Anglais, lever le siège d'Orléans, et faire sacrer à Reims le roi Charles VII. Jeanne d'Arc accomplit son œuvre comme une héroïne et comme une sainte. Sa mission finie, la protection du ciel cessa de la couvrir. Blessée au siège Paris, prise devant Compiègne par les Bourguignons, vendue aux Anglais, jugée et condamnée par un tribunal indigne, mais pleine de

Digitized by Google

confiance en Dieu et sans démentir jamais sa mission providentielle, elle ajoute à sa vie pure la gloire du martyre. Elle fut brûlée vive à Rouen; la flamme respecta son cœur, trouvé intact sous les cendres du bûcher. Les Anglais furent chassés de France : le surnaturel éclate en cette délivrance merveilleuse. Quinze ans après la mort de Jeanne, sa mémoire fut réhabilitée par le pape Calixte III, sur l'initiative de l'archevêque de Reims, Jean Juvénal des Ursins.

II. *Le concile et le schisme de Bâle* (1431)*; la pragmatique sanction de Bourges.* — L'année même où périt Jeanne d'Arc, le pape Eugène IV convoquait à Bâle le concile où devait se traiter la grande affaire de la réformation. Il s'agissait de pacifier l'Europe et surtout l'Allemagne, en purgeant la chrétienté des erreurs hussites. — La première session se réunit sous la présidence du cardinal Julien. Un petit nombre d'évêques s'étaient rendus à Bâle : ils commencèrent, sous prétexte de réforme, par abolir comme abusifs différents droits perçus de temps immémorial au profit du saint-siège, sous le nom d'*annates, réserves* ou *expectatives,* puis ils renouvelèrent les décrets de Constance, déclarant le concile supérieur au pape. Au mépris de l'autorité pontificale, les Pères de Bâle, dont le nombre s'était accru, élaboraient une œuvre hérétique en se substituant à la papauté. Eugène IV refusait d'approuver ces étranges théories; la rupture fut complète entre le pape et le concile.

Sur ces entrefaites, les évêques de l'Église grecque, avec l'empereur Jean Paléologue II, demandaient que le concile fût transféré dans une ville plus commode où l'on put traiter à nouveau de la réunion des deux Églises. Le pape indiqua la ville de Ferrare. Mais l'assemblée de Bâle protesta contre le décret de translation et continua de siéger schismatiquement. Eugène IV fut déclaré suspect, et un simulacre de conclave élut Amédée, duc de Savoie, sous le nom de Félix V. Le schisme de Bâle

Digitized by Google

ne réunit que peu de partisans en Suisse, dans la Savoie et en quelques villes allemandes.

La France demeura sous l'obédience d'Eugène IV. Mais les évêques français, au lieu de se rendre à Ferrare, rentrèrent dans leur patrie. Charles VII les réunit en assemblée dans la Sainte-Chapelle de Bourges. C'est là que fut élaborée, sans autorité ni droit, cette fameuse déclaration renouvelée des décrets de Bâle, que l'on appelle la *pragmatique sanction de Bourges* (1438). On y trouve formulés tous les principes du gallicanisme : l'autorité suprême des conciles généraux et leur supériorité sur le pape; l'élection des évêques et des abbés par les églises cathédrales et les monastères; l'abolition, en France, des *annates, réserves* et *expectatives;* la suppression des recours à Rome en matière ecclésiastique, sauf quelques causes majeures; la déclaration d'abus contre les sentences d'excommunication et d'interdits jetés sur les provinces ou le royaume. Cette déclaration fut sanctionnée par Charles VII, et enregistrée comme loi du royaume. Mais Eugène IV et ses successeurs ne manquèrent pas de protester contre la *pragmatique*, qui fut définitivement abolie au concile de Latran et remplacée par le concordat de Léon X et de François Ier.

III. *Les conciles de Ferrare et de* FLORENCE, *dix-septième œcuménique* (1439) : *Décret aux Arméniens.* — Le vrai concile s'ouvrit à Ferrare le 8 janvier 1437, sous la présidence des légats du pape, avec cinq archevêques, vingt-deux évêques et presque autant d'abbés et de généraux d'ordre. Dans la première session furent condamnés les actes du conciliabule schismatique de Bâle. La seconde session, présidée par le pape, portait anathème contre les prélats restés à Bâle et leur enjoignait de se séparer. Sur ces entrefaites, la peste s'étant déclarée à Ferrare, le concile fut transféré à Florence. Le nombre des évêques présents avait grandi; les Grecs y avaient envoyé leurs délégués, et en particulier Marc d'Éphèse et Bessarion de Nicée : le premier, ardent fauteur du

Digitized by Google

schisme et qui apportait l'esprit subtil des Grecs ; l'autre, partisan de l'union, qui mit tout son talent à faire prévaloir la vérité.

Après de longues discussions fut rédigé et signé le décret d'union, où sont nettement définis tous les points controversés par les Grecs.

« Le Saint-Esprit, dit le concile, procède éternellement du Père et du Fils, comme d'un seul principe et par une seule spiration... La particule *Filioque* a été licitement et avec raison ajoutée au Symbole pour éclaircir la vérité... Le corps de Jésus-Christ est véritablement consacré dans le pain de froment, qu'il soit azyme ou levé, et les prêtres doivent se servir de l'un ou de l'autre selon l'usage de leur Église... Les âmes de ceux qui sont morts dans la charité de Dieu, avant d'avoir expié leurs fautes, sont purifiées après leur mort par des peines purgatives et peuvent être secourues par les suffrages des fidèles vivants... Les âmes qui sont complètement purifiées sont aussitôt reçues dans le ciel et voient clairement Dieu tel qu'il est... Les âmes souillées du péché mortel descendent immédiatement en enfer. »

Sur la primauté de l'Église romaine, le décret d'union contient cette définition remarquable : « Le pontife romain a la primauté sur tout l'univers ; il est le successeur du bienheureux Pierre, prince des apôtres, le véritable vicaire de Jésus-Christ, le chef de toute l'Église, le père et le docteur de tous les chrétiens ; et il lui a été donné, dans la personne de Pierre, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, le plein pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Église universelle, comme cela est aussi contenu dans les actes des conciles œcuméniques et dans les saints canons. »

Après cette décision, les Grecs quittèrent le concile. On crut que l'union était sincère et serait durable. Mais à leur retour en Orient les députés trouvèrent des esprits rebelles. Marc d'Éphèse se fit le défenseur du schisme, et la malheureuse Église grecque retomba dans son obstination.

Digitized by Google

Le concile de Florence, après le départ des Grecs, continua son œuvre. Le patriarche des Arméniens avait envoyé ses légats au concile pour solliciter d'être réuni à l'Église romaine. Eugène IV reçut leur soumission et leur donna un formulaire de foi catholique, connu sous le nom de *Décret aux Arméniens*. Dans cette constitution sont condamnées les erreurs monophysites et monothélites qui s'étaient perpétuées dans cette nation; le décret contient une adhésion pleine et entière aux décisions des conciles de Constantinople, de Chalcédoine et autres œcuméniques. Enfin le pape y résume la doctrine catholique sur les sacrements.

L'Église eut encore la consolation de ramener à l'unité les Jacobites d'Égypte, de Syrie et de Mésopotamie, ainsi que les Maronites du Liban. Le concile de Florence se séparait avec la joie et l'espérance de réaliser dans le monde entier le vœu du divin Maître : « Un seul troupeau et un seul pasteur. »

IV. *La fin du nouveau schisme.* — Eugène IV était mort avant la fin du schisme de Bâle. Mais sous Nicolas V, son successeur, le malheureux duc de Savoie, l'antipape Félix V, déposa de lui-même les insignes dérisoires de son pontificat. Il mourut en 1449, et avec lui s'éteignit le nouveau schisme, qui d'ailleurs avait été sans éclat et sans portée. Quant au conciliabule de Bâle, il s'agitait encore, quoique de moins en moins nombreux. Il se transféra à Lausanne pour y mourir, et ses derniers adhérents firent enfin leur soumission. Au milieu du fatras de ces insanités on est surpris de lui voir défendre avec sagesse et clarté le glorieux privilège de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. L'année 1450 ramenait le Jubilé : il fut célébré à Rome par un immense concours de pèlerins.

Digitized by Google

ARTICLE IV

Période de transition entre le moyen âge et les temps modernes.

(1449-1517)

Papes.	*Rois de France.*
Nicolas V (1447-1455).	Charles VII, le Victorieux (1422-1461).
Calixte III (1455-1458).	
Pie II (1458-1464).	Louis XI (1461-1483).
Paul II (1464-1471).	
Sixte IV (1471-1484).	Charles VIII (1483-1498).
Innocent VIII (1484-1492).	
Alexandre VI (1492-1503).	Louis XII (1498-1515).
Pie III (1503).	
Jules II (1503-1513).	
Léon X (1513-1521).	François Ier (1515-1547).

I. Progrès des Turcs : prise de Constantinople (1453). — II. L'Espagne catholique : Inquisition. — III. La propagation de la foi dans l'Extrême-Orient et le nouveau monde. — IV. Les papes et la liberté nationale de l'Italie. — V. Le cinquième concile de *Latran*, 18e œcuménique (1512-1517) ; concordat entre Léon X et François Ier. — VI. Nouveaux ordres religieux et saints personnages du xve siècle. — VII. La *Renaissance*.

I. *Progrès des Turcs : prise de Constantinople* (1453). — L'islamisme, un moment arrêté dans ses projets de conquête par l'invasion de Tamerlan, n'en poursuivait pas moins son rêve : l'asservissement de l'Europe. Amurat II, petit-fils de Bajazet, vint mettre le siège devant Belgrade, boulevard de la chrétienté. Eugène IV avait armé la Pologne et la Hongrie : Jagellon, Jean Huniade, général de Ladislas, Scanderbeg, fils du prince d'Albanie, par leur courage héroïque arrêtèrent les efforts des Turcs. Mais le fils d'Amurat, Mahomet II, attaqua Constantinople avec une armée de trois cent mille hommes. La capitale de l'empire d'Orient fut prise d'assaut et livrée au pillage ; l'église de Sainte-Sophie fut changée en une mosquée. L'empereur Constantin XII,

Digitized by Google

Paléologue, était mort sur la brèche; l'empire d'Orient tomba pour ne plus se relever (1453). Le schisme grec expiait toutes ses révoltes : depuis lors, la malheureuse Église de Constantinople est demeurée asservie sous le joug musulman.

Mais déjà ce n'était plus l'empire grec, c'était toute l'Europe chrétienne qui était menacée par les Turcs. La papauté essaya noblement d'entraver leurs succès : Nicolas V arma l'Italie; Calixte III envoya son légat Ænéas Sylvius dans les cours d'Europe, et souleva toute l'Allemagne par la parole ardente de saint Jean Capistran : vingt mille hommes réunis à Huniade sauvèrent Belgrade. Ænéas Sylvius, devenu le pape Pie II, prêcha lui-même une croisade contre l'invasion musulmane. A sa voix l'Europe s'ébranla et fournit trois cent mille combattants. Mais à la mort de Pie II la croisade fut désorganisée. Scanderbeg et Mathias Corvin résistaient encore avec énergie. Sixte IV équipa une escadre pour résister aux entreprises navales de Mahomet II. Mais la lutte devenait impossible. La mort de Mahomet II mit seule un terme à ses conquêtes.

II. *L'Espagne catholique : Inquisition.* — Pendant que l'Orient succombait sous les efforts des musulmans d'Asie, l'Espagne catholique luttait avec succès contre les Maures d'Espagne. Ferdinand et Isabelle avaient réuni les deux couronnes d'Aragon et de Castille. Le petit royaume des Asturies avait successivement agrandi ses conquêtes, et Ferdinand le Catholique possédait maintenant sous son sceptre toute l'Espagne affranchie des infidèles par la prise de Grenade (1492).

Après avoir fondé l'unité territoriale, Ferdinand et Isabelle voulaient dans leurs États l'unité de croyances et de lois. Or les Maures étaient restés en grand nombre dans le pays; unis aux Juifs contre la domination chrétienne, ils luttaient tous ensemble en haine de la foi, et pour retrouver leur indépendance. Leur présence était un danger permanent : Ferdinand rendit un décret qui ne

Digitized by Google

leur laissait d'autre alternative que de recevoir le baptême ou de s'exiler en Afrique. Mais un grand nombre de ces Maures baptisés apostasiaient secrètement; on leur reprochait des actes de vengeance fanatique et de sacrilèges profanations. Pour remédier au mal, Ferdinand institua un tribunal de l'*Inquisition*, non pas absolument ecclésiastique, comme l'inquisition romaine, mais autant politique que religieux, relevant du souverain et ayant la mission de rechercher les renégats, de connaître du crime d'hérésie et d'autres délits tombant sous le coup des lois. L'inquisition espagnole devait se prononcer seulement sur la culpabilité des accusés : ceux qui étaient convaincus étaient livrés au bras séculier. Tel est le tribunal dont Sixte IV vit à regret l'institution, dont les papes ont plus d'une fois blâmé les excessives rigueurs, mais auquel l'Espagne catholique est redevable, il faut le reconnaître, de sa nationalité et de l'unité de sa foi.

III. *La propagation de la foi dans l'Extrême-Orient et le nouveau monde.* — Au XV^e^ siècle on voit l'Église donner à l'œuvre des missions lointaines une organisation nouvelle et plus complète : à cette époque elle entretenait des missionnaires dominicains et franciscains dans l'Inde, la Chine et le Thibet. Pékin avait un archevêque secondé par divers suffragants. Plusieurs évêchés furent érigés parmi les Tartares. Les Lapons embrassèrent aussi la foi catholique.

L'année 1492 réservait à l'apostolat catholique de nouveaux et magnifiques horizons. La découverte de la boussole prêtant à la navigation un utile secours, le génois Christophe Colomb obtint de Ferdinand le Catholique trois vaisseaux pour courir à la recherche d'une terre inconnue dont son génie soupçonnait l'existence par delà l'Océan. Il découvrit le nouveau monde, appelé par lui *Indes occidentales*, jusqu'à ce que le florentin Américo Vespuce lui donnât son nom.

Vers le même temps, le portugais Vasco de Gama se

Digitized by Google

frayait une nouvelle route vers les Indes orientales en doublant le cap de Bonne Espérance. Avec les vaisseaux de l'Espagne et du Portugal la foi chrétienne abordait ces nouvelles régions : les bénédictins, les dominicains et les franciscains se disputèrent l'honneur d'aller porter les bienfaits de la civilisation et de la foi à ces peuplades lointaines. Le plus illustre parmi les missionnaires de l'Amérique fut le dominicain *Las-Casas :* il se fit le défenseur des Indiens contre l'avarice et la cruauté des Européens envahisseurs, et devint le premier évêque du Mexique.

IV. *Les papes et la liberté nationale de l'Italie.* — En même temps que la papauté veillait à l'extension de la foi dans le nouveau monde, elle avait à protéger l'Italie et à lui conserver sa liberté nationale. Ce fut l'œuvre particulière d'Alexandre VI et de Jules II d'affranchir la Péninsule et de reconstituer le pouvoir temporel en repoussant tous les usurpateurs. — Alexandre VI est ce fameux Rodrigue Borgia dont la mémoire a été si cruellement flétrie par certains historiens. Ce que fut sa vie privée avant son élection au souverain pontificat, il n'est pas facile de le préciser ; mais ce qui est certain, c'est que, devenu pape, il mit au service de la Religion et de l'Église, comme à la défense de la liberté italienne, une énergie indomptable, un esprit sagace, un zèle infatigable. On le voit réprimer à Florence la fougue indiscrète du dominicain Jérôme Savonarole, pacifier l'Italie bouleversée par les factions, tenir tête à Charles VIII, roi de Naples, faire reculer tous les oppresseurs du saint-siège, prendre partout en mains les intérêts de la chrétienté. — Jules II est ce cardinal Julien de la Rovère que son habileté profonde et son courage guerrier ont mis à la tête du mouvement italien : pape, il s'oppose tour à tour aux ambitions italiennes et françaises ; il combat en personne les Vénitiens, conclut avec la France et l'Espagne la *Ligue de Cambrai ;* et quand Louis XII s'est retourné contre le saint-siège, il le frappe de ses

Digitized by Google

anathèmes. Le roi de France, irrité, voulut faire le procès au pape dans un prétendu concile convoqué à Pise, puis transféré à Milan et ensuite à Lyon. Mais cette tentative de schisme fut purement ridicule : Jules II, après avoir frappé des censures de l'Église les partisans du schisme, et jeté l'interdit sur le royaume de France, indiqua lui-même un concile général à Rome pour l'année 1512.

V. *Le cinquième concile de* LATRAN, *dix-huitième œcuménique* (1512-1517) ; *concordat entre Léon X et François Ier.* — Cent évêques, la plupart italiens assistèrent au concile : tous les États de la chrétienté, la France comprise, y étaient représentés. Jules II présida les cinq premières sessions, et Léon X, devenu pape en 1513, les sept autres.

Deux objets principaux occupèrent le concile de Latran : la réformation du clergé et l'abrogation de la *pragmatique sanction de Bourges.*

1° *Réformation du clergé.* — Mentionnons pour mémoire les décrets annulant l'élection du pape si elle était entachée de simonie ; les règles de promotion aux dignités et bénéfices ecclésiastiques ; une bulle approuvant solennellement l'institution des *monts-de-piété* ; une autre, motivée par la récente découverte de l'imprimerie, interdisant la publication d'aucun livre sans approbation de Rome, de l'évêque ou de leur délégué, etc.

Au milieu de ces décrets, nous lisons une définition dogmatique au sujet de l'*âme humaine :* « L'âme est essentiellement par elle-même la forme du corps humain : elle est immortelle, multiple et en nombre égal à celui des corps qu'elle anime. » (*Sess.* VIII.) Puis, à propos de la prédication, le concile interdit absolument « de déterminer l'époque des calamités futures, de la venue de l'antéchrist et du jugement dernier, et aussi d'alléguer des révélations et inspirations particulières ». (*Sess.* XI.)

2° *Abrogation de la pragmatique sanction.* — Cet acte

Digitized by Google

sans valeur avait été l'occasion des graves démêlés survenus entre Louis XII et Jules II. Le roi et le pape étaient morts depuis la réunion du concile. Mais François Ier et Léon X entrèrent en négociation pour annuler et remplacer cette constitution qui demeurait une cause permanente de litige. Un nouveau *concordat* fut signé en 1515 et reçut l'approbation du concile. — Enfin une bulle expresse déclara désormais révoquée, cassée et abolie la *pragmatique sanction*, avec sentence d'excommunication contre quiconque en invoquerait à l'avenir les dispositions.

3° *Le concordat entre Léon X et François Ier.* — Une des principales clauses du concordat de 1515 est celle qui règle la nomination des évêques et des dignitaires de l'Église et des monastères. Depuis le XIVe siècle, les élections épiscopales se faisaient sous l'influence puissante de l'autorité royale, et souvent avec l'intervention directe du saint-siège. Le concordat stipule que désormais les chapitres et chanoines n'interviendront plus en France dans le choix des évêques, mais que le roi nommera, dans les six mois de la vacance, un docteur ou un licencié en théologie ou en droit, âgé d'au moins vingt-sept ans, ayant les autres qualités requises. Le pape donnera l'institution canonique. Si le sujet proposé par le roi n'était pas agréé, celui-ci devrait en proposer un autre dans les trois mois suivants, et si cette proposition était défectueuse, le pape pourvoirait à la nomination d'un titulaire. Dans les monastères et prieurés, l'abbé ou le prieur sera également nommé par le roi, qui devra choisir un religieux du même ordre, ayant au moins vingt-trois ans : l'élu recevra ses provisions du saint-siège.

Le concordat supprimait, comme la *Pragmatique*, les *expectatives* et *réserves*, mais laissait subsister les *annates*.

Les stipulations relatives à la nomination des évêques sont demeurées en vigueur et ont été maintenues dans le nouveau concordat de 1801.

VI. *Nouveaux Ordres religieux et saints personnages du*

Digitized by Google

XV^e^ *siècle.* — Mentionnons deux importantes congrégations religieuses : celles des *Minimes* et des *Annonciades.*

L'ordre des *Minimes* eut pour fondateur saint *François de Paule,* né en Calabre. En donnant à ses disciples le nom de *frères minimes,* François leur faisait une obligation spéciale de l'humilité. Aux trois vœux de religion il ajouta celui d'un carême perpétuel. Lui-même fut le modèle parfait de la vie humble et austère. Louis XI, se sentant près de sa fin, appela près de lui, à Plessis-lès-Tours, ce saint religieux, qui prépara le monarque à bien mourir. Une maison de *Minimes* fut fondée à Plessis, et l'ordre, approuvé par Sixte IV, se répandit en France comme en Italie.

L'ordre des *Annonciades* doit son origine à sainte *Jeanne de Valois,* fille de Louis XI, épouse répudiée de Louis XII. C'est à Bourges, dont elle avait reçu le duché en apanage, qu'elle répandit ses pieuses largesses et ses admirables exemples ; c'est là qu'elle fonda son ordre de religieuses, approuvé par Alexandre VI, et qui répand encore ses suaves parfums de piété et d'humilité.

Entre autres fleurs de sainteté écloses en ce XV^e^ siècle, citons : saint *Bernardin de Sienne,* pieux restaurateur de la stricte observance dans l'ordre franciscain ; saint *Laurent Justinien,* partriarche de Venise, l'ornement de l'épiscopat ; saint *Antonin,* de l'ordre de Saint-Dominique, archevêque de Florence, l'oracle de son temps par la science et la vertu ; saint *Jean Capistran,* héroïque défenseur de la chrétienté contre les Turcs ; les deux saintes *Catherine* de *Bologne* et de *Gênes* ; sainte *Colette,* née en Picardie, réformatrice des Clarisses ; sainte *Marguerite de Savoie ;* le bienheureux *Nicolas de Flue,* sauveur de la liberté helvétique ; saint *Casimir,* de la famille royale de Pologne ; saint *Ferdinand,* de la famille du Portugal ; sainte *Véronique* de Milan ; sainte *Françoise,* dame romaine, etc.

VII. *La Renaissance.* — On appela de ce nom le réveil puissant qui se produisit au XV^e^ siècle, après la chute de

Digitized by Google

Constantinople, et marqua toute une révolution dans les idées, dans les lettres, les sciences et les arts, mouvement déterminé en Occident par l'importation de la civilisation grecque, et activé par la découverte de l'imprimerie et les premières inventions du génie moderne.

Il y eut alors en Europe un enthousiasme fébrile pour les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome, et en particulier pour la philosophie de Platon, au grand préjudice des études chrétiennes et de la théologie scolastique. L'engouement inconsidéré pour le paganisme menait droit à la libre pensée : la Réforme en est sortie, et après elle la Révolution. A ce point de vue, la Renaissance fut désastreuse.

Quant au mouvement littéraire, scientifique et artistique du XV^e^ siècle, il fut encouragé par les papes et par l'Église. Eugène IV retint en Italie le savant grec Bessarion, et, en le créant cardinal, lui permit de prendre une large part à l'œuvre de la renaissance intellectuelle. Nicolas V s'entoura des savants les plus illustres. Calixte III avait la passion des manuscrits ; Pie II s'était placé parmi les premiers littérateurs de son temps ; Jules II encouragea principalement les artistes, et Léon X mérita de donner son nom au siècle qui vit la splendeur littéraire et artistique de l'Italie, tandis que la France attachait le nom de François I^er^ à ce même siècle où apparaissent les premiers monuments de notre langue et de notre architecture nationales.

Rappelons seulement ce détail, trop souvent oublié. Dans les sciences, les premiers progrès sont dus à des hommes d'Église : Nicolas de Cusa, qui soutint, près de deux cents ans avant Galilée, que la terre tourne, fut archidiacre de Liège, évêque et cardinal. Jean Muller, plus connu sous le nom de Régiomontanus, le restaurateur de l'astronomie moderne, fut nommé par Sixte IV à l'évêché de Ratisbonne. Copernic, l'auteur du nouveau système du monde, était chanoine de Frauenburg. — Est-il besoin de rappeler que les arts furent magnifiquement encouragés par Jules II et Léon X ? Le premier fait

Digitized by Google

venir à Rome Michel Ange et donne l'essor à ses talents merveilleux dans l'ornementation de la chapelle Sixtine, par l'admirable scène du *Jugement dernier;* il confie au génie de Bramante l'exécution de la basilique de Saint-Pierre et compose le musée du Vatican. Le second patronne Raphaël, le peintre incomparable de la chapelle et du palais des papes. C'est l'époque où l'école franciscaine de l'Ombrie donnait le Pérugin, où Léonard de Vinci, le Corrège et le Titien produisent les chefs-d'œuvre de la peinture chrétienne. La France emprunte à l'Italie catholique ses meilleurs maîtres : Benvenuto Cellini, Léonard de Vinci, le peintre Jean Cousin, l'architecte Delorme, les sculpteurs Germain Pilon et Jean Goujon.

Ainsi tout est vivant au début du XVI^e^ siècle; mais de ce réveil étrange de l'activité humaine le protestantisme allait naître, et nous arrivons à l'histoire des temps modernes.

Digitized by Google

III

L'ÉGLISE DANS LES TEMPS MODERNES

RÉFORME ET RÉVOLUTION

(De l'an 1517 de J.-C. à l'époque contemporaine.)

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude.

Il nous reste à parcourir encore une période de près de quatre siècles, assurément la plus mouvementée de toute l'histoire. Il faut que Jésus-Christ règne; mais sa royauté est plus souvent contestée que reconnue en ce monde. Il faut que l'Église triomphe de l'erreur, gouverne les âmes, étende l'empire de la foi; mais, comme son divin Maître, elle rencontre des obstacles : la contradiction, les épreuves, un combat continuel doivent précéder la victoire définitive. Les *temps modernes* n'échappent point à cette loi générale. Avec le XVI^e^ siècle s'est levé un esprit nouveau d'indépendance et de révolte dont nous allons constater les progrès dans le *protestantisme*, qui se dissimulera plus tard dans le *jansénisme*, pour s'épanouir plus librement dans le *philosophisme* du XVIII^e^ siècle, et éclater enfin dans la *révolution*. Notre XIX^e^ siècle recueille les tristes fruits de cette marche progressive et souvent désastreuse de l'esprit moderne : il nous faut en marquer les principales étapes.

Digitized by Google

Bossuet a jeté son regard d'aigle sur cette transformation de l'Europe à partir du XVI^e^ siècle. « La source de tout le mal, dit-il, est que ceux qui n'ont pas craint de tenter au siècle passé la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toute leur nouveauté que la sainte autorité de l'Église, ils ont été obligés de la renverser. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance... Dès lors on a bien prévu que la licence, n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini; que l'opiniâtreté serait invincible, et que tandis que les uns ne cesseraient de disputer ou donneraient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la Religion, déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme [1]. »

Cette page de Bossuet résume admirablement l'histoire religieuse des temps modernes. La théorie du *libre examen* et le principe *d'indépendance spirituelle* répondaient trop bien aux instincts du XVI^e^ siècle, à toutes les mauvaises passions et à toutes les convoitises, pour ne pas donner à la prétendue *réforme* un succès facile : voilà pourquoi le *protestantisme* trouva tant d'écho au sein de la vieille Europe. Mais à peine l'œuvre de Luther est-elle fondée, que les divisions éclatent, que les sectes se multiplient, que le désordre est dans les sociétés comme dans les consciences.

A cette période agitée succède une époque de *repos funeste*. Ce n'est plus la lutte ardente, passionnée, retentissante du protestantisme, mais voici les menées sourdes et ténébreuses du *jansénisme*. Cette hérésie circule comme un poison subtil autant que mortel. Les meilleurs esprits subissent son influence, et Bossuet, qui la signale avec terreur, n'échappe au jansénisme qu'en tombant lui-même et en entraînant avec lui la France dans une autre

[1] Bossuet, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

Digitized by Google

erreur, également sortie de la révolte contre l'autorité, le *gallicanisme*, qui faillit un moment précipiter notre nation dans le schisme.

Cette indifférence complète des religions, cet athéisme que prévoyait Bossuet, le *protestantisme* y a disposé les esprits par le libre examen; le *jansénisme* y a préparé les cœurs par ses principes exagérés de morale; le *philosophisme* du XVIII^e^ siècle achèvera l'œuvre en poussant la société européenne à l'incrédulité, à la négation, à ce déisme théorique qui n'est autre chose que l'*athéisme* pratique. C'est une époque lamentable qui commence pour l'Église: Voltaire et son école dirigent ce mouvement, qui ne s'arrêtera plus à l'indifférence, qui descendra jusqu'à la haine de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église. Un moment c'est l'impiété qui triomphe en France et dans tous les États de l'Europe chrétienne.

Le désordre dans les idées doit nécessairement avoir pour conséquence le désordre social: après l'athéisme philosophique, voici la *révolution*. La tourmente sera relativement de courte durée, mais que de bouleversements et que de ruines! Toutes les précédentes tempêtes semblent n'être plus rien en présence du cataclysme révolutionnaire. Mais on vit bien que l'Église a des promesses d'immortalité plus fortes que toutes les puissances de l'enfer: elle se releva du fond de cet abîme, plus radieuse, plus grande, plus héroïque que jamais.

La *révolution* nous conduit au seuil du XIX^e^ siècle. C'est une nouvelle vie et une nouvelle histoire qui commence pour l'Église catholique; il semble que nous assistons à l'enfantement de la société contemporaine, enfantement laborieux et difficile où l'Église doit reprendre son œuvre, recommencer son apostolat et préparer le règne définitif de Jésus-Christ. Nous aurons à constater de sa part d'admirables efforts et de magnifiques succès; mais il nous faudra signaler également le réveil de l'esprit du mal, cette lutte à outrance dont nous sommes les témoins. L'issue certaine, ce sera le triomphe de Jésus-Christ et de l'Église; mais nous n'en voyons encore que l'aurore.

Digitized by Google

Tel est le vaste champ qui nous reste à explorer; notre tâche est de préciser le rôle et l'action de l'Église dans les diverses situations que nous venons d'indiquer. Nous partagerons en cinq chapitres cette étude de l'Église dans les temps modernes : 1° *L'Église et la réforme* (de 1517 à 1598) : là nous ferons connaître les principaux chefs du protestantisme, leurs doctrines, la propagation de la réforme, la condamnation de l'erreur et l'œuvre colossale du concile de Trente; 2° *L'Église et le jansénisme gallican* (de 1598 à 1715) : nous aurons à signaler les différentes erreurs nées du protestantisme et à montrer le zèle infatigable de l'Église dans la résistance au mal et dans sa condamnation; l'hérésie de *Baïus* et de *Jansénius*, le *gallicanisme*, le *quiétisme*, la reprise des erreurs jansénistes par Quesnel, trouveront place en cette étude, que nous poursuivons jusqu'à la mort de Louis XIV; 3° *L'Église et le philosophisme* du XVIII^e^ siècle (de 1715 à 1789) : nous y verrons la réaction janséniste préparer, par ses derniers agissements, les voies à l'incrédulité; puis ce sera le règne du *philosophisme* de Voltaire et de son école; 4° *L'Église et la révolution;* l'abîme a été creusé, il faut que la France y descende et que toutes les nations de l'Europe à sa suite ressentent le contre-coup de sa chute. Nous disons les excès de la révolution antireligieuse et l'heureux apaisement amené par le concordat. Mais l'œuvre de la révolution continue dans notre XIX^e^ siècle : de l'esprit révolutionnaire sont sorties les erreurs modernes contre lesquelles l'Église lutte depuis cinquante ans. Pie IX en a été l'adversaire redoutable, et le concile du Vatican les a dénoncées et frappées de ses anathèmes. Nous ferons connaître ces nouvelles doctrines et leur condamnation. Un aperçu général sur le XIX^e^ siècle terminera ce chapitre et nous montrera la situation présente avec ses tristesses, mais aussi avec ses espérances.

Digitized by Google

CHAPITRE I

L'Église et la Réforme.

(De 1517 à 1598 de J.-C.)

Idée générale. — Division de ce chapitre.

Le mouvement et l'activité que la renaissance venait de produire, la séparation qui s'accentuait entre la société politique et la société religieuse, certains abus qui s'étaient glissés au sein même du catholicisme, une tendance générale à l'émancipation dans les mœurs comme dans les idées, tout préparait les voies à Luther quand cet hérésiarque parut. Mais à peine le réformateur a-t-il jeté dans sa patrie ses théories de *libre examen*, que d'autres esprits s'en emparent et mettent la division dans le protestantisme, à peine éclos. Calvin, en France et dans la Suisse, jette les fondements d'un protestantisme rival; Henri VIII, en Angleterre, pour se soustraire à l'autorité du pape, se sépare de Rome sans oser encore admettre dans ses États les erreurs luthériennes, que lui-même avait combattues : ce sera l'œuvre d'Élisabeth. Mais à la faveur du principe d'affranchissement et de révolte, le protestantisme se répand dans une vaste partie de l'Europe. C'est le premier spectacle auquel il nous faut assister.

Cependant l'Église ne reste point inactive en face de l'orage qui s'élève : Léon X prononce l'anathème contre Luther et ses doctrines; Paul III convoque à Trente les évêques du monde catholique, et là, de 1545 à 1563,

Digitized by Google

avec quelques interruptions sans doute, mais en poursuivant le même dessein, le concile œcuménique passe en revue toutes les hérésies accumulées dans le protestantisme et leur oppose, en des définitions précises, la vérité catholique. Nous aurons à rappeler les principales décisions dogmatiques, morales et disciplinaires sorties de cette illustre assemblée.

Le protestantisme avait soulevé l'Allemagne, armé les paysans et semé la guerre civile. En Angleterre il suscite les mêmes luttes religieuses, et avec la reine Élisabeth il met à feu et à sang l'ancienne *île des saints*, devenue le foyer de la plus atroce persécution. La France, à son tour, est le théâtre de guerres sanglantes qui ne trouvent un terme que dans la conversion de Henri IV et son fameux édit de Nantes (1598).

Afin de ne point disséminer nos remarques sur le rôle de l'Église, nous grouperons dans une étude spéciale ses efforts combinés contre l'hérésie protestante, l'action salutaire et puissante de ses nouveaux ordres religieux, le spectacle de la sainteté au XVI^e^ siècle, l'épanouissement de la science catholique et enfin la propagation de la vérité dans le nouveau monde, où elle trouve une précieuse compensation aux pertes qu'elle faisait en Europe. De là notre division de ce chapitre en quatre articles: 1° *Les hérésiarques du* XVI^e^ *siècle* (1517-1545), où nous faisons connaître les hommes, les doctrines, la propagation du protestantisme; 2° *Le concile de Trente* (1545-1563), dont nous donnons l'historique rapide en rappelant ses principales décisions; 3° *Luttes religieuses en Angleterre et en France* (1563-1598), où nous résumons l'œuvre d'Élisabeth, ses persécutions dirigées contre les catholiques, les guerres de religion en France jusqu'à l'édit de Nantes; 4° enfin *La vraie réforme opérée par l'Église au* XVI^e^ *siècle*, tableau fort abrégé de l'action bienfaisante de l'Église pour entraver le protestantisme et se reconstituer sur la base de la sainteté évangélique.

Digitized by Google

ARTICLE I

Les hérésiarques du XVI[e] siècle.

(1515-1545)

Papes.	*Roi de France*
Léon X (1513-1522).	François I[er] (1515-1547).
Adrien VI (1522-1523).	
Clément VII (1523-1534).	
Paul III (1534-1549).	

I. Luther (1516-1546) : son histoire, sa doctrine. — II. Divisions et guerres au sein du protestantisme allemand. — III. Calvin (1532-1564) : son histoire et ses erreurs. — IV. Henri VIII (1534-1547); origine du schisme d'Angleterre. — V. Propagation du protestantisme en Europe. — VI. Jugement sur le protestantisme.

I. *Luther* (1517-1546) : *son histoire, sa doctrine.* — Luther était né à Eisleben, en Saxe, l'an 1483. Instruit par la charité catholique, il entra en 1505 au couvent des Augustins d'Erfurt, fit profession et reçut la prêtrise. De là il fut envoyé comme professeur de dialectique et de théologie à l'université de Wittemberg. Reçu docteur, il prêta serment d'enseigner la foi catholique et de la défendre contre toutes les hérésies jusqu'à son dernier soupir.

En 1517, Léon X accorda une indulgence plénière à tous les fidèles qui, repentants de leurs fautes, contribueraient par leurs aumônes à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre. La prédication des indulgences fut confiée en Allemagne aux moines dominicains. L'orgueil de Luther en souffrit, et le dépit du docteur s'exprima dans des thèses où il attaquait non pas seulement les abus possibles, mais la doctrine même des indulgences, et qu'il fit afficher aux portes de l'église de Wittemberg.

Les théologiens catholiques ne manquèrent pas de relever les erreurs du moine saxon. Luther écrivit au pape Léon X une lettre dans laquelle il disait : « Approuvez ou réprouvez, comme il vous plaira : j'écouterai

Digitized by Google

votre voix comme la voix même de Jésus-Christ. » Malgré ces protestations, le moine dogmatisait. Ne s'arrêtant plus à la question des indulgences, il attaquait le libre arbitre, la nécessité des bonnes œuvres pour le salut; il niait la primauté du siège romain, en appelait au pape mieux informé, puis au futur concile; il invectivait contre les vœux et le célibat des prêtres, jetait en avant son fameux *sacerdoce laïque* et détruisait toute la hiérarchie de l'Église.

Léon X épuisa tous les moyens de conciliation; il condamna Luther par la bulle *Exurge* (1520). Au lieu de se soumettre, le réformateur brûla sur la place de Wittemberg la bulle pontificale. Il entrait en pleine révolte. Charles-Quint, empereur d'Allemagne, cita le novateur à la diète de *Worms* (1521). Luther soutint ses erreurs et fut mis au ban de l'empire; mais Frédéric de Saxe le recueillit au château de la Wartbourg. De cette retraite, qu'il appelait son île de Pathmos, l'hérésiarque inonda l'Allemagne de ses pamphlets incendiaires et de ses nouvelles erreurs.

La décadence du moine est rapide; ses progrès dans l'hérésie et la négation ne sont pas moins marqués. L'autorité de l'Église étant rejetée, l'Écriture sainte devient pour Luther la seule règle de foi, et l'interprétation individuelle trace à chacun sa croyance. L'homme justifié par la foi n'ayant plus besoin d'aucune grâce, le réformateur devait nier les sacrements; mais, par une contradiction évidente, il en conserve trois : le baptême, la pénitence et l'Eucharistie, mais en altérant sur chacun d'eux la doctrine catholique; ce ne sont plus que des signes sensibles qui nous excitent à la foi; il supprime la confession auriculaire, et la pénitence se réduit à la foi en la rémission des péchés par les mérites de Jésus-Christ; il nie la transsubstantiation et s'arrête à l'impanation ou présence réelle dans le pain; il remplace la messe par la cène, qui n'est plus qu'une simple cérémonie. Enfin Luther achève son œuvre de destruction en traitant d'idolâtrie le culte des saints et celui de la Mère de Dieu,

Digitized by Google

la vénération des reliques et des images, en rejetant le culte des morts. Et pour accommoder la nouvelle religion à toutes les passions humaines, il supprime les abstinences et les jeûnes, il autorise le divorce, il prêche le mariage des prêtres et des religieux, il abolit les vœux monastiques, et lui-même donne l'exemple en épousant sacrilègement Catherine Bora, une religieuse qu'il a fait sortir de son couvent; il rallie à sa cause les princes débauchés et les peuples cupides en les appelant au pillage des églises et des monastères. Telle est l'œuvre que Luther osa qualifier du nom de *réforme*.

II. *Divisions et guerres au sein du protestantisme allemand.* — Cette liberté de croire et de penser devait enfanter et enfanta rapidement le désordre dans les idées; le renversement du principe d'autorité et la rupture de tout frein devaient entraîner et entraînèrent fatalement l'anarchie. Avant même que Luther eût levé à Wittemberg l'étendard de la révolte contre l'Église, *Zwingle*, curé de Glaris, en Suisse, s'était déclaré contre les indulgences; le premier il avait proposé l'Écriture sainte comme unique règle de foi. Ses succès encourageant son audace, il vint dogmatiser à Zurich. Il s'éleva contre les cérémonies extérieures du culte, nia l'efficacité des sacrements et rejeta le purgatoire et le culte des saints. Zwingle combattait en particulier la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et devint le chef de la secte des *sacramentaires*. Il compta parmi ses adhérents *Carlostadt*, disciple et ami de Luther, qui se sépara du moine saxon pour devenir en Allemagne le chef des *sacramentaires* et des *iconoclastes*. Ces sectaires se mirent à briser les statues, à déchirer les tableaux, à abattre les saintes images dans toutes les églises. En Suisse ils commirent les mêmes désordres et persécutèrent les catholiques avec tant de violence, que ceux-ci prirent les armes pour défendre leurs droits méconnus. Les protestants furent vaincus à la bataille de Cappel, et le corps de Zwingle fut trouvé parmi les morts.

Digitized by Google

Dans le temps où Luther était encore au château de la Wartbourg, deux autres de ses disciples, *Nicolas Storch* et *Thomas Münzer* s'érigèrent en faux prophètes. Partant de ce principe que le baptême n'opère que par la foi, ils concluaient à la nullité du baptême des enfants et à la nécessité de rebaptiser les adultes; de là leur nom d'*anabaptistes*. Ils se prétendaient appelés à rétablir le règne du Christ sur le fondement de l'égalité sociale. Par leurs prédications fanatiques, ils soulevèrent les multitudes, les entraînèrent au pillage et inaugurèrent l'atroce *guerre des paysans*. Luther déchaîna contre eux les princes et les seigneurs, effrayés de cette révolte. Cent mille paysans, dit-on, périrent à la bataille de Frankenhausen (1525). Münzer, fait prisonnier, fut décapité. Quelques années plus tard, les *anabaptistes* essayèrent de se reconstituer en Westphalie sous le commandement du boulanger Jean Mathieu et du cordonnier Jean de Leyde, et ils ajoutèrent aux erreurs de leurs devanciers la communauté des biens et des femmes. Le siège et la prise de Munster, où périrent les deux chefs de l'insurrection, mirent fin à la guerre des anabaptistes.

Cependant la division s'accentuait parmi les *protestants:* c'était le nom que s'étaient donné les réformés à la diète de Spire (1529), en refusant de se soumettre au décret de Charles-Quint qui enjoignait de ne rien innover. En vue d'opérer une meilleure entente, *Mélanchthon,* disciple de Luther, rédigea la *confession d'Augsbourg* (1530). Elle fut pour un temps le signe de ralliement des luthériens.

III. *Calvin* (1532-1564) : *son histoire, ses erreurs.* — Calvin était né à Noyon en 1509, de parents peu fortunés; une riche famille pourvut aux frais de son éducation. Sans entrer dans les ordres, Calvin posséda en titre la cure de Marteville, et plus tard celle de Pont-l'Évêque. Ami de la nouveauté, il dévorait en secret tous les ouvrages des prétendus réformateurs. Jeune homme, il avait dû fuir sa patrie, marqué d'un fer rouge pour un

Digitized by Google

crime infamant; le reste de sa vie se passa dans la débauche. Sectaire froid et rigide, plus méthodique que Luther, il saura donner un corps à l'hérésie; plus haineux encore et plus féroce, il fera de sa puissance une tyrannie. Après avoir mené une vie errante, il se fixa à Genève, et cette ville devint la citadelle de l'hérésie calviniste. Ses principaux auxiliaires furent Viret, Farel et Théodore de Bèze. Malheur à qui ne pense point comme lui! Par ses ordres, Michel Servet fut brûlé vif, Bolzec envoyé en exil, Gentilis décapité pour ses opinions sur la Trinité, Jacques Gruet pour ses vers libertins. Pendant trente ans, Calvin tyrannisa Genève sous la constitution la plus absolue et la plus draconienne.

Le livre de l'*Institution chrétienne* est le résumé de toute l'hérésie calviniste. Comme Luther, Calvin enseigne que l'homme n'est pas libre, mais il ajoute que la prédestination et la réprobation sont absolues et conclut au fatalisme le plus rigoureux. Il veut que le juste soit assuré de son salut, que la justice soit inamissible et que personne ne puisse déchoir de l'état de grâce. Luther admettait trois sacrements; Calvin n'en reconnaît que deux, le baptême et la cène. Luther n'avait pas osé nier la présence réelle dans l'Eucharistie; Calvin n'admet, avec les sacramentaires, qu'une présence figurative: c'est seulement par la foi que le corps et le sang de Jésus-Christ sont reçus dans la communion. Luther n'avait pas rejeté tout culte extérieur; Calvin condamne les tableaux et les images, abolit les fêtes, le culte des saints et la prière pour les morts. Enfin la confession d'Augsbourg n'avait pas supprimé toute la hiérarchie de l'Église, elle laissait du moins subsister le sacerdoce; Calvin abolit l'épiscopat et le sacerdoce. Il reconnaît, il est vrai, des ministres et des prédicateurs, mais chacun peut le devenir et cesser de l'être; il lui suffit d'une délégation. Est-il besoin d'ajouter que dans le système de prédestination admis par Calvin, les bonnes œuvres sont absolument inutiles? C'est la ruine de toute morale, de toute sainteté et de toute vertu.

Digitized by Google

IV. *Henri VIII* (1534-1547); *origine du schisme d'Angleterre.* — Au moment où Luther inaugurait sa réforme en Allemagne, Henri VIII régnait en Angleterre. Prince non seulement orthodoxe mais zélé pour la vérité catholique, il avait écrit contre l'hérésie un livre qui lui avait mérité du pape, en 1521, le nom de *défenseur de la foi.* La passion vint tout changer, et Henri VIII ne laisse à l'histoire que le souvenir de sa luxure, de sa tyrannie et de ses cruautés. Il avait épousé Catherine d'Aragon; après vingt-quatre ans de mariage, il voulut la répudier pour contracter une nouvelle union avec Anne de Boleyn. Irrité des sages lenteurs de Clément VII, le prince rompit violemment avec Rome et se fit nommer chef de l'Église *anglicane* (1531). L'indigne archevêque de Cantorbéry, Jean Cranmer, se prêta aux caprices du monarque. Henri VIII rappelle les plus odieux tyrans de Rome païenne. Il épousa six femmes, en répudia deux, en envoya deux autres à l'échafaud : l'une était Anne de Boleyn, la première cause de tout le mal. Soixante-douze mille de ses sujets payèrent de la vie leur résistance aux volontés du tyran. Il joignait à la cruauté l'avarice et la spoliation, et la malheureuse Angleterre, pendant quatorze ans, expia sa trop grande docilité.

Henri VIII toutefois ne voulait que se débarrasser de Rome : il inaugura le schisme, mais sans vouloir introduire l'hérésie. Il retint les dogmes et les pratiques catholiques. C'est après la mort de Henri VIII que l'hérésie protestante vint se greffer sur le schisme anglican.

V. *Propagation du protestantisme en Europe.* — Il serait long et inutile à notre but de raconter tout le détail de la propagation du protestantisme dans les divers États de l'Europe. Nous n'en dirons que ce qu'il faut pour constater l'étendue du mal fait à l'Église de Dieu par la réforme du XVI^e^ siècle.

1° *Allemagne.* Nous avons vu les premiers progrès

Digitized by Google

de l'erreur luthérienne, grâce à l'inertie de Charles-Quint, tout entier à la lutte qu'il soutenait contre François Ier et la France. Les princes protestants, ligués à Torgau et à Smalkalde, tenaient tête aux catholiques, resserrés par la ligue de Nuremberg. De la Saxe, les doctrines luthériennes passèrent en Silésie, où le conseil de Breslau les mit en faveur.

Quelques années après, Albert de Brandebourg, grand maître des chevaliers teutoniques, qui avaient la Prusse sous leur domination, embrassa la doctrine de Luther, se délivra de ses engagements et mit le sceau à son indépendance en se mariant à une princesse de Danemark. Il introduisit la réforme dans ses États et rendit son autorité héréditaire dans sa famille (1525).

2° *Danemark.* Le roi Christian II, détrôné par une révolte, vit le sceptre passer aux mains de son oncle, Frédéric de Holstein. Ce prince, luthérien de cœur, se déclara en 1527, contre l'Église romaine; il chassa les évêques de leurs sièges, pilla les monastères et fit adopter la confession d'Augsbourg.

3° *Norwège et Suède.* Le fils de Frédéric, Christian III, imposa de force les idées luthériennes à la Norwège; les évêques ne résistèrent que faiblement à la persécution, et l'apostasie de la nation se trouva consommée dès l'année 1537. Quant à la Suède, Gustave Wasa, qui l'avait affranchie du Danemark et s'était fait proclamer roi en 1523, la précipita dans l'hérésie pour mieux la garder sous sa puissance en asservissant la noble race des princes ecclésiastiques. Il décréta la confiscation de tous les biens des évêchés et des monastères, emprisonna les dignitaires de l'Église, s'arrogea le droit de conférer les titres et prépara de la sorte une apostasie nationale à la diète d'Œrebro (1529).

4° *La Suisse.* Préparée à la révolte par Zwingle, elle fut conquise en grande partie à l'hérésie protestante par Calvin, à l'exception des cantons catholiques, qui surent garder leur indépendance religieuse. Genève, sous son ministre despote, devint le centre d'une propagande

Digitized by Google

active et fut pour l'Europe occidentale ce que Wittemberg avait été pour l'Allemagne.

5° *Les Pays-Bas.* Placées sous le joug des Espagnols, ces provinces désiraient s'en affranchir. En haine de Charles-Quint et de Philippe II, qui se déclaraient en faveur des catholiques, elles s'attachèrent au protestantisme de Calvin. Guillaume d'Orange, sans aucune conviction religieuse, se fit de l'hérésie un piédestal pour arriver au pouvoir et ensuite pour s'y maintenir. En 1561 parut dans les Pays-Bas une confession de foi connue sous le nom de *confessio belgica,* et dont les tenants constituèrent une sorte d'Église séparée. La république des sept Provinces-Unies demeura calviniste.

6° *Italie et Espagne.* Sous la protection des papes, les populations italiennes, mieux instruites du catholicisme et mieux sauvegardées contre l'invasion des mauvaises mœurs, résistèrent à l'influence protestante. Quant à l'Espagne, elle dut son salut, avec le maintien de sa foi, à l'Inquisition, dont les attributions furent étendues à l'hérésie sous le règne de Philippe II.

7° *France.* Trop voisine de Genève pour échapper à la propagande calviniste, la France fut de bonne heure inondée des écrits et des émissaires de l'hérésiarque; mais la vieille foi catholique y faisait bonne garde. Dès 1542, l'université de Paris condamna les erreurs protestantes. Sous le règne de François Ier, l'hérésie ne parvint pas à fonder dans notre patrie un parti politique protestant, mais elle y gagnait secrètement des adeptes à la cour, parmi les érudits et les savants trop imbus des idées nouvelles. Sous le règne de Henri II, nous verrons le calvinisme partager en deux la France comme l'Allemagne et provoquer les luttes fratricides.

8° *L'Angleterre.* Nous l'avons vue subir honteusement le schisme que lui imposait Henri VIII. Il y eut pourtant de nobles résistances; l'unité catholique eut ses martyrs, et au premier rang l'ancien précepteur du roi, Fischer, évêque de Rochester, et le chancelier Thomas Morus, qui, sur l'échafaud, protestèrent énergiquement contre la

Digitized by Google

défection générale. Après la mort de Henri VIII, sous le faible Édouard VI, Cranmer acheva l'œuvre de destruction. Le zwinglien Pierre Martyr et l'apostat Bernardin Ochin apportèrent à l'Angleterre schismatique les erreurs doctrinales. Dans un nouveau catéchisme, tout ce qui rappelait la présence réelle fut supprimé; on en fit autant dans les rituels et les livres liturgiques traduits en langue vulgaire; les messes privées furent interdites, les saintes images enlevées, le mariage permis aux prêtres: c'était l'hérésie s'ajoutant au schisme.

9° *L'Écosse et l'Irlande.* Les premiers germes de la réforme avaient été jetés en Écosse, dès l'année 1528, par Patrick Hamilton; toutefois l'hérésie rencontrait une opposition courageuse due à l'influence française, et particulièrement à Marie de Guise, épouse de Jacques V. Mais, en 1546, arriva en Écosse un disciple de Calvin, Jean Knox, doué d'une éloquence populaire; il souleva les masses, poussa ses fanatiques disciples à l'assaut des couvents et des églises, fit décréter par le parlement que la messe était interdite comme un acte d'idolâtrie et édicter contre les catholiques qui assisteraient au sacrifice l'exil et la mort. L'Écosse adopta le symbole de Calvin; on supprima l'épiscopat et l'on établit le *presbytérianisme,* qui n'admettait que de simples ministres.

Avec le XVI^e^ siècle commence pour l'Irlande un séculaire et douloureux martyre: dès le temps de Henri VIII, un parlement imposé à l'île catholique travaille à la détacher de Rome, la place sous la suprématie religieuse de l'Angleterre, lui impose les prédicants; mais le peuple irlandais souffre la persécution et reste inébranlable dans sa foi.

VI. *Jugement sur le protestantisme.* — Après ce que nous venons de voir, il est facile de juger dans son ensemble la réforme et son œuvre.

1° *Au point de vue doctrinal,* la révolte religieuse du XVI^e^ siècle n'est pas une nouveauté; les protestants ont recueilli les principales erreurs doctrinales de tous les

Digitized by Google

siècles, et leurs fureurs de sectaires ont eu leur prélude dans celles des vaudois et des hussites. Ainsi Luther et les autres réformateurs ont attaqué l'*Église;* mais les gnostiques, et après eux Marcion, plus tard Jean Huss, Wiclef et Jérôme de Prague ne l'avaient-ils pas attaquée auparavant? La *fatalité* est vieille comme l'histoire des aberrations de l'esprit humain : l'antiquité l'a connue, et Mahomet s'y est brisé. D'autres avant Luther avaient donc détruit le *libre arbitre.* Tous les hérétiques ont eu en vue la licence et la liberté du vice. Or la *justification* luthérienne et la *prédestination* calviniste ne sont en réalité que l'amnistie accordée à tous les vices. Seulement les anciens hérétiques avaient pu s'arrêter devant les conséquences de pareils principes : après les vaudois et les hussites, avec les *anabaptistes* et les *sacramentaires,* le protestantisme ne recule pas devant les conséquences extrêmes : de là les ruines accumulées par la réforme.

2° *Le caractère propre du protestantisme, c'est la variation.* Après avoir nié l'Église et son autorité, après avoir fait de la Bible, interprétée par le libre examen, la seule règle de foi, les sectaires du XVI^e^ siècle croyaient trouver l'affranchissement de la raison humaine; ils n'ont abouti qu'à la confusion des croyances et à des servitudes aussi honteuses qu'insensées. Luther s'en aperçut, et il voulut imposer ses doctrines; mais Calvin, Œcolampade, Carlostadt, Mélanchthon n'avaient-ils pas les mêmes droits que lui? Bossuet a composé un volumineux ouvrage sur les *Variations de l'Église protestante.* Quel chapitre il pourrait aujourd'hui ajouter à son livre! Luther a pu contempler de ses yeux le résultat de son œuvre et reconnaître que « le diable a sa main dans le jeu ». Bossuet a fait cette prophétie : « Que la lassitude des intelligences poussées à bout d'excès et égarées dans tant de sectes les amènerait fatalement au scepticisme. » L'année même où mourut Luther, en 1546, Lélio et Fauste *Socin* se chargeaient de réaliser cette prophétie. Pour les *sociniens,* le Christianisme tout entier n'est qu'une vaste imposture; Jésus-Christ n'est qu'un homme venu, non pour racheter

Digitized by Google

le monde, qui n'avait nul besoin de rédemption, mais pour lui donner la sagesse et l'exemple : c'est le dernier mot du *protestantisme*, menant directement au *rationalisme*, qui en est sorti comme le fruit de son germe, portant avec lui les mêmes variations et la même confusion.

ARTICLE II

Le concile de Trente.

(1545-1563)

Papes.	*Rois de France.*
Paul III (1534-1549).	François Ier (1515-1547).
Jules III (1449-1556).	Henri II (1547-1559).
Marcel II (1556).	
Paul IV (1556-1559).	François II (1559-1560).
Pie IV (1559-1566).	Charles IX (1560-1574).

1. Sommaire historique du concile de *Trente*, 19e œcuménique. — II. Décrets dogmatiques : 1° sur l'Écriture sainte et la tradition; 2° sur le péché originel; 3° sur la justification; 4° sur les sacrements; 5° en particulier sur l'Eucharistie et la Messe; 6° sur la Pénitence et l'Extrême-Onction; 7° sur l'Ordre et le Mariage; 8° sur le purgatoire et les indulgences; 9° sur le culte des saints. — III. Décrets disciplinaires. — IV. Promulgation du concile de Trente.

I. *Sommaire historique du concile de* TRENTE, *dix-neuvième œcuménique.* — Paul III, au milieu des désolations et des angoisses où se trouvait l'Église, n'entrevit de salut possible que dans la réunion d'un concile œcuménique. Il s'ouvrit dans la ville de Trente en 1545.

Tout se réunit pour faire de cette assemblée l'une des plus importantes qu'aient vues les siècles chrétiens : cinq papes en dirigèrent les débats dans des circonstances exceptionnellement graves. Les matières qui y furent traitées, les décisions qui en sont sorties et qui, pendant trois siècles, du concile de Trente à celui du Vatican, ont tracé à la société chrétienne sa direction et sa voie, tout nous fait un devoir d'en étudier les principaux actes. Deux fois interrompu par les malheurs des temps, de 1547

Digitized by Google

à 1550 par la peste qui chassa les Pères de la ville de Trente, de 1552 à 1562 par les embarras de l'Allemagne et de la France, le concile acheva son œuvre en vingt-cinq sessions, où l'on vit plus de deux cents cardinaux, archevêques et évêques, sept généraux d'ordres, et de nombreux procureurs d'évêques absents. « Jamais monument plus majestueux n'a été élevé par une assemblée plus auguste à l'enseignement traditionnel et à l'antique discipline de l'Église. Pas une erreur qui ait trouvé grâce dans ces décrets de foi formulés avec une clarté qui exclut toute équivoque et une rigueur qui ne se prête à aucun subterfuge. Pas une amélioration féconde qui n'ait trouvé place dans ces décrets de réformation, si largement conçus, où les principes immuables de la discipline de l'Église savent se plier aux besoins des temps et s'adapter aux transformations sociales[1]. » Le concile, en effet, avait à traiter de ces deux points importants : la *croyance* et les *mœurs*. Il fut convenu qu'on s'occuperait concurremment de la *doctrine* et de la *réformation*. Pour plus de clarté nous séparerons les décrets *dogmatiques* et les décrets *disciplinaires*. Les uns comme les autres furent préparés dans des congrégations particulières, puis discutés dans des séances publiques où le vote eut lieu, non plus par nation, comme à Constance, mais individuellement. Le vote fut accordé aux abbés et aux généraux d'ordre.

II. *Décrets dogmatiques.* — Avant d'aborder en détail l'exposé de la doctrine catholique contre les erreurs protestantes, il fallait fixer le *canon* et les *règles d'interprétation* de l'Écriture sainte, dont les réformateurs faisaient le plus déplorable abus. Cette question fut l'objet des premières définitions du concile ; vint ensuite

[1] Cantin, *Récits et Tableaux*, p. 435. L'histoire vraie du concile de Trente a été écrite par le cardinal *Pallavicini*. Les chefs du protestantisme refusèrent de paraître au concile. Six docteurs de la réforme en ont falsifié les actes dans leurs *Centuries de Magdebourg*.

Digitized by Google

l'examen de tous les points de la doctrine contestés par l'hérésie.

1° *Sur l'Écriture sainte et la Tradition.* — Le décret est ainsi conçu : « Le saint concile de Trente, œcuménique et général, légitimement assemblé sous la conduite de l'Esprit-Saint, considérant que les vérités de la foi et les règles des mœurs sont contenues dans les livres écrits, ou, sans écrit, dans les traditions qui, reçues par les apôtres de la bouche de Jésus-Christ même, ou transmises par les apôtres comme le Saint-Esprit les leur a dictées, sont parvenues de main en main jusqu'à nous; suivant l'exemple des Pères orthodoxes, le concile reçoit tous les livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, aussi bien que les traditions qui regardent la foi et les mœurs conservées par une succession non interrompue, et les embrasse avec un égal sentiment de respect et de piété. » Tous les livres de la *Vulgate* furent ensuite proclamés authentiques, et l'édition revue de la *Vulgate* approuvée comme devant faire autorité dans les discussions et les leçons publiques. Condamnant ensuite l'interprétation privée de la sainte Écriture, le concile, sous peine d'anathème, stipule expressément : « Que personne, par une confiance aveugle, n'ait l'audace de détourner la sainte Écriture à son sens privé, ni de l'interpréter contrairement à l'explication qu'en donne notre mère la sainte Église, à qui il appartient d'interpréter le véritable sens des Écritures, ou au sentiment unanime des Pères. » (*Sess.* IV.) C'est la condamnation du principe même du protestantisme : voici maintenant celle de ses principales erreurs.

2° *Sur le péché originel.* — Dans la théorie protestante, le péché originel a totalement vicié notre nature; de là cette double monstruosité : qu'il n'y a plus en nous de libre arbitre et que toutes nos œuvres sont mauvaises, qu'il est inutile, en conséquence, de tenter l'accomplissement d'œuvres bonnes. Le concile rétablit ainsi la vérité catholique : « En transgressant la loi de Dieu, Adam perdit la sainteté et la justice dans laquelle il avait

Digitized by Google

été créé; il encourut la haine de Dieu; il devint l'esclave du démon et fut sujet à la mort. Mais le premier homme n'a pas nui seulement à lui-même, il transmet à sa postérité le péché, qui est la mort de l'âme, et avec le péché la mort et la douleur. Ce péché ne peut être effacé par les seules forces de la nature, mais seulement par les mérites de Jésus-Christ, l'unique médiateur qui nous a réconciliés avec Dieu par son sang; et ces mérites de Jésus-Christ sont appliqués tant aux adultes qu'aux enfants par le sacrement de baptême. A tous le baptême est nécessaire selon la parole de Notre-Seigneur. Dans la grâce du baptême, l'offense du péché originel est véritablement remise et effacée. Le concile reconnaît toutefois et confesse que la concupiscence reste dans ceux qui ont été baptisés : elle leur est laissée comme un sujet de lutte, mais elle ne peut nuire à ceux qui résistent vaillamment par la grâce de Jésus-Christ. » (*Sess.* v.) Le concile de Trente exprime formellement que dans ce décret il n'entend nullement comprendre la bienheureuse et immaculée Vierge Marie, mère de Dieu.

3° *Sur la justification.* — Luther voulait que l'homme fût justifié uniquement par la foi en Jésus-Christ, et Calvin prétendait que l'homme ainsi justifié devenait impeccable, et sa justice inamissible. Le concile nous remet dans la vérité et dans le bon sens : il admet la foi comme racine et condition indispensable de la justification, mais non pas comme condition unique, puisque l'observation des commandements et la pratique des bonnes œuvres sont absolument obligatoires pour le salut. Les anciens conciles avaient bien défini contre les pélagiens et les prédestinatiens le concours de Dieu et de l'homme à la sanctification de l'âme; mais ils n'avaient pas précisé la part qui revient à la grâce et celle qui reste au libre arbitre. Ce fut l'œuvre du concile de Trente.

Luther appelait *justification* la simple imputation de la justice de Jésus-Christ. Le concile la définit : « La translation de l'état de pécheur à l'état de juste, le passage de l'état d'enfant d'Adam tombé et prévaricateur à l'état

Digitized by Google

d'enfant adoptif de Dieu par Jésus-Christ. » — L'adulte peut et doit se préparer à la justification : la grâce de Dieu le prévient et l'excite; mais l'adulte répond à ses prévenances par un sentiment de crainte, mêlé d'espérance, bientôt accompagné d'un sentiment d'amour et de regret, puis par le dessein de mener une nouvelle vie. — Quel est dans la justification le rôle de la foi? Elle n'est pas tout, ainsi que le prétendait Luther; elle est la racine et la condition indispensable de la justification, mais non pas la *condition unique :* car il faut aussi l'observance des commandements et la pratique des bonnes œuvres. — La justice s'accroît par les bonnes œuvres, et, contrairement à la doctrine protestante, elle se perd par le péché : loin donc d'avoir cette imperturbable confiance d'être sauvé, personne pendant la durée de cette vie mortelle ne doit présumer de sa prédestination au salut éternel, nul n'est assuré de sa persévérance finale. Il est vrai que l'homme déchu de la grâce de la justification peut la recouvrer par le sacrement de pénitence, qui est la seconde planche après le naufrage; mais il faut pour cela la contrition, la confession sacramentelle si elle est possible, et la satisfaction. — Enfin la justice obtenue, ou recouvrée, peut et doit s'accroître par la prière, par la mortification, par l'accomplissement de la loi de Dieu et des préceptes de l'Évangile. Dieu ne commande rien d'impossible, et son secours est assuré à quiconque l'implore avec humilité et confiance. (*Sess.* VI.))

4° *Sur les Sacrements.* — Dans son *Décret aux Arméniens,* à la suite du concile de Florence, Eugène IV avait admirablement résumé la doctrine catholique sur les sacrements. Le concile de Trente se borna, contre l'hérésie protestante, à en rappeler le nombre et l'institution divine, la vertu sanctifiante et l'efficacité indépendante de la sainteté du ministre. Au sujet du baptême, on se souvient que les *anabaptistes* en prescrivaient le renouvellement aux adultes, sous prétexte que l'enfant était incapable d'un acte de foi; d'autre part, Luther,

Digitized by Google

pour ouvrir plus largement les portes aux renégats qui désertaient les couvents, avait prétendu que seuls les engagements du baptême étaient obligatoires et annulaient les autres vœux, mêmes ultérieurs : le concile de Trente rétablit la vérité, déclare valide et légitime le baptême des enfants, prohibe la rebaptisation des adultes, et maintient le droit et l'obligation des vœux contractés après le baptême. — La confirmation est proclamée véritable sacrement de la nouvelle loi, dont l'évêque est et demeure le seul ministre ordinaire. (*Sess.* VII.) — Les autres sacrements, plus spécialement atteints par les doctrines protestantes, furent l'objet d'une étude plus approfondie et de plus amples définitions dans les sessions ultérieures.

5° *Sur l'Eucharistie et la Messe.* — Dans le chaos où se débattait la réforme, nous avons vu les discussions profondes où le dogme de l'Eucharistie avait jeté les révoltés. Écoutons le saint concile de Trente formuler ses oracles sur chacun des points contestés. Il affirme solennellement la *présence réelle :* « Après la consécration du pain et du vin, Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, est contenu véritablement, réellement et substantiellement sous l'apparence de ces choses sensibles, d'après les paroles mêmes de Jésus-Christ, rapportées au saint Évangile. Jésus-Christ est tout entier sous l'espèce du pain et sous chaque partie de cette espèce, tout entier sous l'espèce du vin et sous chacune de ses parties, non pas seulement au moment de la communion, mais d'une façon permanente. » Luther croyait bien à la présence réelle, mais il ne considérait pas les espèces comme transformées. Le concile de Trente lui oppose la vraie foi : « Par la consécration, il se fait une conversion de toute la substance du pain en la substance du corps de Notre-Seigneur et de toute la substance du vin en son sang : conversion qui a été convenablement et proprement appelée *transsubstantiation* par l'Église catholique. » Puis les Pères proclament très saint et très pieux l'usage de rendre à la divine Eucharistie un culte solennel qui

Digitized by Google

n'est autre que l'adoration, Jésus-Christ étant Dieu comme son père. (*Sess.* XIII.) Le concile maintint que la communion sous les deux espèces n'était nullement nécessaire aux simples fidèles; que l'Église avait eu de sérieuses et légitimes raisons pour ne donner la communion que sous l'espèce du *pain;* que le chrétien reçoit ainsi Jésus-Christ tout entier; que les enfants, avant l'âge de discrétion, n'avaient aucune obligation de communier. (*Sess.* XXI.)

Restait à préciser l'importante question du saint sacrifice de la Messe. Le concile en rappelle la divine institution par Notre-Seigneur, la veille de sa mort. La Messe est un véritable sacrifice : il est propitiatoire pour les vivants aussi bien que pour les morts. On ne l'offre qu'à Dieu seul, parce qu'il est l'acte d'adoration par excellence; mais on y fait mémoire des saints pour remercier Dieu des grâces qu'il leur a faites et pour implorer leur secours auprès du Tout-Puissant. Les prières de la Messe ont été sagement réglées par l'Église pour exciter la piété des fidèles; toutes les cérémonies ont été instituées dans ce même but. Enfin les messes privées, où le prêtre seul communie, ne sont pas, ainsi que l'enseignait Luther, une superstition inspirée par le démon; elles sont un véritable sacrifice agréable à Dieu : le peuple y communie spirituellement et le prêtre sacramentellement. On doit conserver l'usage antique de ne point célébrer la Messe en langue vulgaire : c'est afin de mieux marquer l'unité de la foi dans l'unité de langage et de culte. (*Sess.* XXII.)

6° *Sur la Pénitence et l'Extrême-Onction.* — Avec l'Eucharistie, la Pénitence est un des sacrements dont la doctrine a été plus particulièrement viciée par le protestantisme. Le concile de Trente, pour ce motif, en a rétabli la saine notion : « De tout temps la pénitence a été nécessaire pour obtenir le pardon des péchés. Jésus-Christ a institué un sacrement de pénitence pour remettre les péchés commis après le baptême, lorsqu'il a dit à ses apôtres : Recevez le Saint-Esprit; les péchés

Digitized by Google

seront remis à ceux à qui vous les remettrez... Toutefois on n'arrive au pardon de la pénitence que par des œuvres pénibles : ce qui a fait appeler ce sacrement un *baptême laborieux*. La forme du sacrement consiste dans les paroles de l'absolution : les actes du pénitent, la contrition, la confession et la satisfaction en sont comme la matière. » — Le saint concile distingue entre la contrition *parfaite*, qui, accompagnée du désir du sacrement, suffit pour justifier le pécheur, et la contrition *imparfaite*, qui serait insuffisante par elle-même, mais qui, jointe à l'absolution, le dispose à recevoir la grâce de la justification. — La confession est d'institution divine, car le prêtre, qui est juge, ne peut remettre les péchés sans les connaître, et il ne les peut généralement connaître que par l'aveu du coupable. Celui-ci doit déclarer en confession tous les péchés mortels, avec leur nombre, autant que possible, et les circonstances qui en changent l'espèce. La confession secrète, en usage dans l'Église, est fondée sur l'institution divine et n'est pas une invention humaine : le concile de Latran n'a fait qu'en déterminer l'obligation au moins annuelle... Le prêtre, pour donner validement l'absolution, doit avoir de l'évêque un pouvoir de juridiction, et c'est avec justice et sagesse que l'Église réserve, soit à l'évêque, soit au pape, la rémission de certains péchés plus graves, constituant les *cas réservés*. — Quant à la satisfaction, elle est indispensable pour le pardon, et il reste d'ordinaire, après l'absolution, une réparation à offrir à la justice divine et au prochain que l'on avait offensé. Il faut réparer l'injure faite à Dieu : de là l'imposition, par le prêtre, d'une pénitence *sacramentelle*, à laquelle pourront ou devront s'adjoindre nos œuvres de pénitence, etc.

« L'Extrême-Onction a été considérée par les Pères comme le complément de la pénitence. La miséricordieuse bonté du Rédempteur a voulu, par ce sacrement, nous nourrir et nous fortifier à la fin de notre course, où le démon nous attaque avec plus de furie. » Le concile maintient, contre le protestantisme, l'institution divine

Digitized by Google

de ce sacrement promulgué par saint Jacques, et dont cet apôtre a si bien précisé les effets pour le soulagement spirituel et corporel des malades. Les fidèles ne sauraient donc mépriser, sans commettre de faute, un secours si précieux. (*Sess.* XIV.)

7° *Sur l'Ordre et le Mariage.* — Luther et surtout Calvin avaient rejeté l'*Ordre* comme sacrement et n'en faisaient plus qu'un rite instituant les ministres de la parole et des sacrements : pour les protestants, plus de hiérarchie; tous les chrétiens sont également prêtres, et pour l'exercice du sacerdoce, l'élection du magistrat et le consentement du peuple sont nécessaires, mais suffisent; les évêques ne sont pas supérieurs aux simples prêtres. Contre toutes ces négations, le concile de Trente a des affirmations solennelles et précises : « Le sacrifice et le sacerdoce sont si étroitement unis, que l'un ne saurait exister sans l'autre. Aussi Notre-Seigneur, qui a institué le sacrifice de la Messe, a également institué le sacerdoce catholique; il en a fait un véritable sacrement vers lequel le futur prêtre s'achemine par les ordres, qui sont au nombre de sept, savoir : les ordres inférieurs de portier, de lecteur, d'exorciste, d'acolyte, et les ordres majeurs du sous-diaconat et du diaconat, que l'on trouve dès les premiers temps de l'Église. » Le concile établit nettement l'existence d'une hiérarchie composée des évêques, des prêtres et des ministres inférieurs, la supériorité des évêques sur les prêtres et leur pouvoir exclusif de conférer la confirmation et l'ordre, sans l'intervention du peuple. La primauté du pape avait été trop solennellement affirmée au concile de Florence pour qu'il fût besoin de l'établir à nouveau. (*Sess.* XXIII.)

Un sacrement restait à exposer, le *Mariage*. Luther l'avait réduit à un simple contrat civil; il n'avait pas reculé devant la polygamie et le divorce, au grand scandale de ses disciples. Le concile de Trente rendit au mariage sa place respectable parmi les sacrements : « La perpétuité et l'indissolubilité du mariage, dit-il, nous sont révélées à l'origine du genre humain; Notre-

Digitized by Google

Seigneur l'a ramené à son unité et à son indissolubilité primitives, ne voulant pas que l'homme séparât ce que Dieu a uni, et il en a fait un sacrement enrichi de sa grâce. » Puis le concile publie des anathèmes qui condamnent la polygamie et le divorce, qui vengent le célibat volontaire et la virginité, qui maintiennent à l'Église catholique le droit de poser des empêchements, de connaître et de juger les causes matrimoniales. (*Sess.* XXIV.)

8° *Sur le purgatoire et les indulgences.* — Le purgatoire et l'utilité de la prière pour les morts avaient été, aussi bien que les indulgences, l'objet des violentes attaques des prétendus réformateurs. Ici encore le concile de Trente va confirmer et préciser la doctrine catholique : « L'Église, instruite par l'Esprit-Saint, a toujours enseigné, suivant les saintes Écritures et la tradition ancienne des Pères, qu'il y a un purgatoire, et que les âmes qui y sont détenues sont soulagées par les suffrages des fidèles, et principalement par le sacrifice de l'autel. Le saint concile insiste pour que les évêques veillent à l'enseignement de cette doctrine, et recommandent aux fidèles vivants les pieux suffrages pour les morts, le sacrifice de la messe, les prières, les aumônes et autres œuvres de piété. (*Sess.* XXV.)

Quant aux indulgences, le concile enseigne et statue « qu'on doit retenir dans l'Église l'usage des indulgences, très salutaire au peuple chrétien et approuvé par l'autorité des saints conciles. » Il frappe d'anathème tous ceux qui les disent inutiles ou qui dénient à l'Église le pouvoir de les accorder. (*Ibid.*)

9° *Sur le culte des saints.* — L'invocation des saints, le culte de l'auguste Mère de Dieu, la vénération des reliques et des images, étaient rejetés par les nouveaux réformateurs comme par les anciens iconoclastes, dont ils reproduisaient les fureurs impies. Entendons le saint concile : « Les saints qui règnent avec Jésus-Christ offrent à Dieu leurs prières pour les hommes ; il est bon et utile de les invoquer humblement. Ce serait une impiété de traiter d'idolâtrie ce culte si raisonnable, appuyé sur

Digitized by Google

l'antique tradition, qui ne porte nulle atteinte à la médiation du Sauveur. Quant aux reliques des saints, les fidèles leur doivent respect et vénération, parce que ce sont les restes de corps qui ont été les membres vivants du Saint-Esprit et qui doivent un jour ressusciter pour la vie éternelle. — De plus, il faut avoir et conserver, surtout dans les églises, les images de Jésus-Christ, de la Vierge mère de Dieu et des autres saints, et leur rendre l'honneur et la vénération qui leur sont dus : non pas que l'on croie qu'en elles réside la divinité ou une vertu qui leur attire notre culte, ou qu'on doive leur demander des grâces et placer en elles sa confiance, à l'exemple des païens, qui mettaient leur espérance dans leurs idoles; mais parce que l'honneur qu'on leur rend se rapporte aux prototypes qu'elles représentent, ainsi qu'il a été défini par les conciles, et en particulier par le second concile de Nicée contre les iconoclastes. (*Sess.* XXV.)

III. *Décrets disciplinaires.* — En même temps qu'il poursuivait dans tous ses retranchements l'hérésie protestante et lui opposait des définitions nettes et précises, le concile de Trente accomplissait l'œuvre de réformation dont l'Église éprouvait le besoin. Les décrets disciplinaires n'occupent pas moins de place dans les travaux du concile que ses décisions dogmatiques. Nous n'en pouvons donner ici tout le détail.

Il nous suffira de rappeler que les décrets de réformation portent plus spécialement sur le choix des lévites, leur éducation, leur formation à la science aussi bien qu'à la vertu, sur la discipline et les mœurs cléricales, l'élection des curés, la nomination et le choix des évêques, l'extinction de la simonie, de la pluralité des bénéfices, de leur hérédité. Ajoutons encore les synodes provinciaux rétablis, les visites épiscopales reprises, les ordres religieux d'hommes et de femmes ramenés à l'exécution de leurs règlements concernant la clôture, le choix des supérieurs, les exemptions, la perfection de leur état, etc. — Pour la sanctification du peuple chré-

Digitized by Google

tien, tous les abus sont signalés, un frein est imposé à la luxure, à la cupidité, aux vices des princes comme des sujets. — Notons enfin, parmi tant d'autres réformes salutaires, ces trois mesures qui, avec l'institution des séminaires pour la formation du clergé, suffiraient à la gloire du concile de Trente : l'établissement de la congrégation de l'*Index*, pour l'examen et la condamnation des mauvais livres, si funestes à la foi et aux mœurs; la rédaction du *Catéchisme du concile de Trente*, admirable résumé de doctrine dont tous les autres catéchismes ne sont que l'abrégé en langue vulgaire, et enfin la revision de la liturgie romaine, — *Missel* et *Bréviaire*, — destinée à devenir la liturgie unique de l'Église.

IV. *Promulgation du concile de Trente.* — Le concile ayant terminé son immense travail, deux cent cinquante-cinq Pères, venus de toutes les régions, souscrivirent ces actes que le pape Pie IV confirma en 1564 par la bulle *Benedictus Deus*. Cette belle formule, résumé doctrinal de toutes les définitions du concile de Trente, est devenue la profession de foi que, dans les circonstances solennelles, récitent publiquement les curés et dignitaires ecclésiastiques. Ce n'est pas un nouveau *symbole*, mais bien la foi de Nicée expliquée et commentée par le dernier concile. Le protestantisme, atteint au cœur, s'efforça d'échapper aux condamnations qui le frappaient, en accumulant les obscurités et les accusations mensongères; mais la vérité historique, la voici : librement et savamment discutées avant d'être rédigées en leur forme définitive, les décisions dogmatiques du concile de Trente furent reçues dans tous les pays catholiques. Certains décrets disciplinaires, il est vrai, rencontrèrent quelques difficultés en Allemagne et en France; mais on peut dire que partout, grâce aux nombreux conciles provinciaux qui s'appliquèrent à en populariser les réformes, l'esprit du concile œcuménique de Trente a pénétré et a fait éclore les grandes œuvres dont nous aurons bientôt à nous occuper.

Digitized by Google

ARTICLE III

Luttes religieuses en Angleterre et en France.

(1563-1598)

Papes.	*Rois de France.*
Pie IV (1559-1566).	Charles IX (1560-1574).
S. Pie V (1566-1572).	
Grégoire XIII (1572-1582).	Henri III (1574-1589).
Sixte-Quint (1582-1590).	Henri IV (1589-1610).
Urbain VII (1590).	
Grégoire XIV (1590-1591).	
Innocent IX (1591-1592).	
Clément VIII (1592-1605).	

I. Élisabeth et l'*Anglicanisme* (1562). — II. Persécutions contre les catholiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. — III. Les guerres de religion en France. — IV. Henri IV; l'édit de Nantes (1598).

I. *Élisabeth et l'Anglicanisme* (1562). — A la mort d'Édouard VI, la couronne d'Angleterre passait à sa sœur Marie la Catholique, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Sacrée d'après le *rite romain,* elle entreprit de rendre aux Anglais la religion de leurs pères et à la Grande-Bretagne l'unité de foi. Elle commença par rétablir l'ancienne liturgie, et parvint, non sans peine, à faire reconnaître la suprématie du saint-siège. Le cardinal Polus, légat de Jules III, effaça les dernières traces du schisme en levant toutes les censures et en validant toutes les irrégularités commises sous les règnes de Henri VIII et d'Édouard VI. Comme à toutes les époques troublées, il y eut des rigueurs regrettables dans la répression des coupables : on aurait tort de les imputer à l'Église et à la reine; elles furent l'œuvre des passions surexcitées.

Ce règne réparateur fut de courte durée (1553-1558). Élisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn, apporta sur le trône les mœurs débauchées de sa mère et

Digitized by Google

les instincts sanguinaires de son père. Elle rétablit le schisme, se fit proclamer reine de droit divin, gouvernante suprême de l'Église et de l'État. Pie V excommunia la criminelle princesse. Le clergé anglais donna l'exemple d'une lamentable faiblesse : quatorze évêques seulement résistèrent ; ils furent remplacés par des intrus. Le docteur Parker, ancien aumônier d'Anne de Boleyn, fut mis à la tête du nouveau clergé schismatique ; il fut sacré dans une auberge de Londres, d'après une formule insuffisante, par Barlow, dont l'ordination était pour le moins douteuse : ce fut la source de l'épiscopat anglican, auquel manque assurément la légitimité. Un nouveau symbole fut imposé à l'Angleterre sous le nom d'*acte d'uniformité*. Cette formule résume en trente-neuf articles les principales erreurs dogmatiques du protestantisme. Deux sacrements seulement sont conservés : le baptême et la cène, mais la cène interprétée en un sens qui paraît tenir le milieu entre l'opinion de Luther et celle de Calvin. La messe, la transsubstantiation, la conservation des saintes espèces sont écartées du nouveau symbole, qui autorise le mariage à tous les degrés de la hiérarchie. Le principal dogme de l'anglicanisme, c'est la subordination de l'Église à l'État. Mais Élisabeth conserva les dehors de la religion, un culte extérieur et public, avec toutes les apparences d'une hiérarchie organisée.

II. *Persécutions contre les catholiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.* — Pour établir sa religion, Élisabeth appela à son aide la terreur, le fer et le feu. Elle établit, sous le nom de *Haute-Commission*, une sorte de tribunal d'Inquisition chargé de rechercher et de punir tous les non-conformistes. Les quarante-cinq années de règne de la cruelle Élisabeth furent une suite non interrompue de spoliations, de tortures, d'exécutions sanglantes. Les évêques fidèles furent tous emprisonnés ou mis à mort ; on en vint aux exécutions en masse, et l'on revit les scènes qui avaient marqué les sanguinaires

Digitized by Google

persécutions de Néron et de Dioclétien. Inaugurées en Angleterre, ces violences s'étendirent à l'Écosse et à l'Irlande.

En Écosse, les puritains fanatiques, fidèles aux enseignements de Jean Knox, parcouraient le pays, pillant et détruisant tout ce qu'ils appelaient les abominations de l'idolâtrie papiste. La veuve de Jacques V, Marie de Lorraine, régente du royaume pendant la minorité de sa fille Marie Stuart, dut négocier avec les rebelles. A sa mort, le culte catholique fut interdit par l'assemblée des états, et le calvinisme seul reconnu dans tout le royaume. Bientôt la haine d'Élisabeth s'acharna contre l'infortunée Marie Stuart devenue reine d'Écosse. Contrainte d'abdiquer la couronne, la veuve de François II alla demander à la perfide Élisabeth un secours qui fut une trahison et un asile qui fut la captivité, et ne s'acheva que par la mort sur l'échafaud. Knox, devenu tout-puissant, entreprit contre les catholiques une guerre d'extermination et organisa l'Église d'Écosse d'après le système presbytérien, où le pouvoir religieux découle, non de l'épiscopat, mais de la communauté des fidèles.

L'Irlande n'échappa point à la persécution : un indigne archevêque de Dublin, Brown, se fit l'instrument du schisme. Sous la pression de l'Angleterre, le parlement irlandais abolit la primauté de Rome et reconnut la suprématie religieuse de l'Angleterre. Pendant le règne d'Elisabeth, les Irlandais furent écrasés sous des lois draconiennes : l'île entière fut mise à feu et à sang.

III. *Les guerres de religion en France.* — Sous le règne de Henri II (1547-1559), le calvinisme avait fait en France de sérieux progrès, grâce à la faiblesse de la cour et aux influences des Coligny : toutefois ces progrès étaient plutôt dans la noblesse, la magistrature et les corps savants que dans la masse de la nation, qui restait profondément catholique. L'histoire politique du calvinisme en France s'ouvre en 1560, sous le règne de François II, trop jeune pour régner, et dont la mère

Digitized by Google

Catherine de Médicis commence à exercer cette néfaste influence qui se continuera sous Charles IX et Henri III. Dans la crainte des Guises, qui tenaient la tête du parti catholique, la reine mère appela les huguenots au pouvoir, et lança des édits de tolérance en faveur des hérétiques. Ils devaient, il est vrai, s'abstenir de toute violence à l'égard des catholiques; mais cette clause ne fut qu'une amère dérision. Le 1er mars 1652, le duc de Guise assistait à la messe dans l'église de Vassy, en Champagne. Une querelle éclate entre ses gens et les huguenots qui troublaient l'office. Dans le tumulte Guise est blessé; ses soldats prennent les armes, tuent une soixantaine de huguenots et en blessent deux cents autres. Ce regrettable coup de main, que les historiens protestants ont transformé en *massacre de Vassy*, fut le signal d'hostilités qui sept fois suspendues, en trente-deux ans, par des traités précaires et mal observés, sept fois recommencèrent et ensanglantèrent le sol de la France (1562-1594).

Nous n'en raconterons pas ici toutes les péripéties. Constatons seulement que si les armes catholiques frappèrent durement sous la conduite de Guise, les huguenots, dirigés par Coligny et le prince de Condé, commirent les plus abominables excès, levant des impôts, pillant et dévastant les églises et les monastères, brisant les images, profanant les saintes reliques, massacrant prêtres, moines, femmes et enfants. Les paix d'*Amboise*, de *Longjumeau* et de *Saint-Germain* furent des concessions regrettables au parti protestant.

En 1572, sous le règne de Charles IX, Catherine de Médicis s'effraye de la puissance croissante des huguenots et de leur autorité sur le roi; elle médite de ressaisir son influence. Le *massacre de la Saint-Barthélemy* (24 août) fut l'explosion subite de cette politique de la reine. Charles IX, à l'instigation de sa mère, ordonna le massacre des calvinistes. L'exécution commença à Paris et se poursuivit dans les provinces. L'Église fut entièrement étrangère à ces représailles, dont les historiens du parti

Digitized by Google

ont étrangement grossi les suites assurément regrettables. Il y eut pour toute la France environ deux mille victimes [1].

Ces exécutions sanglantes eurent pour conséquence d'exaspérer le parti calviniste : trois princes du sang, Henri de Navarre, Louis de Condé, et François, duc d'Alençon, conçurent le projet d'une ligue formidable contre le parti catholique et même contre le roi. C'est alors que la France catholique organisa la *Ligue*, vrai parti national appelé à défendre ses institutions et sa foi contre les menées révolutionnaires des protestants, qui ne craignent pas d'appeler à leur secours les troupes d'Allemagne et d'Angleterre. Sur tous les points de la France ce n'étaient que luttes, déprédations et ravages, les catholiques ayant à leur tête les Guises, et les protestants les Bourbons. Bien que souvent vaincus, ceux-ci obtenaient des conditions de plus en plus favorables et affichaient des prétentions plus exorbitantes (1577 et 1580).

IV. *Henri IV : l'Édit de Nantes* (1598). — Parmi les chefs protestants figurait Henri de Navarre. En 1584, la mort du duc d'Alençon lui ouvrait l'accès au trône. Bientôt après, à la suite de l'assassinat commis à Blois sur les personnes du duc de Guise et de son frère le cardinal de Lorraine, l'indignation fut extrême contre le roi de France Henri III, la Sorbonne le déclara indigne du trône, Sixte-Quint le frappa d'excommunication, et un fanatique du nom de Jacques Clément l'assassina. Avec lui s'éteignit la branche de Valois, et Henri de Navarre devenait l'héritier présomptif de la couronne. Mais le droit public du moyen âge fermait encore à un hérétique le droit au trône d'une nation catholique. Le prétendant remportait des victoires ; cependant la ligue continuait à se défendre. Henri de Navarre n'avait pas d'attache sérieuse pour l'hérésie. Dans une conférence entre des docteurs

1 Voir en notre volume *Apologétique chrétienne*, ch. III, l'étude plus approfondie de cette question historique de la Saint-Barthélemy.

Digitized by Google

catholiques et des ministres protestants, Henri IV demandait à ces derniers : « Puis-je me sauver dans l'Église catholique? — Oui, répondirent-ils; mais le salut est plus facile dans la réforme. — Et vous, demanda le prince aux docteurs, qu'en pensez-vous? — Nous pensons, dirent-ils, qu'ayant connu l'Église catholique véritable, il n'y a plus de salut possible pour votre âme dans le protestantisme. — Je vais au plus sûr, conclut le roi, je me fais catholique. » Et il abjura solennellement l'erreur dans l'église de Saint-Denis entre les mains de l'archevêque de Bourges, et il se fit sacrer à Chartres. Paris et la France lui ouvrirent les bras (1589).

Henri IV commença par chasser de France les étrangers que la guerre civile y avait attirés, puis il s'occupa de la pacification religieuse et crut l'obtenir en signant le fameux *Édit de Nantes* (1598). Cet acte royal ratifiait toutes les concessions précédemment faites au parti protestant. Tout en maintenant la religion catholique comme religion du royaume, il assurait aux calvinistes la liberté de conscience partout, la liberté du culte dans l'intérieur des châteaux et dans un grand nombre de villes; des chambres mi-parties dans les parlements pour juger les procès entre catholiques et protestants; comme garantie, on leur laissait huit places de sûreté, et enfin, ce qui les constituait comme un État dans l'État, le droit de s'assembler par députés tous les trois ans, pour présenter au gouvernement leurs réclamations. C'était mettre sur le même pied l'erreur et la vérité et ouvrir les voies à toutes les revendications, sous le spécieux prétexte d'unité religieuse. Les protestants ne manquèrent pas d'en profiter.

Cependant Henri IV ne cherchait que l'apaisement. Avec l'aide de Sully, son ministre, il sut assurer la prospérité et la grandeur de la France, jusqu'au jour où il périt sous le fer de l'assassin Ravaillac (1610).

Digitized by Google

ARTICLE IV

La vraie réforme opérée par l'Église au XVI[e] siècle.

I. Les papes. — II. Les ordres religieux : 1° *clercs réguliers ;* 2° réformes *franciscaines ;* 3° *jésuites ;* 4° ordres de bienfaisance et d'enseignement. — III. Les saints du XVI[e] siècle. — IV. Les savants. — V. Les missions catholiques.

I. *Les papes.* — A la tête du mouvement de vraie réformation opérée par l'Église en face de la prétendue *réforme* protestante, nous trouvons comme toujours la papauté. Quelle admirable série de pontifes ! *Léon X,* de l'illustre famille des Médicis, non moins passionné pour la concorde et la paix que pour les lettres et les sciences, surveille les débuts du protestantisme et frappe l'hérésiarque des premiers anathèmes. *Adrien VI* (1522-1523), actif et pieux, n'eut d'autre objectif que l'extinction de l'hérésie, la défaite des Turcs et la réformation de l'Église. *Clément VII* se dévoue pour les chrétientés du nouveau monde. *Paul III* (1534-1549) eut l'honneur d'ouvrir le concile de Trente. *Jules III* poursuit avec non moins de zèle la condamnation des hérésies. *Paul IV,* élu à quatre-vingts ans (1556-1559), déploie une ardeur et une activité que rien n'arrête : foi, mœurs, discipline, administration, tout fut l'objet de sa sollicitude et de ses réformes. *Pie IV* (1559-1566) reprend et termine le concile de Trente ; il en approuve les actes et se met résolument à l'application courageuse de ses décrets. Admirablement secondé par son neveu, saint Charles Borromée, archevêque de Milan, il voit, avant de mourir, la hiérarchie ecclésiastique régulièrement reconstituée ; les séminaires se fondent, le ministère paroissial est retrempé ; la souveraineté temporelle est de nouveau consacrée par le concile (*Sess.* XXII) et par la bulle *In cœna Domini,* qui anathématise les usurpateurs.

Le grand pontife saint *Pie V* (1566-1572) attache son

Digitized by Google

nom au *Catéchisme du concile de Trente*, à la réforme du *Missel* et du *Bréviaire*, à la glorieuse victoire de *Lépante*, remportée sur les flottes musulmanes. *Grégoire XIII*, administrateur intelligent, savant consommé, est célèbre par la *réforme du calendrier*, désormais appelé de son nom *grégorien*, et qui, rectifiant une erreur ancienne, remit à leur vraie date nos anniversaires chrétiens. *Sixte-Quint* (1582-1590) mériterait une étude spéciale dans cette nomenclature des pontifes du XVI^e^ siècle. De simple pâtre devenu religieux franciscain, cardinal et pape, admiré pour sa science et sa sainteté, il fait reviser les Livres saints et donne la nouvelle édition de la *Vulgate*. Enfin *Clément VIII* (1592-1605) termine le siècle et donne au jubilé séculaire de 1600 un éclat qui nous montre l'Église toute resplendissante de sainteté et de vie.

II. *Les ordres religieux.* — En effet, partout des hommes éminents par la vertu aussi bien que par la science, ont donné la main à l'œuvre de réformation entreprise au XVI^e^ siècle. Comme auxiliaires de l'Église, nous avons à signaler les ordres religieux, les uns nouvellement institués pour la réforme du clergé, d'autres récemment réformés; puis le célèbre institut des *Jésuites*, qui tient une place à part dans l'histoire des temps modernes, et enfin de nouvelles fondations de bienfaisance et de charité.

1° En vue de ramener le clergé à sa pureté primitive, l'Église établit alors diverses congrégations de *clercs réguliers*, dont le but principal, avec l'amour de l'étude et la régularité, fut de combattre l'hérésie et d'instruire les peuples. Parmi ces congrégations, il convient de mentionner: *les Théatins*, fondés en 1524 par un noble seigneur italien, saint *Gaëtan*, et *Pierre Caraffa*, archevêque de Théate, qui devint pape sous le nom de Paul IV. De Venise et de Naples, cet ordre se répandit principalement en Allemagne, en Pologne, en Espagne et en Portugal. Les *Somasques*, ainsi nommés du village où ils s'établirent entre Bergame et Crémone, remontent

Digitized by Google

à saint *Jérôme Émilien*, en 1530. Ces religieux se propagèrent en Italie et en Suisse; ils s'occupent de l'éducation des orphelins et de la formation des jeunes clercs. Les *Barnabites*, appelés quelquefois aussi *clercs réguliers de saint Paul*, furent fondés en 1530 par trois gentilshommes lombards; ils se consacrèrent aux missions, à l'enseignement et à la direction des séminaires. Les *Oratoriens*, institués en Italie, l'an 1564, par saint *Philippe de Néri*, devaient joindre au ministère des âmes la culture des sciences sacrées et propager parmi le peuple l'instruction religieuse. L'*Oratoire* donna des savants illustres : le cardinal Baronius, Raynald, etc. Plus tard, transporté en France par le cardinal de Bérulle, il fut illustré par Thomassin, Massillon, etc.

2° D'utiles réformes opérées dans les anciens ordres religieux répandirent une nouvelle sève chrétienne dans toute l'Europe. L'ordre franciscain, réformé en 1526 par un saint religieux, *Matteo de Baschi*, donna naissance aux *Capucins*, ainsi nommés parce qu'ils adoptèrent le capuce allongé que les peintres donnaient à saint François. Dans le même temps, l'espagnol *Jean de la Puebla* ramenait à une perfection de vie plus grande une autre branche de franciscains appelés *Récollets* ou religieux de l'Étroite-Observance. En 1586, un saint personnage, *Jean de la Barrière*, établissait dans l'ordre bénédictin la réforme des *Feuillants*.

3° L'ordre religieux particulièrement suscité de Dieu pour entraver le protestantisme et réparer les désastres occasionnés par la réforme est sans contredit celui des *Jésuites*. Il eut pour fondateur *Ignace de Loyola*, né dans la Biscaye espagnole en 1495. Ce noble espagnol, formé à la vie des camps et blessé au siège de Pampelune, trouva dans la lecture de la vie des saints le coup de la grâce qui devait le convertir en soldat intrépide de Dieu et de l'Église. Guéri de sa blessure, il alla suspendre aux pieds de la Vierge, dans le sanctuaire du Mont-Serrat, son épée de chevalier. Retiré dans la grotte solitaire de Manrèze, il y compose le livre merveilleux des *Exercices*

Digitized by Google

spirituels, et vient compléter son instruction religieuse à l'université de Paris. C'est là qu'il jette les fondements de son institut, en 1534, dans la chapelle souterraine de Montmartre. Paul III, en 1540, bénit et approuva les constitutions de la *Compagnie de Jésus*, solennellement reconnue plus tard au concile de Trente (*Sess.* XXV, c. 16). Les membres de cette société sont liés entre eux par les vœux de religion et par un quatrième vœu spécial d'obéissance absolue au souverain pontife; ils ont pour mission particulière de combattre l'erreur par une science profonde et étendue. L'œuvre de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse est un de leurs buts principaux avec la propagation de la vraie foi dans les pays catholiques, protestants et infidèles. L'ordre des Jésuites ne tarda pas à se multiplier en Italie, en France, en Allemagne, en Espagne et dans toute l'Europe. En butte à toutes les persécutions, selon la prophétie de son fondateur, il est toujours sur la brèche et n'a point cessé d'être l'auxiliaire le plus puissant et le plus dévoué de l'Église romaine.

4° Dans ses luttes contre l'erreur et contre le vice, l'Église ne pouvait oublier son rôle de *bienfaisance* et de *charité*. Vers l'an 1549, saint *Jean de Dieu* fondait en Espagne son ordre héroïque destiné à recueillir, à soulager et à guérir la plus terrible des infirmités humaines, la folie. Cet ordre fut transporté en France par Marie de Médicis. En 1584, saint *Camille de Lellis* instituait en Italie, sous le nom de *Pères ministres des infirmes*, une autre famille religieuse et lui donnait pour mission d'aller au chevet des malades les plus délaissés, et, en temps de calamité et de peste, de se dévouer jusqu'à la mort. Enfin l'instruction de l'enfance eut aussi le privilège de susciter les plus nobles dévouements. La bienheureuse *Angèle de Brescia* fonda pour les jeunes filles de toutes classes, en 1537, l'ordre des *Ursulines*. Nous avons indiqué déjà la part importante de l'instruction des ignorants et des pauvres dans les différentes familles religieuses des *clercs réguliers*. En 1592, un pieux chanoine,

Digitized by Google

César de Bus, fonda en Suisse, dans le même but, les *Pères de la doctrine chrétienne,* rétablis par Pie IX en 1850. Le XVI^e^ siècle préludait noblement aux grandes fondations charitables de saint Vincent de Paul et aux œuvres d'éducation instituées au XVII^e^ siècle.

III. *Les saints du XVI^e^ siècle.* — Outre les fondateurs d'ordres religieux dont nous venons de rappeler les œuvres et la sainteté, l'Église voyait se multiplier les héros et les saints dans toutes les conditions et dans tous les pays. Sans compter les nombreux martyrs que les persécutions religieuses ont conduits au ciel, l'Europe, au XVI^e^ siècle, a connu la fécondité des plus beaux âges de foi. Mentionnons rapidement : Saint *Charles Borromée,* archevêque de Milan à l'âge de vingt-trois ans, homme de science, de zèle et de charité, réformateur de son diocèse selon les prescriptions du concile de Trente; sur le trône pontifical, saint *Pie V,* dont l'humilité égalait l'activité et le zèle charitable; en Espagne, saint *Thomas de Villeneuve,* dont Charles-Quint admirait la science et les vertus; saint *Pierre d'Alcantara,* qui introduisit dans l'ordre franciscain une réforme approuvée par Jules III; saint *Jean d'Avila,* auteur ascétique de si grande lumière et de si haute vertu, qui dirigea dans les voies spirituelles l'incomparable sainte *Thérèse,* cette grande réformatrice du Carmel, l'héroïque servante du Dieu crucifié, qui résumait toute sa vie en ces deux mots : *Ou souffrir ou mourir;* saint *Jean de la Croix,* double prodige de souffrances et de joies, associé à sainte Thérèse dans son œuvre de réformation religieuse.

La *Société de Jésus,* à peine éclose, produisait déjà une ample moisson de sainteté : près du glorieux fondateur, saint *Ignace de Loyola,* apparaissent ses disciples saint *François Xavier,* l'apôtre des Indes et du Japon; saint *François de Borgia,* qui, détaché du monde, devient l'une des plus pures gloires de l'institut, et ces deux angéliques jeunes hommes, modèles et patrons de la jeunesse studieuse, saint *Stanislas Kostka,* mort au noviciat en 1568,

Digitized by Google

et *Louis de Gonzague*, qui mourut à Rome en 1591. Nous ne parlons pas encore ici de saint *François de Sales* et de sainte *Jeanne de Chantal;* ils appartiennent plus particulièrement au commencement du XVII^e^ siècle.

IV. *Les savants.* — Riche de saints, l'Église du XVI^e^ siècle l'est aussi de savants. Au premier rang brillent les habiles exégètes qui revisèrent la Bible, composèrent les polyglottes ou enrichirent les textes de précieux et savants commentaires: le cardinal *Ximénès*, à qui l'on doit la Bible de *Complute* ou d'*Alcala; Vatable*, mort en 1547, après avoir professé l'hébreu au collège de France; le cardinal jésuite *Bellarmin*, à qui revient aussi l'honneur de savants écrits théologiques; *Tirin*, *Ménochius*, *Maldonat*, *Estius*, *Cornélius a Lapide*, dont les travaux d'érudition suffiraient pour illustrer un siècle.

L'hérésie luthérienne et le concile de Trente amenèrent les théologiens à des études plus profondes et provoquèrent les savants traités des jésuites *Lessius* et *Molina* sur la grâce et le libre arbitre, les travaux plus illustres encore de *Suarez*, où sont mitigées les doctrines de saint Augustin et de saint Thomas.

Les besoins nouveaux de la controverse catholique favorisèrent les études patrologiques et historiques: de là les travaux précieux de *Melchior Cano*, de *Bellarmin*, du *P. Possevin;* de là les recherches de *Baronius*, publiées sous le titre d'*Annales ecclésiastiques*, pour réfuter les falsifications et les mensonges des *centuriateurs de Magdebourg;* de là encore les savantes controverses du cardinal *Du Perron*. Enfin l'hagiographie, cultivée avec plus de soin, produisit des œuvres remarquables: *Rosweide*, dans sa *Vie des Pères du désert*, ouvrait aux Bollandistes leur immense et magnifique carrière.

Sous la protection de l'Église, les sciences humaines trouvaient aussi leur encouragement. Sur la fin du XVI^e^ siècle, *Galilée* enseignait librement à Pise, à Padoue et à Florence la rotation de la terre. Si plus tard des théologiens romains condamnèrent son système astrono-

Digitized by Google

mique, c'est parce qu'il voulut y mêler la théologie en l'appuyant sur l'Écriture sainte. C'est encore sous la protection des papes que *Vesale* inaugurait à Pavie la science de l'anatomie. Dans le même temps, Calvin faisait brûler vif à Genève *Michel Servet,* qui avait trouvé la circulation pulmonaire; les protestants persécutaient *Tycho-Brahé* et le contraignirent à s'écarter du système de Copernic; les théologiens protestants de Tubingue condamnaient *Képler,* pour avoir enseigné les nouvelles lois du monde planétaire : les papes, au contraire, s'efforçaient de l'attacher à l'université de Bologne.

V. *Les missions catholiques.* — Avant de suivre au loin la magnifique extension donnée à la foi chrétienne, constatons d'abord les efforts de l'Église pour maintenir au milieu des anciens peuples la vérité catholique. En 1581, Grégoire XIII envoya le P. Possevin en Russie pour travailler à la réunion de l'Église schismatique à l'Église romaine. Sans espoir du côté des schismatiques, les souverains pontifes tournèrent leurs sollicitudes vers les *Grecs-unis,* dont le nombre s'accrut au XVI^e^ siècle, grâce aux légats et aux missionnaires que Rome ne cessait d'entretenir parmi les populations demeurées catholiques.

Restait en Europe le voisinage toujours inquiétant des Turcs, maîtres de Constantinople et toujours armés pour la conquête; seuls les souverains pontifes résistaient aux envahisseurs. Grâce au zèle de saint Pie V, l'Italie et l'Autriche équipèrent une flotte qui, sous les ordres de don Juan d'Autriche, remporta dans le golfe de Lépante une victoire décisive, le 7 octobre 1571, jour où le monde chrétien implorait l'assistance de l'auguste Vierge, Mère de Dieu. Ce fut l'origine de la fête du *rosaire.*

Au moment où la prétendue réforme arrachait à l'Église les anciennes nations catholiques, la Providence lui amenait de nouveaux peuples. Indiquons sommairement les magnifiques conquêtes de la foi pendant le XVI^e^ siècle.

1° *Missions de l'Inde et du Japon.* — L'apôtre de ces

Digitized by Google

régions lointaines fut saint *François Xavier*. Né en Espagne, converti par saint Ignace de Loyola, il entra dans la compagnie de Jésus et s'embarqua, en 1541, pour les Indes, où il ressuscita toutes les merveilles des premiers âges apostoliques. Il fonda dans les Indes des églises et des écoles et convertit à la foi des populations immenses. En 1549 il passa au Japon, et après un apostolat de deux ans et demi, en dépit des princes et des bonzes ameutés, il en fit la conquête. François Xavier méditait encore d'évangéliser la Chine quand il mourut à l'âge de cinquante-deux ans, après avoir baptisé plus de trois cent mille infidèles. Mais, en l'année 1596, une violente persécution s'abattit sur l'Église japonaise et paralysa pour des siècles l'évangélisation si heureusement commencée.

2° *Missions de la Chine*. — Dès les premiers siècles, le vaste empire chinois avait reçu la lumière de l'Evangile, et en plein moyen âge, d'intrépides missionnaires étaient venus y ranimer le flambeau presque éteint de la foi. Mais la nuit se faisait sur ces chrétientés lointaines et souvent persécutées. Les vrais apôtres de la Chine furent les jésuites, qui commencèrent en 1550 une mission féconde. Le P. Ricci, savant distingué, émerveilla la Chine par ses expériences scientifiques, s'ouvrit un accès à Pékin et à la cour de l'empereur. Lorsqu'il mourut, en 1610, il laissait une mission déjà florissante et pleine d'espérances.

3° *Missions d'Amérique*. — Sur les traces de Christophe Colomb, nous avons vu les disciples de saint Dominique et de saint François d'Assise s'élancer à la conquête du nouveau monde. Fernand Cortez leur ouvrit le Mexique, et Pizarre le Pérou. Les progrès de l'Évangile y furent rapides, et, dès le milieu du XVI^e^ siècle, l'Église comptait en ces régions plusieurs évêchés et des milliers de chrétiens. Ignace de Loyola envoya en Amérique des membres de la compagnie de Jésus qui s'établirent à San-Salvador au nombre de vingt-huit prêtres. Les jésuites se répandirent au Brésil, dans la Floride, au Mexique et au

Digitized by Google

Pérou, préludant par de merveilleux succès à leurs splendides fondations du XVII^e siècle.

4° *Missions d'Afrique.* — Perpétuellement entravée dans ces régions par les difficultés du climat, par la dépravation des infidèles et par les hostilités des musulmans, la foi chrétienne y faisait des progrès moins rapides qu'en Asie et dans le nouveau monde. Cependant les dominicains s'étaient établis dans le Congo et dans les royaumes africains d'Angola et de Benguela à l'ouest, dans ceux de Quiloa, de Mozambique et de Monomotapa à l'est. Des augustins, des capucins et des prêtres séculiers évangélisaient aussi çà et là diverses provinces.

Constatons-le, le XVI^e siècle a été pour la foi catholique l'époque d'un prodigieux épanouissement; la doctrine s'est merveilleusement développée au concile de Trente; une réformation salutaire s'est opérée au sein de l'Église, et la diffusion de la vérité a pris un nouvel essor au milieu des peuples infidèles: le catholicisme est toujours la religion progressive et conquérante.

Digitized by Google

CHAPITRE II

L'Église et le Jansénisme gallican.

(De 1598 à 1715 de J.-C.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

Il nous faut maintenant étudier les suites du protestantisme. La première période du XVII^e^ siècle est encore troublée par les guerres de religion. Elles agitent la France pendant le règne de Louis XIII, et il faut toute l'énergie de Richelieu pour enlever au calvinisme sa puissance et ses derniers retranchements. Elles déchirent l'Allemagne pendant la guerre de Trente ans, qui se termine par le traité de Westphalie (1648). La paix, il est vrai, fut rendue à l'Europe; mais en proclamant le principe de la liberté de conscience, ce traité porta une atteinte profonde à la Religion. Les États allemands se partagèrent les dépouilles de l'Église et ses principautés sécularisées; le protestantisme entra de plain-pied dans le gouvernement de l'Europe; la politique cessa d'être chrétienne, et les rois ne prirent plus conseil de l'Église. Dès lors le siècle marche à grands pas vers l'indifférence religieuse; bientôt ce sera l'esprit de sédition contre Rome, puis la révolte philosophique, et enfin la révolution.

L'Angleterre, trop fidèle à l'esprit de persécution qui caractérisa les premiers chefs de sa réforme, continue de verser le sang des catholiques sous Jacques I^er^ et

Digitized by Google

Cromwell. La révolution de 1688, qui plaça Guillaume d'Orange sur le trône d'Angleterre, n'était que la consécration de l'asservissement des catholiques sous la puissance de l'anglicanisme, seul admis à gouverner et à régner.

Cependant le luthéranisme et le calvinisme ont trop longtemps révolté l'Europe par leurs excès. Voici que l'erreur tend à se mitiger et prend un caractère moins odieux et plus perfide. Avec Baïus et Jansénius, une nouvelle hérésie, le *jansénisme*, pendant plus d'un siècle, va répandre son venin, fasciner les plus belles âmes, détruire dans les cœurs la charité et la sainteté, tout en se dérobant hypocritement aux condamnations de l'Église et en propageant la révolte contre son autorité. La France aura plus particulièrement à souffrir des menées jansénistes, mais cette erreur ne sera pas seule à désoler notre patrie.

La royauté, devenue absolue sous Louis XIV, entreprend d'asservir le clergé, trop peu attaché à Rome. En flattant l'esprit d'indépendance sous le spécieux prétexte de *libertés de l'Église gallicane*, le roi et les parlements n'ont fait, en réalité, que préparer et consacrer la servitude de l'Église de France. La fameuse *déclaration de* 1682 nous montrera jusqu'où peut aller l'asservissement à la puissance temporelle, en haine de l'autorité spirituelle des pontifes romains. Cet affaiblissement du clergé aura pour conséquence la germination des mauvaises doctrines dont Bossuet lui-même s'effrayait, en entendant le sourd bruissement qui présageait des tempêtes.

Le *gallicanisme*, frappé par la condamnation de Rome, abandonné par Louis XIV et par Bossuet, tendait à s'affaiblir : voici que Quesnel ressuscite le *jansénisme*, recommence une lutte hypocrite et ne s'arrête même pas sous les coups portés par la célèbre bulle *Unigenitus* (1713). Le *jansénisme*, frappé à mort, devait cependant prolonger encore son agonie sous le règne de Louis XV; mais l'Église demeurait maîtresse sur ce champ de ba-

Digitized by Google

taille où l'erreur gallicane s'agitait dans une dernière convulsion. Cependant le XVII^e^ siècle laisse un sillon lumineux : des papes de grand savoir et de haute vertu, des fondateurs de nouveaux ordres et des réformateurs zélés de la discipline ecclésiastique et religieuse, des saints et des savants qui ont laissé des noms impérissables, des missionnaires intrépides dont les succès ont égalé l'ardeur et la charité : tel est le glorieux cortège qui de ce XVII^e^ siècle a fait, malgré tout, l'un des plus beaux et des plus féconds dans l'histoire de l'Église catholique.

Nous allons retracer ces luttes et ces triomphes dans quatre articles où nous étudierons : 1° *L'hérésie de Baius et de Jansénius*, la condamnation et les perfides menées des *jansénistes* jusqu'à la *paix clémentine* (1598-1668); 2° *Le gallicanisme*, triste fruit, lui aussi, du protestantisme; nous en dirons l'origine, la formule rédigée dans l'*assemblée de* 1682, la condamnation et le désaveu, en ajoutant un mot sur la fameuse *révocation de l'édit de Nantes* et sur l'erreur du *quiétisme* (1668-1689); 3° *Le jansénisme de Quesnel* avec sa condamnation par la bulle *Unigenitus* et les agissements de la secte jusqu'à la mort de Louis XIV (1689-1715); 4° enfin nous ne quitterons pas ce grand siècle sans donner un *aperçu général* sur les choses religieuses de cette époque troublée, mais féconde en œuvres de réforme, de sainteté et de zèle catholique.

Digitized by Google

ARTICLE I

L'hérésie de Baïus et de Jansénius.

(1598-1668)

Papes.	*Rois de France.*
Clément VIII (1592-1605).	Henri IV (1589-1610).
Léon XI (1605).	
Paul V (1605-1621).	Louis XIII (1610-1643).
Grégoire XV (1621-1623).	
Urbain VIII (1623-1644).	Louis XIV (1643-1715).
Innocent X (1644-1655).	
Alexandre VII (1655-1667).	
Clément IX (1667-1669).	

I. La suite des guerres de religion : 1° en France : Louis XIII et Richelieu ; 2° en Allemagne : guerre de Trente ans et traité de Westphalie (1618-1648) ; 3° en Angleterre : persécutions religieuses. — II. Les préludes du *jansénisme :* Baïus et ses erreurs. — III. *Jansénius* et *Duvergier de Hauranne,* abbé de Saint-Cyran : la doctrine janséniste. — IV. L'*Augustinus ;* sa condamation (1642). — Le jansénisme et *Port-Royal ;* la paix *clémentine.*

I. *La suite des guerres de religion.* — Avant de montrer l'Église aux prises avec la nouvelle hérésie du jansénisme, il nous faut constater encore, au sein de l'Europe, comme un écho prolongé de l'insurrection protestante : les guerres de religion, pendant la première moitié du XVII^e^ siècle, continuèrent d'agiter profondément la France, l'Allemagne et surtout l'Angleterre.

1° *En France.* — Henri IV avait mis un terme aux guerres intestines allumées par la réforme. Mais après l'édit de Nantes, les protestants, au lieu de jouir en paix des privilèges qui leur étaient accordés, commencèrent à former une république dans l'État et à poursuivre, avec leur intolérance primitive, l'Église catholique, dont ils tracassaient les membres et entravaient le culte. Lorsque Henri IV eut succombé sous le fer de Ravaillac (1610), ils s'agitèrent de nouveau, refusèrent de restituer les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés et levèrent

Digitized by Google

l'étendard de la guerre civile dans le midi et l'ouest de la France. Louis XIII dut se mettre à la tête des troupes et comprimer la révolte. Le traité de Montpellier (1622) ne laissait plus aux protestants que deux places de sûreté : la Rochelle et Montauban.

Richelieu, évêque de Luçon, créé cardinal et devenu ministre, jugea que le moyen d'en finir avec les protestants français était, non pas d'user de violence pour les convertir, mais de les évangéliser. Toutefois, comme homme d'État, et désirant avant tout l'unité nationale, il ne pouvait tolérer au sein de la monarchie un parti remuant toujours prêt à prendre les armes. Louis XIII soumit les huguenots révoltés dans le Béarn. Richelieu défit les Anglais qui soutenaient les dissidents et prit la Rochelle, leur dernier refuge (1628). Louis XIII y fit son entrée solennelle, et avec lui le catholicisme. L'année suivante le traité d'*Alais*, appelé *Édit de grâce*, enleva aux rebelles leurs places de sûreté, tout en laissant aux protestants le libre exercice de leur culte : ce fut, en France, la fin des guerres de religion.

2° *En Allemagne.* — Une réaction puissante contre la réforme s'était opérée, et l'on voyait renaître la foi catholique en Bavière, dans les provinces de l'archiduc Maximilien II, dans la haute et la basse Autriche sous l'empereur Rodolphe. Les protestants s'émurent de ces progrès du catholicisme, et là où ils étaient les plus forts ils persécutaient les catholiques. Dans le même esprit d'opposition ils formèrent une ligue dite de l'*Union évangélique* (1608), à laquelle les catholiques opposèrent la ligue de *Wurtzbourg*. Le jubilé séculaire de la réforme ranima les vieilles haines contre l'Église romaine et devint le signal de la *guerre de Trente ans* (1618-1648), dans laquelle on vit aux prises les diverses nations de l'Europe. Richelieu qui voulait à tout prix l'abaissement de la maison d'Autriche lança la France dans cette guerre. Ennemi du calvinisme en France, il soutint l'hérésie au dehors, se déclara pour les protestants d'Allemagne, poussa le roi de Suède, Gustave-Adolphe,

Digitized by Google

à la reprise des hostilités et mit au secours des Suédois les armées de la France. Nos troupes se couvrirent de gloire, mais ni Louis XIII ni son ministre ne devaient voir le résultat de ces longues guerres, terminées seulement sous la minorité de Louis XIV, et par l'influence du cardinal Mazarin.

Le traité de *Westphalie,* conclu en 1648, mit fin aux guerres de religion qui avaient si longtemps désolé l'Allemagne, mais il sacrifia tous les intérêts religieux et sociaux aux seuls intérêts politiques et matériels. La France avait abaissé la maison d'Autriche; mais le protestantisme remporta le principal triomphe : il eut désormais sa place officielle dans l'Empire. Le traité confirma les protestants dans tous les biens qu'ils avaient usurpés sur les évêchés et les abbayes, et cela au mépris du droit canonique, et sans avoir même entendu le pape. Innocent X ne pouvait accepter cette étrange confusion des pouvoirs, non plus que le principe qui subordonnait la Religion à la politique. Le nonce Fabio Chigi protesta au nom du pape contre les stipulations anticanoniques que le traité renfermait, et il refusa de le ratifier. L'Allemagne se trouva divisée, sous le rapport religieux, en deux parties : l'Allemagne septentrionale, qui resta hérétique, et l'Allemagne méridionale, redevenue catholique.

3° *En Angleterre.* — Là encore nous retrouvons la guerre civile fomentée par les passions religieuses. Nous avons laissé ce malheureux pays en proie à toutes les persécutions sous la cruelle Élisabeth. A sa mort (1603), le fils de Marie Stuart, Jacques VI d'Écosse, fut appelé au trône d'Angleterre et devint Jacques Ier. Élevé par le protestant Buchanan dans les principes des *puritains,* il abandonna ses anciennes théories et devint, par politique, anglican aussi zélé qu'il avait été puritain fanatique. La *conspiration des poudres,* ourdie par un mécontent, ne manqua pas d'être imputée aux catholiques, spécialement aux jésuites, et devint le signal d'une persécution sanglante.

Digitized by Google

Sous son fils *Charles Ier*, marié à Henriette de France, fille de Henri IV, les catholiques, d'abord mieux traités, virent bientôt s'aggraver leur malheureux sort : en même temps, le roi d'Angleterre voulut imposer ses rites et son culte aux puritains d'Écosse. De là un soulèvement à la tête duquel apparaît Cromwell, « un homme d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique ». Battu par son rival, Charles Ier porte sa tête sur l'échafaud, et Cromwell, devenu le tout-puissant maître de l'Angleterre, inaugure un règne sanglant de neuf années, durant lesquelles l'anglicanisme lui-même est détrôné pour faire place à l'anarchie religieuse et politique. On voit se fonder et se multiplier les sectes : *indépendants*, qui ne veulent ni lois ni hiérarchie ; *quakers* ou *trembleurs*, qui réclament l'abolition de tout culte ; *brownistes* ou *séparatistes*, qui ne sont ni anglicans ni presbytériens ; *millénaires*, qui ajournent à mille ans le règne du Christ ; *antinomiens*, qui érigent les vices en vertus ; *anabaptistes*, *libertins*, *antiscripturistes*, *perfectionnistes*, *sceptiques*, qui reprennent d'anciennes erreurs, préparent le communisme ou doutent de tout. Un seul point réunit toutes ces sectes, la haine des catholiques, qui partout, en Angleterre, en Écosse et en Irlande, deviennent la proie des massacreurs (1649-1658).

Les Stuarts, en remontant sur le trône (1660), ne changèrent en rien la situation du catholicisme opprimé. Enfin la révolution de 1688, qui plaça sur le trône d'Angleterre *Guillaume d'Orange*, consacra l'oppression légale des catholiques. Le nouveau roi, il est vrai, ne versa pas leur sang, mais il les éloigna de Londres, il ferma les écoles catholiques, il défendit sous peine d'amende de faire instruire les enfants dans le catholicisme chez les autres nations, il encouragea l'apostasie dans les rangs du clergé, il priva les récalcitrants de leurs droits civils : par tous ces moyens il contraignit ses sujets de s'en tenir à son Église nationale.

Durant ces longues persécutions religieuses, la Grande-

Digitized by Google

Bretagne, et principalement l'Irlande, donnaient au monde le spectacle d'une foi héroïque. L'élite de la jeunesse émigrait pour aller chercher en France et dans les centres catholiques la science religieuse et en rapporter, avec le sacerdoce, une nouvelle force contre l'oppression et des semences de catholicisme qui ont résisté à toutes les tempêtes.

II. *Les préludes du jansénisme : Baïus et ses erreurs* (1567-1589). — Nous sommes loin d'en avoir fini avec les tristes fruits du protestantisme. De la grande hérésie du XVI^e^ siècle sont sorties toutes les erreurs modernes, depuis celle du *jansénisme*, qui en est la fille aînée, jusqu'à celle du *rationalisme* contemporain, qui en continue la génération. Mais avant de traiter du *jansénisme* il nous faut quelque peu remonter en arrière, et en indiquer les préludes et l'origine dans l'hérésie de *Baïus*.

Né en 1513, dans le Hainaut, *Michel Baïus* était devenu professeur à l'Université de Louvain. Ayant sur la grâce des opinions voisines des erreurs luthériennes et calvinistes, il avait siégé, comme théologien, au concile de Trente. Jugeant que cette grande assemblée s'était écartée de la doctrine de saint Augustin, il formula publiquement, au retour du concile, son erreur fondamentale. Baïus suppose, comme point de départ, que par la chute originelle la nature humaine a été totalement viciée : non seulement l'homme a été dépouillé de ses dons surnaturels, mais il a perdu les dons de la nature, et en particulier le libre arbitre. Ainsi l'homme déchu n'a plus de liberté, il ne peut faire aucune bonne action. Grâce pourtant à la Rédemption, l'homme peut être sauvé, et cela par la seule imputation des mérites de Jésus-Christ. Dans son état de réparation, il reçoit une grâce divine. Toutefois il se trouve placé entre deux forces, la concupiscence et la grâce, mais il ne peut pas plus résister à l'une qu'à l'autre, et *nécessairement* il obéit à la plus puissante de ces deux forces. Or, comme la grâce n'est prépondérante que dans les prédestinés, il

Digitized by Google

en résulte que les autres sont voués à une nécessaire damnation. D'autre part, pour beaucoup, certains commandements sont impossibles à observer. Dieu néanmoins les punit pour des fautes qu'il leur était impossible de ne pas commettre. Tel est le système fataliste de Baïus, destructif des bonnes œuvres et de la liberté.

Soixante-dix-neuf propositions extraites des œuvres de Baïus et de Hessels, son collaborateur, furent condamnées par Pie V et par Grégoire XIII. Baïus retracta ses erreurs, mais elles furent recueillies par Jansénius et ses partisans. A la doctrine du novateur le jésuite Lessius opposa nettement la prédestination en vue des mérites futurs, la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, l'universalité de la Rédemption, la grâce suffisante donnée à tous, et le libre arbitre demeurant exempt de toute nécessité sous l'empire de la grâce : c'était la pure doctrine de l'Église. Ne parlons ici que pour mémoire de deux opinions qui, sur la conciliation de la grâce avec la liberté, partagèrent les docteurs catholiques : celle des *molinistes,* qui tirent leur nom de *Molina,* jésuite espagnol, et celle des *thomistes,* s'inspirant de la doctrine de l'Ange de l'école. L'Église ne s'est point prononcée sur ces théories accessoires.

III. *Jansénius et Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran : la doctrine janséniste.* — Corneille Jansen ou *Jansénius* était né en Hollande (1585) ; il vint étudier à Louvain et y puisa les erreurs de Baïus : esprit hardi, pénétrant et subtil, affectant des dehors pieux et dévots, il devait donner son nom à une hérésie aussi tenace qu'hypocrite. Il eut pour condisciple à l'Université de Louvain un français, *Duvergier de Hauranne,* plus connu sous le nom d'abbé de *Saint-Cyran.* C'était un homme actif, audacieux, d'une souplesse surprenante et d'une ardeur infatigable. Les deux jeunes gens se lièrent d'amitié : un commun penchant pour l'erreur, un même zèle de réforme les unissait. De Hauranne, pourvu d'un canonicat de l'église de Poitiers et de l'abbaye de Saint-

Digitized by Google

Cyran, attira en France Jansénius; tous deux, sous le couvert de la piété et d'une grande austérité de mœurs, employèrent leur influence à se faire des adeptes dans le monde religieux, parmi les membres du clergé, et jusque dans les communautés monastiques et dans les rangs de l'épiscopat.

Le fond de l'erreur janséniste est toujours la suppression du libre arbitre, non pas, il est vrai, nettement et à la façon de Calvin, mais subrepticement.

Selon le novateur, deux délectations se disputent la volonté : la délectation divine ou la grâce, et la délectation de la concupiscence ou du péché. La plus forte l'emporte nécessairement, et c'est ainsi que l'homme n'a plus la responsabilité de ses actes : le salut est fatal aussi bien que la damnation. A cette erreur doctrinale, le jansénisme joint plusieurs caractères qui lui sont propres : la ruse pour se dérober et fuir, l'intrigue pour se propager et réussir, mais surtout la prétention de former dans l'Église une société plus pure et plus céleste. Il ne parle que d'austérités et de pénitences, d'ascétisme et d'œuvres saintes, et, dans la réalité, il tarit les meilleures sources de la vertu en inspirant pour les sacrements une frayeur qui dégénère en abstention, en représentant Dieu comme un maître redoutable et non comme un père, en resserrant les bras du Christ pour indiquer que la charité ne s'étend point à tous. Toujours sous le même prétexte d'austérité, le jansénisme a dénudé l'autel et le temple saint, desséché la liturgie et les élans du cœur, jeté le discrédit sur le culte de la sainte Vierge et des saints, contesté les plus pures gloires de l'Église catholique, et, en un mot, fait à la Religion une guerre sournoise qui n'a que trop préparé les voies à la philosophie incrédule.

IV. *L'Augustinus; sa condamnation.* — Jansénius préparait, à Louvain, son grand ouvrage sur la grâce : il prétendit résumer la doctrine de saint Augustin dans un énorme volume dont il commença la publication après

Digitized by Google

avoir été élu évêque d'Ypres, et qu'il intitula *Augustinus*. Il mourut avant l'impression complète de cet ouvrage et déclara, dans son testament, qu'il le soumettait au jugement du saint-siège. Toutes les tendances du livre de Jansénius se trouvent résumées dans les cinq propositions suivantes : 1° Quelques commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, malgré leur bonne volonté et leurs efforts. — 2° Dans l'état de nature tombée, on ne résiste jamais à la grâce intérieure. — 3° Pour mériter et démériter, dans l'état de nature tombée, il suffit que l'homme soit exempt de coaction et de contrainte ; sa volonté peut d'ailleurs être nécessitée. — 4° C'est être semi-pélagien et hérétique de prétendre que l'homme peut résister à la grâce intérieure et prévenante. — 5° C'est une autre erreur semi-pélagienne de soutenir que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes.

L'*Augustinus* parut à Louvain en 1640. Le pape Urbain VIII rendit un décret par lequel il défendait la lecture du livre de Jansénius, en condamnait la doctrine et renouvelait les constitutions de Pie V et de Grégoire XIII contre les erreurs de Baïus. Ce jugement du souverain pontife, auquel l'auteur de l'*Augustinus* avait déclaré se soumettre, ne rencontra pas la même docilité parmi ses disciples. Cependant l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, en ordonna la réception dans son diocèse, et la Faculté de théologie de Paris défendit de soutenir les propositions condamnées.

V. *Le jansénisme et Port-Royal ; la paix clémentine.* — Le principal foyer du jansénisme en France fut la trop célèbre maison de Port-Royal, et parmi ses plus ardents disciples, Saint-Cyran compta les membres de la famille Arnauld d'Andilly, où la science et la vertu étaient héréditaires. Le père, Antoine Arnauld, avocat au parlement de Paris, accueillit aisément les avances du novateur. Ses fils Robert et Antoine donnèrent toute leur confiance à l'insinuant abbé et l'introduisirent dans

Digitized by Google

le monastère de Port-Royal-des-Champs, où leurs sœurs Angélique et Agnès Arnauld s'occupaient alors de la réforme de ce couvent de *Bernardines*. Saint-Cyran cultiva avec sollicitude cette famille d'adeptes, et quand la communauté se fut transportée à Paris sous le nom de *Filles du saint Sacrement*, il installa à Port-Royal-des-Champs une communauté d'hommes lettrés, recrutés parmi les ennemis des jésuites et partisans de sa morale sévère : ils ont laissé un nom célèbre sous le titre de *Solitaires de Port-Royal*, et se vouèrent tout à la fois aux exercices d'une piété austère, à l'étude de la théologie et à l'éducation de la jeunesse, qu'ils voulaient façonner aux idées nouvelles. Parmi les écrits sortis de Port-Royal, le livre de la *Fréquente Communion*, œuvre du grand Arnauld, produisit un mal profond et détourna les fidèles de la fréquentation de l'Eucharistie en exigeant d'eux une perfection impossible. Sous l'inspiration de Nicole, le janséniste Pascal, génie fourvoyé, écrivit les *Lettres provinciales*, où se révèle toute sa haine contre les jésuites. « Tout ce livre, a dit Voltaire, porte sur un fondement faux; mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public. » Les *Lettres provinciales*, condamnées par le pape et les évêques de France, brûlées par ordre du conseil d'État, n'en firent que mieux leur chemin parmi les sectaires.

Cependant, après une procédure de deux longues années, Innocent X avait solennellement condamné les cinq propositions extraites de l'*Augustinus*, les quatre premières comme hérétiques, la cinquième comme scandaleuse et impie (1653). Les jansénistes parurent se soumettre; mais bientôt ils se retranchèrent derrière une distinction subtile entre le fait et le droit, admettant bien qu'en principe les propositions étaient damnables, mais contestant le fait qu'elles fussent en réalité dans l'*Augustinus*. Alexandre VII, en 1656, déjoua le piège et condamna lui-même les cinq propositions comme réellement extraites du livre de Jansénius. L'assemblée de 1657 reçut la bulle et dressa un *formulaire* qui ne

Digitized by Google

laissait place à aucun subterfuge. Antoine Arnauld répondit au formulaire du clergé et à la bulle du pape par deux livres : le *Cas de conscience* et les *Réflexions*. Bon nombre de jansénistes, et en particulier les religieuses de Port-Royal, se signalèrent par leur résistance. L'archevêque de Paris, Péréfixe, dut recourir aux moyens de rigueur et disperser ces femmes « pures comme des anges, mais orgueilleuses comme des démons (1664) ». A la demande de Louis XIV, le nouveau pape Clément IX consentit à dresser un *formulaire*, le même quant au fond, mais plus explicite que celui du clergé. Quatre évêques de France refusèrent leur signature à l'acte pontifical et entretinrent la révolte en prêchant le *silence respectueux*. En vue de procurer un apaisement, le pape consentit à un compromis qui, sans toucher à la doctrine, permettait aux dissidents de signer le formulaire : c'est ce qu'on appela la *paix clémentine*. Ce n'était là qu'une interruption dans la lutte (1668).

ARTICLE II

Le Gallicanisme.

(1668-1693)

Papes.	*Roi de France.*
Clément X (1669-1676).	Louis XIV (1643-1715).
Innocent XI (1676-1689).	
Alexandre VIII (1689-1691).	
Innocent XII (1691-1700).	

I. Le gallicanisme parlementaire. — II. Affaire de la régale (1673). — III. Assemblée de 1682 : les *quatre articles*. — IV. La révocation de l'édit de Nantes (1685). — V. Affaire des *franchises*; désaveu de la *Déclaration* (1689).

I. *Le gallicanisme parlementaire.* — Pendant les troubles de la Fronde, la sage politique de Mazarin s'était trouvée plus d'une fois en face d'une opposition systématique du parlement contre l'autorité royale. Ce même esprit d'op-

Digitized by Google

position turbulente se retrouve au milieu de la controverse janséniste. Dans les universités et les parlements fermentait surtout un vieux levain d'hostilité contre Rome, avec un inconcevable attachement pour ce que l'on appelait les *libertés de l'Église gallicane*. Cette tendance, au siècle de Louis XIV, s'affirme davantage, et les plus célèbres parlementaires du XVII^e^ siècle lui donnèrent une formule en quelque sorte juridique. C'est ainsi que le docteur *Edmond Richer*, syndic de la faculté de Paris, dans son livre *De la République chrétienne*, s'inspirant des doctrines de Marc-Antoine *de Dominis*, primat de Dalmatie, vulgarisa une nouvelle théorie subversive de la constitution de l'Église. « D'après lui, le principe comme la plénitude du pouvoir spirituel résidait dans le corps des fidèles, qui le déléguait au pape, aux évêques et aux autres pasteurs transformés en simples mandataires du peuple chrétien. » L'ouvrage fut condamné; l'auteur se rétracta, mais il eut des disciples. *Jean Launois*, dans son ouvrage intitulé *Puissance du roi sur le mariage;* les deux frères *Pierre* et *François Pithou*, dans un livre qu'ils composèrent en commun, *Traité des libertés gallicanes; Pierre Dupuy*, bibliothécaire du roi, dans une compilation intitulée *Preuves des libertés de l'Église gallicane*, semblaient tous s'entendre pour transformer en autant de droits et de libertés tous les attentats commis par le pouvoir civil dans le cours de l'histoire contre l'indépendance et l'autorité de l'Église. L'ouvrage de Dupuy en particulier fut censuré et dénoncé par l'épiscopat français, « comme un ouvrage détestable, rempli des propositions les plus venimeuses et masquant des hérésies formelles sous le beau nom de libertés. » Bossuet lui-même ne peut s'empêcher de remarquer que « les légistes et les magistrats entendaient les libertés de l'Église gallicane tout autrement que les évêques : ils se regardaient, dit-il, comme les Pères et les docteurs de cette Église, non seulement contre le pape, mais contre les évêques. » Les idées étaient semées : tôt ou tard on devait en recueillir les fruits.

Digitized by Google

II. *Affaire de la régale.* — L'ambition de Louis XIV souleva entre la France et la papauté un conflit dont les suites furent infiniment regrettables. Une coutume abusive s'était introduite en France, tolérée cependant par le saint-siège, et en vertu de laquelle les rois jouissaient, pendant la vacance, des revenus des évêchés et autres bénéfices vacants. C'est ce qu'on appelait le *droit de régale*. Quelques provinces du Midi avaient échappé jusque-là à cette mesure arbitraire. Louis XIV, par un édit daté de Saint-Germain (1673), l'étendit à tous les évêchés du royaume. Plusieurs prélats réclamèrent. Pavillon, évêque d'Aleth, et Caulet, évêque de Pamiers, opposèrent une résistance énergique et en appelèrent au pape. Innocent XI ne craignit pas d'adresser au roi de France de sévères remontrances et félicita les courageux évêques. Louis XIV mit leurs diocèses en interdit. Le monarque était exaspéré. Il trouva parmi les évêques présents à Paris une complaisance adulatrice : on proposa de réunir ou un concile national, ou une assemblée générale de tout le clergé de France. Ce dernier avis prévalut, sous l'influence de Maurice le Tellier, archevêque de Reims, fils du célèbre ministre de Louis XIV.

III. *Assemblée de* 1682 : *les quatre articles.* — L'assemblée générale, dite de 1682, s'ouvrit le 31 octobre 1681. Elle n'était pas un concile et n'en avait aucun des caractères. Elle ne comptait que trente-quatre prélats sur cent trente-cinq sièges épiscopaux qu'il y avait alors en France, et trente-huit prêtres délégués du clergé; elle avait été convoquée par le roi, et les archevêques de Paris et de Reims, qui la présidèrent, n'avaient aucune qualité qui leur conférât une suprématie religieuse et canonique. Les esprits étaient surexcités : on pouvait craindre un schisme. L'illustre évêque de Meaux, Bossuet, prononça le discours d'ouverture : c'est son magnifique sermon sur l'*unité de l'Église,* où l'on voit que l'orateur s'est donné pour mission d'écarter le schisme en montrant la suprématie du siège de Rome; mais, dans

Digitized by Google

la crainte de déplaire au monarque, il se complaît dans l'exaltation de libertés qui ne sont, en réalité, que des servitudes. Sous cette double impression, Bossuet rédigea et fit voter par l'assemblée les fameux *quatre articles* qui constituent la *déclaration du clergé de France*. En voici la substance : 1° Dieu n'a donné à Pierre et à ses successeurs de puissance que sur les choses spirituelles, et aucun pouvoir, ni direct ni indirect, sur les choses temporelles ou civiles. 2° L'assemblée approuve les sessions IV^e^ et V^e^ du concile de Constance, les considère comme ratifiées par l'autorité du saint-siège et reconnaît que leur autorité est générale et ne regarde pas seulement le temps du schisme; en conséquence le concile général est supérieur au pape. 3° La puissance du siège apostolique doit être réglée dans son exercice par les saints canons; elle doit aussi respecter les maximes et antiques usages du royaume et de l'Église de France, qui doivent se conserver inébranlables. 4° Le souverain pontife a la principale part dans les questions de foi, et ses décrets regardent toutes les Églises : toutefois son jugement n'est irréformable qu'après le consentement de l'Église. »

Louis XIV donna à cette déclaration l'appui de son autorité royale; il la fit publier dans tout le royaume; il défendit d'enseigner toute doctrine contraire dans les universités, collèges et séminaires; il ordonna que tous les maîtres chargés de l'enseignement et tous les nouveaux licenciés et docteurs seraient tenus d'y donner leur adhésion.

Or la *déclaration de* 1682 n'était qu'un tissu d'erreurs. Fénelon la jugeait en ces termes : « Le roi, dans la pratique, est plus chef de l'Église que le pape, en France : libertés à l'égard du pape, servitudes vers le roi. » Bossuet lui-même, dans des représentations adressées à l'archevêque de Reims, qualifie d'*odieuses* les quatre propositions. Comment oser, en effet, considérer comme œcuméniques les sessions de Constance, contre lesquelles les papes ont protesté? Comment concilier avec les décrets de Florence et de Trente la supériorité des canons

Digitized by Google

sur l'autorité pontificale? Dès le 11 avril 1682, le pape Innocent XI, après avoir cassé et annulé tout ce qui s'était fait pour la *régale*, improuva toute la doctrine des *quatre articles*. Alexandre VIII fit une bulle où il déclare cet acte *de plein droit nul, invalide et illusoire*. Pie VI, dans la bulle *Auctorem fidei*, la qualifie de *téméraire, scandaleuse, injurieuse au saint-siège*. Enfin, nous le verrons, le concile œcuménique du Vatican a donné le dernier coup à l'erreur gallicane, qui serait maintenant une hérésie. Mais, en attendant, la *déclaration de* 1682 va devenir une arme puissante contre l'Église et contre le clergé de France.

IV. *La révocation de l'édit de Nantes* (1685). — Bien que le traité de Westphalie eût admis en principe la liberté de conscience, les souverains catholiques s'efforçaient de faire disparaître de leurs États les dissidences religieuses. Louis XIV, en particulier, parut disposé à entrer dans cette voie, et le parlement l'y suivit avec empressement : on commença par mettre des restrictions aux grandes libertés que l'édit de Nantes avait accordées aux protestants de France ; on écarta autant que possible les hérétiques des emplois et des dignités. D'utiles prédications furent entreprises par des missionnaires catholiques au sein des populations infestées par l'erreur : le jeune Fénelon se distingua entre tous par le succès merveilleux qu'obtinrent ses missions en Poitou et en Saintonge. Dans le même temps, Bossuet préparait les esprits à un retour au catholicisme par ses admirables écrits, les *Variations des églises protestantes* et les *Avertissements aux protestants*. Les conversions devinrent nombreuses. Cependant les protestants s'agitaient dans le Languedoc et le Dauphiné. C'est alors que Louis XIV publia l'acte de *révocation de l'édit de Nantes*, préparé par le Tellier et Louvois. Le nouvel édit supprimait tous les privilèges accordés aux réformés par Henri IV et Louis XIII, interdisait l'exercice de la religion protestante dans tout le royaume, enjoignait aux ministres de sortir de France

Digitized by Google

dans un délai de quinze jours, avec défense aux réformés de les suivre, fermait les écoles protestantes, promettait des faveurs aux hérétiques convertis. L'acte royal n'inquiétait pas les croyances, mais se bornait à défendre la profession publique d'hérésie et les assemblées religieuses. Ce coup d'autorité, œuvre de Louis XIV et non pas de l'Église, eut des conséquences très diverses : après les retours sincères, on vit des conversions plus apparentes que réelles ; il y eut sur quelques points une recrudescence de fanatisme parmi les protestants. Les Cévennes et les montagnes du Vivarais devinrent le principal repaire des hérétiques insoumis, qui, sous le nom de *camisards*, résistèrent longtemps aux troupes envoyées par Louvois pour les dompter. Villard, avec ses dragons, eut de la peine à les soumettre. Il y eut, dans cette répression, des excès blâmables et réprouvés par l'Église. Enfin les *dragonnades* amenèrent bon nombre de calvinistes à émigrer en Suisse, et surtout en Hollande et en Allemagne.

V. *Affaire des franchises ; désaveu de la déclaration* (1689). — De nouvelles complications étaient survenues entre Louis XIV et le saint-siège. En vertu d'anciennes coutumes, les ambassadeurs à Rome jouissaient de certaines immunités ou *franchises*, et en particulier ils exemptaient tout le quartier de leur hôtel des impôts et de la police du pape. Les abus étaient intolérables : Innocent XI entreprit de les supprimer et annonça qu'il n'accréditerait plus un ambassadeur qu'il ne renonçât à ces *franchises*. Les nations catholiques se soumirent. Seul Louis XIV enjoignit à son ambassadeur, le marquis de Lavardin, de maintenir les anciens privilèges en dépit de la bulle pontificale et des menaces d'excommunication. Le monarque, de plus en plus irrité, en appela au futur concile de tout ce que le pape pourrait entreprendre : il avait résolu de se passer de Rome dans la promotion des évêques, et plus que jamais le schisme était à craindre.

Mais Innocent XI mourut : une certaine détente se pro-

Digitized by Google

duisit entre Louis XIV et le nouveau pape Alexandre VIII, qui n'en protesta pas moins contre la *déclaration* et refusa les bulles aux signataires de cet acte illégal. Des négociations pacifiques se poursuivirent sous Innocent XII. Les malheurs privés et publics avaient rendu plus souple l'orgueilleux roi de France. Le pape consentit à donner des bulles moyennant deux conditions : l'une était que les évêques signataires désavoueraient la *déclaration*, l'autre que le roi supprimerait son édit. Innocent XII se montra plus magnifique dans ses libéralités que Louis XIV dans sa soumission : il étendit à tout le royaume le *droit de régale*. La paix était faite. Bossuet, qui avait entrepris une *Défense de la déclaration*, fut le premier à l'abandonner, et laissa échapper ce mot qui la condamne : « Que maintenant elle s'en aille où elle voudra ! »

ARTICLE III

Nouvelle phase du Jansénisme.

(1693-1715)

Papes.	*Roi de France.*
Innocent XII (1691-1700).	Louis XIV (1643-1715).
Clément XI (1700-1721).	

I. Quesnel et le livre des *Réflexions morales*. — II. La bulle *Unigenitus* (1713). — III. Synchronismes : 1° l'affaire du *quiétisme*; 2° mouvement catholique au sein du protestantisme; 3° l'Église russe de Pierre le Grand.

I. *Quesnel et le livre des Réflexions morales*. — Le P. Quesnel était né à Paris et avait été reçu dans la congrégation de l'Oratoire. Il en fut exclu en 1684 pour ses opinions philosophiques autant que théologiques, et devint, à partir de 1694, le véritable chef du parti janséniste. Il avait débuté par un ouvrage qui produisit un grand effet, *le Nouveau Testament avec réflexions morales*. Ce livre, paru pour la première fois en 1671 avec une

Digitized by Google

approbation de Vialart, évêque de Châlons-sur-Marne, était ensuite devenu, sous la plume de l'écrivain, un ouvrage considérable où il avait accumulé toutes les erreurs déjà condamnées des trois systèmes de Baïus, de Jansénius et de Richer. Il empruntait au premier ses fausses doctrines sur le libre arbitre et la grâce; il renouvelait les cinq propositions du livre de Jansénius; il ajoutait, avec Richer, les plus graves erreurs contre l'Église et son autorité suprême. En tête de ses gros volumes, Quesnel laissait subsister l'approbation de l'évêque de Châlons, et il en obtint une autre de l'archevêque de Paris, de Noailles, prélat pieux, mais assez borné. Cet ouvrage souleva en France une vive opposition; la plupart des évêques condamnèrent les *Réflexions morales;* Fénelon, en particulier, prit une part active dans la lutte contre l'erreur. Clément XI, une première fois, condamna le livre; mais, comme la controverse continuait d'agiter le parti janséniste, Louis XIV, d'accord avec l'épiscopat, provoqua un jugement solennel et définitif du saint-siège.

II. *La bulle Unigenitus* (1713). — Pour donner à sa décision le caractère d'un acte de la plus haute gravité, le pape institua une commission de théologiens et de cardinaux dont il présida les travaux. Puis, au bout de dix-huit mois, il publia la fameuse bulle *Unigenitus,* qui a soulevé parmi les jansénistes et les parlementaires de si longs et si tumultueux débats. L'ouvrage de Quesnel y est condamné comme contenant cent une propositions respectivement fausses, captieuses, malsonnantes, suspectes d'hérésie, erronées, hérétiques enfin et renouvelant diverses erreurs déjà signalées. Clément XI ajoute: « Nous y avons trouvé beaucoup d'autres propositions propres à fomenter la désobéissance et la rébellion contre les puissances, soit ecclésiastiques, soit civiles. Enfin, ce qui est plus intolérable encore, nous y avons vu le texte du Nouveau Testament altéré d'une manière souverainement condamnable, et conforme, en beaucoup

Digitized by Google

d'endroits, à la traduction française de *Mons*, condamnée depuis longtemps. »

Cette bulle si précise jeta la consternation dans le parti janséniste. Il y eut une opposition très vive à laquelle prirent part seize évêques et bon nombre d'ecclésiastiques et de religieux. A la tête du mouvement se plaça *Soanen*, évêque de Senez. Le cardinal de Noailles y prêta la main. Par une inconséquence palpable, les opposants condamnaient les *Réflexions morales*, tout en appelant à Rome des décisions énoncées dans la bulle. La principale opposition vint des parlements : après avoir fait opposition à la bulle *Unigenitus*, ils favorisèrent longtemps encore les sectaires contre les évêques fidèles, dans leurs appels comme d'abus. Néanmoins Louis XIV fit enregistrer l'acte pontifical par le parlement de Paris. Le jansénisme cessait légalement d'exister. Nous retrouverons plus loin ses derniers agissements comme parti et comme secte.

III. *Synchronismes.* — Nous ne pourrions quitter cette époque sans indiquer quelques faits qui ne se rattachent pas à l'histoire du jansénisme, mais qui touchent de trop près au mouvement religieux pour être passés sous silence.

1° *L'affaire du quiétisme.* Dans le temps même où Quesnel ressuscitait toutes les querelles jansénistes, une controverse devenue célèbre par l'antagonisme de Bossuet et de Fénelon agita la France. Distinguons, en cette affaire, deux phases bien distinctes : le *quiétisme de Molinos* et celui de *M^me^ Guyon.*

Un prêtre espagnol du nom de *Molinos*, peut-être dans une pensée de réaction contre la morale austère de Jansénius, ressuscita une vieille erreur des gnostiques. Dans un livre intitulé *le Guide spirituel*, Molinos prétendait que l'âme, dans l'*état parfait*, est tellement unie avec Dieu, que tout le reste lui est indifférent, peines et récompenses; qu'elle n'a même plus besoin de prières et de sacrements, mais que passive et inerte, dans une absolue *quiétude*, elle est inaccessible au mal et devient

Digitized by Google

impeccable, et que par conséquent les plus horribles tentations, les actes même les plus criminels ne lui sont pas imputables. Le système de Molinos conduisait au vice et à toutes les débauches. La congrégation du Saint-Office et une bulle d'Innocent XI flétrirent et condamnèrent ces doctrines. Leur auteur se rétracta et mourut, en 1696, dans les prisons de l'Inquisition.

Mme Guyon, jeune veuve, âme ardente, avide de piété transcendante, reproduisit en France, dans un livre intitulé *Torrents spirituels*, quelques erreurs de Molinos parmi les moins révoltantes, et mit à la mode un *quiétisme* attrayant qui lui valut la connaissance et les bonnes grâces de Mme de Maintenon. A la cour, elle rencontra Fénelon, qui, pleinement édifié sur sa piété sincère, n'osa blâmer ses théories sur l'amour de Dieu, sans mélange d'égoïsme. Cependant Mme Guyon rencontra des adversaires de sa doctrine. Dans une instruction pastorale sur les *États d'oraison*, l'évêque de Meaux non seulement attaqua la doctrine quiétiste, mais il mettait en doute les intentions et même la vertu de Mme Guyon. En réponse, Fénelon fit paraître son livre *des Maximes des saints*. Comme tous les théologiens catholiques, il y enseigne l'*acte d'amour pur*, dans lequel une âme, sans songer à elle, aime Dieu pour Dieu; mais il allait plus loin : il présentait cet acte non seulement comme possible, mais encore comme désirable et pouvant être transformé en *état*. Bossuet se montra dur envers l'archevêque de Cambrai : il le fit disgracier. Mme Guyon fut enfermée à Vincennes, et le livre de Fénelon dénoncé à Rome. Bossuet en poursuivit la condamnation et obtint d'Innocent XII un bref où vingt-trois propositions extraites du livre *des Maximes des saints* étaient condamnées, sans toutefois leur infliger encore la note d'hérésie. Admirable dans son humilité, Fénelon écrivit au pape une lettre d'adhésion, et voulut lire lui-même en chaire la lettre pastorale par laquelle il annonçait à son peuple sa condamnation et son obéissance : il en perpétua le souvenir dans un riche ostensoir offert à son église.

Digitized by Google

2° *Mouvement catholique au sein du protestantisme.* Parmi les protestants d'Allemagne, on était revenu à des idées plus sages. Mieux inspiré que dans sa lutte contre Fénelon, Bossuet écrivit sa belle *Histoire des variations.* Un tel livre était bien fait pour désabuser les âmes sincères. Aussi vit-on les meilleurs esprits se rapprocher de l'Église romaine. La reine Christine de Suède revint à la foi catholique. Les ducs de Brunswick et de Hanovre désirèrent l'imiter. Le docteur Molanus, chef des Églises consistoriales de Hanovre, adressa un mémoire à Bossuet sur le moyen de réunir l'Église protestante à l'Église catholique. Le grand évêque de Meaux publia son *Exposition de la foi catholique,* destiné à favoriser ce mouvement. Il entra en négociations avec le savant Leibnitz, alors conseiller aulique à la cour de Hanovre. Ces deux génies étaient faits pour s'entendre, ainsi que le montre leur correspondance; mais la raison politique fit échouer le projet de réunion.

3° *L'église russe de Pierre le Grand.* Le partriarche de Moscou, *Nicon,* avait rendu la Russie indépendante de Constantinople en 1667. Le czar Pierre le Grand, vainqueur de Charles XII, roi de Suède, venait de donner Saint-Pétersbourg comme capitale à son immense empire; il fut vivement sollicité de réunir l'Église russe à l'Église romaine. C'eût été le salut pour ces provinces, où les sectes se multipliaient, mais le despote aima mieux fonder une Église ne relevant que de l'autorité impériale. Il abolit le patriarcat de Moscou, lui substitua un comité ecclésiastique sous le nom de *Saint-Synode* et s'attribua la suprême autorité religieuse après avoir donné à la Russie une liturgie dans la langue nationale : ce fut l'*Église russe orthodoxe.*

Digitized by Google

ARTICLE IV

Aperçu général sur le XVII[e] siècle

I. Réformes et fondations d'ordres religieux. — II. La sainteté au XVII[e] siècle. — III. Les missions catholiques. — IV. Écrivains et savants. — V. Les commencements du philosophisme.

I. *Réformes et fondations d'ordres religieux.* — Nous l'avons souvent constaté au cours de cette histoire, les ordres religieux ont toujours été pour l'Église de puissants auxiliaires. Le XVII[e] siècle a eu le privilège spécial de bénéficier du zèle et de l'activité des anciens ordres, d'assister à la rénovation de plusieurs et de voir se fonder de nouvelles congrégations qui secondent, aujourd'hui encore, d'une façon merveilleuse son œuvre de sanctification, d'enseignement et d'apostolat.

Parmi les *réformes* monastiques du XVII[e] siècle, signalons celle des *Bénédictins de Saint-Vannes*, en Lorraine, accomplie en 1600 par *Didier de la Cour,* prieur de l'abbaye, qui rétablit dans cette maison la règle de Saint-Benoît, avec ses austérités et ses veilles, ses études et sa réputation de haute science. De cette réforme est sortie, en 1627, la célèbre congrégation de *Saint-Maur,* dont le chef-lieu fut l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, à laquelle Richelieu voulut rattacher toutes les maisons bénédictines de France, et qui, par sa science restée proverbiale, a rendu de si grands services à l'Église. — Dans l'ordre *cistercien,* l'abbé de *Rancé,* qui avait occupé une brillante situation dans le monde, accomplit en 1662 une célèbre réforme qui devint l'origine des *Trappistes.* Il était abbé de la Trappe, en Bretagne; le relâchement dans lequel était tombée cette fille de Cîteaux lui inspira l'idée d'en revenir à l'étroite observance de l'ordre primitif. Ses constitutions sévères furent adoptées par d'autres monastères d'hommes et de femmes.

Digitized by Google

Parmi les plus importantes fondations du XVII^e siècle il convient de citer :

1° L'ordre de la *Visitation,* institué en 1610, à Annecy, par l'illustre et pieux évêque de Genève, saint *François de Sales,* et cette âme d'élite que la Providence mit sur ses pas, sainte *Jeanne de Chantal.* La nouvelle congrégation semblait primitivement destinée aux œuvres de charité chrétienne; mais elle est devenue un ordre régulier, avec des vœux solennels et la clôture rigoureuse, ayant pour but le progrès des âmes dans les voies de la piété et de la perfection évangélique.

2° La congrégation des *Filles de la Charité :* cette fondation, la plus haute expression du dévouement chrétien, est l'œuvre de saint *Vincent de Paul.* Ce père des pauvres, bienfaiteur insigne de toute la France, avait préludé à cette institution par l'établissement des *confréries de charité.* En 1634 il donna leurs constitutions aux *Filles de la Charité,* ou sœurs grises : « Vous aurez, leur dit-il, pour monastères les maisons des pauvres, pour cloîtres les rues de la ville, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu, pour voile la sainte modestie. » Aujourd'hui les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul couvrent le monde.

3° Les *prêtres de la Mission* ou *Lazaristes :* ils sont une autre création de cet apôtre de la charité, d'abord établie au prieuré de Saint-Lazare, en 1624. Cette congrégation est destinée à évangéliser les campagnes, à former des prêtres dans les séminaires, et à porter l'Évangile dans les missions lointaines.

4° Ajoutons encore diverses fondations plus particulièrement destinées à l'œuvre de l'éducation et de l'enseignement. En 1611, le cardinal *de Bérulle* instituait à Paris la congrégation de l'*Oratoire,* dont les membres se partagèrent avec les jésuites l'enseignement secondaire en France. De l'Oratoire sont sortis des prédicateurs tels que Mascaron et Massillon, des philosophes comme Malebranche, des érudits comme Thomassin. — Le P. *Eudes* quitta l'Oratoire pour fonder, en 1643, une communauté

Digitized by Google

de prêtres chargés de la direction des séminaires. Cette œuvre, préconisée par le concile de Trente, eut encore en France d'autres initiateurs: M. Olier, curé de Saint-Sulpice, fonde à Paris, en 1642, une congrégation fervente pour l'éducation du clergé séculier, celle des *Sulpiciens;* Adrien Bourdoise, dans le même but, crée la maison de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; le séminaire des *Missions étrangères* est établi en 1663, et celui du *Saint-Esprit* en 1703, pour le recrutement du clergé des missions. — Enfin pour l'enseignement des enfants du peuple un chanoine de Reims, le B. *Jean-Baptiste de la Salle,* fonda en 1681 l'admirable institut des *Frères des Écoles chrétiennes,* qui depuis deux siècles a recueilli l'admiration universelle. Dieu s'est chargé de le multiplier au delà de toute mesure, et le monde entier profite de cette belle institution.

II. *La sainteté au* XVII^e^ *siècle.* — Quand cette époque féconde n'aurait produit que saint François de Sales, sainte Jeanne de Chantal et saint Vincent de Paul, la vie de ces illustres personnages serait une réponse victorieuse aux déclamations des sectaires contre l'Église romaine. En effet, le doux et saint évêque de Genève avec son zèle apostolique, ses aimables vertus et ses admirables livres, l'*Introduction à la vie dévote,* le *Traité de l'amour de Dieu;* sainte Chantal avec sa famille religieuse, type accompli de piété et de vertu, avec ses écrits aussi savants qu'onctueux et suaves; saint Vincent de Paul avec ses prêtres de la Mission, ses innombrables filles de la Charité, ses trente-cinq établissements de bienfaisance fondés pour abriter toutes les misères, n'est-ce point là un magnifique épanouissement d'héroïsme et de sainteté?

Mais il y a plus: les ordres de Saint-François et de Saint-Dominique donnèrent au monde plusieurs personnages qui ont reçu les honneurs de la béatification ou de la canonisation; les jésuites continuaient d'édifier l'Église: la France en particulier recueillait les exemples et la parole si puissante de saint *François Régis,* l'apôtre du

Digitized by Google

Vivarais et du Vélay. En Lorraine, le bienheureux *Pierre Fourrier,* curé de Mattaincourt, réformait les chanoines réguliers de cette province, fondait la congrégation des religieuses de Notre-Dame pour l'instruction des jeunes filles, et s'élevait à une héroïque sainteté. A Paris, la bienheureuse *Marie de l'Incarnation* préludait aux œuvres de saint Vincent de Paul par son zèle pour les pauvres et pour les malades. L'ordre du Carmel voyait peupler ses solitudes par les dames du plus haut monde. A aucune époque on ne vit se créer à la fois autant d'œuvres secourables et naître autant de dévouements généreux : comment, en effet, compter les églises, les couvents, les hôpitaux, les institutions de charité chrétienne qui remontent au XVII^e^ siècle? Sans doute cette glorieuse époque a eu ses douleurs, et le siècle de Louis XIV a marqué dans les mœurs publiques le commencement d'une triste décadence; mais du moins la foi demeurait vive et profonde dans les cœurs, même dévoyés et corrompus, et l'on ne mourait pas dans l'impénitence.

III. *Les missions catholiques.* — Un autre trait caractéristique du XVII^e^ siècle est le zèle pour les missions, aussi bien parmi les nations européennes que dans les pays lointains. Au sein des populations protestantes on voit se répandre d'innombrables et ardents prédicateurs de la vérité catholique. Bossuet et Fénelon s'employèrent dans leur jeunesse à cette œuvre utile; le célèbre P. de Condren de l'Oratoire, l'historien Fleury, saint Vincent de Paul et les Pères de la Mission, les jésuites, les dominicains et les franciscains, obtinrent dans toute la France des résultats prodigieux. Saint François de Sales, par ses prédications, convertit des milliers d'hérétiques dans le Chablais.

Les missions dans les contrées lointaines ne furent pas moins fécondes. Les papes Grégoire XV et Urbain VIII donnèrent à cette œuvre de l'évangélisation des infidèles un précieux et permanent secours par l'établissement à Rome, en 1622, de la congrégation et du collège de la

Digitized by Google

Propagande. Un évêque missionnaire d'Asie, revenu en France, fondait à Paris en 1638, dans le même but, le séminaire des *Missions étrangères.* Indiquons sommairement la situation de l'Église dans les pays infidèles.

1° *En Asie:* L'œuvre de l'apostolat se continue par les missionnaires français, dominicains, franciscains et jésuites, qui ont leurs principaux centres dans la Perse, à Smyrne, à Babylone et dans les Indes.

L'Église du Japon souffrit horriblement de la persécution, pendant les premières années du XVII^e^ siècle, sous un prince ombrageux, *Xogun-Lama II,* qui proscrivit la Religion chrétienne dans toute l'étendue de l'empire (1630). Le courage des martyrs fut admirable et rappela la foi des âges primitifs. On évalue à deux millions le chiffre des victimes de cette persécution sanglante. Parmi les plus illustres on compta les vingt-six martyrs japonais, canonisés par Pie IX. Mais le clergé indigène manquait, et bientôt le troupeau abandonné sans pasteurs se dispersa, et finit par apostasier et disparaître.

Une controverse à propos des *rites malabares* et *chinois* vint troubler à cette époque les missions de l'Inde et de la Chine. Dans les Indes, le P. *Nobili* et ses collègues jésuites ne craignaient pas de prendre le costume des brahmes, respectés de la foule, et d'adopter leurs pratiques austères: ils avaient ainsi la confiance publique, et l'Évangile en profitait. Toutefois cette condescendance pouvait favoriser la superstition. Les autres missionnaires élevèrent des blâmes; la question fut portée devant Grégoire XIII, qui permit aux Indiens convertis de conserver provisoirement leurs *rites malabares,* toutefois avec quelques restrictions importantes. — En Chine, une controverse analogue s'éleva, en 1630, à propos du *culte des morts.* Les Chinois ont pour les restes de leurs défunts une vénération profonde et leur rendent certains honneurs. Le P. *Ricci* et les missionnaires jésuites avaient cru pouvoir tolérer ces usages, comme étant des honneurs civils et non religieux. Les dominicains n'étaient pas du même avis; ils jugeaient ces pratiques entachées de su-

Digitized by Google

perstition et d'idolâtrie. Le pape Innocent X les réprouva comme illicites. Plus tard, sur un nouvel exposé présenté par les jésuites, Alexandre VII distingua entre certains usages qui pouvaient être tolérés et d'autres qu'il fallait proscrire.

2° *En Amérique :* La première moitié du XVII^e^ siècle est l'âge d'or des célèbres missions établies par les jésuites sous le nom de *réductions du Paraguay*. Ils avaient évangélisé et colonisé en même temps ces vastes régions de l'Amérique méridionale : religion, famille, gouvernement, intérêts temporels, tout était administré et marchait de front dans ces petites républiques chrétiennes, ou *réductions,* formées chacune d'environ cinq mille âmes. L'entreprise des jésuites vécut florissante pendant près de cent trente ans. — Le Mexique avait sa hiérarchie, et l'Église catholique y tenait des conciles. Le Pérou était évangélisé par le saint archevêque Turibe, un nouveau Las-Casas, et Lima, sa capitale, était tout embaumée du parfum des vertus de sainte *Rose,* dominicaine du tiers ordre. — Le Canada était aussi une conquête des jésuites. En 1651, l'abbé Olier, fondateur des *sulpiciens,* y envoya une colonie de ses prêtres pour fonder un séminaire. Le pape Alexandre VII, l'an 1658, nomma l'abbé de Laval vicaire apostolique du Canada : ce fut l'origine d'une magnifique chrétienté sur cette terre demeurée si catholique et si française.

3° *En Afrique :* Les jésuites entretenaient dans l'Abyssinie une mission prospère ; mais elle se vit disperser par la persécution. Le héros et l'apôtre de la terre inhospitalière du Congo fut le bienheureux *Pierre Claver,* de la Compagnie de Jésus, que son dévouement incomparable a fait surnommer l'*apôtre des nègres.* Il entreprit d'arrêter le honteux trafic que l'Espagne entretenait sous le nom de *traite des esclaves.* Des pirates barbaresques, maîtres du littoral africain, capturaient les malheureux chrétiens pour les réduire à l'esclavage. Louis XIV, prenant la défense de la Religion et de l'humanité, envoya ses escadres pour délivrer les captifs. Duquesne bombarda Alger,

Digitized by Google

Tunis et Tripoli (1681-1684), et délivra la Méditerranée de ces affreux corsaires.

IV. *Écrivains et savants.* — Si remarquable à tant de titres, le XVII^e^ siècle le fut principalement sous le rapport intellectuel. Mais ce que nous tenons surtout à constater, c'est que la science à cette époque fut éminemment chrétienne, spécialement en France. — L'Église, de tout temps, a encouragé la science lorsqu'elle a pour compagne la vérité, et l'époque que nous parcourons ne fait point exception à cette règle. A Rome, le sacré-collège devint une académie universelle où les sciences et les lettres humaines étaient glorieusement représentées. Nous objectera-t-on le procès de *Galilée,* illustre savant jugé et condamné sous Urbain VIII (1623-1624)? Galilée était religieux et chrétien. Il avait reçu du Saint-Office toute permission d'enseigner son système, comme Gassendi le faisait dans le même temps. Mais le tort de l'astronome, ce fut de mêler l'Écriture sainte à ses hypothèses scientifiques, et d'enseigner la rotation de la terre comme un article de foi. Un tribunal qui n'était point l'Église prononça, il est vrai, une condamnation; mais la prison de Galilée fut douce : lui-même en rend témoignage [1].

La science historique eut pour représentants en Italie *Jean Vignoli* et *Ughelli;* en Belgique, les jésuites recueillaient les documents relatifs à la *Vie des saints,* collection immense à laquelle le P. *Bollandus* attacha son nom, comme le P. *Labbe* à sa collection des conciles. Les célèbres bénédictins D. *Mabillon,* D. *Ruinard,* D. *Martène,* ont enrichi nos bibliothèques de leurs savants travaux, que semble dominer encore le *Gallia christiana,* œuvre de *Denys de Sainte-Marthe.* L'historien *Fleury,* né à Paris en 1640, mort prieur d'Argenteuil, écrit son *Histoire ecclésiastique,* ouvrage remarquable où se mani-

[1] Voir dans notre *Apologétique chrétienne* (ch. v), l'article 2 consacré à *Galilée.*

Digitized by Google

festent malheureusement, ainsi que dans les *Mémoires* de Tillemont, les tendances gallicanes.

La controverse religieuse voit à sa tête *Bossuet*, dont tous les écrits sont des chefs-d'œuvre, en théologie, en histoire, en Écriture sainte. Bien que janséniste de Port-Royal, *Nicole* défendit avec érudition, contre les protestants, le dogme de la présence réelle dans son grand ouvrage de la *Perpétuité de la foi*.

Enfin, dans la chaire chrétienne on voit paraître en France ces orateurs dont les noms ne seront jamais éclipsés : *Bossuet*, l'aigle de Meaux, puissant génie que nul n'a égalé par l'élévation de la pensée et le prestige de l'éloquence ; *Fénelon*, le doux archevêque de Cambrai, dont la piété ardente et la science religieuse ont fait le modèle des évêques ; le P. *Bourdaloue*, dont les sermons sont incomparables par la solidité et la logique, et de qui Bossuet disait : « Cet homme sera éternellement notre maître en tout. » Le même siècle qui entendit *Fléchier*, évêque de Nîmes, prononcer ses magnifiques oraisons funèbres, connaîtra *Massillon*, illustre oratorien, devenu évêque de Clermont, dont la parole harmonieuse conquit l'admiration de Louis XIV, et demeura comme un écho prolongé du grand siècle.

V. *Les commencements du philosophisme.* — Nous l'avons dit, la révolte protestante devait engendrer le *philosophisme*. Dès le XVI^e^ siècle l'Allemagne est libre penseuse. Au sein même du catholicisme une tendance se révèle : tout en conservant la foi, les esprits deviennent rationalistes et sceptiques. *Bacon de Verulam*, grand chancelier d'Angleterre (1560-1616), manifeste cette tendance dans son *Novum organum*, où il écarte la *raison* elle-même pour lui substituer l'*expérience*. Le philosophe mathématicien *Gassendi* (1592-1656), chanoine de Digne et professeur à l'université d'Aix, accentue le système de Bacon tout en restant orthodoxe. Mais avec le philosophe anglais *Hobbes* (1588-1679) c'est le matérialisme qui

Digitized by Google

prévaut. Le juif hollandais *Spinosa* (1632-1677) à son tour inaugure l'athéisme.

Voyant la raison elle-même en péril, un philosophe chrétien, *René Descartes*, né en Touraine, résolut de la relever sur une base que le doute ne pût jamais ébranler. En 1637, il publia son *Discours de la méthode*. Partant de ce principe: « Je pense, donc j'existe, » il établit, avec les seules forces de la raison, l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et les vérités fondamentales de la philosophie. Descartes faisait abstraction des vérités de foi, n'entendait point les discuter, et proclamait qu'il ne voudrait pour rien au monde écrire un mot qui fût désapprouvé de l'Église. Les disciples ne devaient pas s'en tenir à cette réserve du maître. Exagérant le principe du philosophe, ils sortirent du *doute méthodique* pour proclamer l'indépendance de la raison humaine. De là sont nés, en philosophie, les systèmes les plus contradictoires. *Huet*, évêque d'Avranches, en combattant le principe de Descartes, retire à la raison tous ses droits; le P. *Malebranche*, de l'Oratoire, qu'on a surnommé le Platon chrétien, ne veut d'autre appui que la révélation, et croit que l'esprit voit tout en Dieu; *Bayle*, philosophe protestant, dans un sens tout opposé, ne sait que former des doutes, et aboutit à l'incrédulité.

Les catholiques s'émurent de tous ces périls du système de Descartes. Dès 1663, l'*Index* défendit jusqu'à correction la lecture de ses livres; la Sorbonne s'éleva contre le cartésianisme. Bossuet pressentit tous les maux qui devaient en sortir: « Je vois, écrivait-il, un grand combat se préparer contre l'Église sous le nom de philosophie cartésienne; je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie, et je prévois que les conséquences qu'on en tirera contre les dogmes que nos pères ont tenus la vont rendre odieuse, et feront perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvait espérer. » Le génie prophétique de Bossuet ne se trompait point.

Digitized by Google

CHAPITRE III

L'Église et le Philosophisme.

(De 1715 à 1789 de J.-C.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

Chacune des époques de l'histoire ecclésiastique que nous avons déjà parcourues nous a offert son combat, sa lutte principale. L'esprit du monde et l'esprit de Dieu, toujours en présence, se disputent depuis l'origine l'histoire de l'humanité. Mais aucune période n'a présenté des attaques plus nombreuses, des secousses plus violentes que le XVIII^e^ siècle, où nous allons voir la lutte de l'Église contre le *philosophisme* ou l'incrédulité. L'hérésie niait en particulier quelque point de la doctrine chrétienne; le protestantisme lui-même, tout en renversant le principe de la foi et de l'autorité, conservait quelques croyances. L'incrédulité va nier tous les dogmes à la fois et se donner pour mission d'anéantir, s'il était possible, le Christianisme et l'Église, et cela par tous les moyens combinés. Elle profitera du désarroi jeté dans les consciences par l'hérésie janséniste; elle appellera à son aide la science et l'esprit; elle s'armera de la puissance des parlements et des trônes, et au nom de la philosophie et de la raison humaine, après avoir semé le doute et l'impiété, elle soulèvera toutes les passions et toutes les convoitises, préparant ainsi le grand cataclysme qui marquera la fin du siècle et s'appellera la *révolution*.

Nous avons à étudier dans ce chapitre la double influence

Digitized by Google

délétère de l'hérésie janséniste d'abord, et ensuite de la philosophie voltairienne.

Quesnel a repris le système de Jansénius; la bulle *Unigenitus* devait mettre fin au débat, mais l'esprit disputeur du maître revit dans les disciples : l'hérésie janséniste continue ses agissements, recourt aux petits moyens, aux prétendus miracles; elle s'insinue auprès des pouvoirs et persuade aux souverains qu'ils doivent soumettre à leur autorité l'Église elle-même et les affaires religieuses : ainsi se prépare le schisme qui éclatera sous la révolution. Nous étudions cette marche perfide et ténébreuse dans un premier article : *la réaction janséniste.* Pendant la période de la régence, sous le ministère de Dubois et durant la première partie du règne de Louis XV (1715-1756), c'est presque l'hérésie qui triomphe : la bulle de Benoît XIV, en 1756, en arrête cependant les progrès.

Dès lors le jansénisme est lui-même débordé par le *philosophisme.* Avec Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et les *encyclopédistes,* ayant à son aide la *franc-maçonnerie,* disposant d'une influence considérable sur les souverains de l'Europe, la philosophie incrédule s'arme définitivement contre l'Église et commence la lutte par une persécution générale contre les *jésuites.* Nous faisons connaître ce progrès et ces attaques de l'incrédulité dans notre second article : *le règne du philosophisme,* qui nous conduit, de 1756 à 1789, en traversant la guerre de *Sept ans,* la fin du triste règne de Louis XV et les débuts de Louis XVI, jusqu'au berceau de la révolution.

Mais l'action de l'Église ne s'est point ralentie pendant cette période, et dans notre troisième article : *Coup d'œil sur la société du* XVIII^e^ *siècle,* nous montrons que s'il y a pour elle des tristesses dans le spectacle d'une défection qui s'accentue et présage des désastres, il y a cependant des motifs de consolation dans les efforts courageux des défenseurs de la foi, comme dans le spectacle de l'invincible puissance de la vérité et du bien contre l'erreur et contre le mal.

Digitized by Google

ARTICLE I

La réaction janséniste.

(1715-1756)

Papes.	*Roi de France.*
Innocent XIII (1721-1724).	Louis XV (1715-1774).
Benoît XIII (1724-1730).	
Clément XIII (1730-1740).	
Benoît XIV (1740-1758).	

I. Les appelants de la Bulle *Unigenitus*. — II. Les agissements de la secte : 1° schisme d'Utrecht ; 2° le diacre Pâris et les convulsionnaires de Saint-Médard ; 3° les excès des parlements ; 4° révolution liturgique en France. — III. La bulle de Benoît XIV ; derniers efforts du jansénisme.

I. *Les appelants de la bulle* UNIGENITUS. — A la mort de Louis XIV, le parlement avait proclamé son neveu, le duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV. Le prince avait des qualités brillantes, mais il était sans foi comme sans mœurs. Le jansénisme reprit faveur, et alors commença dans toute la France ce mouvement de réaction dont l'Église eut encore longtemps à gémir. Quatre évêques en appelèrent de la bulle *Unigenitus* au pape mieux informé ou au futur concile. Ce parti, appuyé par le cardinal de Noailles, fit des adeptes et fut nommé le parti des *appelants*. Il compta jusqu'à seize évêques, trois universités, plus de deux mille ecclésiastiques ou religieux français. Les grands ordres des *dominicains*, des *franciscains*, des *augustins*, des *prémontrés*, les *bénédictins* de Saint-Vannes et de Saint-Maur, la congrégation de l'*Oratoire*, la société des *génovéfains*, anciens chanoines réguliers réformés en 1626, les *lazaristes* eux-mêmes, en dépit de leur fondateur, avaient subi plus ou moins l'influence janséniste, et favorisaient la secte dans leurs écrits, dans leurs prédications, dans la direction des consciences. Clément XI,

Digitized by Google

en 1717, par sa constitution *Pastoralis officii*, déclara excommuniés tous ceux qui refuseraient d'obéir à la bulle. L'épiscopat dans son ensemble se soumit à cette décision. Mais l'opposition demeurait, essayant des accommodements que les papes ne pouvaient ratifier. Benoît XIII réunit un concile à Rome, mais ce fut pour confirmer la bulle *Unigenitus*. Cette fois le jugement de l'Église n'offrait même plus un prétexte d'appel, et sous peine de n'être plus catholique il fallait se soumettre. C'est ce que comprirent un grand nombre de jansénistes. *Soanen*, évêque de Senez, chef obstiné de l'opposition, se vit citer et suspendre au concile d'Embrun, sa métropole, et alla mourir impénitent au monastère de la Chaise-Dieu, dans le diocèse de Clermont. L'archevêque de Paris, cardinal de Noailles, signa la bulle avant de mourir. Sous Vintimille, son successeur, la plupart des appelants de la Sorbonne, du clergé et des congrégations religieuses firent leur soumission. Partout en France on vit des retours consolants. Cependant quelques obstinés se réfugièrent en Hollande, où ils allèrent grossir l'Église schismatique d'Utrecht; d'autres demeurèrent en France, soutenus par quelques évêques et le parlement de Paris.

II. *Les agissements de la secte.* — Le parti janséniste ne pouvait plus vivre que d'expédients : il n'eut pas honte d'y recourir. Signalons seulement les principaux traits de cette guerre, qui ne cessa d'être hypocrite et déloyale.

1° *Église schismatique d'Utrecht.* — L'archevêque de cette ville étant mort, l'hérésie janséniste, qui avait pris pour tactique de nier sa propre existence, finit par prendre corps et se constituer en église particulière au sein de l'Église universelle. Le chapitre se donna un évêque du parti et le fit sacrer par un évêque janséniste des missions étrangères (1724). Benoît XIII déclara nulle l'élection de Corneille Steenoven. Celui-ci n'en persista pas moins dans l'hérésie et dans l'exercice illégal de ses fonctions : ce fut l'origine de l'Église

Digitized by Google

schismatique d'Utrecht, qui s'est continuée jusqu'à nos jours.

2° *Le diacre Pâris et les convulsionnaires de Saint-Médard.* — Pour se soutenir, la secte sentait le besoin de s'appuyer sur des faits surnaturels; elle voulait des miracles, afin de se recruter des adeptes. Or le 1er mai 1727 était mort un obscur janséniste, le diacre Pâris, et on l'avait enterré dans le cimetière de Saint-Médard. Trois ans après, on imagina d'en faire un saint et un thaumaturge. Sur sa tombe se réunissaient les sectaires, gens tarés, femmes suspectes. On feignait des maladies, on invoquait le *saint*, et l'on se prétendait guéri. Bientôt aux faux miracles s'ajoutèrent les *convulsions*. Les sectaires, réunis sur cette tombe, éprouvaient des contorsions étranges. Le cimetière de Saint-Médard devint le théâtre de scènes grotesques, souvent obscènes. Un ordre de la Cour ferma le cimetière, et un plaisant écrivit sur la porte :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Toutes ces scènes ridicules étaient payées avec des fonds secrets entretenus par le parti : c'est ce qu'on appela la *botte à Pérette*. La même caisse faisait tous les frais d'une revue périodique, les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui chaque semaine relatait les événements concernant la secte, et versait à flot sur la Cour et sur l'Église le sarcasme et les injures.

3° *Les excès des parlements.* — La bulle *Unigenitus* constituait une règle de foi et une loi de l'Église : elle emportait comme sanction la perte de toute juridiction pour tous les ecclésiastiques appelants, et pour les laïques la privation des sacrements. Tout prêtre catholique devait, en conséquence, refuser le viatique aux réfractaires. L'archevêque de Paris et la plupart des évêques à son exemple firent des ordonnances prescrivant d'exiger le *billet de confession* avant d'admettre les jansé-

Digitized by Google

nistes aux derniers sacrements. Le parlement de Paris, par un coupable abus d'autorité, ou plutôt par usurpation sacrilège, prétendit annuler les ordonnances épiscopales, et imposer aux curés catholiques de donner aux jansénistes les secours religieux sous peine d'amende, d'emprisonnement ou d'exil. En vain Louis XV voulut intervenir : le parlement de Paris et à sa suite les parlements de province bravèrent l'autorité royale, qui demeurait sans force en présence de ces étranges gardiens des libertés gallicanes.

4° *Révolution liturgique en France.* — Les hérétiques de tous les siècles s'étaient efforcés d'altérer la liturgie de l'Église, pour y insinuer leurs erreurs. Les jansénistes ne pouvaient manquer de recourir à ce moyen de propagande, et ils le firent sans respect et sans pudeur. Contrairement aux décrets du concile de Trente, et en dehors de toute autorisation du saint-siège, ils substituèrent à la belle liturgie romaine des liturgies particulières et arbitraires. Paris avait donné l'exemple, les autres diocèses l'imitèrent. Chose étrange ! on vit les grands ordres religieux de Saint-Benoît et de Prémontré tomber en cette extravagance, et des évêques, demeurés catholiques, donner dans cet écart regrettable. On a dit que ces liturgies nouvelles étaient belles de poésie et de variété ; mais elles avaient le grand tort de s'inspirer d'un esprit gallican et janséniste, de porter atteinte au principe de l'autorité des pontifes romains et de briser cet admirable lien : l'unité de la prière publique, dont le concile de Trente avait proclamé l'importance et que notre âge a eu tant de peine à rétablir.

III. *La bulle de Benoît XIV ; derniers efforts du jansénisme.* — Il fallait cependant en finir. Les évêques de France, livrés à l'arbitraire des parlements, en appelèrent à Rome, où le savant Benoît XIV venait de succéder à Clément XII. Le pape éleva la voix et publia un bref plein de fermeté (1756). Après avoir exprimé sa profonde douleur pour la série de désordres dont souffrait la

Digitized by Google

France, il déclare « que la constitution *Unigenitus* est une règle de foi certaine, formelle et irréfragable ; qu'on ne peut se soustraire à la soumission qui lui est due sans exposer son salut éternel. D'où il suit qu'on doit refuser le viatique aux réfractaires ». Le parlement supprima le bref pontifical. Louis XV fit enregistrer un édit qui enjoignait de s'en tenir à la décision de Rome. Il faillit payer de sa vie, sous le fer d'un assassin, cet acte de fermeté et de justice.

La secte pourtant perdit en France son crédit. Elle continua bien de s'agiter encore, mais le jansénisme était mort comme erreur. Il avait fait assez de mal. Les traces en sont demeurées jusqu'en notre siècle ; la piété et l'amour, dont il avait tari les sources par ses sévérités et son orgueil, n'ont point entièrement repris l'ardeur et l'intensité des anciens jours. De la Hollande, où il s'était réfugié, le jansénisme s'efforça de gagner l'Autriche et l'Italie : nous retrouverons bientôt ses agissements mêlés à ceux du *joséphisme*, et Pie VI prononcera contre cette hérésie les derniers arrêts.

ARTICLE II

Le règne du Philosophisme.

(1756-1789) [1]

Papes.	*Rois de France.*
Benoît XIV (1740-1758).	Louis XV (1715-1774).
Clément XIII (1758-1769).	
Clément XIV (1769-1775).	Louis XVI (1774-1792).
Pie VI (1775-1799).	

I. La franc-maçonnerie, puissante auxiliaire de l'inorédulité. — II. Les différentes phases du philosophisme : Voltaire, les encyclopédistes, Jean-Jacques Rousseau. — III. La persécution contre les jésuites. — IV. Invasion du jansénisme en Autriche ; le *joséphisme*. — V. La bulle *Auctorem fidei*.

I. *La franc-maçonnerie, puissante auxiliaire de l'incrédulité.* — L'hostilité contre la foi et contre l'Église se

Digitized by Google

personnifie, au XVIII[e] siècle, dans l'œuvre ténébreuse et satanique de la *franc-maçonnerie,* qui a préparé et accompli la révolution, et dont la puissance ne fut jamais aussi redoutable et terrible qu'en nos jours. Cette institution se rattache aux initiations gnostiques et manichéennes des premiers siècles; elle paraît avoir eu ses ancêtres dans les albigeois, les templiers, les puritains d'Angleterre, les sociniens d'Allemagne. En fait, l'organisation de la franc-maçonnerie, telle qu'elle existe de nos jours, a été décidée à Londres en 1717, et mise en œuvre dès l'année 1721. A partir de cette époque, la formidable société secrète, débordant d'Angleterre et d'Écosse, s'est répandue, par un travail mystérieux, dans les principaux États de l'Europe et dans le nouveau monde.

Indiquons, une fois pour toutes, son *but* et ses *moyens d'action.* — Si l'on voulait en croire les francs-maçons, leur but serait uniquement *philanthropique :* ils ont organisé une vaste association pour s'entr'aider, et aussi pour combattre l'erreur, l'ignorance et la superstition. En réalité, — les révélations faites en ces derniers temps des secrets de la franc-maçonnerie et les publications manifestes de la secte ne permettent plus d'en douter, — le premier but de cette institution, c'est la destruction du Christianisme, en vue de l'établissement d'une république universelle sans religion et sans Dieu. Dans le principe, la franc-maçonnerie faisait profession de croire au Dieu créateur, grand architecte de l'univers, mais elle déclarait la haine à Jésus-Christ : aujourd'hui les sociétés secrètes visent à l'athéisme. Un autre but de la franc-maçonnerie, pour arriver à ses fins, c'est le bouleversement de l'ordre social et le renversement de l'autorité monarchique. Et par le fait, depuis son origine, cette malheureuse société a trempé dans toutes les révolutions, poursuivant avec le même zèle la ruine complète de tout gouvernement comme de toute religion.

Quant aux *moyens d'action* de la franc-maçonnerie, ils consistent d'abord à attirer des adeptes par la force

Digitized by Google

mystérieuse du secret, à l'aide d'initiations successives dont chacune est marquée par des serments abominables : viser plus haut, ne rien trahir, tout exécuter, c'est la constitution même des sociétés maçonniques. Il convient d'ajouter que les chefs seuls connaissent les vrais secrets ; tous les autres ne sont que des exécuteurs aveugles ou des dupes. Un second moyen d'action, c'est la corruption des mœurs, élevée à la hauteur d'un principe, et présentée comme un devoir : de là des banquets, des *amusements mystérieux*, et ce qui révèle l'immoralité de la *secte*, l'admission des femmes à la *maçonnerie d'adoption* ou *société androgyne*. Et enfin, pour se préparer le triomphe dans l'avenir, la franc-maçonnerie veut surtout mettre la main sur les jeunes générations : c'est pourquoi l'*éducation* de l'enfance et de la jeunesse tient une si large place dans les préoccupations des loges ; de là est sortie la *ligue de l'enseignement*, et cette campagne si audacieusement poursuivie, la *laïcisation des écoles*. Si nous ajoutons que la franc-maçonnerie a ses ramifications partout, qu'elle compte par milliers ses loges et par millions ses affiliés, on comprendra tout le péril créé par cette force ennemie.

L'Église eut bientôt discerné le mal. Dès l'année 1738, Clément XII dénonçait les menées souterraines de la franc-maçonnerie et condamnait les sociétés secrètes. L'effet de sa bulle fut immense : le monde chrétien était solennellement averti, la haine des adeptes devint une véritable fureur. En 1751, le pape Benoît XIV fulmina de nouveaux anathèmes contre la secte des francs-maçons, dénonçant leurs pactes mystérieux et leurs serments impies. Depuis lors, l'institution maçonnique est demeurée fidèle à ses principes, et c'est pourquoi les papes n'ont point cessé d'élever la voix pour la flétrir et la condamner.

II. *Les différentes phases du philosophisme.* — Nous l'avons indiqué déjà, les germes du philosophisme nous sont venus d'Allemagne et d'Angleterre : l'Allemagne nous a donné le *libre examen*, et l'Angleterre le *scepticisme*

Digitized by Google

ou l'incrédulité. Les philosophes anglais *Locke, Clarke, Collins, Tindal,* tous déistes et rationalistes, avaient, par leurs attaques contre la religion révélée et contre le Christianisme, préparé le mouvement d'hostilité dont *Voltaire,* les *encyclopédistes* et *Jean-Jacques Rousseau* ont été, en France et dans toute l'Europe, les ardents et infatigables propagateurs.

1° *Voltaire,* né en 1694, élève des jésuites, a été le coryphée du philosophisme, le porte-étendard de l'impiété en France. Fils de janséniste, d'une perversité précoce, d'un esprit incontestablement remarquable, mais d'un cœur lâche et vil, il a mis au service du mensonge, de l'hypocrisie et de la haine ses talents et sa vie. Écrivain sans pudeur, il souille à la fois la religion, la morale, le patriotisme dans son infâme poème de la *Pucelle.* Obligé de fuir en Angleterre, il rapporte de ce pays la haine de la foi catholique, du clergé et des ordres religieux, et il l'exhale dans ses *Lettres philosophiques.* Français de naissance, il devient prussien avec le grand Frédéric, russe avec Catherine II, et ne craint pas de les féliciter de leurs victoires sur la France. Non moins scandaleux dans sa vie privée que dans ses écrits, persiflant la Religion et accomplissant hypocritement les devoirs d'un catholique, Voltaire a résumé toute sa philosophie en deux maximes qui lui survivent : « Mentez, mes amis, mentez; il en restera toujours quelque chose! » et cette autre, qui fut son cri de guerre : « Écrasons l'infâme! » Or, pour lui, l'infâme était Jésus-Christ. Tel fut, en effet, le but poursuivi par le patriarche de l'incrédulité. En tous ses écrits, il travaille à renverser Dieu; au nom de la science, il nie la foi; sous le voile d'une érudition boiteuse, il multiplie les mensonges historiques; il répond à tout par le rire sceptique. Et voilà le philosophe qui a su mettre à ses pieds la France, l'Europe, le XVIII[e] siècle et les générations qui en sont sorties!

2° *Les encyclopédistes.* — Voltaire ne pouvait suffire seul à la tâche : il se fit des alliés. L'hôtel du baron

Digitized by Google

d'*Holbach* devint un centre des esprits forts ; c'est là que s'élaboraient les pamphlets, les brochures et les livres qui devaient inonder le monde et porter partout le sarcasme et l'impiété. Tous convinrent de mettre en commun leurs efforts dans une œuvre immense où toutes les sciences se ligueraient contre la foi. Ce fut l'origine de l'*encyclopédie*, dictionnaire volumineux où la théologie et la philosophie, la morale et l'histoire, les sciences et la littérature, la médecine et les arts se réunissent pour constituer une vaste synthèse de toutes les connaissances humaines. Tel était du moins le but apparent ; mais, en réalité, l'*encyclopédie* fut une machine de guerre destinée à saper les fondements de toute croyance religieuse. Les principaux collaborateurs de cette œuvre de mensonge et de haine furent *Diderot*, le plus fougueux et le plus pétillant de ces impies, et *d'Alembert*, un prétendu savant universel, mais sans profondeur, qui se révèle tout entier dans cette parole qui est de lui : « Je donne des soufflets à la Religion en faisant semblant de lui faire des révérences. »

Clément XIII condamna l'ouvrage « comme aussi pernicieux pour la Religion que pour les mœurs » (1759) ; mais le temps n'était plus où la voix de l'Église pouvait se faire obéir. Autour de Voltaire, une légion de disciples rendait, comme le patriarche, des oracles beaucoup mieux écoutés. *Montesquieu*, dans ses *Lettres persanes* et son *Esprit des lois*, s'échappait en attaques contre la foi et contre les papes ; le marquis d'*Argens* affectait un cynisme plus révoltant ; *la Mettrie*, *de Maillet*, *Helvétius* descendaient à un matérialisme qui effrayait Voltaire lui-même ; *d'Argenson*, *Boulanger*, *Raynal*, qui était un mauvais prêtre, falsifiaient avec la rage de l'impiété l'histoire du droit, du Christianisme et des Indes. Voilà ce qu'on appela le triomphe de la science et de l'esprit philosophique sur la Religion et sur la foi.

3° *Jean-Jacques Rousseau*. — Voltaire et ses alliés avaient renversé la foi et vidé la société de tout élément divin : il fallait combler ce vide et reconstituer sur une

Digitized by Google

autre base l'individu, la famille et la société. C'est l'œuvre à laquelle *Jean-Jacques Rousseau* consacra ses efforts, et cette base il la voulut tout à fait *naturelle*. C'est à ce philosophe que nous devons cette monstruosité : l'individu, la famille, la société sans Dieu. On peut dire que l'œuvre révolutionnaire est le fruit de cette utopie. Né à Genève, en 1712, d'un père horloger et protestant, cet étrange réformateur se nourrit de la lecture des romans, abjura le calvinisme et y revint plus tard. Après une vie d'aventures, il échoue à Paris, se lie avec les philosophes, donne le scandale public de mœurs débauchées, et meurt à Ermenonville, probablement de suicide, en 1778. Ses théories sont exposées dans ses deux ouvrages : le *Contrat social* et l'*Émile;* elles ont pour corollaire la *Nouvelle Héloïse* et les *Confessions*, apologie cynique des plus honteuses passions. Dans son *Contrat social*, Rousseau essaye d'établir cette étrange doctrine que l'homme naît bon, qu'il n'a ni passions ni vices, que l'autorité est le résultat d'un contrat primitif entre la nation et le pouvoir, et que le véritable principe du droit, c'est la souveraineté du peuple. Dans son *Émile*, sorte de traité de l'éducation, il met en thèse que l'homme, naturellement bon, doit tous ses vices à la société, qui le déforme; il veut que la nature humaine croisse et se développe spontanément et sans culture. Alors on aura une société parfaite, une humanité régénérée. Ces utopies, sous la plume de l'habile écrivain, se parent de toutes les séductions du style : il y mêle parfois de belles leçons sur Dieu et sur la morale; mais l'œuvre, en son ensemble, est détestable, et le parlement condamna le *Contrat social* et l'*Émile*, ce qui n'empêcha point l'idée de faire son chemin.

Voltaire et Rousseau avaient du moins, dans leur système déiste, respecté ces deux grandes vérités, l'existence de Dieu et la spiritualité de l'âme. Leurs disciples allèrent plus loin. *Helvétius*, dans son livre de l'*Esprit*, renia l'âme et ne voulut d'autre base de morale que l'égoïsme ou l'intérêt personnel. Le baron d'*Holbach*,

Digitized by Google

dans son *Système de la nature*, attaqua directement l'existence de Dieu : cette fois, on échouait à l'*athéisme* pur et au *matérialisme* absolu.

III. *La persécution contre les jésuites* (1759-1773). — De toutes parts l'hostilité s'accentuait contre la Religion et contre l'Église. Mais partout, aux avant-postes, pour défendre la vérité et attaquer l'erreur, on apercevait les ordres religieux. Or les jésuites étaient considérés comme les défenseurs les plus fermes du catholicisme. On les voyait au premier rang dans les controverses théologiques ou philosophiques, dans les chaires chrétiennes, dans les missions, et principalement dans l'œuvre de l'éducation de la jeunesse. Ils étaient donc naturellement désignés à la haine et aux rancunes des jansénistes et des philosophes. « Une fois que nous aurons détruit l'ordre des jésuites, écrivait Voltaire à Helvétius, nous aurons beau jeu contre l'Infâme. » Les principales cours d'Europe subissaient l'influence du philosophisme voltairien : elles entrèrent dans une véritable conspiration contre le célèbre institut, et, à la faveur du *pacte de famille*, le ministre de France *Choiseul* réunit toutes les cours bourbonniennes dans une conjuration commune.

Les hostilités commencèrent en *Portugal*. Là régnait Joseph Ier, un prince débauché, esclave de son ministre *Carvallo*, marquis de *Pombal*, qui sut inspirer au roi ses préventions haineuses contre la société de Jésus. Il obtint de Benoît XIV une enquête dont le résultat fut une ordonnance du patriarche de Lisbonne, frappant d'interdit tous les jésuites de Portugal. Sous prétexte de complots ourdis contre le roi, ils furent déclarés traîtres et rebelles : on ferma leurs collèges, on confisqua leurs biens, on les chassa du royaume (1759).

En *France*, le marquis de Choiseul et madame de Pompadour menèrent la campagne entreprise contre la société de Jésus. Le procès du père Lavallette, procureur de la mission des Antilles, procès intenté à la suite d'entreprises commerciales qui étaient son œuvre personnelle,

Digitized by Google

servit le point de départ. Le parlement de Paris déclara toute la société responsable. Dans trois arrêts consécutifs, sanctionnés par un édit royal, le parlement condamna les constitutions des jésuites, fit fermer leurs collèges et enjoignit à tous les membres de quitter leurs maisons, en leur permettant toutefois de vivre en France, comme simples particuliers, sous la juridiction des évêques, et en se conformant aux lois du royaume (1764). L'assemblée du clergé de France protesta, l'année suivante, contre cette mesure inique.

En *Espagne*, le roi Charles III, sincèrement catholique, se laissa circonvenir par son ministre le comte d'*Aranda*. Au moyen d'insinuations calomnieuses, le ministre, dévoué aux philosophes, obtint du prince une *pragmatique sanction* qui enjoignait l'expulsion immédiate des jésuites de tout le territoire de l'Espagne et de ses possessions (1767). Au milieu de la nuit tous les religieux de la compagnie furent arrêtés, arrachés de leurs maisons, et entassés, au nombre de deux à trois mille, sur des vaisseaux qui devaient les transporter dans les États du pape.

Les Bourbons de *Naples* imitèrent ceux d'Espagne et de France : le roi Ferdinand IV, cédant aux instances de son ministre *Tanucci*, se prêta à la même iniquité. Les ordres furent exécutés, comme en Espagne, avec une brutalité hideuse, tant à Naples que dans le royaume des Deux-Siciles (1767). L'année suivante, le duc de *Parme* appliqua dans ses États la même mesure d'expulsion. Puis le grand maître de *Malte*, feudataire de Naples, *Emmanuel Pinto*, participa au crime commun et expulsa les jésuites de tout son territoire. « On vit alors ce singulier spectacle : toutes les cours catholiques, prises du vertige révolutionnaire, avaient chassé les jésuites, leurs plus fidèles et plus puissants protecteurs, dont deux États protestants ou schismatiques, la Prusse et la Russie, reconnurent les services et recueillirent les ruines [1]. »

[1] Abbé Doublet, *Leçons d'histoire*.

Digitized by Google

Cependant il ne suffisait pas à la haine des philosophes, des ministres et des princes d'avoir proscrit les jésuites : ce qu'ils voulaient par-dessus tout, c'était la *suppression* de l'ordre. Clément XIII, bien loin de céder à une pression inique, avait pris généreusement la défense de la société dans sa bulle *Apostolicum* (1765). La France et Naples se vengèrent en s'emparant, l'une du comtat Venaissin, l'autre du duché de Bénévent. A l'avènement de Clément XIV, les cours bourbonniennes multiplièrent les obsessions auprès du nouveau pape : aux instances pour obtenir la suppression de l'ordre des jésuites, ils joignirent des menaces de rupture et de schisme. Clément XIV, pour éviter de plus grands malheurs, publia le bref *Dominus ac Redemptor*. « Poussé, dit-il, par le devoir de ramener la concorde au sein de l'Église, convaincu que la société de Jésus ne peut plus rendre les services pour lesquels elle a été fondée, et déterminé par d'autres motifs de prudence et de sagesse gouvernementale que nous tenons renfermés dans notre âme, nous abolissons et détruisons la société de Jésus, ses fonctions, ses maisons, ses instituts. » Le pape faisait un sacrifice douloureux au bien de la paix. Mais, selon la remarque de saint Alphonse de Liguori, les jésuites une fois détruits, le pape et l'Église allaient se trouver en butte aux mêmes attaques. Clément XIV le comprit et il en mourut de douleur, tandis que les jansénistes et les philosophes célébraient comme un triomphe la chute du fameux institut d'Ignace de Loyola.

IV. *Invasion du jansénisme en Autriche; le joséphisme.* — L'Autriche avec la catholique impératrice Marie-Thérèse s'était tenue en dehors de la persécution. Mais son fils Joseph II se laissa entraîner vers les principes jansénistes et philosophiques. Il passa misérablement sa vie à entraver la vérité catholique et à livrer au clergé une guerre de tracasseries qui, de son nom, s'est appelée le *joséphisme*.

Deux médecins hollandais avaient introduit à la cour

Digitized by Google

les doctrines jansénistes de l'église d'Utrecht. Sur ces entrefaites, le coadjuteur de Trèves, Jean-Nicolas de *Hontheim*, sous le pseudonyme de *Fébronius*, publia un livre intitulé : *De l'État de l'Église et de la puissance légitime du souverain pontife*. Dans cet ouvrage il reprenait toutes les erreurs de *Richer* sur la constitution de l'Église, qu'il transformait en une pure démocratie; d'après lui, toute la puissance spirituelle était aux mains du peuple, qui la communiquait lui-même au clergé. A ces théories subversives il avait ajouté les doctrines erronées de *Marc-Antoine de Dominis*, ex-jésuite italien, qui niait audacieusement la primauté de saint Pierre et renversait la puissance suprême du saint-siège pour n'en faire plus qu'une primauté d'honneur. De Hontheim, en attribuant ainsi à chaque évêque un pouvoir absolu et indépendant, flattait les idées du jour. Son livre fut solidement réfuté par un jésuite d'Italie, le père *Zaccaria*, dans son ouvrage intitulé l'*Anti-Fébronius*. D'autre part, le pape Clément XIII censura le livre de l'évêque janséniste, qui d'ailleurs se rétracta. Mais l'erreur trouva de chauds partisans en Allemagne, et principalement en Autriche. Joseph II appliquant les théories du *Fébronius*, commença par nommer en divers endroits des professeurs de théologie jansénistes; il prit la défense des évêques contre le pape; il supprima, de son autorité propre, un grand nombre de couvents; il défendit aux religieux de recevoir des novices et d'obéir à des supérieurs étrangers; il empêcha de recourir à Rome pour les dispenses de mariage; il exigea que les bulles du pape, pour être obligatoires, fussent revêtues du *placet* impérial; enfin il prétendit régenter les séminaires, déterminer l'ordre des offices, régler les cérémonies du culte, etc., au point que le roi de Prusse, Frédéric II, ne l'appelait plus que « son frère le *sacristain* ». Joseph II travaillait donc à détacher son empire de l'obéissance au saint-siège et à fonder un État schismatique.

Cependant le pape Pie VI se rendit à Vienne en 1782 pour tenter un rapprochement : il ne reçut que des

Digitized by Google

affronts et des promesses illusoires. Le *joséphisme* prévalait en Autriche, mais il trouvait aussi des partisans à Naples, où régnait Ferdinand, et dans le duché de Toscane, qui avait pour souverain un frère de Joseph II, l'archiduc Léopold, et subissait l'influence janséniste de Ricci, évêque de Pistoie. Ce prélat introduisit dans son diocèse toutes les prétendues réformes qui devaient être la conséquence des doctrines nouvelles. Sous prétexte de ramener l'Église à sa pureté primitive, il dépouilla le culte de toute sa pompe, il écrivit contre les indulgences, il attaqua violemment la dévotion du Sacré-Cœur. Or le Sauveur lui-même, le 16 juin 1675, avait révélé à la bienheureuse Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation au couvent de Paray-le-Monial, ce moyen de l'honorer; l'Église l'avait consacré par l'institution d'une fête. En un mot, Ricci sacrifia les droits de l'Église pour la placer sous la dépendance de l'autorité civile, et tous ces errements, il voulut les ériger en principes et en doctrine dans le synode tenu à Pistoie en 1786.

V. *La bulle Auctorem fidei.* — Pie VI nomma une congrégation de cardinaux et d'évêques pour examiner les actes et les décrets de ce synode schismatique. Après mûr examen, le souverain pontife les condamna solennellemsnt dans la bulle *Auctorem fidei* (1794), sentence doctrinale où sont énumérées quatre-vingt-cinq propositions extraites des actes du concile, et que le pape frappe de censures avec la qualification qui leur est propre. Nous y voyons entre autres, condamnées comme hérétiques, les propositions suivantes : « L'autorité ecclésiastique, exercée par les pasteurs, dérive de la communauté des fidèles. — Le pape tire ses pouvoirs, non de Jésus-Christ, mais de l'Église. — L'Église abuse de sa puissance en réglant sa discipline extérieure et en décernant des peines coercitives contre les rebelles à ses décrets. »

La bulle *Auctorem fidei* a été le dernier coup porté à l'hydre du *jansénisme;* elle a frappé d'un coup mortel

Digitized by Google

le *richérisme* et le *joséphisme* en tant que doctrines. Bientôt cependant leurs faux principes reparaîtront dans la *Constitution civile du clergé;* mais l'autorité vigilante du saint-siège ne permettra pas qu'ils puissent prévaloir contre la vérité et contre les droits sacrés de l'Église. — Joseph II ne vécut pas assez pour voir ses erreurs condamnées par la bulle *Auctorem fidei.* Son frère Léopold, grand-duc de Toscane, qui lui succéda, s'était rapproché de Rome, et il s'efforça de réparer tout le mal que le *joséphisme* avait fait à l'Église.

ARTICLE III

Coup d'œil sur la société du XVIII[e] siècle.

I. Épreuves et tristesses de l'Église : 1° décadence de la société; 2° persécutions en Pologne et en Angleterre; 3° triste état des Missions. — II. Consolations et gloires : 1° la papauté; 2° les saints et les œuvres; 3° les défenseurs de la foi.

I. *Épreuves et tristesses de l'Église.* — Au moment où la société va s'effondrer dans la révolution et dans le sang, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur l'état général des esprits et des cœurs. Un immense travail d'impiété et de décomposition s'est accompli : les croyances sont ébranlées, le philosophisme a vidé la société française d'abord, puis la société européenne, de toute vie religieuse; la dépravation et le libertinage ont fait, avec le rire voltairien, leur entrée dans les mœurs privées et publiques. Il y a là pour l'Église un immense sujet de tristesse dont nous devons indiquer les traits principaux.

1° *Décadence de la société.* — Plongeant un regard scrutateur sur cette société du XVIII[e] siècle, le P. Lacordaire a écrit : « L'Église semble pâlir. Bossuet ne rend plus d'oracles; Fénelon dort dans sa mémoire harmonieuse; Pascal a brisé au tombeau sa plume géométrique; Bourdaloue ne parle plus en présence des rois; Massillon a jeté aux vents du siècle les derniers sons de l'éloquence

Digitized by Google

chrétienne. Espagne, Italie, France, par tout le monde catholique j'écoute : aucune voix puissante ne répond aux gémissements du Christ outragé. Ses ennemis grandissent chaque jour; les trônes se mêlent à leurs conspirations. » Puis, reportant son regard vers la France, où règne Louis XV, où Jean-Jacques Rousseau vient de mourir après avoir écrit ses *Confessions,* où Voltaire, à quatre-vingts ans, reçoit en pleine académie les honneurs d'un triomphe qui n'est que l'apothéose de l'impiété, prélude d'une mort honteuse dans l'impénitence, le grand orateur de Notre-Dame ajoute : « Dans la chambre où avait dormi saint Louis, Sardanapale était couché. Des femmes enlevées aux dernières boues du monde jouaient avec la couronne de France; des descendants des croisés peuplaient de leurs adulations des antichambres déshonorées, et baisaient en passant la robe régnante d'une courtisane, rapportant du trône dans leurs maisons les vices qu'ils avaient adorés, le mépris des saintes lois du mariage, l'imitation des saturnales de Rome, assaisonnées d'une impiété que les familiers de Néron avaient à peine connue. Au lieu du soc et de l'épée, une jeunesse immonde ne savait plus manier que la haine contre Dieu et l'impudeur contre l'homme. Au-dessous d'elle se traînait la bourgeoisie, plus ou moins imitatrice de cette royale corruption[1]... »

2° *Persécutions en Pologne et en Angleterre.* — Ce spectacle de la France chrétienne était fait pour attrister l'Église; mais ailleurs aussi les épreuves ne manquaient pas. Le XVIIIe siècle a vu se consommer en Europe une grande iniquité dont rien n'a pu effacer encore l'injustice et la honte, nous voulons parler du partage de la Pologne. Commencée en 1772, cette œuvre s'est achevée en 1795. Lors du premier partage, Catherine II de Russie avait juré de respecter la religion de ses nouveaux peuples. Les Ruthènes, appartenant au rite grec-uni, dominaient dans les provinces annexées à l'empire russe.

[1] *Conférences de Notre-Dame,* année 1844.

Digitized by Google

Bientôt Catherine II mit tout en œuvre pour les détacher de l'Église et les gagner au schisme. Dans ce but elle supprima les évêchés catholiques, fit entreprendre par les popes russes une propagande effrénée à laquelle se mêlèrent les calomnies contre l'Église romaine. Enfin on inaugura dans la catholique Pologne ce système de persécution qui dure encore : la bastonnade, la confiscation des biens, l'emprisonnement, la déportation en Sibérie. Les évêques et les moines basiliens demeurèrent inébranlables dans leur foi ; mais dans le clergé inférieur et parmi le peuple, de tristes défections entraînèrent au schisme plusieurs millions de Ruthènes.

En Angleterre, une dernière et violente persécution préludait à une ère de pacification ou de tolérance religieuse. Sous le règne de Georges II, à l'occasion de la guerre de Sept ans, la malheureuse Irlande vit ce qui restait de ses couvents détruit, ses évêques et ses prêtres jetés en prison et les catholiques irlandais exclus des fonctions publiques. Ce fut encore bien pis en Écosse, sous le règne de Georges III, après la défaite du prince Édouard. Comme aux plus mauvais jours du puritanisme, les églises furent démolies, et les catholiques fidèles, mis hors la loi, subirent toutes sortes de vexations. La terreur dura dix ans et fit un grand nombre de victimes, principalement dans le clergé et les ordres religieux.

3° *Triste état des missions.* — La question des rites chinois et malabares avait été pour les chrétientés de l'Extrême-Orient et des Indes l'occasion d'un premier ralentissement dans l'œuvre si importante des missions catholiques. La suppression de l'ordre des jésuites fut une autre cause de ruine et porta un coup mortel aux missions des deux mondes, qu'elle priva de leurs meilleurs ouvriers évangéliques. Enfin les compétitions armées de la Hollande, de la France et de l'Angleterre pour la conquête des Indes ralentirent encore les progrès de la foi. En ces contrées si pleines d'espérances, la décadence fut complète et emporta, de 1760 à 1790, les fruits de trois siècles d'efforts. Même chute dans les mis-

Digitized by Google

sions de Chine : la persécution soulevée dans ces vastes régions après la condamnation, par Benoît XIV, des rites controversés, ne s'éteignit qu'en 1770, et le nombre des chrétiens baissa des deux tiers. Cette longue et cruelle persécution s'étendit à la Cochinchine, au Tonkin et enfin à la Corée, dont un jeune seigneur du pays s'était fait l'apôtre. A cette époque, les missions de l'Afrique semblent tout à fait stériles. En Amérique, avec l'expulsion des jésuites furent anéanties les *réductions du Paraguay* et les missions entretenues par l'institut dans les provinces méridionales qui relevaient de l'Espagne et du Portugal. Dans l'Amérique du Nord, la guerre d'indépendance (1775-1783) paralysa le mouvement catholique dont nous avons constaté au siècle précédent les résultats admirables. Le Canada, cette terre si française et si chrétienne, échappa à la mère patrie et devint la proie de l'Angleterre. Cependant le roi Georges III avait accordé aux colons français, avec la liberté religieuse, une part dans l'administration de ce pays. La fidélité des Canadiens catholiques devint même l'occasion d'une attitude moins hostile vis-à-vis des catholiques d'Angleterre : un bill du parlement remplaça les anciennes formules de serment, entachées d'hérésie et de schisme, par un simple serment d'allégeance, et abrogea la plupart des pénalités odieuses qui pesaient encore sur les sujets fidèles de l'Église romaine.

II. *Consolations et gloires.* — L'Église cependant ne chemine jamais à travers les épreuves et les tristesses sans rencontrer quelques consolations et quelques triomphes. Le XVIII^e^ siècle, dont nous avons constaté la décadence trop réelle et trop profonde, ne manqua point de vertus, d'héroïsmes, de sainteté et de gloire.

1° *La papauté.* — Elle fut dignement représentée durant cette période éprouvée par tant d'orages. C'est au pape Clément XI et à son énergique courage que le monde catholique doit cette fameuse bulle *Unigenitus* qui étouffa la nouvelle éruption du jansénisme. *Innocent XIII,* son

Digitized by Google

successeur, eut pour panégyriste le peuple romain tout entier. Les philosophes, Lalande en particulier, n'ont pu s'empêcher de célébrer ses vertus: « Innocent est le meilleur souverain dont on parle aujourd'hui. » La bonté de Clément XII ne l'empêcha point de lancer contre la *franc-maçonnerie* naissante la première condamnation. Mais le grand pape dont la mémoire plane sur cette époque est sans contredit *Benoît XIV*. Savant de premier ordre, habile canoniste, négociateur conciliant autant que gardien fidèle des vrais principes, il tient tête à toutes les difficultés. Peu de papes ont laissé un bullaire aussi remarquable. Il fut pour le droit canon ce que saint Thomas avait été pour la théologie. Son traité de la *Béatification et de la canonisation des saints* a depuis servi de règle à l'Église, et son livre du *Synode diocésain* est devenu le manuel du clergé. Clément XIII s'est constitué le défenseur des jésuites contre toutes les passions ameutées. Si Clément XIV, cédant à l'orage, a signé la suppression des jésuites, saint Alphonse de Liguori ne peut que le plaindre et s'écrie : « Pauvre pape ! que pouvait-il faire en ces circonstances difficiles ? » Pie VI semble prédestiné pour les épreuves et le martyre; mais la tempête révolutionnaire ne l'empêchera pas de prononcer, dans sa bulle *Auctorem fidei*, la condamnation de toutes les erreurs qui ont déchaîné l'orage.

2° *Les saints et leurs œuvres.* — Nous venons de nommer saint *Alphonse de Liguori*. Né à Naples en 1696, mort en 1787, d'une piété angélique et d'une science profonde, missionnaire infatigable, il semble suscité de Dieu pour réagir contre les rigueurs jansénistes. Sa *Théologie morale* est le monument de sa science, comme ses *Visites au saint Sacrement* sont le témoignage de sa tendre dévotion. Il est le fondateur de la congrégation du *Saint-Rédempteur*, société de missionnaires spécialement destinés aux campagnes. L'Italie donnait encore à l'Église le *B. Léonard de Port-Maurice*, missionnaire apostolique de l'ordre des Mineurs, et saint *Paul de la Croix*, fondateur des clercs déchaussés de Sainte-Croix et de la Passion.

Digitized by Google

Le XVIII[e] siècle, si corrompu et si dépravé, a été le témoin de la vie pénitente et mortifiée de saint *Benoît-Joseph Labre*, né en France en 1740, mort à Rome après trente années d'héroïsme et de pauvreté; il a vu le dévouement de M[gr] de Belzunce, évêque de Marseille, pendant l'horrible peste qui désola cette ville (1720-1721), et admiré les exemples de tant d'évêques et de prêtres qui furent à cette époque l'ornement de l'Église. La cour si débauchée de Louis XV put contempler les vertus des deux dauphins, l'un père et l'autre fils du roi; elle fut témoin de la vie angélique de la pieuse reine Marie Leczinska, et de l'illustre Madame Louise de France, fille de Louis XV, qui échangea les splendeurs de la cour pour les effrayantes austérités du Carmel. Deux hommes apostoliques, l'abbé Desplaces et le B. Grignon de Montfort, fondaient, l'un le séminaire du Saint-Esprit, l'autre les Filles de la Sagesse, deux institutions vouées à l'œuvre des missions étrangères.

3° *Les défenseurs de la foi.* — L'Église ne demeura pas sans défense en face des attaques de l'impiété. Dès l'année 1772 l'assemblée du clergé de France publiait un *Avertissement aux fidèles sur les dangers de l'incrédulité.* Les membres les plus éminents de l'épiscopat, le cardinal de Polignac, de Beaumont, archevêque de Paris; de la Mothe, évêque d'Amiens; Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne, vengèrent la foi chrétienne dans de remarquables mandements ou d'éloquentes apologies. Le savant *Bergier* s'élevait à une haute réputation de défenseur de la foi dans son *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, et dans son *Dictionnaire théologique*. Deux autres prêtres firent passer à Voltaire de mauvais moments: l'un était le *P. Nonnotte*, jésuite qui réfuta vivement les erreurs du philosophe; l'autre, l'abbé *Guénée*, chanoine d'Amiens, qui écrivit avec infiniment d'esprit les *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire.*

La chaire chrétienne, il est vrai, ne retentissait plus de la voix puissante des grands orateurs du XVII[e] siècle, qui s'éteignit avec les accents du P. Lejeune, du P. de

Digitized by Google

la Colombière et de Mascaron; la vérité catholique avait cependant, au XVIII[e] siècle, des interprètes autorisés dans la personne des PP. Brydaine et Duplessis, dont les prédications sont restées légendaires. D'ailleurs, toutes les sciences chrétiennes ont eu, à cette époque, de nobles représentants. Qu'il nous suffise de rappeler, dans l'exégèse, *Bernardin de Picquigny,* le P. *Carrière* et surtout *Dom Calmet;* dans la théologie, *Tournély, Pontas, Concina, Collet* et *Billuart,* l'excellent commentateur de saint Thomas; en histoire, *Noël Alexandre,* dont le peu de sûreté de doctrine ne doit cependant pas faire oublier l'érudition; *Muratori,* critique plus sérieux; le P. jésuite *Charlevoix,* historien des missions; le cardinal *Orsi,* auteur d'une remarquable histoire de l'Église; les deux *Assémani,* qui firent sur l'Église orientale de savantes études; *Mansi, Berault-Bercastel,* qui ont chacun leur mérite; *Lhomond,* qui a popularisé l'histoire de la Religion et de l'Église. Une armée de vaillants défenseurs tient donc tête à l'ennemi et s'apprête à résister au choc plus terrible de la révolution.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

L'Église et la Révolution.

(De 1789 jusqu'à nos jours.)

Aperçu général. — Division de ce chapitre.

Le XVIII^e^ siècle avait semé l'orage, il recueillit des tempêtes. En vain l'Église avait essayé d'opposer une digue au torrent dévastateur : les hommes placés au pouvoir et manquant de conviction n'eurent pas le courage de lui opposer une résistance sérieuse, et les conséquences furent terribles. La révolution persécutrice voulut mettre une main sacrilège sur l'Église : les temples furent fermés, les prêtres bannis, les prisons s'emplirent d'innocentes victimes, l'échafaud regorgea de sang. Le vœu de Voltaire semblait réalisé : de tout le Christianisme il ne resta plus en France qu'un simulacre, dans cette Église constitutionnelle, qui disparut elle-même pour faire place au culte insensé de la déesse *Raison*. Mais la Providence accomplit encore une fois son œuvre. Un soldat de fortune, révolutionnaire lui-même, servit d'instrument à la glorieuse résurrection de l'Église, sortie plus pure et plus forte de son tombeau. Grâce au concordat conclu entre Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII, le sentiment religieux se ranime, et de la France rayonne à nouveau sur le monde.

Toutefois la révolution n'était pas vaincue : le conquérant pacificateur devient persécuteur à son tour ; il ne lègue à l'Europe que le désordre et l'épuisement, avec un

Digitized by Google

grand exemple de la caducité des choses humaines. Après la chute de l'empire, il y eut un vrai réveil de foi et de zèle chrétien : c'est l'époque où l'Église négocie des concordats avec les nations catholiques, assiste à l'émancipation des catholiques anglais, voit les missions reprendre avec un nouveau zèle l'œuvre d'évangélisation interrompue dans les jours mauvais.

Mais l'esprit révolutionnaire est demeuré partout frondeur et insoumis. A la persécution sanglante, le XIX^e^ siècle verra succéder toutes les attaques du *rationalisme* et du *scepticisme;* de ce faux principe que la raison humaine doit être souveraine et maîtresse, sortiront toutes les erreurs modernes, filles de la révolution. Elles ont fait le tour de l'Europe, s'appelant tour à tour *positivisme, libéralisme, socialisme, nihilisme,* toujours se manifestant par un esprit d'hostilité contre la révélation et contre la foi catholique, par un zèle persécuteur contre l'Église et ses institutions. Aujourd'hui c'est encore la *révolution* qui, tantôt astucieuse et tantôt violente, poursuit le même but et n'a qu'un programme, celui de la *franc-maçonnerie,* qui fut celui de Voltaire : écraser le Christianisme. C'est encore la révolution qui sème parmi les peuples, sous le nom d'*idées modernes,* des utopies dangereuses et irréalisables. C'est le grand mal contre lequel l'Église n'a cessé de combattre depuis le commencement du siècle.

Il nous faut redire cette dernière et suprême lutte, dans laquelle apparaît, comme toujours, le rôle bienfaisant de la papauté et de l'Église. Ce sont les pontifes romains qui signalent les erreurs naissantes et qui les condamnent. Puis, à l'appel de Pie IX, le *concile du Vatican* se rassemble et prononce des définitions et des condamnations qui éclairent le présent et tracent les routes de l'avenir. Enfin Léon XIII continue cette œuvre de lumière et de vérité en instruisant les individus, les souverains et les peuples, en s'efforçant de réconcilier la société moderne avec l'Église, qui reste sa bienfaitrice et sa mère.

Digitized by Google

Ainsi que nous l'avons fait pour les autres périodes historiques, éclairons d'abord notre marche en traçant nos divisions. Nous partagerons ce chapitre en cinq articles, sous les titres suivants : 1° *Les attentats de la révolution* (1789-1800) : nous rappelons ici les attaques combinées de l'incrédulité et de la franc-maçonnerie, aboutissant à la ruine du culte et à la *constitution civile du clergé,* puis la persécution sanglante exercée au nom de la raison et de la liberté et menant au régime de la *Terreur,* à la religion de l'*athéisme;* 2° *Période napoléonienne* (1801-1815) ; le *Concordat* ramène la paix, bientôt troublée par les *articles organiques* et ensuite par les attentats multipliés de Bonaparte contre le saint-siège et les droits sacrés de l'Église ; 3° *L'Église en face des erreurs modernes sorties de la révolution :* nous menons cette étude de la chute de Napoléon à l'avènement de Pie IX (1815-1846), disant tour à tour la genèse et la condamnation du *rationalisme* et du *positivisme* allemand et français, du *libéralisme* moderne et du *socialisme,* qui est la dernière forme de la révolution ; 4° *Le grand pontificat de Pie IX* (1846-1878) : nous y montrerons l'action vigilante du pape, comment il tient tête à la révolution, dénonce et condamne toutes les erreurs contemporaines dans l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus,* et projette par la définition du dogme de l'*Immaculée Conception* et les définitions du *concile du Vatican* une nouvelle et vive lumière sur le monde chrétien ; 5° *Aperçu général sur le XIX° siècle :* dans ce coup d'œil rapide, nous signalons le réveil chrétien qui a marqué les débuts de ce siècle, les gloires de l'Église dans les temps présents, ses conquêtes, ses œuvres pleines d'espérances. Il nous resterait à parler du pontificat de Léon XIII, mais nous n'avons encore vu que son aurore, et notre *Appendice* ne pourra qu'en indiquer les grandes lignes.

Digitized by Google

ARTICLE I

Les attentats de la Révolution.

(1789-1800)

Pape.	*Roi de France.*
Pie VI (1775-1799).	Louis XVI (1774-1792).
	République.
	La Convention (1792-1795).
	Le Directoire (1795-1799).

I. Attaques combinées de l'incrédulité et de la franc-maçonnerie ; *états généraux*. — II. Marche progressive de la révolution antireligieuse. — III. La constitution civile du clergé (1790). — IV. La persécution sanglante : règne de la *Terreur*. — V. Le culte de la déesse *Raison* : fête de l'Être suprême. — VI. Extension en Europe du principe révolutionnaire.

I. *Attaques combinées de l'incrédulité et de la franc-maçonnerie ; états généraux.* — L'œuvre de perversion nationale était maintenant accomplie en France. La noblesse, la bourgeoisie, le peuple, le clergé lui-même en quelques-uns de ses membres, — les abbés philosophes collaborateurs de l'encyclopédie, — étaient atteints par l'incrédulité voltairienne. Non seulement toute soumission à l'autorité religieuse, mais encore tout respect de l'autorité civile avaient disparu. La France avait à sa tête un jeune roi, Louis XVI, animé d'une foi sincère et d'un généreux désir de travailler au bonheur de son peuple ; mais ses ministres Turgot et Necker appartenaient au club des *économistes*, à cette école de réformateurs impies dont l'hôtel du baron d'Holbach avait été le berceau. Avec l'incrédulité, les idées républicaines, favorisées par la guerre d'Indépendance, avaient aussi fait leur chemin. A tous ces éléments de trouble et de révolution il convient d'ajouter encore l'influence occulte et toujours grandissante de la franc-maçonnerie. Le nombre

Digitized by Google

des *loges* s'était tellement accru, que la France en comptait deux cent quatre-vingt-deux, réparties dans les principales villes, et quatre-vingt-une à Paris seulement, ayant toutes un centre commun, le *Grand-Orient* de France, dont le grand maître était alors Philippe d'Orléans, depuis Philippe-Égalité. Un grand congrès maçonnique se réunit à Paris en 1785. On put y voir figurer tous les principaux personnages qui jouèrent un rôle dans la révolution : là furent sans doute élaborés les projets dont l'incrédulité et la franc-maçonnerie rêvaient l'exécution.

Un malaise étrange se manifestait dans toutes les classes de la société. La misère, qui fut grande en 1788, avait surexcité le peuple, déjà remué par les théories du *Contrat social*. C'est sur ces entrefaites que les *états généraux* du royaume se réunirent à Versailles, le 5 mai 1789, sous la présidence de Louis XVI. C'est de là qu'il faut dater l'ère de la grande révolution : elle commença par la séparation du tiers état et le serment du Jeu de paume; elle eut pour premier résultat l'insurrection du peuple et la prise de la Bastille (14 juillet).

II. *Marche progressive de la révolution antireligieuse.* — Nous n'avons pas à nous occuper ici du mouvement politique et social inauguré dans l'Assemblée constituante. Bornons-nous à constater la marche si rapide et si désastreuse de la *révolution antireligieuse.*

1° Son œuvre commence par la fameuse *Déclaration des droits de l'homme,* nouvelle charte révolutionnaire, en tête de laquelle l'*Être suprême* est encore nommé, mais où il n'est plus question de ses droits. Par contre, il n'y est fait mention que de la liberté et de l'égalité, des prétendus droits de l'homme, et nullement de ses devoirs. C'est bien en réalité l'émancipation de toute loi et de tout frein, sous le spécieux et séduisant prétexte de la *liberté,* et l'apostasie sociale de la nation par la suppression de la *religion d'État.*

2° Le principe d'égalité ayant été posé, l'Assemblée constituante supprima les immunités ecclésiastiques qui

Digitized by Google

donnaient au clergé la dignité et l'indépendance; il fut dès lors soumis à l'impôt commun et soustrait à la justice ecclésiastique.

3° Il fallait combler le déficit des caisses de l'État: dans ce but le clergé offrait généreusement le sacrifice d'une partie de ses biens; la révolution aima mieux enlever à l'Église de France sa haute situation et réduire ses membres au rang de *salariés* de l'État. Sur la proposition de Talleyrand de Périgord, évêque d'Autun, fut votée la loi qui décrétait la confiscation des biens du clergé et des ordres religieux, les déclarait biens nationaux et en autorisait la vente au profit de l'État. En retour, la nation s'engageait à pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, au soulagement des pauvres et à l'entretien des ministres de la Religion: c'est l'origine du *traitement* fait au clergé séculier, faible indemnité des biens dont il a été spolié.

4° Dès longtemps les philosophes avaient représenté les monastères comme des prisons où l'on tenait renfermés des hommes et des femmes victimes des préjugés de leur siècle; ils s'étaient élevés contre les vœux de religion, les proclamant contraires au droit naturel; ils avaient attaqué les règles et constitutions monastiques, comme étant une odieuse tyrannie. Une loi du 13 février 1790 supprima tous les ordres religieux, décréta la suppression des vœux et rendit au siècle, moyennant une modique pension, ces hommes et ces femmes qui avaient fait de leur liberté le plus noble usage en se consacrant au service de Dieu, des malades, des ignorants et des pauvres. Si ce décret fut accueilli avec joie par quelques religieux et religieuses sans vocation, il faut reconnaître que la plupart demeurèrent fidèles à leurs engagements au milieu du monde ou se reconstituèrent en communautés dans des maisons particulières.

III. *La constitution civile du clergé* (1790). — C'était trop peu pour la révolution d'appauvrir l'Église: elle voulut, après l'avoir dépouillée, l'asservir et la déconsi-

Digitized by Google

dérer. Le 2 juillet, l'Assemblée nationale vota la *constitution civile du clergé*. Ce décret, œuvre des jansénistes et des parlementaires, appliquait les principes de Richer, détruisait l'organisation entière de l'Église, niait ses droits, et la plaçait sous la domination de l'autorité civile. Il ordonnait qu'à l'avenir les évêques seraient nommés par les électeurs et seraient investis par leur métropolitain, choisi de la même manière; il leur serait seulement permis d'écrire au pape pour lui notifier leur élection. Le même décret supprimait les cent trente-cinq évêchés existant en France, et les remplaçait par quatre-vingt-trois autres correspondant aux quatre-vingt-trois départements. Il supprimait les chapitres et établissait des vicaires épiscopaux, conseillers obligés de l'évêque. Les curés et autres dignitaires ecclésiastiques étaient nommés par tous les électeurs de la circonscription, sans distinction de culte. Enfin, à leur installation, tous les titulaires devaient prêter serment de fidélité à la *constitution civile du clergé*.

Louis XVI, après des hésitations, finit par signer cette constitution schismatique. Le pape Pie VI, pressé par la cour de confirmer cet attentat, voulut auparavant connaître l'avis des évêques de France. Cent trente évêques, en réponse à cette consultation, signèrent une *Exposition de principes sur la constitution civile du clergé* qui en était l'éclatante condamnation. Le souverain pontife ratifia ce jugement doctrinal. Mais l'Assemblée constituante, poursuivant son œuvre de destruction, fit un décret portant destitution de tous les évêques et curés qui, dans les huit jours, n'auraient pas adhéré à la constitution. Des trois cents ecclésiastiques qui faisaient partie de l'Assemblée, soixante-dix se soumirent. Dans toute la France, quatre évêques seulement sur cent trente-cinq, et dix mille prêtres sur soixante mille, prêtèrent le serment demandé: c'était la grande majorité du clergé qui demeurait fidèle au jour de l'épreuve.

Ces évêques et ces prêtres *réfractaires*, — c'est le nom qu'on leur donna, — furent remplacés par des évêques

Digitized by Google

et des prêtres *constitutionnels*, élus conformément aux nouvelles lois. Talleyrand sacra les deux évêques de l'Aisne et du Finistère, et fut ainsi le digne père de l'Église constitutionnelle. Dans deux brefs adressés l'un aux prélats de l'Assemblée, l'autre au clergé et aux fidèles de France, Pie VI cassa et annula toute la constitution schismatique, déclara de nulle valeur les élections et les actes de juridiction du nouveau clergé, et menaça d'excommunication les nouveaux élus s'ils ne se rétractaient. Il refusa même d'accepter la démission spontanée des évêques fidèles. L'Assemblée constituante crut se venger en décrétant l'annexion à la France du comtat Venaissin et d'Avignon, qui faisaient partie des États pontificaux.

III. *La persécution sanglante : règne de la Terreur.* — La Constituante se retira devant la nouvelle *Assemblée législative* (1791). La France fut à la merci des démagogues et de leurs clubs : celui des *Jacobins*, où dominait Robespierre, et celui des *Cordeliers*, que dirigeait Danton. La haine de la Religion et de l'Église inspira bientôt à la Législative trois décrets successifs : l'un enlevait aux prêtres insermentés leur modeste pension ; l'autre interdisait tout costume ecclésiastique ou religieux ; le troisième prononçait contre tous les réfractaires la peine de déportation. Louis XVI refusa de sanctionner ce dernier décret, qui n'en reçut pas moins son exécution rigoureuse.

Dès lors la persécution commença à Paris et dans toutes les provinces. Les prisons se remplirent d'évêques, de prêtres, de religieux, de nobles, de tout ce qui présentait un caractère de catholicisme ou paraissait même simplement suspect. Sur ces entrefaites on apprit la nouvelle de l'entrée des Prussiens en France. Sous prétexte de patriotisme, la *Commune* fit enlever les vases sacrés des églises pour les transporter à la Monnaie ; on s'empara des cloches pour en fondre des canons ; puis, comme pour jeter un défi à l'étranger, on ordonna le massacre des prisonniers. Les anciennes abbayes avaient

Digitized by Google

été converties en prisons : les égorgeurs ensanglantèrent d'abord l'abbaye de Saint-Germain, puis la maison des Carmes, où plusieurs évêques, Mgr Dulau, archevêque d'Arles, MM. de la Rochefoucauld, l'un évêque de Beauvais, l'autre de Saintes, et cent quatre-vingts prêtres étaient enfermés. Il y en eut à peine quarante qui échappèrent aux assassins. Les massacres se continuèrent, du 2 au 6 septembre, à Saint-Firmin, à la Force, à la Salpêtrière, dans les prisons du Châtelet, de la Conciergerie et de Bicêtre. Ils s'étendirent jusqu'aux provinces : Versailles, Meaux, Reims, Châlons, Orléans, Rennes, Lyon eurent aussi leurs martyrs. On évalue à quinze cents le nombre des victimes de ces horribles boucheries.

Le 21 septembre 1792, la *Convention* succéda à la Législative et inaugura définitivement le règne de la *Terreur*. Louis XVI, enfermé dans la prison du Temple, subit un simulacre de jugement et porta sa tête innocente à l'échafaud (21 janvier 1793). Le roi martyr, se tournant vers le peuple, s'était écrié : « Français, je meurs innocent des crimes que l'on m'impute. Je pardonne aux auteurs de ma mort. » La reine Marie-Antoinette, la sœur du roi, Madame Élisabeth, eurent le même sort; le jeune Louis XVII mourut dans son cachot. — Une épouvantable persécution fut exercée dans toute la France contre les prêtres : réunis en troupes pour être déportés, ils furent entassés dans les ports de mer, où les deux tiers périrent de souffrances et de misère. Il y eut les noyades de Nantes, organisées par l'infâme Carrier; à Lyon, Collot-d'Herbois faisait mitrailler ses victimes; dans toutes les villes, la guillotine en permanence dévorait prêtres, nobles et bourgeois. Il fallut émigrer. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas et même la Russie reçurent les exilés; l'Angleterre donna l'hospitalité à plus de sept mille prêtres catholiques qui plantèrent sur son sol, tant de fois ensanglanté par la persécution religieuse, les nouveaux germes de la vraie foi. L'affreux régime de la Terreur dura pendant les tristes années 1793 et 1794.

Digitized by Google

V. *Le culte de la déesse Raison ; fête de l'Être suprême.* — Après la mort de Louis XVI, les révolutionnaires étendirent la persécution à l'Église constitutionnelle elle-même. Il ne servit de rien aux évêques et aux prêtres intrus et assermentés d'avoir sacrifié leur conscience et leur foi : le clergé schismatique se vit forcé d'apostasier ou de subir les mêmes supplices que les prêtres orthodoxes ; il avait mérité le mépris, il tomba dans l'abjection. La Convention avait autorisé le mariage des prêtres : la plupart profitèrent de cette triste liberté, et l'on vit des évêques constitutionnels bénir ces unions sacrilèges, et eux-mêmes en donner l'exemple. Talleyrand donna tout le premier le scandale de son apostasie ; Gobel, évêque de la Seine et député, vint à la barre de la Convention déclarer publiquement qu'il renonçait à ses fonctions épiscopales, déposer son anneau et sa croix sur l'autel de la patrie, et se coiffer du bonnet rouge. Ces renégats eurent des imitateurs dans les rangs d'un clergé formé à leur image.

Pour consommer l'apostasie de la nation et effacer tout vestige de Christianisme, la Convention décréta une ère nouvelle qui remplacerait l'ère chrétienne. On la fit dater du 22 septembre 1792, jour où la république avait été proclamée. Au calendrier de l'Église fut substitué le calendrier républicain : les anciennes fêtes religieuses devaient disparaître, aussi bien que le dimanche. Chaque dixième jour ou *décadi* devenait jour de repos. Les noms des saints furent remplacés par ceux des animaux ou des plantes. On complétait l'année de douze mois, composés chacun de trente jours, de cinq jours de fêtes dites nationales ou *sans-culottides*. Et enfin, comme il fallait à la révolution athée et matérialiste un symbole et des manifestations, la Commune de Paris décida que l'église Notre-Dame serait consacrée au culte de la déesse *Raison*. La Convention ne rougit pas d'aller en corps rendre ses hommages à une idole honteuse, et l'on vit une foule en délire offrir l'encens et les adorations à une femme coiffée d'un bonnet rouge, debout sur l'autel et symbolisant la

Digitized by Google

raison pure. Ces abominations se reproduisirent dans les départements, et c'est ainsi que l'impiété régna sur la France. Ce fut un torrent déchaîné d'irreligion et de vandalisme : la pioche révolutionnaire renversa les églises, le marteau démolisseur brisa les chefs-d'œuvre accumulés par les siècles. Les saintes reliques furent brûlées et leurs cendres dispersées. Les modernes iconoclastes détruisirent les objets d'art, statues, tableaux, vases sacrés, tout ce qui avait un symbole religieux.

Robespierre lui-même s'effraya de ces saturnales d'impiété. Il fit voter par la Convention ce décret : « Le peuple français reconnaît l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. » Cette profession de foi déiste fut inscrite au frontispice des temples restés debout. Robespierre présida lui-même la première fête instituée en l'honneur de l'*Être suprême*. Mais tous les attentats commis contre Dieu et contre la Religion appelaient un châtiment : il ne se fit pas attendre. La révolution, qui avait tout détruit, commença par dévorer ses propres enfants ; les plus farouches, sans en excepter leur chef, tombèrent sous l'indignation publique et sous le fer des bourreaux. La Convention, « qui accumula plus de crimes en quatorze mois qu'il ne s'en était commis en quatorze siècles, » périt à son tour et fit place au *Directoire*.

VI. *Extension en Europe du principe révolutionnaire*. — Ce n'était pas encore la fin de la tempête. Le *Directoire* continua la persécution, frappant avant tout le clergé catholique. Un nouveau décret de déportation accumula dans des déserts affreux, au sein de la misère, des multitudes de prêtres : la petite île de Rhé en réunit jusqu'à douze cents. Puis ce fut le tour de la bourgeoisie : l'affreuse *loi des otages* enleva toute sécurité aux personnes, exposa tous les biens à la confiscation. — Cependant l'Église constitutionnelle essayait en vain de s'organiser ; elle voulut avoir un concile, qu'elle ouvrit à Paris le 15 août 1797 : ce ne fut qu'un simulacre ridicule. — Un utopiste du nom de *La Réveillère-Lépaux*,

Digitized by Google

membre du Directoire, prétendit instituer sur les ruines de l'Église catholique la nouvelle religion de la *théophilanthropie:* ses cérémonies et son culte tombèrent bien vite dans le mépris et périrent faute d'adeptes.

Nous avons pu le constater souvent: quand la France s'agite, toute l'Europe en éprouve le contre-coup. La révolution qui avait ébranlé notre patrie devait produire ailleurs les tristes fruits de ses doctrines et de ses commotions. Les malheurs de Louis XVI et de la France laissèrent sans pitié les nations européennes. Quand les États du Nord se coalisèrent, ce fut contre la France et non dans son intérêt. Cependant la révolution triompha des coalitions organisées. Mais avec nos armes ce sont les principes révolutionnaires qui pénètrent partout. Un soldat venait de se révéler au monde: c'était Bonaparte. Il accomplissait dans le nord de l'Italie les exploits militaires qui devaient signaler son génie et sacrer sa gloire; mais partout il fondait des *républiques*.

Pie VI ne demandait que la paix: le Directoire exigea du pontife qu'il retirât ses brefs contre la constitution civile du clergé. Sur son refus, l'armée française s'empara des trois légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Le traité de Tolentino (1797) consacra cette spoliation, avec l'abandon à la France du comtat Venaissin et d'Avignon. Vers la fin de la même année, le général Duphot, attaché à l'ambassade de France, ayant été tué à Rome dans une émeute, le Directoire enjoignit aux troupes françaises d'envahir les États de l'Église, et la république fut proclamée dans la capitale du monde chrétien. On signifia au pape que son domaine temporel cessait d'exister. Les cardinaux furent contraints de se disperser. Pie VI, malgré ses quatre-vingts ans, dut prendre le chemin de l'exil, traîné comme un captif à Pise, à Florence, puis à Valence en Dauphiné, où il mourut (1799), après avoir recueilli partout sur ses pas les hommages et les ovations du peuple chrétien. — L'impiété put croire un instant que c'en était fait de l'Église et de la Religion. Le sacré collège était dispersé

Digitized by Google

loin de Rome, et la chrétienté se trouvait sans capitale et sans chef. Mais la Providence veillait. Les armées combinées de l'Autriche et de la Russie reprenaient l'Italie sur la révolution. Trente-quatre cardinaux purent se réunir en conclave à Venise, et, le 14 mai 1800, le cardinal Chiaramonte était élu pape sous le nom de Pie VII. Quelques mois plus tard il entrait à Rome en triomphe, et il était remis en possession de ses États par des princes catholiques, que soutenaient les armes de l'Angleterre hérétique, de la schismatique Russie et des Turcs infidèles. A ce grand pontife incombait la lourde et difficile mission de réconcilier l'Eglise avec la société nouvelle issue de la révolution.

ARTICLE II.

Période napoléonienne.

(1800-1815)

Pape.	*France.*
Pie VII (1800-1823).	Consulat (1799-1804). Napoléon, empereur (1804-1815).

I. Le Concordat. — II. Les articles organiques. — III. Rétablissement du culte catholique en France : la Petite-Église. — IV. Napoléon persécuteur : divers attentats contre les droits de l'Église. — V. Leçons de la Providence.

I. *Le Concordat.* — Au retour de son expédition d'Égypte, Napoléon Bonaparte, membre du Directoire, sentait croître sa fortune et sa puissance. Fils de la révolution, il s'était nourri de son esprit, mais prétendait être son maître et la dompter. Le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799) renversa le Directoire : Napoléon se fit nommer *consul* d'abord avec deux collègues, puis pour dix ans, et enfin consul à vie. Pour tirer la France du chaos révolutionnaire et remédier aux maux incalculables dont elle avait souffert, Bonaparte comptait qu'il fallait rendre à l'ordre social une base, et que cette

Digitized by Google

base ne pouvait être que la Religion ; il entreprit de rétablir l'Église catholique, et entama sur ce point des négociations avec la cour de Rome. Pie VII envoya en France son secrétaire d'État, le cardinal Consalvi, avec la mission de traiter cette grave question. Les négociations, bien que laborieuses, aboutirent enfin au *Concordat* entre le saint-siège et la France, signé le 16 juillet 1801, ratifié par le pape, et promulgué le 8 avril 1802.

Cet acte solennel, conclu entre les deux puissances, en retour de la paix religieuse rendue à la France contenait d'importantes concessions faites par l'Église. En voici les principaux articles :

« La Religion catholique, apostolique et romaine sera librement exercée en France. — Il sera fait par le saint-siège, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français. — Sa Sainteté déclarera aux titulaires des anciens évêchés qu'elle attend d'eux avec une ferme confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même la résignation de leur siège. S'ils s'y refusent, il sera pourvu par de nouveaux titulaires à la circonscription nouvelle. — Les nominations aux évêchés vacants seront faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le saint-siège. — Les évêques nommeront aux cures ; mais leur choix ne pourra porter que sur des personnes agréées par le gouvernement. — Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la Religion catholique, déclare que ni elle ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus qui y sont attachés demeureront entre les mains des acquéreurs actuels ou de leur ayants-cause. — De son côté le gouvernement s'engage à doter convenablement les évêques et les curés. — Sa Sainteté reconnaît au premier consul les mêmes droits et prérogatives dont jouissait auprès d'elle l'ancien gouvernement. »

Digitized by Google

Ce Concordat de 1802 a souvent servi de modèle aux traités analogues conclus par le saint-siège avec les puissances catholiques dans le cours du XIX^e^ siècle.

II. *Les articles organiques.* — L'article I^er^ du Concordat portait que le culte, en France, serait « libre et public, sauf à se conformer aux règlements de police jugés nécessaires pour la tranquillité ». Ces règlements ne se firent pas attendre; ils parurent en même temps que le Concordat, sous le titre d'*articles organiques :* œuvre du seul Napoléon, ils sont, dans leur but et dans leur teneur, l'asservissement de l'Église à l'État, et il n'en avait jamais été question dans les négociations préliminaires.

Ces articles, rédigés en dehors de Consalvi et du pape, détruisent la substance même du Concordat, et il est impossible de les admettre. Ainsi, d'après les *articles organiques,* tout acte de Rome, toute bulle, tout décret n'est reçu et exécutable qu'après l'agrément de l'État; aucun décret de concile ne peut être publié, ni aucun concile se tenir sans la même permission; les évêques, en cas d'*abus,* sont déférés au conseil d'État. Or toutes ces mesures sont destructives de la liberté de l'Église. Ainsi encore les professeurs des séminaires devront souscrire les quatre articles de la déclaration de 1682 et prendre l'engagement de les enseigner; mais la doctrine de la déclaration a été censurée par l'Église.

Une différence essentielle sépare donc le *Concordat* des *articles organiques :* le Concordat est un pacte normal, régulier, signé par deux parties contractantes, et dès lors obligatoire; les articles organiques sont l'œuvre subreptice de Napoléon, portant atteinte aux droits de l'Église et à sa parfaite indépendance. Pie VII ne cessa, dès l'année 1803, de protester contre l'abus; maintes fois il renouvela ses réserves, et enfin dans le Concordat de 1817 il fit insérer cette clause : « Les articles organiques, qui furent faits à l'insu de Sa Sainteté et publiés sans son aveu, sont abrogés en ce qu'ils ont de contraire à la doctrine et aux lois de l'Église. » Malgré toutes ces

Digitized by Google

protestations, les *articles organiques* sont demeurés une arme perfide entre les mains de Napoléon et des gouvernements qui se sont succédé en France : ceux-ci n'ont pas manqué d'y recourir pour dissimuler et abriter leurs tentatives contre l'Église et ses ministres.

III. *Rétablissement du culte catholique en France : la Petite-Église.* — Pour en venir à l'exécution du Concordat et au rétablissement du culte, il fallait tout d'abord donner aux diocèses des pasteurs légitimes. En même temps que la bulle pontificale *Ecclesia Dei* (15 août 1801), un bref adressé aux titulaires des cent trente-cinq sièges épiscopaux qui existaient en France leur demandait, pour le bien de la paix et pour l'unité de l'Église, de vouloir bien envoyer leur démission et abandonner leurs sièges, autrement le pape se verrait forcé de les traiter en fils désobéissants. Trente-six évêques refusèrent positivement de se démettre. Pie VII, usant de la plénitude de son pouvoir, passa outre et supprima toutes les anciennes Églises épiscopales de France, et il institua en leur place soixante nouveaux sièges, répartis en dix métropoles. Il fallait nommer de nouveaux titulaires : à la demande du premier consul, le pape consentit à recevoir douze anciens évêques constitutionnels, moyennant une rétractation signée de leur main. Les évêques nouvellement institués durent pourvoir à leur tour aux nominations de nouveaux curés, dont quelques-uns furent pris parmi les prêtres assermentés et les curés constitutionnels repentants et soumis. — Le cardinal Caprara avait été envoyé en France, avec le titre de légat, pour présider à cette laborieuse reconstitution. Un indult apostolique réduisit à quatre le nombre des fêtes obligatoires pour la France et les pays qui étaient alors sous sa dépendance. Le légat publia la grande indulgence du jubilé. Puis les portes de la France se rouvrirent aux exilés, prêtres et proscrits : déjà plusieurs congrégations purent se relever de leurs ruines. Après dix ans de persécutions, les églises furent ouvertes au culte catholique, à la

Digitized by Google

grande joie de la France, qui n'avait point cessé d'être chrétienne. Enfin le jour de Pâques, 18 avril 1802, le premier consul, escorté des grands corps de l'État, se rendit à Notre-Dame pour assister à un *Te Deum* d'action de grâces, sous la présidence du légat : le catholicisme, avec sa foi et ses joies saintes et pures, ressuscitait sur notre sol purifié par le sang des martyrs.

Cependant quelques évêques, parmi ceux qui avaient différé leur soumission, et plusieurs prêtres à leur suite, élevèrent des plaintes amères contre le Concordat, prétendant que le saint-siège n'avait jamais déployé une pareille autorité. Ils formèrent une espèce de secte ou de schisme *anticoncordataire*, qu'on appela la *Petite-Église*. La soumission successive de la plupart des adhérents ôta bientôt tout prestige à la secte, qui survécut cependant jusqu'en nos jours et vient de s'éteindre obscurément dans le diocèse de Poitiers.

IV. *Napoléon persécuteur : divers attentats contre les droits de l'Église.* — L'homme de génie qui avait rendu à la Religion catholique ses temples et ses autels s'était élancé à de nouvelles victoires, et la France, éblouie de ses conquêtes, l'avait investi d'un pouvoir absolu. En 1804 il prit le titre d'empereur, et, voulant rétablir en son nom le vaste empire d'Occident fondé par Charlemagne, il fit prononcer l'hérédité dans sa famille, et désira être sacré par le pape. Pie VII, se rendant à son invitation, vint à Paris et sacra l'empereur, au milieu de toutes les splendeurs réunies, recueillant partout des manifestations de foi, de respect et de fidélité. Cependant, en quittant la France, le souverain pontife pouvait déjà pressentir des orages.

1° *Symptômes alarmants.* — Napoléon n'était pas seulement un guerrier et un conquérant : génie organisateur, il créait pour l'avenir de nouvelles et puissantes institutions, mais en prenant conseil de son ambition plus que du respect vis-à-vis de l'Église et de sa législation. C'est ainsi que le Code Napoléon maintenait cer-

Digitized by Google

taines dispositions contraires à la morale chrétienne, et en particulier la loi du divorce, la séparation du mariage civil et du mariage religieux. En instituant l'Université impériale, que pourtant il voulait faire reposer sur la Religion comme sur une base nécessaire, l'empereur méconnaissait les droits et les services des anciennes universités, et supprimait les congrégations enseignantes. Ce n'était que le prélude d'attentats plus coupables.

2° *Guerre à la papauté.* — Maître de l'Europe, Napoléon souffrait de voir au-dessus de lui une puissance, l'Église, et de trouver une domination qui obscurcissait sa gloire, celle du pape. Asservir l'Église, tenir le pape sous sa main, à Paris, dans la capitale de l'empire, c'était son rêve. Pie VII, père de tous les chrétiens, ne put se résoudre à prendre part au blocus continental. Par ordre de Bonaparte, Rome fut envahie, les cardinaux furent dispersés, les États romains déclarés soumis au gouvernement français. C'était le 10 juin 1809 : le lendemain parut sur les murs de Rome la bulle qui excommuniait les auteurs, fauteurs et exécuteurs des injustices commises contre le siège souverain. Napoléon se sentit frappé : « A quoi pense le pape ? s'écria-t-il. Est-ce qu'il croit que son excommunication va faire tomber les armes des mains de mes soldats ? » Puis il fit enlever Pie VII de son palais, et au milieu des populations en deuil une escorte le conduisit à Savone, où il passa trois années, privé de toute communication avec les cardinaux et avec l'Église.

En même temps, l'empereur mandait à Paris tous les cardinaux et instituait une commission qui, dans sa pensée, remplacerait le pape, et aviserait au moyen d'instituer canoniquement les évêques nommés. Elle comptait dans ses rangs les cardinaux Fesch, oncle de l'empereur, et Maury, nommé à l'archevêché de Paris, plusieurs évêques et l'abbé Émery, supérieur de Saint-Sulpice. Seul ce digne ecclésiastique eut le courage de dire à Napoléon, en lui citant le *Catéchisme de l'empire* et l'avis de Bossuet, qu'on ne pouvait se passer du pape.

Digitized by Google

3° *Divorce et mariage.* — La question du mariage de Napoléon vint compliquer la situation. La veille de son sacre, l'empereur avait épousé, par-devant le cardinal Fesch et deux témoins, Joséphine de la Pagerie, veuve de Beauharnais. Dans le désir d'avoir un héritier il voulut faire casser ce mariage pour épouser Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche. On se basait sur l'absence de témoins pour attaquer le mariage en nullité : il eût fallu recourir au pape. La commission complaisante, déclarant ce recours impossible, prononça la nullité, et le cardinal Fesch unit l'empereur à Marie-Louise. Les cardinaux présents à Paris, qui au nombre de treize avaient refusé de paraître à la cérémonie, furent disgraciés et privés de leur soutane rouge : on les appela les *cardinaux noirs*. Le 28 mars 1811, l'héritier de l'empereur reçut en naissant le titre de *roi de Rome*.

4° *Concile de Paris.* — La question de l'institution des évêques n'était pas encore résolue : Napoléon hésitait à replonger la France dans un nouveau schisme. Il crut qu'un concile national lui serait d'un précieux secours, et il le convoqua. Le concile se réunit à Paris, le 17 juin 1811, sous la présidence du cardinal Fesch. On y comptait six autres cardinaux, neuf archevêques, quatre-vingts évêques, et neuf ecclésiastiques nommés à des évêchés. Cette respectable assemblée n'entendit point se soumettre aux caprices de l'empereur. Napoléon, mécontent, prononça la dissolution du concile, fit emprisonner les évêques les plus courageux dans leur résistance, renvoya dans leurs diocèses les autres opposants. Il ordonna ensuite la reprise du concile et obtint de l'assemblée un projet en six articles, où il était dit que si le pape n'accordait, dans les six mois qui suivraient les nominations faites par l'empereur, l'institution canonique aux nouveaux élus, cette institution serait dévolue au métropolitain, ou à son défaut au plus ancien évêque de la province, lequel serait également chargé de l'institution du métropolitain. Il fallait obtenir du pape la

Digitized by Google

sanction de ce décret. Une députation fut envoyée à Savone, et Pie VII consentit à confirmer cette décision.

5° *Derniers outrages.* — Mais l'empereur n'était pas encore satisfait : il voulait l'abdication du pape, et pour l'obtenir il fit transférer secrètement le pontife de Savone à Fontainebleau (1812). A force d'obsessions et de menaces, Napoléon arracha au pape une convention qui devait servir de base à un nouveau Concordat. Ce projet portait l'abandon de la souveraineté de Rome et la résidence du pape soit à Paris, soit où il plairait à l'empereur, avec une pension de deux millions. Circonvenu et brisé de douleur, Pie VII donna sa signature. Il en exprima bien vite son regret. Mais déjà Napoléon divulguait en plein sénat cette convention, qui n'était que provisoire et devait rester secrète. C'est alors que, dans une lettre tout entière écrite de sa main, Pie VII rétracta noblement la signature qu'il avait donnée par faiblesse et par crainte. L'empereur garda pour lui la lettre du pontife et n'en fit pas moins publier comme loi de l'empire ce qu'il appelait le *Concordat de Fontainebleau.*

V. *Leçons de la Providence.* — L'heure de la Providence était venue. A peine l'œuvre schismatique de Napoléon était-elle accomplie, que l'expédition de Russie et la déroute de Moscou vinrent donner raison à l'excommunication du pape. « Les armes tombèrent des mains de nos soldats, » et de ces 450 000 hommes qui composaient la grande armée, quelques débris purent seuls rentrer en France (1812). Il fallut défendre le sol de la patrie contre l'invasion étrangère, et Napoléon, pour n'avoir plus à s'occuper que de cette œuvre, rendit au pape sa liberté. Le 24 mai 1814, le souverain pontife rentrait à Rome, où il était reçu triomphalement. Pendant ce temps la France consommait l'expiation. Le génie de Napoléon pâlissait au regard de l'Europe. Malgré ses héroïques efforts dans la campagne de France, l'empereur dut signer à Fontainebleau son abdication, et ac-

Digitized by Google

cepter, avec la souveraineté de l'île d'Elbe, cette pension de deux millions que lui-même avait offerte au souverain pontife. Après l'équipée des *Cent jours* et le désastre de Waterloo (1815), Napoléon prit le chemin de Sainte-Hélène, où du moins il mourut repentant et chrétien (1821). Le congrès de Vienne, en 1815, rétablit le pape dans ses domaines, et son indépendance fut placée sous la protection des grandes puissances de l'Europe.

ARTICLE III

L'Église en face des erreurs modernes sorties de la Révolution.

(1815-1848)

Papes.	*Rois de France.*
Pie VII (1800-1823).	Louis XVIII (1815-1824).
Léon XII (1823-1829).	Charles X (1824-1830).
Pie VIII (1829-1831).	Louis-Philippe (1830-1848).
Grégoire XVI (1831-1846).	

I. La continuation de l'esprit révolutionnaire. — II. Erreurs spéculatives : 1° le rationalisme allemand; 2° le rationalisme français; 3° le positivisme; 4° le libéralisme : Lamennais, l'abbé Bautain. — III. Erreurs pratiques : 1° les fausses Églises; 2° la franc-maçonnerie; 3° le socialisme. — IV. Esprit général d'hostilité et de persécution dans les États européens.

I. *La continuation de l'esprit révolutionnaire.* — La révolution violente était accomplie; elle avait marqué cruellement son passage, en France d'abord, où elle avait bouleversé toutes les institutions sociales et répandu des flots de sang; dans l'Europe ensuite, où elle avait semé ses principes et recueilli des tempêtes. Les immenses bruits de guerre de la période napoléonienne ont pu laisser croire un instant que le fracas des batailles étouffait les idées; mais non, la révolution est toujours là. Elle s'est établie dans les mœurs, elle s'est incrustée dans les lois, elle a gagné les masses, et il nous faut

Digitized by Google

assister, pendant toute la période écoulée du XIX^e^ siècle, au spectacle de ses continuels agissements.

Désormais c'est l'esprit révolutionnaire qui conduit la politique : la Restauration et la monarchie de juillet subiront d'abord ses influences et succomberont ensuite sous ses atteintes; la seconde république sera son œuvre, et le second empire, fondé sur ses principes, s'écroulera pareillement pour faire place à une nouvelle république qui semblerait être son suprême triomphe. Toutes les autres nations de l'Europe subissent aussi, plus ou moins, les atteintes de la révolution : c'est elle qui fomente partout des malaises profonds ou des commotions violentes. Rois et peuples sont comme enivrés de ce poison des faux principes. Mais l'esprit révolutionnaire a surtout pénétré les intelligences : nous allons voir l'Église du XIX^e^ siècle aux prises avec les diverses erreurs qui en sont sorties, constater cette lutte corps à corps qui dure depuis tant d'années, et, dans les victoires déjà remportées par la vérité catholique, saluer l'aurore du suprême triomphe.

Or ces erreurs sont de deux sortes : les unes, purement *spéculatives,* sèment le désordre dans les idées; les autres, *pratiques,* bouleversent les institutions et les sociétés humaines et tentent de substituer au règne de la vérité et du bien le règne de l'erreur et du mal.

Au nombre des erreurs spéculatives voici venir, parmi les philosophes, le *rationalisme* allemand et français et le *positivisme,* où il devait aboutir; parmi les catholiques eux-mêmes a surgi le *libéralisme.* Puis, de la théorie aux résultats pratiques, la transition s'est faite aisément : la *franc-maçonnerie,* dont nous avons signalé l'apparition et les premiers ravages, est devenue une puissance hypocrite, mais active, qui conduit notre siècle; le *socialisme,* à son tour, lève la tête et menace l'Europe de bouleversements effroyables. C'est sur ce double terrain des idées et des actes que désormais sera la lutte. Léon XII et Grégoire XVI s'opposeront aux premières attaques; Pie IX et Léon XIII en soutiendront

Digitized by Google

tout le choc et prépareront la défaite finale de la grande hérésie contemporaine, le *rationalisme* du XIX^e^ siècle.

II. *Erreurs spéculatives.* — Elles sont issues du philosophisme révolutionnaire, comme ce philosophisme lui-même était né de la réforme et du libre examen. Si l'homme peut se faire une religion, pourquoi ne se ferait-il pas une philosophie à l'aide de sa propre raison? Mais cette raison, combien elle est faible, hésitante, en contradiction avec elle-même! Il suffit, pour le constater, d'énoncer les différents systèmes éclos dans notre siècle.

1° *Le rationalisme allemand.* — La philosophie matérialiste avait nié l'existence de l'âme et du monde invisible. *Emmanuel Kant,* né en Prusse en 1724, alla plus loin : il en vint à nier la certitude du monde matériel et visible. Pour lui, tout est purement subjectif; l'objet n'est presque rien; la religion, comme tout le reste, c'est du *mythe* ou de l'*idéal.* Avec ce principe, on arrive droit au scepticisme. Un autre Allemand, *Fichte,* mort en 1814 à Berlin, recteur de l'université, accentua davantage la théorie de Kant. « Le *moi,* dit-il, est la seule chose réelle et existante; tous les phénomènes que nous percevons, l'univers et tout ce qui nous environne, tout cela n'est qu'une fiction à laquelle nous seuls donnons la réalité; le monde est une forme de notre activité propre. » — Mais pourquoi ne pas attaquer le *moi* lui-même? *Schelling,* né en 1775, opéra cette nouvelle destruction; il en vint à rejeter tout aussi bien le *sujet* et l'*objet,* jusqu'à tout confondre dans une existence une, immuable, éternelle. — Avec *Hégel* (1770-1831), tout devient obscurité, confusion et chaos. Il admet l'*identité* de tous les êtres, Dieu et monde, intelligence et matière; l'identité des contraires, erreur et vérité, bien et mal; tout se confond dans l'*idéal,* ou, comme il dit, dans le *devenir,* et ce *devenir* n'est rien autre que l'humanité. En suivant de pareils guides, l'esprit humain ne pouvait aboutir qu'à l'un ou à l'autre de ces deux abîmes : le *néant,* la négation de tout, ou le *panthéisme,* confusion

Digitized by Google

étrange de Dieu et du monde; non plus le panthéisme antique qui exagérait l'idée divine et renfermait tout en elle, mais un panthéisme nouveau qui absorbe Dieu dans le *moi humain*, seule divinité du présent et de l'avenir. Telle est la première phase du *rationalisme*, ou, pour mieux dire, du *scepticisme* allemand.

L'*hermésianisme* en représente la seconde phase. Né à Munster, élevé au sacerdoce et voué à l'enseignement, *Hermès* est mort en 1831. Il n'alla pas aussi loin que les philosophes dont nous venons de parler. Son système consiste à reconstruire tout l'édifice des connaissances humaines, et surtout le corps entier du Christianisme par les seules déductions de la raison pure. Hermès prétendait, par cette méthode, ramener les esprits à la foi catholique; par le fait, il aboutit à toutes sortes d'erreurs contre les dogmes révélés et contre les croyances traditionnelles. Toute l'Allemagne fut infestée d'*hermésianisme*, universités et séminaires, clercs et laïques. Grégoire XVI s'émut de la témérité du nouvel apologiste, et, par le bref *Ad augendas*, il condamna, en 1835, ses ouvrages et ses doctrines. Pie IX, en 1847, renouvela cette condamnation.

Du rationalisme allemand sortit une autre erreur non moins funeste. La certitude philosophique étant ébranlée, le docteur *Strauss* porta ses coups contre la certitude *historique* des livres saints. En 1835 il publia une *Vie de Jésus*, dans laquelle il érige en principe le système *mythique*. Pour lui, Jésus-Christ n'est qu'un *mythe*, c'est-à-dire une sorte de fiction, et l'Évangile n'est qu'un ensemble de *mythes*, c'est-à-dire de récits légendaires et de faits qui, embellis d'imaginations poétiques, sont devenus les *miracles*. C'est à ce livre que M. Renan est allé faire ses emprunts; c'est là qu'il a puisé le système d'interprétation vulgarisé dans la nouvelle *Vie de Jésus*, que l'*Index* a condamnée en 1864.

2° *Le rationalisme français.* — Les systèmes philosophiques de l'Allemagne étaient environnés de trop de nuages pour plaire aux esprits français. Tout au moins

Digitized by Google

il fallait y jeter quelque lumière : ce fut l'œuvre de M. *Cousin* (1792-1867), à qui l'on doit une forme mitigée de *rationalisme* qui s'est propagée avec son école *éclectique*. Le système de ce philosophe est un panthéisme abstrait dans lequel « Dieu est tout à la fois Dieu, nature, humanité ». L'auteur reste vague et obscur dans sa doctrine sur l'immortalité de l'âme; il nie la révélation dans le sens catholique et ne croit qu'aux enseignements de la raison humaine : dès lors, plus de mystères, plus de prophéties, plus de miracles. M. Cousin dénature les mystères de la foi en les réduisant à des vérités rationnelles; il croit que la raison détrônera la foi et que la philosophie remplacera toutes les religions; il rejette en particulier la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption et la grâce. Sa méthode, c'est celle de l'examen privé; pour lui, enfin, l'infaillibilité de la raison doit être substituée à l'autorité de l'Église. Ce sont là les doctrines erronées qui, sous le nom d'*éclectisme*, ont séduit et égaré pendant un demi-siècle la jeunesse de nos écoles; elles ont eu pour propagateurs Théodore *Jouffroy* (1796-1842), *Damiron* (1794-1862), et les professeurs universitaires; partout elles ont semé le scepticisme, le découragement et l'impuissance. L'*Index*, en 1845, condamna le *Cours d'histoire de la philosophie* de M. Cousin. La plupart de ses erreurs, anathématisées par le concile du Vatican (1870), sont aujourd'hui des hérésies.

3° *Le positivisme*. — Nous avons signalé, à la fin du XVIII^e^ siècle, le *matérialisme* grossier de d'Holbach et d'Helvétius. Ce système, érigé en doctrine, a été professé par *Cabanis, Broussais, de Tracy*. Pour cette école, nos idées ne sont qu'une sécrétion du cerveau; la morale, une convention sans base solide; le bien et le mal, des mots vides de réalité. Or les théories matérialistes et l'emploi trop exclusif de la *méthode expérimentale* appliquée aux sciences physiques et naturelles, ont amené le *positivisme*. On donne ce nom à un nouveau système philosophique qui consiste à n'admettre comme vérité que ce qui tombe sous le domaine de l'expérience scientifique.

Digitized by Google

Inauguré par M. *Auguste Comte* (1798-1857), accepté et propagé au nom de la raison et de la science par MM. Littré, Taine, Renan, Sainte-Beuve, il s'annonce comme l'expression rigoureuse de la vérité contemporaine, comme le terme le plus élevé du progrès intellectuel et social, comme le dogme définitif de l'avenir. Le *positivisme* n'est pas seulement la négation du surnaturel invisible et insaisissable, c'est encore la négation de l'âme, et par là même du monde intellectuel et moral : ce n'est en réalité que l'*athéisme* ou le *matérialisme*. Introduites dans nos écoles sous le nom de *progrès de la science*, les doctrines positivistes seront aussi frappées d'anathème par le *Syllabus* et le concile du Vatican.

4° *Le libéralisme.* — Il n'appartient plus à la catégorie des erreurs manifestes et grossières nées en dehors de l'Église : c'est au sein du catholicisme qu'il a pris son origine. Son but n'a pas été de s'insurger contre la foi, mais plutôt d'amener une conciliation entre la foi et la raison, entre l'Église et la société moderne : toutefois le *libéralisme* est le *rationalisme* lui-même, ou, si l'on veut, une application de ses faux principes et une forme adoucie de la révolution. Dès 1820, ce système apparaît; en 1830, il est à son apogée; depuis 1848 il exerce moins de fascination sur les esprits. Condamné par les souverains pontifes Grégoire XVI (Encyclique *Mirari*, 1832) et Pie IX (Encyclique *Quanta cura* et *Syllabus*, 1864), il s'est retranché derrière les théories plus modérées, mais encore damnables, d'un *semi-libéralisme* plusieurs fois lui-même signalé et flétri, même avec son titre de *catholicisme libéral*.

Le principal initiateur du libéralisme fut un prêtre né en Bretagne, l'abbé *de Lamennais* (1782-1854). Génie puissant, âme ardente mais orgueilleuse, il vit bien que toutes les erreurs dont la France et l'Europe étaient inondées avaient pour cause l'audace de la raison individuelle. Pour en arrêter les égarements, il voulut donner à cette raison un *criterium* de certitude : il pensa que ce devait être l'*assentiment universel* ou la *raison générale*.

Digitized by Google

C'était trop déprimer la raison individuelle et créer une infaillibilité philosophique en face de l'infaillibilité dogmatique de l'Église. Cette erreur l'entraîna dans une autre, qui est le *libéralisme* proprement dit, système qui exagère la liberté au détriment de la vérité, la liberté humaine au détriment de l'autorité divine, l'autorité du peuple au détriment de l'autorité souveraine. Puis il proclamait hautement la liberté de la conscience, la liberté des cultes, celle de la parole, de la presse, des réunions et des associations. Avec ces théories, on arrive, en religion, à une tolérance égale pour l'erreur et pour la vérité, et en pratique à l'anéantissement du règne de Jésus-Christ et de son Église au sein des peuples et dans les institutions, sous le prétexte d'y fonder les libertés publiques. L'*Avenir,* journal où Lamennais propageait ses idées, fut censuré par plusieurs évêques : Rome en condamna les doctrines (1832). Du moins ses deux ardents disciples, Lacordaire et de Montalembert, eurent la sagesse de se séparer du maître. Pour lui, blessé dans son orgueil, le fougueux écrivain ne garda plus de mesure ; il se vengea dans les *Paroles d'un croyant,* ouvrage qui lui valut une nouvelle condamnation. Lamennais est mort sans repentir (1854).

En réagissant, ainsi que Lamennais, contre le *rationalisme,* l'abbé *Bautain,* professeur à Strasbourg, eut un autre tort : dans ses livres et dans son enseignement, il refusait à la raison tout pouvoir de s'élever à la certitude d'aucune vérité ; c'était trop déprimer cette raison humaine, même blessée par le péché. L'évêque de Strasbourg prononça contre cette hardiesse un premier jugement que Grégoire XVI confirma en 1834. L'abbé Bautain se soumit noblement à cette décision.

III. *Erreurs pratiques.* — Il est bien rare que le désordre règne dans les intelligences sans engendrer dans les actes de tristes conséquences, ou tout au moins de périlleuses tentatives. Le XIX^e^ siècle ne pouvait échapper à cette loi. Signalons ses principales erreurs

Digitized by Google

pratiques : après l'*Église constitutionnelle* et la *Petite-Église*, voici d'autres contrefaçons.

1° *Les fausses Eglises.* — Un prêtre français, l'abbé *Châtel*, né dans l'Allier sur la fin du XVIII^e^ siècle, essaya de bâtir sur l'État sa nouvelle religion ; il voulait qu'on rendît tout à César et rien à Dieu. Il niait l'infaillibilité, faisait émaner du peuple toute la puissance spirituelle et temporelle, et trouvait bon que chacun se fît à lui-même sa propre croyance. Il rejetait l'institution divine de la confession, célébrait la messe en langue vulgaire et rejetait le célibat ecclésiastique. Son *Église catholique française*, fondée en 1831, n'eut pas grand succès. Châtel fut mis en prison en 1842; révolutionnaire en 1848, il finit dans la misère. L'abbé *Auzou*, prêtre de Versailles, s'était fait son disciple. Il voulut innover à son tour et fonder l'*Église catholique réformée* et n'eut guère plus de succès. Lui du moins se rétracta. Michel *Vintras*, un simple ouvrier, se donna comme un réformateur. Le visionnaire annonçait qu'après le règne du Père, ou de la crainte, le règne du Fils, ou de la conciliation, il amenait, lui, le règne du Saint-Esprit ou de l'amour. Il fit des dupes dans l'ouest de la France; mais en 1841 il passa par la police correctionnelle pour escroquerie, et ce fut la fin de son règne.

2° *La franc-maçonnerie.* — Nous avons raconté ses débuts. Vers la fin du XVIII^e^ siècle, elle s'était accrue de toute l'audace et de toute la puissance de la secte des *Illuminés*, société maçonnique établie en Allemagne par *Weishaupt* (1748-1822) et propagée dans toute l'Europe. Non contente de toutes les ruines accumulées par la révolution, la franc-maçonnerie, depuis le commencement du siècle, prétend conduire les gouvernements et les peuples; c'est elle qui dispose des ministères, dirige les élections, domine dans les Chambres : la presse est à ses ordres, les trônes s'écroulent à sa volonté. C'est elle qui a renversé Louis XVIII, Charles X et même Louis-Philippe. La révolution de 1848 a été son œuvre. Dès lors faut-il s'étonner que l'Église, gardienne vigilante de

Digitized by Google

l'ordre social non moins que de la vérité catholique, ait si souvent dénoncé la franc-maçonnerie comme l'ennemie irréconciliable? Pie VII, dans sa constitution *Ecclesiam* (1821), en a flétri les serments, l'impiété et les crimes; Léon XII, dans sa bulle *Quo graviora* (1826), a renouvelé toutes les précédentes condamnations; Pie VIII, dans son court pontificat, a lancé son encyclique *Traditi* et sévi avec justice contre les sociétés secrètes (1829); Grégoire XVI, dans son encyclique *Mirari* (1832), qui attaque les erreurs modernes, ne manque pas de la condamner encore et lui attribue tous les maux qui désolent la société contemporaine. Pie IX et Léon XIII achèveront de la démasquer et de la flétrir.

3° *Le socialisme.* — Tandis que la franc-maçonnerie dirigeait ses coups contre l'autorité civile et religieuse, une autre utopie, née du philosophisme du XVIII^e^ siècle, rêvait de refaire la société sur des bases et dans des conditions nouvelles, ainsi que l'avait prêché Jean-Jacques Rousseau. Le comte de *Saint-Simon* fut le premier à tenter l'expérience (1760-1825). Son idée sociale était de mettre tout en commun et d'exploiter ce fonds. *Comte*, un de ses disciples, se chargea du côté matériel; *Enfantin* et *Bazard* réglèrent le côté religieux. Les dogmes de l'Église *saint-simonienne* étaient de nier le péché originel, de déifier la volupté et d'honorer la mémoire de Saint-Simon. La secte s'établit en 1832 à Ménilmontant; la police s'en émut et la dispersa. Mais le principe du *communisme* était posé : *Fourrier* (1768-1837) l'appliqua au *phalanstère*, réunion plus ou moins nombreuse de disciples composant la famille nouvelle. L'Angleterre eut aussi dans *Owen* (1771-1858) son réformateur de société.

Toutefois ce n'étaient encore là que des tentatives ridicules. Un ennemi plus sérieux et plus terrible allait naître du *communisme :* c'est le *socialisme* moderne. Luther, en prêchant la révolte des peuples contre l'autorité et le pillage des biens d'Église, en avait jeté les principes; le philosophisme, en détruisant la foi et le respect, avait

Digitized by Google

brisé toutes les barrières; la révolution acheva l'œuvre en excitant toutes les convoitises. Il fallait s'attendre aux cris de *Proudhon* (1809-1864) : « Dieu, c'est le mal ! La propriété, c'est le vol ! » Restait à faire l'application des principes. *Louis Cabet* (1788-1856) donna la théorie du *socialisme;* avec *Louis Blanc* (1811-1882) furent tentés en France, en 1848, les essais de réalisation de la grande utopie. Ils échouèrent piteusement dans les *ateliers nationaux;* mais, depuis cette époque, les idées ont fait leur chemin, les revendications se sont accumulées, et le plus redoutable ennemi de la société contemporaine, c'est assurément le *socialisme.*

IV. *Esprit général d'hostilité et de persécution dans les États européens.* — Toutes les théories fausses et malsaines que nous venons de rappeler ont eu pour résultat, dans la première partie de notre siècle, une vaste conspiration des gouvernements contre la Religion et contre l'Église; nous ne pouvons en indiquer ici que les traits principaux :

1° *En France,* Louis XVIII, imbu des idées philosophiques, n'avait pas assez d'autorité pour combattre l'erreur, museler la franc-maçonnerie et empêcher le *parti libéral,* c'est-à-dire la révolution, de grandir et de se fortifier. Sous Charles X, qui avait de très bonnes intentions, la guerre s'est faite surtout aux jésuites, rétablis sous le règne précédent. La révolution de 1830 est hostile à l'Église : le clergé est partout l'objet de vexations; à Paris, le peuple dévaste l'église Saint-Germain et saccage l'archevêché. Avec Louis-Philippe, c'est le règne d'un libéralisme intolérant; la franc-maçonnerie et le saint-simonisme ont le monopole de la liberté.

2° *En Italie,* c'est aussi le règne de la franc-maçonnerie qui se prépare. On ne parle que de régénération, mais d'une régénération qui doit se faire par le peuple : la *jeune Italie* s'agite. A Rome et dans les États pontificaux eux-mêmes, les journaux ont tant parlé du gouverne-

Digitized by Google

ment rétrograde des papes, que l'on aspire à des changements révolutionnaires.

3° L'*Espagne* catholique s'est vu dépouiller de ses ordres religieux : elle tombe, avec Ferdinand VII, sous la domination du libéralisme voltairien. Le règne d'Isabelle (1834) est marqué par des émeutes, le pillage des couvents, le massacre des jésuites, la vente des biens religieux, et enfin par la persécution exercée contre le clergé séculier. Sous le ministère d'Espartero, les relations avec Rome sont supprimées, et le schisme allait naître; mais en 1844, l'entrée au pouvoir d'Isabelle II ramène la paix.

4° Le *Portugal* subit, lui aussi, l'envahissement révolutionnaire. Le peuple, il est vrai, reste fidèle à sa foi; mais la franc-maçonnerie domine dans les hautes sphères, et les années 1833 et 1834 voient aussi la spoliation des couvents, l'expulsion des religieuses, la suppression des collèges et hospices des réguliers.

5° En *Angleterre,* par exception, un mouvement favorable au catholicisme s'est opéré : l'anglicanisme, comme honteux de lui-même, sent le besoin de se transformer. Le docteur *Pusey,* et à sa suite les universités d'Oxford et d'Édimbourg, se rapprochent de l'Église romaine. Mais l'Irlande, en dépit du prestige et du dévouement d'*O'Connell,* languit toujours dans la torture et l'oppression.

6° Dans les *Pays-Bas,* nouvel État reconnu en 1815, les erreurs joséphistes prévalent; les fonctions publiques sont aux mains des ennemis de l'Église, le clergé séculier subit la persécution, voit traîner devant les tribunaux le vénérable évêque de Gand, Mgr de Broglie, jeter dans les casernes les élèves des séminaires, disperser les ordres religieux privés de leurs noviciats. L'année 1825 fut particulièrement marquée par des vexations sans nombre qui exaspérèrent la Belgique et l'amenèrent à secouer, en 1830, le joug des Pays-Bas.

7° La *Prusse,* partagée entre le catholicisme et le protestantisme, vit surgir, en 1825, la question des *mariages*

Digitized by Google

mixtes. Un décret du gouvernement ordonnait que dans le cas des *mariages mixtes,* les enfants suivraient la religion du père. Cette solution n'était point celle de Pie VII et de l'Église, qui, en permettant la présence passive du curé à ces mariages, entendaient mieux sauvegarder les intérêts catholiques. Malgré les protestations du clergé, Guillaume III voulut faire prévaloir sa décision. Il en résulta une lutte malheureuse dont le clergé fidèle subit tout le contre-coup jusqu'en 1840, où Guillaume IV entra dans une voie meilleure de conciliation et de paix avec Rome.

8° L'*Autriche,* plus heureuse, jouissait d'une tranquillité exceptionnelle avec ses souverains catholiques.

9° La *Suisse,* livrée à l'influence prussienne, offre, au contraire, le spectacle de toutes les vexations persécutrices contre le clergé et les catholiques. En 1834, les quatorze articles de la *Conférence de Bade* s'efforcèrent d'établir une Église nationale, séparée de Rome; ils décrétèrent des séminaires d'État, la suppression des couvents, etc. Après les tracasseries et les dépositions, vinrent les emprisonnements et la guerre. Les cantons catholiques s'armèrent : ce fut le *Sonderbund* ou alliance. Le succès ne répondit pas aux efforts, et les populations catholiques n'en furent que plus péniblement opprimées.

10° Enfin la *Russie* schismatique continue sur les consciences son rôle d'oppression. Aidée par le *Saint-Synode,* qui est à sa merci, elle persécute les grecs-unis et obtient l'apostasie des pasteurs et du troupeau, puis elle se tourne contre l'Église latine russe et contre la catholique Pologne et poursuit cette odieuse persécution qui, depuis un siècle, malgré la voix des pontifes romains, n'a point cessé de peupler la Sibérie d'exilés et de martyrs.

Digitized by Google

ARTICLE IV

Le grand pontificat de Pie IX.

(1846-1878)

Pape.	*France.*
Pie IX (1846-1878).	2e République (1848-1852). Napoléon, empereur (1852-1870). 3e République (1870...)

I. Pie IX et la révolution. — II. Le dogme de l'*Immaculée Conception* (1854). — III. L'Encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* (1864). — IV. Le concile du *Vatican*, 20e œcuménique (1870). — V. Les suites du concile : le *vieux catholicisme*.

I. *Pie IX et la révolution.* — Le comte *Mastaï Ferretti*, acclamé pape, le 21 juin 1846, sous le nom de *Pie IX*, s'annonçait comme le sauveur et le père de l'Italie ; ses premiers actes, empreints de clémence et de bonté confiante, lui ouvraient tous les cœurs. La révolution ne fit qu'exploiter ses bienfaits pour lui tendre des pièges et conspirer sa ruine. La franc-maçonnerie, qui venait de renverser en France le trône de Louis-Philippe, trouva le moment opportun pour révolutionner aussi l'Italie. L'insurrection chassa Pie IX de son palais et de ses États : il fallut gagner en fugitif le port de Gaète. La France s'émut ; elle se souvint de la mission séculaire qui, depuis Charlemagne, la constituait gardienne du souverain pontife et de son indépendance. Pie IX rentra dans Rome et fut rétabli sur son trône par les armées françaises : il était temps, car l'Italie était en proie aux folies sanglantes, aux pillages, aux massacres et aux sacrilèges organisés par les bandes révolutionnaires et la franc-maçonnerie. De 1849 à 1857, le règne de Pie IX s'écoule paisible et glorieux. Cependant la révolution, qui prétendait déposséder les souverains, avait à cœur d'anéantir la papauté et de former de l'Italie d'abord,

Digitized by Google

puis de tous les autres États, une démocratie universelle. Le Piémont se fit l'exécuteur servile de ce projet des sociétés secrètes. Dès l'année 1857, il soulevait la *question romaine;* au *congrès de Paris,* on entendit prononcer déjà les mots de *sécularisation,* de *vœux spontanés* des populations.

La *guerre d'Italie,* en 1859, fut l'œuvre de cette politique révolutionnaire, et malgré les stipulations du traité de Zurich, malgré la bulle d'excommunication lancée par Pie IX, le 26 mars 1860, « contre tous les usurpateurs des biens de l'Église, » le Piémont, avec la complicité de Napoléon III, s'agrandit de la Toscane, des duchés de Modène et de Parme, et enfin des Romagnes, qui faisaient partie du domaine de l'Église. La révolution triomphante convoitait encore le reste des États pontificaux et le royaume de Naples. Cialdini, un bandit aux gages de Victor-Emmanuel, jeta une armée piémontaise sur le territoire du souverain pontife : l'invasion fut quelques mois arrêtée par le général Lamoricière et les *zouaves pontificaux,* mais vers la fin de 1860, Ancone, les Marches et l'Ombrie furent perdues pour le saint-siège.

La *convention du 15 septembre* 1864, conclue entre la France et l'Italie, stipula que le Piémont respecterait du moins ce qui restait encore du domaine pontifical. Mais la France dut retirer de Rome une partie de ses troupes; d'autre part, la presse et les orateurs des chambres propageaient les théories de *non-intervention,* de maintien des *faits accomplis,* de respect des *aspirations des peuples.* Pie IX, de son côté, ne cessait d'élever la voix contre l'injustice et l'usurpation. Défenseur de l'unité et de la vérité catholiques, il protesta contre tous les attentats, il dénonça toutes les erreurs, puis il convoqua le concile du Vatican. Tous ces actes d'autorité et de courage ne pouvaient manquer d'exciter la haine et les vengeances de la révolution. Au lendemain du concile, quand la France envahie par les armées allemandes eut retiré ses derniers soldats, le roi d'Italie, esclave de la secte révo-

Digitized by Google

lutionnaire, s'empara de Rome et en fit sa capitale. Pie IX protesta et lança contre l'usurpateur une nouvelle excommunication (1870). Depuis cette époque, Rome est demeurée sous la domination du roi d'Italie, aux mains de la révolution et de la franc-maçonnerie, qui s'efforcent d'y corrompre les âmes. Le pape est prisonnier au Vatican, mais il n'en gouverne pas moins l'Église, comme saint Pierre en était le chef dans l'obscurité des catacombes.

II. *Le dogme de l'Immaculée Conception* (1854). — En face de toutes les tempêtes et de toutes les attaques révolutionnaires, Pie IX n'a cessé de verser la lumière sur le monde catholique. Entre tous les actes qui ont rendu célèbre et glorieux son long pontificat, il en est trois qui marqueront surtout dans l'histoire du dogme et de la vérité religieuse : la définition de l'*Immaculée-Conception* de la sainte Vierge, l'Encyclique *Quanta cura* avec le *Syllabus,* et enfin la célébration du concile œcuménique du Vatican.

Dès les premiers âges chrétiens, une tradition constante avait salué Marie comme l'héritière des promesses éternelles. C'était la croyance générale que, par un privilège de Dieu, celle qui était prédestinée à être la mère du Sauveur avait été préservée de la tache originelle. Cette croyance, l'Église l'avait dès longtemps sanctionnée par l'établissement d'une fête fixée par Sixte IV au 8 décembre. Cela ne suffisait pas encore à la piété chrétienne. Des pontifes, des rois, des ordres religieux, des nations entières avaient maintes fois demandé au souverain pontife de mettre au rang des dogmes révélés cette vérité si universellement admise. Avant de déférer à ces désirs, Pie IX désira connaître le sentiment de l'univers catholique. De Gaète, où il avait dû chercher un refuge, il consulta partout les traditions des églises particulières. Or elles étaient unanimes à reconnaître la vérité de l'*Immaculée Conception.* Enfin, le 8 décembre 1854, en présence de deux cents évêques réunis

Digitized by Google

à Rome de tous les points du monde, Pie IX proclama comme une doctrine révélée de Dieu et comme une vérité de foi catholique que « la bienheureuse vierge Marie, par une grâce singulière du Dieu tout-puissant, et en vertu des mérites de Jésus-Christ, sauveur du genre humain, a été préservée et entièrement exempte, dès le premier instant de sa conception, de toute tache du péché originel ». Depuis la promulgation de ce dogme par la bulle *Ineffabilis,* il ne serait plus possible de rejeter l'*Immaculée Conception* sans tomber dans l'hérésie. Cette définition venait à son heure pour appeler une spéciale bénédiction de Marie sur le monde bouleversé. Tout l'univers chrétien accueillit cette proclamation comme un acte de haute sagesse et comme un signe d'espérance.

III. *L'encyclique Quanta cura et le Syllabus* (1864). — Dix ans plus tard, au retour de cette même fête du 8 décembre, Pie IX, après avoir mûri plusieurs années ce grand dessein, résolut de porter une condamnation générale de tous les faux principes, de toutes les fausses maximes, des erreurs de toute sorte accumulées depuis le commencement du siècle et souvent déjà censurées par ses prédécesseurs ou par lui-même. Dans sa lettre encyclique *Quanta cura,* le souverain pontife dénonce au monde chrétien trois grandes erreurs d'où découlent les maux qui affligent l'Église : les prétentions césariennes, ou la tendance des gouvernements et des princes à soumettre à leur autorité les personnes et les choses religieuses, sans tenir compte du droit divin et ecclésiastique ; le *libéralisme,* erreur toute moderne, qui ose enseigner que pour la perfection et le progrès, la société humaine doit être constituée et gouvernée sans tenir compte de la religion ; et enfin la *révolution,* qui prétend que la volonté du peuple doit remplacer tout droit, et constitue la loi suprême et universelle.

A l'encyclique de Pie IX est annexé le *Syllabus.* C'est une nomenclature de quatre-vingts propositions, toutes

Digitized by Google

empreintes d'erreur, jugées et condamnées par l'organe infaillible de la vérité. Elles sont rangées sous dix paragraphes qui en résument l'objet plus spécial. Parmi ces propositions, dix-huit ont rapport au *panthéisme*, au *naturalisme*, au *rationalisme* absolu ou modéré, et à l'*indifférentisme;* vingt sont relatives à l'*Église* et à ses *droits;* dix-sept à la *société civile* considérée soit en elle-même soit dans ses rapports avec l'Église; vingt et une concernent la *morale* naturelle et chrétienne, le *mariage chrétien* et le *principat civil* du pontife romain; enfin les quatre dernières se rapportent au *libéralisme* contemporain [1].

Le mal était nettement démasqué : toute la presse révolutionnaire se mit à mugir. La France, qui était plus particulièrement atteinte, offrit cet étrange spectacle : le gouvernement essayant d'arrêter l'effet de cet grand acte, par l'interception de la bulle pontificale, au nom des *articles organiques;* les vrais catholiques heureux de voir l'autorité suprême de l'Église trancher hardiment les questions qui agitent plus particulièrement notre époque; une fraction de catholiques militants, plus ou moins entachés de libéralisme, s'efforçant d'échapper aux coups qui venaient les atteindre. Mais l'erreur était foudroyée, et le *Syllabus*, ainsi qu'on l'a dit, sera l'arche où seront recueillis les individus et les peuples qui voudront ne pas périr.

IV. *Le concile du* VATICAN, *vingtième œcuménique* (1870). — A l'heure des grands périls la ressource suprême de l'Église a toujours été la réunion des évêques en concile général. Depuis trois siècles cependant le monde catholique n'avait plus connu ces assemblées solennelles d'où la vérité sort plus lumineuse et plus efficace. Pie IX, dans sa sagesse, trouva que le moment était venu de reprendre ces grandes assises de l'épiscopat uni

[1] Voir notre volume *Apologétique chrétienne*, ch. x, l'*Encyclique* et le *Syllabus*.

Digitized by Google

à son chef. L'heure, en effet, paraissait décisive : la révolution avait semé partout ses erreurs et ses néfastes influences ; on était à la veille de bouleversements politiques et sociaux, et jamais peut-être la société chrétienne n'avait éprouvé un tel besoin de direction et de lumière.

Le 29 juin 1868 fut publiée la bulle *Æterni Patris* pour l'indiction du concile dans la basilique du *Vatican*. Contrairement à ce qui s'était passé dans les anciens conciles, les souverains n'y furent point convoqués : c'est que l'État, devenu laïque et athée, s'étant séparé de l'Église, ne doit plus avoir sa place marquée dans l'assemblée conciliaire. Pie IX, dans sa lettre *Arcano divinæ*, convoqua les évêques schismatiques d'Orient, mais ils ne répondirent pas à son appel. Une autre lettre apostolique, *Jam vos omnes*, invitait les dissidents, protestants des sectes diverses, à présenter leurs difficultés à une commission conciliaire.

Le concile s'ouvrit le 8 décembre 1869. Jamais assemblée ne fut plus réellement œcuménique. On y compta jusqu'à sept cent quarante-trois membres présents, dont quarante-huit cardinaux, cent trente-quatre patriarches ou archevêques, cinq cent treize évêques, quarante-huit abbés ou généraux d'ordres. L'Inde, la Chine, l'Amérique, l'Océanie étaient représentées par leurs évêques. Les assemblées générales furent présidées par le pape en personne ; quatre *congrégations :* — foi, discipline, état religieux, culte oriental, — préparèrent les matières qui furent définitivement votées en deux grandes sessions publiques.

Le 24 avril 1870 fut promulguée la célèbre constitution *Dei Filius*, solennellement sanctionnée par Pie IX. Elle assigne d'abord pour cause dernière à toutes les erreurs modernes la répudiation de l'autorité de l'Église : de là est sorti le *rationalisme* avec toutes ses conséquences, qui ont atteint les fondements de la société humaine et amoindri la vérité jusque dans les consciences catholiques. Le concile rétablit la pure et intégrale vérité sur

Digitized by Google

Dieu, l'homme, la création, et il frappe de ses anathèmes l'*athéisme*, le *panthéisme*, le *naturalisme*. (*Cap.* I. *De Deo Creatore, can.* 1-5.) Il précise la vraie doctrine sur la révélation, sur l'action de Dieu dans l'humanité par la lumière et par la grâce : là sont condamnées les erreurs des *traditionalistes*, qui prétendent ne pouvoir rien connaître par la raison, et des *rationalistes*, qui veulent, au contraire, tout savoir et tout comprendre par les seules forces de la raison humaine ; là est affirmé le fait de la révélation, ainsi que la canonicité et l'inspiration des livres saints qui la contiennent. (*Cap.* II. *De Revelatione, can.* 1-4.) La foi chrétienne, sa nécessité, ses fondements, ses moyens, sont l'objet d'une étude approfondie, d'où sort la condamnation de ce rationalisme orgueilleux qui prétend tout connaître par la science, qui rejette les miracles, en *droit* ou en *fait*, et les traite de *mythes* ou de fables, qui affirme que tout homme a le droit de soumettre à son propre jugement les affirmations même doctrinales de l'Église. (*Cap.* III. *De Fide, can.* 1-6.) Enfin les rapports de la foi et de la raison, leur parfait accord, leurs divers objets, leurs méthodes différentes, sont mis en lumière, et les anathèmes du concile viennent frapper encore les prétentions des rationalistes, qui voudraient comprendre les mystères eux-mêmes, les approfondir par les mêmes moyens que les sciences humaines, ou les interpréter dans un sens mythique. (*Cap.* IV. *De Fide et Ratione, can.* 1-3.)

La constitution *Pastor æternus* résume les travaux du concile sur les importantes questions de la *primauté* et de l'*infaillibilité* du pontife romain. Dès la première indiction du concile du Vatican, l'univers catholique s'était vivement préoccupé de donner à l'autorité de l'Église et de son chef une nouvelle sanction. Dans un siècle pétri d'orgueil et dévoré par la soif de l'indépendance, on comprenait qu'il fallait asseoir la foi et l'obéissance sur un fondement inébranlable : le respect de l'autorité. Or ce qui n'était peut-être qu'opportun et utile, les circonstances l'avaient rendu nécessaire. En France particu-

Digitized by Google

lièrement, les esprits s'agitaient autour de cette *infaillibilité pontificale*. Et pourtant la question n'était pas nouvelle : l'infaillibilité du souverain pontife n'était pas un dogme, mais c'était une croyance si générale, une pratique si ininterrompue, un enseignement si universellement transmis par les docteurs de l'Orient et de l'Occident, en dehors de l'*Église gallicane*, qu'il ne manquait plus à cette vérité qu'un dernier éclaircissement pour en faire un dogme catholique. Quelques-uns d'entre les Pères du concile contestaient cependant l'*opportunité* d'une définition. Les débats furent ardents autant que libres. De ces longues discussions la lumière avait jailli plus pure et plus resplendissante. Le 18 juillet 1878 fut promulguée par Pie IX la *définition conciliaire*. On y proclama la primauté de Pierre, d'abord conférée au prince des apôtres, puis transmise à ses successeurs ; la nature et le caractère de cette primauté : c'est un pouvoir que le pape tient immédiatement de Dieu et qui s'exerce sur tout le corps épiscopal et sur tous les fidèles ; d'où il résulte que le pontife romain est juge suprême et sans appel, que son autorité est indépendante des pouvoirs humains comme du corps épiscopal. (*Chap.* I-III.) Il fallait ces préliminaires pour arriver à la définition dogmatique de l'*infaillibilité pontificale*, résumée en ces termes : « Le pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedrâ*, c'est-à-dire lorsque, remplissant sa charge de pasteur et de docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine concernant la foi et les mœurs doit être tenue par l'Église universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine, qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le Sauveur a voulu que son Église fût pourvue en définissant sa doctrine touchant la foi et les mœurs, et que par conséquent de telles définitions sont irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église. Si quelqu'un, — ce qu'à Dieu ne plaise, — avait la témérité de contredire notre définition, qu'il soit anathème. » (*Cap.* IV.)

Digitized by Google

Tous les évêques présents, à l'exception de deux, avaient donné leur adhésion. L'œuvre de Dieu était faite; la définition acclamée par les Pères du concile eut son retentissement dans tout l'univers catholique.

V. *Les suites du concile : le vieux catholicisme.* — Au lendemain même de la définition (19 juillet), la France envoyait à la Prusse une déclaration de guerre : pendant de longs mois, notre patrie envahie, ensanglantée, vaincue, est mise au pillage et voit succéder à l'invasion étrangère la plus effroyable guerre civile. Au premier fracas des armes, les évêques de France et d'Allemagne avaient regagné leurs provinces, le concile avait suspendu ses travaux, et l'Europe entière se tenait dans l'attente. La Providence permettait cette tempête, qui eut pour premier résultat de calmer tout le bruit qui se faisait dans l'opinion et dans la presse au sujet de l'*infaillibilité pontificale* récemment définie. Puis, pendant que la France agonisait sous le pied de l'Allemagne, la révolution poursuivait ses projets contre le pape et contre l'Église. Victor-Emmanuel, roi d'Italie, s'empara de Rome et en fit la capitale de son royaume ; le plan de spoliation, dès longtemps combiné, recevait ainsi son exécution, et la franc-maçonnerie réalisait le dernier mot de son programme : le pape était captif.

Après la définition de l'*infaillibilité* et les vifs débats qui l'avaient préparée, on pouvait craindre un orage et des schismes. Mais, dans les rangs de l'épiscopat catholique, on ne vit pas une seule défection. Les opposants eux-mêmes s'empressèrent d'adresser au souverain pontife leur adhésion entière et spontanée. En France, les derniers défenseurs des prétendues *libertés gallicanes* gisaient à terre. Le trône impérial était renversé, Napoléon III prisonnier, ses gouvernants dispersés, et les évêques de l'opposition s'étaient respectueusement inclinés sous la décision de l'Église. C'est à peine si l'insoumission de quelques prêtres dévoyés, ayant à leur tête l'ex-père Hyacinthe Loyson, fut remarquée : leur culte national tomba sous le mépris

Digitized by Google

Cependant la définition du concile donna naissance au schisme, d'ailleurs peu sérieux, des *vieux catholiques*, qui prirent ce nom en haine du dogme nouvellement défini. La secte a des adeptes en Allemagne, en Suisse et en Orient.

1° En *Allemagne*, les principaux chefs ont été des *hermésiens :* hostiles à l'infaillibilité avant le concile, ils n'en ont point admis la définition. On compte dans leurs rangs les docteurs Dœllinger, Reusch, Reinkens, qui s'est fait sacrer évêque de la secte par l'évêque janséniste d'Utrecht, et un certain nombre de prêtres souvent perdus de mœurs. Le schisme a été soutenu en Allemagne par le prince de Bismarck, qui voulait s'en servir contre l'Église catholique. L'entreprise, décorée du nom de *Kulturkampf*, ou lutte pour la civilisation, a renouvelé, grâce aux fameuses *lois de mai*, les plus mauvais jours de la persécution : ordres religieux supprimés, séminaires fermés, traitements retirés aux pasteurs légitimes et attribués aux intrus, amendes, emprisonnements, vacances des sièges épiscopaux et des cures, tel est le bilan de cette lutte civilisatrice dont le chancelier de l'Allemagne s'est enfin lassé (1887). Les lois ont été abrogées, la paix religieuse est rendue à l'empire, et le vieux catholicisme achève d'y mourir.

2° En *Suisse*, le Conseil fédéral, à l'instigation du vieux parti protestant, chassa de Genève Mgr Mermillod, sous prétexte que le souverain pontife avait, en nommant le prélat vicaire apostolique de Genève, créé de son chef un nouveau diocèse, contrairement à je ne sais quel article de la Constitution, mais en réalité parce que la cité de Calvin était jalouse et avait peur des succès toujours croissants de l'éloquent et infatigable administrateur. La Conférence laïque du diocèse de Bâle, composée des représentants des cantons concordataires, alla plus loin ; elle osa prononcer la destitution de Mgr Lachat, l'évêque légitime, qui dut quitter son palais épiscopal de Soleure et se réfugier à Lucerne. En conséquence, le gouvernement de Berne suspendit de leurs fonctions soixante-dix-neuf

Digitized by Google

curés du Jura bernois, réduisit le nombre des paroisses à vingt-huit et y nomma des pasteurs intrus, recrutés à grands frais de France, d'Italie et d'Allemagne. Rejetés par les populations, que ni les promesses ni les menaces ne purent gagner, et pendant que le culte catholique était réduit à chercher un asile dans les granges ou sous des hangars, les intrus, maîtres des églises, y célébraient un culte nouveau en langue vulgaire, simulacre de nos sacrés mystères. Une ère d'apaisement semble avoir commencé pour la Suisse catholique ; peu à peu les prêtres indignes ont dû s'éloigner du peuple, qui les méprise. Mais les lois d'oppression, forgées pour la circonstance, subsistent toujours, comme une épée de Damoclès suspendue sur la tête des curés orthodoxes et de leurs troupeaux fidèles.

3° L'*Orient* aussi a eu son schisme de *vieux catholiques*. Pendant le concile, il existait à Rome un monastère de moines arméniens : prétextant la future définition de l'*infaillibilité*, ces moines quittèrent secrètement la ville éternelle et rompirent avec le centre d'unité. Après la proclamation du dogme, ils firent en Orient quelques recrues et se donnèrent pour patriarche schismatique leur chef *Kupélian*. Par leurs intrigues, ils déchaînèrent la persécution contre le patriarche légitime, Mgr Hassoun, et ses cent mille catholiques. Les évêques et les pasteurs fidèles furent jetés en exil, les biens et les cures attribuées aux schismatiques. Des négociations habiles entreprises par les souverains pontifes Pie IX et Léon XIII ont amené de nombreux retours et une vraie pacification.

Aujourd'hui le *vieux catholicisme* est partout mort ou mourant. Pie IX, avant de terminer son long pontificat (7 février 1878), a pu le constater : ce schisme a fort peu nui à l'Église ; il l'a seulement débarrassée de quelques prêtres scandaleux. La persécution a d'ailleurs ranimé la foi des peuples, et le concile du Vatican, qui a déjà porté ses fruits, reste pour les catholiques un gage d'espérance ; il ouvre pour l'Église une ère nouvelle et sera pour les peuples un principe de résurrection.

Digitized by Google

ARTICLE V

Aperçu général sur le XIX• siècle.

I. Réveil chrétien et mouvement catholique du XIX• siècle : concordats. — II. Les défenseurs de la vérité. — III. Les œuvres de foi et de zèle. — IV. Les missions catholiques.

I. *Réveil chrétien et mouvement catholique du* XIX^e^ *siècle : concordats.* — Nous n'avons point dissimulé le mouvement révolutionnaire qui continue d'emporter notre siècle : toutefois ce serait connaître mal notre époque tourmentée, si nous la jugions à cet unique point de vue. Parallèle au courant de l'erreur et du mal, un autre mouvement est né avec notre siècle et s'est accentué depuis 1815, mouvement catholique et généreux dont il nous reste à tracer le caractère et les œuvres. La France, qui avait été le berceau de l'esprit révolutionnaire, a eu l'initiative de ce réveil chrétien. La *Charte* de 1815 réparait déjà quelques torts de la révolution ; la Religion y était dite *Religion de l'État :* c'était rompre avec l'athéisme. Louis XVIII fit revivre les lois anciennes pour l'observation des dimanches et fêtes ; le budget se montra généreux pour secourir le clergé dans ses multiples détresses ; les petits séminaires furent multipliés et soustraits à l'Université. Des ordonnances royales rétablirent l'œuvre des *missions de France*, et d'ardents apôtres, Forbin-Janson, Fayet, le Père Rauzan, etc., remuèrent les populations catholiques, dans les cités et les campagnes, au souffle de leur éloquence. Les Sulpiciens, les Lazaristes, les Pères du Saint-Esprit reprirent l'œuvre de la formation du clergé. M. de Bonald réussit à faire effacer du code l'odieuse loi du divorce. L'Université de France, fondée en dehors de l'Église, créait un péril pour la jeunesse : Louis XVIII introduisit les évêques diocésains dans les conseils universitaires pour en surveiller l'enseignement. Les jésuites, rétablis pour la Russie dès 1801, pour le

Digitized by Google

royaume de Naples en 1804, et pour le monde chrétien par un bref de 1814, purent rentrer en France et reprendre l'œuvre interrompue des prédications et de l'éducation chrétienne, non pas, il est vrai, comme *ordre religieux*, mais à titre de citoyens acceptés. En 1817, des négociations avec Rome furent entamées en vue d'un nouveau concordat avec la France ; elles n'aboutirent qu'en 1822. Le nombre des sièges épiscopaux fut augmenté et porté à quatre-vingts, répartis en quatorze provinces ecclésiastiques, ayant à leur tête un archevêque ou métropolitain.

De la France, le mouvement catholique s'étendit aux autres nations de l'Europe. Après les traités de 1815, l'émancipation des catholiques avait vivement préoccupé les esprits en Angleterre. En 1819, il fut question d'abolir le serment du *test*, imaginé pour écarter les fidèles romains des emplois et des dignités publiques. L'entreprise n'aboutit que dix ans plus tard : le bill d'émancipation de 1829 a été pour la Grande-Bretagne le signal de nombreuses et importantes conversions.

Un témoignage authentique des rapports bienveillants qui s'établissent entre l'Église et les nations chrétiennes, ce sont les concordats conclus depuis le commencement du siècle : en 1817, avec le roi de Bavière, Maximilien-Joseph, et le roi de Piémont, Victor-Emmanuel Ier ; l'année suivante, avec le roi des Deux-Siciles, Ferdinand Ier ; en 1829, Pie VIII négocie avec les Pays-Bas un autre concordat qui met fin à une législation persécutrice ; en 1843, un arrangement entre Grégoire XVI et le Portugal remédia à une situation non moins violente ; en 1850, c'est l'Espagne qui obtient de Pie IX un concordat, base de sa paix religieuse. L'Autriche, en 1855, reçoit de son jeune empereur François-Joseph et du même pontife une nouvelle consécration des liens qui unissent l'Église et l'empire.

II. *Les défenseurs de la vérité.* — A l'encontre des doctrines rationalistes dont nous avons signalé les ravages,

Digitized by Google

la vérité catholique trouva des défenseurs et des apôtres. Mentionnons, au début du siècle, deux hommes éminents : *Joseph de Maistre*, philosophe profond, politique habile, le plus redoutable vengeur de la foi et de la vérité contre les erreurs modernes, dont les écrits, et en particulier le livre *Du Pape*, opérèrent dans les vieilles idées gallicanes une véritable révolution ; et *de Bonald*, économiste et philosophe chrétien, que ses œuvres mettent au premier rang des penseurs et des écrivains.

Chateaubriand, avec moins de profondeur, mais avec un grand éclat de style, tentait, dans son *Génie du Christianisme*, de réconcilier avec la Religion et avec l'Eglise la société voltairienne et révolutionnaire.

Dans la chaire chrétienne, *Frayssinous* inaugurait en 1801, à Saint-Sulpice d'abord, et ensuite à Notre-Dame, les célèbres conférences qu'il poursuivit jusqu'en 1822. Est-il besoin de rappeler les noms des illustres orateurs qui ont continué son œuvre en la chaire de Notre-Dame de Paris : le P. de Ravignan, si savant et si saint ; le P. Lacordaire, si éloquent et si goûté ; le P. Félix et le P. Monsabré, si admirablement appréciés pour leur science et leur diction ? Dans les chaires de l'enseignement, sur les sièges épiscopaux, au sein de nos assemblées politiques, notre siècle a entendu les voix ou lu les écrits de Mgr de Partz de Pressy, évêque de Boulogne ; du savant cardinal de la Luzerne, évêque de Langres ; de Mgr Parisis, son successeur ; de NN. SS. Giraud, archevêque de Cambrai ; Gousset, archevêque de Reims ; Gerbet, évêque de Perpignan ; Plantier de Nîmes, Pie de Poitiers, Dupanloup d'Orléans, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus.

Les écarts de M. de Lamennais ne doivent pas nous faire oublier les admirables pages de son premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, et le libéralisme de M. de Montalembert ne doit pas éclipser la gloire de l'historien de *Sainte Élisabeth* et des *Moines d'Occident*, l'orateur de toutes les grandes causes, le champion de la liberté de

Digitized by Google

l'enseignement. Devrons-nous taire le nom de *Dom Guéranger,* le savant auteur des *Institutions liturgiques,* l'ardent initiateur, en France, du retour de nos diocèses à la liturgie romaine? Puis, en histoire, Rohrbacher, Audin, Alzog, etc.; dans la théologie, Perrone, Gury, Carrière; en philosophie, l'Espagnol Jacques Balmès; dans la controverse historique, les savants Allemands Hurter, Mœlher, Vogt, Dœllinger; dans la science théologique et mystique, les illustres Anglais Mgr Wiseman, le P. Newman, etc.: voilà certes des noms qui rendront à jamais glorieux pour l'Église notre étrange XIXe siècle!

III. *Les œuvres de foi et de zèle.* — Instruire ne suffit pas: il faut, pour gagner des âmes à Jésus-Christ, les entreprises du zèle et de la charité. Or aucune époque n'a vu naître autant d'œuvres chrétiennes. Ajoutons que toutes elles sont nées en France, comme pour justifier, au sein même de ses défaillances, le titre glorieux décerné à notre patrie, son nom béni de *fille aînée de l'Église.* Il nous suffira de mentionner:

1° L'œuvre de la *Propagation de la foi,* fondée à Lyon en 1822; elle a pour but de venir en aide, par la prière et l'aumône, aux missionnaires qui vont porter la foi aux peuples infidèles.

2° L'œuvre de la *Sainte-Enfance,* établie en 1843 par Mgr de Forbin-Janson, l'éloquent missionnaire de France, devenu évêque de Nancy; elle a pour objet le rachat des petits enfants abandonnés par les païens, et leur éducation chrétienne.

3° Les *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul:* elles ont eu leur modeste début en 1833. Venir en aide aux pauvres, leur donner l'aumône qui soulage le corps, et mieux encore celle qui fait du bien à l'âme; placer la vertu des associés sous la garde de la charité chrétienne, c'est le but que se proposait Frédéric Ozanam en groupant autour de lui la jeunesse des écoles de Paris.

4° Digne émule des conférences de jeunes gens, la congrégation des *Petites Sœurs des Pauvres,* fondée en 1840,

Digitized by Google

a entrepris de recueillir la vieillesse la plus abandonnée; elle mendie le pain de chaque jour pour faire vivre cette famille d'adoption. Ses établissements couvrent aujourd'hui le monde.

5° L'œuvre du *Denier de Saint-Pierre* a été ressuscitée par la charité chrétienne et française en 1849, alors que Pie IX, privé de ses États, n'avait plus d'autres ressources que les dons de ses enfants.

6° L'œuvre de *Saint-François-de-Sales* est née en 1857, d'un désir exprimé par Pie IX. Au moyen de l'aumône et de la prière, elle se propose de défendre la foi catholique menacée par l'hérésie, l'incrédulité et les mauvais livres; elle oppose au mal le puissant remède de missions, d'écoles chrétiennes et de bons livres.

7° L'œuvre des *Cercles catholiques* a pris naissance au lendemain de nos malheurs, en 1871. Son but est de grouper les ouvriers et les patrons pour la défense des intérêts religieux et l'amélioration de l'état moral et social des populations laborieuses.

8° Les *universités catholiques et les écoles libres.* — Le grand mal qui désolait la France et ruinait sa foi, c'était, il faut bien le reconnaître, l'enseignement universitaire, tout empreint de rationalisme, de scepticisme et d'incrédulité. Le parti catholique avait compris la nécessité de réagir: en 1833 il avait conquis la liberté de l'enseignement primaire; en 1850, celle de l'enseignement secondaire. Ces lois attendaient toujours pour couronnement la liberté de l'enseignement supérieur: ce fut une conquête de l'année 1875, et bientôt Paris, Lille, Angers, Lyon, Toulouse eurent leurs universités catholiques, fondées par le dévouement et la charité. Mais l'État travaillant à restreindre, pour les anéantir un jour s'il est possible, cette liberté et ces droits, il a fallu réagir contre la sécularisation de l'école primaire par la création d'écoles libres. Ce sera l'honneur des catholiques du XIX^e^ siècle d'avoir ainsi disputé à l'athéisme et à la franc-maçonnerie les âmes qu'ils voulaient perdre.

Enfin toute cette œuvre de restauration chrétienne a

Digitized by Google

été placée sous la protection du *Sacré-Cœur* de Jésus : le temple du *Vœu national* qui s'achève dira les sentiments de la France pénitente et dévouée, tandis que l'*Apostolat de la prière*, sainte ligue de tous les cœurs unis dans une même foi, continuera d'appeler le secours divin sur cette croisade entreprise contre tant d'ennemis.

V. *Les missions catholiques.* — Avant de rappeler ce que l'Église du XIX^e^ siècle a fait pour les missions lointaines, il serait utile de mentionner ses œuvres pour l'extension de la foi au sein de notre Europe. En 1850, Pie IX a rétabli la hiérarchie catholique en Angleterre, avec une métropole et douze évêchés. En 1853, la Hollande hérétique reçut la même faveur : une province ecclésiastique y fut créée avec une métropole et cinq sièges épiscopaux, et c'est la mort définitive du jansénisme. Les missions de Bulgarie et de Valachie, de Moldavie et de Bosnie, de Servie et d'Albanie, avec de précieux renforts, ont obtenu de merveilleux succès. Les *Arméniens* catholiques de Constantinople ont reçu un archevêque sacré des mains de Pie VIII, et leur nombre s'est accru de vingt-cinq mille fidèles; plusieurs milliers d'Arméniens schismatiques sont rentrés dans l'unité de la foi sous le patriarche de Cilicie. — D'autres missions catholiques ont été créées en Suède, en Norwège et en Islande, et portent leurs fruits.

Tandis qu'elle lutte en Europe, l'Église remplit des merveilles de son apostolat les quatre autres parties du monde : l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie ont vu sur leur sol germer les sièges épiscopaux comme des épis au printemps, et partout les *Annales de la Propagation de la foi* signalent d'immenses et consolantes conquêtes.

1° En *Asie :* Pie IX a érigé en métropole *Bagdad,* qui ne compte pas moins de quatre-vingt-dix mille catholiques latins; *Jérusalem* a vu rétablir son patriarcat en 1847, et les franciscains y représentent noblement la France et l'Église. Les missions des *Indes,* du *Thibet,* du *Tonkin,*

Digitized by Google

de la *Cochinchine* et de la *Chine*, en dépit des difficultés de toutes sortes, et malgré les persécutions trop souvent renouvelées, accusent un progrès continu et n'attendent, pour assurer et étendre leurs conquêtes, que des ouvriers évangéliques et les ressources plus abondantes des chrétiens d'Occident.

2° En *Afrique :* Pie VIII, en 1830, avait institué l'évêché d'*Alger ;* aujourd'hui ce siège est devenu une métropole qui compte deux suffragants. L'ancienne Carthage a reconquis son titre de métropole de l'Afrique, et elle est placée sous la juridiction de l'intrépide et courageux archevêque d'Alger, le cardinal *Lavigerie*, qui, non content de poursuivre dans nos provinces françaises et en Tunisie l'œuvre de l'évangélisation, a entrepris de porter dans l'Afrique centrale le bienfait de la foi. Les *missionnaires d'Alger*, fondés par ce savant et pieux évêque, occupent sur les bords des grands lacs de l'intérieur deux vicariats apostoliques qui ont déjà souffert de la persécution sanglante, mais qui sont riches d'espérances.

Le *Maroc* a vu s'améliorer l'état des missions espagnoles ; le *Congo*, la *Guinée* et la *Sénégambie* prospèrent sous les religieux missionnaires du Saint-Esprit ; l'île *Bourbon*, ou *Saint-Denis*, forme depuis 1850 un diocèse, et l'île de *Madagascar* vient de recevoir son premier évêque, jésuite comme les missionnaires qui l'évangélisent.

3° En *Amérique*, le vaste champ ouvert au zèle apostolique a reçu des ouvriers plus nombreux et produit d'abondantes moissons : c'est pour l'Église le théâtre de ses plus beaux triomphes. Grégoire XVI, en 1844, a réuni tous les diocèses du *haut* et du *bas Canada* en une province ecclésiastique de dix diocèses ayant Québec pour métropole. La *Nouvelle-Écosse* compte Halifax pour métropole et neuf évêchés suffragants (1852).

Les conquêtes de l'Evangile dans les *États-Unis* ont été merveilleuses : sept provinces ecclésiastiques, quarante-trois évêchés et cinq vicariats apostoliques se partagent

Digitized by Google

ces vastes régions, où le catholicisme, au commencement du siècle, ne comptait que dix-huit mille fidèles, et qui en a maintenant plus d'un million et demi.

Le *Mexique,* séparé de l'Espagne en 1824 et fractionné en républiques, a été le théâtre de luttes et d'événements peu favorables à l'extension de la foi; il n'a été recueilli et sauvé que par le catholicisme.

L'*Amérique centrale,* aux mains des jésuites, a commencé avec ce siècle une ère nouvelle de prospérité religieuse. Les îles de l'archipel américain, les *Antilles, Saint-Domingue,* la *Martinique,* la *Guadeloupe* ont leurs sièges épiscopaux, leur clergé, leurs églises, leurs chrétientés organisés et prospères.

Notons encore, dans l'*Amérique méridionale,* la république de l'*Équateur,* si chrétiennement administrée par le président Garcia-Moreno, tombé pour la religion et pour la foi sous le fer des sectaires francs-maçons; la *Guyane,* qui compte quarante mille catholiques, etc. Mais toute cette partie méridionale du nouveau monde, le *Pérou,* le *Chili, Buenos-Ayres* et la *Plata,* ont particulièrement souffert des commotions politiques, des guerres incessantes et d'un détestable esprit d'opposition contre Rome et le clergé fidèle. Le *Brésil,* plus particulièrement livré aux sociétés secrètes, a été le point central de la guerre suscitée contre l'Église. Ce pays, avec ses six millions et demi de catholiques, reste asservi et spolié par l'intolérance des révolutionnaires.

4° En *Océanie,* malgré les efforts du protestantisme rival, les missionnaires catholiques fondent partout des chrétientés florissantes. Des évêchés ont été établis dans le groupe des *Philippines;* la *Nouvelle-Zélande* contient des centres puissants de missions; les apôtres de l'Évangile sont aux îles *Marquises* et *Sandwich,* dans la *Mélanésie* et la *Micronésie,* à *Taïti* et dans l'archipel des *Navigateurs.* La grande île de l'*Australie* possédait depuis 1835 un vicariat apostolique; elle forme maintenant une province ecclésiastique, avec Sydney pour métropole et dix évêchés suffragants.

Digitized by Google

Partout le nombre des catholiques s'accroît merveilleusement, et c'est ainsi que l'Église du XIXe siècle vérifie mieux que jamais la parole de son divin fondateur : « Allez, enseignez toutes les nations... Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. »

Digitized by Google

ÉPILOGUE

I. Le pontificat de Léon XIII. — II. Conclusion générale.

1. *Le pontificat de Léon XIII.* — Le 20 février 1878, le monde catholique apprenait avec une émotion pleine d'espérance que le cardinal *Pecci*, évêque de Pérouse, était élu pape et prenait le nom de *Léon XIII*. Les œuvres de son pontificat ne sauraient encore appartenir à l'histoire : sa mission providentielle n'est que commencée, et pourtant l'auréole du glorieux pontife régnant resplendit déjà d'un éclat majestueux.

Dès le 21 avril 1878, Léon XIII adressait à l'univers attentif cette première lettre encyclique *Inscrutabili Dei consilio*, où se révèlent tout son génie, toute sa charité, tout son programme. « A peine élevé par un impénétrable dessein de Dieu au faite de la dignité apostolique, » il a sondé les plaies de notre époque, il en a vu les causes, il en indique les remèdes. La civilisation actuelle manque de fondements solides : c'est qu'elle a cessé de s'appuyer sur les éternels principes de la vérité ; c'est qu'elle a déserté la Religion et les salutaires enseignements de l'Église. Or c'est l'œuvre entière du Christianisme qui est à refaire, et le nouveau pape ne faillira pas à ce devoir apostolique.

Déjà ce grand pontife, prenant en mains le gouvernail de l'Église, essaye de conduire au port du salut la société

Digitized by Google

chrétienne confiée à sa sollicitude. Ses admirables *lettres encycliques* en témoignent, nul détail n'échappe à sa haute sagesse. Les sectes *socialistes, communistes, nihilistes* ont compromis la société contemporaine en attaquant l'autorité, la propriété, la famille : Léon XIII dénonce tous ces attentats dans l'encyclique *Quod apostolici muneris* du 28 décembre 1878; mais le mal est venu du *rationalisme,* et, pour y remédier, c'est à l'Évangile qu'il faut demander la vérité, c'est à l'Église qu'il faut recourir, et à ses institutions qu'il faut emprunter la solution exacte de tous les problèmes qui agitent notre siècle.

Le monde chrétien a besoin de secours : deux fois le pape Léon XIII l'a convié déjà aux grâces précieuses du *jubilé;* deux fois aussi il lui a signalé les bienfaits obtenus en des circonstances difficiles par l'intercession de Marie et la récitation du *Rosaire.* — Le *mariage,* fondement de la famille, a été méconnu et atteint par une législation d'où Dieu est banni : le pontife, dans la lettre apostolique *Arcanum divinæ* (10 février 1880), rappelle les conditions du mariage chrétien, son indissolubilité, son honneur et ses devoirs. — La *franc-maçonnerie,* tant de fois condamnée par les souverains pontifes, redouble ses attaques : maîtresse du pouvoir, elle multiplie les lois de servitude et travaille à chasser Dieu de l'école, du sanctuaire de la justice, des hôpitaux, de l'armée. Léon XIII, dans l'encyclique *Humanum genus* (20 avril 1884), dénonce les sociétés secrètes, leur but, leurs attentats; il convie tous les évêques à unir leurs efforts contre le grand péril de l'époque en le faisant connaître, en instruisant les peuples, en veillant sur l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. — La société est chancelante, parce que les gouvernements ont cessé d'être chrétiens : l'encyclique *Immortale Dei,* du 1er novembre 1885, indique comme moyen de guérison la *constitution chrétienne* des États; quelle qu'en soit la forme politique, il faut qu'entre les deux puissances spirituelle et temporelle l'accord et l'harmonie s'établissent sur la base de la vérité, de la

Digitized by Google

justice et du respect; il faut que les chrétiens, dans la vie publique comme dans la vie privée, tiennent compte des préceptes du Décalogue et des saintes lois de l'Évangile.

Puis nous avons indiqué comment l'instruction et l'éducation de la jeunesse ont été viciées par les faux principes et les fausses doctrines : Léon XIII, par l'encyclique *Æterni Patris* (4 août 1879), invite tous les évêques à remettre en honneur la philosophie scolastique, selon la méthode de saint Thomas. A cette source si pure et si abondante de doctrine et de vérité, les générations nouvelles puiseront la vraie science et la vraie morale.

Que l'univers entende cette voix si éloquente, si persuasive, si pleine de fermeté et en même temps de charité! Alors les sociétés humaines, en retrouvant les vrais principes, recommenceront une nouvelle vie... Léon XIII les y invite par ses enseignements; mais déjà sa douce et paternelle autorité s'impose aux nations de l'Europe. L'Allemagne hérétique, aussi bien que la catholique Espagne, l'a pris pour arbitre dans la question des *îles Carolines;* la schismatique Russie recueille les conseils du pape et se persuade que seuls les enseignements qui tombent de ses lèvres la préserveront de l'anarchie; l'Angleterre essaye de nouer des relations diplomatiques avec Rome; la Chine serait honorée d'avoir un représentant du pape dans son vaste empire.

Depuis le commencement de son règne, Léon XIII entretient avec les souverains de l'Europe les relations les plus bienveillantes. D'accord avec le Portugal, il vient de rétablir dans les Indes la hiérarchie catholique. A la demande des évêques américains, il a décrété la fondation de la première université du nouveau monde. En douze ans, il a érigé un nouveau patriarcat, vingt-deux archevêchés, soixante-deux évêchés, quarante vicariats apostoliques, une délégation et quinze préfectures : en tout cent quarante nouveaux titres qui marquent l'heureux développement de la hiérarchie sous le pontificat

Digitized by Google

actuel. C'est avec ce cortège d'œuvres glorieuses et saintes, c'est au milieu de l'enthousiasme du monde chrétien, recueillant les hommages des nations et des princes hérétiques, schismatiques et infidèles, que notre glorieux père et pontife Léon XIII célébrait en 1888 les fêtes de son *jubilé sacerdotal*. On l'a vu décerner les honneurs de la *canonisation* et de la *béatification* à de nombreux serviteurs de Dieu, et accueillir, en 1889, l'incomparable pèlerinage de dix mille ouvriers français. Il apparaît comme l'unique sauveur des sociétés en péril : c'est la lumière inondant le monde, *lumen in cœlo !*

II. *Conclusion générale.* — Nous avons présenté le tableau complet des phases diverses que l'Église a traversées depuis dix-huit siècles. Nous avons vu cette Église, gardienne de la vérité sur cette terre, en conserver le dépôt toujours intact, en développer seulement la doctrine selon les besoins des temps et des peuples, et la maintenir contre toutes les attaques, opposant ses décisions claires et précises aux fausses interprétations de l'hérésie et aux élucubrations fantaisistes du rationalisme moderne. Mère de la civilisation, protectrice des sciences, bienfaitrice du genre humain, l'Église catholique a continué l'œuvre de son divin fondateur, répandant partout la lumière, semant partout les fruits de sa charité.

En achevant notre course à travers les champs de l'histoire, qu'il nous soit permis de saluer avec respect et avec amour cette sainte Église dont nous écoutions la voix, dont nous recueillions les oracles, dont nous constations à chaque pas le rôle civilisateur et bienfaisant ! L'apôtre saint Paul a écrit cette parole prophétique : « Le Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans l'éternité. » (*Hebr.* I, 11.) Ainsi en est-il de l'Église et de la vérité qu'elle prêche. Oui, ce que Jésus-Christ affirmait, l'Église l'affirme; ce que Jésus-Christ niait, l'Eglise le nie; ce que Jésus-Christ révélait, elle le révèle à son tour : c'est la même vérité qui retentit encore toute vive dans le monde entier, incorruptible aussi bien

Digitized by Google

qu'immuable. Et cependant, nous l'avons assez montré, ce n'est pas ici l'immobilité de la tombe : le symbole catholique donne pour garant de sa vie ses magnifiques épanouissements à travers les siècles ; il s'augmente, comme Jésus-Christ lui-même croissait en âge et en sagesse. La doctrine de Jésus-Christ, complète dès son entière prédication, a seulement tiré d'elle-même de nouvelles richesses, et elle ne cessera de se développer « jusqu'au jour où nous parviendrons tous à l'unité d'une même foi », ou plutôt à la contemplation définitive de l'absolue et éternelle vérité.

FIN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS IX

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA RELIGION

LEÇON PRÉLIMINAIRE

I. Objet de cette histoire. — II. Division générale. — III. Les sources de l'histoire sacrée. — IV. Le théâtre des divines Ecritures. 1

I

LA RELIGION PRIMITIVE

OU LOI DE NATURE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude 10

CHAPITRE I

De la Création au Déluge.

Début de l'histoire sacrée. — Matières de ce chapitre 12

ARTICLE I

La Création.

I. Création en général. — II. Création du premier homme et de la première femme. — III. La Religion dans l'état d'innocence 13

ARTICLE II

La chute de l'Homme.

I. L'état d'innocence et ses privilèges. — II. La désobéissance et ses suites. — III. La première promesse d'un Rédempteur. — IV. La Religion dans l'état de déchéance. 16

Digitized by Google

ARTICLE III

Histoire des premiers hommes.

I. Caïn et Abel. — II. La piété de Seth et de ses descendants. — III. Corruption générale ; menaces de châtiment 20

CHAPITRE II

Du Déluge à la Vocation d'Abraham.

Sommaire de cette époque. — Division du chapitre 24

ARTICLE I

Le déluge.

I. Récit biblique : enseignements. — II. Révélations et promesses faites à Noé. — III. Nouvelle phase de l'histoire du monde et de la Religion. — IV. La descendance de Noé. 25

ARTICLE II

La dispersion des hommes.

I. Babel et la confusion des langues. — II. Formation des idiomes et des peuples. — III. Décadence et idolâtrie générale 28

CHAPITRE III

De la Vocation d'Abraham jusqu'à Moïse, ou la Loi écrite.

Aperçu général de cette époque. — Division du chapitre. 31

ARTICLE I

La vocation d'Abraham.

I. Vocation d'Abraham : nouvelles promesses. — II. Le sacrifice de Melchisédech. — III. La circoncision, signe de l'alliance. — IV. Dieu demande à Abraham le sacrifice de son fils Isaac 32

ARTICLE II

Les patriarches Isaac et Jacob.

I. Le mariage d'Isaac. — II. Esaü et Jacob : la dernière bénédiction d'Isaac et les promesses divines sont accordées à Jacob 36

ARTICLE III

Histoire de Joseph.

I. Joseph vendu par ses frères. — II. Séjour en Egypte : élévation de Joseph. — III. Jacob et sa famille en Égypte. — IV. Prophéties et mort de Jacob et de Joseph. — V. Deux figures frappantes du Messie. — VI. La postérité de Jacob dans le pays de Mesraïm. 38

ARTICLE IV

Moïse et la délivrance.

I. Naissance et vocation de Moïse. — II. Les dix plaies d'Égypte. — III. La première Pâque et le passage de la mer Rouge. — IV. Épisode de Job. 45

Digitized by Google

II

LA RELIGION MOSAIQUE
OU LOI ÉCRITE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude 52

CHAPITRE I
La loi du Sinaï.

I. La promulgation du Décalogue sur le Sinaï. — II. Moïse est chargé d'expliquer la loi : division de ce chapitre 56

ARTICLE I

Les croyances ou dogmes de la Religion mosaïque.

I. Notion exacte d'un Dieu unique, spirituel et créateur. — II. L'âme humaine : substance spirituelle et immortelle. — III. Le dogme du Messie futur 59

ARTICLE II

La Morale dans la Religion mosaïque.

I. Morale individuelle. — II. Famille et propriété. — III. Devoirs sociaux. — IV. Pouvoirs publics et lois pénales 61

ARTICLE III

Le culte dans la loi mosaïque.

I. Le tabernacle et l'arche d'alliance. — II. Le sacerdoce. — III. Les sacrifices. — IV. Sabbat et fêtes. — V. Prescriptions religieuses particulières 66

CHAPITRE II
Depuis la promulgation de la loi jusqu'à la Dédicace du Temple de Salomon.

Résumé de cette époque. — Division du chapitre 76

ARTICLE I

Moïse et le séjour des Israélites dans le désert.

I. Séjour dans le désert ; rébellions et châtiments. — II. Exploration de la Terre promise ; premières conquêtes. Prophétie de Balaam. — III. Dernières années et mort de Moïse : comment il a été la figure du Messie 78

ARTICLE II

Josué et l'établissement du peuple de Dieu dans la Terre promise.

I. Mission de Josué : ses exploits militaires. — II. Mort de Josué ; comment il a figuré le Messie 84

Digitized by Google

ARTICLE III

Le gouvernement des Juges.

I. État d'Israël sous le gouvernement des Juges. — II. Servitudes et délivrances : 1re servitude : Othoniel ; 2e servitude : Aod ; 3e servitude : la prophétesse Débora ; 4e servitude : Gédéon ; 5e servitude : Jephté ; 6e servitude : Samson. Le grand prêtre Héli ; 7e servitude : Samuel, dernier juge d'Israël. — III. Épisode de Ruth. 88

ARTICLE IV

Le règne de Saül.

I. Élection et sacre de Saül : les glorieux débuts de son règne. — II. Saül coupable est rejeté. — III. Les commencements de David. — IV. Mort de Saül. 94

ARTICLE V

Le règne de David.

I. David, roi conquérant et glorieux. — II. David coupable et repentant. — III. David prophète et figure du Messie. — IV. La Religion sous le gouvernement de David. 99

ARTICLE VI

Le règne de Salomon et la construction du Temple.

I. Salomon, prince sage et pacifique. — II. Construction du temple ; ses dispositions ; sa dédicace. — III. Magnificence de Salomon ; sa chute. 105

CHAPITRE III

Depuis la Dédicace du Temple de Salomon jusqu'à la captivité de Babylone.

Aperçu général sur cette époque. — Division du chapitre 110

ARTICLE I

Les royaumes de Juda et d'Israël depuis le schisme des dix tribus jusqu'à la captivité de Ninive.

I. Le schisme des dix tribus : liste chronologique des rois de Juda et d'Israël. — II. Sommaire de l'histoire du royaume de Juda. — III. Sommaire de l'histoire du royaume d'Israël. — IV. Les prophètes Élie et Élisée. — V. Captivité de Ninive : épisode de Tobie 113

ARTICLE II

Le royaume de Juda depuis la fin du royaume d'Israël jusqu'à la captivité de Babylone.

I. La suite des rois de Juda. — II. Épisode de Judith. — III. Les derniers princes de Juda. — IV. Captivité de Babylone 123

Digitized by Google

ARTICLE III

Les prophètes d'Israël et de Juda qui ont vécu avant la captivité de Babylone.

I. Mission et écrits prophétiques de Jonas, Osée, Joël et Amos. — II. Le prophète Isaïe. — III. Sommaire des prophéties d'Abdias, Michée et Nahum. — IV. Jérémie et Baruch; Sophonie et Habacuc 129

CHAPITRE IV

Depuis la captivité de Babylone jusqu'à Jésus-Christ.

Résumé analytique de cette époque. — Division du chapitre. — Synchronisme de l'histoire profane 137

ARTICLE I

Événements et Prophètes de la captivité.

I. Le prophète Ézéchiel. — II. Daniel: son histoire et ses prophéties. — III. État religieux de la nation juive pendant la captivité. — IV. La chute de Babylone 139

ARTICLE II

Le retour de la captivité.

I. Édit de Cyrus et reconstruction du temple. — II. Édit d'Artaxercès Longue-Main; Jérusalem rebâtie. — III. Les derniers prophètes: Aggée, Zacharie et Malachie. — IV. La religion juive après la captivité. — V. Épisode d'Esther 145

ARTICLE III

La domination étrangère et les Machabées.

I. État de la nation juive sous la domination étrangère: 1° sous les Perses; 2° sous les Grecs; 3° sous les rois d'Égypte; 4° sous les Séleucides. — II. Les martyrs de la loi juive. — III. Les Machabées: Mathathias, Judas et ses frères 152

ARTICLE IV

La royauté asmonéenne et le règne d'Hérode.

I. Les rois asmonéens. — II. Avènement et règne d'Hérode le Grand. — III. État de la religion juive au temps d'Hérode et à l'avènement du Messie promis. — IV. Sectes judaïques 160

III

LA RELIGION CHRÉTIENNE

OU LOI ÉVANGÉLIQUE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Plan et division de cette étude. — Cadre historique et géographique 167

Digitized by Google

CHAPITRE I

De la naissance de Jésus-Christ à son ministère public.

Aperçu général. — Division de ce chapitre 171

ARTICLE I

La naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

I. Génération éternelle du Verbe. — II. Les préliminaires de l'Incarnation: saint Jean-Baptiste; Annonciation. — III. Naissance du Sauveur à Bethléhem. 172

ARTICLE II

Enfance de Jésus et vie privée à Nazareth.

I. La Circoncision et l'Épiphanie. — II. Présentation au temple. — III. Fuite en Égypte et massacre des Innocents. — IV. Retour à Nazareth; Jésus au milieu des docteurs 175

CHAPITRE II

La vie publique de Jésus-Christ.

Aperçu général. — Division de ce chapitre 180

ARTICLE I

La suite des faits évangéliques.

I. Préludes de la vie publique : prédication de saint Jean-Baptiste. — II. Baptême de Notre-Seigneur et jeûne au désert. — III. La vocation des premiers apôtres. — IV. Les trois années du ministère public. 181

ARTICLE II

Sermons et paraboles évangéliques.

I. Principaux sermons évangéliques : 1° Discours sur la montagne; 2° Entretien de Capharnaüm ou mystérieuse promesse de l'Eucharistie; 3° Sermon sur la montagne des Oliviers; 4° Discours après la cène. — II. Les paraboles évangéliques : 1° Les sept paraboles du royaume de Dieu; 2° Les paraboles de la divine miséricorde; 3° Paraboles morales 187

ARTICLE III

Les miracles évangéliques.

I. Observation générale. — II. Autorité sur les démons. — III. Puissance sur les éléments. — IV. Guérison des malades. — V. Résurrection des morts. 196

CHAPITRE III

La loi évangélique.

Préambule. — Division de ce chapitre 202

Digitized by Google

ARTICLE I

Le dogme chrétien.

I. Le Symbole des apôtres, résumé de la nouvelle foi. — II. Dieu et la Trinité. — III. La Création : le monde, les anges, les hommes. — IV. L'Incarnation. — V. La Rédemption. — VI. L'Église. — VII. La Résurrection et la vie future 203

ARTICLE II

La morale chrétienne.

I. Le Décalogue perfectionné. — II. Le nouveau précepte de la charité. — III. La loi du renoncement et du sacrifice. — IV. Conseils de perfection 209

ARTICLE III

La grâce et les Sacrements.

I. La grâce, élément indispensable de sanctification et de salut. — II. Moyens établis par Jésus-Christ pour communiquer la grâce : 1° la prière ; 2° les sept sacrements 213

ARTICLE IV

Le culte chrétien

I. Culte mosaïque et culte chrétien. — II. Excellence et supériorité du culte chrétien. — III. Le sacrifice de la nouvelle loi 217

CHAPITRE IV

Les derniers événements de la vie mortelle de Jésus-Christ.

Aperçu général. — Division de ce chapitre 221

ARTICLE I

La passion et la mort de Jésus-Christ.

I. Entrée triomphale à Jérusalem. — II. La dernière Pâque. — III. Passion et mort du Sauveur. — IV. Rédemption 222

ARTICLE II

La vie glorieuse de Jésus-Christ.

I. Résurrection de Notre-Seigneur. — II. Apparitions glorieuses. — III. L'Ascension 227

APPENDICE

La fin de la nationalité juive.

I. État de la Judée ; présages sinistres. — II. Accomplissement des prophéties : ruine de Jérusalem et du temple. — III. Dispersion du peuple juif 232

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

LEÇON PRÉLIMINAIRE

I. Objet particulier de l'histoire de l'Église. — II. Division générale. III. Les sources de l'histoire ecclésiastique. — IV. But spécial que nous nous proposons 237

I

L'ÉGLISE PRIMITIVE

LUTTE ET TRIOMPHE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude 244

CHAPITRE I

L'Église et ses premières conquêtes sur le Judaïsme et le Paganisme.

Aperçu général. — Division de ce chapitre 246

ARTICLE I

Établissement de l'Église.

I. L'Église au cénacle. — II. Premières conversions. — III. Persécution en Judée. — IV. Conversion de saint Paul. — V. Saint Pierre à Antioche. 247

ARTICLE II

Diffusion de l'Église.

I. La chaire de saint Pierre à Rome. — II. Apostolat de saint Paul. — III. Prédications des autres apôtres. — IV. Le Christianisme dans les Gaules. — V. Réflexions de Bossuet 253

ARTICLE III

Les enseignements apostoliques.

I. Les Évangiles et les Épitres des apôtres. — II. Le concile de Jérusalem. — III. L'Église en face des sectes judaïsantes. — IV. Les premiers chrétiens 260

CHAPITRE II

L'Église et les persécutions.

Aperçu général sur cette époque. — Division de ce chapitre. . . . 269

Digitized by Google

ARTICLE I

La lutte sanglante contre les persécutions.

I. La vraie cause des persécutions. — II. Prétextes allégués par les persécuteurs. — III. Les caractères généraux des persécutions. — Le détail des dix persécutions 270

§ I. — PREMIÈRE PERSÉCUTION GÉNÉRALE (64)

I. Première persécution sous Néron : martyre des saints apôtres Pierre et Paul. — II. Vengeance de Dieu sur Jérusalem. 275

§ II. — DEUXIÈME PERSÉCUTION GÉNÉRALE (94)

I. Deuxième persécution générale sous Domitien. — II. Martyre de saint André ; saint Jean devant la Porte-Latine 276

§ III. — TROISIÈME PERSÉCUTION GÉNÉRALE (106)

I. Troisième persécution générale sous Trajan : martyre de saint Ignace d'Antioche. — II. Lettre de Pline le Jeune à Trajan. 278

§ IV. — QUATRIÈME PERSÉCUTION GÉNÉRALE (166)

I. Quatrième persécution générale sous Marc-Aurèle : martyre de saint Polycarpe, évêque de Smyrne. — II. La légion fulminante. — III. Persécution dans les Gaules. 280

§ V. — CINQUIÈME PERSÉCUTION GÉNÉRALE (202)

I. Cinquième persécution sous Septime Sévère : martyrs des Gaules. — II. Violence de la persécution en Afrique 283

§ VI. — SIXIÈME PERSÉCUTION GÉNÉRALE (235)

I. Sixième persécution générale sous Maximin. — II. Période de paix : accroissement de l'Église et nouvelle évangélisation des Gaules. . 285

§ VII. — SEPTIÈME PERSÉCUTION GÉNÉRALE (249)

I. Raison providentielle de cette septième persécution. — II. Édit de l'empereur Décius : caractère et victimes de la persécution. — III. Affaire des Tombés. 286

§ VIII. — HUITIÈME PERSÉCUTION GÉNÉRALE (257)

I. Édit de Valérien : principaux martyrs de la huitième persécution. — II. Vengeance de Dieu sur les persécuteurs 289

§ IX. — NEUVIÈME PERSÉCUTION GÉNÉRALE (274)

I. Neuvième persécution sous Aurélien : la légion thébaine. — II. Ère des martyrs dans les Gaules, sous Maximien Hercule. 291

§ X. — DIXIÈME ET DERNIÈRE PERSÉCUTION GÉNÉRALE (303)

I. Dixième persécution sous Dioclétien : caractère et violence de cette persécution. — II. Constance Chlore et Constantin protègent les chrétiens ; fin de la lutte. 292

ARTICLE II

Lutte victorieuse contre l'hérésie et le philosophisme païen.

I. Les Gnostiques du IIe siècle : le *Manichéisme*. — II. Hérésies contre l'Église : 1° le *Montanisme* ; 2° hérésie et schisme des *Novatiens* ; 3° autres erreurs : *Quartodécimans*, *Rebaptisants*, *Millénaires*. — III. Hérésies des *Antitrinitaires* : 1° contre l'*Incarnation* ; 2° contre

Digitized by Google

la *Trinité catholique*. — IV. Le philosophisme païen : ses trois phases et ses principaux représentants 295

ARTICLE III

Écrivains et apologistes du IIe et du IIIe siècle.

I. Coup d'œil général. — II. Apologistes contre la persécution. — III. Apologistes contre les hérésies. — IV. Apologistes contre le philosophisme païen 303

ARTICLE IV

L'Église triomphante sous Constantin.

I. La fin des persécutions. — II. Liberté et faveurs concédées à l'Église — III. Nouvelle législation s'inspirant de l'idée chrétienne : transformation sociale 308

CHAPITRE III

L'Église victorieuse des hérésies

Coup d'œil général. — Division de ce chapitre 313

ARTICLE I

L'Arianisme.

I. Schismes de Donat et de Mélèce, préparant les voies à l'*arianisme*. — II. Arius et sa doctrine. — III. Concile de *Nicée*, 1er œcuménique (325). — IV. Seconde phase de l'arianisme : les semi-ariens. — V. Les persécutions de Julien l'Apostat et de Valens. — VI. Macédonius et son erreur. — VII. Concile de *Constantinople*, 2e œcuménique (381). — VIII. Le rôle protecteur de Théodose. — IX. Les grands docteurs du IVe siècle 315

ARTICLE II

Le Pélagianisme.

I. Hérésie de Pélage et de Célestius ; sa condamnation. — II. Doctrine de saint Augustin sur la grâce. — III. Abus fait de la doctrine de saint Augustin dans l'erreur du *prédestinatianisme*. — IV. Le *semi-pélagianisme*. 329

ARTICLE III

Le Nestorianisme.

I. Hérésie de Nestorius. — II. Doctrine catholique formulée par saint Cyrille d'Alexandrie. — III. Le concile d'*Ephèse*, 3e œcuménique (431). . . 333

ARTICLE IV

L'Eutychianisme.

I. Hérésie d'Eutychès ; *le brigandage d'Éphèse*. — II. Concile de *Chalcédoine*, 4e œcuménique (451). — III. La chute de l'empire d'Occident 336

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Physionomie générale de l'Église pendant les premiers siècles.

Coup d'œil rétrospectif. — Division de ce chapitre 341

ARTICLE I

La Papauté.

I. Puissance spirituelle des papes. — II. Domaine temporel des papes. — III. La papauté dans les rapports de l'Église et de l'État. — IV. Bienfaits de la papauté 342

ARTICLE II

Le Clergé et les Fidèles.

I. Le clergé : 1° hiérarchie de juridiction ; 2° mode d'élection ; 3° le célibat ecclésiastique. — II. Les fidèles : 1° diverses catégories de fidèles ; 2° éléments de la vie chrétienne 346

ARTICLE III

Les Moines.

I. Origine de la vie monastique. — II. Les moines d'Orient. — III. Les moines d'Occident, et en particulier des Gaules. — IV. Services rendus par les moines. 351

ARTICLE IV

Le Culte chrétien.

I. Le sacrifice eucharistique. — II. Les églises chrétiennes. — III. Fêtes et liturgie sacrée. — IV. Culte de la sainte Vierge et des saints. — V. Culte des morts 355

II

L'ÉGLISE AU MOYEN AGE

FORMATION ET GOUVERNEMENT DES ÉTATS CHRÉTIENS

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude 359

CHAPITRE I

L'Église et la Barbarie.

Aperçu général. — Division de ce chapitre 363

ARTICLE I

Action de l'Église sur les quatre principaux royaumes barbares de l'Occident. — L'ordre bénédictin.

I. Royaume des Francs : baptême de Clovis par saint Remi ; conversion des Francs. — II. Royaume des Burgondes ou Bourguignons : leur

Digitized by Google

conversion. Les saints de France. — III. Royaume des Vandales d'Afrique; persécutions. — IV. Royaume des Ostrogoths d'Italie : Théodoric et Cassiodore. — V. Saint Benoît et l'ordre bénédictin . . . 364

ARTICLE II

Affaires religieuses en Orient.

I. L'*Hénotique* de Zénon et l'affaire des trois chapitres. — II. Deuxième concile de *Constantinople*, 5e œcuménique (553). — III. Législation chrétienne de Justinien 369

ARTICLE III

Conversion des nouveaux peuples de l'Occident.

I. Conversion des Suèves. — II. Conversion des Visigoths d'Espagne. — III. Pontificat de saint Grégoire le Grand : conversion des Anglo-Saxons. — IV. Conversion des Lombards. 372

ARTICLE IV

Physionomie de la société nouvelle.

I. Organisation politique, sociale et religieuse des nouveaux États. — II. Discipline et culte. — III. La science ecclésiastique au VIe siècle. 376

CHAPITRE II

L'Église et le Mahométisme.

Aperçu général. — Division de ce chapitre. 380

ARTICLE I

Le Mahométisme.

I. Mahomet et son rôle. — II. Résumé de la doctrine de Mahomet. — III. Les premières invasions musulmanes 382

ARTICLE II

Le Monothélisme.

I. Affaires d'Orient : Héraclius et la vraie croix. — II. L'hérésie du *monothélisme*. — III. *Ecthèse* d'Honorius et *type* de l'empereur Constant. — IV. Troisième concile de *Constantinople*, 6e œcuménique (681). — V. Le concile *quini-sexte*. 386

ARTICLE III

La chrétienté menacée et sauvée.

I. Les progrès de la foi en Occident : conversion de l'Allemagne par saint Boniface. — II. Les Maures en Espagne. — III. Les Sarrasins en France : Charles Martel. — IV. Les Lombards en Italie : Pépin le Bref, roi de France. — V. Fondation du pouvoir temporel des papes. 391

CHAPITRE III

L'Église et l'empire chrétien de Charlemagne.

Sommaire général. — Division de ce chapitre. 396

Digitized by Google

ARTICLE I

Charlemagne défenseur de l'Église.

I. Charlemagne et la souveraineté pontificale. — II. Conquêtes sur les Maures d'Espagne. — III. La conversion de Vitikind et des Saxons. 398

ARTICLE II

Les hérésies du VIII^e^ siècle.

I. L'hérésie des *iconoclastes*. — II. Deuxième concile de *Nicée*, 7^e^ œcuménique (787). — III. Hérésie de l'*adoptionisme* : concile de Francfort (790). 400

ARTICLE III

Charlemagne empereur d'Occident.

I. L'empire chrétien. — II. Les capitulaires de Charlemagne. — III. Restauration des études. — IV. Le concile d'Aix-la-Chapelle et l'addition du *Filioque* (809). 404

ARTICLE IV

Décadence de l'empire d'Occident.

I. Démembrement de l'empire de Charlemagne : la féodalité. — II. Dernière période de l'hérésie iconoclaste. — III. Erreurs en Occident au IX^e^ siècle : Eucharistie et prédestination. — IV. Conversion de nouveaux peuples. — V. Réformes religieuses 408

CHAPITRE IV

L'Église et le schisme grec.

Aperçu général. — Division de ce chapitre. 415

ARTICLE I

Le schisme de Photius.

I. Intrusion et fourberies de Photius. — II. Quatrième concile de *Constantinople*, 8^e^ œcuménique (869). — III. Rétablissement et nouvelles fourberies du patriarche schismatique. — IV. Affaires d'Occident : 1^o^ Lothaire II et Valdrade; 2^o^ Hincmar de Reims; 3^o^ conversion des Danois d'Angleterre; 4^o^ royaume chrétien d'Espagne. 417

ARTICLE II

La première moitié du X^e^ siècle.

I. Nouveau schisme de Nicolas (902). — II. Triste succession des papes. — III. Décadence générale en Orient et en Occident. — IV. Réformes monastiques : 1^o^ en France; 2^o^ en Allemagne; 3^o^ en Angleterre. — V. La conversion des Normands. 422

ARTICLE III

Le nouvel empire d'Occident.

I. Rétablissement de l'empire d'Occident (962). — II. Conversion des Polonais, des Hongrois et des Russes. — III. Avènement, en France, de la dynastie des Capétiens (987). 426

Digitized by Google

ARTICLE IV

Renaissance chrétienne.

I. Le pape Sylvestre II : réveil chrétien. — II. Institutions chrétiennes du moyen âge : 1° le droit d'asile ; 2° la trêve de Dieu ; 3° la chevalerie ; 4° les pèlerinages. — III. Ordres monastiques : religieux du mont Saint-Bernard ; camaldules ; ordre de Vallombreuse. — IV. La sainteté sur le trône 430

ARTICLE V

La consommation du schisme grec.

I. Nouvelles prétentions des patriarches de Constantinople. — II. Michel Cérulaire : consommation du schisme (1054). — III. Synchronisme : hérésie de Bérenger en Occident 435

CHAPITRE V

L'Église et l'Empire.

Aperçu général. — Division de ce chapitre 438

ARTICLE I

Les investitures. — Première lutte de la Papauté contre l'Empire.

I. Le moine Hildebrand, élu pape sous le nom de Grégoire VII (1073). — II. Les *investitures :* courageuse résistance du pontife aux prétentions de Henri IV. — III. Le pape Urbain II et la première croisade (1095). — IV. Nouveaux ordres religieux. — V. La fin de la querelle des investitures : concordat de Worms. — VI. Le premier concile de *Latran*, 9e œcuménique (1123) 441

ARTICLE II

Saint Bernard et son époque.

I. Les *nominalistes* et les *réalistes :* erreurs de Roscelin et d'Abailard. — II. Saint Bernard, fondateur et abbé de Clairvaux (1113) ; son rôle de savant et de saint. — III. Les nouveaux manichéens du XIIe siècle. — IV. Deuxième concile de *Latran*, 10e œcuménique. — V. La deuxième croisade (1147), prêchée par saint Bernard 448

ARTICLE III

Seconde lutte de la Papauté contre l'Empire allemand.

I. Despotisme et guerre impie de Frédéric Ier, Barberousse : Alexandre III lui résiste victorieusement (1153-1177). — II. Attentats de Henri II d'Angleterre. — III. Vaudois et Albigeois. — IV. Troisième concile de *Latran*, 11e œcuménique (1179). — V. La troisième croisade (1189). — VI. Nouveaux ordres militaires. Ordres religieux. 453

ARTICLE IV

Apogée du règne de l'Église.

I. Innocent III : apogée de la puissance pontificale. — II. La quatrième croisade (1200). — III. Croisade contre les Albigeois (1208). — IV. Le quatrième concile de *Latran*, 12e œcuménique (1215). 458

Digitized by Google

ARTICLE V

Troisième lutte de la Papauté contre le césarisme allemand.

I. L'empereur d'Allemagne Frédéric II. — II. La cinquième et la sixième croisade (1217-1228). — III. Le premier concile de *Lyon*, 13e œcuménique (1245). — IV. Triomphe du sacerdoce sur l'empire. 463

ARTICLE VI

Les splendeurs d'un règne chrétien.

I. Les commencements de saint Louis : la septième croisade (1248). — II. Tableau d'un règne chrétien. — III. Saint Dominique et saint François d'Assise : les ordres mendiants. — IV. Apogée de la théologie scolastique : saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure. — V. Les lettres, les sciences et les arts. — VI. La huitième et dernière croisade (1270) : simples réflexions 466

ARTICLE VII

La fin du XIIIe siècle.

I. Deuxième concile de *Lyon*, 14e œcuménique (1274). — II. Les démêlés de Philippe le Bel et de Boniface VIII. — III. Le rôle de l'Église pendant le XIIIe siècle. — IV. Choses religieuses 473

CHAPITRE VI

L'Église et le grand schisme d'Occident.

Aperçu général. — Division de ce chapitre 479

ARTICLE I

Le séjour des papes à Avignon.

I. Les papes français d'Avignon. — II. Concile de *Vienne*, 15e œcuménique (1311). — III. Affaires des Templiers. — IV. Démêlés de Louis de Bavière et de Jean XXII ; schisme d'Allemagne. — V. L'hérésie de Wiclef. — VI. Œuvres et gloires catholiques 481

ARTICLE II

Le grand schisme d'Occident.

I. Les papes de Rome et d'Avignon. — II. Les douleurs de l'Église. — III. Le concile de *Pise* (1409). — IV. Le concile de *Constance*, 16e œcuménique (1414-1418). — V. Les consolations de l'Église 488

ARTICLE III

Les suites du schisme.

I. La France humiliée et sauvée : Jeanne d'Arc (1429). — II. Le concile et le schisme de Bâle (1431) ; pragmatique sanction de Bourges. — III. Les conciles de *Ferrare* et de *Florence*, 17e œcuménique (1439) ; décret aux Arméniens. — IV. La fin du nouveau schisme, ... 495

Digitized by Google

ARTICLE IV

Période de transition entre le moyen âge et les temps modernes.

I. Progrès des Turcs : prise de Constantinople (1453). — II. L'Espagne catholique ; l'Inquisition. — III. La propagation de la foi dans l'Extrême-Orient et le nouveau monde. — IV. Les papes et la liberté nationale de l'Italie. — V. Le cinquième concile de *Latran*, 18e œcuménique (1512-1517) ; concordat entre Léon X et François Ier. — VI. Nouveaux ordres religieux et saints personnages du XVe siècle. — VII. La *Renaissance*. 500

III

L'ÉGLISE DANS LES TEMPS MODERNES

RÉFORME ET RÉVOLUTION

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Idée générale. — Division de cette étude 509

CHAPITRE I

L'Église et la Réforme.

Idée générale. — Division de ce chapitre 513

ARTICLE I

Les hérésiarques du XVIe siècle.

I. Luther (1516-1546) : son histoire, sa doctrine. — II. Divisions et guerres au sein du protestantisme allemand. — III. Calvin (1532-1564) : son histoire et ses erreurs. — IV. Henri VIII (1534-1547) : origine du schisme d'Angleterre. — V. Propagation du protestantisme en Europe — VI. Jugement sur le protestantisme 515

ARTICLE II

Le concile de Trente.

I. Sommaire historique du concile de *Trente*, 19e œcuménique. — II. Décrets dogmatiques : 1° sur l'Écriture sainte et la tradition ; 2° sur le péché originel ; 3° sur la justification ; 4° sur les sacrements ; 5° en particulier sur l'Eucharistie et la Messe ; 6° sur la Pénitence et l'Extrême-Onction ; 7° sur l'Ordre et le Mariage ; 8° sur le purgatoire et les indulgences ; 9° sur le culte des saints. — III. Décrets disciplinaires. — IV. Promulgation du concile de Trente 525

ARTICLE III

Luttes religieuses en Angleterre et en France.

I. Élisabeth et l'*Anglicanisme* (1562). — II. Persécutions contre les catholiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. — III. Les guerres de religion en France. — IV. Henri IV ; l'édit de Nantes (1598). . . 537

Digitized by Google

ARTICLE IV

La vraie réforme opérée par l'Église au XVI^e siècle.

I. Les papes. — II. Les ordres religieux : 1° *clercs réguliers ;* 2° réformes *franciscaines ;* 3° *jésuites ;* 4° ordres de bienfaisance et d'enseignement. — III. Les saints du XVI^e siècle. — IV. Les savants. — V. Les missions catholiques 543

CHAPITRE II

L'Église et le Jansénisme gallican.

Aperçu général. — Division de ce chapitre 552

ARTICLE I

L'hérésie de Baïus et de Jansénius.

I. La suite des guerres de religion : 1° en France : Louis XIII et Richelieu ; 2° en Allemagne : guerre de Trente-Ans et traité de Westphalie (1618-1648) ; 3° en Angleterre : persécutions religieuses. — II. Les préludes du *Jansénisme :* Baïus et ses erreurs. — III. *Jansénius* et *Duvergier de Hauranne,* abbé de Saint-Cyran ; la doctrine janséniste. — IV. L'*Augustinus :* sa condamnation (1642). — V. Le Jansénisme et *Port-Royal ;* la paix *Clémentine* 555

ARTICLE II

Le Gallicanisme.

I. Le Gallicanisme parlementaire. — II. Affaire de la régale (1673). — III. Assemblée de 1682 : les *quatre articles.* — IV. La révocation de l'édit de Nantes (1685). — V. Affaire des *franchises ;* désaveu de la *Déclaration* (1689) 564

ARTICLE III

Nouvelle phase du Jansénisme.

I. Quesnel et le livre des *Réflexions morales.* — II. La bulle *Unigenitus.* (1713). — III. Synchronismes : 1° l'affaire du *Quiétisme ;* 2° mouvement catholique au sein du protestantisme ; 3° l'Église russe de Pierre le Grand 570

ARTICLE IV

Aperçu général sur le XVII^e siècle.

I. Réformes et fondations d'ordres religieux. — II. La sainteté au XVII^e siècle. — III. Les missions catholiques. — IV. Écrivains et savants. — V. Les commencements du philosophisme 575

CHAPITRE III

L'Église et le Philosophisme.

Aperçu général. — Division de ce chapitre. 584

Digitized by Google

ARTICLE I

La réaction janséniste.

I. Les appelants de la bulle *Unigenitus*, — II. Les agissements de la secte : 1° schisme d'Utrecht ; 2° le diacre Pâris et les convulsionnaires de Saint-Médard ; 3° les excès des parlements ; 4° révolution liturgique en France. — III. La bulle de Benoît XIV ; derniers efforts du jansénisme. 586

ARTICLE II

Le règne du Philosophisme.

I. La franc-maçonnerie, puissante auxiliaire de l'incrédulité. — II. Les différentes phases du philosophisme : Voltaire, les Encyclopédistes, Jean-Jacques Rousseau. — III. La persécution contre les Jésuites. — IV. Invasion du jansénisme en Autriche ; le *Joséphisme*. — V. La bulle *Auctorem fidei* 590

ARTICLE III

Coup d'œil sur la société du XVIII^e^ siècle.

I. Épreuves et tristesses de l'Église : 1° décadence de la société ; 2° persécutions en Pologne et en Angleterre ; 3° triste état des missions. — II. Consolations et gloires : 1° la papauté ; 2° les saints et les œuvres ; 3° les défenseurs de la foi 601

CHAPITRE IV

L'Église et la Révolution.

Aperçu général. — Division de ce chapitre. 608

ARTICLE I

Les attentats de la Révolution.

I. Attaques combinées de l'incrédulité et de la franc-maçonnerie ; *états généraux*. — II. Marche progressive de la révolution antireligieuse. — III. La constitution civile du clergé (1790). — IV. La persécution sanglante : règne de la *Terreur*. — V. Le culte de la déesse *Raison* : fête de l'Être suprême. — VI. Extension en Europe des principes révolutionnaires. 611

ARTICLE II

Période napoléonienne.

I. Le Concordat. — II. Les articles organiques. — III. Rétablissement du culte catholique en France : la Petite-Église. — IV. Napoléon persécuteur : divers attentats contre les droits de l'Église. — V. Leçons de la Providence. 620

ARTICLE III

L'Église en face des erreurs modernes sorties de la Révolution.

I. La continuation de l'esprit révolutionnaire. — II. Erreurs spéculatives : 1° le rationalisme allemand ; 2° le rationalisme français ; 3° le positivisme ; 4° le libéralisme : Lamennais, l'abbé Bautain. — III. Erreurs

Digitized by Google

pratiques : 1° les fausses Églises ; 2° la franc-maçonnerie ; 3° le socialisme. — IV. Esprit général d'hostilité et de persécution dans les États européens 628

ARTICLE IV

Le grand pontificat de Pie IX.

I. Pie IX et la Révolution. — II. Le dogme de l'*Immaculée Conception* (1854). — II. L'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* (1864). — IV. Le concile du *Vatican*, 20e œcuménique (1870). — V. Les suites du concile : le *vieux catholicisme* 640

ARTICLE V

Aperçu général sur le XIXe siècle.

I. Réveil chrétien et mouvement catholique du XIXe siècle : concordats. — II. Les défenseurs de la vérité. — III. Les œuvres de foi et de zèle. — IV. Les missions catholiques 651

ÉPILOGUE

I. Le pontificat de Léon XIII. — II. Conclusion générale 660

23910. — Tours, impr. Mame.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

157.030

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google